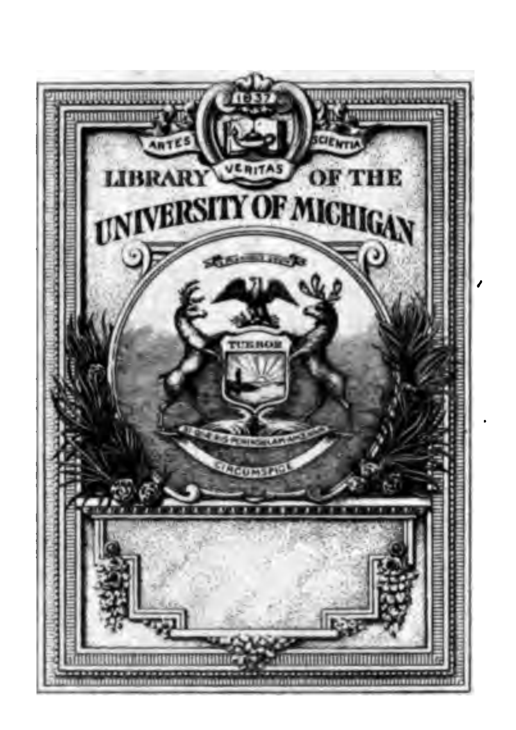
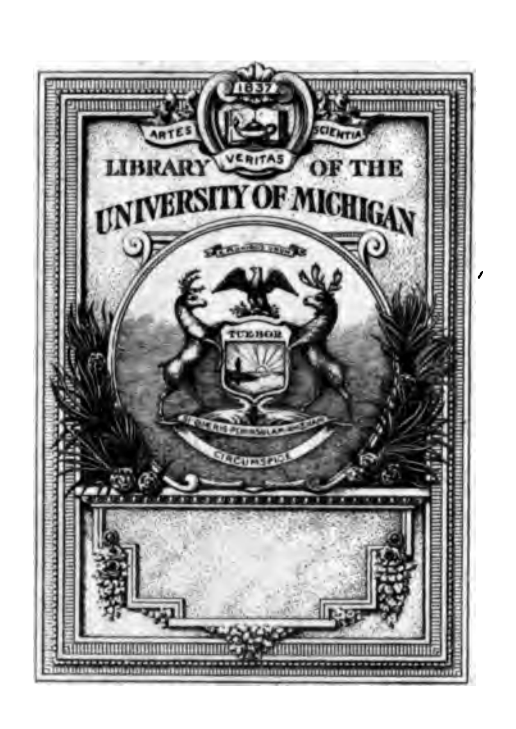

1837
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE


1837
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE

LA PRODUCTION, LE TRAVAIL

ET LE

PROBLÈME SOCIAL

AU DÉBUT DU XXme SIÈCLE

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME SECOND

DEUXIÈME PARTIE

La formation particulariste

LIVRE II

LE TYPE PARTICULARISTE DÉVELOPPÉ

Section I

La Grande-Bretagne

SECTION II

Les États-Unis

CONCLUSIONS GÉNÉRALES

Les conditions normales du progrès social

ERRATA

DU TOME II

Pages	Au lieu de :	Lire :
196, ligne 20	ère	aire.
202, » 6	requis	acquis.
216, » 11	quasi-particulariste.	quasi-patriarcale.
241, » 6 (note)	subsistant	subsistaient.
254, » 15	cadres.	cardes.
509, » 15	tirerait.	tirait.
637, » 4 Cette ligne, tombée au tirage et remplacée au hasard, doit être ainsi rédigée : tretien des canaux, lenteur des transports, longs chômages		
665, » 22	formes	forces.
667, » 6	exploitation	exportation.
668, » 21	élévation	élevage.
681, » 27	supporter	supposer.
696, 2me note. La ligne 2 de cette note a été intervertie au tirage.		

LA

PRODUCTION, LE TRAVAIL ET LE PROBLÈME SOCIAL

DANS TOUS LES PAYS

AU DÉBUT DU XXme SIÈCLE

DEUXIÈME PARTIE

LA FORMATION PARTICULARISTE

CHAPITRE PRÉLIMINAIRE

ORIGINE ET DÉVELOPPEMENT DE LA FORMATION PARTICULARISTE

Formation du type sous la double influence du milieu et du travail — Son expansion vers l'Occident. — Son action sur la société du Moyen-Age. — Son évolution moderne.

Dès le début de cet ouvrage, nous avons indiqué comment l'étude monographique des sociétés humaines avait conduit à reconnaître deux grands types sociaux. Le premier a été appelé *communautaire*, parce qu'il repose sur la base de la communauté des biens, système dont les conséquences sont décisives au point de vue de l'évolution des familles et des sociétés qu'elles forment. Notre premier volume est consacré tout entier à l'étude de ces sociétés. Il montre avec clarté, croyons-nous, les causes et les effets persistants de cette formation, même chez les peuples désorganisés, qui ont rompu leur vieux moule social sans adopter d'une manière générale une nouvelle et forte éducation familiale. De la communauté sortent naturellement, inévitablement, la stagnation, la routine, la passivité vis-à-vis des pouvoirs publics. De la désorganisation proviennent l'instabilité dans la famille, le despotisme bureaucratique et l'agitation dans l'État. Si l'on veut bien se reporter aux conclusions de notre première

partie, on verra comment les causes et les effets s'enchaînent pour produire ce résultat dans toute la série des faits sociaux et à tous les degrés de la vie privée ou publique.

Nous abordons maintenant l'étude du second type, appelé par Henri de Tourville *particulariste*, parce que sa tendance essentielle est de faire prévaloir l'initiative et l'action du particulier sur celles de la communauté. Il représente donc une tradition et une tendance absolument contraires à ce que nous avons observé jusqu'ici. En effet, dans tous les pays dont nous avons précédemment esquissé la situation, l'idée essentielle était au contraire d'assurer la prédominance de la communauté, de ses vues, de ses conceptions, de ses préférences sur celles du particulier. D'où est sortie cette radicale antinomie? Comment s'est formé ce nouveau type? Quelle est au juste l'étendue de son domaine? Telles sont les questions que nous avons à examiner tout d'abord. Nous verrons ensuite comment le type a évolué dans les pays où il existe actuellement dans une proportion plus ou moins considérable. Car, rappelons-le tout de suite, le particularisme n'occupe nulle part une situation exclusive. Parfois il est de beaucoup prédominant, mais toujours il se juxtapose avec des éléments communautaires ou désorganisés. Cela s'explique si l'on songe à l'énorme supériorité numérique qui appartient à la formation ancienne. Le mélange des deux types est inévitable, soit parce que les communautaires, attirés par la prospérité et l'activité des particularistes, tendent à immigrer parmi eux, soit, au contraire, parce que des émigrants particularistes vont s'installer chez les peuples de formation différente afin de tirer parti des ressources qu'ils négligent, soit enfin parce que les deux formations se trouvent combinées par l'effet de circonstances historiques. Ainsi presque partout ces deux éléments opposés sont en contact, et de ce rapprochement sortent une foule de complications et de difficultés, dont la véritable cause échappe en général aux regards. L'intérêt principal de ce volume sera de mettre en lumière la cause essentielle de cette rivalité d'une ardeur poignante, d'en marquer les péripéties principales et les conséquences actuelles, ainsi que le dénouement probable.

I. — FORMATION DU TYPE PARTICULARISTE

Nous n'avons pas l'intention de refaire ici l'histoire détaillée des origines et des progrès de la formation particulariste. Cet attachant récit a été l'œuvre maîtresse du penseur éminent, de l'observateur pénétrant que nous avons déjà cité bien des fois: Henri de Tourville [1]). Il est nécessaire pourtant d'en rappeler les traits principaux. On verra qu'ils concordent bien avec tout ce que nous avons déjà observé touchant l'influence souveraine du lieu et du travail sur la formation sociale.

Jusque vers le début de notre ère, la formation communautaire a entièrement dominé l'espèce humaine. Les vieux Romains ont failli pourtant en sortir, nous l'avons constaté [2]), précisément par l'effet des circonstances de lieu très spéciales qu'ils ont rencontrées au début de leur établissement dans le Latium et à la pratique du travail agricole intense. Mais les événements subséquents ne leur ont pas permis de compléter leur évolution, et, finalement, le peuple romain est lourdement retombé sous le régime le plus oppressif et le plus déprimant, celui de la communauté d'État. On peut dire en effet que l'Empire romain a péri sous le poids de la bureaucratie et de la fiscalité, deux choses qui vont toujours de compagnie.

Mais pendant que le monde latin se débattait désespérément sous l'étreinte du fonctionnarisme impérial, un fait totalement inaperçu se produisait loin de Rome, dans les brumes de la Mer du Nord. C'était alors bien peu de chose, et cependant, un type nouveau devait sortir de l'obscure évolution qui s'accomplissait là, en pleine barbarie.

Cette évolution, qui devait avoir dans la suite des effets si grandioses, a commencé sur la côte occidentale de la Norvège. Pourquoi ne s'est-elle manifestée nulle part ailleurs? Parce qu'en aucun autre point du globe les conditions néces-

[1]) *Histoire de la formation particulariste*. 1 vol. Paris. Firmin Didot, 1905.

[2]) Voir tome I, page 409.

saires ne se sont trouvées réunies aussi complètement. Ces conditions ont été essentiellement: la configuration du lieu, la préparation agricole de la race, l'isolement de la région.

La côte norvégienne présente des caractères très particuliers et très tranchés. Elle est formée sur presque toute sa longueur par le revers des Alpes scandinaves, qui tombent en pente raide jusque dans les flots d'une mer assez profonde. La Norvège n'est en somme qu'un amoncellement de roches, de glaciers, de cimes, de plateaux étroits, le tout coupé de petits vallons. Çà et là, mais surtout dans le sud, un coude de la montagne ménage une petite plaine où s'est bâtie une ville, mieux vaudrait dire un gros bourg[1]). Les chaînons détachés de la masse principale découpent capricieusement des morceaux de mer appelés fjords, sorte de lacs marins aux eaux tranquilles et poissonneuses.

Sur ces pentes profondément ravinées, coupées de rochers, de moraines, d'éboulis, on ne trouve que par exception très rare des terres arables formant des champs ou des prairies de quelque étendue. De loin en loin, un coin favorable s'offre à la houe du paysan; c'est un étroit morceau de bonne terre encadré entre des arêtes rocheuses, ou accumulée au fond d'un ravin. On peut en faire un petit champ, y construire une maison de bois. Mais pour compléter l'exploitation, il faudra chercher dans le voisinage quelques autres lambeaux de terrain, et, plus haut, dans les clairières de la forêt, non loin des glaciers, qui souvent descendent jusqu'à 700 mètres, on devra utiliser d'étroites pâtures pour nourrir le bétail. Ainsi, chaque exploitation ne peut être constituée que par un laborieux effort, et elle est séparée des autres par des étendues assez grandes, difficilement praticables, à tel point que les communications se font la plupart du temps par mer.

[1]) Dans le sud, l'épanouissement de la chaîne ménage une sorte de plateau accidenté, qui diffère du reste du pays par l'étendue et la continuité de ses terres cultivables. Aussi, le type communautaire des Ases, ou chefs odiniques, s'est-il conservé là assez longtemps, formant une pépinière de Vikings ou rois de mer, dont l'humeur aventureuse a aidé à l'expansion des émigrants particularistes. C'est là qu'on a bâti Christiania, la seule grande ville du pays.

Pour tirer parti d'une région aussi âpre, aussi difficile, il fallait une race bien préparée au métier agricole, bien attachée à la terre, bien désireuse de conserver son mode d'existence. Cette race se rencontra dans les plaines orientales de la Scandinavie. Couvertes de forêts à clairières herbues, ces plaines furent occupées en premier lieu par des Finnois venus du Nord-Est, et transformés probablement en chasseurs sauvages, car les grands bois regorgeaient de gros gibier. Les vieux chants scandinaves sont remplis de récits fabuleux qui gardent évidemment, sous une forme fantaisiste, la tradition vraie des luttes soutenues à l'origine par les colons agricoles contre ces chasseurs rusés, cruels et pillards. D'où venaient ces colons agricoles? De la Germanie, par la voie maritime jalonnée d'îles qui sépare si peu la presqu'île scandinave de celle du Jutland. Mais nous verrons plus tard que les Germains étaient de médiocres laboureurs. Pour devenir vraiment stables et laborieuses, ces populations demi-agricoles, demi-pastorales, guerrières surtout, qui formaient le type germanique, ont dû être transformées par une influence étrangère, qui en a fait une race de paysans.

Nous avons eu déjà l'occasion de signaler à diverses reprises le rôle extraordinaire joué dans l'histoire par les caravaniers iraniens [1]). Dès cette époque fort reculée, ces hardis commerçants sillonnaient l'Europe, pénétrant jusqu'en Angleterre et en Scandinavie, à la recherche de nouveaux clients ou de certains produits, comme l'étain et l'ambre. Un peu avant notre ère, les conquêtes romaines en Asie et au nord de la Mer Noire leur enlevèrent leurs principaux marchés et leur coupèrent la route du Nord, après celle de l'Occident, qui suivait la vallée du Danube. Un certain nombre d'entre eux, pour échapper à la domination latine, se jetèrent parmi les populations simples et frustes de la Scandinavie, auxquelles ils semblèrent des êtres très supérieurs, à peu près comme les Européens du XVme siècle aux Indiens d'Amérique. Ils apportaient en effet avec eux les résultats d'une civilisation avancée, brillante, experte dans la pratique des

[1]) Tome I, page 65.

arts usuels. Les souvenirs de cette invasion sont restés dans la mythologie scandinave, qui a fait des survenants une troupe de dieux, les Ases, dirigés par un génie supérieur, Odin.

Dans ces conditions, les Ases n'eurent pas de peine à faire accepter leur domination par les peuplades établies le long des rivages. Sous leur direction, on refoula vers la toundra les chasseurs forestiers, le pays fut en partie défriché et mis en culture. Les Ases, obéissant à leurs traditions urbaines, fondèrent des cités maritimes et commerçantes; leurs navires ne tardèrent pas à sillonner la Baltique, soit comme marchands, soit comme pirates. Pour alimenter ces villes et ce commerce, les populations indigènes étaient pliées au servage agricole ou industriel.

C'est probablement dans le but d'éviter les duretés de ce servage que des Scandinaves orientaux passèrent les monts pour aller s'établir isolément sur la côte de la Mer du Nord. Nous savons ce qu'ils y trouvèrent: un sol morcelé, divisé en compartiments très étroits, où il fallait s'installer et vivre seul, en simple ménage. L'abondance du poisson dans des fjords paisibles facilitait l'établissement des immigrants [1]), sans les pousser vers un métier nouveau, celui de pêcheur, qui n'aurait pas suffi pour leur donner les aliments variés dont ils avaient l'habitude [2]). Paysans ils étaient, paysans ils voulaient rester: dans ce but, ils se résignaient au nouveau genre de vie commandé par la nature et formaient des établissements isolés, rompant ainsi définitivement avec le cadre communautaire. Celui-ci ne pouvait d'ailleurs se reconstituer par les enfants, car la petite ferme péniblement conquise sur le rocher ne suffisait pas pour nourrir un groupe nombreux. Il fallait donc de toute nécessité que les rejetons allassent plus loin à la recherche d'un lieu favorable pour fonder un établissement personnel, et ils y étaient aidés d'ailleurs par

[1]) Voir plus loin, dans la partie consacrée à la Norvège, le détail de cette situation si particulière et si remarquable.

[2]) Il est évident que la pêche, aujourd'hui florissante, n'a pu se développer comme métier principal qu'après la constitution de centres urbains fournissant un débouché.

les parents. De là le nom de « famille-souche » donné par Le Play à ce type; il forme en effet comme un tronc d'où sortent de vigoureux rejets, qui de proche en proche envahissent le sol et finissent par former une forêt couvrant de son ombre une région entière. Nous avons cependant préféré, avec Henri de Tourville, l'appellation de « famille particulariste », parce qu'elle précise mieux la tendance essentielle du type. Il consiste, nous le rappelons, en ceci: assurer la prédominance de l'action du particulier, c'est-à-dire de l'initiative privée, sur celle de la communauté de famille, de commune ou d'État.

En résumé, la côte norvégienne a fait du cultivateur en communauté de la plaine orientale un paysan en simple ménage, dont toute l'éducation d'abord, et ensuite toutes les forces sont tournées vers ce but: former un domaine agricole isolé, pour y vivre dans un État d'autonomie, d'indépendance, aussi complet que possible. Ce phénomène n'est donc pas le résultat d'une désorganisation, qui laisse dans l'isolement un individu mal dressé à l'action personnelle, livré par conséquent aux influences extérieures. Il s'agit ici d'une séparation préméditée et préparée de longue main par une éducation qui fortifie la volonté et le caractère, de telle façon que chacun dépend avant tout de sa propre initiative, et ne subit les pressions du dehors que dans une mesure secondaire. Dans la famille particulariste, tous les enfants, aînés et cadets, fils et filles, ont cette tendance pour ainsi dire dans le sang, sauf des exceptions qui ne sont que des défectuosités partielles; ils y joignent, répétons-le, un goût prononcé pour la vie rurale. C'est là du reste pour eux la moindre des aptitudes, celle sur laquelle ils retombent aisément après avoir essayé autre chose. Car cette formation, en se modifiant pour se plier à des situations différentes et à de nouveaux besoins, gardera toujours son caractère fondamental; celui-ci consiste à inculquer à l'enfant cette idée capitale qu'il doit avant tout compter sur sa propre activité et agir toujours dans sa pleine indépendance. Nous avons reconnu que chez les communautaires, c'est l'habitude de compter toujours sur le groupe qui fait la faiblesse sociale de l'individu; ici, c'est

l'accoutumance à ne compter que sur soi-même qui donne au type particulariste toute sa force. Comment, dira-t-on, il n'y a entre les deux formations que cette différence, et elle suffit pour former deux races aussi disparates, l'une très faible, l'autre très forte. Bien plus, cette différence tellement tranchée persiste quand il serait si aisé de la faire disparaître par un simple changement d'éducation. La chose est invraisemblable! Cela est pourtant, et il n'y a dans ce fait rien de surprenant pour qui a pris la peine d'observer les effets de l'éducation familiale. En fait il est extrêmement malaisé d'agir sur celle-ci. Une famille placée dans un certain milieu social en subit presque toujours passivement l'influence en ce sens qu'elle en reproduit indéfiniment les caractères: la formation communautaire est même la plus difficile à entamer, parce qu'elle repose sur le respect absolu de la tradition et sur l'autorité sans limite des anciens, qui veillent à la conservation des usages et repoussent avec horreur toute nouveauté. Dès lors, le type ne change que sous une pression extérieure forte et de longue durée. Il peut y avoir dans ce cas évolution vers le type supérieur, mais à défaut de cette influence, le communautaire qui sort de sa tradition et de son moule tombe dans la désorganisation, ainsi que nous l'avons constaté [1]). Le particulariste peut se désorganiser lui aussi, mais plus difficilement, puisque sa force est en lui-même et non dans l'appui du groupe.

Telles sont, en bref résumé, les origines et les caractères du particularisme. Nous avons maintenant à voir comment il s'est répandu en Occident et dans quelle mesure.

II. — EXPANSION DU PARTICULARISME

Un jour vint où toutes les bonnes places étant occupées sur la côte natale, les jeunes gens des fjords durent trouver ailleurs des terres à prendre. Ils avaient le pied assez marin pour ne pas craindre d'aller chercher fortune au loin, mais tout près d'eux, le rivage germanique les attirait. L'his-

[1]) Voir tome I, page 339.

toire a pu saisir la trace de leurs débuts dans ce nouveau milieu. Arrivés en petit nombre sur la côte basse et sablonneuse de la Mer du Nord, au pied de la Péninsule danoise, les émigrants norvégiens réussirent d'abord à se faire tolérer comme des hôtes, obtinrent des terres et s'y installèrent à leur manière, en petits paysans occupant chacun un domaine isolé et *plein*, c'est-à-dire suffisant à tous les besoins d'un ménage. Les Chérusques, qui occupaient les landes de cette région pauvre étaient clairsemés; de plus, ils cultivaient peu. Comme tous les Germains de vieille souche, ils vivaient de la culture rudimentaire exercée par les femmes et les esclaves, du produit de leur bétail, surtout de guerre et de pillage. Aussitôt que les immigrants norvégiens se sentirent assez forts, ils exigèrent des Chérusques de nouvelles terres, les refoulèrent ainsi peu à peu et, finalement, après les avoir soit totalement évincés, soit réduits à un véritable servage, ils se trouvèrent les seuls maîtres du pays entre les marais et le Rhin à l'Ouest, l'Ems et la Saale à l'Est, le Harz et la Sieg au Midi. Tacite les a vus et observés dans cette contrée, et il constate avec étonnement les différences profondes qui distinguaient ce peuple des nations germaniques avoisinantes. Au lieu d'être concentrés en villages, les Saxons vivaient répandus dans la campagne, menant une existence paisible et laborieuse, tandis que les autres Germains étaient toujours dans l'agitation et la lutte, ou bien dans les fêtes, les festins, l'oisiveté. La chasse constituait leur seule occupation, en outre de la guerre. Ces différences profondes entre des nations si voisines, que l'on croyait toutes purement germaniques, s'expliquent pleinement par l'évolution que nous avons esquissée plus haut; on ne les comprend pas sans cet éclaircissement.

Mais les Saxons se trouvaient en quelque sorte bloqués dans leur plaine au sol maigre. A l'Est, au delà de l'Elbe, ils rencontraient les Slaves. Ceux-ci avaient rapidement essaimé dans la plaine baltique, à peu près vidée par l'émigration en masse des tribus germaniques; or ces gens, qui différaient si profondément des Saxons par l'organisation familiale, étaient comme eux des cultivateurs renforcés, appro-

priant le sol sous la forme communautaire. Ils étaient donc fortement attachés au pays, et il eût fallu ou les exterminer ou les faire serfs. Si leurs terres avaient été riches et fertiles, les Saxons se seraient probablement portés de ce côté, mais ils étaient attirés de préférence vers les belles campagnes de la vallée du Rhin et de la Gaule. Or, vers l'époque où les Saxons commencèrent à se trouver à l'étroit dans leur lande, l'Empire romain se désagrégeait. On pouvait donc songer à venir prendre de vive force les bonnes terres monopolisées par les propriétaires gallo-romains ou par le fisc. Mais les Saxons étaient insuffisamment organisés pour cela. Ces paysans rudes et solides, avides de nouveaux domaines, pouvaient bien fournir des émigrants isolés, ou même des soldats braves et résistants, mais les chefs militaires expérimentés manquaient parmi cette démocratie rurale. C'est encore la Scandinavie qui lui fournit les chefs nécessaires pour grouper et conduire ses jeunes gens vers les pays occupés de l'Ouest. Les descendants des Odiniques installés dans la plaine suédoise, comme nous l'avons vu, avaient gardé leur physionomie d'urbains et de guerriers à formation communautaire. Les grandes familles constituaient des clans ou *trustes*, à la tête desquels des chefs réputés tentaient des expéditions aventureuses par terre et par mer. Les exploits des Vikings scandinaves sont assez connus pour que nous n'ayons pas à insister sur ce point. Rappelons seulement que les Normands d'une part, les Varègues d'autre part, sont sortis de cette pépinière d'aventuriers. Les chefs mérovingiens en sont également issus, mais ils ont recruté leurs hommes parmi les jeunes gens de la plaine saxonne et, leur fournissant avec la truste les cadres qui leur manquaient, ils les ont conduits à l'assaut de l'Empire. Ce mouvement a donné le type du Franc, dont les caractères ne sont pas moins frappants que ceux du type saxon.

En effet, on constate au premier coup d'œil des différences profondes entre les invasions organisées par les peuplades germaniques non transformées et celles des Francs. Les premières passent comme un tourbillon, vidant les pays d'où elles partent, dévastant ceux qu'elles traversent, exploitant

par l'esclavage et les exactions fiscales ceux où elles s'établissent. Tels sont les Visigoths, les Vandales, les Lombards, les Burgundes, etc. Avec les Francs, les choses vont tout autrement. Ils laissent leur pays d'origine fortement occupé, partent en troupe organisée militairement, non en cohue populaire. Ils ne vont pas chercher au loin des villes à piller, mais prennent au plus près des territoires cultivables pour s'y établir. On voit à quel point les procédés diffèrent et aussi le résultat.

L'invasion franque dans le pays trans-rhénan a pris naturellement un caractère autre que celui de l'occupation de la plaine saxonne. Cette occupation s'était faite peu à peu, de proche en proche, homme par homme pour ainsi dire, sur des terres inutilisées ou vidées par les Chérusques. En Gaule, les Francs arrivaient en troupe et s'installaient par la conquête dans une région fertile, habitée par une population agricole relativement dense, attachée au sol et disposée à se soumettre plutôt qu'à fuir. Aussi, sans rompre avec leur tendance, les Francs l'adaptèrent adroitement et avantageusement à la situation. A peine maîtres du pays, et pendant que leurs chefs scandinaves s'installaient dans les cités latines, suivant eux aussi leur tendance, les Francs se taillèrent en pleine campagne de vastes domaines, imposèrent le servage à la population, se donnant ainsi, du même coup, des terres et le personnel nécessaire pour les exploiter [1]. Remarquons bien ces trois faits, qui ont eu les conséquences sociales et économiques les plus grandes: 1° Les chefs scandinaves et leur truste, composée surtout de communautaires, restent des urbains et conservent leurs traditions; 2° les Francs constituent des domaines ruraux isolés et indépendants; 3° ils substituent le servage avec faculté de rachat à l'esclavage sans issue, pratiqué chez les patriarcaux. La Féodalité avec son régime de vie rurale, sa hiérarchie régulière et son esprit d'indépen-

[1]) Nous verrons plus loin que les origines du servage franc, avec son caractère provisoire et progressif, se retrouve dans la coutume séculaire des gens de la plaine saxonne et de la Norvège.

dance individuelle, est sortie du régime franc; quelques siècles plus tard, la formation communautaire, conservée dans les villes du Nord, et restée prédominante au sud de la Loire, a réagi pour détruire en partie l'œuvre des particularistes.

Nous venons de nommer la féodalité. Il est aujourd'hui de mode de la décrier et de la maudire en bloc, sans distinction comme sans examen. En réalité, il y a eu successivement deux féodalités. La première, qui a duré à peu près du Vme siècle au XIme, était avant tout un régime de patronage rural exercé par des propriétaires vivant sur leur domaine dans une fière indépendance, maintenant autour d'eux l'ordre et la paix, assurant aux populations paysannes une prospérité telle, que dans toute la région du nord la population se développa en nombre et en aisance de la manière la plus remarquable. Les serfs en profitèrent pour se racheter, c'est-à-dire pour payer en argent à leurs seigneurs l'équivalent des services et des corvées dont leurs tenures étaient grevées. Ainsi se forma une forte et nombreuse classe de petits propriétaires libres, qui avaient évolué socialement en adoptant les coutumes essentielles de leurs patrons. L'influence particulariste réussit à prédominer au nord de la Loire, ainsi que dans la moyenne Allemagne (Franconie), et de là rayonna au moins partiellement sur le midi de l'Europe, sans pouvoir cependant y acquérir une situation prépondérante. La formation communautaire conserva dans les contrées méridionales la première place, et nous avons vu qu'elle lui appartient encore [1]). Nous aurons bientôt l'occasion de constater qu'elle s'efforce actuellement de reconquérir son ancien domaine et de reprendre complète possession de l'Europe continentale.

Pendant que la première féodalité se développait en Gaule et en faisait la France, les Saxons passaient en Grande-Bretagne, entraînés comme toujours par des chefs scandinaves. Henri de Tourville a tracé un admirable tableau de ce mouvement d'émigration et de conquête. Il a montré avec une clarté saisissante comment les Saxons, trouvant dans l'île non pas des

[1]) Voir tome I, livre II, page 315 et suiv.

populations agricoles comme en Gaule, mais des peuplades celtes analogues aux Chérusques d'entre Ems et Elbe, les évincèrent de même, firent place nette et s'installèrent comme dans la plaine saxonne, c'est-à-dire non pas en féodaux, mais en paysans à petits domaines. Seulement, comme le sol était plus fertile, les paysans de Grande-Bretagne, plus aisés que ceux des landes baltiques, formèrent le noyau de cette puissante classe de moyens propriétaires, la *gentry* [1]) qui fit la principale force de la nation anglaise.

Tant que la féodalité a conservé son caractère de patronage agricole effectif et permanent, elle est restée indépendante et forte. Mais, à un moment donné, elle s'est laissée détourner de ce rôle social de premier ordre, pour devenir une classe militaire d'abord, puis une aristocratie de cours. A partir de ce moment, son rôle a diminué, tandis que celui de la royauté et de l'administration grandissait. En même temps, l'ascendant, autrefois assuré aux ruraux, passait aux villes. De cette façon, l'esprit communautaire revenait à la direction effective des affaires, en Allemagne aussi bien qu'en France, et de là sont venus les désordres et les reculs constatés par l'histoire de ces deux régions. En Angleterre au contraire, la *gentry*, suivant régulièrement sa voie, en dépit des tentatives despotiques de la royauté et de la conquête, absorbait et neutralisait peu à peu la féodalité militaire normande, contenait le pouvoir royal, repoussait les ingérences de la bureaucratie, assurait jusqu'à la fin du XVIIIme siècle la prédominance de la vie rurale sur la vie urbaine, prolongeait son essaimage agricole au delà de l'Atlantique et prenait l'essor que l'on sait. Nous retrouverons plus tard les péripéties notables de cette évolution compliquée. Pour le moment il nous suffira de constater que la supériorité et le progrès dans le travail et dans les institutions ont trouvé leur meilleur terrain précisément là où le particularisme a pénétré et où il a su se maintenir. Ailleurs, on a su imiter ses créations, mais toujours la copie a été imparfaite et le résultat faussé.

1) Voir ci-après la section consacrée à la Grande-Bretagne.

III. — ÉVOLUTION MODERNE DU TYPE PARTICULARISTE

L'action sociale du particularisme a été énergique et profonde. Elle a démontré l'originalité et la grandeur de cette formation nouvelle de la famille, qui a donné aux sociétés occidentales une direction si profondément différente de celle du type ancien. Cela est si vrai, que leur originalité et leur force ont décliné précisément à partir du moment où la réaction communautaire a commencé, en ramenant vers l'Occident les idées et les institutions du Midi et de l'Orient. Le fait est certain, les développements qui vont suivre en fourniront la preuve évidente. Cette constatation n'est ni sans intérêt ni sans utilité; pourtant, ce qui doit nous attirer davantage encore, c'est la question de savoir dans quel sens se poursuit actuellement l'évolution du particularisme.

Nous avons vu que le particularisme est né de la vie rurale et qu'il en a tiré sa plus grande force d'expansion, la base la plus sûre de l'indépendance, du développement de l'individu. Le vrai particulariste sent si bien cette vertu essentielle de la propriété rurale et de la culture, que tout en développant avec une puissance incomparable toutes les autres branches du travail, il ne néglige jamais ni la terre ni sa mise en valeur. En fait, les profits de l'industrie et du commerce servent le plus souvent de moyen d'action au particulariste, soit pour arriver directement à la possession du sol et à la culture, soit au moins pour pénétrer les terres neuves et y introduire la colonisation agricole; nous verrons cela en décrivant la situation présente de l'Angleterre, de ses colonies et des États-Unis. Mais le particularisme n'a pu limiter son effort à l'agriculture, car il eût ainsi borné trop étroitement ses éléments de progrès intellectuel et matériel, aussi bien que ses moyens d'expansion. Les gens de ce type ont donc abordé aussi les métiers industriels. L'énergie morale, l'esprit d'initiative, le désir de s'élever qu'ils tenaient de leur éducation leur ont donné dans ce domaine une maîtrise tout aussi prononcée que dans le métier agricole. Et qu'on ne s'y trompe pas, c'est bien au particularisme que cette

maîtrise certaine et permanente est due. En effet, on rencontre partout, même parmi les populations les plus communautaires, un certain nombre d'hommes qui montrent de l'énergie et même une initiative parfois fort développée. Ils le doivent à leur tempérament, à leur qualité personnelle, à des circonstances fortuites. Ces gens réussissent dans leur milieu, y jouent un rôle, s'enrichissent, s'élèvent. Mais ce sont là des faits sporadiques, de faible conséquence au point de vue de l'ensemble de la race, de son progrès général, de son avenir. Cela tient à ce que ces hommes exceptionnels ne font guère école. Ils ne suffisent pas pour établir et répandre tout un régime d'éducation. Leurs propres enfants même sont bien souvent dépourvus des qualités qui ont fait le succès du père, parce qu'on n'a pas pensé à les cultiver chez eux. Et ainsi la race suit sa pente traditionnelle, faute d'une élite assez nombreuse pour l'entraîner dans une voie nouvelle par une réforme de l'éducation familiale. Chez les particularistes, au contraire, il ne s'agit plus d'une rare élite due au hasard des aptitudes individuelles, mais d'une formation générale, fruit de l'éducation courante et, par conséquent, étendue et permanente. Cela ne veut pas dire, bien entendu, que tout particulariste est nécessairement un être supérieur. Mais en tout état de cause, un homme ordinaire, formé par cette éducation de la volonté, aura dans la pratique de la vie une supériorité certaine sur le communautaire ou le désorganisé de valeur moyenne. Et, insistons sur ce point car il est capital, cette supériorité se transmettra aux enfants par l'éducation; ce ne sera point un accident heureux, mais bien un régime normal et durable. Tout le secret de la force pénétrante et extensive du particularisme est là.

Avec ces indications, nous pouvons nous faire une idée générale du type particulariste actuel. Formé par une éducation familiale dont les procédés se transmettent de génération en génération, l'individu se montre essentiellement prêt à l'action personnelle, à l'initiative résolue et persévérante, au travail énergique et suivi en vue de développer sa situation, enfin à l'indépendance personnelle aussi étendue que possible.

Il conçoit bien l'association volontaire, et il sait en tirer parti, mais la communauté lui répugne comme une atteinte à son autonomie particulière et à son droit individuel. Voilà donc bien le type absolument opposé à celui que nous avons étudié en premier lieu. Aussi se prête-t-il à tout ce que l'autre repousse: le travail intense et compliqué, le progrès des méthodes, l'action isolée, entreprenante, l'établissement en simple ménage, les libertés publiques locales et générales. Insistons bien sur ce fait capital, la formation particulariste est absolument le contrepied de la formation communautaire; la première représente l'action et le progrès, la seconde, la torpeur et l'immobilité.

Après cela, il n'est pas bien difficile de se représenter dans son ensemble l'évolution des races particularistes. Nous avons vu comment elles ont transformé le monde antique en brisant les vieux moules patriarcaux: despotisme familial et politique, esclavage. En même temps elles développaient le travail dans ses diverses branches: culture, fabrication, commerce, en y introduisant l'initiative et le progrès. La période moderne a été caractérisée surtout par deux faits: d'abord l'expansion puissante du type vers des terres nouvelles, où, par la colonisation agricole pratiquée à la mode saxonne, il a fondé des groupes d'une vitalité extraordinaire; ensuite, le développement non moins extraordinaire des méthodes, aussi bien dans la culture que dans la fabrication. Grâce à leur aptitude au progrès, les peuples particularistes ont acquis par l'influence combinée de ces deux faits une situation prédominante dans le monde, bien que par le nombre ils soient de beaucoup inférieurs à l'immense foule des communautaires. L'évolution des premiers les a donc portés à jouer le rôle d'une élite humaine, qui grossit sans cesse et tend à prendre effectivement en mains la direction du travail sur toute la surface du globe, en dépit des résistances et des réactions. Ce mouvement est loin encore de son achèvement, mais il se continue jour par jour sous nos yeux, bien aveugle est qui ne le distingue pas. On peut donc dire que l'ensemble des populations particularistes joue toujours, par rapport aux autres, le rôle du petit groupe saxon d'autrefois

en présence des peuplades et des nations communautaires ou désorganisées de la Germanie, de la Gaule et de la Grande-Bretagne. Avec un effectif bien plus considérable, des moyens beaucoup plus puissants, elles exercent sous les formes modernes une action infiniment plus étendue, mais toujours identique en soi, qui consiste à diriger et à exploiter. Mais les particularistes ne dirigent ni n'exploitent par les procédés des communautaires. Ceux-ci donnent à leur direction le caractère d'une oppression administrative, et à leur exploitation celui d'une extorsion fiscale souvent sans compensation. Les particularistes dirigent avec mesure et habileté, autant que possible avec le concours des administrés eux-mêmes; ils exploitent par le travail, et leur succès profite aux dirigés comme à eux-mêmes. Ici encore l'opposition est formelle et complète. Toutefois, nous demandons au lecteur de ne point exagérer notre pensée. Les particularistes sont des hommes, et la supériorité évidente, certaine, de leur formation ne les met point au-dessus de l'erreur; de plus, on rencontre parmi eux bien des individus déviés, ou corrompus, ou même sortis d'une autre formation et qui, sous un vernis extérieur, ont conservé les idées et les tendances communautaires. Mais il n'en est pas moins prouvé par les faits les plus évidents que la marche générale des choses est bien orientée dans le sens que nous venons de dire. D'ailleurs, la suite de cet ouvrage en fournira des témoignages nombreux et précis.

La formation particulariste n'est exclusive en aucun pays. Partout elle se mélange, dans une proportion variable, à des éléments communautaires ou désorganisés. Dans certains États, ces éléments ne constituent qu'une minorité trop faible pour exercer sans conteste une action directrice sur l'évolution de la race. Ailleurs, au contraire, leur proportion est telle, que leur influence devient décisive et agit puissamment sur la situation. C'est ce qui nous a amené à diviser le sujet en deux parties, la première étant consacrée aux nations dont la formation est mixte, et la seconde à celles qui sont soumises à l'inspiration prépondérante du particularisme. Ce sont de beaucoup les moins nombreuses, mais aussi les plus puissantes par la force du travail, régulateur éminent, irrésistible, de la grandeur humaine.

LIVRE PREMIER

LES RACES MIXTES DE L'OCCIDENT

SECTION I.

PAYS EN VOIE DE DÉSORGANISATION

CHAPITRE PREMIER

LA SUISSE

Le pays et le climat. — La race, ses origines et l'influence féodale. — Le peuple suisse actuel, ses subdivisions et ses tendances. — Le travail : la culture herbagère et les industries qui en dérivent. — La grande industrie. — La politique sociale et économique. — La vie publique dans le Canton et la Confédération.

I.— LE PAYS, LE CLIMAT, LES PRODUCTIONS

Parmi les pays à formation mixte, la Suisse est celui qui a gardé le plus profondément l'empreinte communautaire, et cela par l'effet de sa position géographique. En effet, par son altitude au-dessus du niveau des mers, ce pays se trouve placé sous un climat froid et humide et doté d'un sol tourmenté, fait surtout de pentes raides et de ravins étroits, coupé de rochers abrupts, de glaciers, de pics et de lacs. L'hiver y dure de cinq à neuf mois, selon la hauteur, et, si les journées d'été sont chaudes, les nuits restent toujours fraîches, apportant au printemps des gelées très tardives, qui réapparaissent tôt en automne. Ceci n'est pas favorable à une production végétale variée. En outre, le quart de la superficie du territoire est totalement improductif, et, sur le reste, une bonne partie, dont le niveau dépasse 1.000 mètres, ne produit le plus souvent qu'une herbe fine et courte, très appréciée du bétail, mais peu abondante.

Au-dessous et jusqu'à l'altitude de 500 mètres environ, la température permet de cultiver les céréales et la pomme de terre, ainsi que certains fruits; mais c'est encore la prairie naturelle qui réussit le mieux. Plus bas encore, le blé, les racines, les légumes et même la vigne prennent une large place, mais non la première. Cette région inférieure n'est d'ailleurs représentée que par d'étroites bandes de terrains situées dans la partie inférieure des vallées principales. On voit qu'il s'agit bien là d'un milieu très rebelle à la transformation et naturellement destiné à une stabilité du travail, qui commande celle de la race. Aussi le mouvement est-il venu du dehors, et il n'a pu entraîner que partiellement cette population, liée par l'intransformabilité de la portion la plus considérable de son sol.

Pour se faire une idée générale du pays suisse, il faut prendre comme centre le haut massif du Gothard. De là partent, comme les rayons d'une roue, les profondes vallées creusées dans des directions opposées par le Rhin, l'Aar, la Reuss, le Rhône et le Tessin. Entre ces cinq fossés, étroits et sinueux, se creusent une foule de vallées secondaires, parcourues par des torrents. Çà et là, les monts s'élargissent en forme de cirque, enserrant des lacs. A l'Ouest, un étroit plateau, très accidenté, marque la base du massif alpin, et le profond fossé formé par le cours inférieur de l'Aar le sépare des plissements parallèles du Jura. Cette région si tourmentée présente une grande variété, non seulement par l'aspect pittoresque du paysage, tour à tour grandiose ou gracieux, nu ou verdoyant, mais encore par la diversité des expositions, des climats locaux, des productions et des influences naturelles sur la vie sociale.

La superficie totale du territoire est de 41.300 kilomètres carrés; c'est donc un des plus étroits de l'Europe. La population est loin de se répartir également sur le pays; les hautes terres inhabitables la refoulent vers la périphérie. Déjà quelques villages se montrent entre 800 et 1.200 mètres, selon l'exposition; mais c'est surtout au-dessous de 600 mètres que les agglomérations se pressent. Il n'existe qu'une seule ville un peu importante au-dessus de ce niveau: Chaux-de-

Fonds, et elle le doit à l'industrie horlogère, dont elle est devenue le centre principal. En 1905, près de trois millions et demi d'habitants se pressaient ainsi sur une surface qui ne dépasse probablement pas 30.000 kilomètres carrés. En dix ans, elle s'est accrue de plus de 250.000 âmes. Si la France avait proportionnellement une population équivalente elle contiendrait 49 millions d'habitants au moins.

II. — LES ORIGINES DE LA RACE

Les origines du peuple suisse sont assez compliquées. Il semble bien qu'un rameau de la race berbère, venue par l'Espagne, ou peut-être même par l'Italie, en a occupé toutes les parties basses bien avant notre ère; cette population primitive fut dispersée, détruite, ou asservie, par l'invasion celte, qui arriva par la vallée du Danube à l'aurore des temps historiques, et se répandit dans la vaste région forestière que formaient alors le centre et l'occident de l'Europe. Au dernier siècle de l'antiquité, les Celtes occupaient, au nombre de trois cent mille environ, toute la partie centrale et méridionale de la Suisse actuelle; mais ils se sentaient comprimés entre les Germains, qui tendaient à se répandre sur la rive gauche du Rhin, et les Romains, dont les légions cernaient l'Helvétie par l'Est, le Sud et l'Ouest. Environ soixante ans avant Jésus-Christ, les Helvètes tentèrent d'échapper à ce cercle de fer par une émigration en masse. Brûlant tout derrière eux, ils s'avancèrent comme un torrent vers les plaines du Sud-Ouest, dont sans doute les chefs avaient entendu vanter le sol fertile et le doux climat. Mais Jules César les guettait; il les atteignit près d'Autun, leur livra une rude et sanglante bataille et refoula les débris de cette foule vers ses anciennes demeures, qu'il fallut rebâtir. La domination romaine s'installa dans le pays avec les vaincus et traça une route jalonnée de villes fortes, qui, du pied du Saint-Bernard, suivait la vallée du Rhône, puis longeait la base du Jura et arrivait jusqu'au Rhin[1]. C'est ainsi que la civilisation et

[1] Une autre route suivait à l'Est les passes de la Rhétie (Grisons) pour gagner le haut Danube.

la culture s'installèrent parmi les Helvètes à peu près en même temps que chez les Celtes gaulois, leur imposant une vie plus régulière et plus calme. Jusque-là, ils avaient mené une existence à la fois oisive et agitée. Divisés en peuplades multiples, ils habitaient des bourgs, pompeusement appelés villes par les historiens, mais qui n'étaient que des amas de huttes entourées d'une palissade, et des villages dispersés dans les clairières des forêts. Ils vivaient en grande partie de leur bétail, de chasse et de pêche, d'un peu de culture faite par les femmes et par quelques esclaves. Les hommes passaient leur temps à chasser, à festoyer, à s'exercer au maniement des armes et à se battre de tribu à tribu. C'étaient des communautaires en pleine voie de désorganisation, dominés par l'esprit de clan, peu attachés au sol qu'ils laissaient presque totalement à la pâture et à la forêt, peu aptes au travail persévérant. Les Romains en plièrent une partie à la culture sur leurs villas des rives du Léman et des autres lacs de la région basse, mais un bon nombre se réfugièrent dans les montagnes pour échapper à cette pression. Une partie du pays resta donc fruste et inculte, tout en subissant quelque peu l'influence de la civilisation toute voisine.

La domination latine dura quatre siècles; puis, profitant de la décomposition de l'Empire, les Alamans et les Burgundes, pressés par leurs voisins, franchirent le Rhin, ravagèrent l'Helvétie et s'y établirent. Les premiers occupèrent surtout la partie orientale et centrale du pays, tandis que les seconds se répandaient dans le Jura et sur son revers occidental, qui reçut plus tard le nom de Bourgogne. Les Celto-Latins gardèrent la portion Sud. Ces Germains n'apportaient du reste à l'Helvétie aucun élément social nouveau. Du même type que les Celtes, ils n'avaient progressé que bien peu depuis l'arrivée des Romains sur les rives du Rhin, et, après avoir ruiné la civilisation latine dans l'Helvétie, ils se bornèrent à la recouvrir de leur guerrière barbarie. Mais, un siècle et demi plus tard environ, une nouvelle et dernière invasion apparut. Les Francs s'emparèrent d'une partie de la région et y établirent leur régime social et politique. Ils créèrent des domaines ruraux, où la

population asservie fut pliée à un travail régulier, au moins dans les parties les plus accessibles et les moins froides. C'est ainsi que le particularisme fut installé dans la Suisse orientale, où il travailla obscurément, mais avec suite, au défrichement et à la mise en valeur des terres. Les propriétaires francs furent imités en cela par des moines chrétiens, qui fondèrent des monastères dans les parties les plus reculées, au fond des forêts et souvent en pleine montagne; bientôt ces couvents devinrent des foyers de culture intellectuelle, le noyau de centres urbains qui relevèrent, dans des conditions nouvelles, la civilisation éclipsée sous la barbarie germanique. Cette immigration de qualité supérieure resta localisée dans le Nord-Est; si elle pénétra dans le reste de la contrée, ce fut seulement sous une forme sporadique et disséminée. Cependant la Suisse semblait destinée à se développer sous l'influence prépondérante et décisive de la formation particulariste. Mais cette influence fut dans la suite singulièrement affaiblie, là comme en France et en Allemagne, par l'action contraire du pouvoir politique. A diverses reprises, la féodalité suisse a été dominée par de puissantes maisons qui prétendaient établir leur souveraineté sur tout le pays. Il y eut un moment des rois d'Allemanie, qui tenaient la Bourgogne et une partie de la Suisse; ensuite, la puissante maison de Zaehringen se tailla dans la partie orientale, entre l'Aar et le Rhin, une principauté importante. Enfin, la maison de Habsburg, originaire de l'Argovie, voulut aussi rattacher à son domaine immédiat la plus grande partie du territoire situé entre les Alpes et le Jura. Ces tentatives rencontraient naturellement une vive opposition chez la noblesse d'origine franque, si jalouse de son indépendance. Mais, d'une part, cette noblesse fut entraînée dans le mouvement général de la féodalité, se militarisa et se corrompit. Ruinée par la guerre, le désordre et la prodigalité, elle perdit en grande partie sa force de résistance. D'autre part, un élément nouveau venait se placer entre les deux pouvoirs en lutte. Les villes, encore bien petites, mais en voie de prospérer par le commerce, achetaient à leurs seigneurs une certaine indépendance. Les prétendants à la souveraineté en firent des points

d'appui contre la noblesse rurale et favorisèrent leur développement matériel et politique. Plusieurs d'entre elles, devenues villes libres, profitèrent des luttes ouvertes entre les princes d'Allemagne et de l'affaiblissement de la noblesse, pour s'emparer du pays qui formait leurs alentours, devenant ainsi de véritables petits États oligarchiques. En même temps, quelques clans montagnards du centre, las de la stupide tyrannie des baillis ou gouverneurs que leur envoyait leur souverain, l'archiduc d'Autriche, se révoltaient contre cette autorité malveillante et avide, formant de leur côté de petites républiques rurales. Tel fut le mouvement qui, au XIII[me] siècle, donna naissance aux premiers cantons, et un danger commun les amena tout naturellement à se liguer pour se défendre ensemble contre des ennemis puissants. Ils réussirent à se maintenir; mais quand, en 1648, leur indépendance fut officiellement et définitivement reconnue, la situation sociale de la race se trouvait sensiblement modifiée.

L'action de la féodalité franque s'était fait sentir, nous l'avons dit, principalement dans la région orientale du pays, spécialement dans les parties les plus fertiles. Les conquérants avaient pu constituer là des domaines agricoles pleins, sur lesquels les Alamans asservis évoluèrent vers la liberté, ici comme partout où le vrai régime féodal, issu des coutumes saxonnes, réussit à prédominer. Celui-ci ne se bornait pas à exploiter indéfiniment le vilain, mais lui permettait de se racheter en lui donnant la paix et la sécurité nécessaires pour préparer et achever cette évolution sociale de si haute importance. De là sortit une forte race de paysans propriétaires, qui tenaient solidement les meilleures terres. Elle profita du déclin de la noblesse pour se développer en nombre et en influence. Les féodaux suisses, en effet, imitant l'exemple de leurs voisins de France et d'Allemagne, abandonnaient peu à peu la direction du travail pour prendre part aux expéditions lointaines, ou s'en aller briller dans les cours des ducs, des princes, dont ils étaient entourés, ou dans celle du chef du Saint-Empire lui-même. Pendant ce temps, la classe des propriétaires roturiers s'emparait de la direction effective du pays. Ceux des enfants qui étaient exclus de

l'héritage foncier par la pratique générale de la transmission intégrale, se groupaient dans les villes et y formaient une bourgeoisie artisane ou commerciale. Cette bourgeoisie urbaine prospéra, tant par le fait des progrès de l'aisance dans les campagnes environnantes que par l'effet du transit entre l'Italie et les pays de l'Ouest, transit que les fréquentes guerres dont l'Allemagne fut le théâtre détournèrent souvent par la Suisse. Tout cela fit le succès des villes et leur facilita non seulement l'obtention de la liberté, mais encore la conquête des pays voisins, parfois au moyen de soldats mercenaires engagés parmi les montagnards [1]). Ces conquêtes furent, pour la bourgeoisie des villes, une cause d'enrichissement, mais aussi de déchéance sociale. En effet, au lieu de s'agréger sur un pied d'égalité les campagnes acquises à leur autorité, les villes en firent des territoires sujets et les exploitèrent par les fonctions publiques et par l'impôt. Les populations soumises laissèrent faire, tant que les exactions ne furent pas trop criantes et tant que leurs franchises communales demeurèrent respectées; mais elles surent fort bien s'unir et prendre les armes en cas d'abus excessifs. Quoi qu'il en soit, la bourgeoisie urbaine tourna peu à peu à l'oligarchie nobiliaire, s'ankylosa dans son rôle politique et fiscal, perdit la direction du travail, et ne fut plus alors qu'une classe à tendance communautaire, oppressive et inutile, dont la situation artificielle s'écroula tout d'une pièce à la fin du XVIIIme siècle. Des essais de restauration partielle, tentés après 1814, ne furent pas de longue durée. Les oligarchies orgueilleuses, qui jadis se faisaient appeler Seigneuries et Excellences, corrompues ou détournées des carrières utiles par le privilège politique, perdirent presque toute influence. Tombées dans une oisiveté boudeuse qu'elles croyaient justifiée par leurs prétentions aristocratiques, les anciennes familles bourgeoises, privées des avantages du pouvoir se sont rapidement

[1]) On sait que les montagnes suisses ont longtemps fourni aux États militaires voisins des régiments entiers, où des milliers d'hommes faisaient carrière, dans tous les grades. C'était alors le débouché principal de l'émigration suisse.

appauvries. Aussi, commencent-elles à sortir de leur isolement et à lancer leurs fils dans les carrières productives, mais surtout dans les professions libérales.

Pendant ce temps les familles paysannes de la Suisse orientale et centrale maintenaient leur situation et leur aisance, à la faveur des longues périodes de paix dont elles ont joui, tandis que les pays voisins étaient ravagés périodiquement par des guerres dévastatrices. Ces familles constituent encore le fonds solide de la population, et leur influence sur la vie nationale est considérable. C'est cette classe rurale qui, dans une très large mesure, donne le ton et imprime son cachet de simplicité un peu rude à la nation entière. La fabrication est encore trop peu urbaine, et les villes sont trop petites [1]) pour contrebalancer efficacement cette influence rustique. Toutefois la bourgeoisie rurale, originairement formée à l'école du particularisme, n'en a guère conservé l'empreinte. L'influence du milieu, où la prairie naturelle et par conséquent l'élevage ont toujours joué un rôle considérable, a donné à la race un caractère mixte très marqué. Par son esprit d'indépendance, son attachement à la terre, sa ténacité, son aptitude à la colonisation agricole, le paysan du centre et de l'est a gardé la trace de la formation franque. Mais la culture herbagère lui a conservé la lourdeur, la lenteur de conception, l'esprit de routine, l'éloignement pour le labeur pénible. Cette tendance s'est même accentuée au cours du dernier siècle, nous verrons bientôt pourquoi.

Mais les parties basses de la Suisse orientale ne sont pas tout le pays, et nous devons caractériser aussi l'évolution des gens des hautes terres et de ceux des cantons romands. Les premiers, qu'ils fussent Alamans, Burgundes ou Celtes d'origine, n'ont guère été touchés par l'action particulariste des Francs, qui recherchaient peu ces hauteurs froides, couvertes de pâtis et de forêts, où la culture se montrait fort ingrate. Les populations y restèrent groupées en petites communautés, qui n'appropriaient que de faibles portions du sol,

[1]) Six villes seulement atteignent ou dépassent le chiffre de 50.000 âmes, encore leur population est-elle, en grande partie, étrangère.

les plus basses, afin d'y recueillir de maigres récoltes et surtout du foin pour l'hiver. Le reste du terroir demeurait à l'état de propriété commune, appartenant à la collectivité des habitants originaires de l'endroit. Ceux-ci étaient constitués en bourgeoisies ou associations qui se confondaient à l'origine avec la commune municipale. Comme les ressources de l'élevage et de la culture n'arrivaient pas le plus souvent à nourrir ces populations, elles y ajoutaient celles d'une industrie ménagère accessoire, comme la boissellerie, la menuiserie et, plus tard, d'autres encore, plus compliquées, comme l'horlogerie. Nous sommes donc là dans un milieu pleinement communautaire, qui a profité pourtant de deux éléments de progrès. Autrefois, de puissantes abbayes, fondées par des moines saxons, y ont apporté une influence morale et des méthodes de travail perfectionnées. Plus tard, le développement des industries compliquées a agi à son tour pour pousser la race en avant, sans pouvoir la dégager totalement de l'influence souveraine du milieu. Sous l'action de ces diverses circonstances, les populations de la montagne sont arrivées à former des communautés réduites, très analogues à celles qui ont été observées chez les Basques pyrénéens[1]. Les familles de ce type se distinguent par la persistance de la coutume de la transmission intégrale, qui conserve de la façon la plus stable les petits domaines paysans. L'éducation des enfants est saine et forte, mais plutôt autoritaire, en sorte qu'elle ne développe pas à un degré éminent les qualités personnelles d'initiative et d'énergie si nécessaires à notre époque. Ceux des enfants qui sont évincés de l'héritage doivent pour la plupart aller chercher fortune au dehors, avec l'appui de la famille, car l'héritier du bien paternel a tout intérêt à voir ses frères et sœurs réussir; en effet, en cas d'échec ils retombent à sa charge. Cette situation explique le mouvement considérable d'émigration sérieuse et solide que fournit ce petit pays. Dans la Suisse

[1]) Voir dans les *Ouvriers européens* la monographie de la famille Mélouga, tome IV, page 445, et dans la *Science Sociale* le travail de M. Fernand BUTEL, sur la *Vallée d'Ossau.*

occidentale cette organisation tend à s'ébranler sous l'influence du droit français, qui y a propagé la pratique du partage égal. Aussi est-ce dans les cantons romands que la désorganisation sociale a fait les progrès les plus marqués. L'observation en montre la trace déjà sensible dans les institutions locales qui sont moins libres, et surtout dans les mœurs, qui sont plus relâchées.

La Suisse sud-occidentale se distingue elle aussi par certains détails de sa situation naturelle, autant que par les circonstances de son évolution historique. Le climat des basses vallées permet la culture des céréales, de la vigne, des légumes et du tabac. Aussi la population s'est-elle subdivisée en variétés nettement tranchées. Certains groupes de la montagne sont restés de purs pasteurs communautaires, lents, lourds, indolents et routiniers. Plus bas, la culture se combine déjà avec le pâturage; le paysan, plus actif et plus pratique, plus avisé et plus développé, parce que son travail est plus compliqué, s'est dégagé de la communauté proprement dite, mais il en garde encore l'esprit; c'est un désorganisé dominé par le clan, friand d'autorité et passionné pour la politique. Au fond des vallées, la culture devient décidément prépondérante, et la vigne apparaît. Le type précédent s'accentue encore en prenant la physionomie du vigneron, alerte, gai, bon enfant, mais léger, changeant, peu porté aux grandes et laborieuses entreprises, incliné plutôt vers le commerce, la banque, les carrières libérales et les fonctions publiques. Le particularisme n'a guère touché cette région, qui fût longtemps gouvernée par des évêques, puis tomba sous le gouvernement successif des ducs de Savoie et des bourgeois de Berne, également exigeants et despotiques.

On voit par ce rapide exposé que ce pays si petit offre cependant une bigarrure fort complexe et fort curieuse. Elle est le résultat de la superposition des races, combinée avec la diversité des conditions du milieu. Les circonstances économiques modernes, tout en modifiant certains détails, en atténuant certaines formes, n'ont nullement supprimé les différences, parce qu'elles tiennent à l'intransformabilité absolue d'une grande partie du territoire.

Examinons maintenant la situation actuelle de la nation suisse.

III. — LA SUISSE ACTUELLE, LE TRAVAIL

Si le peuple suisse était resté exclusivement agricole, il n'aurait pu prendre sur son territoire montagneux et ingrat le développement remarquable que nous avons dit. Mais, grâce peut-être au ferment particulariste introduit dans l'éducation fondamentale d'une partie de la race, grâce aussi à l'aiguillon de la nécessité qui se fait sentir dans certaines régions, enfin avec le concours d'une immigration étrangère très nombreuse, l'industrie a pris dans le pays, nous le verrons bientôt, une place fort importante. Néanmoins, c'est encore l'exploitation du sol qui tient le premier rang au point de vue du nombre des entreprises, comme de la quantité des gens qui en tirent leur subsistance. En 1905, on a recensé dans toute la Suisse environ 250.000 exploitations agricoles, et un peu plus de 240.000 entreprises industrielles ou commerciales, y compris les métiers usuels.

Nous savons déjà que la culture se présente ici sous un aspect particulier. Dans un pays où la température moyenne des cantons les plus favorisés ne dépasse guère + 10 degrés C., la production ne peut être ni bien variée ni très abondante. Aussi l'élevage, spécialement celui de la vache laitière, l'emporte-t-il de beaucoup sur tout le reste. A côté des vastes pâturages de montagne et des prairies naturelles, dont la permanente verdure donne au paysage d'été un charme si particulier, on fait beaucoup de prairies artificielles et de racines pour le bétail. Ainsi, le canton de Zurich ne cultive guère en céréales et en pommes de terre que 20.000 hectares de son territoire, tandis que les prés fauchés et les prairies artificielles occupent près de 80.000 hectares, non compris les pâturages. Le canton de Berne, le plus vaste de tous, laboure environ 70.000 hectares de terre, mais utilise par l'herbe plus de 170.000 hectares. Vaud, canton méridional, qui consacre 15.000 hectares aux cultures et 6.500 à la vigne, en laisse 30.000 aux fourrages. Sur les 2.200.000 hectares de terres exploitables dans toute la Suisse (forêts et

vignes exceptées), il est probable que l'herbe occupe au moins les deux tiers. En outre, les bois couvrent environ 856.000 hectares et les vignes à peu près 30.000. Enfin, il est des cantons, comme ceux d'Uri, du Valais, de Glaris, du Tessin, où la proportion des terrains improductifs dépasse le tiers de la superficie et parfois même la moitié. Le vaste canton de Berne perd ainsi plus d'un cinquième de sa surface. Il est vrai que les Suisses ont trouvé un moyen fructueux de tirer parti de leurs belles et blanches solitudes; l'industrie hôtelière obtient bon an mal an 200 millions de francs du passage des visiteurs étrangers. Si les montagnes s'abaissaient tout à coup pour se transformer en terres de labour de première qualité, ce serait pour le pays une bien grosse perte à tous les points de vue.

Le caractère général de la culture suisse est donc bien tranché. Elle est herbagère avant tout et produit principalement du lait, dont la majeure partie est transformée en fromage de pâte dure universellement connu sous le nom beaucoup trop restrictif de gruyère [1]). Le pays en consomme une quantité considérable et en exporte environ 25 millions de kilogrammes, ainsi que 35 à 40 millions de kilogrammes de lait, dont la plus grande partie sort sous la forme de conserves. En outre, le pays vend au dehors un certain nombre de vaches laitières, car ses races sont réputées.

Cette situation agricole influe toujours sur le type social. D'abord, la propriété commune subsiste dans toutes les régions hautes et même sur le plateau qui enveloppe le pied des Alpes. Nous avons vu comment l'influence du lieu a amené partout les populations montagnardes à constituer une double communauté: celle de la famille et celle de la commune. La petite communauté familiale possède sa maison et quelques parcelles de terre labourable ou de prés à faucher, donnant les provisions d'hiver. La commune conserve les pâtures et les bois, dont elle dispose en faveur des usagers en proportion de leurs besoins. Ainsi, celui qui se trouve en état

[1]) La Gruyère n'est qu'un district du canton de Fribourg, et elle ne produit qu'une petite partie du fromage suisse.

de nourrir une vache à l'étable en hiver reçoit certains droits de pâturage; s'il garde en outre un cheval, il est pourvu en proportion, et ainsi de suite. De plus on prélève sur le fonds commun les ressources nécessaires pour soutenir les veuves, les orphelins, les pauvres. Parfois même la commune se trouve en état de faire à ses membres des avances en argent. C'est donc un organisme tutélaire, bien adapté aux besoins d'une population peu nombreuse, vivant dans une quiétude simple et fruste, mais stagnante.

Ce régime, qui fut celui de la Suisse presque entière, n'est plus intact. Il existe bien encore dans certains cantons, où la culture herbagère n'a pour ainsi dire pas de contrepoids [1]). Dans la Suisse méridionale, où la vigne et l'industrie ont formé des groupes de cultivateurs très différents, moins stables, ou même tout à fait désorganisés, la situation privilégiée des bourgeois à côté des autres habitants a paru si exorbitante, que les bourgeoisies ont été ou bien en partie dépossédées, ou bien même totalement supprimées au profit des communes municipales. Celles-ci n'étant que des organisations administratives, et non des associations de propriétaires, ne jouent plus le rôle de patronage que nous résumions tout à l'heure; elles se bornent à louer leurs pâtis et à vendre le produit de leurs bois au profit de la caisse locale, ce qui allège d'autant l'impôt. Ailleurs, l'afflux des nouveaux habitants à côté des anciennes familles bourgeoises a également conduit à la création d'une commune municipale, près de laquelle la bourgeoisie n'est plus qu'une association de bien public. Ses membres jouissent de certains avantages: prestations en nature, dotations aux veuves, aux orphelins, aux indigents, aux vieillards, aux malades et infirmes, mais les conseils de bourgeoisie, souvent dépositaires de biens considérables, se sentent dans l'obligation morale d'en faire profiter aussi les habitants non bourgeois; ils contribuent au soulagement des pauvres, à l'embellissement des villes, aux travaux d'utilité

[1]) Voir dans la *Science Sociale*, année 1886, une excellente monographie du Jura bernois, due à M. Robert Pinot, et dans l'année 1901, une étude aussi très bonne de M. L. Courthion sur le Valais.

publique, aux œuvres d'intérêt général, maintenant ainsi par d'habiles concessions une institution qui, dans beaucoup de cas, n'a plus sa raison d'être primitive. Cette rupture de la communauté, soit dans la commune, soit dans la famille, a pour résultat cette désorganisation déjà signalée plus haut. Les progrès de l'industrie et le développement des villes l'accentueront inévitablement. Ce mouvement profitera surtout, en Suisse comme ailleurs, à la constitution d'une nouvelle communauté: celle de l'État, qui est basée sur la politique et la bureaucratie. Nous reviendrons sur ce point tout à l'heure.

Considérons maintenant la situation actuelle de la culture au point de vue purement économique. Après ce que nous venons de dire, il est aisé de prévoir que l'agriculture suisse, si spécialisée, ne peut suffire aux besoins d'une population très condensée. On importe donc une forte quantité de denrées alimentaires: viande de boucherie, œufs, vins, volailles, poissons, etc. C'est là une nécessité impérieuse; réduite à ses seules ressources, la Suisse ne pourrait nourrir sa population, et, même avec une importation libre, le prix de la vie est relativement élevé si l'on ne se contente pas des denrées les plus ordinaires et des articles les plus communs. Ainsi, l'agriculture suisse est favorisée pour une spécialité, celle de l'élevage, qui n'a guère à craindre la concurrence du dehors. De même la quantité limitée de vins qu'elle produit trouve sur place un débouché avantageux comme boisson de choix, en sorte que les vins étrangers ne nuisent guère à la production locale. Mais pour tout le reste, il faut logiquement ou bien sacrifier la majorité de la population aux paysans, ou bien abandonner ceux-ci à la concurrence du dehors. Nous verrons bientôt à quel parti on s'est arrêté. Auparavant, nous devons indiquer brièvement la situation de l'industrie.

IV. — LA GRANDE INDUSTRIE

Le pays suisse n'est pas très favorable à l'installation et au succès de la grande industrie. Ses montagnes n'ont que peu de minéraux utilisables et point de charbon; son sol ne

produit pas beaucoup de matières premières; la population n'offre qu'un marché limité en étendue et en aisance; il n'a point de débouchés maritimes, et aucun cours d'eau navigable ne le relie à l'Océan par un chenal court et profond. On y trouve, il est vrai, de nombreuses chutes d'eau, susceptibles de fournir de la force à bon marché; mais d'autres peuples, mieux pourvus en combustible, habitant des régions mieux situées, possèdent aussi des torrents utilisables. Cependant la Suisse a une industrie assez active pour entrer en compétition avec les usines des grandes nations industrielles et pour leur causer des inquiétudes. Cette remarquable aptitude résulte de deux causes. La première réside, croyons-nous, dans la formation particulariste donnée autrefois à une partie de la population et qui, si elle a été atténuée par les circonstances, n'a pu s'effacer entièrement. C'est de ce fonds solide que sortent la plupart des grands patrons suisses. En outre, un nombre important d'entrepreneurs étrangers se joignent à eux. En second lieu, la fabrication a été développée par la pauvreté même du milieu. De tout temps les montagnards ont dû, pour compléter leurs ressources, ajouter à l'élevage et à leurs maigres cultures une fabrication accessoire, permettant d'utiliser les longs hivers et de faire un peu d'argent. La boissellerie, la vannerie, la poterie sont, à côté des industries agricoles, des fabrications très anciennement pratiquées. Plus tard on y ajouta la sculpture sur bois, l'horlogerie, les boîtes à musique, les jouets, les allumettes.

Pendant bien longtemps, les Suisses ont ainsi fabriqué à la main et à titre accessoire des articles dont le prix rendait difficile toute concurrence. Il sortit ensuite de ces ateliers ruraux une élite d'ouvriers spécialistes, dont la production, groupée par le système de la fabrique collective[1]), acquit une grande réputation. Aujourd'hui, ce régime subsiste encore;

[1]) Nous avons caractérisé dans notre tome I le fonctionnement et le rôle social de la fabrique collective, qui forme transition entre la fabrication ménagère et le grand atelier. Elle développe la spécialisation de l'ouvrier et perfectionne la fabrication, tout en laissant les gens appuyés sur le domaine rural.

mais pour l'horlogerie, qui a pris dans le Jura tant d'importance, il est en pleine évolution vers le type du grand atelier à production mécanique rapide et économique. Cela était devenu nécessaire pour conserver la clientèle étrangère en face de la compétition américaine.

Dans la Suisse orientale, les industries accessoires étaient surtout celles du filage et du tissage de la laine, du chanvre, du lin, puis du coton. Elles ont suivi une marche analogue à celle de l'horlogerie, mais se sont transformées plus vite parce que la concurrence s'est fait sentir aussi plus tôt. D'importantes usines, outillées souvent avec des machines anglaises, ou allemandes depuis quelques années, réussissent à lutter sur beaucoup de marchés avec les cotonnades anglaises ou allemandes. Il en est de même pour les soieries; les Suisses, qui dirigent en grande partie la filature et le tissage de la soie dans la haute Italie, ont importé chez eux cette belle branche industrielle, à laquelle ils ont donné une activité très remarquable, principalement pour les qualités ordinaires et les tissus mélangés; l'exportation, que la douane estime à environ 170 millions de francs, atteint ou dépasse probablement 200 millions. Ce commerce se heurte à la rude compétition de la production étrangère, qui prétend à la fois concurrencer la fabrication suisse et se protéger contre elle. La broderie mécanique, localisée à Saint-Gall, s'est acquis une véritable réputation. Mais ce qui mérite particulièrement d'être admiré, c'est le vigoureux essor donné à la construction mécanique et à l'industrie chimique dans un pays qui ne dispose en aucune façon des matières premières nécessaires. Les ateliers de la région de Zurich fournissent des machines à vapeur, des appareils électriques, des machines-outils très estimées, et il existe en outre quelques usines prospères, célèbres même, dans les autres régions. Le centre de la fabrication des produits chimiques est à Bâle, qui exporte pour une quarantaine de millions, surtout des couleurs et des articles pour la pharmacie. Depuis vingt ans, la fabrication du chocolat a pris aussi un développement surprenant et s'est acquis au dehors une véritable renommée; elle expédie annuellement pour 35 ou 40 millions. Le

pays exporte encore des ouvrages en paille, en cuir; de la bijouterie; des lainages; des peaux; etc. En résumé, son commerce d'exportation porte presque exclusivement sur les articles de sa fabrication. Le lait lui-même, ce produit par excellence de la culture suisse, est transformé, avant de passer la frontière, en fromage et en conserves: le premier se fabrique dans de petites fruitières rurales, ou même, en été, dans les chalets de la montagne; les secondes, au contraire, sortent de grandes usines, comme celle de Cham. En échange, la Confédération importe surtout des denrées alimentaires et des matières premières. On voit immédiatement apparaître ici la différence entre les deux types sociaux que nous avons distingués: le précédent ne donnait guère à l'exportation que ses produits naturels et achetait en échange des articles manufacturés; celui-ci fait exactement le contraire. Tel est le résultat de l'activité de la race, fruit d'une longue formation, dont l'empreinte subsiste et fait la force vive de la nation.

Toutefois, nous savons que la population suisse n'a pas été transformée en entier par l'influence particulariste. La nature du lieu veut qu'une grande partie de la classe paysanne demeure liée à un travail très simple, qui la développe peu et ne l'habitue pas au labeur intense. L'industrie a de la peine à trouver là les ouvriers actifs et d'esprit agile dont elle a besoin, aussi emploie-t-elle beaucoup d'étrangers. Ceux-ci sont près de 400.000 en Suisse; ce chiffre représente presque le huitième de la population indigène. A ce compte, la France aurait chez elle près de cinq millions d'immigrés, et l'Allemagne plus de huit millions. Certaines villes, comme Genève, Bâle, Zurich, donnent asile à des groupes étrangers qui égalent le quart ou le tiers de leur population. Ceci nous montre une fois de plus combien le travail pastoral et la formation communautaire éloignent les gens du grand atelier.

Le progrès de l'industrie a eu pour conséquence naturelle le développement des villes. Cependant, il a été moins marqué que dans la plupart des autres pays d'Occident, car l'emploi fréqent de la force hydraulique a obligé bien des fabriques à s'installer en pleine campagne, parfois au fond d'un étroit vallon. Beaucoup d'autres se sont éparpillées dans les

villages et les bourgs, le long des voies ferrées. De la sorte, la vie urbaine, tout en faisant sentir déjà assez nettement ses tendances au raffinement et au luxe, n'a pu encore détruire les mœurs simples nées de la vie rurale. Au point de vue de l'organisation du travail, ce fait n'est pas sans importance; en dépit des idées importées par les étrangers et des organisations fondées souvent par leur initiative, les relations entre patrons et ouvriers sont restées, dans la plupart des cas, paisibles et même assez cordiales. Sans oublier ses intérêts, le travailleur suisse conserve le calme tempérament et le bon sens tranquille du paysan. Il se prête volontiers à l'association, adore les cortèges en musique, bannière au vent, suivis de libations copieuses, mais le désordre et la violence lui répugnent. Quand par aventure les agitateurs parviennent à l'entraîner, il ne les suit pas bien loin.

La politique économique rationnelle de la Suisse se dégage assez nettement de ce qui précède, bien que sa position soit assez ambiguë, par le fait de son *status* géographique. Son agriculture, vouée aux productions spontanées et par suite peu susceptible de développement, ne suffit pas à la nourrir. Elle doit se spécialiser dans l'élevage laitier, pour lequel elle est favorisée. En la protégeant, on va donc à l'encontre des intérêts de la majorité de la population, et cela sans motif logique ou impérieux. Quant à l'industrie, sa position est bien différente. Peu favorisée par les circonstances, sauf au point de vue de la force hydraulique — qui du reste est bien loin de répondre et de suffire à tous les besoins — elle a de la peine à soutenir la concurrence du dehors. Si le marché suisse reste ouvert, la clientèle intérieure est âprement disputée au fabricant local, et faute de cette ressource, il lui devient bien difficile de subsister et, par conséquent, de lutter sur les marchés extérieurs, ce qu'il ne peut faire déjà qu'à force d'habileté technique et d'expérience commerciale. Il est secondé d'ailleurs par les nombreux Suisses établis au dehors et qui restent unis à leur patrie par un robuste amour. Il faut donc à la fabrication une protection modérée, qui la défende contre des concurrents plus favorisés, tout en faisant place à des traités de commerce

avantageux. Voici du reste quelques indications qui semblent bien témoigner dans ce sens. D'après la douane, le commerce extérieur de la Suisse se répartissait ainsi pour les années 1895 et 1903:

	IMPORTATION		EXPORTATION	
	1895	1903	1895	1903
Denrées alimentaires . .	30 %	30,5 %	11,8 %	13,4 %
Matières premières . . .	38,9	38,1	12,3	10,8
Produits fabriqués . . .	30,7	31,3	75,9	75,8

Ces données approximatives confirment nos observations précédentes, en montrant que les deux tiers de l'importation se composent de denrées alimentaires et de matières premières, tandis qu'au contraire, les trois quarts au moins, plutôt même les quatre cinquièmes de l'exportation [1]) sont absorbés par les articles manufacturés. N'est-il pas évident qu'il est de la dernière imprévoyance de surcharger le prix de revient de ces produits, au risque de compromettre l'avenir d'une telle source de richesse? De même, le renchérissement de la vie peut gêner sensiblement cette sorte d'exportation à l'intérieur qui résulte de l'afflux des étrangers dans les innombrables hôtels et pensions de la Suisse durant toute l'année, mais surtout en été. Cependant, cette imprudence a été commise. L'influence des ligues de paysans a poussé les autorités fédérales à mettre en vigueur, en 1906, un nouveau tarif, inspiré d'ailleurs par des préoccupations fiscales autant qu'économiques. Ce tarif représente un large pas fait dans la voie de la protection. On a certainement dépassé pour certaines denrées, comme la viande, et pour bien des articles fabriqués — car il fallait dédommager un peu l'industrie — la limite raisonnable et utile. Le résultat sera favorable aux intérêts des plus gros paysans, qui peuvent élever un peu de bétail pour la boucherie; les petits cultivateurs, qui font surtout du lait et ne vendent que quelques veaux et

[1]) Les nombreux étrangers qui visitent la Suisse achètent et emportent beaucoup d'articles fabriqués que la douane ne compte pas. De même, une quantité de denrées et produits importés sont finalement payés avec l'argent étranger par ces hôtes de passage.

des vaches usées n'en tireront pas grand profit. En revanche, les ouvriers devront payer cher une viande médiocre, subir une hausse sensible sur leurs vêtements, leur linge, leurs outils, etc., et il en résultera bien probablement une poussée nouvelle de l'agitation socialiste. De leur côté, les industriels ne gagneront guère, on peut le prévoir, à l'élévation de la protection, car la consommation intérieure se resserrera pendant que l'exportation, moins favorisée par les traités de commerce, ira se heurter à des obstacles difficiles à surmonter.

V. — LA VIE PUBLIQUE

La vie publique de la Suisse présente actuellement le spectacle attachant d'une lutte tenace et quotidienne, quoique calme et mesurée, entre un régime démocratique aussi complet que possible et une tendance centralisatrice qui s'accentue d'année en année. Cette situation, aisée à comprendre après ce que nous venons de dire, peut se résumer ainsi:

La nature tourmentée, disloquée pour ainsi dire, du pays a provoqué tout naturellement la division de la population en groupes autonomes, que les circonstances politiques ont étendus ou resserrés au cours des siècles. Aujourd'hui, ces groupements ont pris une assiette définitive et forment autant de petits États, qui s'intitulent fièrement « République et Canton ». Ils sont au nombre de vingt-deux, et chacun constitue une unité jouissant d'une souveraineté limitée seulement par les effets du lien fédératif. Aussi leur organisation intérieure présente-t-elle de sensibles différences, tranchant sur un fonds uniforme de traditions anciennes, ou d'institutions nouvelles propagées par imitation. Leur principal point de ressemblance est la large autonomie communale qui règne partout, avec des nuances cependant. Cette liberté municipale étendue a été préparée par les anciennes associations bourgeoises, si solidement constituées pour patronner et soutenir les habitants de cette région pauvre, et qui ont donné à la race de fortes traditions de gouvernement local. L'ancienne bourgeoisie communale encadrant à la fois le travail et la vie communale, s'est élargie et transformée par

l'afflux d'habitants nouveaux. Elle est devenue commune municipale, ou bien celle-ci s'est constituée à côté de la bourgeoisie devenue simple association de bien public, mais la commune a hérité des vieilles libertés bourgeoises et les a même étendues. En effet, les bourgeoisies en étaient arrivées assez vite à dominer et même à exploiter les autres habitants. Ces abus ont été renversés au début du siècle dernier, et, maintenant, tout Suisse majeur établi dans une commune y prend part à la vie publique, exerce son action sur les affaires locales et contribue au contrôle de la gestion municipale par le referendum populaire; c'est l'administration directe des intérêts communs, aussi complète qu'on peut pratiquement la faire. Est-ce à dire que les communes suisses sont exemptes de toute erreur et de tout abus? Assurément non; il arrive même assez souvent, surtout dans la Suisse centrale et orientale, que la réglementation municipale se montre stricte presque jusqu'à l'oppression. Mais il est certain que ce régime, pratiqué depuis si longtemps, a donné au peuple helvétique une habitude des affaires, un état d'opinion, une confiance en lui-même, un esprit de liberté, une conscience de ses droits et de sa force que l'on rencontre rarement dans les pays où le particularisme n'est pas prédominant.

Cette organisation si simple s'étend même à la gestion des affaires de certains cantons, les plus petits et les plus pastoraux, où la *Landsgemeinde,* ou assemblée générale annuelle des citoyens, nomme le pouvoir exécutif, contrôle ses actes, vote le budget et approuve les lois. Mais dans la plupart des cantons, le nombre des électeurs est trop considérable, et il faut recourir au procédé de la délégation. Les affaires cantonales sont alors régies par un Conseil élu au suffrage universel et par un Comité exécutif nommé tantôt directement par le peuple, tantôt par le Conseil législatif. En principe, les autorités cantonales n'ont à gérer que des intérêts limités, puisque la commune garde la direction de ses propres affaires. Mais nous voyons déjà poindre ici le mouvement centralisateur qui tend à restreindre l'autonomie municipale pour élargir d'autant le champ d'action

des rouages cantonaux. Ceci appelle une brève réminiscence du passé.

Nous avons déjà indiqué que, avant la Révolution française, la plupart des cantons étaient gouvernés par une oligarchie restreinte, ou patriciat, formé des plus anciennes familles bourgeoises. Certaines de celles-ci avaient acquis au service étranger des titres nobiliaires dont elles n'étaient pas peu fières, et constituaient ainsi une aristocratie généralement mieux pourvue de morgue et de prétention que d'argent. Aussi, le patriciat s'appliquait-il à exploiter consciencieusement la chose publique, devenue entre ses mains comme une sorte de monopole productif. Les pays sujets étaient surtout l'objet de ses exactions. Le patricial du canton gouvernant s'en réservait l'administration générale; toutes les charges étaient grassement payées, sans parler des profits plus ou moins licites dont elles étaient l'occasion. Les abus évidents de ce régime amenaient de temps en temps des tentatives de résistance et de révolte, vite éventées ou réprimées par la police et par des bandes de soldats ou des milices. On n'osait pas agir avec la même âpreté vis-à-vis de la population du canton; les bourgeoisies locales réglaient librement leurs affaires, l'impôt était moins lourd et les patriciens affectaient à l'égard des simples habitants un paternalisme bienveillant. Aussi, les tentatives de révolution ne trouvaient-elles ordinairement que peu d'écho; mais si d'aventure messieurs du patriciat s'avisaient de vouloir trop serrer la vis, ou d'empiéter sur le domaine des autorités locales, alors la chose changeait de face, et les paysans prenaient les armes. Au fond, la nation se gouvernait elle-même pour tout ce qui touchait à ses intérêts immédiats, moins compliqués qu'aujourd'hui, et elle se souciait peu du reste. Ce régime, suspendu de 1798 à 1815, atténué de cette date à 1830, disparut alors en quelques années, et cela de façon définitive. Les villes avaient grandi, la classe des bourgeois non privilégiés devenait nombreuse, et supportait impatiemment la domination des anciens patriciens, qui prenaient de plus en plus les allures d'une aristocratie dédaigneuse, avide et oppressive, tendant à centraliser, afin d'augmenter son pou-

voir et ses places. Elle fut renversée du gouvernement et réduite à la situation d'une opposition conservatrice isolée dans sa morgue oisive et dans ses regrets stériles. La petite bourgeoisie s'organisa en parti politique et prit la direction des affaires. Tout cela importait assez peu à la population rurale, de beaucoup la plus nombreuse, qui gardait sous le nouveau régime ses libertés locales.

Mais, au cours du XIXme siècle, la situation s'est modifiée d'une manière sensible. L'industrie a fait des progrès considérables, la population urbaine est devenue nombreuse. Il s'est formé dans son sein toute une classe d'hommes instruits: avocats, médecins, professeurs, industriels, commerçants, etc., qui échappent d'une manière presque totale aux influences rurales. Ils sont fiers de leur pays, de ses libertés, de son activité, de son calme, et ils ont raison. Mais, chose profondément regrettable, ils ne voient plus, en dépit de leur capacité ou même de leur talent, les bases fondamentales de cette situation. Ils ne se rendent pas compte de l'importance capitale des libertés locales. Ces libertés ne vont pas sans doute sans certains inconvénients. Ainsi, la multiplicité et la différence des législations cantonales sont pour les juristes une cause de difficultés qui les irrite souvent. L'autonomie des cantons, le referendum populaire forment parfois obstacle à certaines réformes qui ont leur raison d'être, leur utilité, et cela exaspère les partisans de ces réformes. Enfin les politiciens trouvent qu'il est dur pour eux d'être incessamment soumis au contrôle du peuple, et de voir leurs combinaisons les plus ingénieuses renversées par une majorité de paysans et d'ouvriers tout à fait étrangers aux belles conceptions des théoriciens et des fonctionnaires. Aussi le parti dominant est-il devenu étatiste et centralisateur. Les constitutions successives de 1848 et de 1874, sans parler des revisions partielles, ont donné à l'autorité fédérale et à la bureaucratie centrale des attributions et un pouvoir toujours plus étendus. Le budget fédéral grossit d'année en année, mais moins vite encore que les besoins. Déjà la Confédération a la régie directe de très grands services: armée, chemins de fer, postes, télégraphes et téléphones, monopole des alcools,

des sels, banque centrale, contrôle des fabriques, etc. Il lui faut dès à présent, pour suffire à sa tâche, de cinquante à soixante mille fonctionnaires. Par ses subventions aux écoles, aux travaux publics, au service de santé, elle met la main dans les affaires locales et les envahit de plus en plus. C'est ainsi que, en Suisse comme ailleurs, la bourgeoisie des villes, désorganisée et mal informée des lois sociales, tend à développer la communauté d'État aux dépens des libertés locales et de l'initiative privée [1]). Ce mouvement, basé sur une profonde erreur sociale, entraînera la Suisse vers un régime de bureaucratie à outrance, propice aux intrigues de la politique et surtout au développement d'une corruption démoralisatrice et ruineuse. L'histoire du passé, l'exemple des États dont nous avons déjà parlé, certains faits que nous rencontrerons dans la suite de cet ouvrage prouvent, sans doute possible, que tels sont les inconvénients forcés, inévitables, de tout régime où la politique pure et les intérêts administratifs centralisés l'emportent sur les franchises locales et sur la libre initiative des particuliers. Par l'effet d'une aberration étrange, mais trop répandue, la Suisse délaisse peu à peu ce qui fit sa force, son indépendance, sa prospérité, pour adopter des institutions dont l'échec est actuellement visible chez diverses nations.

[1]) Le mouvement de centralisation, qui se fait sentir dans les cantons comme dans la confédération, a pour effet direct la surcharge des budgets, qui vont sans cesse en grossissant. Les dépenses cantonales croissent rapidement, cela ressort du tableau suivant:

1899	Dépenses	119	millions	½	—	Recettes	115	millions
1903	»	133	»	½	—	»	130	» ½

La Confédération dépensait, en 1850, au total, 10 millions de francs; en 1870, 31 millions; en 1890, 85 millions ½. En 1905, les dépenses atteignaient 117 millions, les recettes 129 millions. Pour 1907, le budget est prévu à 134 millions ½ en dépenses contre 132 millions en recettes. Il faut ajouter à cela les 138 millions du budget des Chemins de fer Fédéraux. La fiscalité est déjà lourde, et la Dette fédérale a passé de 5 millions, en 1848, à 1 milliard 82 millions, en 1905, avec le fonds de rachat des Chemins de fer.

On estime à 237.000 hommes l'effectif disponible de la milice, réserve comprise, et à 294.000 hommes celui du *landsturm* ou armée territoriale. Le service militaire est restreint à quelques semaines.

CHAPITRE II.

L'ALLEMAGNE

Le sol et les races. — Les populations rurales. — Le groupe particulariste du Nord-Ouest. — La grande propriété dans le Nord-Est. — La culture dans la Haute Allemagne. — Le type des vallées. — La politique économique et l'agriculture. — L'industrie, le commerce et les villes. — L'évolution commerciale avant le XIXme siècle. — Causes du retard de la grande industrie. — L'union douanière et ses effets. — Les questions ouvrières et le socialisme d'État. — Le commerce allemand au XXme siècle. — La politique économique du *Zollverein*. — Les pouvoirs publics et l'action extérieure. — Le Luxembourg.

NOTIONS GÉNÉRALES.

Depuis le début de notre ère, la Germanie joue dans l'histoire de l'Europe un rôle dont l'importance n'a fait que croître de siècle en siècle. Aujourd'hui, son influence dépasse de beaucoup les limites du vieux continent. L'Empire allemand, héritier et successeur du Saint-Empire des nations germaniques, est appuyé sur une centralisation économique et politique qui lui donne une force d'action et d'expansion autrement considérable que celle de son prédécesseur. Cette marche, plus tardive que celle de l'Angleterre ou de la France, mais fort analogue, n'est pas encore terminée. Cependant, elle a donné des résultats qui ont — l'expression n'est pas trop forte — stupéfié le monde. Nous voudrions montrer en un tableau aussi bref que possible les causes profondes, les circonstances principales, les conséquences actuelles, enfin l'avenir probable de l'évolution de ce grand peuple.

La structure géographique de l'Allemagne semble au premier abord assez simple. On y distingue quatre régions d'inégale étendue: 1o La plaine du nord, basse et sablonneuse; 2o le plateau du sud, premier échelon de la région alpestre, sillonné de chaînes de collines et de vallées profondes; 3o les montagnes alpestres; 4o la vallée du Rhin avec ses dépen-

dances. En réalité, les choses ne vont pas si simplement. Bien que chaque division présente un caractère marqué d'unité physique, on y observe pourtant des différences de terroir et de climat qui influent sur le travail et produisent des nuances plus ou moins accentuées dans l'organisation des familles. Il en résulte un certain nombre de variétés dont les principales seront étudiées ici. D'autre part, les progrès des transports et de la fabrication ont amené des complications et des mélanges dont il faut tenir compte, sans toutefois en exagérer l'effet et sans perdre de vue les courants anciens et persistants qui agissent sur la nation et lui impriment sa direction.

La population de l'Allemagne ne dépassait guère, vers le milieu du XIXme siècle, 35 millions d'habitants. En 1890, elle n'atteignait pas encore 50 millions d'âmes; en 1905, ce chiffre dépassait 60 millions, dont près de 1 million d'étrangers. L'augmentation annuelle approche de 820.000 âmes par le seul fait de l'excédent des naissances sur les décès. Cette forte natalité a permis à la nation allemande de doubler à peu près dans l'espace d'un siècle[1]). La population de l'Empire est ainsi supérieure d'un tiers à celle de la France pour un territoire sensiblement égal (540.000 kilomètres carrés pour le premier contre 536.000 pour la seconde), et cependant le sol allemand est en moyenne plus pauvre. En revanche, le sous-sol contient des richesses minérales beaucoup plus considérables que celui de la France; grâce à la formation énergique d'une partie de la race, ces richesses ont été mises en œuvre par l'industrie. Le peuple allemand en a tiré des moyens d'existence sans lesquels un pareil développement lui eût été interdit. La vie urbaine a pris des proportions considérables; en 1875, on ne trouvait encore en Allemagne que 12 villes de plus de 100.000 habitants, dont 4 seulement comptaient 200.000 âmes. Aujourd'hui, 34 cités dépassent 100.000 habitants, et, parmi elles, 18 en ont plus

[1]) La densité croissante de la population et surtout l'extension de la vie urbaine ne tarderont pas à ralentir cette forte natalité. On peut observer déjà qu'à Berlin l'excédent des naissances est inférieur de plus de la moitié à celui de la population rurale.

de 200.000. Berlin, qui, en 1870, était déjà une grande ville avec 774.000 âmes, a doublé en 25 ans; actuellement elle dépasse le chiffre de 2 millions. Les campagnes ont vu, elles aussi, leur animation s'accroître, non seulement par suite de l'augmentation du nombre des cultivateurs, mais encore par l'apparition de nombreuses industries rurales. Toutefois, l'exemple de l'Angleterre nous montre que l'industrie peut accumuler des populations beaucoup plus denses encore et que. grâce à l'initiative de ses fabricants, l'Allemagne arrivera peut-être un jour à doubler encore sa population actuelle, en élargissant dans une grande mesure la ceinture de ses villes. D'ailleurs, le chiffre assez faible de l'émigration allemande (en moyenne 30.000 personnes par an depuis 1900) montre bien que ce peuple ne se sent pas encore à l'étroit chez lui. Mais il est déjà évident qu'une décadence prononcée de l'industrie plongerait un grand nombre de familles dans une effroyable misère et révèlerait un trop-plein déjà considérable. A un autre point de vue, les populations condensées par la grande industrie ont maintenant des intérêts spéciaux qui ne sont plus ceux des gens des campagnes. Les citadins ont besoin d'une quantité énorme de denrées à bon marché et, en même temps, de débouchés extérieurs étendus. De son côté, la culture ne songe plus guère à exporter, mais elle voudrait vendre sur place à hauts prix. Il s'est formé ainsi en quelque sorte deux Allemagnes, qui se pénètrent et se mêlent sans se confondre, luttant d'influence pour faire prévaloir réciproquement leur prétentions.

Les origines du peuple allemand ont été éclaircies de la façon la plus heureuse par les travaux de Henri de Tourville dont nous avons résumé les données essentielles dans le premier chapitre de ce volume. Deux types principaux ont été ainsi dégagés: 1° celui de la plaine saxonne (ancien royaume de Hanovre), nettement particulariste; il a projeté des rameaux vigoureux vers l'Ouest dans la Frise et la Westphalie, vers le Sud dans la Franconie, vers l'Est, le long de la rive méridionale de la Baltique; 2° celui du plateau bavarois, de formation communautaire, mais modifié partiellement par la

forte influence des moines anglo-saxons venus au début du moyen âge à la suite de Saint Boniface et des colons saxons immigrés et établis çà et là. On trouve en outre: quelques débris des peuples wendes, qui forment encore des îlots presque intacts à l'orient de l'Elbe; les Polonais annexés; la population riveraine du Rhin moyen qui est issue de tribus alamaniques ou celtiques; enfin, les groupes restreints détachés du Danemark et de la France. Les différences qui séparaient autrefois les Saxons, les Francs, les Alamans et les Celtes étaient fort tranchées. Aujourd'hui elles sont moins frappantes, car l'aspect extérieur des choses s'est sensiblement unifié. Mais au fond, les traditions ont persisté et leur divergence a bien pour résultat la multiplicité des types sociaux, surtout parmi la classe rurale.

§ Ier — **Les populations rurales**

La population rurale formait il y a trente ans la grande majorité de la population allemande. Depuis lors cette situation a bien changé. Les masses industrielles ont pris un essor très rapide, beaucoup plus accéléré que celui des familles paysannes[1]. Néanmoins la culture représente toujours une des forces les plus vives de l'Allemagne et la base la plus ferme, la plus stable de la vie nationale. Elle mérite donc d'être étudiée avec une attention particulière dans ses diverses variétés.

I. — POPULATIONS PARTICULARISTES DU NORD-OUEST

En axaminant une bonne carte physique de la Basse Allemagne, on n'a pas de peine à y discerner les caractères généraux que voici. La région est constituée par une plaine allongée de l'Est à l'Ouest, de forme à peu près triangulaire, et descendant par une pente presque insensible jusque sous

[1]) On estime qu'à l'heure actuelle, un tiers à peine de la nation allemande vit directement de l'agriculture.

les flots de la Baltique. Arrosée par les courants parallèles descendus des hauteurs et souvent épandus en marais peu profonds, elle constituait autrefois une steppe en communication directe avec celles des bassins de la Caspienne et de la mer Noire. C'est là que se sont engagées les peuplades germaniques, tandis que les Celtes remontaient la vallée du Danube pour aller s'installer dans les contrées forestières du Sud et de l'Ouest. Tous ces peuples étaient organisés d'une façon sensiblement analogue, sous le régime de la double communauté de famille et de tribu. Mais, tandis que les Celtes se répandaient sans se transformer dans les vastes plaines de la Gaule et des îles voisines, une fraction des Germains, en passant par la Scandinavie, produisait au contraire, par une évolution que nous avons résumée plus haut, une race nouvelle qui, des fjords de la Norvège, est revenue vers son point de départ. Prenant pied sur les maigres landes qui s'étendent entre le Weser et l'Ems, elle s'y développa peu à peu en refoulant la population instable qui s'y trouvait. Ce pays ainsi occupé par une race transformée devint plus tard le duché de Saxe, morcelé lui-même dans la suite en divers petits États dont le principal était le Hanovre, et qui ont été absorbés presque tous par la Prusse. On y retrouve encore les descendants des anciens Saxons, avec tous les caractères fondamentaux du type, conservés en dépit de toute une série de révolutions politiques et économiques.

1°. — *La Plaine saxonne.*

Toute la portion nord du Hanovre, entre le Weser et l'Elbe, avec une grande partie de l'Oldenbourg, forme une plaine ondulée, sablonneuse, coupée de vallées peu profondes où glissent lentement de petits cours d'eau. Dans les couches de sable sont intercalés, çà et là, des bancs d'argile et de marne qui viennent affleurer au fond des vallées ou sur les pentes. Le caractère essentiel du pays, c'est la sécheresse due à la perméabilité du sol et l'infertilité qui en est la conséquence. Chaque goutte d'eau est bue aussitôt par ces sables, qui parfois sont arides au point que, la bruyère même ne pouvant y

prendre racine, ils restent nus et mouvants, offrant à l'œil l'aspect désolé du désert. En outre, le climat est rude, l'hiver très long, ce qui est une difficulté de plus pour la culture. Lorsque le sable contient quelques éléments fertiles, on peut y faire croître du bois dans les parties hautes et sèches; du seigle, du blé noir, de l'avoine et des pommes de terre sur les pentes bien exposées; un peu de lin, de chanvre et d'herbe dans les parties basses et arrosées par les ruisseaux. On arrive ainsi à réunir tous les éléments nécessaires d'une exploitation agricole, mais il faut beaucoup de travail et de soins pour faire produire à ce terrain si pauvre des récoltes capables de nourrir une famille. Il rend si peu, en moyenne, que la grande culture ne peut y réussir, les frais étant hors de proportion avec le rendement. En revanche, la petite culture s'en arrange assez bien lorsqu'elle est organisée d'une manière conforme aux exigences du milieu. Or les anciens Saxons, ancêtres des paysans hanovriens d'aujourd'hui, en s'installant dans ces plaines, apportaient avec eux des habitudes de petites gens et de petits cultivateurs. Ils n'eurent donc aucune répugnance à s'établir là dans la condition qui convenait le mieux à la nature du sol: celle de paysans, dans laquelle le milieu a depuis lors maintenu leurs descendants. Accoutumés à vivre au fond de leurs fjords dans un isolement à peu près complet, ils n'hésitèrent pas à construire dans la plaine germanique des habitations isolées, autour desquelles ils étendirent leurs défrichements dans la mesure de leurs ressources, de leur main-d'œuvre et de leurs besoins. Cela aboutit tout naturellement à la constitution de domaines exactement proportionnés aux nécessités d'une famille, ou domaines pleins [1]). Comme la pauvreté du lieu et la dispersion des habitations étaient peu favorables à la création de centres urbains rapprochés, le commerce demeura à peu près nul dans cette contrée où les villages étaient rares et où les villes n'existaient pas; aujourd'hui encore on n'en trouve que sur le pourtour de la région. Il fallait donc que chaque famille

[1]) Dans le Hanovre entier, on ne trouve pas même *une* exploitation de 100 hectares sur 15, encore sont-elles bien plus nombreuses dans le Sud que dans le Nord.

réussît à se suffire à elle-même au moyen des produits de son domaine et du travail de ses membres, secondés au besoin par quelques aides ou serviteurs. On y parvint, en effet, et l'habitude en fut si bien prise, elle répondait du reste si complètement aux idées d'indépendance personnelle, de liberté démocratique de ces familles, qu'elle a subsisté jusqu'à nos jours sans modification importante. Jusqu'à une époque récente, le logement, le vêtement, la nourriture, tout était fourni par le petit domaine, si bien que les transactions faites au dehors, ventes et achats, ne dépassaient pas chaque année, au total, quelques centaines de francs pour un groupe de douze à quatorze personnes. Aujourd'hui, les facilités offertes par les nouveaux moyens de transport font que l'on a plus souvent recours au commerce, mais les vieilles coutumes sont pourtant encore prédominantes. Elles se maintiennent par la forte éducation donnée aux enfants par les grands-parents, moins absorbés que les parents par le travail quotidien et pénétrés, par leur expérience autant que par l'action éducatrice de leurs propres ancêtres, de l'excellence des pratiques séculaires de la race. En second lieu, le régime successoral. basé sur la transmission intégrale à un seul héritier[1]), maintient indéfiniment le domaine dans son intégrité. Si les choses allaient autrement, si des partages successifs, des ventes partielles intervenaient pour morceler ou diminuer le domaine, celui-ci deviendrait insuffisant pour entretenir une famille, et la race, déracinée, dispersée, perdant toute stabilité, incapable de vivre sur ce sol ingrat où aucun fermier ne pourrait arriver à payer son propriétaire, se verrait obligée

[1]) C'est l'*Anerberecht,* si aveuglément décrié par les juristes, qui s'efforcent de le détruire. Il a subsisté cependant par l'effet d'une tradition éclairée, laquelle se base naturellement sur les nécessités d'un milieu pauvre, qui ne permet pas à une famille de vivre sur un domaine d'une contenance inférieure à 60 ou 80 hectares. Toutefois, les facilités offertes par le nouveau code civil allemand et les conditions économiques nouvelles créées par l'extension de l'industrie et des villes produiront peut-être, à la longue, un ébranlement de la coutume. Dans ce cas, la valeur propre et la force d'expansion de la race déclineront infailliblement.

de laisser en friche ses terres morcelées. En d'autres termes, le domaine plein, le *Hof*, forme ici un organisme agricole admirablement approprié à la nature du milieu, et sans lui la région ne serait qu'un désert de landes incultes nourrissant à grand'peine des chèvres et de mauvais moutons.

Mais si le domaine passe dans son intégrité à un seul héritier, cela par la force d'une coutume que la loi écrite a dû reconnaître et respecter, que deviennent les autres enfants? Les filles, pourvues d'une petite dot (fournie surtout en nature), se marient, se placent au dehors, ou restent sur le domaine pour aider à sa mise en valeur. Les fils vont chercher fortune dans les autres régions de l'Allemagne si les occasions les y appellent; souvent ils émigrent au delà des mers, aux États-Unis surtout, où ils vont porter les fortes qualités, la préparation supérieure de la race, et où ils deviennent dès la seconde génération de parfaits Yankees. La famille particulariste germanique contribue ainsi à recruter le groupe anglo-saxon d'Amérique, après avoir constitué celui de la Grande-Bretagne.

Ces paysans ont pratiqué de tout temps, pour le recrutement de la main-d'œuvre auxiliaire, une combinaison qui, généralisée à un moment donné par la colonisation franque, a opéré dans le monde occidental une révolution en substituant le servage à l'esclavage. C'est le système connu aujourd'hui sous le nom de *Heuerling;* ce mot désigne spécialement les travaux de la fenaison. En réalité, les *Heuerleute* sont fixés à demeure sur le domaine, où ils ont la jouissance d'un champ et d'un logement, soit à titre gratuit, soit moyennant un petit loyer. Dans tous les cas, ils doivent au propriétaire un certain nombre de journées de travail par an, journées pour lesquelles ils ne reçoivent qu'un salaire réduit, ou plutôt encore une prestation en nature[1]. Naguère les domestiques étaient également payés pour une grande partie en nature. Tout cela a été combiné pour rendre l'emploi des espèces aussi restreint que possible; de la sorte, on se mettait à

[1] Ce système fut importé dans la plaine saxonne par les immigrants scandinaves. Voir plus loin la partie consacrée à la Norvège.

l'abri de toutes les fluctuations et de toutes les crises du marché extérieur.

Le développement colossal des transports et de l'industrie a modifié sensiblement cette situation. Ces paysans, qui menaient sur leurs petits domaines une existence laborieuse et paisible, mais très étroite, ont vu s'ouvrir devant eux de nouveaux horizons. Le chemin de fer leur a permis de concourir à l'approvisionnement des cités géantes qui grandissaient autour d'eux. En même temps il leur apportait à bon compte les amendements et les engrais artificiels. Aussitôt, ces paysans qui semblaient si arriérés, si enfoncés dans une tradition séculaire, ont compris et utilisé les occasions de profit qui s'offraient à eux. Ils ont transformé leurs procédés, amélioré et varié leurs cultures, partagé et défriché les landes communales, abandonné les travaux accessoires, tels que le filage et le tissage, qui ne payaient plus, remplacé leur vieil outillage par des machines; le rendement des domaines a augmenté dans de grandes proportions et la vente des produits a amené dans la région des capitaux inconnus autrefois. On a créé des caisses d'épargne, qui sont en même temps des sociétés de crédit et d'achat d'engrais, de semences, etc. Le bien-être a augmenté, non seulement chez les maîtres, mais encore chez les *Heuerleute* et les domestiques, qui sont mieux payés et reçoivent leur salaire en argent[1]). Pendant que, dans la plupart des autres contrées de l'Allemagne, les cultivateurs se plaignaient amèrement de la réduction de leurs profits, ceux du Hanovre montraient au contraire une aptitude remarquable à tirer parti des circonstances nouvelles, en dépit des difficultés grandes résultant de la pauvreté de leur sol et de la rareté croissante de la main-d'œuvre[2]).

Ce fait est une démonstration significative de la force sociale qui résulte de l'éducation particulariste. Tout en res-

1) Voir, pour le détail, les intéressantes monographies du paysan du Lunebourg et du type des *Marschen*, publiées par M. P. Roux, dans la *Science Sociale*, mars 1906 et avril 1907.

2) L'industrie attire, en effet, les fils de paysans désireux de s'élever et il faut les remplacer par des individus venus de loin, ou par des ouvriers temporaires plus exigeants et moins maniables.

pectant la tradition familiale, qui assure le maintien du *Hof* dans des conditions parfaitement adaptées au milieu, le paysan d'origine saxonne sait accueillir la nouveauté quand elle se présente sous un aspect pratique et avec des avantages précis. Il apporte alors dans la mise en œuvre des choses ou des moyens nouveaux la ténacité tranquille et avisée qui distingue sa race. Il se différencie essentiellement par là du communautaire, lequel obéit aveuglément à la tradition, conservant sans choix ce qui devient secondaire et démodé, comme ce qui reste essentiel, à moins qu'il ne délaisse tout à la fois pour tomber dans la complète désorganisation. Les économistes ont critiqué en général avec beaucoup de vivacité le mode d'existence de ces paysans. Ils les trouvaient trop repliés sur eux-mêmes, trop attachés à une existence qui ne faisait pas circuler la richesse. De leur côté, les légistes condamnaient leur régime successoral, qui leur semblait injuste. Les gens de la plaine saxonne ont répondu victorieusement par leurs actes à toutes ces critiques. D'abord, ces gens ont montré que leur prétendue routine n'était qu'apparente; en réalité ils étaient préparés à accueillir les progrès, dès qu'il leur serait possible de sortir de l'isolement où les tenait la situation écartée de leur pays. Ensuite, ils ont su fonder au milieu des sables et des tourbes, cette colonie ferme comme le roc, qui depuis tant de siècles se maintient, toujours vivante et robuste, au milieu de populations d'apparence plus prospère, mais soumises en réalité à tant de fluctuations et à tant de crises douloureuses. Si les paysans de l'Oldenbourg et du Lunebourg avaient eu l'imprudence de chercher à modifier leur organisation, à mobiliser leurs domaines, depuis longtemps leur race aurait disparu, dispersée aux quatre vents du ciel par la désagrégation et la misère. Leur sol sablonneux ou tourbeux et leur climat rude leur imposaient cette médiocrité persistante, dont ils ont su tirer d'ailleurs un merveilleux parti, car si, dans leur patrie d'élection, ils sont restés pauvres et simples, leurs innombrables rejetons, répandus dans le monde entier, ont conquis pied à pied près de la moitié du globe et amassé d'immenses richesses. Les paysans hanovriens sont là comme une pépinière toujours jeune et toujours rem-

plie de sujets vigoureux, qui chaque année sont transplantés pour devenir presque tous des arbres magnifiques lorsqu'ils rencontrent un sol plus riche et plus étendu. Ainsi la médiocrité de la souche n'indique nullement la faiblesse de la race. Chose singulièrement frappante dans ces circonstances providentielles, si le Hanovre est un des pays les plus pauvres de l'Allemagne, au moins dans sa partie septentrionale, c'est justement celui qui fournit à la race allemande ses recrues les mieux formées par l'éducation, les mieux préparées pour le développement d'un grand peuple.

Nous allons du reste voir à l'œuvre, aux portes mêmes de leur pays, les émigrants hanovriens, et constater leur ardeur au travail, quand il s'agit d'acquérir un domaine indépendant.

2°. — *Populations mélangées du Nord-Ouest.*

La vallée très basse formée par l'Ems et ses affluents est occupée par des populations qui présentent des caractères différents de ceux que nous venons de relever dans les plaines du Hanovre septentrional. Elles ont souvent la même origine; cependant, on remarque entre elles des variations assez importantes. Cela s'explique par la dissemblance plus ou moins complète des milieux.

L'Ems prend sa source dans le Teutoburgerwald, relativement peu éloigné de la mer; il ne tarde pas à couler sur une plaine formée par les relais de la Mer du Nord et si peu accidentée que les eaux s'y étalent en vastes marécages. De ces marais émergent de larges et épais bancs de tourbe, et des sables apparaissent partout où le relief du sol s'accuse un peu. De plus, les riverains de la Mer du Nord l'ont fait reculer au moyen d'endiguements successifs, faciles à établir sur ces plages qui se prolongent au loin sous le flot et où la moindre flèche de sable, maintenue par des pieux, des claies et des nattes de paille, ne tarde pas à s'exhausser par les apports de la mer elle-même. Les espaces ainsi conquis, couverts d'alluvions fertiles, sont devenus de bonnes terres de labour et surtout d'excellentes prairies.

Ce pays offre ainsi trois natures de milieu: les tourbières *(Hochmoor)*, presque sans valeur agricole; les sables *(Geest)*, peu fertiles; enfin les alluvions riches *(Marschen)*. Le climat de la région est assez rude, froid et humide, mais permet encore les cultures usuelles, sauf celle de la vigne.

Au commencement de notre ère, la vallée de l'Ems n'était guère habitable. Sa partie supérieure était encore plus marécageuse qu'aujourd'hui, et sa partie inférieure restait couverte par les eaux marines, soit continuellement, soit au moment des marées. On s'explique ainsi pourquoi les Saxons n'ont pénétré que tard et en petit nombre dans cette région tout à fait inhospitalière. Avec le temps, de pauvres colons vinrent bâtir quelques huttes au milieu des tourbières, vivant là misérablement d'un peu de blé noir et des maigres ressources de la cueillette, de la pêche et de la chasse. Plus tard encore, des colonies ont été fondées dans ce triste pays par l'initiative soit de sociétés particulières, soit de l'État. Enfin, des colons venus de la Frise occidentale[1]) s'avancèrent vers l'Est, important les procédés néerlandais pour la construction des digues et l'aménagement des polders. Ces colons se sont multipliés et maintenus dans cette province conquise en grande partie par leurs laborieux efforts et ont constitué une population parmi laquelle se dessinent aujourd'hui trois types déterminés par la nature du lieu. Ce sont les suivants:

1° *Le type des tourbières*, dans lequel on doit distinguer deux classes. D'abord celle des gens établis en pleine tourbière, et qui parviennent à obtenir quelques maigres récoltes par l'écobuage de la surface, c'est-à-dire en levant des mottes de tourbe qui, une fois sèches, sont mises en tas et brûlées lentement; les cendres répandues reçoivent la semence de sarrasin et donnent deux ou trois récoltes, après quoi il faut opérer ailleurs. Ces pauvres cultivateurs habitent des huttes, élevées au moyen de cadres de bois et de claies qui supportent des mottes de tourbe, sous un toit de chaume. Ils

[1]) Les Frisons sont eux-mêmes issus, au moins pour une grande partie, de colonies saxonnes et franques établies dans les Pays-Bas, aux IIIme et IVme siècles.

tirent quelques ressources supplémentaires de la confection d'ouvrages en jonc et en osier, et des travaux d'été qu'ils vont faire dans les régions voisines. Ces familles n'ont aucun avenir tant qu'elles restent livrées à elles-mêmes, car elles ne possèdent à aucun degré les ressources nécessaires pour améliorer les conditions du sol. Mais parfois ces ressources viennent du dehors: la situation change et elle donne lieu à une seconde classe d'habitants. Lorsque des capitalistes — particuliers ou associations — ou encore des services publics entreprennent la construction d'un canal à travers les couches de tourbe, on obtient deux résultats importants. D'abord le sol s'assainit, se draine; ensuite on peut utiliser le canal pour transporter au loin la tourbe, employée dans toute la région comme moyen de chauffage, et pour importer des engrais. Alors des colons s'établissent sur les deux rives du canal, exploitent la tourbe, font un peu d'argent et en même temps découvrent pied par pied le sol ferme et cultivable. Au bout d'un certain temps, ils arrivent à constituer de véritables champs, de bons prés, et deviennent de petits paysans dont l'existence paraît fort aisée si on la compare à celle des précédents. Il est évident en tous cas que ce petit groupe de population[1]) ne saurait ni se développer beaucoup, ni prospérer dans des proportions notables. Il est condamné par le milieu à une médiocrité voisine de la misère, quand elle n'est pas la misère elle-même. Il constitue pourtant un type de gens laborieux, qui fournit à la marine allemande un nombre assez important de bons matelots et aux exploitations avoisinantes des domestiques et des ouvriers estimés.

2o *Le type des sables.* Au-dessous de la tourbe s'étend le sable, qui forme le sol général de la contrée. Il apparaît au delà et autour de la région des marécages, formant une zone cultivable connue sous le nom de *Geest*. Le Geest confine ainsi d'une part aux tourbières de l'intérieur, et de l'autre aux alluvions du rivage maritime. C'est ce qui fait que la colonisation frisonne s'est emparée de bonne heure de cette

[1]) Les colonies du *Hochmoor* (tourbières), fondées une à une depuis environ trois siècles, comptent à peu près 20.000 âmes.

zone, assez peu fertile, il est vrai, par elle-même, mais propre à établir une culture régulière à cause de sa situation. Les alluvions marines, peu à peu agrandies par les endiguements, ont en effet fourni aux exploitations les prairies indispensables; le *Hochmoor* a donné de son côté des pâtis d'abord communs, généralement partagés aujourd'hui, où l'on pratique de temps en temps l'écobuage et que l'on améliore souvent aussi par l'extraction de la tourbe. Cet ensemble permet de constituer des domaines complets. Le sol, étant en moyenne assez pauvre, ne pouvait attirer la grande propriété, c'est donc une population de paysans qui est restée maîtresse du pays.

Cette population mélangée, parmi laquelle subsistent des éléments sortis de la formation communautaire, présente avec sa voisine, celle de la plaine saxonne, des différences assez tranchées. En premier lieu, elle vit agglomérée en villages et non pas dans des fermes placées au centre de chaque domaine. Cela tient à deux causes. D'abord, on avait intérêt à s'établir dans les parties les plus basses et les plus humides, qui constituent des prairies où le bétail peut paître à portée des habitations. Ensuite, dans cette plaine à peine ondulée, où les vents du Nord soufflent avec une force terrible, on sentait l'utilité de se rapprocher les uns des autres pour multiplier les hautes clôtures bordées d'arbres, qui rompent la force du vent. De plus, la coutume du partage égal prédomine parmi ces gens, si bien que le morcellement a pris chez eux, avec le temps, un degré excessif. On y a obvié provisoirement par une opération désignée sous le nom caractéristique de *remembrement*. Cette opération consiste en ceci: Tous les propriétaires d'une commune abandonnent en quelque sorte leurs domaines; des géomètres prennent note des droits de chacun, font disparaître toutes les anciennes divisions, effacent les nombreux chemins d'exploitation nécessités par la multiplicité extrême des parcelles, puis, sur cette surface devenue uniforme, ils tracent de nouveaux chemins réduits au strict nécessaire et procèdent à un lotissement en tenant compte des nécessités de milieu dont nous parlions tout à l'heure. Tous les participants reçoivent alors l'équi-

valent de ce qu'ils ont abandonné, mais, au lieu de se trouver à la tête de dix, douze, quinze parcelles et davantage, dispersées sur tous les points du territoire communal, on a dorénavant trois, quatre ou cinq morceaux plus grands, mieux desservis et plus faciles à exploiter. Cette opération coûte toujours une certaine somme et dure des années, mais le bénéfice qu'on en tire à tous les points de vue est bien supérieur aux frais. Cependant ce n'est là qu'un résultat temporaire; le partage égal ne tarde pas à commencer la destruction des nouvelles parcelles et, après quelques générations, tout est à refaire.

Parmi ces désorganisés on rencontre un certain nombre de familles d'origine différente, venues de la plaine saxonne, de la Frise, ou même directement de la Scandinavie. Elles ont introduit là les coutumes particularistes, et elles forment comme une aristocratie de gros paysans qui maintiennent chez leurs enfants, par la seule force de l'éducation et en dépit des exemples contraires qui se produisent incessamment sous leurs yeux, le régime de la transmission intégrale. Pourtant leur situation n'est pas tout à fait la même que celle des paysans du même titre dans la plaine saxonne, parce que le milieu n'est pas identique. Ici, l'étendue et la fécondité des prairies font que l'on peut se livrer à l'industrie de l'élevage, surtout des veaux et des porcs, et à celle de la laiterie. Chaque exploitation s'adonne donc forcément au commerce du beurre et des animaux, qui procure de l'argent comptant, lequel permet de faire au dehors des dépenses plus importantes que celles du paysan hanovrien. L'aisance paraît ainsi plus grande chez le paysan frison, son intérieur est plus luxueux, sa vie plus large. Néanmoins, comme les terres de culture exigent des soins assidus en vue de produire ce qui est nécessaire pour compléter le rendement des prairies, ces familles conservent des habitudes de travail qui sont pour elles une sauvegarde contre la démoralisation. Leurs relations avec leurs gens de service, venus en général du *Hochmoor*, sont bonnes et en même temps moins familières que dans la plaine saxonne; c'est que les familles des tourbières d'où sortent ces serviteurs sont, elles aussi, formées

par une nécessité impérieuse à des habitudes de travail assidu. Bien traités par des maîtres bienveillants qui partagent le même labeur, ils se font remarquer par leur permanence et par leur bonne conduite. Souvent ils sont attachés au domaine par un lien foncier analogue à celui que nous avons signalé chez les paysans hanovriens *(Heuerling).*

Le type de l'habitant des sables représente, par rapport au type de l'habitant des tourbières, une classe supérieure, mais dont le niveau moyen reste forcément modeste. En effet, le milieu ne permet guère de s'élever, à cause du peu de fertilité des terres du Geest et de l'étendue relativement faible encore des sols propres aux prairies. La coutume de la transmission intégrale a pour effet de restreindre la quantité des parcelles disponibles pour la vente et dont le groupement pourrait à la longue former des domaines importants. Pourtant les partages pratiqués, comme nous l'avons dit, par une certaine partie de la population, favorisent parfois la constitution de propriétés assez étendues dans la région la plus fertile du pays, c'est-à-dire dans les alluvions *(Marschen)*, et il en résulte la formation d'un troisième type, dont voici les traits caractéristiques.

3° *Le type du Marsch.* La région du *Marsch* est recouverte d'une couche de vase marine plus ou moins épaisse. Certaines parties ont été conquises sur la mer par des endiguements anciens; elles sont exploitées depuis longtemps déjà et ont perdu une partie de la fertilité naturelle qui permet de cultiver sans fumure les terres plus récemment découvertes par les eaux. Pendant longtemps, les colons frisons ou saxons établis là ont pratiqué dans ces alluvions la culture des céréales, du colza, du lin. Le sol est divisé en domaines de 30, 40 et même 50 hectares, possédés par des paysans fort aisés. Dans le sud et l'ouest de la région, les fermes sont groupées en villages bâtis sur des ondulations de terrain qui, primitivement, dominaient ou affleuraient le niveau de la mer et avaient servi de point d'appui aux premiers endiguements. Depuis deux ou trois siècles, on a procédé à ces endiguements par des mesures plus étendues, qui ont donné d'un seul coup des résultats plus considérables. Les colons

se sont alors installés au milieu de leurs domaines nouvellement créés et ont évité l'agglomération en villages, imposée à leurs prédécesseurs par l'état de choses antérieur.

Ces exploitations diffèrent profondément de celles dont il a été parlé plus haut, et cela par l'effet d'une circonstance essentielle: la fertilité du sol. Elles exigent sans doute un travail assez assidu, à cause de la brièveté de la saison d'été dans ce climat rude, aux longs hivers; mais du moins l'abondance de la production récompense largement les efforts du paysan. La concurrence extérieure est venue porter à cette situation, depuis vingt-cinq ans, un changement capital. En effet, produisant bien au delà de leurs besoins, les cultivateurs du *Marsch* étaient amenés à écouler dans le commerce une grande partie de leurs récoltes. La baisse des prix, conséquence des importations de Russie et de Hongrie, a fait disparaître leurs bénéfices. Ils se sont alors rejetés vers la production herbagère et vers l'élevage. Cela leur était aisé avec des terres basses, fraîches et arrosées par des pluies assez abondantes. A l'heure actuelle, sans délaisser tout à fait la culture des céréales, soutenue par le tarif douanier, ils font surtout du bétail, du beurre et du fromage, dont ils trouvent l'écoulement sur les places maritimes du voisinage et dans les grands centres industriels de la Westphalie.

Cette situation particulière a produit aussi des résultats sociaux différents de ceux que nous avons constatés jusqu'ici. Les profits que les paysans du *Marsch* réalisent par la vente de leurs produits sont assez considérables pour leur apporter une large aisance et, parfois même, presque la richesse. On s'en aperçoit au confort de leurs habitations, au luxe déployé dans le costume féminin, à la recherche de l'alimentation, aux allures bourgeoises de ces paysans. Autrefois, la culture des céréales et surtout des plantes sarclées leur imposait, au moins en été, un travail assez assidu et pénible; aujourd'hui, l'élevage, qui n'est que l'art pastoral pratiqué d'une manière intensive, leur crée des loisirs. Mais, faute d'une élite intellectuelle, ces loisirs tournent en partie au détriment de ces gens. En effet, quand on a du temps à soi, il faut bien l'employer à quelque chose, spécialement

à se procurer des distractions, qui ne sont pas toujours honnêtes; la vigueur des mœurs se relâche et la race s'affaiblit peu à peu sous les apparences de la prospérité économique. Les relations avec le personnel ouvrier sont moins directes, moins simples et moins cordiales. Le maître, devenu dépensier, cherche à rogner le plus possible sur les salaires; le domestique et l'ouvrier travaillent à contre-cœur, se montrent négligents, mécontents et instables, tout en haussant leurs exigences. La région du *Marsch* est une de celles où on entend les plaintes les plus vives contre les gens de service et de journée, et où ceux-ci récriminent aussi le plus amèrement contre leurs employeurs. En fait, la désorganisation des ouvriers est pour une très grande partie un effet de la décadence des patrons. Ce résultat n'a rien qui puisse étonner; il se produit à coup sûr partout où la classe patronale tend à prendre des habitudes d'oisiveté et de gaspillage.

Cette décadence des mœurs amènerait aussi, certainement, l'abandon de la coutume de la transmission intégrale, si la nature du lieu ne s'y opposait dans une mesure assez forte. Voici comment. Pour qu'un domaine d'élevage soit suffisamment productif, il faut qu'il ait une certaine dimension, sinon l'exploitation ne donne plus qu'un revenu très médiocre. Dès lors, le partage des domaines du *Marsch*, qui dépassent rarement 50 hectares, obligerait à coup sûr les héritiers partageants à abandonner l'exploitation et à vendre ou à louer leurs parcelles, ou encore à reconstituer eux-mêmes par l'achat ou la location un domaine suffisant. Cette difficulté doit enrayer la tendance au partage; elle ne suffira pas pour la comprimer longtemps, car la coutume de la transmission intégrale ne peut subsister que lorsqu'elle est appuyée sur la base de l'éducation. Or cette base ne peut exister longtemps chez des familles qui se laissent gâter par les jouissances matérielles. Il est donc probable que les terres du *Marsch* passeront peu à peu, par l'effet du démembrement et de la vente, aux mains de quelques familles plus résistantes, ou de capitalistes venus du dehors, et que l'on verra la grande propriété se constituer aux dépens des biens des paysans. C'est là en définitive une conséquence naturelle de l'art pastoral.

II. — LA GRANDE PROPRIÉTÉ DANS LE NORD-EST

1° — *La région et les habitants*

Les plaines du nord et de l'ouest appartiennent au même ancien fonds marin que celles du nord-ouest. Elles présentent aux regards des espaces assez analogues pour l'œil qui les examine dans l'ensemble, avec leurs molles ondulations, les vallées longues et étroites qui les sillonnent, leurs bois de pins à l'horizon, leurs cultures coupées de pâtures et de bruyères, leur ciel souvent plombé, leurs étangs, leurs lacs, leurs marais et leurs brouillards. Le climat aussi est à peu près le même. Mais une étude plus attentive des lieux révèle des différences très notables entre ces deux zones. La région du nord-est renferme dans ses limites beaucoup de terres fertiles, notamment le long des côtes, sur le versant méridional des chaînes de collines basses qui ont retenu les anciennes alluvions marines, et au fond des vallées où se dépose l'apport des cours d'eau. De plus, les bancs de calcaire et de marne qui affleurent çà et là forment dans les sables comme des îles où la végétation rencontre un milieu favorable.

Le cultivateur trouvait cependant presque partout des obstacles assez graves. Le climat de ces pays est rude. L'hiver, long et froid, est suivi, après une brève transition printanière, par un été très chaud, mais assez court. Les pluies sont relativement rares, car les nuages, poussés par les vents du Nord, se portent promptement vers les montagnes alpestres, sans se condenser sur la plaine. Le sol est arrosé surtout par les rapides fontes de neige du printemps, auxquelles succède bientôt le brûlant soleil de l'été. C'est proprement le climat des steppes. Aussi ce pays est-il resté bien longtemps un simple et ultime prolongement du royaume des herbes, qui couvrait alors la plus grande partie de l'Asie et près des deux tiers de l'Europe. Les plantes ligneuses ne poussent point sans soins spéciaux sous de tels climats; les bois et les forêts de faible étendue, que l'on rencontre aujourd'hui

entre la Baltique et le pied des plateaux, ont presque tous été plantés par la main de l'homme. Ajoutons que les minéraux industriels sont rares dans ces plaines; l'argile et la chaux sont seules un peu répandues.

Cette région mélangée de prairies, de landes, d'eaux stagnantes et de tourbières, coupée de grands fleuves, fut occupée successivement par les Germains et par les Slaves (Wendes). Les Germains en reconquirent la plus grande partie après le IXme siècle de notre ère. Continuant leurs efforts jusqu'à l'époque contemporaine, ils ont repoussé, détruit, annexé ou absorbé les Wendes jusque bien au delà de la Vistule. Quelques détails sur ce long drame ne seront pas inutiles pour la bonne compréhension des faits actuels.

La reconquête a été menée par des éléments très différents, qu'il importe grandement de distinguer tout d'abord, car leur action n'a pas été la même, tant s'en faut. Ce sont: 1o les immigrants individuels; 2o les conquérants militaires féodaux; 3o les Ordres de chevalerie; 4o l'État moderne. Certaines de ces catégories ont agi à peu près de même en ce qui concerne la reprise du pays, mais elles ont opéré tout autrement pour l'organiser.

Les immigrants individuels sortaient le plus souvent de la race saxonne. Le foisonnement toujours actif de ce type extraordinaire le faisait déborder sur toutes ses frontières. Les colons avançaient peu à peu, un à un, obtenant ici une concession de terre, occupant là-bas une lande aride, une tourbière déserte, gagnant du terrain de proche en proche, avec une obstination silencieuse, parmi les Slaves qui, accoutumés au groupement patriarcal, ne redoutaient guère ces isolés. Toutefois un obstacle s'opposait à leur multiplication trop intense: les Wendes ne tardaient pas à intervenir, lorsque les nouveaux venus prétendaient s'emparer de leurs terres de labour ou de leurs prairies. De là des persécutions périodiques qui arrêtaient pour un temps l'immigration saxonne.

Plus tard, après le triomphe de Charlemagne en Germanie et la fondation des grands fiefs féodaux au delà du Rhin et du Weser, on organisa la guerre de conquête contre les Slaves. Charlemagne lui-même la dirigea d'abord et acquit

des provinces entières sur la rive gauche de l'Elbe. On passa ensuite sur la rive droite. En fait, la lutte fut continuelle entre les deux races durant des siècles; mais la population slave ne se laissa point évincer des terres qu'elle avait défrichées. Les Saxons s'installèrent soit à titre de seigneurs, soit comme colons disséminés çà et là. Dans les temps modernes, après la conversion des Slaves et la constitution du Royaume de Pologne, la lutte devint intermittente, mais ne cessa qu'après le partage de cet État, à la fin du XVIIIme siècle. L'émigration individuelle reprit alors toute son activité, et les Slaves russes durent prendre les mesures les plus énergiques pour la contrarier, craignant qu'elle ne réussît à préparer et à provoquer un jour la reprise des opérations armées. Ces deux races agricoles demeurent ainsi dans un état de concurrence constante, non seulement pour la domination politique, mais encore pour l'appropriation et l'exploitation du sol.

Les conquérants allemands du pays wende y ont organisé une féodalité différente de celle des pays de l'Ouest. En effet, à l'Est, entre l'Elbe et l'Oder, on était constamment menacé par les retours offensifs des voisins slaves, car on confinait au grand réservoir de la race. Les Allemands de l'Est prirent donc une physionomie bien différente de celle de leurs congénères occidentaux. Ils restèrent militarisés, batailleurs et conquérants. On connaît le type du *Markgraf*, ou comte de la frontière, toujours à cheval et l'épée à la main, ne songeant qu'à une chose: repousser le Slave païen, entrer chez lui et le soumettre. Tel était le métier proprement dit de la noblesse de l'Est; c'est lui qui a formé, façonné, ces princes ambitieux et ces hobereaux avides, fondateurs des États orientaux de l'Allemagne. Absorbés par leurs préoccupations guerrières et politiques, ils ne pouvaient s'occuper de la direction du travail agricole ou industriel. Sans doute, ils constituèrent des domaines, mais sans y attacher l'intérêt personnel qui animait ailleurs le pur Saxon. En fait, la terre ne fut sérieusement occupée que par les paysans de l'Ouest immigrés, spontanément ou sur l'appel des seigneurs, et par l'État, c'est-à-dire par les princes, qui s'emparèrent de vastes domai-

nes confisqués ou tout à fait vacants. Sans doute, il se constitua ainsi une assez forte classe de paysans libres, qui prospéra sous la protection de la noblesse militaire. Mais ce patronage incomplet ne tarda pas à devenir un grave danger pour la classe rurale. En effet, lorsque les Polonais eurent embrassé le christianisme et formé un État particulier, on fut obligé de les admettre dans la famille des peuples occidentaux, et il fallut en même temps cesser de leur courir sus. Les guerres devenant moins fréquentes, moins aisées et moins profitables, la noblesse chercha de nouveaux moyens d'existence. Elle vit alors à côté d'elle des paysans qui vivaient dans l'aisance par le travail agricole, des bourgs qui commençaient à s'enrichir par le travail industriel. Aussitôt les nobles aperçurent le parti qu'on pouvait tirer de cette population de petites gens, de ces terres souvent fertiles, et retombèrent de tout leur poids sur la classe rurale. Au premier abord, il pouvait paraître inique de déposséder et d'écraser de charges des compatriotes et des coreligionnaires. Mais les juristes de l'école italienne, ayant importé chez les princes laïques ou ecclésiastiques du Saint-Empire les principes et les règles du Droit romain, se chargèrent de dissiper ces scrupules. Violant la coutume saxonne, qui faisait libre tout propriétaire d'un domaine indépendant, les seigneurs reprirent, aux paysans, au XVme et au XVIme siècle, les terres qu'ils occupaient à titre d'hommes libres ou de tenanciers perpétuels, et les leur rendirent à titre de colons temporaires soumis aux plus rudes exigences. L'industrie et le commerce se virent en même temps accablés d'impôts, de péages, d'exactions. La Réforme accentua encore ce mouvement rétrograde en renforçant le pouvoir des nobles, en laïcisant les biens d'Église, en supprimant l'influence généralement modératrice du clergé. C'est ainsi que les seigneurs s'improvisèrent patrons agricoles, et mauvais patrons, car, bientôt repris par les grandes guerres du XVIme et du XVIIme siècle, par l'administration publique ou par le service des cours princières, ils ne s'occupèrent guère de leurs domaines, régis par des intendants, sauf pour en tirer le plus d'argent possible. Telle est, à grands traits, l'histoire de l'évolution sociale dans cette région, et c'est assez

pour expliquer la différence sociale profonde qui a toujours existé entre les Allemands de l'Ouest et ceux de l'Est.

Pendant que les ducs et les margraves s'arrêtaient devant la Pologne catholique, un groupe de forme très spéciale continuait pour son compte le mouvement de conquête vers l'Est. Il s'agit des Ordres célèbres connus sous les noms de Chevaliers teutoniques et Porte-Glaives. La côte sud-est de la Baltique était encore occupée par des Slaves attachés au paganisme; l'idée se présentait naturellement de les annexer, dans l'intérêt de l'expansion religieuse et dans celui des Ordres que les princes séculiers n'aimaient pas trop à voir chez eux. La conquête fut rude et lente, mais ne s'en étendit pas moins jusqu'à l'extrémité orientale de la Mer Baltique, où elle se heurta à la domination suédoise. Vers le Sud, elle fut arrêtée par les forêts impénétrables de la Lithuanie et par le royaume de Pologne. Les chevaliers tenaient là quelques belles provinces; voyons comment ils surent les organiser.

Les Ordres de chevalerie formaient, cela va de soi, des groupes absolument artificiels. Unis dans un but religieux, soumis à l'autorité supérieure et lointaine de la Papauté, voués au célibat, ils ne pouvaient fournir aux populations conquises les cadres d'une organisation naturelle. La tendance de leur régime demi-monastique et demi-guerrier, les besoins du gouvernement et de la défense du pays conquis les amenaient à se réunir dans les centres urbains fortifiés. Ce n'était là, presque à aucun degré, des conducteurs du travail, mais plutôt des chefs politiques et administratifs, leur unique préoccupation étant de maintenir le pays en paix, afin d'en retirer par l'impôt et par la location des terres domaniales un revenu commun aussi élevé que possible. Sous ce régime, les Slaves soumis et les paysans allemands immigrés pouvaient jouir d'une liberté personnelle assez étendue et prospérer dans une certaine mesure; ils restaient privés de l'exemple et de l'appui du patronat. Quoi qu'il en soit, lorsque le protestantisme eut désorganisé les Ordres et transformé les chevaliers en seigneurs terriens, ils agirent vis-à-vis de leurs paysans comme les nobles poméraniens, brandebourgeois et mecklembourgeois l'avaient fait vis-à-vis des leurs;

devenus de simples hobereaux, ils asservirent durement le peuple des campagnes, sans distinction d'origine.

Ainsi, à l'époque moderne, c'est-à-dire au moment où se sont constituées définitivement les monarchies européennes, et aussi les principaux États allemands, royaume de Prusse, Électorats de Bavière, de Hanovre, de Saxe, etc., la plaine du Nord-Est se trouva placée sous un régime social presque uniforme. En haut, la noblesse, absorbée par des préoccupations politiques et militaires, avide, turbulente, besoigneuse; en bas, des paysans sans avenir, sans liberté, sans propriété, accablés de redevances. Tel était l'aspect général des choses, sauf çà et là de rares exceptions. C'est alors que l'État, sous sa forme moderne, commença d'exercer une action que nous devons analyser à son tour pour bien comprendre la situation actuelle.

L'action de l'État a pris dans la plaine nord-orientale une double forme: celle de la colonisation et celle de la protection. Voici comment. Après les grandes guerres des XVIme et XVIIme siècles, beaucoup de districts se trouvèrent presque dépeuplés; d'autre part, le domaine public avait été augmenté par des confiscations nombreuses, faites au détriment du clergé ou des propriétaires restés fidèles au catholicisme. Pour combler les vides et occuper les terres domaniales, les souverains appelèrent des colons. Il en vint de la vallée du Rhin, du Hanovre, de la Frise, des Pays-Bas, et on leur donna des terres en propriété, en location perpétuelle ou temporaire, selon le cas, avec certaines garanties et franchises. Beaucoup de petits princes et de simples seigneurs firent de même, pour retrouver la main-d'œuvre dont la guerre les avait privés. Mais l'État ne se montra pas meilleur patron, à cette époque, que les grands propriétaires. Après un siècle environ, garanties et franchises avaient partout disparu, les paysans se trouvaient uniformément placés sous la lourde pression d'un quasi-esclavage. Moins pesant peut-être sur les terres du domaine public, ce joug suffisait cependant pour arrêter tout progrès, pour maintenir dans la misère et le découragement une nombreuse population rurale, qui

essaya d'échapper à cette dure existence par l'émigration, dès que l'Amérique lui fut ouverte.

Sur ces entrefaites, l'Allemagne fut de nouveau désolée, au XVIIIme siècle, par de terribles invasions. Les armées françaises, autrichiennes et russes la parcoururent dans tous les sens, laissant derrière elles des provinces entièrement ravagées. Les provinces de l'Est reçurent surtout la visite des Moscovites, dont le passage fut marqué par de grands dégâts. Lorsque Frédéric II eut réussi à calmer ou à repousser ses adversaires, l'œuvre de colonisation était à refaire, et ce grand fondateur de la puissance prussienne y donna tous ses soins. A ce moment, d'ailleurs, les idées avaient marché. Les penseurs et les publicistes français avaient répandu en Europe leurs théories, fausses sur beaucoup de points, mais justes parfois, et toujours généreuses. La cause de la liberté individuelle, si longtemps sacrifiée, trouvait des avocats de génie, et certains princes voyaient pour eux-mêmes un intérêt direct à soutenir les petites gens contre les nobles, qui les opprimaient avec un égoïsme si aveugle, si maladroit et si odieux. Frédéric II fut parmi les souverains un des premiers à le comprendre et il commença l'œuvre d'affranchissement, ouvrant ainsi la période de protection, tout en continuant l'œuvre de colonisation. Après lui, les circonstances agirent tantôt pour ralentir et tantôt pour activer le mouvement, qui ne put s'achever que vers le milieu du XIXme siècle.

Mais, si les Allemands de la plaine ont été libérés du servage, ils n'ont pu recouvrer par là leurs qualités d'autrefois. Ce mélange de Slaves, de Saxons, de Frisons, de Franconiens, de Bavarois, s'est unifié peu à peu sous la pression de ses mauvais patrons, en revêtant le type le plus faible, le plus dépourvu d'énergie et d'initiative. De son côté, la classe supérieure est demeurée maîtresse presque exclusive du sol, mais elle n'en a tiré qu'un médiocre parti, parce qu'elle n'a jamais été formée, par une tradition régulière et forte, à la conduite directe, constante, du travail agricole. C'est ce qui nous reste à prouver par l'exposé des faits contemporains.

2°. — *La grande propriété noble et la culture*

La partie de la plaine allemande dont nous nous occupons est subdivisée en plusieurs provinces: les deux Mecklembourgs, la Poméranie, les deux Prusses, Posen et la basse Silésie, le Brandebourg, la Saxe prussienne. A quelques nuances près, l'organisation sociale est la même dans toutes ces provinces et résulte directement des faits historiques énumérés tout à l'heure. C'est ainsi qu'ils ont donné naissance à la grande propriété, à ces vastes biens nobles dont beaucoup couvrent des milliers d'hectares. On estime que dans ces provinces les latifundia absorbent:

En Poméranie, plus de 60 % de la surface cultivable;

Dans les deux Prusses, environ 40 %;

Dans la province de Posen, plus de 45 %;

Dans la Silésie, plus de 50 %; mais une partie de cette province appartient aux hautes terres, où le sol est plus divisé; cette moyenne est donc trop faible pour la partie basse; même observation pour la Saxe prussienne, où le chiffre moyen tombe à 30 %, ce qui est loin de donner une idée juste des choses pour la plaine;

Dans le Brandebourg, près de 60 %.

Le surplus de la superficie cultivable est absorbé par la propriété moyenne (15 à 100 hectares), par les petits biens de paysans (6 à 15 hectares), enfin par les innombrables parcelles, bâties, ou en jardins, qui constituent le territoire des villes, bourgs et villages, et de leur banlieue immédiate.

Le retour de la noblesse vers la propriété terrienne, dont nous avons signalé les causes, a produit au point de vue de cette classe des effets intéressants.

En premier lieu, elle s'est habituée à considérer la propriété foncière comme la base essentielle de toute grande situation nobiliaire, ce en quoi elle a raison en principe. Partant de là, elle mit une ardeur d'autant plus grande à accaparer le sol en évinçant les tenanciers perpétuels, les petits propriétaires et les communes. Elle prit ainsi tout ce qui était à sa portée: terres arables, prairies et landes. De

celles-ci, elle fit souvent des forêts de pins, chose excellente que de grands propriétaires pouvaient seuls entreprendre. Sur ces entrefaites, les villes de commerce se développèrent en Allemagne, la consommation s'accrut et la culture donna des résultats fructueux, dont la noblesse profita; cela l'attacha davantage encore à ses domaines. La valeur de ceux-ci crût d'année en année dans une proportion considérable. Un auteur nous apprend qu'un domaine acheté en 1706 au prix de 6.900 thalers (26.000 francs), valait déjà en 1779 la somme de 17.813 thalers. A la fin du XVIIIme siècle, il fut estimé 32.300 thalers; en 1896, en pleine crise agricole, il valait encore plus de 42.500 thalers (150.000 francs)[1]. Sans doute, le thaler ne vaut plus aujourd'hui, relativement, autant qu'il y a deux cents ans, mais il n'en est pas moins certain que l'augmentation a été régulière et considérable. Le dernier chiffre cité eût été du reste plus élevé, si les conditions de l'agriculture avaient été meilleures à cette époque.

En second lieu, pour assurer à leurs descendants le bénéfice d'une stabilité indéfinie, les familles nobles ont donné à leurs propriétés le caractère de fidéicommis, inaliénables sans l'autorisation du souverain. Ainsi la propriété s'est trouvée non seulement condensée, mais encore immobilisée dans un petit nombre de mains. Lorsque par l'effet, rare d'ailleurs, de l'extinction complète d'une famille noble, une terre se trouvait disponible, elle était aussitôt incorporée au domaine du prince ou de l'État, inaliénable et insaisissable plus encore que les domaines particuliers. Dans ces conditions, la moyenne et la petite propriété se trouvaient réduites à la portion congrue. Il y a trente ans, les domaines au-dessous de 15 hectares ne prenaient guère plus de 10 % de la superficie cultivée; ceux de 15 à 75 hectares en absorbaient de 15 à 25 %, selon les provinces. Aujourd'hui, cette proportion a peut-être augmenté un peu pour les petits domaines, mais elle est encore très faible.

En troisième lieu, la grande propriété, ainsi organisée par une classe non agricole, n'a pas donné tous les bons

[1]) BLONDEL. *Etude sur les populations rurales de l'Allemagne*, 1 vol.

résultats techniques qu'on pouvait en attendre. Cela s'explique par les faits suivants. De tout temps, beaucoup de nobles ont été attirés par les services publics et ont vécu surtout dans les villes de garnison, ou dans les nombreuses cours princières de l'Allemagne, souvent même à l'étranger. Aujourd'hui encore, les cadets n'ont pas d'autre débouché, et les aînés eux-mêmes, successeurs-nés du chef de famille, se considèrent comme tenus de passer une bonne partie de leur jeunesse d'abord à l'Université, puis dans les écoles militaires et au régiment, dans la diplomatie ou l'administration. Ils reviennent au manoir quand leur père est trop fatigué pour surveiller le domaine, ou décédé, et s'improvisent alors patrons agricoles. Il est aisé de prévoir que, dans ces conditions, ils ne peuvent être que de médiocres agriculteurs, sans connaissances pratiques, sans goût pour un état qui les oblige à rompre avec la vie urbaine. Ils sont à la merci de leurs intendants, de leurs domestiques et de leurs ouvriers. Tous les observateurs sont d'accord pour constater ce fait très général, confirmé par quelques exceptions honorables qui surprennent.

Voici d'ailleurs comment sont organisés le plus souvent les biens nobles. Les plus petits, quand ils sont d'un seul tenant, forment une exploitation unique. Les plus grands sont subdivisés en exploitations distinctes, dont les résultats sont centralisés par un bureau établi dans la résidence du propriétaire. Chaque centre est dirigé par un intendant et cultivé par un personnel complexe que nous étudierons bientôt.

Autrefois, on faisait surtout, dans ces terres de qualité très inégale, des céréales et du bétail, surtout du mouton, qui trouvait presque partout d'immenses pâtures de lande et dont la laine, assez grossière, se vendait cependant sans peine. C'est donc le mouton qui a rendu avantageux pour les nobles l'accaparement des nappes de sables qui enveloppaient les îlots fertiles. Sans lui, ils se fussent peu souciés de ces terres si pauvres, auxquelles il eût fallu donner un travail acharné et de longues jachères pour en tirer un peu de seigle, d'avoine et de sarrasin. Le bétail, qui trouvait un débouché dans les grandes villes de commerce placées sur les fleuves

ou sur les côtes, a demandé d'autres herbages encore, qu'on lui a fournis en desséchant des marais au moyen de canaux.

Mais la situation n'est plus tout à fait la même. La laine, comme les céréales, se vend mal; le développement des villes industrielles a, par contre, activé la consommation de la viande. Mais le mouton de lande ne donne qu'une chair peu abondante et de médiocre qualité, repoussée par les marchés urbains. Il en résulte que les terres infertiles n'ont presque plus de valeur pour la grande propriété, qui les plante maintenant en conifères le plus qu'elle peut. D'autre part, elle pratique les cultures industrielles: betterave, colza, tabac; les céréales mêmes sont portées à la distillerie. On a fondé des fabriques de sucre, d'huile, d'alcool, d'amidon; quelques-unes appartiennent à un seul domaine, d'autres sont coopératives, ou tout à fait indépendantes. Pendant un temps, ce mode d'utilisation des produits a donné de grands résultats. La vente était aisée, le profit considérable; on étendait les cultures, on améliorait parfois les procédés et les semences. Mais cette prospérité n'a pas duré indéfiniment. La concurrence intérieure et extérieure n'a guère tardé à avilir les prix, et, pour se soutenir, la culture industrielle a dû faire de grands sacrifices, tout en recueillant des bénéfices de plus en plus restreints. C'est ainsi que la crise a pris les vastes proportions qu'elle affectait dans ces dernières années, et dont les grands propriétaires nobles se plaignaient avec une violente amertume. Nous verrons tout à l'heure les remèdes adoptés pour mettre fin à cette crise; mais, avant, nous devons rechercher si elle sévit avec la même violence sur les autres classes de la population agricole.

3°. — *La petite propriété*

En dehors de la noblesse, la classe rurale comprend encore les moyens propriétaires, les paysans, les fermiers, les bordiers, les domestiques et les ouvriers agricoles. Dans tout le nord-est de l'Allemagne, cette classe représente de 50 à 60 % de la population totale, c'est-à-dire presque toujours plus de la moitié, l'industrie étant peu développée hors des villes.

Les moyens propriétaires, ceux qui possèdent entre 15 et 75 hectares, ou environ, ont eu à souffrir aussi de la crise agraire, surtout parce qu'ils sont obligés d'entrer en relations avec le commerce pour tirer parti de l'excédent de leurs produits et de subir par conséquent le contre-coup de l'avilissement des prix. Ils souffraient cependant moins, peut-être, parce que leurs habitudes sont plus modestes, leurs charges moins lourdes. Peu nombreux d'ailleurs, ils imitent en général leurs voisins nobles et profitent des facilités accordées par la loi pour consolider leurs domaines et en éviter le partage périodique. Cette catégorie de patrons est moyennement plus habile que la précédente au point de vue technique, parce qu'elle fait toute sa carrière dans le métier. Mais elle manque souvent de capitaux lorsqu'il s'agit de mettre son expérience et son savoir en œuvre; elle est obligée d'agir chichement à l'égard de ses terres, de son personnel ouvrier et d'elle-même. Il en est résulté que, par l'effet de la crise, les plus grands parmi ces moyens propriétaires perdaient de l'argent à peu près chaque année et se trouvaient acculés à la déconfiture, pendant que les autres s'en tiraient à force de travail et d'économie.

Quant aux petits paysans propriétaires, une étroite médiocrité est leur lot. Leurs domaines, placés le plus souvent dans les zones peu fertiles, les font vivre péniblement au prix d'un travail acharné; ils ne sont guère extensibles, puisque les grands et les moyens domaines, maintenus par le fidéicommis, ou par la loi de 1880 sur la transmission héréditaire, couvrent de 80 à 90 % de la superficie cultivable. Ces gens gagnent peu, car ils n'ont pas grand'chose à vendre; par conséquent ils ne peuvent pas faire beaucoup d'économies. Si, par hasard, leur bourse se remplit, il est rare qu'ils trouvent l'occasion de s'agrandir. Les voilà donc claquemurés dans leur condition, ou obligés d'émigrer dans l'industrie voisine ou dans les pays étrangers. En fait, ils vivent très serrés, pratiquant rarement l'échange, consommant d'une façon presque exclusive leurs propres produits, payant même en nature leurs rares domestiques, autant que faire se peut, évitant en somme l'emploi des espèces dans toute la

mesure du possible. C'est l'indigence dans une vie rude et laborieuse. Il faut noter pourtant parmi eux quelques exceptions, fournies par les maraîchers de la banlieue des villes, qui tirent de cette situation particulière des avantages importants. Ces maraîchers se rangent du reste plutôt dans la catégorie des artisans urbains que dans celle des paysans. Ajoutons enfin que ceux-ci n'ont même pas l'avantage de tirer de leur vie simple une formation sociale forte, comme leurs voisins de la plaine saxonne. Sortis de la souche communautaire slave, ou affaiblis par la longue pression d'un servage abusif, ils ne savent pas donner à leurs enfants l'éducation énergique du paysan hanovrien. Ils sont pour la plupart lents, irréligieux, de mœurs relachées, peu prévoyants et ivrognes. Ce ne sont pas là de bonnes conditions pour réussir à surmonter les difficultés contemporaines.

Pour achever notre classification au point de vue de la propriété, nous devrions placer ici les bordiers, ou paysans dont le domaine est trop exigu pour suffire aux besoins d'une famille. Mais il sera préférable, pour la clarté de l'exposition, de les ranger avec les ouvriers ruraux et de parler immédiatement de la classe des fermiers.

Cette classe est relativement nombreuse dans le nord-est de l'Allemagne et se subdivise en deux catégories très distinctes: celle des fermiers à temps et celle des fermiers ou locataires perpétuels. Un certain nombre de terres nobles et de biens domaniaux, appartenant à l'État, aux princes apanagés, au clergé, aux villes, sont affermés à des entrepreneurs, qui signent en général des baux de dix-huit ans pour des exploitations de 100 à 500 hectares, parfois davantage. Le cas ne se rencontre naturellement que dans les bonnes terres, capables de payer quand on les traite d'une manière rationnelle. Or, les agriculteurs instruits ne manquent pas en Allemagne. Des écoles théoriques et pratiques de grande valeur ont été fondées en diverses provinces, et elles fournissent un personnel de choix qui va souvent servir dans les grands domaines à titre d'intendants. Ceux-ci, lorsqu'ils arrivent à posséder un capital disponible, se transforment sans peine en grands fermiers, qui exploitent par les procédés les plus

perfectionnés. Certains d'entre eux réussissent, à force d'habileté technique et commerciale, à gagner un peu d'argent. Mais l'âpreté de la concurrence rendait naguère encore la chose bien difficile, quoique le loyer des terres fût, en moyenne, assez modique. Néanmoins, cette catégorie de ruraux joue dans l'agriculture allemande un rôle important; ce sont eux qui possèdent au plus haut degré la science agricole appuyée sur une base pratique. Leurs expériences, leur exemple, les résultats qu'ils obtiennent pourraient exercer une influence heureuse sur leur milieu, si elle n'était pas contrebalancée par les causes déprimantes que nous avons signalées.

Leur rôle comme patrons n'est pas très commode. Talonnés par les difficultés de la situation, ils sont amenés à se montrer à la fois exigeants quant au travail et peu coulants quant aux salaires; ils ne se sentent pas liés, d'ailleurs, par les obligations du patronat, comme des propriétaires établis à demeure et de père en fils. Ce sont avant tout des spéculateurs pressés de tirer parti de leurs soins et de leurs capitaux.

Il est évident que les conditions actuelles de l'agriculture ne sont pas favorables à ces entrepreneurs. Le loyer constitue pour eux une première et lourde charge; l'instabilité du marché international les place dans la position fausse du spéculateur toujours exposé aux coups du hasard; la main-d'œuvre ne s'offre pas toujours à eux d'une manière avantageuse, nous verrons bientôt pourquoi; la culture scientifique exige des capitaux très importants, soit pour l'amélioration du fonds, soit pour l'exploitation. Or, les premiers doivent être fournis surtout par le propriétaire, qui se soucie rarement de faire de telles avances; en tous cas, il faut les rémunérer par une surcharge du loyer. Voilà bien des points faibles, sur lesquels la crise agraire a fait sentir son action en décourageant les grands fermiers et en les rejetant vers le service de simple intendant, ou même vers d'autres carrières ou d'autres pays. Quant aux petits fermiers, ils sont là, comme presque partout en Europe, de petites gens qui vivent avec peine et ne paient pas très régulièrement la rente, parce qu'ils subissent, plus durement encore que les précédents, les difficultés de la situation, étant moins riches, moins instruits, moins capables et moins outillés.



Nous avons indiqué tout à l'heure qu'il se trouvait dans les provinces du nord-est une classe de locataires perpétuels. C'est là un type curieux, qui non seulement survit à un régime ancien, maintenant disparu, mais qui encore se renouvelle. Ce type de tenure était fréquent dans le droit féodal; il aboutissait bien souvent, avec les générations et les circonstances, à la pleine propriété. Il est donc tout à fait antipathique à la propriété noble sortie de l'évolution que nous avons caractérisée plus haut; aussi n'est-ce point sur les domaines de la noblesse qu'on le rencontre, mais bien sur ceux de l'État ou des villes. Les pouvoirs publics l'ont repris, précisément dans un but de protection, en faveur de la classe prolétaire formée par les accaparements des siècles passés. Un assez grand nombre de familles rurales ont été casées sur des domaines d'étendue variable, mais qui dépassent rarement 22 à 23 hectares. Le locataire perpétuel est muni d'un contrat écrit, qui lui attribue sur la terre un droit réel indéfini, transmissible par héritage, mais non par vente, l'État demeurant propriétaire du fonds. De la sorte, le tenancier peut délaisser sa ferme, mais non pas la mettre dans le commerce, en entier ou en parcelles; il peut toutefois hypothéquer et céder son droit, moyennant l'autorisation administrative. On l'admet à rembourser le capital représenté par sa redevance annuelle et à devenir ainsi plein propriétaire.

Ce dernier trait indique nettement le but de cette combinaison. On veut pousser à la reconstitution de la classe des paysans propriétaires, au moyen des terres dont l'État dispose et qui mesurent des centaines de milliers d'hectares. La tentative est intéressante, mais présente-t-elle de grandes chances de succès? Il est permis d'en douter. Du reste, même si tous les biens domaniaux étaient ainsi allotis, il en résulterait seulement la formation de groupes isolés de petits propriétaires. Partout ailleurs la grande propriété resterait énormément prédominante; en fait, chaque localité rurale offre assez uniformément l'aspect que voici: un grand domaine noble, inaliénable; une dizaine de domaines moyens; une trentaine de petits. L'unique grand domaine est au moins aussi étendu, à lui tout seul, que les autres ensemble, souvent

même il l'emporte sur eux par ses dimensions et surtout par la qualité moyenne du sol. Dans ces conditions, l'établissement de quelques centaines ou même de quelques milliers de paysans ne saurait avoir une grande importance. La chose n'est pas d'ailleurs si facile à réaliser. Il faut, ou bien donner la terre au paysan, ou bien la lui vendre. Dans le premier cas, il accède à la propriété sans ressources acquises, sans préparation préalable, et ne tarde pas à succomber sous le poids des charges qu'il contracte par nécessité ou par imprévoyance; dans le second, il lui faut économiser pour payer le prix d'achat; si le paysan réussit enfin à s'acquitter, il reste sans avances pour exploiter et tombe encore à la merci du banquier ou de l'usurier. On voit combien l'élévation des familles ouvrières rurales rencontre de difficultés lorsqu'on a recours à ces moyens artificiels, les seuls dont l'État dispose. Nous constaterons tout à l'heure que le remède à cette situation malaisée n'est pas dans la main des pouvoirs publics.

4°. — *La main-d'œuvre agricole*

Nous avons maintenant à parler des ouvriers qui fournissent la main-d'œuvre rurale aux propriétaires et aux fermiers. Ces ouvriers se subdivisent, eux aussi, en plusieurs catégories, qu'il convient d'étudier séparément. Nous les énumérerons en commençant par ceux qui sont le moins fortement liés à l'exploitation, c'est-à-dire par les ouvriers nomades.

Ceux-ci proviennent surtout de Silésie et de Posen. Ils arrivent par bandes, au moment des moissons, sous la direction d'un entrepreneur spécial. On les loge tant bien que mal et pêle-mêle, là où se rencontre une place à l'abri; on les nourrit de pommes de terre et on les paie à raison de 1 mark ½ à 2 marks par jour (1 fr. 90 à 2 fr. 50). Après la récolte, ces pauvres gens retournent dans leurs villages avec de petites économies, qui allègent pour leurs familles le fardeau d'une constante misère. Le reste de l'année, ils trouvent un peu de travail, très mal payé, sur les domaines du voisinage. Parfois ils ont la jouissance d'un petit lopin de terre, concédé par la commune, et peuvent faire pâturer une vache

dans la lande ou la forêt. Autrefois, ces ouvriers étaient placés sous la dépendance exclusive du seigneur, qui les employait à volonté sur son domaine et leur devait en échange les moyens de vivre: cabane, champ, subventions en nature. Aujourd'hui, ils sont libres, mais le seigneur ne leur doit plus rien, du moins au point de vue légal. Il pourrait cependant faire beaucoup pour eux au point de vue social, s'il était meilleur patron, mais nous savons pourquoi le propriétaire noble du nord-est est, en règle, peu capable de bien remplir les hautes fonctions du patronage. Quant aux ouvriers eux-mêmes, ils sont moins aptes encore à s'élever par leur propre effort. Ce sont, ou bien des Slaves que nulle influence n'a tirés de leur antique formation patriarcale, ou bien des Germains désorganisés par l'oppression séculaire de la caste noble, et qui se sont pour ainsi dire slavisés. Ces familles sont par là condamnées à la stagnation, à un triste état d'apathie, de misère et de démoralisation. Les exceptions sont rares. On en rencontre parmi les bordiers ou tout petits propriétaires, qui cherchent dans le travail salarié un complément de ressources et font effort pour conserver un champ qui ne peut guère s'agrandir. Encore doit-on remarquer que, si leur activité et leur prévoyance sont en progrès relatif, elles ne suffisent pas toujours pour les défendre contre les entreprises du cabaretier-usurier juif.

Les domestiques attachés aux exploitations sortent presque tous des familles dont nous venons de parler. C'est dire qu'ils sont peu actifs, peu débrouillards. Ils n'en sont pas moins assez exigeants, parce que la grande industrie leur offre un débouché toujours plus ouvert. Il faut donc les payer plus, les loger et les nourrir mieux, et cela au moment même où le métier rend moins. Dans ces conditions, on doit s'attendre à recueillir des plaintes de part et d'autre. Le maître voudrait pouvoir économiser sur la main-d'œuvre. Bien souvent, il lésine pour réduire les frais. De son côté, et tout au contraire, le serviteur réclame davantage. Aussi devient-il malaisé de s'entendre, et les engagements sont peu durables, au détriment final de toutes les parties en cause: Le travail est moins bien exécuté, et le rendement en souffre;

le domestique nomade prend de mauvaises habitudes, gaspille son temps et son argent, reste misérable et tombe en fin de compte à la charge de la charité publique. En somme, le plus souvent, les torts sont réciproques, l'insuffisance du patron accentuant celle du serviteur.

On trouve encore sur les domaines du nord-est une catégorie de travailleurs liés par un contrat tout spécial. Ce sont les *Instleute;* ces gens sont des ouvriers attachés au domaine par un lien foncier, variété affaiblie, abâtardie, du contrat saxon. Le maître leur concède l'usage d'une cabane, d'un jardin et d'un champ, avec des droits de pâture et d'usage, s'il y a lieu. En échange de ces importantes subventions, l'*Instmann* doit au propriétaire son travail et celui de sa famille, parfois même encore celui d'un ouvrier, pendant un temps déterminé et moyennant un salaire réduit. Le contrat est de courte durée, généralement une seule année. Le lecteur sera amené de lui-même à comparer ce régime avec celui du *Heuerling*, dont nous avons parlé à propos des paysans hanovriens. Le principe est en effet le même, mais l'application est bien différente. Dans le Lunebourg, le *Heuermann* vit auprès du paysan sur un pied de quasi-égalité; les rapports sont faciles, affectueux et durables; l'ouvrier n'éprouve vis-à-vis du patron ni jalousie ni rancune; il se sent de même race et trouve toujours auprès de lui accès, aide et soutien en cas de besoin. D'ailleurs, il est lui-même fortement éduqué, de bonnes mœurs et de vie régulière. Dans le nord-est, l'*Instmann* est placé bien loin au-dessous du seigneur; il se plaint de sa triste hutte, de la mauvaise qualité de son champ, des lésineries sur son salaire, des exigences de travail qu'on manifeste à son égard. Il est du reste mou, paresseux, trop souvent ivrogne. Son avenir est borné, car l'accès de la propriété lui est fermé; d'ailleurs avec quoi pourrait-il acheter du bien, puisque ses économies sont nulles? Donc, ici encore, le mécontentement et les plaintes sont réciproques, et les torts le sont aussi. Le système, appliqué avec intelligence et avec suite, pourrait à la longue donner d'excellents résultats, élever de nombreuses familles à la situation de propriétaire, améliorer la main-d'œuvre, faciliter les rapports entre patrons

et ouvriers. Mais tel qu'il est pratiqué, ce n'est qu'un pauvre procédé employé pour débourser moins en frais de main-d'œuvre. En fin de compte, le propriétaire ne reçoit que proportionnellement à ce qu'il donne, ou plutôt il perd au change, car en pareil cas c'est toujours l'ouvrier qui, par sa force d'inertie, conserve l'avantage, et cela à son propre détriment autant qu'à celui de son maître.

Quelles sont les conséquences générales de cet état social compliqué et maladif?

5°. — *La crise agraire dans le Nord-Est*

C'est un fait bien connu qu'une crise agraire intense a sévi sur l'Allemagne pendant les dernières années du siècle passé, et ses effets se font encore sentir. Mais elle a toujours été plus aiguë dans le nord-est que partout ailleurs. Ceci n'est pas difficile à expliquer après ce que nous venons d'exposer. Un sol plutôt pauvre, en moyenne; un régime de propriété trop étroit, trop exclusif; des patrons généralement peu capables, ruraux par nécessité plutôt que par goût; une population ouvrière appauvrie, désorganisée, flottante, voilà bien des causes d'insuccès. Une agriculture ainsi montée peut bien donner des profits temporaires à la faveur de circonstances exceptionnellement bonnes, mais il lui est impossible de se maintenir en présence d'une compétition sérieuse. Or cette compétition est devenue formidable depuis vingt-cinq ans. La réduction des frets par mer et par terre a inondé l'Allemagne de produits étrangers, récoltés dans les pays plus fertiles: la Hongrie, la Russie, les États-Unis, d'autres encore. L'effet de cette concurrence a été terrible. Ces propriétaires et ces paysans qui, jusque-là, vivaient sans grands soucis ni lourdes peines, peu actifs, peu ambitieux, tranquilles pourtant parce que les pays du Zollverein avaient besoin de leurs céréales, de leurs fourrages, de leurs graines oléagineuses, de leurs pommes de terre, de leur tabac, de leur chanvre, ces gens ont vu les prix baisser rapidement au point de faire disparaître souvent tout profit. On leur a dit alors qu'il fallait davantage labourer, irriguer, drainer,

fumer; ils l'ont fait le plus possible, bien souvent sans expérience et sans discernement. Pour tout cela, beaucoup d'argent comptant était nécessaire, et, comme les réserves étaient rares chez ces nobles dépensiers, chargés parfois de dots ou d'arriérés à payer, il fallut recourir au crédit. Médiocres hommes d'affaires, ils empruntèrent avec un empressement plein d'imprudence. Jusqu'au début du XIXme siècle, la législation opposait à ces entraînements des obstacles assez sérieux. Le taux de l'intérêt était limité; les biens en fidéicommis ne pouvaient être hypothéqués sans autorisation; très peu de biens fonciers étaient négociables. Aujourd'hui, les lois sont beaucoup plus larges et permettent plus aisément l'emprunt et la vente. On en a largement profité, et l'Allemagne est devenue la patrie d'élection du crédit rural sous toutes ses formes et à tous ses degrés. D'innombrables établissements ont été fondés pour recueillir l'argent disponible et pour le prêter aux agriculteurs: caisses d'épargne, caisses de prêts personnels, banques d'avances foncières, banques hypothécaires, banques de crédit foncier, banques d'amortissement, en tout plus de 10.000 guichets ouverts aux emprunteurs! Ce mouvement formidable, cette organisation souvent remarquable par son ingéniosité et sa souplesse, ont abouti à quoi? A porter jusqu'à un chiffre fantastique la dette de l'agriculture. En dix ans, de 1886 à 1895, et dans le seul royaume de Prusse, qui couvre toute l'Allemagne du Nord et de l'Est, la dette hypothécaire a été portée de 567 millions de marks (709 millions de francs), à 997 millions de marks (1.247 millions de francs), et ce n'est là qu'une partie du passif rural. On pense que dans l'Est le passif total approche de 70 % de la valeur des propriétés foncières! Tout le monde a pu s'endetter, depuis le petit paysan, client des caisses Raiffeisen, jusqu'au grand propriétaire inscrit sur les rôles de la *Landschaft* de son cercle. Ajoutons à cela l'action d'innombrables usuriers répandus un peu partout, surtout dans les provinces de l'Est, auxquels le paysan, alourdi par une longue servitude, ne sait pas résister, même avec l'appui des associations mutualistes créées à son intention. Nous aurons ainsi une idée de l'expansion extraordinaire du crédit réalisée dans ce pays. Mais

le crédit a-t-il au moins écarté la crise agraire? Point du tout, nous l'avons vu, et cela devrait inspirer quelques inquiétudes aux partisans fanatiques du crédit rural. La vérité est qu'il ne suffit pas d'offrir de l'argent aux cultivateurs pour les faire prospérer; il faut d'abord leur apprendre à s'en servir utilement, prudemment. C'est ce que les propriétaires prussiens de toute taille n'ont pas su faire. Endettés à fond, leurs affaires n'en ont pas mieux marché pour cela, au contraire. Aussi ont-ils crié plus fort que jamais, réclamant de nouveaux remèdes. Lesquels? Le crédit les a acculés à la vente forcée; l'association leur a donné peu de résultats, parce qu'avec de pareilles gens, qui dit association dit simplement occasion de compter sur autrui, de se dégager de la responsabilité et de l'effort personnel. Alors ils se sont tournés vers l'État, lui demandant de prendre des mesures pour les défendre contre la spéculation et contre l'usure; d'élever les droits de douane, d'abaisser les tarifs de chemins de fer à leur profit et de les hausser pour leurs concurrents; de leur faciliter encore les emprunts; d'instruire mieux leurs enfants, en un mot de faire pour eux beaucoup de dépenses, tout en réduisant les impôts! Mieux encore, ils sont allés jusqu'à proposer que l'État se fît l'unique acheteur et dispensateur des denrées agricoles! Quel triste aveu d'impuissance, quelle lamentable aspiration vers la tutelle administrative, vers le rétablissement de la communauté sur une échelle formidable!

Est-ce à dire, du reste, que l'État n'a pas tenté de favoriser l'agriculture? Non certes. Il a essayé, au contraire, beaucoup de mesures qui ont donné de maigres résultats. L'enseignement agricole a été largement doté depuis le début du siècle dernier; on trouve en Allemagne de nombreuses écoles théoriques et pratiques, des instituts supérieurs, des cours fixes ou ambulants, des stations d'essais. Malgré cela, on constate que beaucoup de propriétaires, petits et grands, sont fort arriérés. Les associations agricoles sont contrôlées et subventionnées par l'administration. Une loi de 1895 a fondé une caisse centrale de prêts qui avance de l'argent aux associations de crédit, au taux de 3 %, et reçoit leurs dépôts à 2 ½.

Les droits de douane sur les produits agricoles ont été fortement relevés à plusieurs reprises depuis 1882. L'État prussien fait de grands efforts pour élargir le champ de la petite propriété. Depuis longtemps, il détache des terres de son domaine, ou en achète en Pologne, pour les céder à des ouvriers ruraux, contre paiement par annuités; près de 90.000 hectares ont été ainsi distribués à des gens qui restent indéfiniment endettés et miséreux, faute d'éducation préalable et de bons patrons pour les former et aider à leur élévation. Enfin, l'État a constitué ses fameuses assurances ouvrières obligatoires, qui font crier à la fois patrons et ouvriers. Les premiers déclarent qu'ils paient trop, sans être pour cela à l'abri des difficultés; leur personnel les oblige souvent à payer sa propre part de cotisation, et soulève de nombreuses contestations. Les seconds se plaignent de ce qu'on les veut faire payer, s'efforcent de rejeter la charge sur le patron; ils se négligent et se font blesser, simulent des maladies, ont peine à se faire indemniser à cause des formalités à remplir, et demeurent mécontents.

L'insuffisance sociale des patrons agricoles et l'impuissance vérifiée de l'État laissent beau jeu aux agitateurs socialistes, qui ont prise très facilement sur ces populations à tendance communautaire, sans aptitude au progrès individuel, sans cadres naturels pour les maintenir, les diriger et les dresser à l'initiative. Les socialistes ne manquent pas d'arguments pour appuyer leur action. Ils s'attaquent à la grande propriété, dont nous connaissons les origines abusives et l'organisation médiocre; ils signalent le faible taux des salaires: les propriétaires les payaient autrefois en nature, selon des coutumes établies; ils préfèrent aujourd'hui les régler en argent, sans voir que les ouvriers sont mis par là mieux à même d'en apprécier la médiocrité et d'en revendiquer la hausse. Cette propagande réussit d'autant mieux que, sur beaucoup de points, des ouvriers d'industrie à formation urbaine sont mêlés aux ouvriers agricoles; c'est le cas des districts où existent des sucreries, des distilleries, des amidonneries, des brasseries.

Ainsi, dans le nord-est de l'Allemagne, c'est-à-dire dans

la plus grande partie du Royaume de Prusse, les circonstances locales et historiques ont produit : une mauvaise organisation de la propriété et du travail ; la stagnation des classes ; le maintien du type communautaire ; une aptitude médiocre au progrès chez les patrons aussi bien que chez les ouvriers ; une intervention à la fois étendue et peu efficace de l'État ; le recours exagéré au crédit et aux associations de toute nature ; enfin une faiblesse générale très marquée en présence de phénomènes économiques nouveaux et intenses. Dans de telles conditions, une crise était inévitable, et elle s'est manifestée sous une forme d'autant plus aiguë que les moyens de résistance étaient moins nombreux parmi la population. Tout cela est clair, logique, naturel et permet de comprendre tout d'abord que le remède ne peut raisonnablement se trouver dans les combinaisons qui, en augmentant les fonctions et l'influence de l'État, affaibliraient encore l'action et l'initiative des individus. Beaucoup de gens s'imaginent, quand ils sont malades, que le médecin pourra les guérir soudain en leur administrant une potion violente ; il leur faut au contraire un régime étudié et prolongé, seul capable de leur rendre peu à peu une santé vigoureuse. Il en est exactement de même pour les peuples. Tant que la noblesse terrienne gardera ses habitudes de dépense fastueuse, ses goûts urbains, son insuffisance technique, son ignorance des devoirs du patronage ; tant que le paysan et l'ouvrier resteront apathiques, sans aspirations progressives, la crise subsistera. Et les propriétaires ne concevront pas d'autre ressource que celle de restreindre leurs dépenses utiles et de végéter dans la médiocrité ; les ouvriers continueront d'émigrer, en masse misérable, vers des pays plus actifs, et à prêter l'oreille aux prédications du socialisme. La hausse exagérée du tarif douanier, obtenue en 1906, pourra bien améliorer un peu et pour quelques années le côté purement économique de la situation. Mais les défectuosités sociales subsisteront. Quand l'industrie aura réussi à rompre la coalition des intérêts agraires, ce qui ne saurait tarder longtemps, on verra reparaître toutes les difficultés et tous les conflits.

IV. — LA CULTURE DANS LA HAUTE-ALLEMAGNE

1°. — *Divisions naturelles du lieu*

La région de l'Europe centrale qui constitue la partie haute de l'Allemagne est une des plus compliquées et, aussi, une des plus intéressantes qui soient dans le continent tout entier. Il est difficile en effet d'imaginer un pays plus complexe par le relief et la nature du sol, par le caractère du climat, par la variété des productions, par la diversité des aspects. Essayons d'en donner une idée, en invitant le lecteur à suivre sur une carte physique nos rapides explications; de cette manière on comprendra vite et bien ce que nous voulons démontrer.

Les Alpes forment au centre de l'Europe comme un colossal noyau, dont l'aspect est très différent selon qu'on le considère par le Sud ou par le Nord. Vers le midi, il est puissamment ramassé et tombe à pic, d'une grande hauteur, dans les plaines basses du Piémont, de la Lombardie, de la Vénétie, de la Hongrie, de la Bohême. Vers le Nord, au contraire, le massif montagneux s'étale en un vaste plateau coupé de contreforts, creusé de vallons, sillonné de torrents. Il descend par une pente insensible et très accidentée vers les plaines bordières de la Mer du Nord et de la Baltique.

Cette région montagneuse s'étend sur une surface presque quadrangulaire, dont chaque côté mesure environ 400 kilomètres de longueur. Deux côtés de cet immense carré sont marqués par les hautes arêtes des Alpes, et l'espace intermédiaire est occupé par une série de chaînons rangés en lignes parallèles, qui se succèdent du Sud au Nord en s'abaissant de plus en plus.

Ce pittoresque dédale de hauteurs variées est interrompu d'une manière singulière par une vaste et haute plaine, qui semble avoir été formée au milieu des montagnes par un colossal remous des eaux. C'est le plateau de Bavière, où le Danube a tracé son lit. D'autre part, les torrents, dirigés dans tous les sens par les accidents de terrain, ont

creusé si profondément le sol, que leurs vallées ont fini par descendre bien au-dessous du niveau normal de la région. Il en résulte des inégalités énormes dans les altitudes. Ainsi, tandis que la hauteur moyenne de la plaine bavaroise, au-dessus du niveau de la mer, reste supérieure à 500 mètres, la ville de Bâle, qui est construite au point où le Rhin tourne brusquement son cours vers le Nord, n'est pas à plus de 260 mètres. Un peu plus loin, Mayence, dominée par le Taunus, se trouve à 84 mètres, tandis que la montagne voisine porte ses plateaux supérieurs jusqu'à près de 900 mètres.

Ces grandes différences d'altitude, unies à celles de l'orientation, produisent des variations considérables dans le climat. D'une manière générale, il est continental, c'est-à-dire assez froid en moyenne. Mais, ici plus qu'ailleurs, la moyenne ne représente rien d'exact. D'abord, la région est pluvieuse plus que sa situation intérieure ne le comporte, à cause des hauteurs qui la hérissent, retiennent les nuages et les condensent sur leurs flancs. Ensuite, les climats locaux présentent entre eux des écarts très accentués, sous l'influence combinée de l'altitude et de l'exposition. C'est ainsi que la plaine bavaroise, élevée et balayée par les vents du Nord, a des hivers rigoureux, tandis que les basses vallées de Bade, du Wurtemberg, du Palatinat rhénan, de la Hesse, lorsqu'elles sont orientées de façon à éviter la bise, jouissent d'un climat doux et cultivent la vigne ainsi que des arbres fruitiers délicats, comme l'amandier.

Il résulte de cette configuration du sol la formation de trois milieux agricoles absolument différents. Le premier, comprenant la montagne, est constitué par les plus hautes vallées ou les petits plateaux semés dans tous les sens au sein de ce réseau compliqué de chaînons, de ballons, de pics, de rochers corrodés par les eaux et par les anciens glaciers. Le second a pour siège les plaines relativement unies du plateau bavarois. Le troisième enfin, très morcelé comme le premier, et enchevêtré avec lui dans un pêle-mêle presque inextricable, est formé par les vallées basses et tièdes dont nous parlions tout à l'heure. Pour chacun de ces milieux

tout est différent: le sol, le climat, les productions. Il en résulte naturellement une variété correspondante dans l'organisation du travail, et non moins naturellement des organisations sociales dissemblables, selon que les familles ont pour habitat la montagne, la plaine ou la vallée.

Notons encore que la Haute-Allemagne est l'une des régions les plus riches du monde en productions naturelles. Le bois d'œuvre abonde sur les pentes des montagnes, et, de plus, celles-ci recèlent dans leurs flancs des quantités presque inépuisables de minéraux utiles: charbon, métaux, pierres, argiles, sels[1]). Cette prodigalité de la nature en faveur des Allemands du Centre et du Sud est un élément de la plus haute importance, sur lequel il était nécessaire d'attirer spécialement l'attention, car il a joué de tout temps un rôle essentiel dans la formation des habitants de la contrée.

En outre, pour bien nous rendre compte des influences générales qui ont agi avec le temps sur ces mêmes habitants, il nous faut résumer l'histoire des migrations successives dont la race contemporaine est sortie. Les circonstances du passé nous expliqueront plus d'un trait des mœurs actuelles.

2°. — *Les origines de la population méridionale*

Si la plaine du nord formait, à l'origine, une région de steppes bien caractérisées, la Haute-Allemagne était au contraire un pays presque exclusivement forestier. Avant le peuplement de la contrée, les arbres recouvraient de leur ombre épaisse les pentes, les vallées et les plaines, ne laissant guère à découvert que les hauts plateaux, où le sol est trop mince et le climat trop froid pour permettre aux végétaux ligneux de s'enraciner et de croître. Cette immense et majestueuse forêt est tombée en grande partie sous la hache des défricheurs, laissant derrière elle de magnifiques vestiges. Toutes les pentes au-dessus de 700 à 800 mètres, et même plus bas du côté Nord, ont gardé leurs beaux arbres, qui s'étendent

1) Une portion des Alpes saxonnes a reçu le nom de *Erz Gebirge*, Monts métalliques, à cause de ses richesses minières.

par zones régulières selon les essences: ici les chênes et les hêtres, plus haut les châtaigniers, au-dessus les sapins. Cette occupation de certains sols par la forêt est si naturelle, par le fait de la nature du milieu, que l'on a donné aux régions montagneuses de hauteur moyenne non pas le nom de *Berg*, mais bien celui de *Wald*, qui veut dire forêt. C'est ainsi que la fameuse Forêt-Noire n'est pas en réalité une forêt, mais bien une chaîne de hauteurs couvertes à leur base de moissons, de vignes et d'arbres fruitiers, garnies à mi-hauteur de chênes, de hêtres et de sapins majestueux, et couronnées de pâturages. Il en est de même pour tous les massifs qui se croisent et se mêlent de la Moselle à l'Oder, et du duché de Bade à l'ancien royaume de Hanovre.

Aux temps préhistoriques, ces bois immenses renfermaient en abondance les animaux les plus divers. Aujourd'hui encore les forêts surveillées sont fort giboyeuses. Habitée d'abord par un petit nombre d'individus, probablement des fugitifs, tombés dans la condition de chasseurs sauvages, la région fut envahie ensuite par des colonies de Celtes. Ceux-ci étaient des demi-cultivateurs en communauté, divisés en tribus dont les villages se dressaient dans les clairières et s'entouraient de cultures rudimentaires. Mais leur principale ressource résidait dans les troupeaux de porcs que nourrissaient les forêts de chênes. Les Celtes y ajoutaient les produits de la chasse, de la pêche, de la cueillette, des fruits sauvages, et du pillage, car ils étaient constamment en lutte les uns contre les autres, comme toutes les races de ce type. Il en était de même pour celle des Alamans qui vinrent s'installer aussi dans cette région occupant surtout la vallée du Rhin; les circonstances ont voulu que le nom de cette peuplade prévalût et s'étendît finalement à la race entière et au pays où elle domine.

Plus tard, les défrichements prirent un grand développement sous la direction des conquérants romains[1]), qui s'avancèrent au delà du Danube, jusqu'au cœur de la Haute-Allemagne, et firent sentir leur influence bien loin autour d'eux, même dans les cantons où leurs armées ne péné-

[1]) Vers l'an 15 avant notre ère.

trèrent jamais. Sous leur action, il se forma, dans la vallée du Danube d'abord, et ensuite de proche en proche jusque sur le Neckar et le Mein, des groupes analogues à ceux de l'Italie et de la Gaule, mi-urbains et mi-ruraux. C'est alors que furent fondées ces villes qui ont jeté depuis tant d'éclat: Mayence, Augsbourg, Ratisbonne, Munich, d'autres encore. Les bourgeois de ces cités: Latins, Celtes ou Germains d'origine, avaient à la campagne de grands domaines qu'ils faisaient cultiver par des esclaves; auprès d'eux des paysans, colons militaires de Rome ou gens soumis, exploitaient les parties les plus fertiles de cette vaste région, laissant encore beaucoup de place à la forêt, au marécage et à la vaine pâture.

La forêt les séparait d'ailleurs de deux adversaires redoutables à des titres différents. Au Nord-Est et à l'Est, des peuplades mobiles organisaient successivement des migrations en masse ou des expéditions dévastatrices. Au Nord, les Saxons agriculteurs émigraient constamment, cherchant des terres cultivables. Beaucoup d'entre eux se glissèrent isolément, inaperçus ou tolérés, dans les hautes vallées et dans les parties marécageuses ou peu fertiles du pays. Ils le semèrent ainsi de *Höfe* dont nous connaissons la force de résistance et les facultés d'expansion. Sur ces entrefaites, la puissance franque s'étendait et se consolidait sur le cours moyen du Rhin. Elle poussa bientôt son avant-garde jusqu'au centre de la Haute-Allemagne et y fonda au VIIIme siècle le duché de Franconie, où elle transporta ses institutions d'origine saxonne modifiées par une lente migration à travers la Gaule. Bientôt après, des missionnaires, venus de la Grande-Bretagne, fondèrent dans les montagnes de la Thuringe des monastères peuplés de moines cultivateurs, qui apportèrent, avec la religion chrétienne, un élément agricole excellent. Leur influence s'exerça donc non seulement sur l'esprit et sur la formation morale des populations, mais encore sur le travail et par conséquent sur la formation sociale des familles groupées autour des monastères, et appliquées au défrichement et à la culture du sol[1]). Enfin les Saxons arrivèrent à leur tour en

[1]) Voir les intéressants articles du P. SCHWALM sur saint Boniface, *Science Sociale*, tomes IX et X, année 1889.

groupes militaires, établirent une dynastie saxonne sur le Danube au Xme siècle, et se répandirent, selon leur coutume, dans les campagnes pour y constituer des domaines isolés. Ces événements imposèrent à la vie urbaine une longue éclipse au profit de la vie rurale. En outre, ils constituèrent trois types sociaux très différents les uns des autres par leur formation initiale, et qui ont subsisté nettement jusqu'à nos jours en se pénétrant plus ou moins, mais sans réussir à se fondre d'une manière complète. C'est d'abord le type celto-romain, qui persiste ou domine dans les vallées du Danube, du Neckar et du Rhin; il forme ainsi la masse principale de la population du plateau bavarois et du Jura souabe, où il a gardé sa formation primitive, tout en l'améliorant au contact et à l'exemple des gens du Nord. Vient ensuite le type saxon, qui forme l'élite de cette forte race de paysans établie principalement dans les parties hautes du pays. Enfin le troisième est le type franc, qui se confond dans bien des cas avec le type saxon, son proche parent, ou plutôt son ancêtre, mais qui généralement a fourni la classe supérieure agricole, celle des grands propriétaires, dans la partie centrale de la région montagneuse. C'est lui aussi qui a recruté, à la fin du moyen-âge, cette petite noblesse militaire, dont les forteresses haut perchées ont laissé tant de traces sur le cours des principaux fleuves.

Il va sans dire que ces constatations ne doivent pas être prises dans un sens trop absolu. Évidemment, elles ne peuvent manquer de comporter des exceptions. Il s'est forcément produit sur plus d'un point des fusions et des mélanges partiels, qui ont donné naissance à des types intermédiaires plus ou moins tranchés. Mais, dans l'ensemble, les faits sont bien ceux que nous avons indiqués. Les circonstances historiques, aidées par la nature complexe du milieu, ont donné naissance à trois races qui se juxtaposent sur le sol de la Haute-Allemagne, formant ainsi un type mixte, dont la situation actuelle se résume de la manière que voici.

3°. — *Les vallées supérieures*

A l'exception des Alpes, où l'on rencontre fréquemment des altitudes de plus de 2.000 mètres, les montagnes que nous avons mentionnées sont de hauteur assez faible. Bien peu de leurs sommets dépassent 1.000 mètres; la plupart se tiennent aux environs de 800. Il en résulte que la forêt pourrait en général les recouvrir entièrement, si la profondeur du terrain le permettait. Mais, bien souvent, les pentes supérieures ont été dépouillées de leur terre végétale par les eaux pluviales, si bien que le rocher apparaît à nu ou bien n'est couvert que d'une mince couche où, seuls, les gazons et les bruyères peuvent s'enraciner. Les eaux ont en outre creusé dans ces massifs des vallées et des vallons orientés dans tous les sens, où la terre végétale s'est accumulée, et que l'homme a disputés à la forêt.

Deux causes ont attiré des habitants jusque dans les plus hautes vallées et sur les petits plateaux ou sur les pentes qui les séparent. C'est d'abord, aux premiers siècles de notre ère, la poussée des émigrants saxons vers le Sud; comme les vallées tièdes et fertiles étaient déjà occupées par les Celto-Romains, les nouveaux venus allaient chercher dans les âpres solitudes de la montagne la terre libre dont ils avaient besoin. Plus tard, on découvrit dans les flancs de ces masses de rochers des richesses minières variées et abondantes: le fer, le cuivre, le plomb, l'argent, le zinc, le cobalt, le sel, le soufre, les eaux minérales, enfin la houille. De plus, l'élément indispensable de toute exploitation métallurgique, le combustible, abondait à pied d'œuvre, fourni par les forêts de la surface. Dans des conditions aussi favorables, l'extraction minière et le travail des métaux ne pouvaient manquer de s'organiser en grand dans la région, attirant dans la montagne des populations entières. Celles-ci, d'origine toute rurale, connaissaient le prix de la terre et la valeur des produits qu'elle fournit pour l'alimentation d'une famille. Elles s'emparèrent donc, de proche en proche, de tout le terrain encore disponible, s'efforçant de tirer de leurs jardins et de leurs petits champs,

en dépit du climat, quelques légumes, un peu de seigle et, plus tard, des pommes de terre. C'est ainsi que l'on trouve des cultures jusqu'à 1.100 mètres dans l'*Erz Gebirge*, dans le *Schwarzwald*, ailleurs encore lorsque l'exposition est favorable. Mais ce sont surtout des ouvriers mineurs et métallurgistes qui portent leurs jardins jusque-là. Le vrai paysan ne monte pas si haut, sauf pour faire pâturer son bétail en été. Le plus souvent, il s'est établi vers la limite de 700 mètres sur les versants Nord, allant parfois jusqu'à plus de 1.000 mètres sur les pentes orientées vers le Sud. A ces altitudes, le climat est encore assez rigoureux. L'hiver est long; il dure bien sept mois sur le versant septentrional, et six sur le versant Sud. En revanche, l'été arrive vite et apporte de fortes chaleurs qui mûrissent rapidement le seigle, les pommes de terre, les choux et quelques autres légumes. Ces circonstances sont favorables surtout à la croissance de l'herbe, car l'arrosage abondant que procure la fonte des neiges, suivie promptement d'une température chaude, donne en quelques semaines une herbe haute et serrée, que l'on coupe à plusieurs reprises avant l'automne et que l'on fait pâturer ensuite. Dans ces conditions, on réussit bien à constituer dans ce milieu des exploitations agricoles complètes, avec prédominance toutefois de l'élevage du bétail et surtout des vaches laitières. Mais ces exploitations ne peuvent s'étendre beaucoup, pour diverses raisons.

En premier lieu, la rigueur du climat et le sol accidenté ne permettent pas une culture fructueuse des céréales ou des plantes sarclées. De petits paysans font utilement le peu de grain et de légumes nécessaires pour leur propre subsistance [1]), mais s'il fallait cultiver tout cela en vue de la vente, le prix de revient dépasserait de beaucoup celui du marché.

En second lieu, même pour ce qui concerne l'élève du bétail, il serait encore impossible d'y procéder sur une grande échelle, parce que, dans de telles conditions de milieu, le bétail exige des soins onéreux à cause de la longueur des

[1]) Et encore sont-ils souvent obligés d'en acheter pour atteindre la fin de l'année.

3°. — *Les vallées supérieures*

A l'exception des Alpes, où l'on rencontre fréquemment des altitudes de plus de 2.000 mètres, les montagnes que nous avons mentionnées sont de hauteur assez faible. Bien peu de leurs sommets dépassent 1.000 mètres; la plupart se tiennent aux environs de 800. Il en résulte que la forêt pourrait en général les recouvrir entièrement, si la profondeur du terrain le permettait. Mais, bien souvent, les pentes supérieures ont été dépouillées de leur terre végétale par les eaux pluviales, si bien que le rocher apparaît à nu ou bien n'est couvert que d'une mince couche où, seuls, les gazons et les bruyères peuvent s'enraciner. Les eaux ont en outre creusé dans ces massifs des vallées et des vallons orientés dans tous les sens, où la terre végétale s'est accumulée, et que l'homme a disputés à la forêt.

Deux causes ont attiré des habitants jusque dans les plus hautes vallées et sur les petits plateaux ou sur les pentes qui les séparent. C'est d'abord, aux premiers siècles de notre ère, la poussée des émigrants saxons vers le Sud; comme les vallées tièdes et fertiles étaient déjà occupées par les Celto-Romains, les nouveaux venus allaient chercher dans les âpres solitudes de la montagne la terre libre dont ils avaient besoin. Plus tard, on découvrit dans les flancs de ces masses de rochers des richesses minières variées et abondantes: le fer, le cuivre, le plomb, l'argent, le zinc, le cobalt, le sel, le soufre, les eaux minérales, enfin la houille. De plus, l'élément indispensable de toute exploitation métallurgique, le combustible, abondait à pied d'œuvre, fourni par les forêts de la surface. Dans des conditions aussi favorables, l'extraction minière et le travail des métaux ne pouvaient manquer de s'organiser en grand dans la région, attirant dans la montagne des populations entières. Celles-ci, d'origine toute rurale, connaissaient le prix de la terre et la valeur des produits qu'elle fournit pour l'alimentation d'une famille. Elles s'emparèrent donc, de proche en proche, de tout le terrain encore disponible, s'efforçant de tirer de leurs jardins et de leurs petits champs,

en dépit du climat, quelques légumes, un peu de seigle et, plus tard, des pommes de terre. C'est ainsi que l'on trouve des cultures jusqu'à 1.100 mètres dans l'*Erz Gebirge*, dans le *Schwarzwald*, ailleurs encore lorsque l'exposition est favorable. Mais ce sont surtout des ouvriers mineurs et métallurgistes qui portent leurs jardins jusque-là. Le vrai paysan ne monte pas si haut, sauf pour faire pâturer son bétail en été. Le plus souvent, il s'est établi vers la limite de 700 mètres sur les versants Nord, allant parfois jusqu'à plus de 1.000 mètres sur les pentes orientées vers le Sud. A ces altitudes, le climat est encore assez rigoureux. L'hiver est long; il dure bien sept mois sur le versant septentrional, et six sur le versant Sud. En revanche, l'été arrive vite et apporte de fortes chaleurs qui mûrissent rapidement le seigle, les pommes de terre, les choux et quelques autres légumes. Ces circonstances sont favorables surtout à la croissance de l'herbe, car l'arrosage abondant que procure la fonte des neiges, suivie promptement d'une température chaude, donne en quelques semaines une herbe haute et serrée, que l'on coupe à plusieurs reprises avant l'automne et que l'on fait pâturer ensuite. Dans ces conditions, on réussit bien à constituer dans ce milieu des exploitations agricoles complètes, avec prédominance toutefois de l'élevage du bétail et surtout des vaches laitières. Mais ces exploitations ne peuvent s'étendre beaucoup, pour diverses raisons.

En premier lieu, la rigueur du climat et le sol accidenté ne permettent pas une culture fructueuse des céréales ou des plantes sarclées. De petits paysans font utilement le peu de grain et de légumes nécessaires pour leur propre subsistance [1]), mais s'il fallait cultiver tout cela en vue de la vente, le prix de revient dépasserait de beaucoup celui du marché.

En second lieu, même pour ce qui concerne l'élève du bétail, il serait encore impossible d'y procéder sur une grande échelle, parce que, dans de telles conditions de milieu, le bétail exige des soins onéreux à cause de la longueur des

[1]) Et encore sont-ils souvent obligés d'en acheter pour atteindre la fin de l'année.

et ceci nous explique un fait capital. La femme exerce dans ces familles montagnardes une influence très considérable. C'est que son rôle est aussi plus important qu'ailleurs. Comme les productions de la culture petite et pastorale sont fort étroites, le mari pratique presque toujours un métier manuel, dont le produit complète les ressources du ménage[1]. La matière première ne manque nulle part pour alimenter ces milliers de petits ateliers: ici le bois, ailleurs le métal, plus loin l'argile ou la pierre. De là provient cette immense et active fabrication ménagère qui, depuis des siècles, fournit au commerce, à très bon compte, une multitude d'objets ou d'ustensiles usuels: de l'horlogerie grossière, des jouets, des articles de ménage, de la boissellerie, des couteaux, des poteries communes, des pailles tressées et mille autres choses, dont le trafic faisait déjà au moyen-âge la fortune des villes de la région: Nuremberg, Augsbourg, Francfort, etc. Pendant que l'homme est ainsi occupé, c'est la femme qui pourvoit à tout le gros de l'exploitation rurale. Elle apporte donc à la famille un concours d'une importance extrême et elle tire de ce fait une autorité, un pouvoir de direction dont plus d'une grosse fermière de nos plaines pourrait être jalouse. Elle a voix au chapitre dans toutes les affaires et rien ne se fait sans son avis; elle a sa bourse propre dont elle dispose à sa guise dans l'intérêt de tous, sans que le mari songe jamais à lui demander des comptes. C'est l'homme plutôt qui, dans bien des cas, est obligé de compter, car, moins bon administrateur, moins économe, plus exposé aux tentations, il est souvent porté quelque peu à la dissipation.

On voit immédiatement, par ce qui précède, que la population montagnarde est, en définitive, puissamment patronnée par le lieu. Appuyées presque toujours sur un double atelier, l'un agricole-pastoral, l'autre industriel, les familles obtiennent de la nature, moyennant un travail assez limité, leurs principales matières premières: l'herbe et le bois d'œuvre. Elles tirent encore des forêts voisines d'autres subventions dont la valeur en argent n'est pas bien grande, mais dont

1) D'autres vont travailler, l'hiver, dans les villes de la plaine.

l'utilité est cependant capitale pour ceux qui en profitent. Ce sont: le bois à brûler et à construire, les fruits sauvages (consommés frais, fermentés ou pressés pour en tirer de la boisson ou de l'huile), les champignons, l'herbe pour fourrage et litière. Tout cela est ramassé à temps perdu, surtout par les enfants, et ajoute aux moyens d'existence de chaque ménage des éléments très appréciés, sans lesquels il faudrait recourir à des achats plus ou moins coûteux. Combien de familles ouvrières s'estimeraient heureuses de pouvoir recueillir à volonté leur combustible de l'année! En d'autres termes, on peut dire que, dans ces montagnes, les productions naturelles permettent l'appropriation directe, sans l'intervention du commerce, de certains moyens d'existence fort importants. Aussi, comme on peut le penser, les associations communales tiennent-elles singulièrement à leurs droits, et ne les prodiguent-elles pas au premier venu. On n'est admis dans ces petites *bourgeoisies* qu'en vertu de la naissance, ou par le versement d'un capital. Ainsi, pour être admise dans la commune de Fischen, la femme du paysan décrit par M. Prieur avait dû verser à la caisse municipale une somme de près de 70 francs. Sans cette précaution, on verrait affluer les miséreux étrangers, et le revenu des biens et droits communaux se réduirait à rien, ou à peu près [1]).

En troisième lieu, nous remarquons que ces familles ont reçu et conservent presque toutes fidèlement la coutume de la transmission intégrale des biens à un seul enfant. La loi, qui est inspirée au contraire par les principes égalitaires du Droit romain, respecte cependant partout cette coutume, sans la rendre obligatoire. Aussi n'est-elle pas générale. Le Play a observé que le partage égal était pratiqué couramment dans certaines vallées des Alpes bavaroises [2]), et nous le rencontrerons ailleurs. Ceci paraît être une conséquence di-

[1]) Parfois le droit de bourgeoisie se vend plusieurs centaines ou même plusieurs milliers de francs. Comparez sur ce point le chapitre précédent consacré à la Suisse.

[2]) Spécialement dans la haute vallée de l'Isar. Voir *Ouvriers européens*, tome II

recte du mélange des races. Des colons saxons immigrés dans la montagne ont sans doute apporté avec eux et gardé, avec leur immuable fidélité, la liberté de tester, qui se manifeste ici par la transmission intégrale[1]). Les Celto-Romains et les Germains non transformés sont tombés, au contraire, dans le régime du partage, qui produit dans un tel milieu les plus mauvais effets. Avec ce type de domaine, il faut absolument posséder une certaine quantité de prairie pour se procurer le foin d'hiver. Sans cela, il devient impossible de nourrir une vache, élément essentiel de toute exploitation dans la montagne, puisque c'est l'herbe qui constitue la production principale. Il en résulte que, dès le premier partage, la famille est forcément déracinée et dispersée. Celles qui pratiquent, au contraire, la transmission intégrale font preuve d'une plus grande force de résistance et, en même temps, d'une réelle puissance d'expansion. C'est la Haute-Allemagne qui fournit à l'émigration germanique une grande partie de ses meilleurs éléments. Les familles de ce type paraissent d'ailleurs être de beaucoup les plus nombreuses dans la région, les gens de race celto-latine s'étant de bonne heure portés de préférence vers la vie urbaine, mieux dans leurs goûts que la vie exclusivement rurale.

En résumé, ces paysans montagnards s'appuient presque tous sur un double moyen d'existence: la culture pastorale, et la fabrication à la main d'objets usuels et à bon marché[2]). Grâce aux ressources fournies par leur exploitation agricole, ils peuvent fabriquer à bas prix, au point de lutter, souvent avec avantage, contre les produits de la grande industrie. En échange, la fabrication complète leur revenu et leur permet de vivre dans un milieu pauvre et âpre, dont les productions

1) Un grand nombre de ces familles paysannes appartiennent cependant au type connu sous le nom de « fausse famille-souche », qui, sous certaines apparences particularistes, est fondé en réalité sur la tradition communautaire, mitigée et améliorée par l'influence très particulière de la montagne. Voir page 26 ce que nous avons déjà observé sur ce point.

2) Voir plus loin, dans le paragraphe II de ce chapitre, les conséquences de cette situation au point de vue industriel.

sont étroitement limitées. Liés ainsi par un côté à l'industrie et au commerce, ils subissent de loin le contre-coup de leurs crises; mais la terre est là qui forme en quelque sorte tampon et amortit les secousses. Ces bonnes gens ne peuvent sans doute arriver à la fortune ni par leur culture ni par leur industrie, mais du moins leur existence est assurée, autant que faire se peut, dans un état de médiocrité simple et rude, évidemment éloigné de l'abondance, mais qui cependant n'est pas la misère. Depuis des siècles, l'Allemagne trouve là des réserves inépuisables d'hommes fortement éduqués dans un milieu rural simple et honnête, et qui vont porter dans tout le pays et à l'étranger leurs solides qualités morales et leur robustesse physique.

Ce qui précède suffit pour nous expliquer pourquoi la crise agraire n'a pas eu beaucoup de prise sur les paysans des montagnes. Vendant peu au marché, ils ne s'aperçoivent pas beaucoup de la baisse des prix. De même, ces fameuses associations financières, politiques, agraires, si vivantes dans d'autres parties de l'Allemagne, ne trouvent guère à se recruter parmi eux. C'est qu'elles ne leur offrent presque aucune utilité. La famille, avec ses institutions traditionnelles, suffit pour leur donner à peu près tout l'appui, tout le secours dont elles ont besoin. La commune, fortement organisée et relativement riche de ses biens fonciers: bois, pâtures, landes et tourbières, fait le reste. Aussi est-il difficile de concevoir des gens plus libres dans leur médiocrité. « Le roi chez lui, et nous chez nous, le bon Dieu pour nous tous », disait un de ces montagnards à M. Prieur. Fière parole, qui indique bien l'existence d'un vrai sentiment démocratique. Celui-ci repose sur la base d'une liberté locale étendue. La formation sociale, sans être très forte, permet à ces gens de tirer bon parti d'un milieu qui ne peut développer la richesse à cause de sa pauvreté, mais ils se maintiennent ferme dans leur médiocrité et contribuent par leurs émigrants au peuplement et à l'exploitation agricole des terres lointaines.

3°. — *Les plateaux*

L'étage compris entre les altitudes de 300 et de 500 mètres[1]) présente des caractères bien différents de ceux que nous avons observés dans les vallons supérieurs. Ici, le climat, quoique rude encore, est cependant beaucoup plus tempéré; la belle saison est plus prolongée, la neige reste moins longtemps sur le sol; certains coteaux, parmi les moins élevés, lorsqu'ils sont bien exposés, voient mûrir leur raisin. Le sol s'étend en larges plaines plates ou seulement ondulées; ailleurs, comme en Franconie, dans le Wurtemberg et la Westphalie, le pays prend plutôt l'aspect d'un lacis de vallées, de largeur variable. La composition du terrain n'est pas partout la même; les parties les plus hautes sont formées de sables et d'argiles assez maigres, médiocrement arrosés par des rivières encaissées et rapides. Le fond des vallées est recouvert d'une couche d'alluvions fertiles, moins sèches que les sables. Du reste, le climat plutôt humide de cette région coupée de hauteurs est assez favorable aux cultures. Dans quelques endroits formant cuvette, les eaux se sont réunies en petits lacs ou en marécages où se sont formés des amas de tourbe, réserve utile dans ces lieux depuis longtemps déboisés, où le combustible n'abonde pas.

Ces terrains de moyenne hauteur et de composition différente ne présentent naturellement pas les mêmes ressources à la culture. Les plus élevés sont peu fertiles; on n'en tire parti qu'à force de travail et de soin. Les vallées d'alluvions sont au contraire d'une grande fertilité. Les céréales y donnent de fortes récoltes; les racines et les prairies artificielles réussissent aussi. Les prairies naturelles bien situées fournissent jusqu'à cinq coupes par an. On peut en outre cultiver le chanvre, le lin, le houblon et le tabac. Rappelons, d'autre part, que les hauteurs environnantes renferment des richesses minérales variées et abondantes, qui ont développé dans la région une industrie considérable. Cette industrie ne s'est pas localisée dans les vallons élevés où sont souvent ouvertes

[1]) Environ; il va de soi que ces limites ne sont pas absolues. Elles varient dans une certaine mesure avec la latitude et l'orientation.

les mines et les carrières; elle est descendue vers les villes nombreuses bâties dans la plaine ou la vallée, et devenues florissantes. Ces populations industrielles ou commerçantes, accumulées dans la montagne ou dans les cités, offrent aux gens des campagnes fertiles un débouché toujours ouvert, où les produits alimentaires sont demandés et consommés par grandes quantités.

Ces premières indications vont suffire pour nous expliquer la formation de la propriété et l'organisation du travail parmi les populations rurales de cette région. Ici, la grande propriété, celle qui dépasse les moyens d'action d'une famille ordinaire, nous apparaît comme un fait très fréquent. Elle laisse pourtant à la petite propriété une assez large place, cela pour deux motifs principaux. D'abord, la pauvreté relative de certaines parties les rend moins accessibles à la grande propriété, tandis que les petits paysans s'en arrangent fort bien. Ensuite, certains faits — nous aurons à en parler plus loin en détail — amènent de temps en temps des ventes foncières, dont la petite propriété peut parfois profiter. Il résulte de tout cela que l'on rencontre communément dans cette zone intermédiaire tous les types de la propriété rurale: la très petite propriété dans la banlieue des villes et des villages, où elle sert au maraîchage; la petite propriété un peu partout, mais surtout dans les parties les plus hautes, celles qui confinent à la montagne; enfin la moyenne et la grande propriété, qui s'étendent principalement dans les vallées fertiles. La très grande propriété, celle qui dépasse 150 à 200 hectares, est extrêmement rare. Elle n'a guère pu résister, pendant le moyen-âge, aux conquêtes successives des Francs et des Saxons, qui paraissent s'être partagé les latifundia celto-romains, et qui depuis se sont victorieusement défendus contre l'accaparement du sol. Il est, en effet, assez facile d'évincer de petits propriétaires indigents ou presque, lorsqu'ils peuvent trouver dans un autre genre de travail un emploi plus fructueux de leur temps [1]). Mais le grand propriétaire, qui vit largement de sa terre et en tire à la fois

[1]) Tel a été le cas en Angleterre. Nous le montrerons plus loin.

profit, autorité, considération, ne se laisse pas faire aussi aisément; l'argent le tente beaucoup moins, et, au besoin, il peut résister plus facilement à la force si l'on s'avise de l'essayer contre lui.

La nature du lieu va nous expliquer encore certaines différences qu'on remarque dans le groupement des habitations, selon qu'on visite l'une ou l'autre partie de la région. Sur le plateau bavarois, les communes renferment toujours un petit noyau de constructions groupées; on trouve là l'église, la mairie, l'école, des ateliers d'artisans, de petits boutiquiers, l'auberge. Les maisons de cultivateurs, fermes ou châteaux, sont dispersées et placées au centre du domaine ou *Hof*, qui se présente presque toujours en un seul tenant, ou à peu près. C'est qu'ici il est facile de constituer une exploitation rurale complète, avec ses terres arables, ses prairies, son petit morceau de taillis ou sa tourbière, selon le cas. Ailleurs, dans les vallées étroites de la Franconie, par exemple, il est avantageux au contraire de diviser le *Hof*, parce que la nature du sol oblige à répartir les terroirs d'une manière invariable: au fond de la vallée se placent forcément les prairies; sur les pentes on trouve le sol arable; enfin les bois sont relégués le plus haut possible, là où la culture devient déjà difficile. Dans ces conditions, on doit avoir au moins une pièce de terre dans chacune de ces divisions naturelles, et puisque le domaine est divisé, on ne peut pas s'établir au centre; dès lors on s'agglomère en villages bâtis à mi-hauteur, entre la rivière et les bois.

Il est clair que les exploitations de la région ne sont pas toutes organisées sur le même plan; le petit paysan ne peut prendre exactement modèle sur le grand, et de plus nous avons signalé certaines différences du sol qui influent nécessairement sur le système de culture. Dans les parties hautes, où le sol est moins riche, moins fertile, et le climat plus rude, le cultivateur s'est de tout temps adonné surtout à l'élevage, non pas, comme le montagnard du type précédent, en vue de la production du lait principalement, mais aussi en vue de la production de la viande. Le petit paysan ne sème du seigle que pour sa propre subsistance, ou à peu près;

il vend au marché des veaux, des vaches, des œufs, de la volaille et des porcelets. On s'attache d'ailleurs, dans cette classe, à vivre le plus possible des produits du *Hof;* on achète le moins qu'on peut. L'argent comptant que l'on réussit à économiser sert à constituer de petites dots au profit des enfants qui n'ont point part à l'héritage foncier. C'est là l'épargne essentielle de ces familles, celle qui leur permet de se maintenir indéfiniment sur le *Hof*, sans le morceler ni le vendre, tout en facilitant aux enfants qui le quittent leur établissement au dehors.

Voici un exemple à l'appui[1]; quoique très incomplètement étudié, il nous aidera à fixer nos idées. Le paysan dont il s'agit possède dans la Haute-Bavière un *Hof* de 12 hectares, qu'il cultive avec l'aide de ses cinq enfants et d'une petite servante. Sur cette propriété de faible étendue, il entretient trois bœufs, dix vaches et quelques poules. Il vend du lait et des bestiaux, ce qui lui permet d'économiser bon an mal an environ 700 francs. D'autres paysans moins bien pourvus en terres, rentrant dans la catégorie des bordiers indigents, car ils ne possèdent que 5 à 6 hectares ou même moins, complètent leurs ressources en exerçant une petite industrie. Tel le potier décrit par M. Prieur dans la monographie déjà citée. C'est alors la femme qui conduit l'exploitation agricole, et ce rôle lui donne, ici comme dans la montagne, une autorité qui frappe tous les observateurs[2]) et qui provient naturellement de l'organisation du travail.

Dans les grands domaines, la situation est moins simple. L'organisation générale est bien à peu près la même, en ce sens que le propriétaire vit sur sa terre avec une simplicité confortable, et pratique aussi principalement l'élevage. Ainsi M. Blondel cite deux domaines voisins, l'un de 87 hectares, l'autre de 146; dans le premier, 122 arpents sont emblavés, et 130 en prairies; dans le second, 80 *journaux* sont en céréales, 180 en herbe; un troisième a 70 arpents en céréales, 100 en herbe. Ce détail montre bien que la culture pastorale l'em-

[1]) BLONDEL, *Etudes sur les populations rurales d'Allemagne*, p. 38.
[2]) BLONDEL, ouv. cité, p. 53, note, et P. PRIEUR, *Science sociale*, 1886, p. 69.

porte sur l'autre chez les grands propriétaires comme chez les petits; mais cependant les premiers sont obligés, par les nécessités de leur système de culture, de faire bien plus de grains qu'ils n'en consomment. Ils sont donc liés aux conditions du marché beaucoup plus étroitement que leurs modestes voisins. Puis ils ne peuvent travailler seuls de pareilles étendues de terre; ils doivent employer des domestiques et des journaliers. Les uns et les autres sont fournis presque exclusivement par les petits domaines du voisinage et par ceux de la montagne. C'est là un bon personnel, bien formé à la vie rurale, assez travailleur, stable, d'une solide moralité; mais la concurrence de la grande industrie en a singulièrement diminué le nombre. Aussi les gages et les salaires ont-ils augmenté[1]) depuis vingt-cinq ou trente ans dans des proportions qui font naître des plaintes, d'autant plus que la baisse constante du prix des grains a diminué les profits de la culture. L'élevage paie beaucoup mieux que les céréales, surtout celui du porc, qui est resté depuis le temps des Celtes une spécialité très marquée de la Haute-Allemagne; mais il ne suffit que rarement à couvrir l'excédent des frais et à donner un bénéfice raisonnable. Presque tous les grands propriétaires de la région ont agi comme les bordiers qui les entourent: ils se sont faits industriels. Beaucoup exploitent sur leurs domaines une petite brasserie, qui parfois ne fonctionne que d'une manière intermittente; d'autres font de l'eau-de-vie de grains ou de pommes de terre; d'autres encore du beurre, du fromage; certains extraient de la tourbe, fabriquent des tuiles, etc. Les bénéfices

[1]) Pas partout dans les mêmes proportions. Dans les vallées franconiennes, plus rapprochées de la montagne, la main-d'œuvre est restée moins chère que sur le plateau bavarois, dont les habitants émigrent plus volontiers vers les villes (BLONDEL, ouv. cité, *passim*).

Nous retrouvons ici la trace de la coutume norvégienne et saxonne du lien foncier d'où le système du servage est sorti. Certains propriétaires concèdent à leurs journaliers des parcelles de terres et les aident à les cultiver. Cette pratique a pour effet d'attacher le travailleur au domaine et de rendre la main-d'œuvre à la fois plus stable et moins chère.

de la petite usine rurale complètent ceux que donne le domaine et permettent de vivre d'une manière respectable; mais il faut s'ingénier pour trouver la meilleure chose à entreprendre, celle qui, tout en rapportant, peut se lier à la culture, principale affaire du propriétaire et base de toute son existence. Cette nécessité de se débrouiller, de chercher, d'étudier, de travailler, oblige la classe des grands propriétaires à s'éclairer, à se perfectionner, et la pousse à donner à ses enfants une instruction soignée. Le fait est que la grande culture est fort bien conduite dans la région; elle est même remarquable dans certaines parties où la proximité et la richesse des débouchés permettent de faire plus d'avances à la terre en procurant des profits plus élevés et plus assurés.

Dans les vallées d'alluvions, la situation est plus difficile, parce qu'ici, ce sont surtout des terres à blé qui constituent les domaines. Ces terres ont donné autrefois de beaux profits par leurs abondantes récoltes de céréales, et les cultivateurs ne se décident pas volontiers à abandonner un système qui leur a réussi pendant une longue suite de générations; car certains sols, excellents pour le blé, l'orge, l'avoine et les racines, ne valent pas grand'chose pour l'herbe. Dans ces conditions, la culture ne pouvait plus donner que de bien faibles bénéfices, et il a fallu demander, ici encore, aux industries rurales, les ressources qui menaçaient de manquer. On a développé le plus possible le petit élevage, celui du porc, qui consomme les déchets de brasserie ou de distillerie, et celui de la volaille. Mais la situation n'en est pas moins restée fort pénible pour la grande culture. Étroitement liée au commerce des grains et des plantes industrielles, elle ressent le contre-coup des fluctuations de ce commerce, influencé aujourd'hui par tous les grands marchés du monde.

Néanmoins, on peut dire que l'Allemagne du Sud a souffert moins profondément de la crise agraire que les provinces prussiennes du Nord-Est. Elle doit cet avantage à la qualité meilleure de son sol, à la douceur relative de son climat, à l'organisation plus rationnelle de la propriété, à la formation supérieure des familles rurales, qui ont conservé l'habitude du travail personnel. En outre, un certain nombre d'entre

elles gardent encore la stabilité et la forte éducation de la famille particulariste, importée par les Saxons et les Francs. Les autres, qui sont aussi les plus nombreuses, n'ont pas été complètement transformées, probablement parce que la colonisation particulariste a été trop clairsemée et contrariée dans son action par des luttes politiques incessantes. Aussi la majorité des Allemands du Sud sont-ils demeurés foncièrement des communautaires, organisés d'après le type dit de la fausse famille-souche, qui leur donne une éducation mixte bien supérieure à celle des purs patriarcaux, mais insuffisante pour communiquer aux individus l'esprit d'initiative et d'indépendance du particulariste. Cela explique la physionomie moyenne, pour ainsi parler, du Bavarois ou du Souabe, à la fois laborieux et traditionnel, soumis et frondeur, économe avec le désir de briller, hésitant pour entreprendre, mais patient et persévérant dans ses efforts. C'est donc encore là un type mixte.

L'influence de cette formation se manifeste notamment par la permanence des domaines ruraux, grâce au maintien de la coutume de la transmission intégrale, qui persiste sans le concours de la loi. Même dans le cas où le père vient à être surpris par la mort, les enfants, au lieu de partager, comme la loi leur en donne le droit, s'arrangent selon la coutume, comme si le chef de famille était encore là pour les guider dans cette direction. Quand un propriétaire vient à mourir sans héritier mâle, le *Hof* passe à un gendre en état d'en tirer parti et ayant une fils capable de continuer la tradition familiale.

Non seulement ces familles sont stables, mais encore elles sont exclusivement rurales; elles résident continuellement sur leurs terres et vivent d'une manière plus ou moins confortable, selon leur fortune, mais toujours très simple. Cette grande simplicité de la vie est d'ailleurs un des traits les plus caractéristiques de la Haute-Allemagne. C'est que la classe rurale y est fort nombreuse et fort influente, précisément à cause de sa stabilité inébranlable, de son activité et de sa prospérité encore remarquable, en dépit des difficultés de notre époque. Dès lors elle donne sensiblement le

ton à la grande majorité de la population, même urbaine[1]).

La situation de la propriété nous explique pourquoi le fermage est assez rare dans la Haute-Allemagne. Chacun, vivant en général sur sa terre, il n'est point question d'affermer. Pourtant ce ne peut être là une règle absolue. Il arrive assez souvent que des champs se trouvent entre les mains de propriétaires qui vivent à la ville et ne peuvent en tirer parti qu'en les donnant à loyer. Certains ruraux louent aussi des parcelles de leur *Hof*, surtout lorsque ces parcelles sont détachées. C'est le cas principalement dans les environs des villes, là où le maraîchage devient une industrie lucrative et où, par conséquent, le loyer de la terre s'élève beaucoup. Mais la règle très générale, c'est le faire-valoir direct, avec sa conséquence naturelle: le maintien d'une race agricole fortement attachée à la terre et au métier de cultivateur.

Il est possible pourtant que le fermage se développe dans l'avenir, pour les motifs que voici. Les difficultés de notre temps, jointes aux charges de la transmission intégrale, parfois aussi les effets de l'imprévoyance ont pour résultat de grever beaucoup de propriétaires de dettes si lourdes, qu'ils se voient obligés de liquider. On procède alors à des ventes parcellaires, en suite desquelles une partie des domaines démembrés peut passer aux mains de propriétaires non ruraux, qui doivent nécessairement les affermer. Ce mouvement profite d'ailleurs aussi à la petite propriété, qui réussit à s'emparer d'une partie des terres mises en vente, soit pour la cause que nous venons de dire, soit lorsqu'un cas de partage égal se présente et entraîne la licitation d'un domaine. Dans les villes, siège principal de la propriété mobilière, le partage égal, préféré par la loi, a gardé son empire.

[1]) Il en était ainsi dans toute l'Allemagne il y a moins d'un demi-siècle; mais le développement rapide de l'industrie et des villes pousse de plus en plus à la transformation des mœurs en leur donnant le caractère raffiné de la vie urbaine. Ainsi, la simplicité allemande, la fameuse *Gemütlichkeit,* fruit naturel de la prédominance de la vie rurale, tend à s'amoindrir avec cette prédominance. Toutefois, elle subsiste au moins parmi la classe moyenne, chez qui l'on voit encore, par exemple, maîtres et domestiques manger à la même table.

L'organisation de la famille va nous donner la clé d'un fait indiqué, mais non expliqué, par les observateurs. Les associations de toutes sortes, si répandues dans certaines contrées de l'Allemagne, se recrutent ici péniblement, surtout dans les parties les plus hautes de la région moyenne. Les caisses de crédit sont peu appréciées, bien que l'on emprunte passablement. On préfère s'adresser aux prêteurs privés, qui, trop souvent, sont des usuriers. Est-ce parce qu'on craint de faire connaître la nécessité où l'on se trouve? Non, puisque les gens du pays n'attachent aucune honte à l'emploi du crédit. Ils disent même assez volontiers, avec une pointe d'orgueil naïf, que seul celui qui n'a rien ne peut emprunter. Leur répugnance s'adresse-t-elle donc au principe même de l'association? Pas davantage, car ils forment souvent de petites sociétés de consommation ou autres, affectant de préférence un caractère temporaire. C'est que des gens si fortement patronnés par leur groupe familial n'aiment pas à se sentir serrés dans des cadres fixes en dehors de ceux de la famille. Ceux-ci d'ailleurs sont très souples, car ils se relâchent facilement pour permettre à chacun des enfants de faire son propre sort à sa guise, en s'appuyant dans une mesure déterminée sur la souche rurale demeurée au pays. Ils comprennent parfaitement que l'association essentielle, c'est la famille, laquelle vient au secours de l'individu si celui-ci ne réussit pas à se tirer d'affaire. Lorsque la famille elle-même, quoique solidement organisée, ne parvient pas à faire tête aux difficultés, alors l'association de plusieurs ménages peut rendre de grands services. Mais quand elle apparaît, cela indique précisément un état de malaise contre lequel on cherche un remède. Tel est le motif pour lequel les associations de crédit se développent principalement dans la plaine du haut Danube, c'est-à-dire dans la région des céréales, où la crise économique se fait sentir [1]).

Les gens de la Haute-Allemagne se défient tout autant des ligues politiques ou socialistes que des sociétés de crédit. Accoutumés à une vie locale intense, ils n'aiment pas à

[1]) Blondel, ouv. cité, p. 48.

s'occuper des questions de politique générale, dans lesquelles la théorie joue un rôle important, et dont les détails pratiques leur échappent. De même, on remarque chez eux un solide bon sens qui les éloigne des remèdes empiriques et des solutions d'ensemble. Ils réclament beaucoup moins qu'ailleurs le secours du gouvernement et se rendent mieux compte du rôle essentiel des efforts particuliers, qui, du reste, leur ont donné des résultats importants, tandis que l'intervention de l'État, notamment en matière d'assurances, ne leur a guère procuré jusqu'à présent que des déboires.

4°. — *Les basses vallées*

La Haute-Allemagne a son inclinaison générale vers le Nord-Ouest, si bien que le niveau de la plupart des vallées qui la sillonnent va en s'abaissant graduellement dans cette direction; c'est le cas surtout pour celles qui appartiennent au bassin du Rhin. La vallée de ce fleuve offre elle-même une pente rapide entre le lac de Constance (400 mètres) et la ville de Bâle (260 mètres); plus loin, la descente est au moins aussi accentuée jusque vers la hauteur de Strasbourg (144 mètres); au delà, la pente devient lente. A partir du niveau de 300 mètres environ, tous ces fonds forment comme un pays à part, enclavé dans le réseau des montagnes et des plateaux. Le sol est formé d'alluvions enlevées aux terrains supérieurs; le climat est doux et même chaud dans les parties orientées au Sud et protégées par des hauteurs contre les vents froids du Nord. C'est ainsi que la ville de Stuttgart, bâtie à l'altitude de 240 mètres, est environnée de coteaux où la vigne réussit à merveille; un vieil adage local dit que, si le raisin n'était pas vendangé, « la ville serait noyée dans le vin ». Le printemps est précoce, et, en été, la chaleur, concentrée dans un cirque de collines, y devient étouffante. Quel contraste avec le dur climat du plateau bavarois, ou des sommets du Jura de Souabe, cependant si peu éloignés!

Toutes ces vallées sont arrosées avec assez d'abondance par les nombreux cours d'eau qui descendent des hautes terres avoisinantes, si bien que le cultivateur possède là tous les

éléments de la production agricole: la bonne terre, la chaleur et l'eau. Et, de fait, toute la région basse est parfaitement cultivée. Les céréales, les racines, les plantes fourragères, le chanvre, le lin, le houblon, le tabac réussissent bien dans les fonds et sur les pentes. Des champs entiers de légumes sont cultivés pour l'alimentation des nombreuses villes industrielles qui se pressent dans toute la région. Sur les coteaux, la vigne et les arbres fruitiers donnent d'abondantes et excellentes récoltes. Il est difficile, en somme, de trouver une contrée mieux douée par la nature, plus productive et en même temps plus pittoresque. Quel est l'état de la vie rurale dans ce pays charmant?

Les circonstances ont fait de la race qui occupe ce sol favorisé une des plus faiblement organisées de l'Allemagne; voici comment. La vallée du Rhin et celles de ses affluents ont été occupées de bonne heure par des populations d'origine diverse: Suèves, Alamans, Celtes, Latins. Ces derniers avaient largement défriché le pays et construit des villes nombreuses. Lorsque les Francs s'en emparèrent, trouvant là une contrée prospère, traversée par une voie commerciale fort suivie, ils ne s'y installèrent point en propriétaires exploitants, mais plutôt en administrateurs, vivant de l'impôt prélevé sur les villes et sur le transit. En même temps, ils la défendirent avec énergie contre les entreprises des voisins, des Saxons notamment, qui n'y pénétrèrent ni individuellement, puisque les terres étaient prises, ni en troupe, car les Francs faisaient bonne garde. C'est ainsi que le type ancien s'est conservé là, tandis que, dans le haut pays, il était en partie absorbé ou influencé par la race plus forte venue de la plaine saxonne. Il va de soi, après cela, que les coutumes restèrent aussi différentes, le Droit romain gardant tout son empire dans le bas pays, tandis qu'en haut il était pratiquement évincé par les coutumes du Nord. Aussi, lorsqu'au début du XIXme siècle le régime successoral français fut introduit dans la région rhénane, s'y trouva-t-il comme chez lui et fut-il accepté sans nulle peine[1]). C'est dire que, depuis

[1]) Dès 1838, le code civil, introduit dans les pays rhénans, a été modifié, afin de permettre la constitution facultative du *Hof* ou domaine intégralement transmissible. On a peu profité de cette latitude.

des siècles, la population des vallées inférieures vit en règle sous le régime du partage égal.

Il est bon de remarquer aussi que cette nature de sol, malgré sa fertilité, ne se prête pas partout au régime de la grande propriété. La raison en est que les fonds de vallées, très accidentés, obstrués par des contreforts rocheux, souvent taillés à pic au-dessus du cours d'eau qui les a coupés pour se frayer un passage, sont naturellement très morcelés. De plus, la valeur agricole des terrains est inégale, selon leur hauteur au-dessus de l'eau, leur composition, leur orientation. Un domaine, pour être complet, doit avoir une grande étendue, ou bien se subdiviser en parcelles dispersées sur les différents terroirs formés par les circonstances naturelles. Cela augmente considérablement les frais lorsqu'on emploie des salariés; pour le petit paysan, qui fait tout le travail avec ses enfants, ou à peu près, l'inconvénient se sent beaucoup moins.

Ainsi le lieu et la coutume se sont trouvés d'accord pour favoriser l'établissement et le maintien de la petite propriété, et celle-ci occupe en effet une très grande place dans les vallées basses. La grande propriété n'a pas disparu, car certaines parties des vallées du Rhin, du Mein, du Neckar, de la Moselle et de quelques autres rivières, sont assez favorables à son maintien; mais on peut dire que plus de la moitié — et peut-être les deux tiers du sol exploitable — appartient aux propriétés d'une superficie inférieure à 12 hectares.

Nous avons remarqué déjà que la nature du milieu pousse à la division des exploitations en parcelles souvent fort éloignées les unes des autres. Le partage égal a encore exagéré cette disposition en la portant à l'extrême. Chacun veut avoir au moins un morceau de terre dans les divers sols ou les orientations différentes de l'endroit, afin de compléter son exploitation. En cas de partage, on réclamera donc un bout de pré sur la rivière; plus haut, au pied du coteau, un champ; une parcelle de vigne plus haut encore, sur le penchant même du coteau, et quelques ares de taillis sur l'autre versant, du côté nord. C'est ainsi qu'on arrive à découper les héritages en parcelles de trois mètres de base sur vingt-cinq ou trente de longueur.

On a essayé de remédier artificiellement à la dispersion des héritages ou morcellement, en procédant à des opérations dites de *remembrement*. Cette combinaison est aujourd'hui bien connue; nous en avons résumé plus haut le mécanisme, et nous avons constaté en même temps que c'est là un simple palliatif d'un effet seulement temporaire.

Ainsi, nous trouvons dans les basses vallées un milieu favorable au travail agricole, tant par la fertilité du sol que par la douceur du climat, et une situation sociale défectueuse par l'instabilité de la famille et par la division exagérée de la propriété et des exploitations. Il en résulte les conséquences suivantes.

La culture est encore productive, car elle a pour objet, à côté des céréales, des racines et des fourrages, un certain nombre de produits recherchés, comme le raisin, le tabac[1]), le houblon, les fruits de table, les légumes. Autrefois, on avait encore le colza, le chanvre, le lin; aujourd'hui, la concurrence des pays étrangers a placé ces cultures dans la même situation que celle du blé: elles ne paient plus le cultivateur ou le paient mal. Les profits ont diminué sensiblement de ce chef. Le bétail et la volaille sont très avantageux dans ce pays de grandes villes, qui consomment en quantité considérable la viande, le lait et les œufs. Mais l'élevage est peu accessible au petit propriétaire dans une région où les herbages naturels sont restreints.

La main-d'œuvre est rare et chère, d'abord parce que les familles désorganisées de la région ne fournissent guère de bons ouvriers ou domestiques ruraux, ensuite parce que les centres industriels voisins font une rude concurrence aux exploitations agricoles. On ne trouve là, sauf exception, ni permanence dans les engagements, ni conscience dans le travail, ni cordialité dans les relations entre maîtres et ouvriers. Du reste, les patrons, obligés de se serrer beaucoup

[1]) Bade, la Bavière et l'Alsace produisent à eux seuls plus des deux tiers du tabac récolté en Allemagne. Les fruits et les légumes des basses vallées s'exportent dans tout le pays; on y élève aussi des abeilles.

pour restreindre leurs frais, ne se montrent guère généreux envers leur personnel qui, de son côté, donne le moins possible et cherche ailleurs un emploi plus fructueux de son temps.

Le prix et la valeur locative de la terre vont en baissant constamment,. par suite de la diminution des profits et aussi des progrès du morcellement.

La condition générale du travail agricole est donc ici assez médiocre, en dépit des qualités du sol et du climat. Un observateur la caractérisait en ces termes: « Nous avons trouvé dans la région rhénane beaucoup de points noirs; les paysans nous y ont paru souvent découragés; nous y avons vu des familles jadis très à l'aise et aujourd'hui très gênées; nous y avons constaté une propension inquiétante à affermer la terre sur laquelle on aimait autrefois à vivre [1] ». Ce sont bien là tous les caractères d'une situation de crise. Que fait-on pour y remédier?

Nous remarquons tout d'abord que la région des vallées est celle où les associations ont pris le développement le plus accentué. La famille instable étant incapable de bien préparer par l'éducation et, ensuite, de soutenir fermement ses membres en cas de besoin, il a fallu chercher à l'extérieur le secours dont on sentait la nécessité en présence des effets de la concurrence étrangère. Des hommes éminents et instruits, bien intentionnés, voyant le mal s'étendre autour d'eux, ont essayé de l'enrayer en groupant artificiellement les gens pour les rendre plus résistants. Ils ont donc fondé des associations très variées. Les plus célèbres ont pour but spécial de combattre l'usure, comme les caisses de crédit imaginées par Raiffeisen [2]; d'autres sont dirigées contre la dissipation, comme les caisses d'épargne; d'autres encore luttent contre les effets ruineux des fléaux naturels: incendie, grêle, épizooties; il en est enfin qui procèdent à des achats en commun d'engrais, de semences, d'instruments, et à des

1) Blondel, ouv. cité.

2) Les premières caisses de ce type ont été créées dès 1849, dans la Prusse rhénane.

ventes de récoltes, également en commun. Citons enfin les fameuses ligues de paysans[1]), fondées pour agir sur le gouvernement afin d'obtenir de lui des mesures de protection. Ces gens peu capables de se soutenir par eux-mêmes, n'apercevant pas les maux sociaux dont ils sont affectés, s'imaginent que les pouvoirs publics peuvent rétablir à leur profit, par des mesures légales, la prospérité économique et les mettre en mesure de mieux résister aux difficultés de la vie contemporaine. Mal préparés par leur formation à la lutte individuelle pour la vie, ils comptent avant tout sur autrui pour les aider à se tirer d'affaire. Telle est la cause de ce grand mouvement d'association auquel certaines personnes vouent une admiration exagérée. Toutes ces sociétés, toutes ces ligues, qui ont des milliers de membres, ne sont pas autre chose, au fond, qu'une manifestation de l'idée de communauté, qui se produit naturellement en l'absence de la formation particulariste et de l'énergie individuelle que celle-ci comporte. Leur action peut contribuer à pallier dans une certaine mesure les difficultés actuelles de la situation; elle ne saurait l'améliorer d'une façon définitive, puisque, loin de renforcer l'initiative individuelle, elle accoutume les particuliers à compter sur l'intervention de ces groupements et sur celle de l'État plus que sur leur propre activité. N'est-il pas caractéristique de voir la crise agraire sévir avec une acuité exceptionnelle précisément dans la région la plus fertile de l'Empire, semée en outre de centres de consommation très nombreux et très peuplés? Rien ne saurait montrer d'une manière plus frappante l'influence prépondérante de l'élément social sur le résultat final du travail agricole.

En résumé, l'Allemagne est par excellence le pays des contrastes les plus marqués. Pendant que la grande et même la très grande propriété domine dans le nord-est, c'est la petite qui l'emporte dans l'ouest. Tandis que des traces profondes de désorganisation se remarquent également dans ces deux régions d'aspect si différent, le nord et le sud conservent

[1]) *Bauernbünde, Bund der Landwirte, Bauern Vereine.*

avec une remarquable fermeté une organisation familiale, dont les effets se font sentir, naturellement, sur la situation agricole. Cette situation n'est nulle part très brillante, pour trois motifs: 1° Les contrées du nord et du sud sont assez souvent peu fertiles; 2° Elles sont occupées très fréquemment par de petits propriétaires qui ne peuvent, avec des domaines restreints, réaliser de gros profits; 3° Pour les grands propriétaires eux-mêmes, la situation est rendue difficile par la concurrence du dehors. Mais au moins les familles particularistes ou quasi-patriarcales du nord-ouest et de la Haute-Allemagne se tirent d'affaire à leur honneur; elles se plaignent beaucoup moins que celles de l'est et de l'ouest, ne réclament pas au même degré le secours des associations, et encore moins celui de l'État, dont elles se méfient à juste titre. Si les propriétaires nobles, bourgeois ou paysans des provinces orientales et occidentales parlent de crise agraire et exigent de l'État une protection douanière intense, ceux de la Frise, du Hanovre, de la Bavière et des pays voisins s'ingénient pour tirer le meilleur parti des choses; ils réclament surtout la réduction des impôts et l'abandon de la politique socialiste suivie depuis plus de vingt ans. Le contraste est frappant et instructif; il montre avec une évidence éclatante la différence qui existe entre les deux formations, et il n'est point besoin d'insister pour que l'on comprenne quelle est la meilleure, la plus forte, la plus propre à armer un peuple contre les difficultés et les crises intérieures et extérieures.

Ceci nous amène à apprécier, au point de vue agricole, la politique économique actuelle du gouvernement impérial. Depuis trente ans, cette politique s'est accentuée de plus en plus dans le sens de la protection, si bien que le tarif mis en vigueur en 1906 et les traités de commerce conclus à cette occasion sont orientés vers la protection extrême. Cette tendance est-elle justifiée?

Avant 1850, l'Allemagne était un pays principalement rural, aussi le Zollverein exportait-il alors des céréales. Depuis, l'industrie s'est élevée au premier rang; la classe agricole ne représente plus qu'un tiers de la population. Les besoins

de la consommation ont dépassé de beaucoup les facultés de production du pays, et cela malgré les progrès considérables réalisés aussi bien par la culture que par l'élevage. L'Empire doit donc aujourd'hui importer en grande quantité les grains, les viandes, les graisses, le beurre, les fruits et les légumes. Aussi, même sous le régime du tarif antérieur, plus modéré, le prix des denrées s'est-il élevé dans une proportion notable, surtout celui de la viande. On estime que, au cours des dix dernières années, le coût de la vie s'est accru de 20 à 25 %. Les nouveaux droits ne peuvent manquer d'accentuer ce renchérissement, au grand dommage de la classe industrielle, qui le ressent d'une manière très vive. On a donc créé par là un état d'antagonisme aigu entre la culture et l'industrie, sans tenir aucun compte des enseignements du passé [1]). L'antinomie et la lutte entre les deux Allemagnes, celle des champs d'une part, celle des cités et des usines de l'autre, vont donc s'accentuer et s'exaspérer dans un prochain avenir. Il est infiniment probable que l'avantage restera à l'industrie, trop puissante aujourd'hui pour qu'on la sacrifie; elle réussira à forcer la muraille dont on prétend la bloquer. D'ici là, les grands propriétaires prussiens et les éleveurs du plateau bavarois tireront quelque profit d'une situation abusive; mais le paysan qui peut vendre seulement une petite quantité de produits ne gagnera pas beaucoup plus par le fait de la prohibition des blés et du bétail étrangers. En revanche, il est fort exposé à voir se produire sur le prix des objets fabriqués une hausse qui lui sera sensible. La protection modérée est utile à la culture allemande pour contrebalancer les avantages assurés par la nature à certaines régions du dehors, mais la prohibition directe ou indirecte ne profite qu'à une classe restreinte en lui procurant des bénéfices dus à son influence politique plus qu'à son travail. Telle est la conclusion qui nous paraît se dégager logiquement des faits.

[1]) Voir plus loin les expériences faites en Angleterre à ce sujet.

§ II. — L'Industrie, le Commerce et les Villes.

L'Allemagne, dont le sol est souvent peu fertile, possède en revanche des richesses minérales considérables. Ses mines de houille comptent parmi les plus productives du monde: en 1904, sur à peu près 800 millions de tonnes extraites, les bassins allemands en ont fourni plus de 120 millions, se classant au troisième rang, après les États-Unis et l'Angleterre[1]. Malgré cela, l'Allemagne importe des charbons anglais par Hambourg. Pendant cette même année 1904, elle a extrait, de ses mines et de ses carrières, des minerais: de fer, 22 millions de tonnes; de cuivre, 800.000 tonnes; de zinc, 715.000 tonnes; de plomb, 160.000 tonnes; des sels, 5 millions de tonnes, sans parler des autres minéraux extraits en quantités moindres. Ceci n'a d'ailleurs pas suffi aux besoins de la production, qui a dû importer une grande quantité de minerais étrangers, ainsi que des matières premières de toutes sortes, spécialement des bois, des laines, des cotons et autres textiles. La Prusse, qui, en 1896, avait importé 29 millions de tonnes de matières premières, en a acheté près de 50 millions de tonnes en 1904.

La puissance industrielle de l'Empire allemand aujourd'hui si considérable, s'est développée avec une rapidité extraordinaire. Il est évident que l'abondance de ses ressources en charbon et en métaux explique dans une certaine mesure cette expansion économique. Mais, nous avons constaté que des pays au moins aussi bien pourvus et d'une civilisation plus ancienne sont cependant encore presque sans industrie mécanique, tandis qu'un pays sans houille et sans minerais, la Suisse, a su créer une industrie manufacturière importante. Les circonstances de lieu ne suffisent donc pas pour

[1]) Notons en passant que l'on a découvert récemment des gisements houillers considérables, qui prolongent le bassin de Sarrebruck jusque dans le sous-sol de la Lorraine française. Il y a là, semble-t-il, des réserves considérables.

expliquer l'essor de la fabrication allemande. D'ailleurs, le phénomène se présente dans ce pays sous un aspect particulier. En effet, il est de date récente et s'est manifesté sensiblement plus tard qu'en Angleterre, en Belgique et en France. Cette situation présente donc des éléments très spéciaux, qui ont agi, les uns pour paralyser longtemps l'esprit d'entreprise chez les Allemands, les autres pour l'exciter au contraire à un moment donné. Il n'est pas sans intérêt de les dégager, en étudiant d'une façon au moins sommaire les circonstances de l'évolution commerciale et industrielle de l'Empire allemand.

I. — L'ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE AVANT LE XIX[e] SIÈCLE

1° — *Le Commerce Hanséatique.*

L'essor commercial et industriel de l'Allemagne a été retardé pendant des siècles par les causes suivantes.

En premier lieu, le tassement des peuples et le défrichement du sol ont duré bien plus longtemps en Germanie qu'en Gaule.

Nous avons eu l'occasion de rappeler déjà comment, au cours des premiers siècles de notre ère, il s'est produit en Germanie de grands mouvements de peuples qui ont retardé longtemps l'établissement définitif de la race[1]). Le commerce avait déjà repris une véritable prospérité chez les Francs occidentaux, c'est-à-dire dans l'ancienne Gaule, alors que l'Allemagne était encore exposée à des luttes et à des invasions qui la dévastaient. Aussi, l'activité industrielle et commerciale, qui exige la sécurité des transports et la prospérité de la clientèle, restait-elle paralysée. Les villes n'étaient que des bourgs fortifiés très peu actifs, et chaque famille fabriquait elle-même presque tout ce dont elle avait besoin. C'est seulement au XII[me] siècle que les échanges prennent quelque importance et que les foires de Cologne, de Francfort, de

[1]) Voir plus haut, page 45.

Leipzig et de Nuremberg, acquièrent une réputation et une activité comparables à celles que les foires de France montraient depuis le VIIIme siècle. Il va sans dire que l'industrie artisane a marché sur une voie parallèle à celle du commerce. Développée par les progrès de l'aisance rurale, c'est elle qui a formé les villes en y groupant des ateliers de plus en plus nombreux. Mais ce mouvement fut naturellement tout aussi tardif, cela est attesté par la faible importance des villes, encore au XIVme siècle. Hambourg comptait à peine 7.000 âmes en 1311; Lubeck et Brême en avaient à peu près autant; Berlin a été fondée en 1307; les villes du Rhin et du Danube, beaucoup plus anciennes, préférées par les souverains, centres d'attraction pour les races non particularistes avoisinantes: Latins, Celtes, Alamans, etc., n'étaient guère plus peuplées que celles du nord. En France, au contraire, une évolution sociale importante s'était produite de fort bonne heure, donnant aux villes un développement rapide, surtout dans le midi, beaucoup moins touché par la conquête franque.

En second lieu, les invasions répétées des Huns, des Lombards, des Magyars, ont coupé jusqu'au XIme siècle presque toute communication entre les pays allemands et l'Orient, qui était alors le centre du commerce des articles rares et précieux. Les faibles quantités de ces articles qui parvenaient jusqu'en Occident passaient par les pays slaves et la Baltique, ou par la Méditerranée et la France. A partir du XIIme siècle, cette situation se modifie. Les chevaliers allemands, établis dans la Marche d'Autriche, refoulent les Magyars qui se cantonnent dans la vallée moyenne du Danube. L'Italie échappe à la barbarie et, sous l'influence byzantine, devient un centre de fabrication et de commerce, avec lequel les cités françaises et flamandes rivalisent. La noblesse allemande, enrichie par la prospérité agricole, demande au commerce des produits plus recherchés et attire des artisans du dehors. Un mouvement commercial assez intense s'établit et rayonne dans toutes les directions. Les artisans urbains, prospères et nombreux, se débarrassent des charges seigneuriales, soit par le rachat, soit par la révolte, comme l'avaient déjà fait les communes

françaises. Mais celles-ci, en échappant à la domination des comtes ou des barons féodaux, étaient tombées immédiatement sous l'hégémonie de la puissance royale. En Allemagne, au contraire, le morcellement du pouvoir se prolongea bien plus longtemps, et beaucoup de cités en profitèrent pour acheter ou pour prendre une totale autonomie. Grâce à ces circonstances, le commerce et l'industrie réussirent donc à reconstituer dans le Saint-Empire le type de la Ville libre, si fréquent dans l'antiquité, et détruit par la centralisation romaine.

Ce mouvement, à la fois économique et politique, fut en grande partie l'œuvre des gens de la plaine saxonne. L'appropriation de plus en plus complète des terres leur fermait rapidement le débouché de la colonisation dans les régions voisines, et l'on ne connaissait pas encore les contrées d'outre-mer. La nécessité en détacha donc un certain nombre de la vie rurale et les poussa vers les métiers urbains. Ils y apportèrent leur énergie, leur esprit d'entreprise, et, profitant des circonstances favorables, ils devinrent de gros marchands et artisans. Il fallait alors, pour réussir dans le commerce international, des qualités vraiment exceptionnelles. Les routes n'existaient pas; les marchands, groupés en petites caravanes, suivaient à cheval des pistes à peine praticables, dont personne n'améliorait les difficultés, ou bien descendaient les rivières au fil de l'eau. On avait à redouter, en outre, les exigences et les exactions des seigneurs féodaux, ou même des villes que l'on devait traverser, ainsi que les attaques des brigands et les troubles politiques. Les mers du Nord étaient infestées par les pirates scandinaves[1]), celles du Midi par les corsaires barbaresques. Cependant, les villes libres, en dépit de tant d'obstacles, ont réussi à créer des courants commerciaux et une fabrication qui ne sont guère comparables, sans doute, au mouvement actuel, mais dont l'importance et le rôle ont été considérables en leur temps. Ces villes appartiennent à deux variétés assez différentes.

[1]) Sans parler des difficultés de la navigation dans les parages septentrionaux: bancs de sable, écueils, courants, vents variables, glaces.

Dans la première se classent les villes de l'intérieur, échelonnées sur les grandes lignes du trafic international: le long du Rhin, ou au travers de la Haute-Allemagne, vers les défilés transalpins; ces villes étaient surtout des lieux d'étape et de marché. Dans la seconde variété figuraient les ports maritimes, dont les types les plus anciens et les plus connus sont Brême, Hambourg et Lubeck. Etablies sur des fleuves dans des situations faciles à défendre, ces trois cités furent d'abord des centres administratifs dirigés par des fonctionnaires et par une haute bourgeoisie à demi rurale qui prétendait exploiter à son profit les négociants et artisans immigrés. Ceux-ci n'endurèrent pas longtemps un régime oppressif. Ils s'emparèrent par la force du gouvernement de la cité et lui donnèrent une forme démocratique.

A Hambourg, l'aristocratie bourgeoise, composée des descendants des fonctionnaires et des colons de Charlemagne, fut évincée des fonctions municipales dès le XIIIme siècle par la petite bourgeoisie, c'est-à-dire par les marchands et les artisans coalisés. Les vainqueurs substituèrent alors à l'oligarchie étroite des précédents une démocratie tempérée, dont les intérêts, au lieu d'être terriens comme ceux de la haute bourgeoisie, étaient exclusivement industriels et commerciaux. On conçoit que dès lors la politique du gouvernement local devait être orientée tout autrement. Au lieu de rester purement territoriale et conservatrice, cette politique devenait extérieure et agissante, afin de favoriser et de protéger les intérêts toujours lointains et mobiles du commerce. Et, en effet, on voit alors le Sénat de Hambourg établir des agents consulaires dans un certain nombre de villes, négocier avec des gouvernements étrangers pour obtenir, en faveur de ses concitoyens, des permissions et des privilèges dans diverses villes — véritables « ports ouverts », comme on dit en Chine aujourd'hui, — intervenir auprès du souverain pour réclamer le redressement des abus ou la répression de violences exercées contre le commerce.

Hambourg devint ville libre dès le XIIme siècle; ce fut une des premières qui réussirent à s'assurer, grâce à la faiblesse du pouvoir impérial, une complète indépendance.

Cette liberté lui fut précieuse, d'abord pour se préserver des exigences fiscales, ensuite pour mener sa politique extérieure dans le sens de ses intérêts propres, sans avoir à se préoccuper des besoins particuliers d'une population adonnée à un travail différent, à la culture notamment. Du reste, à l'encontre de ce qui se passait dans les cités d'Italie, où l'esprit de clan suscitait constamment la tyrannie et la révolte, les villes libres saxonnes savaient vivre et travailler en paix. A Hambourg, le gouvernement ne tendit jamais vers la tyrannie personnelle ou collective. Les divers intérêts y étaient largement et fortement représentés. C'est ainsi que, dans le Sénat souverain, les diverses catégories du peuple avaient leurs délégués, avec prédominance toutefois en faveur du commerce, qui faisait la ressource principale de la cité. Le bon ordre, la paix et la force qui résultaient de cette situation intérieure avaient la plus heureuse influence sur l'action des villes libres au dehors, tout en leur permettant de résister plus aisément aux ambitions et aux exigences de leurs voisins [1]).

Mais ce n'était pas encore assez. Que pouvait en effet une seule ville, même importante, contre tant de difficultés accumulées? Or, il ne faut pas oublier que, entre le XIme et le XVIIme siècle, les villes les plus riches, les plus fortes et les plus célèbres de l'Allemagne du Nord ne comptaient pas plus de vingt à trente mille habitants. Dans le midi, la population urbaine, de race non saxonne surtout, était un peu plus dense, et pourtant la ville fameuse de Nurenberg, aujourd'hui si vaste, ne comptait, en 1648, que 40.000 âmes, et on la citait entre toutes pour son étendue.

Donc les villes étaient petites, partant peu puissantes, et l'on conçoit aisément que, dans ces conditions, elles aient

[1]) La situation des villes de l'intérieur était beaucoup moins ordonnée et moins paisible. C'est que, comme les centres urbains des Flandres et de France, elles avaient été formées par des éléments non particularisés, soumis à l'esprit de clan, exposés, par conséquent, aux divisions, aux abus, aux luttes intestines. Aussi leur existence fut-elle beaucoup plus agitée, et ces villes perdirent-elles successivement leur liberté au profit des États qui les enveloppaient.

songé à augmenter leurs forces et leur influence par le groupement. Elles ne pouvaient guère, d'ailleurs, s'allier qu'entre elles, car le principe de toute union, c'est d'avoir des intérêts semblables. Or les intérêts des villes et ceux des princes territoriaux voisins n'étaient point les mêmes; souvent ils étaient, au contraire, diamétralement opposés[1]. C'est donc entre elles que les villes formèrent, en 1241, la célèbre *Ligue hanséatique*, dont la puissance se fit sentir au loin, bien au delà des limites de l'Allemagne.

Les Hanses, ces associations, commerciales et politiques à la fois, ne sont pas d'invention allemande. Il s'en est formé de tout temps entre marchands et même entre villes de négoce. En France, les hanses et sociétés de marchands sont devenues les instigatrices et les plus vigoureux agents du mouvement communal. Mais nulle part on n'a pu observer un développement du système comparable à celui qui s'est produit en Allemagne sous l'impulsion et la direction des négociants de race saxonne. En Allemagne même, les ligues formées dans l'ouest et le sud par les villes du Rhin supérieur et de la Souabe n'ont eu ni la puissance, ni l'influence, ni la durée de la Hanse du nord, parce que les éléments qui les constituaient n'étaient pas les mêmes. Cette supériorité si marquée de la Hanse du nord était naturellement due à l'organisation que ses fondateurs avaient su lui donner, et qui lui fut conservée durant des siècles. Cette organisation était caractérisée par les traits suivants:

1o La Ligue hanséatique avait un but spécial bien précis: la protection du commerce. Elle ne dispersait donc ni son attention ni ses moyens pour poursuivre des buts divers ou protéger des intérêts quelconques. De là une grande suite dans sa politique et une forte unité dans ses vues;

2o Elle n'entreprenait sur la liberté de personne, laissant chaque ville liguée maîtresse de son organisation intérieure et de son action au dehors, à la seule condition de ne rien

[1]) Le commerce importateur de denrées et de produits fabriqués est un concurrent redoutable pour les producteurs locaux; il pouvait donc gêner souvent les producteurs ruraux.

faire contre la Ligue elle-même. Point de centralisation, point d'autorité exigeante et absorbante. Les admissions étaient contrôlées, cela va de soi, mais chaque ville pouvait se retirer à son gré. La Ligue conservait ainsi une grande souplesse, pouvant se restreindre, se délier même, ou au contraire s'agrandir sans crise ni secousse. C'est bien le système saxon de l'association volontaire, spéciale et momentanée. Nous avons constaté déjà cette tendance caractéristique parmi les populations rurales d'origine saxonne;

3o L'association générale, d'ailleurs si souple, si peu serrée, n'excluait nullement les unions restreintes, conclues entre quelques villes pour régler un intérêt qui leur était particulier. Cela contribuait encore à faciliter le jeu du système, en évitant de subordonner trop strictement les intérêts restreints, très nombreux et très variés, aux intérêts généraux, plus considérables, mais aussi plus étroits et plus limités en nombre;

4o La Ligue était dirigée, pour les affaires communes seulement, par une diète périodique triennale, dite *Diète hanséantique*, qui s'est réunie longtemps à Lubeck. Chaque ville y envoyait ses représentants, et ceux-ci discutaient les mesures à prendre dans l'intérêt général. Les décisions de la Diète étaient exécutées fidèlement, soit qu'elles eussent pour objet de réunir des subsides, d'organiser une expédition, ou de régler certains points de droit maritime ou commercial.

Simple association privée d'abord, la Hanse prit un caractère public au début du XIIIme siècle. Vers la fin du même siècle, en 1285, cinq de ses villes: Lubeck, Wismar, Stralsund, Rostock, Greifswald, déclaraient la guerre au Danemark et l'obligeaient à respecter leurs navires. Au XIVme siècle, la Ligue comptait de 80 à 100 villes, et son autorité était énorme; en 1385, se tint à Lubeck une Diète hanséatique à laquelle des rois et des princes assistèrent ou se firent représenter. Dans ces conditions, elle était en état de rendre au commerce de signalés services, et elle lui en rendait en effet, soit à l'intérieur de l'Empire, soit au dehors, au moyen des mesures que voici:

A l'intérieur, la Hanse intervenait pour faciliter les trans-

ports, en rachetant ou en affermant les péages, en agissant auprès des empereurs et des princes pour empêcher les abus et obtenir la répression du brigandage, en constituant comme une chaîne de villes liguées qui formaient étapes entre le sud et le nord, l'est et l'ouest. Elle faisait prévaloir dans les affaires un Droit spécial, le code ou Droit de Lubeck, dont la simplicité pratique et l'unité étaient très favorables au grand négoce sans abolir pour cela les coutumes locales dans les affaires intérieures de chaque cité. Enfin elle solidarisait, dans l'Allemagne entière, par ses arrangements avec les autres ligues, les intérêts du commerce en face du pouvoir politique morcelé, divisé, presque toujours anarchique; cela permettait de limiter ou de repousser ses exigences fiscales, et de maintenir les privilèges souverains des villes;

Au dehors, la Hanse négociait d'égal à égal avec les princes et obtenait d'eux des privilèges analogues à ceux que les Européens d'aujourd'hui ont encore dans les pays d'Extrême-Orient. Pour mieux en surveiller l'exercice, elle avait constitué quatre centres d'affaires ou comptoirs principaux: à Londres, à Bruges, à Wisby dans la Baltique, à Novgorod, où elle entretenait des agents; beaucoup d'autres comptoirs plus petits se rattachaient à ceux-là, et des courtiers établis à demeure y faisaient des échanges avec les gens du pays; de temps en temps une flotille ou un convoi apportait de nouvelles provisions de marchandises et emportait les produits reçus en paiement. De plus, la Hanse faisait parfois des armements, soit pour réprimer l'active piraterie qui infestait les mers, soit pour combattre des voisins et rivaux trop exigeants, comme les Danois, les Suédois, les Norvégiens, les Slaves. Elle eut longtemps la main dans les affaires politiques du Nord et fit tout son possible pour éviter ou pour paralyser l'union des pays scandinaves, qui eût constitué à ses portes une puissance maritime et commerciale redoutable.

Telle fut l'œuvre de la Hanse. Elle eut pour résultat de procurer aux villes liguées des avantages considérables et une prospérité dont on apprécie bien le degré en constatant la splendeur de leurs monuments et en voyant dans les musées les magnifiques spécimens des meubles, de la vais-

selle, des bijoux, des tentures, qui garnissaient les demeures des bourgeois-négociants des villes hanséatiques. Leur richesse était proverbiale. Les institutions de crédit de Hambourg avaient une réputation européenne et rivalisaient avec celle de Venise, pour leur sûreté et leur puissance; le *mark* de compte de sa banque était l'une des bases principales du change, chose de premier ordre en un temps où les types de monnaies étaient innombrables. Toutes les marchandises connues se trouvaient dans ses entrepôts ou dans ses magasins. Elle exploitait en grand la pêche du hareng, qu'elle exportait, salé et fumé, dans tous les ports du Nord; c'était là, du reste, une des principales industries exercées par les trois métropoles de la Hanse, la fabrication restant principalement rurale, circonstance qui explique pourquoi ces villes si riches, si prospères, demeuraient pourtant petites. Les artisans et ouvriers restaient en majorité dispersés dans les campagnes, les gros commerçants adoptant seuls la vie urbaine, avec le personnel indispensable pour la gestion des affaires, la manutention des marchandises, le petit commerce d'alimentation, la fabrication de luxe.

Les Hanses du Rhin et de Souabe ont duré moins longtemps que celle du nord, qui d'ailleurs s'est elle-même réduite à peu de chose dès le XVII[me] siècle. En 1669, elle ne comptait plus que six villes; dans une Diète — la dernière — réunie au cours de cette même année, on essaya vainement de la reconstituer. C'est qu'elle avait perdu la plus grande partie de son utilité, pour les raisons suivantes:

1o L'établissement des Turcs en Orient, depuis le Danube moyen jusqu'aux bouches du Nil, et la décadence qui s'ensuivit parmi les populations arabes, avaient porté un coup presque mortel au commerce de l'Adriatique. Le transit par les Alpes et la Haute-Allemagne en fut profondément troublé. En outre, le commerce maritime par l'Océan Atlantique ayant pris alors un essor de plus en plus marqué, par suite de la découverte de la route des Indes par le cap de Bonne-Espérance, les Hanséates virent apparaître, de leur côté, des concurrents: Portugais, Français, Hollandais, Anglais, qui rivalisèrent avec eux dans le trafic des produits tropicaux. Pres-

que partout leurs privilèges leur furent retirés, et même on prit contre eux des mesures de protection[1]). Ce ne fut pas pour eux la ruine, car ils avaient accumulé d'immenses réserves, mais les affaires devinrent infiniment plus difficiles et beaucoup moins fructueuses. Il fallut employer davantage les denrées ordinaires et les produits du pays, dont le trafic était relativement peu profitable;

2° La découverte de l'Amérique ouvrit aux émigrants ruraux de la plaine saxonne un débouché agricole pour ainsi dire indéfini. Avec leur goût prédominant pour la culture, ils se portèrent de préférence dans cette direction à partir du XVIIme siècle, abandonnant ainsi les carrières commerciales, devenues d'ailleurs moins fructueuses et moins tentantes;

3° La formation des grands États allemands: Bavière, Palatinat, Prusse, Saxe du Sud, vint menacer la liberté des villes. La plupart d'entre elles, à demi ruinées par la concurrence extérieure, n'ont plus la force de résister et sont incorporées. Elles se détachent ainsi de la Ligue, pour ce double motif qu'elles n'en n'ont plus besoin et qu'elles ne sont plus maîtresses de leurs mouvements. Les traditions centralisatrices des races à formation communautaire reparaissent ainsi avec succès, surtout dans le sud et le centre. Mais dans le nord, les trois villes saxonnes par excellence: Hambourg, Brême et Lubeck, qui ont su obtenir de si grands résultats par la libre association, sans confisquer les libertés des autres, sans centralisation, sans conquêtes, sans bureaucratie, ces trois villes ont pu conserver jusqu'à nos jours le type si particulier de la ville libre. Membres souverains d'un Empire fédératif, elles en partagent les charges et les destinées, mais elles gardent du moins la gestion indépendante de leurs intérêts locaux et une influence capable de servir puissamment leurs intérêts extérieurs[2]).

1) Ce fut le cas en Angleterre, dès le milieu du XVme siècle.

2) Il y a peu d'années que ces villes sont entrées dans le Zollverein, et, depuis, Brême et Hambourg ont au moins gardé des ports francs.

2° — *Causes du retard de la grande industrie.*

Les causes que nous venons d'énumérer ont fait subir au commerce allemand une longue éclipse. A partir de la fin du XVIIme siècle jusque vers le milieu du XIXme, il a langui dans une position inférieure et gênée. Depuis une quarantaine d'années, au contraire, il est entré de nouveau dans une voie de développement rapide et il est redevenu aujourd'hui très puissant. Les causes de ce mouvement contemporain ne sont plus celles d'autrefois. Elles se rattachent à un autre courant, celui de la fabrication en grand atelier, dont il est nécessaire d'étudier aussi les origines et la marche.

En se développant après le XIIme siècle, le grand commerce international ne pouvait manquer de faire progresser aussi la fabrication. C'est ce qui arriva en effet, mais dans des conditions tout aussi particulières que celles dont le commerce a subi l'influence. Ces conditions ont fait prospérer en Allemagne, plus qu'ailleurs et aussi plus longtemps, deux variétés industrielles bien déterminées, dont Le Play a fourni des types complets dans ses *Ouvriers européens*. Ces deux variétés, qui sont la Fabrique rurale collective et l'Exploitation en régie par l'État, caractérisent bien l'ancienne organisation industrielle de l'Allemagne. Elles ont prédominé dans ce pays jusqu'à une époque récente, tandis que les ateliers d'artisans et les manufactures ne jouaient qu'un rôle fort secondaire et très effacé.

I.

La fabrication a parcouru, en Allemagne, les mêmes étapes que dans les autres pays d'Occident. Elle a été d'abord toute ménagère; puis on a vu apparaître l'artisan ambulant — dont quelques spécimens se rencontrent encore: étameurs, vanniers, cordonniers; — enfin, l'artisan sédentaire s'est établi dans les villages et bourgs. Mais ici, la fabrication ménagère a conservé jusqu'à ce jour une importance qu'elle a perdue depuis longtemps chez les autres nations occidentales. Voici la raison de ce phénomène.

Nous avons observé déjà [1]) la longue prédominance de la vie rurale sur la vie urbaine en Allemagne. Il y a cinquante ans à peine les deux tiers de la population vivaient de la culture, et un quart seulement de l'industrie et du commerce; encore faut-il remarquer qu'une bonne partie des artisans habitaient les bourgs et les villages. Il en résultait une simplicité de mœurs très favorable au maintien de l'industrie ménagère, dont les produits sont solides mais grossiers. On la retrouve encore dans les régions montagneuses, en dépit de la concurrence écrasante des engins mécaniques. Ce système, autrefois très général, ne pouvait satisfaire à tous les besoins, car il fournissait des produits trop imparfaits. Pour la fabrication de luxe, il fallait des spécialistes. Or, d'une part, la fabrication ménagère entravait le développement de l'industrie, car celle-ci ne trouvait pas une clientèle très étendue dans un pays où tant de familles se suffisaient pleinement à elles-mêmes, ou à peu près. De l'autre, elle préparait un grand nombre d'individus à se transformer sans peine en artisans, puisqu'ils apprenaient dès l'enfance, au foyer, certains procédés élémentaires des fabrications usuelles: filature, tissage, travail du bois, de l'argile, des métaux, etc.

Ce sont les riches seigneurs qui ont provoqué, par leurs besoins et par la protection qu'ils accordaient aux artisans immigrés, la fondation des premiers ateliers d'artisans spécialistes. Mais ce mouvement s'est étendu principalement sous l'influence du grand commerce, qui demandait des articles rares et chers pour développer son trafic, surtout avec l'extérieur. Ce résultat fut obtenu au moyen de la fabrique rurale collective, combinaison industrielle dont nous avons déjà exposé les effets [2]).

Ce système a prédominé longtemps en Allemagne, tenant en échec — ici comme en Angleterre — le régime corporatif organisé dans les villes. Il répondait bien aux tendances rurales des familles, permettait, grâce au petit domaine, de

[1]) Voir plus haut, page 44.
[2]) Voir page 32, et aussi dans les *Ouvriers européens*, tome III, la monographie du Luthier de Werdenfels (Haute-Bavière).

maintenir le type de la famille-souche même dans le régime industriel et assurait aux ouvriers une existence modeste sans doute, mais stable, saine, régulière, avec peu d'aléa. Les enfants, demi-paysans, demi-ouvriers, pouvaient émigrer indifféremment soit dans la culture, soit dans l'industrie. Un régime qui répondait si bien aux aptitudes de la race devait résister longtemps à toutes les causes d'ébranlement et il subsiste encore, en effet, sur beaucoup de points, spécialement dans les hautes vallées de la région montagneuse, et pour certaines industries: jouets, horlogerie, lutherie, coutellerie commune, etc.[1]). Mais, d'une manière générale, il a été fortement désorganisé par la grande industrie mécanique. Le Play, dans la dernière édition de son grand ouvrage: *Les Ouvriers européens*, a constaté les étapes de cette désorganisation, qui sont: la fabrique urbaine collective, le petit atelier et enfin l'usine mécanique. Mais à l'époque où il écrivait, c'est-à-dire vers 1855, la vie rurale avait encore, de beaucoup, l'avantage sur la vie urbaine. Aujourd'hui, c'est le contraire qui est vrai. Faut-il le regretter? C'est là une question dont la réponse se présentera d'elle-même un peu plus tard. Constatons seulement qu'en venant à la ville, où le patron l'attirait souvent pour l'avoir plus facilement sous la main, l'ouvrier perdait l'avantage considérable qu'il tirait précédemment de son exploitation rurale et des subventions communales ou forestières. Pour lui, toutes les difficultés de la vie ouvrière prenaient de l'ampleur: difficultés sur l'apprentissage, sur le salaire, sur la durée des engagements, sur la possibilité et le placement de l'épargne, sur les ressources de la vieillesse, sur les moyens de logement, d'alimentation, de santé, d'éducation. Ces difficultés, d'ailleurs, trouvaient aussi leur compensation, au moins dans une certaine mesure; nous y reviendrons. L'essentiel, pour le moment, est de bien constater ceci: sous l'influence des coutumes de la famille particulariste, une industrie importante et variée s'est constituée, en Allemagne, avec le régime de la fabrique

[1]) Et même pour certaines fabrications de luxe, comme celle des soieries, qui s'est développée sur plusieurs points sous cette forme.

rurale collective; ce régime a donné la stabilité et une aisance relative à des populations nombreuses qui, grâce à lui, vivaient très denses dans un pays souvent très pauvre; enfin il a résisté avec une remarquable ténacité aux attaques de la grande industrie. Il était secondé dans sa résistance par deux éléments dont il faut aussi parler: ce sont la régie directe de certaines grandes industries par l'État, et le patronage traditionnel exercé de génération en génération par un bon nombre de familles de grands fabricants.

3o. — *L'industrie en régie et le patronage traditionnel*

Nous avons constaté précédemment que la région montagneuse de l'Allemagne renferme de nombreuses mines métalliques. Il y en a un peu partout et elles sont assez variées. Mais les plus abondantes sont celles de fer, de plomb et de sels. Souvent les gisements se trouvent placés à une certaine altitude sous un sol qui n'est guère propre, soit par lui-même, soit par l'effet du climat, qu'à la production forestière. Cette association du minerai et du bois était d'ailleurs une chose heureuse en un temps où la houille n'était pas employée. Mais si l'on avait abandonné les forêts à la libre exploitation des petits colons qui s'emparèrent un à un des hauteurs, ou même des fondeurs de fer ou de plomb, elles auraient bientôt disparu sous la hache. Les pouvoirs publics aperçurent les inconvénients certains de la ruine des forêts, surtout dans les régions où se trouvaient des mines de plomb argentifère, dont les gouvernements monopolisaient volontiers les produits. Ailleurs, si l'intérêt des fonderies n'entrait pas en jeu, les princes créaient du moins de vastes réserves de chasse, dont l'aménagement fournissait régulièrement du bois aux usines métallurgiques de la contrée. Parfois encore des forêts, avec des mines et des fonderies comme dépendance, entraient dans le domaine particulier d'un prince apanagé, d'un grand seigneur, ou dans le domaine privé d'une couronne.

De ces circonstances est résulté l'établissement de nombreuses mines et usines métallurgiques domaniales, exploitées

soit directement en régie, soit en entreprise fermière sous le contrôle direct de l'État propriétaire. Le Play a pu observer, entre 1844 et 1855, plusieurs exploitations de ce type, notamment dans le Hundsrucke, à la limite supérieure de la vallée du Rhin, et dans le Harz. Rappelons ce qu'il dit de cette dernière.

Le Harz est un massif montagneux situé sur la rive droite du Weser, vers les limites nord de la Haute-Allemagne. Long de 96 kilomètres environ, large de 33 dans sa plus grande épaisseur, il est composé de granites et de phorphyres qui renferment des minerais assez abondants de fer, de cuivre et de plomb, ce dernier associé avec un peu d'argent. Le Harz formait autrefois le centre de la fameuse Forêt hercynienne, où les armées romaines n'osaient guère s'aventurer, et il est encore garni de hautes futaies qui couvrent ses pentes sur la plus grande partie de leur surface. L'ensemble est dominé par le Brocken, haut de 1.141 mètres, célèbre par les légendes dont ses sombres vallons et ses rochers sont le théâtre.

La petite quantité d'argent contenue dans les minerais du Harz a suffi pour que l'État les prît sous son contrôle étroit. Les mines de plomb étaient bien concédées à une Compagnie, mais elles étaient exploitées sous la direction d'ingénieurs publics et suivant un système économico-social traditionnellement pratiqué et maintenu. Les produits de l'extraction étaient livrés à prix fait à des fonderies domaniales, qui brûlaient les bois récoltés dans les forêts avoisinantes, également domaniales. De la sorte, l'État recueillait seul l'argent extrait de la mine et tirait, du même coup, bon parti de ses bois.

Mais pour exploiter des mines et des fonderies, il faut du personnel. Or les mines de plomb du Harz étaient ouvertes à une altitude élevée, sous un climat rude, dans un milieu qui produit peu pour la subsistance de l'homme. Pour attirer et retenir là des ouvriers, il fallait leur faciliter les moyens de vivre, ou bien les retenir par la séduction d'un salaire élevé. Ce dernier moyen étant impraticable, à cause du rendement médiocre des mines, on s'efforça de

faire réussir le premier. L'administration déploya une ingéniosité remarquable pour faire à son personnel une condition supportable, sans débourser pour cela trop d'argent. Elle y réussit par l'action combinée de la *réglementation*, et de la *subvention en nature* [1]).

Par la réglementation, elle détermina le taux de l'extraction, celui des prix de vente et celui des salaires; elle fixa le nombre des cabarets et limita la vente des spiritueux; elle prévint l'usure; elle tarifa les denrées usuelles, prenant même à son compte la fourniture des plus importantes; elle empêcha la multiplication des éléments étrangers: détaillants, artisans, ouvriers. En un mot, elle s'attacha à écarter paternellement toutes les causes de désordre matériel ou de trouble moral qui pouvaient essayer de se glisser parmi ses ouvriers.

Comme le salaire en argent fixé par les tarifs était minime, il convenait de le compléter par des subventions variées et en nature. D'abord chaque mineur, fondeur, bûcheron, charbonnier, fut encadré dans un groupe ou corporation revêtu d'une sorte de droit traditionnel, en vertu duquel ses membres seuls pouvaient participer aux divers travaux relatifs à l'exploitation des mines. On prétend que ces corporations existent depuis huit siècles. Ensuite, tout ouvrier amené à fonder un ménage était encouragé par tous les moyens possibles à se construire une maison. Le terrain lui était vendu à bas prix; la forêt lui donnait le bois nécessaire; on lui consentait des prêts ou avances sans intérêts pour les frais indispensables. Ensuite, chaque famille recevait sa provision de blé moyennant un prix fixe, inférieur à celui du marché dans les années les plus favorisées. Le bois de chauffage ne coûtait que la peine de le recueillir. On distribuait des secours en cas de maladie, d'accident, de décès. Les vieux ouvriers recevaient des retraites. Enfin

[1]) Et, au début, par l'attrait de la liberté. On conserve encore à Clausthal, chef-lieu de la gérance des mines et siège d'une école spéciale, une charte ancienne qui déclare libres de droit les ouvriers mineurs. Cela rappelle les « gentilshommes verriers » de France.

l'administration érigeait à ses frais des écoles, des églises, des hôpitaux.

Dans ces conditions, les ouvriers vivaient avec sécurité, dans un état de médiocrité permanente, sans efforts et sans chances d'avenir. Le Play les dépeint comme des gens patients, dociles, mais *sans énergie et sans initiative.* Comment pourrait-il en être autrement dans une combinaison où l'État-patron s'attache à défendre les gens contre la plupart des difficultés de la vie? Il les maintient ainsi dans une sorte d'enfance calme et protégée, dont ils ne sortent jamais[1]).

Cette tendance, générale dans les usines dirigées ou contrôlées par l'État — et elles étaient nombreuses autrefois en Allemagne — se rencontrait aussi dans beaucoup d'entreprises privées, sans atteindre pourtant un pareil degré de sollicitude paternelle. Après 1815, lorsque la période des grandes guerres fut close, le mouvement manufacturier tendit naturellement à faire des progrès en Allemagne, où, jusque-là, il avait été presque insignifiant. L'importance capitale des mines de houille étant dès lors reconnue, on donna de l'extension à celles qui étaient déjà ouvertes et l'on en chercha de nouvelles. Des charbonnages importants furent créés, notamment dans la vallée de la Ruhr, en Westphalie. Aussitôt l'État imposa sa surveillance aux entreprises minières et s'efforça d'y introduire les coutumes en honneur dans ses propres exploitations. Mais si l'ensemble de ces coutumes convenait dans un milieu tel que celui du haut Harz, il n'en était pas de même dans les vallées fertiles des affluents du Rhin. Aussi le système ne prit-il point ici la même extension. Il se transforma et se mit en harmonie avec les tendances de la population saxonne dont sortaient les meilleurs ouvriers.

[1]) Cette situation est modifiée aujourd'hui. L'État prussien a évincé les Compagnies, et il exploite les mines en régie. Les ouvriers se considèrent comme des employés de l'État, ils portent l'uniforme et jouissent encore d'une situation spéciale, avec un salaire faible complété par des subventions. Le système ne donne guère de profit et on liquiderait volontiers comme on l'a fait pour d'autres entreprises, mais comment abandonner cette population habituée à compter sur l'État?

Établies à la campagne, les houillères permettaient de combiner le travail d'extraction avec la vie rurale. On facilita aux ouvriers l'acquisition de leur demeure, avec un jardin ou même un champ; quand le lieu le permit, on leur donna des subventions en nature, des secours de maladie, de vieillesse. Des écoles et des chapelles furent construites. Enfin, on s'attacha à réglementer la production, à ralentir et à régulariser l'extraction, afin d'éviter les stocks et les chômages, tout en soutenant les prix par une sorte de compromis officieux. Les usines métallurgiques se basaient plus ou moins sur les mêmes principes, de gré ou de force, puisque, pour pousser leur production, il leur fallait acheter du charbon anglais qui coûtait cher à cause des transports et des droits de douane.

Toutes ces combinaisons traditionnelles ou artificielles pouvaient fonctionner dans un pays où la vie rurale, les mœurs simples, étaient prédominantes et où de nombreux obstacles économiques et politiques s'opposaient aux progrès de la fabrication mécanique. Mais, de 1830 à 1871, ces obstacles ayant été renversés un à un, la grande industrie se trouva en mesure de réparer le temps perdu et de prendre la place qui lui appartenait de par les richesses naturelles de la région, la densité de la population, la valeur de certaines des races qui composent cette dernière. C'est ce qu'elle a fait avec une rapidité qui a semblé foudroyante, bien que l'évolution ait duré en fait plus d'un quart de siècle. Étudions les phases de ce mouvement à la fois si puissant et si général.

II. — L'ESSOR DE LA GRANDE INDUSTRIE MÉCANIQUE

1°. — *L'union douanière et ses effets.*

Vers le premier tiers du XIXme siècle, l'Allemagne vit se réaliser une idée qui devait avoir pour elle de grandes conséquences. Le Zollverein — union douanière — fut alors fondé. Il groupait quelques-uns des principaux États allemands pour en faire un seul territoire douanier. Ajoutons

immédiatement que, à chaque renouvellement de ce pacte, ses effets furent étendus à de nouveaux participants, si bien qu'en 1861 il régissait l'immense majorité des territoires allemands, à l'exclusion toutefois des pays autrichiens. Cette combinaison atteignait plusieurs buts forts différents.

En premier lieu, en supprimant les barrières intérieures, elle facilitait les relations commerciales dans les limites du Zollverein. C'était un avantage au point de vue du trafic entre Allemands, et il est certain que la prospérité en fut accrue, que les affaires prirent plus d'activité, que la fabrication, ayant devant elle un marché libre plus large, étendit sa production, et que, spécialement, l'extension de la fabrication mécanique fut facilitée par celle du marché. Ce fut donc là une première cause de transformation. Les chefs de comptoirs, ou fabricants collectifs, cherchèrent à produire davantage, en satisfaisant une clientèle plus large, plus variée, plus difficile. Pour mieux réussir à la contenter, ils s'attachèrent à rapprocher les ouvriers du centre commun et les attirèrent à la ville. La fabrique collective devint ainsi *urbaine*, au moins dans beaucoup de cas. C'est le mouvement constaté par Le Play entre 1844 et 1855.

En second lieu, l'unification douanière de l'Allemagne permettait aux régions les plus favorisées par la nature — celles qui possédaient des mines de houille et de fer — de tirer parti de la supériorité qui leur appartenait. Auparavant, leur expansion était combattue par des péages douaniers qui les enserraient de tous côtés et au moyen desquels il était possible de leur créer, en Allemagne même, des concurrences fort gênantes. Désormais tout devait plier devant la supériorité de ces régions. Les bassins houillers de Westphalie, de la Silésie, de la Saxe, devinrent des centres d'attraction tout-puissants, dont l'action, modérée d'abord par les causes exposées plus haut, alla en croissant d'année en année.

En troisième lieu, la barrière douanière, élargie, réorganisée, complétée, fournit aux gouvernements unis le moyen de réaliser un double but. Ils encaissèrent de plus fortes sommes et, en même temps, exercèrent une action protectrice

plus ou moins énergique en faveur de l'industrie nationale [1]. Cette fiscalité et cette protection nuisaient d'ailleurs au grand commerce, puisqu'elles tendaient à réduire les importations d'articles étrangers. Aussi les vieilles métropoles commerciales demeurées libres: Brême, Hambourg et Lübeck, refusèrent-elles bien longtemps d'entrer dans cette combinaison, fâcheuse pour leurs intérêts. Il y a quelques années seulement, et sous l'empire de circonstances nouvelles, elles ont consenti à se laisser enclaver dans le Zollverein; encore ont-elles eu soin de conserver des ports francs, qui ménagent leur commerce de transit [2].

Ainsi le Zollverein ne pouvait manquer de favoriser les progrès de l'industrie manufacturière. Ces progrès, néanmoins, ne furent pas aussi prompts qu'on pourrait le croire *a priori*. Trois causes principales y mirent obstacle. Ces causes étaient les suivantes:

1o Le défaut de capitaux. La culture ordinaire ne procure que rarement l'accumulation des capitaux; elle peut faire vivre largement, mais n'enrichit guère. Or, nous savons que la population était, il y a seulement cinquante ans, agricole pour les trois quarts à peu près. Le commerce enrichit bien davantage, mais il avait subi une longue éclipse. Des guerres successives et prolongées avaient appauvri l'Allemagne entière. Aussi l'argent manquait-il pour monter les coûteuses usines mécaniques modernes;

2o Le personnel ouvrier manquait également. L'élément saxon de la population se refusait en général à franchir le seuil des manufactures. Quant aux autres éléments, il fallait les faire venir, les déplacer. Cela ne pouvait s'opérer aisément, à cause des lois d'indigénat et de police en vigueur dans les différents États, lois qui s'opposaient à des immigrations rapides. D'ailleurs, il ne suffit pas de faire

[1]) On trouve un exemple frappant de ce fait dans l'article relatif à l'industrie du sucre, publié par M. P. Oudin dans la *Science Sociale*, liv. d'août 1898. Voir spécialement page 113.

[2]) Lübeck, dont la position est aujourd'hui peu favorable, n'a pas de port franc.

venir des ouvriers quelconques; il faut encore les former, et cela ne peut s'opérer que graduellement;

3° Enfin, des résistances puissantes, que nous connaissons, étaient organisées pour enrayer l'évolution industrielle. Presque tous les gouvernements étaient propriétaires de forêts, de forges, de fonderies; ils redoutaient la concurrence. En proie à de graves difficultés politiques, toujours renaissantes depuis la fin du XVIII[me] siècle, ils ne se souciaient pas de voir grandir chez eux ces agglomérations ouvrières où l'esprit de révolte fermente vite sous l'action de la misère. Ils faisaient donc leur possible pour ralentir et endiguer le courant économique.

Ces influences contraires, dont le jeu était compliqué encore par la politique extérieure de la Prusse, agirent confusément jusqu'en 1870. Grâce à leur antagonisme, l'Allemagne avait alors une situation bien inférieure, économiquement parlant, à celle qui répondait à la valeur de ses forces naturelles et au chiffre de sa population. En effet, à une époque où l'Angleterre, avec 31 millions d'habitants, utilisait 24.500 kilomètres de voies ferrées et 3.382 steamers jaugeant 1.319.000 tonneaux, l'Allemagne entière, pour 41 millions d'âmes réparties sur un territoire bien plus vaste, n'avait que 21.650 kilomètres de voies ferrées et 351 steamers mesurant 180.000 tonneaux. La production de la houille, qui allait alors à 137 millions de tonnes en Angleterre, ne dépassait guère 38 millions de tonnes en Allemagne. Les Allemands importaient alors beaucoup de machines anglaises et n'en exportaient qu'un fort petit nombre. La France aussi primait l'Allemagne sur la plupart des marchés du monde, bien qu'elle fût elle-même considérablement inférieure à la Grande-Bretagne au point de vue de la production économique.

Chez un peuple soumis tout entier à la formation communautaire, comme la nation russe, par exemple, cette situation aurait pu se maintenir longtemps encore, ou se modifier d'une façon seulement partielle et surtout sous l'impulsion d'entrepreneurs étrangers. Mais en Allemagne, où la forte race saxonne particulariste occupe une large place, un tel état de choses était anormal et ne pouvait durer que d'une

façon transitoire. Deux événements considérables vinrent donner au groupe germanique, entre 1870 et 1880, la secousse décisive qui devait le pousser énergiquement dans la voie fructueuse, mais difficile, de la grande industrie.

2o. — *La grande industrie après 1870.*

Le premier de ces événements, c'est la guerre avec la France. Ce terrible conflit amena toute une série de conséquences favorables à la fabrication. L'annexion de l'Alsace-Lorraine, tout d'abord, fit entrer dans le Zollverein un pays très manufacturier. Si les fabricants allemands se fussent obstinément tenus aux anciennes méthodes, leur ruine était assurée; les Alsaciens-Lorrains seraient devenus les pourvoyeurs de l'Allemagne entière. Pour soutenir leur concurrence *intérieure* en même temps que la concurrence étrangère, il fallait concentrer les capitaux, les machines et les ouvriers. Justement alors, les cinq milliards de la rançon tombaient en pluie sur l'Allemagne, apportant dans le pays les capitaux liquides qui manquaient autrefois. Il se produisit aussitôt un vif mouvement industriel, qui ne donna pas partout un résultat satisfaisant, car il était trop précipité, trop improvisé, conduit souvent par des hommes trop aventureux ou inexpérimentés. Mais l'élan était donné, beaucoup d'entreprises nouvelles, constituées sur les débris des précédentes, réussirent; les gens sérieux, réfléchis, suivirent l'impulsion et surent mieux saisir les chances de succès. Leur nombre fut grossi bientôt par le second des grands événements que nous avons à signaler.

En décrivant l'état des classes agricoles, nous avons constaté qu'une crise générale les affecte. Cette crise est ressentie plus ou moins vivement par les différents groupes ruraux; les uns en sont accablés, d'autres souffrent tout en résistant, d'autres encore, repliés sur eux-mêmes, sont seulement effleurés. Mais, en définitive, la population agricole entière est touchée. Cette crise sévit depuis plus de trente ans. Assez grave dès le début, elle a chassé de leur métier un bon nombre de cultivateurs. Les autres ont dû

recourir aux économies de toute nature pour arriver à joindre les deux bouts. Les premiers ont passé directement, pour la plupart, à l'industrie et au commerce. Les seconds ont vu leurs domestiques et ouvriers, mal payés, chichement nourris, déserter les champs et se porter en masse vers les manufactures, qui d'ailleurs les appelaient. Beaucoup de propriétaires ruraux, sans quitter leurs domaines, ont monté eux-mêmes des usines mécaniques pour combler par là le déficit laissé par la culture. Enfin, des universités florissantes avaient répandu largement une culture scientifique fort utile pour l'établissement d'une fabrication compliquée; les Allemands furent ainsi à même de bien comprendre et de perfectionner les méthodes déjà très avancées en usage chez leurs voisins de l'Ouest. Depuis, ils ont multiplié, selon nous jusqu'à l'excès [1], les écoles techniques de toute espèce.

Tout conspirait donc pour faire de l'Allemagne un pays de grande fabrication. En quelques années, la population des fabriques, et celle des villes en même temps, a augmenté dans une proportion colossale. Cette nation, autrefois presque toute rurale et agricole, est devenue en majorité urbaine et industrielle. Cela ne pouvait se faire sans entraîner de grandes conséquences. Elles se sont en effet produites, et nous allons les énumérer.

D'abord, les richesses naturelles de l'Allemagne ont été mises largement en valeur, et la production industrielle a pris une immense extension.

L'extraction de la houille a atteint des proportions considérables. Il existe en Allemagne sept grands dépôts houillers: deux en Saxe, cinq dans le royaume de Prusse. Les plus célèbres sont ceux du bassin de la Ruhr, affluent du

[1] Chaque année, les écoles allemandes préparent plus de 15.000 ingénieurs, dont un grand nombre doivent se contenter d'emplois infimes, comme ceux de dessinateur, de commis, de comptable, de contremaître, qu'ils disputent aux techniciens du second degré, bien plus nombreux encore. Il en est du reste de même dans toutes les professions, car la recherche du grade universitaire est devenue dans ce pays une manie nationale.

Rhin inférieur, et de la Silésie. Le premier n'est pas très étendu en surface, mais les couches superposées sont nombreuses et généralement faciles à exploiter. Les dépôts de la haute Silésie, considérés comme les plus grands de l'Europe, mesurent plus de 1.500 kilomètres carrés en surface. Ils sont exploités depuis la fin du XVIIIme siècle, et l'on en a tiré pendant longtemps quatre à cinq mille quintaux métriques par an. En 1881, l'extraction était arrivée à 31 millions de tonnes. Les mines de la basse Silésie sont moins vastes, mais pourtant fort importantes. Quant à celles de la Ruhr, qui donnent des charbons de qualité supérieure, leur production a fait de grands progrès depuis 1870. La houille n'est pas le seul combustible minéral extrait; on trouve aussi, en moindre quantité, des lignites (14 millions de tonnes en 1883 pour la Saxe seule; 27 millions de tonnes en 1896 pour tout le pays) et de l'anthracite. En résumé, la production totale des combustibles minéraux a progressé de la façon que voici[1]:

1860	16	millions	de tonnes.
1875	48	—	—
1883	56	—	—
1896	124	—	—
1904	170	—	—

On constate les mêmes progrès dans l'extraction des minerais métalliques et dans la fabrication des métaux bruts. L'Allemagne possède de vastes dépôts de minerais de fer, dont quelques-uns sont particulièrement propres à la fabrication de l'acier. Avant 1870, elle ne produisait pourtant qu'une quantité relativement faible d'acier, fabriqué surtout au charbon de bois; en 1880, la production (y compris celle du Luxembourg, qui fait partie du Zollverein) dépassait 624.000 t.; en 1895, ce chiffre était presque quintuplé (2.850.000

[1]) L'Allemagne importe encore du charbon anglais, mais c'est surtout pour le réexporter au loin. Depuis plusieurs années, elle exporte aussi beaucoup de charbon westphalien.

tonnes); en 1904, le chiffre était porté à 7.300.000 t. [1]). L'extraction et la préparation du cuivre, du plomb, du zinc et de quelques autres métaux, n'arrive pas à de pareils chiffres, mais là aussi les progrès ont été considérables. De même, les dépôts de sels naturels formés dans plusieurs localités, comme Stassfurt, pour ne citer qu'un exemple, ont fait naître une industrie chimique qui s'est répandue de proche en proche en variant sa fabrication, si bien que les grandes fabriques allemandes de produits chimiques réalisent probablement aujourd'hui la plus grosse production du monde entier.

Les terres plastiques, les sables vitrifiables, les pierres à chaux et à plâtre sont aussi travaillés mécaniquement dans de vastes usines: briqueteries et tuileries, fabriques de poteries, verreries, etc., etc.

Les produits animaux: peaux, os, poils, crins et plumes sont également exploités en grand. L'Allemagne a créé en 1889, à Freiberg (Saxe), la première école pratique de tannerie, qui est probablement encore la seule au monde. Les industries du cuir sont très puissantes. Les filatures de laine absorbent bien au delà de la production locale; on estime à près de 300 millions de mark (375 millions de francs) la valeur des laines importées [2]), et à près de 215 millions de francs celle des peaux et cuirs. Le chanvre, le lin, le tabac sont récoltés en fortes quantités; il en est importé en outre pour une valeur de 215 millions de francs, et le tout est travaillé dans de nombreuses manufactures. Est-il besoin de rappeler aussi l'extension prise par la brasserie, cette industrie nationale par excellence, qui importe, elle aussi, une grande quan-

[1]) Production de la fonte brute:

En	1885	3.700.000	tonnes
	1895	5.500.000	—
	1900	8.500.000	—
	1904	10.100.000	—

[2]) Sans compter pour 145 millions de francs de fils de laine. Ces chiffres, fournis par la statistique douanière, sont sûrement inférieurs à la réalité.

tité d'orge? La distillerie des grains et des pommes de terre, la fabrication du sucre de betteraves, celle de l'amidon, des conserves alimentaires, du papier de chiffon et de cellulose, d'autres encore, ont marché à pas de géant entre 1875 et 1900. En outre, l'Allemagne importe pour près de 500 millions de marks (625 millions de francs) de soies et de cotons bruts pour les travailler. Les filatures et les tissages se sont agrandis et multipliés, pénétrant jusque dans les vallées moyennes des Alpes pour utiliser la force hydraulique des torrents. Les chantiers maritimes, ceux de la Mer du Nord surtout, construisent aujourd'hui sur une grande échelle; ils s'appliquent spécialement à la production des grands paquebots.

Il va de soi que l'Allemagne ne saurait se contenter de mettre en valeur ses propres matières premières. Elle en importe une quantité qui croît rapidement. On a calculé que la Prusse seule avait acheté au dehors, en 1896, 29 millions de tonnes de produits bruts à ouvrer. En 1904, l'importation aurait atteint 49 millions de tonnes. Cet exemple suffit pour fixer les idées.

De même, les capitaux, qui étaient rares dans l'Allemagne rurale d'autrefois, se sont multipliés dans une proportion colossale. En 1870, on estimait à 180 millions de francs seulement le capital global des banques allemandes; en 1885, il avait seulement doublé; en 1905, il approchait de 1.500 millions. Le capital-actions des entreprises industrielles, qui était d'environ 5 milliards en 1875, dépasse actuellement 15 milliards. La fortune mobilière de la nation allemande est évaluée à 112 milliards de francs, dont 16 à 18 milliards sont placés à l'étranger, principalement dans le commerce et l'industrie. Ce chiffre n'atteint cependant pas encore celui des valeurs correspondantes en France, en Angleterre et aux État-Unis. Mais les Allemands trouvent un large crédit au dehors et travaillent volontiers avec des capitaux étrangers; ils tirent notamment du marché français des sommes très importantes qu'ils font valoir avec grand profit.

Pour résumer d'un mot ce rapide exposé, nous dirons que la production allemande s'est élevée au troisième rang,

serrant de près celle de l'Angleterre, pendant que l'industrie américaine prenait la première place. Si l'on pense qu'avant 1870 la production allemande venait bien loin après celle de la France, qui était elle-même moindre qu'aujourd'hui, on se rendra compte du chemin parcouru en trente-cinq ans, et surtout dans les vingt-cinq dernières années.

III. — LA CONCENTRATION INDUSTRIELLE

Par l'effet même de la rapidité et de l'étendue de son expansion, la fabrication allemande s'est appliquée principalement à la production de l'article de consommation courante, qui se fait par grandes quantités. En outre, pour s'ouvrir une place à côté de ses concurrents, elle a longtemps préféré le bon marché excessif à la qualité. Depuis quelques années, cette tendance s'est modifiée sensiblement; les Allemands, qui ont maintenant leur place au soleil, cherchent sérieusement à améliorer leurs produits, et cette préoccupation n'a pas été étrangère au mouvement de concentration qui a donné naissance aux syndicats ou *cartels*[1]). En effet, pour fournir de bonne marchandise, il fallait pouvoir relever les prix avilis par la plus ardente compétition. Pour cela, on devait s'entendre, afin de réglementer d'un commun accord la production et de fixer les prix. Telle est la base de ces combinaisons, qui ont pris aux États-Unis une ampleur colossale; en Allemagne, sans atteindre des proportions aussi extraordinaires, les syndicats se sont grandement multipliés et jouent maintenant dans l'économie industrielle de ce pays un rôle important. Aujourd'hui, les cartels contrôlent l'extraction de la houille, la fabrication du coke, de l'acier[2]), des tôles, des couleurs d'aniline, la navigation

[1]) Nous citerons, comme exemple, les lampes électriques à incandescence, tombées à très bas prix, mais aussi à une qualité détestable par suite d'une concurrence effrénée. Un syndicat s'est formé et a doublé les prix, en fournissant de bonnes lampes. Ce résultat a été favorablement accueilli par le public.

[2]) Le cartel de l'acier, fondé le 1er mars 1904, groupait 31 usines fabriquant 90 % de l'acier produit en Allemagne.

intérieure, etc., etc. Les banques arrivent également à se fusionner, ou tout au moins à se syndiquer pour augmenter la solidité et l'étendue de leur crédit. Au début, ces combinaisons étaient assez lâches, en ce sens qu'elles n'imposaient à leurs membres que des obligations limitées et de courte durée. Mais elles tendent de plus en plus à élargir leur action et à devenir de véritables associations de vente dans lesquelles le producteur n'a plus qu'à suivre les indications d'un comité central qui répartit les commandes et fixe les prix. En cas d'infraction, l'industriel est frappé d'amendes, pour la garantie desquelles il dépose à l'avance des traites acceptées.

La protection douanière a été pour les cartels allemands un point d'appui essentiel, exactement comme aux États-Unis. Mis à l'abri de la concurrence extérieure, ils ont pu réaliser sur la consommation nationale des profits qui leur permettaient d'abaisser leurs prix d'exportation, de manière à neutraliser dans une grande mesure les tarifs qui leur étaient opposés. Il est bon de noter que, à ce point de vue, la partie n'était pas égale entre les divers pays. Aux États-Unis, par exemple, où la consommation intérieure absorbe au moins 80 % de la production, la combinaison que nous venons d'indiquer est fructueuse. Elle l'est déjà moins en Allemagne, où l'exportation l'emporte probablement sur la consommation; en Belgique, elle ne présente presqu'aucun intérêt, car on y exporte les $^4/_5$ environ de la production, en sorte que le bénéfice réalisé sur la clientèle nationale ne saurait exercer une grande influence sur les prix d'exportation. Néanmoins, on cite pour le marché allemand des exemples assez significatifs: ainsi, en 1903, alors que le syndicat des tôles maintenait le prix intérieur à 150 marks la tonne, il vendait au dehors de 110 à 120 marks; de même, en 1904 et 1905, on reprochait au cartel de l'acier de vendre ses produits meilleur marché aux chantiers maritimes belges et hollandais qu'aux constructeurs allemands. Cette situation est souvent accentuée par l'appui mutuel que se prêtent entre eux les cartels. On a vu par exemple des syndicats d'importation de matières premières accorder à certains cartels

de production des ristournes sur les produits exportés, cela dans le but de pousser les usines à travailler davantage. Dans le même sens, les Compagnies de transports maritimes et terrestres, y compris les Chemins de fer de l'État, concluent aussi des accords, établissent des tarifs communs (tarifs soudés) favorables à la sortie des marchandises, afin de faciliter la concurrence à l'extérieur.

On voit par ces rapides indications quelles peuvent être la puissance et la complexité de ces nouvelles combinaisons, qui bouleversent à la fois les idées et les habitudes anciennes. Elles présentent comme toutes choses des avantages et des inconvénients. D'une part, ce régime exerce une influence utile sur la régularisation de la production et sur l'amélioration de la qualité des produits, donnant ainsi plus de stabilité au travail et aux affaires, plus de garantie à la clientèle. En revanche, grâce à leur puissance, les syndicats sont à même d'écraser les usines indépendantes, quand celles-ci ne sont pas assez fortes pour les braver, ou assez complètes pour se passer d'eux [1]). Parfois encore, la constitution de plusieurs cartels dans la même spécialité amène des luttes qui tournent au désastre en troublant le marché de tout un pays. Il arrive encore que ces grandes ligues de capitaux provoquent de la part de ceux qui les dirigent des spéculations immenses; leurs effets se font sentir parfois dans le monde entier, produisant des perturbations économiques dont souffrent injustement un grand nombre de familles. Enfin, le consommateur est trop souvent sacrifié par le moyen d'une hausse exagérée des prix, ou bien par les conditions léonines qu'on lui impose. C'est ainsi que l'on reproche au cartel du charbon d'obliger ses clients à subir des marchés à long terme lorsque les combustibles sont en hausse, et de les leur refuser en cas de baisse.

[1]) Tel est le cas pour les usines Krupp, qui constituent, en effet, un véritable syndicat, exploitant à la fois des mines, des hauts fourneaux, des aciéries, des ateliers de construction, etc. Cela leur permet d'échapper au cartel de l'acier et, au besoin, de le concurrencer. On trouve des exemples analogues en France et ailleurs.

Il n'est donc pas surprenant que les syndicats de ce genre rencontrent en même temps de chauds partisans et des détracteurs intransigeants. La vérité réside en ceci, que ces associations sont un résultat naturel de l'état présent des principales industries. Dans l'extraction minérale, la métallurgie, la filature et le tissage, les produits chimiques, les transports, etc., les procédés actuels exigent de tels capitaux, un si grand outillage, un effort si puissant, que la concentration est devenue une impérieuse nécessité, donnant naissance à des entreprises colossales. Ce premier pas accompli, la production a pris une telle activité, la concurrence est devenue si âpre, que le groupement et l'entente entre producteurs s'imposaient. Il faut ajouter que l'extraordinaire progrès des transports a été le principal artisan de ce phénomène, en rapprochant tous les marchés au point de les confondre presque. Cela est si vrai qu'à l'heure présente, on projette d'établir non plus seulement des syndicats partiels dans telle ou telle spécialité industrielle d'un même pays, mais encore des combinaisons absorbant totalement une branche de fabrication dans un État, dans un continent, ou même dans le monde entier. Des tentatives ont déjà été faites dans ce sens [1]). C'est donc bien là une tendance naturelle et non pas une création artificielle sortie toute armée du cerveau d'un spéculateur. Ainsi, il ne faut pas condamner *a priori* les cartels, mais s'efforcer de réduire autant que possible leurs inconvénients. Dans ce but, les consommateurs peuvent de leur côté s'entendre et se grouper pour prévenir ou réprimer leurs abus, soit en invoquant les lois existantes, soit en provoquant la promulgation de règles nouvelles, en rapport avec une situation et des besoins inconnus jusqu'ici.

A ce propos, nous devons signaler la profonde erreur dans laquelle sont tombés les socialistes en prétendant que la concentration industrielle n'est qu'une étape vers la « socialisation » des moyens de production, laquelle ne serait autre chose que l'attribution d'un monopole général à l'État, c'est-

[1]) Est-il besoin de rappeler le projet de cartel européen des rails, ou celui du « trust de l'océan? »

à-dire à la bureaucratie. Il y a entre ces deux choses une totale opposition de principe. Les grandes combinaisons industrielles, sociétés ou syndicats, sont des associations libres conclues à terme pour des intérêts privés, dont on peut toujours se dégager. L'État est un groupement forcé, permanent, établi dans un intérêt public. Ce sont donc là deux organismes qui diffèrent à la fois par leur origine et par leur but. Il est absurde de les assimiler l'un à l'autre et de vouloir leur faire remplir la même fonction.

Ajoutons encore que la tendance à la concentration se fait sentir, en Allemagne comme partout, dans le commerce aussi bien que dans l'industrie. Les grands magasins à multiples rayons apparaissent même dans les villes secondaires. A Berlin, leur chiffre d'affaires dépasse 60 millions de marks par an. Ils répondent, eux aussi, à une situation nouvelle, et leur succès vient de ce qu'ils satisfont simultanément aux intérêts du fabricant, qui voit sa vente facilitée, simplifiée, et à la commodité du consommateur, qui trouve mieux, plus vite et à meilleur compte, les articles dont il a besoin. On peut dire que ces vastes bazars sont parfaitement adaptés aux nécessités actuelles de la classe moyenne, qui constitue le gros de leur clientèle. Le petit commerce ne peut leur résister qu'en se consacrant d'une manière spéciale à l'article de luxe, demandé par la classe riche, ou bien, au contraire, aux produits à bon marché destinés à la classe ouvrière.

IV. — LES QUESTIONS OUVRIÈRES ET LE SOCIALISME D'ÉTAT

La transformation industrielle a eu encore une autre conséquence, non moins importante que les précédentes : elle a donné aux questions ouvrières une acuité et une portée inconnues jusqu'alors.

Les usines allemandes ont tiré leur main-d'œuvre de différentes régions. Les solides populations paysannes du nord-ouest et du sud-est ont fourni un contingent qui constitue certainement l'élite de la population ouvrière. Mais beaucoup de travailleurs manuels sont sortis des groupes désorganisés des basses vallées de l'ouest, des plaines de la Pologne

et des montagnes de la Silésie. Ces éléments, dominés encore dans une large mesure par la formation communautaire, ont formé des agglomérations urbaines n'ayant pas d'autres moyens d'existence que le salaire, exposées à la fois aux tentations multiples de la vie des grandes villes et à toutes les fluctuations économiques. Pour contrebalancer les risques d'une telle situation, la plupart des ouvriers manquaient de tout appui familial, d'initiative et d'éducation personnelle. En outre, le patronage exercé précédemment soit par des Administrations publiques, soit par des familles patronales anciennes et stables, se trouva ou supprimé ou largement débordé. Les grandes usines actuelles sont non seulement beaucoup plus nombreuses qu'autrefois, mais encore elles sont le plus souvent possédées par des compagnies d'actionnaires qui, lorsqu'elles se préoccupent du sort de leurs ouvriers, le font par l'intermédiaire d'organes administratifs dont l'initiative propre est très limitée par des règlements étroits. L'ouvrier a été placé par ces circonstances dans une situation si inférieure vis-à-vis du grand entrepreneur, que pendant un certain temps il a dû subir bien des abus. Cette question s'est posée d'ailleurs d'une manière urgente en Angleterre bien plus tôt qu'en Allemagne, et elle y a été résolue, au moins dans une large mesure, par la coalition des travailleurs et par la substitution du marché collectif du travail à l'offre individuelle. Cette combinaison, qui a placé en face du patronat démesurément grandi ou transformé, des associations ouvrières parfois très puissantes, a été favorable aux intérêts de la classe laborieuse, cela est hors de doute. Mais pour qu'une telle organisation lui soit vraiment profitable sans nuire ni aux intérêts du patronat, ni à ceux de la nation en général, il faut que les groupements ou syndicats ouvriers agissent avec une modération et un discernement d'autant plus grands, que leurs actes peuvent avoir des conséquences plus étendues. Voyons comment le mouvement ouvrier allemand est dirigé à ce point de vue.

1° — *Les organisations ouvrières*

La pratique économique prédominante aujourd'hui est celle qui consiste à produire beaucoup et au plus bas prix, afin d'écarter la concurrence, et de remplacer les gros bénéfices réalisés autrefois sur un petit chiffre d'affaires, par un faible profit multiplié au moyen de nombreuses transactions. Pour y réussir, on s'est efforcé de réduire tous les frais généraux, les salaires compris, en profitant de la faiblesse de l'ouvrier. Lorsque celui-ci est un rural, il complète son salaire au moyen d'un peu de culture, ou de subventions communales. Lorsqu'il habite la ville, rien, hormis l'aumône, ne peut le soulager. Les abus commis dans ce sens par des patrons peu soucieux de leur devoir, ou entraînés par la nécessité de la lutte, sont bien connus et se sont reproduits partout. Le plus odieux est sans contredit celui qui impose un travail exagéré, malsain et mal payé à la femme et à l'enfant. Mais celui qui consiste à profiter de la concurrence de la main-d'œuvre pour réduire la paie du chef de famille produit des effets tout aussi funestes. Hâtons-nous de dire que, en Allemagne comme ailleurs, les patrons n'ont pas tous perdu la notion de leur rôle social, et que beaucoup d'entre eux, surtout parmi les plus grands, s'efforcent d'ajouter au salaire des institutions de mutualité, de garantie, d'épargne et de secours, dont les effets sont appréciables. Mais on voudrait en général que l'ouvrier restât un instrument docile et soumis dans la main de l'employeur. On admet difficilement que les travailleurs puissent s'entendre et se grouper pour discuter d'égal à égal avec leurs patrons. La formation de la puissance syndicale en face de l'autorité patronale éveille aussitôt et réciproquement non pas l'idée de discussion calme et d'entente raisonnée, mais plutôt celle d'opposition et de lutte. Ce préjugé et la méfiance qui l'a fait naître ont grandement nui à une organisation logique et régulière du marché de la main-d'œuvre. Sans empêcher le groupement syndical, qui était une nécessité de notre époque, ces obstacles l'ont gêné et ont beaucoup contribué à augmenter l'influence des utopistes, des violents et des politiciens.

Les organisations ouvrières sont nombreuses en Allemagne; pourtant elles sont loin de réunir la majorité des travailleurs. On estime à plus de 15 millions le nombre des ouvriers des deux sexes employés par l'industrie. Un million et demi à peine sont organisés d'une manière permanente et forte; 700.000 peut-être le sont à moitié, c'est-à-dire qu'ils forment des groupements peu nombreux, faibles ou instables. Les ouvriers agricoles restent en dehors de ce mouvement, dont la loi leur interdit encore l'accès.

Les syndicats allemands s'inspirent de l'exemple des Trade-Unions anglaises, mais sans les égaler encore. Leur fondation, tentée déjà vers le milieu du siècle dernier, n'a réussi qu'après le développement de la grande industrie, sans laquelle ils n'auraient qu'une faible utilité. En 1868, les initiateurs rencontraient au Congrès de Berlin une vive opposition qu'ils ont eu beaucoup de peine à vaincre. Encore n'ont-ils pu parvenir à constituer un type syndical unique; les ouvriers organisés se répartissent en effet entre trois grands groupes de syndicats dont les tendances sont, sur certains points, diamétralement opposées.

Le premier de ces groupes est formé par les *Gewerkschaften*, fondées par Schweizer en 1868. Longtemps paralysées par la politique, ces associations ont fini par prendre le dessus, et tout en votant aux élections pour les théoriciens du socialisme, elles ont adopté au Congrès de Halberstadt en 1892, sous la direction des Hanovriens et des Westphaliens, une allure sérieuse et pratique, dont le premier effet a été de leur amener le succès. Aujourd'hui, elles sont fort nombreuses; le chiffre de leurs membres s'élève à 1.200.000 et leur budget annuel dépasse 25 millions de francs. Cet argent sert: à soutenir des grèves en cas de besoin, à aider les ouvriers voyageurs, ainsi que les chômeurs[1]) et les malades, à créer des coopératives de consommation, des maisons de

[1]) Dès 1881, l'Association des menuisiers créa pour ses membres une caisse de chômage. Cet exemple a été suivi, et les caisses se sont même syndiquées pour se soutenir mutuellement. Mais leurs ressources sont encore trop faibles.

réunion avec hôtelleries, restaurants, salles de fête, bureaux, etc. Les ouvriers trouvent donc dans ces groupements à la fois un point d'appui pour l'établissement d'un marché collectif du travail et une aide efficace contre les difficultés et les précarités de leur existence. En d'autres termes, sentant bien que le patronage des employeurs leur manquait décidément, ils ont pris le parti de se patronner eux-mêmes. Ils y réussissent dans la limite de leurs moyens, c'est-à-dire d'une manière assez incomplète, mais cela vaut mieux cependant, nous le constaterons bientôt, que l'isolement et l'abandon en face d'une classe patronale séparée de son personnel par le régime moderne de la fabrication.

Un second groupe de Syndicats est constitué par les *Gewerkvereine*, sociétés fondées par Hirsch et Duncker, également en 1868, dans un but purement économique. Les fondateurs voulaient agir dans l'intérêt des ouvriers avant tout par la discussion, la conciliation et l'arbitrage. En outre, ils se séparaient de la façon la plus nette du socialisme. C'est en somme une fédération de sociétés groupées par localités et par districts. Son existence a été assez inégale, en dépit de sa tendance pacifique. Le nombre total de ses membres est à peine de 130.000, et il a passé par bien des variations. Les *Gewerkvereine* rendent des services analogues à ceux des *Gewerkschaften*. Elles avaient même pris l'initiative, dès leur début, de mesures de prévoyance contre la maladie et l'invalidité; mais la loi de 1876 sur l'assurance obligatoire ruina cette initiative et faillit les faire disparaître. C'était bien d'ailleurs ce qu'on désirait en haut lieu, mais les associations ont résisté, parce que leur existence répondait à des besoins certains.

Les deux groupes de syndicats dont nous venons de parler sont assez indifférents à la pure théorie socialiste et tout à fait neutres en matière religieuse. Aussi sont-ils également mal vus par les politiciens et par le clergé. Les premiers craignent que les avantages pratiques obtenus par les associations n'amènent les ouvriers à accepter une situation très améliorée et à abandonner la doctrine révolutionnaire et la guerre de classes. Le second redoute les progrès

de l'irréligion par l'exemple des incroyants, de plus en plus nombreux. Aussi a-t-il encouragé la création de syndicats chrétiens, qui constituent maintenant un troisième groupe ouvrier. Fondé en 1894 au Congrès d'Essen, il a fait des progrès rapides dans les provinces rhénanes et en Bavière: il groupe actuellement près de 200.000 membres. Pour en faire partie, il faut nécessairement professer une religion quelconque. Les syndicats chrétiens ont pour programme: l'amélioration du sort de l'ouvrier, principalement par la conciliation et l'arbitrage, mais au besoin par la grève; son relèvement moral et intellectuel; son perfectionnement professionnel; sa sécurité matérielle par la surveillance des abus commis dans la fabrique et par la création d'institutions diverses. Recrutés surtout parmi les populations désorganisées ou communautaires, les syndicats chrétiens sont avant tout socialistes d'État. Aussi les voit-on souvent pactiser avec les *Gewerkschaften*, quand il s'agit de lutter contre le patronat, ou d'obtenir des mesures législatives en faveur de la classe ouvrière.

En outre des trois grandes fédérations dont nous venons de parler, il existe un certain nombre de petits groupements indépendants; leur action est purement locale et par conséquent faible. Il est probable qu'ils se fondront peu à peu dans ces vastes unions, seules capables d'exercer une action vraiment forte et efficace en faveur des ouvriers. Cette action s'est manifestée déjà par une amélioration considérable dans la condition non seulement des ouvriers organisés, mais encore de ceux qui travaillent à côté d'eux. Les efforts des syndicats ont donc profité même à ceux qui n'en font pas partie. La durée de la journée de travail a diminué, et cependant les salaires ont augmenté de beaucoup. Dans la grande industrie, ils sont maintenant égaux et parfois supérieurs à ceux que l'on paie en France. Aussi, en dépit des tentations qui assiègent les familles ouvrières urbaines, la petite épargne se développe-t-elle avec une grande puissance: on estime à 15 milliards environ la valeur des dépôts reçus par les caisses d'épargne, et beaucoup de petites gens ne craignent pas d'acheter des valeurs industrielles, dont le succès répond à la confiance du public.

Cependant, beaucoup d'ouvriers échappent encore à l'influence de cette évolution, et ce sont précisément ceux qui, travaillant à domicile, restent isolés et désorganisés. L'ancienne fabrique rurale collective a été remplacée, dans la plupart des cas, par la fabrication collective urbaine. Le grand fabricant se borne à préparer mécaniquement les éléments des articles qu'il produit, et il les donne à finir et à monter à un ouvrier qui travaille chez lui, à la main, souvent avec l'aide de sa famille. Ce travail est toujours mal payé; le plus souvent son prix tombe à un niveau si bas que l'ouvrier n'arrive pas à gagner le pain de son ménage, même par un labeur excessif. Une exposition originale, organisée à Berlin en janvier 1906, celle du *Heimarbeit* ou travail à domicile, a fourni à ce point de vue les renseignements les plus significatifs[1]). A la campagne, les ouvriers de ce type complètent leurs ressources au moyen d'un peu de culture; en ville, il leur faut ou bien subir les affres de la misère, ou bien recourir à la charité publique. Faute d'organisation, ils se font concurrence et ne peuvent obtenir aucune amélioration de leur sort. Heureux encore, quand ils ne sont pas soumis à l'exploitation d'un sous-entrepreneur qui s'interpose entre le fabricant et l'ouvrier, et prélève son béné-

[1]) Le *Temps* en a rendu compte dans son numéro du 3 février 1906. Voici quelques-uns des faits relevés:

« Il n'y a pas que la couture, la lingerie, la broderie et toutes les parties qui s'y rattachent, qui sont l'œuvre traditionnelle d'ouvriers en chambre. Mais dans les provinces, dans toute l'Allemagne, la serrurerie, l'horlogerie, les fabriques de jouets, la porcelaine, la ferblanterie, la cordonnerie, les tissages de soie et de velours occupent de nombreux travailleurs à domicile.

« En moyenne, le travail à domicile n'exigeant que de l'assiduité est payé de 8 à 10 pfennigs l'heure. Mais pour les hommes, lorsqu'une certaine adresse est nécessaire, l'heure rapporte généralement environ 20 pfennigs — et jusqu'à 40 et 50 pour quelques articles particulièrement favorisés et nécessitant un apprentissage prolongé. »

Le pfennig valant un peu plus d'un centime, un grand nombre d'ouvriers ne gagnent pas plus de 0 fr. 20 à 0 fr. 30 l'heure. Aussi font-ils des journées de 11 à 15 heures pour recevoir juste de quoi ne pas mourir de faim.

fice sur le salaire de celui-ci. Rien ne saurait mieux démontrer la nécessité de l'organisation syndicale bien combinée et honnêtement conduite. Puisque les patrons renoncent dans la plupart des cas à exercer l'action sociale qui est dans leur rôle, ils devront se résigner à admettre le syndicat qui les remplace, et s'arranger pour vivre avec lui dans des conditions normales basées sur une loyauté réciproque. Actuellement le développement des associations ouvrières a déjà suffi pour contrebalancer la puissance patronale. Aussi, les patrons se sont-ils syndiqués de leur côté pour résister en bloc à la pression ouvrière. Ceci a déjà amené une conséquence importante. Comme les syndicats d'employés avaient pris pour tactique de s'attaquer par la grève à une seule maison à la fois, de façon à pouvoir soutenir les grévistes au moyen des cotisations versées par les ouvriers encore occupés, les associations de patrons ont décidé de fermer en pareil cas tous les établissements de la même spécialité, afin d'arrêter l'alimentation des caisses ouvrières. Ce procédé, connu depuis longtemps en Angleterre sous le nom de *lock out*, a produit un résultat que l'on pouvait prévoir. Comme les guerres militaires, ces guerres sociales sont si onéreuses pour les deux partis, qu'on hésite à les déclarer ou à les prolonger. La grandeur et les risques mutuels du conflit font que l'on se sent obligé des deux côtés à chercher des moyens de transaction ou de conciliation. On peut voir dans ce fait un signe caractéristique de l'évolution qui s'accomplit, et qui, à travers beaucoup de difficultés, de luttes et de souffrances, tend naturellement à émanciper et à développer la classe ouvrière, tout en établissant sur des bases régulières et équitables les relations entre employeurs et employés. Cette évolution est malheureusement troublée par l'ingérence abusive et maladroite des pouvoirs publics, ainsi que nous allons le constater.

2°. — *Le socialisme d'Etat*

L'action en faveur de la classe ouvrière a été en quelque sorte disputée aux syndicats par les pouvoirs publics. Cette attitude leur a été dictée par deux motifs. Plaçons d'abord une idée d'humanité et de justice, qui s'imposait en présence des abus certains apportés par la grande industrie, des misères et des souffrances qui en étaient la conséquence. Tel paraît avoir été le sentiment qui a guidé Guillaume II au début de son règne. Ensuite est intervenue une préoccupation politique: beaucoup de syndicats étant fortement teintés de socialisme, on prétendait les devancer et attribuer au gouvernement le mérite d'une réforme grandiose qui, croyait-on, ne pouvait manquer de lui concilier l'opinion populaire. Ces préoccupations ont donné naissance à une double série de lois, l'une destinée à empêcher ou à réprimer les abus, l'autre à prévoir et à couvrir les risques que courent les ouvriers, ou tout au moins certains d'entre eux.

Les lois restrictives destinées à prévenir les abus du travail pour les enfants, les femmes et même les adultes sont observées d'une manière assez inégale, en Allemagne comme partout, soit que l'administration ne puisse tout surveiller, soit qu'elle pratique des tolérances indispensables pour le maintien de certaines industries.

Les secondes sont appliquées d'une manière plus stricte. Elles sont basées sur les principes suivants:

a) Une administration publique est chargée de gérer une combinaison d'assurances englobant tous les patrons et tous les ouvriers de l'Empire, sans exception;

b) Les primes individuelles destinées à former le fonds d'assurance sont payées en partie par les ouvriers, en partie par les patrons, qui réunissent les fonds sous leur responsabilité et les versent à la Caisse officielle;

c) Tout accident, toute maladie, ou autre cause d'invalidité donne lieu à un secours, temporaire ou permanent;

d) Les litiges sont tranchés par des commissions spéciales. avec faculté d'appel à l'Office central de Berlin.

Jamais encore une expérience communiste n'avait été tentée sur une aussi vaste échelle, car il s'agit ici de tout un peuple d'ouvriers ruraux et urbains, avec leurs familles, soit peut-être trente-cinq millions de personnes, sans parler des patrons. Il est donc fort intéressant d'en connaître les résultats. Ceux-ci sont d'ordre économique, ou d'ordre social, et ils concernent d'une part les patrons, de l'autre les ouvriers.

Parmi les patrons, les avis sont partagés. Dans les très grandes maisons, on apprécie favorablement l'institution, parce qu'elle cadre assez bien avec le régime bureaucratique de ces vastes établissements, qui appartiennent toujours à des sociétés par actions. Un employé — souvent même plusieurs[1]) — consacre tout son temps à la gestion du service des assurances et des institutions sociales de la maison, quand il en existe, ce qui est très souvent le cas. Les frais causés par ce service sont compensés, pour ces sociétés, par le règlement en quelque sorte mécanique des responsabilités qui leur incombent, et cela répond parfaitement aux tendances naturelles de ces immenses entreprises hiérarchisées et conduites administrativement. Dans les maisons d'importance moyenne, la charge est déjà plus lourde, et on la supporte sans enthousiasme, sinon sans plaintes. Mais chez les petits patrons industriels, artisans, agriculteurs, qui forment l'immense majorité des employeurs, le mécontentement est fréquent.

Tous ceux que nous avons consultés nous ont déclaré qu'ils étaient lourdement grevés par les primes et frais à payer, et fort ennuyés par la paperasserie assujettissante qu'ils doivent tenir à jour: timbres à coller sur la carte personnelle de chaque assuré, bordereaux et formulaires à remplir, lettres à écrire à intervalles périodiques, correspondance spéciale en cas d'application du système à un blessé, à un malade ou à un invalide, comparutions en cas de litige, etc. Ce sont là des charges, des difficultés, des préoccupations et des ennuis qui comptent pour un homme dont le bénéfice

[1]) La direction d'une grande usine du Palatinat rhénan a établi dans ce but un bureau spécial qui compte six employés.

est restreint et que ses affaires absorbent complètement. Si encore, disent les patrons, cela contentait nos ouvriers et nous dispensait de toute préoccupation à l'égard de notre personnel, il y aurait compensation suffisante pour nous. Mais il n'en est rien.

Le fait est que beaucoup d'ouvriers, l'immense majorité selon toute apparence, considèrent le régime des assurances comme très insuffisant. D'après eux, les indemnités sont trop minimes, le contrôle trop strict, et il est injuste de faire payer quoi que ce soit à l'ouvrier; la charge devrait incomber tout entière soit aux patrons, soit au Trésor public. D'autre part, lorsque la question des salaires vient à se poser, ils ne tiennent nul compte des assurances et réclament des augmentations comme s'ils ne jouissaient d'aucun avantage spécial. Enfin, leur méfiance vis-à-vis du patron subsiste à tel point qu'ils se considèrent presque toujours comme étant lésés dans le calcul des indemnités, bien que celles-ci soient contrôlées administrativement.

A un point de vue plus général, on doit constater aussi que les frais de gestion sont très élevés; on les estime à 20 % des dépenses totales, c'est-à-dire que, sur 100 marks payés par les caisses d'assurance, 80 vont aux ouvriers et 20 sont absorbés par les frais d'administration. Il semble que cette institution, faite pour atténuer la misère causée par les accidents industriels, a développé chez les ouvriers le défaut de soin, de prudence; en 1888, quatre ans après l'établissement du système, la statistique indiquait 4 $^1/_3$ accidents par an et par millier d'ouvriers employés; en 1895, la proportion a atteint 6 $^1/_4$ pour mille, et 8 $^1/_3$ en 1904. Beaucoup d'individus s'efforcent de vivre aux dépens du fonds commun en simulant des maladies[1]). Pour restreindre ces abus, on contrôle autant que possible les cas et l'on ne paie rien pour les suspensions de

[1]) Ou d'autres cas d'invalidité. Beaucoup de simulateurs réussissent à tromper l'administration, trop surchargée pour exercer un contrôle efficace. En 1905, M. de Posadowski, secrétaire d'État de l'Intérieur, disait au Reichstag: « Tous ceux qui s'occupent de caisses de maladie savent à quels abus on se heurte ».

travail qui ne durent pas plus de trois journées; cela donne lieu à de nombreuses contestations qui, le plus souvent, tournent contre les ouvriers, non sans les aigrir et les mécontenter. Ajoutons que les charges augmentent d'année en année au détriment de l'industrie, et bientôt probablement des finances publiques [1]). Ce n'est pas tout, l'immense mécanisme administratif nécessité par les assurances d'État est devenu si considérable, qu'il menace de tomber dans la confusion et l'impuissance. En 1905, M. de Posadowski disait au Reichstag: « Nous avons élevé un colosse: l'Office impérial des assurances. Les affaires et la responsabilité s'accroissent dans des proportions qui m'inquiètent. L'Office, malgré le zèle des fonctionnaires, est sans cesse en présence d'énormes arriérés. » Quel remède le ministre proposait-il afin de pourvoir à cette insuffisance? « Il faut, disait-il, décentraliser l'Office, c'est-à-dire le subdiviser en un certain nombre d'administrations régionales, qui pourraient à leur tour grandir et s'étaler. » Tel est bien, en effet, le procédé d'extension de la bureaucratie: chaque organe administratif, modeste au début, ne tarde pas à s'entourer de rejetons vigoureux qui drageonnent à leur tour. Peu à peu l'arbre devient forêt, et celle-ci étouffe sous son ombre froide et lourde toutes les initiatives, toutes les libertés. Les faits que nous venons de résumer constituent une manifestation éclatante de cette loi sociale.

En somme, les créations dites sociales de ce genre ne sont pas autre chose que l'application du socialisme d'État, c'est-à-dire de l'esprit communautaire porté à sa plus haute puissance. Certains États de l'Allemagne, désireux de combattre ceux des effets de la grande industrie qui présentent des inconvénients ou des dangers, sont allés plus loin encore dans cette voie de réaction. Par une aberration singulière, ils ont méconnu absolument le sens du mouvement social moderne et ils ont essayé de faire revivre des institutions qui

[1]) On prétend que bientôt les ressources annuelles des caisses d'assurances ne suffiront plus pour couvrir leurs besoins, mal calculés à l'origine. Il faudra alors épuiser les réserves, puis ce sera le budget impérial qui devra pourvoir aux insuffisances.

semblaient bien mortes. Ainsi on a voulu, en Bavière et en Prusse notamment, tenter la reconstitution des anciennes corporations de métiers, avec leurs restrictions. Mais cet instrument archaïque était si manifestement hors de proportion avec les besoins actuels qu'il a été impossible de le remettre en action. En dépit des réclamations du petit commerce et de la petite industrie des villes, on a dû se borner à remettre en honneur des formes surannées et d'une portée pratique insignifiante; c'est ainsi qu'il a été institué des corps de métier libres, qui font passer des examens et délivrent des diplômes, organisent des cortèges, etc., mais n'ont ni autorité ni utilité réelle[1]). Dans un autre sens, on cherche à organiser d'une manière générale l'enseignement professionnel au moyen d'écoles d'apprentissage. Ces institutions peuvent présenter de l'utilité dans quelques cas déterminés, pour former certains ouvriers spécialistes indispensables. Mais le progrès du machinisme pousse l'ouvrier à se déspécialiser afin d'avoir un champ plus large pour l'emploi de ses bras. Il suffirait donc d'encourager les associations ouvrières qui, comme cela a lieu souvent dans les provinces du nord, créent spontanément des cours d'apprentissage, répondant aux besoins connus du métier, plutôt que d'ériger les choses en système et de multiplier des écoles officielles d'une utilité contestable, ainsi qu'on le fait dans les États du sud. Enfin, que dire d'une tendance assez marquée qui, depuis quelque temps, conduit les gouvernements allemands à racheter des mines et des usines, pour reconstituer le régime dont nous avons parlé et qui a si longtemps paralysé l'essor industriel de la nation? Le passé nous renseigne suffisamment sur ce que pourrait être l'avenir d'un tel procédé. S'il venait à triompher, ce serait à bref délai l'engourdissement et le déclin de l'industrie. Les concurrents de l'Allemagne seuls seraient fondés à approuver de pareils projets.

[1]) Voir tome I, page 353, les tentatives faites en Autriche dans le même but.

V. — LE COMMERCE ALLEMAND AU XXe SIÈCLE

1o. — *Les progrès des affaires et de l'aisance*

La troisième grande conséquence de l'expansion de l'industrie, c'est que le commerce intérieur et extérieur a repris son essor et atteint des proportions immenses.

Il va de soi qu'une fabrication ne saurait être active sans grand commerce. Lorsque les Allemands ont commencé, sous l'impulsion des causes que nous avons dites, à transformer leurs petits ateliers en manufactures, ils ont dû trouver des marchés de consommation pour écouler leurs produits. D'abord, ils ont essayé de se réserver d'une manière plus ou moins complète le marché intérieur, au moyen d'un régime douanier protectionniste. Puis, il a fallu chercher au dehors des débouchés plus étendus. Ils l'ont fait avec toute l'ardeur de gens qui ont besoin d'une place au soleil et qui jouent énergiquement des coudes pour l'obtenir. Leurs procédés n'ont pas toujours été d'une irréprochable correction — tels par exemple les cas nombreux d'usurpation de marques de fabrique, de dessins, de modèles, d'indications de provenance, que l'on est en droit de leur reprocher [1]). D'ailleurs, leur système commercial a été organisé et développé, il faut le reconnaître, avec un esprit pratique, une entente des affaires, une persistance et une suite dans l'effort qui méritaient le succès. Pour trouver la clientèle, ils ont multiplié les succursales, les dépôts, les musées d'échantillons, les représentants, les voyageurs [2]). Pour complaire à l'acheteur, ils ont

[1]) L'empire n'est entré qu'en 1903 dans l'*Union pour la protection de la propriété industrielle,* fondée en 1883; il n'a pas encore adhéré aux *Arrangements de 1891,* qui ont pour but de faciliter la défense des marques de fabrique et des indications de provenance.

[2]) En 1905, la Suisse a été visitée par 1386 voyageurs de commerce français, et par 4838 allemands. La même proportion se retrouve partout.

étudié ses goûts, suivi ses convenances et ses indications, accepté de petites commandes exécutées d'une manière stricte dans les délais promis. Ils ont eu soin de donner à leurs emballages un aspect séduisant et d'accorder de longs crédits [1]. On doit ajouter que les choses leur ont été facilitées par ce fait que l'Allemagne s'est presque spécialisée dans la vente de l'article courant à bas prix et à large débit. Cette tendance a été le résultat direct de l'organisation très spéciale de la fabrique allemande, avec son personnel souvent à demi-rural. payé moins cher que les ouvriers urbains. Cela lui permettait dans bien des cas de fournir l'article commun à bien meilleur compte, à qualité égale, que les usines françaises ou anglaises. Un résultat analogue a été obtenu par la constitution récente d'immenses usines spécialisées, qui produisent certaines marchandises par masses énormes dans les conditions les plus économiques; il en est ainsi notamment pour les produits chimiques, la métallurgie, le cuir et le papier. Par ces moyens divers, le commerce s'est développé parallèlement à la fabrication, et cela était inévitable. Citons quelques faits pour bien préciser les idées. On a calculé que, de 1872 à 1896, le commerce extérieur de l'Allemagne avait augmenté, *en poids*, dans les proportions suivantes:

De 1872 à 1879	de 37 %
— 1880 à 1888	39 %
— 1889 à 1896	38 %
— 1897 à 1905	27 %

Nous ne citons pas les valeurs de la statistique douanière, qui sont fort incertaines, en Allemagne comme partout. Voici des données plus exactes et tout aussi significatives. Les moyens de transport, qui doivent être nécessairement en rapport avec le mouvement des affaires, se sont prodigieuse-

1) On est allé, sous ce dernier rapport, jusqu'à l'abus, et certaines industries en ont beaucoup souffert. Aussi constate-t-on aujourd'hui une sérieuse réaction.

ment développés en quelques années. En 1890, l'Allemagne avait en exploitation 43.000 kilomètres de chemins de fer; en 1905, on en comptait plus de 56.000, dont plus de 51.000 exploités par l'État. Or, celui-ci met tous ses soins à favoriser l'exportation par des tarifs de faveur accordés à la sortie, tandis qu'il refuse toute facilité de ce genre aux importateurs. Les fleuves et les principales rivières ont été endiguées et réunies par des canaux pour favoriser le trafic de la batellerie, dont l'activité a au moins quadruplé depuis 1880. Le Rhin, entre autre, dont les ports avaient un trafic total de 6.400.000 tonnes en 1882, a porté plus de 36 millions de tonnes en 1903[1]. Ce flot de marchandises aboutit pour une grande part aux ports maritimes, soit à l'entrée soit à la sortie. La grande navigation a donc marché du même pas. Le mouvement total des ports maritimes s'établit ainsi:

Hors d'Europe, le pavillon allemand était porté en 1873 par 3.200 navires pour 2.200.000 t.; en 1895, par 3.900 navires jaugeant 7 millions de tonnes; en 1904, par 4.156 navires. Le seul port de Hambourg, qui est devenu le troisième du monde entier, après Londres et New-York, voyait entrer:

En 1850	430.000	tonnes[2]
— 1871	1.200.000	—
— 1880	2.770.000	—
— 1904	9.613.000	—

L'Allemagne a fait de grands sacrifices pour favoriser ce mouvement. Elle a amélioré et étendu son réseau fluvial, creusé de nouveaux canaux, entre autres le canal maritime Kaiser Wilhelm, entre Kiel et Brunsbuttel, à la base de la Péninsule danoise. Hambourg a dépensé plus de 400 millions

1) Le mouvement fluvial allemand est exposé à des chômages prolongés; en 1904, la sécheresse a arrêté le trafic de fin mai à mi-octobre.

2) Tonnes de registre de 2,83 mètres cubes. En tonnes — poids de 1.000 kilogrammes, les chiffres seraient bien plus élevés.

On estime à plus de 300 millions de marks le bénéfice annuel réalisé par les entreprises maritimes, en dépit de la baisse énorme des frets, que les armateurs s'efforcent d'enrayer au moyen d'une entente internationale.

de francs en travaux maritimes, Brême près de 120 millions, et les autres ports à l'avenant. Partout maintenant les bateaux allemands se montrent et apportent des produits allemands[1]. En Extrême-Orient, les maisons de commerce allemandes, autrefois rares, sont devenues nombreuses et puissantes; on en trouve jusque dans les ports de l'Asie russe. Que de faits nous pourrions citer dans ce sens? Mais à quoi bon? Une chose certaine, indiscutable, c'est l'énorme accroissement du commerce allemand depuis trente ans. Ce qui est non moins certain, c'est que cet accroissement répond très naturellement aux circonstances déjà exposées, en particulier au progrès de la fabrication mécanique et à ceux de la population. Si les 60 millions d'Allemands d'aujourd'hui ne faisaient guère plus ni autrement que les 30 millions d'il y a cinquante ans, cela donnerait une pauvre idée de la race. La seule chose qui puisse étonner au premier abord, c'est l'expansion presque soudaine de l'activité économique en Allemagne; mais nous connaissons maintenant les causes sociales du retard éprouvé par ce pays et celles qui ont précipité tardivement son évolution.

Ajoutons une observation qui a son importance. La prospérité commerciale de l'Allemagne n'est nullement comparable à celle qui s'est produite dans ce pays du XIIme au XVIme siècle. A cette époque, le trafic portait principalement sur les articles de grande valeur: épices, étoffes fines, parfums, bijoux, armes de luxe, etc. Ces produits venaient surtout du dehors et donnaient lieu à un courant commercial soumis étroitement à des circonstances extérieures. Aujourd'hui, ces circonstances du dehors n'ont plus la même influence exclusive, parce que le commerce actuel repose pour une grande partie sur la base d'une fabrication locale. Si cette fabrication est organisée pour produire bien et à bon compte,

[1]) Les lignes de vapeurs de Hambourg font concurrence au lignes autrichiennes et italiennes jusque dans l'Adriatique, et aux lignes françaises et anglaises dans la Méditerranée et la Mer Noire. En 1905, Marseille est devenu port d'attache pour des lignes de paquebots allemands faisant le service du Levant.

il est évident qu'elle réussira plus facilement à surmonter les difficultés extérieures, surtout celle de la concurrence. D'autre part, les villes de commerce n'ont plus besoin, pour assurer leur position à l'étranger, de former des ligues en vue d'une action politique autant qu'économique; le gouvernement de l'Empire se charge maintenant de procurer à ses nationaux, par ses négociations et son influence, les avantages et la protection dont ils ont besoin. Mais si la cause politique a disparu, l'utilité économique a subsisté; aussi les unions de villes libres sont-elles remplacées, dans l'organisation contemporaine du commerce, par de vastes associations qui groupent parfois un nombre considérable de producteurs et concourent à procurer à leurs compatriotes les avis, les renseignements, les relations dont ils ont besoin à l'étranger. On trouve aussi, dans la plupart des villes du nord, des Comités ou Conseils libres, composés de grands commerçants, qui maintiennent, en face des chambres de commerce constituées sous le contrôle de l'État, le principe et l'application du particularisme.

Ceci nous amène à nous demander quelle a été la part de l'État dans le développement du commerce. Il l'a favorisé en concourant à l'amélioration des transports, en négociant des traités de commerce, en concourant à l'organisation de l'enseignement technique, très répandu en Allemagne; mais son action est restée bien au-dessous de celle des particuliers et des associations libres. Il ne faut pas oublier, en effet, que la recherche incessante des marchés d'achat et de vente, l'initiative soutenue dans les relations avec la clientèle et dans la fabrication, aussi bien que dans l'exécution de certains travaux publics, a été le fait des particuliers, des associations et des villes. Et il semble bien, d'après ce que nous avons pu observer, que les gens du nord-ouest ont exercé sur le mouvement commercial actuel une influence aussi décisive que sur celui d'autrefois. La meilleure preuve réside dans le développement extraordinaire réalisé par les ports de Hambourg et de Brême, et surtout par le premier. Voici, à ce sujet, quelques indications bien significatives. En 1818, Hambourg comptait 128.000 âmes. Au milieu du XIXme siècle,

elle n'était encore qu'à 170.000, mais déjà le mouvement commençait à se précipiter: en 1861, la ville avait un peu plus de 200.000 habitants; en 1871, elle rejoignait ses faubourgs et le total de la population agglomérée approchait de 300.000; elle était à 406.000 en 1880, à 550.000 en 1890, à 705.000 en 1900, à 802.000 en 1905.

Prenons maintenant le commerce. Hambourg a reçu, année moyenne (estimation au poids net), les quantités suivantes de produits divers:

		PAR MER.	PAR TERRE.
1846	tonnes poids	595.000	436.000
1875	—	1.376.000	1.237.000
1880	—	2.625.000	2.920.000
1889	—	4.601.000	2.765.000
1905	—	12.102.000	5.866.000

Les sorties ont été, en 1872, de 626.000 t. par mer, de 937.000 par terre; en 1889, de 2.395.000 par mer, de 2.450.000 par terre, et en 1905, de 5.546.000 par mer, de 6.341.000 par terre.

La flotte commerciale de Hambourg a compté successivement:

	VOILIERS.	TONNAGE.		VAPEURS.	TONNAGE.	
En 1836	166	30.000	tonnes	aucun	»	tonnes
— 1851	398	96.000	—	8	3.625	—
— 1870	442	158.000	—	33	26.000	—
— 1880	365	143.000	—	110	87.000	—
— 1885	313	136.000	—	173	165.000	—
— 1890	260	150.000	—	258	293.000	—
— 1904	500	262.000	—	601	980.000	—

En 1904, le port de Hambourg a été visité par plus de 12.250 navires, jaugeant 9,500.000 tonnes de registre. Le pavillon local entrait dans ces chiffres pour plus de 4 millions de tonnes.

Sans doute, la position privilégiée de Hambourg, sur un fleuve qui fait d'elle à la fois un port maritime franc[1]) et un

[1]) Le port franc de Hambourg est ouvert à ce qu'on appelle « le trafic de perfectionnement », c'est-à-dire qu'on y manipule ou même qu'on y transforme des produits importés, qui peuvent ensuite être

grand port intérieur, en avant d'un pays en pleine prospérité industrielle, suffit pour expliquer en partie le prodigieux succès de cette ville; mais ce n'en est pas la cause unique. Sans la vitalité, l'initiative, l'application laborieuse de sa bourgeoisie commerciale, Hambourg n'aurait pas prospéré dans une telle mesure. Pour bien comprendre les causes premières de cette progression colossale, il faut savoir que le négociant hambourgeois est formé par une éducation familiale ferme, dans laquelle la mère de famille joue un rôle important; il suit les cours d'une école dont les programmes sont établis surtout en vue de le préparer au commerce; à seize ou dix-sept ans, il entre comme apprenti dans un comptoir, et, après avoir appris la technique du métier, il va presque toujours résider à l'étranger pendant plusieurs années, cela surtout dans les pays de production; il revient alors à Hambourg, entre dans les affaires, s'en occupe jusqu'à la fin de sa vie, à moins que les infirmités ne l'obligent à se retirer dans un âge avancé; pendant sa carrière, et quelle que soit sa fortune, il mène une vie confortable, mais plutôt simple, presque sévère. Telle est la règle très générale; elle souffre des exceptions, on prétend même que ces exceptions tendent aujourd'hui à devenir plus nombreuses qu'autrefois, probablement parce que la classe commerçante est aussi plus mélangée. Mais il n'en est pas moins certain que ces gens donnent aux affaires une somme considérable de temps, d'efforts, de soins, d'intelligence, de savoir, et voilà la cause essentielle de leur succès [1].

Les choses vont de même à Brême et à Lübeck, qui n'ont pas grandi dans la même mesure, parce que leur situation est moins favorable, surtout celle de Lübeck, mais ce sont pour-

réexportés sans formalité ni droits de douane. Les protectionnistes s'élèvent vivement contre ce système; mais Hambourg le défend énergiquement, car elle en retire d'immenses avantages.

[1]) Chose caractéristique, cette grande ville n'a pas d'Université; consultée sur la création d'une haute école théorique de commerce à Leipzig, elle a émis un avis défavorable.

tant des villes actives, grandes et riches[1]. La formation saxonne joue là son rôle capital, on s'en aperçoit bien à la prédilection marquée des gens pour la manière de vivre anglaise. Il ne s'agit pas ici de cette sotte imitation des modes et des allures extérieures des Anglais, qu'on remarque en certains pays, mais plutôt de la reproduction originale, si on peut ainsi parler, du mode d'existence britannique dans la vie courante.

Puisque nous venons de parler des villes du nord, complétons ce passage en exposant l'impression que produisent les autres villes de l'Allemagne. Presque toutes sont en progrès. Des usines, des quartiers entiers se construisent à côté de fabriques et de maisons visiblement neuves. Du reste, en parcourant le pays, on voit aussi de nombreuses fabriques bâties ou en construction à la campagne, surtout dans les régions accidentées où se trouve la force hydraulique. Partout aussi les progrès de l'aisance éclatent aux yeux, dans les constructions, dans l'ameublement, la mise, le genre de vie des diverses classes. Pourtant, les influences rurales n'ont pas encore disparu, tant s'en faut, et elles maintiennent dans les mœurs une simplicité qui frappe au premier abord. Ainsi, la toilette des femmes est beaucoup moins élégante, moins luxueuse que dans les pays où la vie urbaine prédomine depuis longtemps. Cela est sensible surtout dans le nord[2]; plus on avance vers le Midi, plus aussi on voit les toilettes se compliquer et s'orner, plus aussi les lieux de plaisir, de distraction, de dissipation même, se multiplient. On sent bien aussi que la race change ou se mélange: la taille moyenne est moins haute, la démarche est plus vive, la conversation plus animée, le rire plus fréquent et plus sonore, le geste plus rapide. Partout, du reste, règne un esprit général de cordia-

[1]) Brême est le plus grand marché du continent pour les tabacs, le coton et le pétrole; Hambourg pour les cafés, les denrées tropicales, les peaux, les sucres et les laines; Lübeck pour les bois.

[2]) Berlin, Dresde et Munich mis à part, leur situation de capitales en fait des villes où le luxe est fréquent. Francfort, Leipzig et Cologne sont dans le même cas, à un degré moindre pourtant, à cause de la grande richesse développée par le commerce de banque.

lité, grave et simple dans le nord, plus empressé, plus démonstratif dans le sud.

En résumé, l'Allemagne a traversé, au point de vue de la production économique, quatre phases distinctes:

La première va des origines au XIIme siècle. Les races se forment, s'établissent, se tassent et se pénètrent. Leur existence est presque exclusivement rurale et agricole. Les villes, les bourgs même, sont rares et faibles. La fabrication ménagère est la règle, l'artisan spécialiste l'exception. Le commerce est peu animé et surtout intérieur. On vit replié sur soi-même, presque sans relations hors du lieu de résidence.

La seconde s'étend du XIIme au XVIme siècle. Les croisades ont secoué l'Allemagne et ouvert la route vers l'Orient. Les peuples de l'est sont christianisés. Les émigrants saxons se portent vers le commerce des produits précieux et l'organisent en grand. Ils créent le type de la ville libre et forment la ligue hanséatique. La richesse augmente, la fabrication avance sous la forme de la fabrique rurale collective. Les arts progressent sous des formes souvent originales.

La troisième phase comprend le dix-septième siècle, le XVIIIme et une partie du XIXme. Le commerce de transit ne s'est guère développé à cause de la concurrence des Portugais, des Hollandais, des Anglais. La fabrication s'attarde sous le régime administratif de l'État ou dans la vie rurale, avec des coutumes qui lui imposent la lenteur et la stagnation. Le commerce demeure également presque stagnant devant la concurrence étouffante des grands pays à fabrication mécanique, surtout de l'Angleterre, qui domine les marchés allemands. Ces marchés sont d'ailleurs peu actifs à cause de l'intensité persistante de la fabrication ménagère et de la faible importance des villes.

Enfin la quatrième phase commence à poindre vers 1850. Mais elle s'ouvre pleinement après 1872. Alors les anciennes coutumes déclinent rapidement, sans disparaître tout à fait; la grande industrie mécanique, enfin libérée, trouvant des capitaux, s'organise en peu de temps sur un grand pied et profite

sans délai des immenses progrès réalisés au dehors depuis près de cent ans. Elle attire en foule les ouvriers vers les villes. La vie rurale perd une très grande partie de son importance. Les questions ouvrières s'aggravent subitement et l'Allemagne paraît à la veille de verser dans l'ornière du socialisme collectiviste. Mais la tendance particulariste, qui a joué un grand rôle dans l'expansion économique, intervient aussi pour imprimer à la démocratie une direction pratique, résultat auquel le gouvernement n'avait pu arriver ni par la compression policière, ni par sa législation dite sociale.

L'Allemagne est arrivée ainsi en moins de 35 ans à augmenter sa population d'un tiers, à tripler sa production, à doubler son commerce extérieur, à augmenter beaucoup sa richesse. Est-ce à dire que sa position économique actuelle n'offre que des avantages? Non, certes; elle présente même des difficultés et des périls qu'on ne doit ni exagérer ni méconnaître. La progression impétueuse de l'industrie et du commerce a amené des résultats fâcheux aux points de vue que voici. L'extension de la vie urbaine a grandement développé parmi la classe populaire la désorganisation, la misère et le vice, dont résultent nécessairement la criminalité et l'esprit de révolte. La multiplication des affaires a produit une spéculation aveugle et malsaine, que l'autorité a essayé de combattre par des lois très strictes sur les opérations de bourse et les marchés à terme. Sans pouvoir prévenir d'une manière complète la spéculation, ces mesures ont gêné considérablement le marché financier, surchargé les petites banques, poussé à la concentration du crédit et à l'émigration des capitaux. Les contre-coups du trafic international, l'extrême activité de la concurrence ont périodiquement pour conséquence l'accumulation de stocks énormes; cela détermine des crises formidables, comme celle qui, ayant éclaté en 1900, se faisait encore sentir en 1905, après avoir pesé sur toutes les années intermédiaires. A force d'énergie, de vitalité, de sacrifices, les Allemands, appuyés sur les puissants moyens d'action de leurs cartels, ont pu soutenir le choc et développer même encore leur exportation. Mais le résultat a été extrêmement minime au point de vue du profit. Certains observateurs

prétendent même que, de 1895 à 1905, l'Allemagne n'a pas réalisé une prospérité en rapport avec la prodigieuse activité de sa production. Aussi a-t-on perdu bien des illusions propagées naguère par les économistes. La Chambre de commerce de Stuttgart disait dans son dernier rapport: « On croyait jadis qu'en produisant davantage et en réduisant en même temps les frais généraux, on s'assurait une augmentation de bénéfices. Les dernières expériences montrent au contraire que ce calcul, basé sur la production en masse, est faux. Comme il y a surproduction, les matières premières augmentent de prix; l'offre devient plus pressante et les prix de vente baissent de plus en plus. » Aussi fait-on des efforts soutenus pour arriver à régulariser la production, de façon à éviter l'excès de la concurrence, à soutenir les prix, à prévenir les crises. Si l'on peut obtenir ce résultat par le libre accord des intéressés, rien de mieux. Mais si, comme certains le proposent, on a recours aux restrictions légales, il en sortira un danger d'un autre genre: celui qui résulte immanquablement de l'ingérence abusive de l'État dans les affaires privées, ingérence dont nous avons déjà tant de fois constaté les mauvais effets.

VI. — LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE DU ZOLLVEREIN

Nous avons maintenant à examiner la question de savoir quelle doit être logiquement la politique économique du Zollverein[1]). Dans le tableau placé à la fin du chapitre préliminaire de notre premier volume, nous avons classé l'Allemagne parmi les pays dont la situation paraît nécessiter une protection modérée. Voici les motifs qui nous ont dicté cette conclusion. Les divers éléments de la condition économique de l'Allemagne se partagent presque également: les uns étant favorables, les autres contraires. Parmi les éléments favo-

[1]) L'Association douanière allemande, fondée en 1834, est actuellement régie par la loi fondamentale du 1er juillet 1869, dont la réforme est maintenant demandée. On sait que le Luxembourg est compris dans le Zollverein, tout en gardant au surplus sa pleine indépendance.

rables, il faut ranger: l'activité des gens du nord, l'abondance de la houille, du fer, etc., la bonne organisation des transports, l'étendue du marché intérieur, le bon marché relatif des capitaux. Au nombre des éléments défavorables nous devons mettre: la médiocre qualité moyenne du sol, la faible organisation sociale d'une grande partie de la population, la pauvreté moyenne du marché intérieur, l'organisation ancienne et forte de la concurrence étrangère, l'action exagérée des pouvoirs publics, les charges qui en résultent et le militarisme.

Il est à remarquer encore que certains éléments favorables ne sont que relatifs. Ainsi, les ressources de l'Allemagne au point de vue des matières premières sont assez étroitement limitées: toutes les terres sont occupées ou à peu près; les gisements de houille et d'autres matières minérales sont en pleine exploitation et ne peuvent pas rendre beaucoup plus que leur production actuelle, *qui ne suffit pas aux besoins du pays*. Au contraire, les éléments fâcheux tendent plutôt à se renforcer. La qualité du sol ne peut pas s'améliorer sensiblement sans des frais énormes; les vices de l'organisation sociale s'aggravent par le double fait des progrès du socialisme d'État et de la vie urbaine. Le gouvernement étend sans cesse son action et augmente ses dépenses.

Il sort de tout cela deux conséquences essentielles qui se formulent ainsi: 1° *L'Allemagne est un pays où l'agriculture et l'industrie ont parallèlement une grande importance*, par l'effet de l'étendue des moyens d'action: sol, ressources minérales, population. 2° *Ces moyens d'action sont cependant limités par des causes majeures qui n'existent pas dans certains autres pays.* De là l'impossibilité de soutenir la libre concurrence de ces derniers pays et la nécessité d'une protection modérée.

C'est bien là, du reste, l'opinion des Allemands. Un consul français écrivait à ce sujet: « Beaucoup d'hommes d'affaires allemands, tous hommes pratiques, éclairés, disent: Oui, le libre-échange peut être en théorie un grand principe vers lequel les divers pays doivent tendre simultanément. Mais en attendant, *nous préférons pour l'Allemagne une protection modérée*. Si les producteurs étrangers désirent lutter avec nous

sur notre propre marché, il faut que les situations soient au moins égales. La Grande-Bretagne peut sans doute se montrer très large à ce point de vue: nous ne le pouvons pas. » Cette vue pratique des choses nous paraît conforme à la théorie scientifique.

La politique du Zollverein a varié plusieurs fois depuis la fondation de ce curieux organisme économique. Jusqu'en 1853, ses tarifs ont été orientés dans un sens restrictif accentué, et cependant le grand développement de l'industrie allemande ne s'est prononcé que vingt ans plus tard; cela montre bien que la protection ne suffit pas à elle seule pour assurer le progrès économique. En cette même année 1853, après avoir évincé l'Autriche qui désirait entrer dans l'Union douanière, on consentit à lui accorder un traité de commerce avec tarif réduit. Un peu plus tard, le traité franco-anglais de 1860, très populaire parmi les théoriciens, prôné comme une œuvre de libéralisme intelligent destiné à améliorer le sort des classes ouvrières, décida l'Allemagne à entrer franchement dans la voie des concessions. Une série de traités conclus de 1863 à 1876 établit dans ce pays un quasi libre-échange. Le gouvernement prussien, surtout après 1866 et 1871, avait l'ambition de jouer en Europe un rôle analogue à celui de l'Angleterre et cherchait à imiter ce pays pour beaucoup de choses: système monétaire[1], banque, législation commerciale, régime douanier, etc. Mais bientôt une dépression formidable survint, et, de 1873 à 1878, ce fut en Allemagne un concert unanime de plaintes contre la toute-puissance de la concurrence étrangère, anglaise surtout. Après enquête, le gouvernement dut se rendre à l'évidence et dresser un tarif protecteur qui fut proposé et voté en 1879. Ce tarif était d'ailleurs inspiré par une tendance nettement modérée. Plus tard, quelques additions l'ont aggravé, surtout en ce qui concerne les céréales. En outre, le Trésor soutenait certaines industries exportatrices par des primes, des drawbacks, etc.

[1]) L'Allemagne a adopté, en 1872, l'étalon unique d'or. On accuse aujourd'hui cette réforme d'avoir produit ou accentué la dépression des prix. (*Bull. consul. français,* 1891.)

L'Allemagne est ainsi revenue à la logique de sa situation, et elle s'en est bien trouvée puisque, sous ce régime modéré, elle a connu une prospérité et une activité toujours croissantes. Aussi a-t-elle d'abord accentué cette tendance en signant des traités de commerce qui comportaient des réductions nombreuses et importantes sur le tarif général. C'est de là qu'est sortie cette fameuse ligue économique de l'Europe centrale autour de laquelle on a fait tant de bruit. Au fond, la chose se réduisait aux proportions suivantes.

De 1879 à 1891, l'Empire a conclu un certain nombre d'accords commerciaux, mais en prenant soin de borner assez étroitement ses concessions. Les tarifs réduits concédés par traité étaient limités à un nombre restreint d'articles (41), et les diminutions étaient faibles en général. Les conventions conclues en 1891 avec l'Autriche, l'Italie et la Suisse[1]) étaient sensiblement plus libérales; elles comportaient des diminutions sur 208 articles et cela pour une durée fixe de douze années. Quelques-unes de ces réductions dépassaient 25 %; beaucoup d'autres étaient insignifiantes; souvent même on avait pris simplement le chiffre des anciens traités. En réalité, l'Allemagne n'avait pas changé de politique; elle modérait seulement ses droits pour les articles dont elle avait absolument besoin, comme les denrées alimentaires, et pour certains produits fabriqués dont elle ne craignait guère la concurrence, comme les fers et aciers. Elle avait soin d'ailleurs de réclamer de ses co-contractants des avantages propres à ouvrir à ses fabricants des débouchés nouveaux. C'était là une politique rationnelle, qui a fait ses preuves en donnant de bons résultats. Cependant, elle n'a pas duré bien longtemps. Les agriculteurs, principalement les grands propriétaires du nord-est, voyant leurs revenus baisser par l'effet des circonstances que nous connaissons, ont organisé une violente campagne pour la réforme du tarif, et ils ont réussi à faire prévaloir une politique ultra-protectionniste. Le nouveau tarif général, entré en vigueur en 1906, est non seulement

[1]) La clause de la nation la plus favorisée, stipulée au traité de Francfort, étend le bénéfice des réductions à la France.

beaucoup plus élevé que l'ancien, surtout pour ce qui touche les denrées agricoles, mais encore il est subdivisé en un très grand nombre de compartiments, afin de frapper plus sûrement les articles concurrents; de plus, on arrive par là à éluder dans beaucoup de cas la clause de la nation la plus favorisée, qui figure dans tous les traités[1]). Ceux-ci ont d'ailleurs été renouvelés de façon à faire disparaître, au moins en grande partie, les réductions de 1891. En outre, des lois spéciales, comme celle de 1904 sur l'inspection des viandes, permettent de refouler les denrées alimentaires étrangères au profit des producteurs nationaux. Le système est donc à la fois très complet et très restrictif. Il semble après cela qu'il devrait satisfaire les fabricants comme les agriculteurs puisqu'il leur permet d'augmenter sensiblement leurs prix aux dépens de la clientèle intérieure. Mais cet avantage est compensé par de graves inconvénients. D'abord, le prix de la vie s'accroît rapidement au grand dommage de la classe industrielle, aujourd'hui de beaucoup la plus nombreuse. Le gouvernement s'efforcera d'encourager l'exportation des articles fabriqués, afin d'activer la production et de soutenir les salaires. Mais les produits allemands se heurtent aux barrières douanières érigées contre eux dans les autres pays, en guise de représailles. On a essayé de les abaisser en négociant de nouveaux traités de commerce, qui ont été signés en effet avec un certain nombre de pays, pour une durée de 12 années. Mais ces accords, tout en atténuant

[1]) Au cours de la discussion du tarif général, M. de Bülow a dit au Reichstag:

« La force de notre nouveau tarif c'est qu'il comprend 946 articles et est, par conséquent, très spécialisé, ce qui veut dire que sur tel article nous pouvons faire des concessions à l'Autriche, à l'Italie, à la Russie, sans que ces concessions s'appliquent à la France. Entre l'article français et l'article russe, italien, autrichien, analogue, on trouvera aisément des différences, très petites, en réalité, mais suffisantes pour qu'on puisse appliquer deux paragraphes différents... »

Il y a plus de 15 ans déjà que nous avons signalé le caractère illogique et dangereux de la clause de la nation la plus favorisée. Actuellement on la conserve dans le texte, mais on cherche à annuler ses effets dans la pratique.

les rigueurs des tarifs généraux, sont encore loin des droits obtenus en 1891. Aussi, l'industrie allemande aura bien de la peine à maintenir ses positions, et il lui sera vraisemblablement impossible de récupérer les charges qu'on lui a imposées au profit de l'agriculture. Quant à celle-ci, nous avons montré combien son avenir est mal assuré par cette combinaison abusive, qui ne pourra durer longtemps en présence des besoins impérieux de la classe industrielle.

§ IIIe. — Les pouvoirs publics et l'action extérieure

Nous avons déjà, au cours de ce travail, fait de nombreuses allusions à l'histoire des peuples allemands. Elle présente avec celle de la France un parallélisme frappant; cela montre bien qu'en matière sociale, des causes identiques amènent logiquement et inévitablement des conséquences analogues. Dans son livre sur le particularisme, H. de Tourville a montré de la manière la plus précise et la plus claire comment ce parallélisme s'est produit, l'évolution française précédant toujours celle de sa voisine d'un nombre d'années plus ou moins grand. C'est ainsi que la formation de la féodalité, sa prospérité et sa décadence ont passé en Allemagne par les mêmes phases qu'en France, mais leur survenance a été plus tardive. Le grand commerce a pris son essor dans les villes du Rhin, de la Souabe et de la Mer du Nord, quand déjà il était florissant dans les cités de l'ancienne Gaule. De même, le développement de la grande industrie s'est accompli lui aussi quelque temps après sa réalisation dans les pays de l'Ouest. Enfin, on a vu les empereurs germaniques s'efforcer de centraliser à leur profit la multitude des pays d'Empire, suivant en cela l'exemple des rois de France. Cette entreprise, achevée depuis longtemps chez nous, n'est pas encore complète en Allemagne. Mais elle y a fait d'immenses progrès au cours des deux derniers siècles, sous l'impulsion de la Prusse. On peut tirer de ce rapprochement une utile leçon pour mieux comprendre les faits contemporains, distinguer leur enchaînement et leur tendance, prévoir l'avenir qu'ils préparent.

I. — LA CONCENTRATION TERRITORIALE ET POLITIQUE

On sait par quelles alternatives de faiblesse et de force le pouvoir impérial a passé en Allemagne. Ces fluctuations n'étaient en définitive que le résultat de la lutte engagée, depuis l'époque de Charlemagne, entre la tendance communautaire représentée d'une manière plus ou moins active par certains princes, et l'esprit particulariste, qui animait un grand nombre de petits seigneurs et une partie de la population. Il est remarquable que toujours les dynasties impériales issues de la région méridionale se sont montrées les plus ardentes à dominer et à médiatiser les petits États, la noblesse indépendante, les domaines ecclésiastiques et les villes libres. Les maisons de Bavière, de Habsbourg et de Hohenzollern ont rivalisé d'ardeur à ce point de vue[1]). Elles ont eu pour adversaires principaux les princes du nord appuyés par la Hanse et soutenus par des secours extérieurs. Il s'agissait donc bien là d'un retour offensif des vieilles traditions celto-germaniques contre les coutumes et les institutions sorties de la plaine saxonne. De même, en France, la royauté s'est appuyée sur les communautaires urbains, principalement sur ceux du midi, pour comprimer et subordonner le particularisme de la féodalité franque. Si le résultat n'a pas été aussi décisif au-delà du Rhin, c'est parce que des influences étrangères sont intervenues et ont réussi à paralyser la maison de Habsbourg au moment où elle arrivait le plus près du but avec Charles-Quint. La Prusse, qui lui a succédé, était bien préparée pour son rôle. Créé en plein pays slave par des moines soldats et par des commerçants, agrandi d'une portion des provinces polonaises, cet État a été longtemps une région communautaire par excellence. La Prusse a acquis, il est vrai, mais plus récemment, la partie la plus particulariste, c'est-à-dire le nord-ouest. Mais depuis longtemps son génie national, c'est-à-dire l'esprit et

1) On n'ignore pas que les Habsbourg sont originaires de l'Argovie suisse, et les Hohenzollern, d'une contrée toute voisine: Sigmaringen.

la tendance de la race, était constitué, et le gouvernement s'était établi selon la tradition locale, sous la forme autocratique et centralisée. De plus, tant par l'effet des menaces extérieures que des rivalités internes, cet État d'abord si modeste avait dû s'organiser militairement, ce qui n'était pas pour atténuer la tradition communautaire. En effet, le régiment forme une véritable communauté artificielle, où le chef jouit d'un pouvoir analogue à celui du patriarche. On ne peut dès lors s'étonner de voir l'esprit de routine et de tradition accompagner le militarisme [1]). Ces influences se retrouvent dans la plupart des institutions de la Prusse. En dépit des réformes accomplies depuis la fin du XVIIIme siècle, elle a conservé un régime aristocratique et autoritaire qui contraste singulièrement avec les allures contemporaines. Les provinces du nord-ouest, récemment acquises, n'ont pu s'accommoder de ce système que grâce à l'organisation démocratique de leur vie municipale, laquelle a été respectée. A la faveur de cette circonstance, les communes — et surtout les communes paysannes — acceptent assez aisément le régime prussien, qui sans cela leur eût promptement paru insupportable.

Par leur esprit d'économie, les électeurs de Brandebourg, devenus rois de Prusse, ont pu constituer la force militaire qui, à travers bien des vicissitudes, leur a permis d'agrandir leurs États d'abord, puis de profiter de la chute du Saint-Empire pour évincer définitivement l'Autriche, prendre la direction des affaires allemandes et finalement reconstituer une Confédération impériale beaucoup plus fortement liée que celle d'autrefois et placée sous la direction de la maison de Hohenzollern. Mais, chose qu'il faut bien distinguer, cette évolution a été facilitée encore par des circonstances extérieures. C'est la centralisation administrative et militaire française, arrivée

[1]) L'esprit de tradition conserve une influence particulière dans l'armée allemande, où domine naturellement l'influence prussienne. Certains usages y sont conservés avec une sorte de superstition. Ainsi les garnisons sont très rarement déplacées, les officiers observent rigoureusement une attitude, une manière de s'exprimer qui leur sont spéciales.

au plus haut degré de la puissance et du prestige sous la main despotique de Napoléon Ier, qui a porté les plus rudes coups à l'hégémonie autrichienne, supprimé le Saint-Empire, simplifié et concentré les États allemands, achevant ainsi presque complètement l'œuvre de la Réforme. Aussi, après 1815, la Prusse n'eut-elle plus devant elle qu'un petit nombre d'États taillés arbitrairement, au gré des combinaisons napoléoniennes, méfiants et jaloux les uns des autres, inquiétés par les ambitions de l'Autriche tout autant que par celles de la Prusse. Dans ces conditions, il eût été facile de maintenir la balance égale; mais les erreurs de la politique française l'ayant fait pencher du côté de la Prusse, celle-ci en a profité pour suivre ses ambitions traditionnelles et centralisatrices. Elle a été puissamment aidée dans son entreprise par les influences universitaires, qui ont pétri l'opinion en sa faveur. Les théoriciens du haut enseignement philosophique et historique se sont laissé dominer par les souvenirs pompeux de l'antiquité, dont le véritable sens leur échappait, et griser par les succès de la centralisation française, dont ils ne discernaient pas le vice fondamental. Ils ont voulu que les Allemands fussent groupés de manière à constituer, non pas une nation grande, libre et prospère, mais plutôt une « grande nation » dominatrice selon la formule de Philippe II, de Louis XIV et de Napoléon. Cette préoccupation, si fausse au point de vue social, est toujours celle des intellectuels et, plus particulièrement, des professeurs prussiens, cela va sans dire. Ainsi, au mois de juin 1905, le professeur Delbrück disait dans les *Preussische Jahrbücher:* « L'Allemagne ne peut permettre qu'on se partage sans elle des territoires. » En février 1906, il écrivait: « Le point de vue allemand est d'établir qu'aucune politique mondiale ne puisse se faire sans l'assentiment de l'Allemagne. Il s'agit de savoir si l'Allemagne aura son mot à dire dans les rapports mondiaux... L'Allemagne est-elle une grande puissance dans la plus large acception du terme, oui ou non? » Un peu plus tard, précisant encore sa pensée, il s'écriait: « L'Allemagne, puissance mondiale, doit donner son consentement à tout ce qui se fait dans le monde. » Cette doctrine est pleinement partagée par

le gouvernement impérial, car le chancelier de Bülow disait au Reichstag au mois de décembre 1905: « Aucun pays encore ouvert ne pourra être touché sans l'aveu de l'Allemagne. » C'est la doctrine de Monroë élargie au profit de l'Empire, de façon à s'étendre à la terre entière, ou plutôt c'est la pure doctrine napoléonienne, et elle tend à attribuer au gouvernement qui s'en empare une hégémonie abusive, un contrôle exorbitant sur les actes des autres États.

Cette politique a produit des résultats qui méritent d'être résumés.

II. — LA CENTRALISATION BUREAUCRATIQUE

Nous avons dit qu'en Prusse, l'État s'est organisé sur le modèle antique de la communauté. La formule théorique de ce régime a été rédigée par de nombreux docteurs, à la fois très savants et très aveugles, et plus spécialement par M. de Rodbertus dans son livre: *Zur Beleuchtung der sozialen Frage*. Mais leurs longues dissertations ne valent pas les termes si précis et si clairs du Code civil prussien qui s'exprime ainsi: « Le chef de l'État, à qui est donné le devoir de produire le bien général, qui est le seul but de la société, est autorisé à diriger et à régler tous les actes des individus vers ce but... C'est à l'État qu'il incombe de veiller à la nourriture, à l'emploi et au salaire de tous ceux qui ne peuvent s'entretenir eux-mêmes et qui n'ont droit ni aux secours du seigneur, ni aux secours de la commune: on doit assurer à ceux-là du travail conformément à leur force et à leur capacité. »

Le sens de ce passage n'est pas douteux. La doctrine qu'il exprime se résume ainsi: L'État est tout; sa volonté doit l'emporter sans limite sur l'initiative particulière. Tel est bien, en effet, le principe que la prépondérance de la Prusse a fait prévaloir dans l'organisme politique de l'Allemagne. Si le gouvernement impérial s'est résigné à subir un contrôle parlementaire dont l'influence est réduite au minimum, il le supporte avec une mauvaise grâce qui éclate fréquemment. Il s'efforce de le diminuer encore sur les points qui lui tiennent le plus à cœur, comme l'organisation militaire

par exemple, en lui faisant voter des mesures de longue durée, telles que les septennats de l'armée et de la marine. Cette combinaison avait pour but d'éviter pour un temps toute discussion, toute entrave et tout arrêt dans l'œuvre de perfectionnement des deux instruments de la puissance politique allemande.

D'autre part, l'administration impériale, sur laquelle la Prusse a sans contredit la haute main, s'est emparée de tous les organismes importants: postes, télégraphes, chemins de fer, grands travaux publics, armée de terre et de mer, douanes, police générale, relations extérieures. Si certaines branches de ces services sont restées aux mains des États fédérés, ou plutôt de quelques-uns d'entre eux, ils ne les conservent qu'en soutenant une lutte constante et inégale, qui finira par tourner contre eux. De temps en temps, des symptômes publics de cette lutte apparaissent dans la presse ou même dans les parlements locaux; c'est la poste bavaroise que l'on veut fondre dans le grand corps de l'administration impériale, ou bien un chemin de fer badois que le réseau fédéral envie, etc.[1]). Bien plus, on trouve qu'il existe encore trop de petites subdivisions en Allemagne, et certains journaux réclament, par inspiration, la fusion des petits États thuringiens et leur rattachement à un pays plus grand.

Ces tendances centralisatrices ont été éclipsées un moment par les claires et nobles conceptions de l'empereur Frédéric III, dont le manifeste inaugural était plein de promesses libérales. Mais la mort frappa presque aussitôt ce prince, M. de Bismarck put continuer son œuvre, laissant ensuite derrière lui une tradition bien difficile à ébranler. Et pourtant, on peut dire que le régime centralisateur n'a rencontré presque en toutes choses que des échecs retentissants. Cela est aisé à démontrer.

Dans le régime intérieur de l'Empire, cet échec se manifeste par trois conséquences principales, toutes fort graves pour l'avenir de la race.

[1]) En octobre 1905, une vive agitation s'est produite dans le parlement bavarois contre la direction imprimée à la politique extérieure de l'Empire.

1° Le développement extravagant du militarisme. Les suites de ceci sont, les unes sociales, les autres économiques. Au point de vue social, on peut dire que le militarisme a largement contribué à affaiblir la classe noble. En effet, l'armée n'attire pas seulement les cadets de familles nobles. Les aînés aussi tiennent à passer leurs années de jeunesse dans un régiment, et surtout dans un régiment de cavalerie, où la mode veut qu'ils vivent avec luxe, c'est-à-dire en dépensant beaucoup. Cette coutume ne les prépare guère à la vie rurale; aussi, lorsque dans la suite les circonstances les ont appelés à la situation de propriétaires, gardent-ils le goût des plaisirs de garnison. Obligés de sortir de l'armée, ils reviennent le plus souvent possible au milieu de leurs anciens camarades, et ces excursions à la ville sont encore l'occasion de grandes dépenses. Le bien patrimonial ne suffit pas, bien souvent, à amortir l'arriéré et à couvrir les frais nouveaux; il faut hypothéquer, pressurer les tenanciers, économiser sur les dépenses utiles. Tout en souffre, la pauvreté naturelle du milieu est aggravée, les rapports entre les classes s'aigrissent, les propriétaires se ruinent et se détachent du sol, les cadets, enfin, ne peuvent en rien compter sur l'appui de la maison paternelle trop obérée. La bourgeoisie, admise à regret dans les corps d'officiers, s'y fait une place toujours plus grande, parce que l'aristocratie ne suffit plus à remplir les cadres immenses de l'armée actuelle. La classe moyenne se trouve ainsi entraînée dans une voie dangereuse pour son avenir. D'ailleurs, elle a aussi son appât qui la retient et l'absorbe dans une mesure sensible: c'est l'administration. Les fonctions publiques sont nombreuses et les candidats ne manquent pas pour les occuper. Le peuple, enfin, est affaibli et appauvri à la fois par le service militaire obligatoire et par le poids des charges fiscales qui en résultent. On le sent si bien en Allemagne qu'on cherche sans cesse à réduire la durée du service.

2° La centralisation a favorisé l'extension, parmi les masses ouvrières, des opinions socialistes. En effet, quel est le fond de la doctrine des réformateurs de cette école? Ils veulent faire le bonheur de l'humanité en la soumettant au

régime du collectivisme, autrement dit de la communauté d'État. Or, il est bien difficile de s'emparer, dans un vaste pays décentralisé, de tous les organes de la vie publique pour en faire le levier d'une révolution de ce genre. La preuve en est que les socialistes allemands, malgré leur nombre, n'ont qu'une influence minime sur la vie communale ou provinciale. Au contraire, s'il leur était donné de mettre la main sur un grand organisme administratif comme celui de l'Empire, il leur serait aisé de tenter les expériences les plus aventurées. Et tel est bien, en effet, leur but. Constitués en clan politique, ils ont aisément montré aux ouvriers le parti qu'on peut tirer du pouvoir et ils les ont entraînés derrière eux en masses profondes. Du reste, le gouvernement impérial a pris à tâche de justifier lui-même leur raisonnement. En appliquant la conception socialiste, qui était déjà celle de l'État prussien, et en créant les assurances obligatoires, dont le fardeau semble à la veille d'écraser le budget commun, Bismarck a encouragé toutes les ambitions et toutes les espérances des théoriciens communautaires. Par là, il a décidé de leur succès auprès des ouvriers, voire même des petits employés de l'État, dont les votes se mêlent bien souvent à ceux des travailleurs de l'industrie. Actuellement, c'est à grand'peine et par des artifices médiocres, comme la répartition arbitraire des circonscriptions électorales, que le gouvernement réussit à limiter les progrès du groupe socialiste au Reichstag [1]). Déjà très gênant, ce parti paralyserait totalement le travail parlementaire, si on lui laissait le champ libre aux élections. Et sans les qualités spéciales d'une partie de la population laborieuse, surtout des groupes ruraux, la situation serait pire encore, car l'esprit révolutionnaire dominerait l'énorme bloc socialiste et causerait des désordres incessants.

[1]) On sait que les élections générales de janvier 1907 ont apporté aux socialistes allemands une défaite écrasante: ils ont perdu à peu près la moitié de leurs sièges. Cela paraît dû, d'abord aux dissensions scandaleuses des chefs du parti, ensuite à l'extension du syndicalisme, qui, tout en dédaignant la politique, n'en pèse pas moins sur les Gouvernements pour les pousser dans la voie du socialisme d'État.

3o La centralisation a produit l'augmentation constante des dépenses et conduit à l'exagération des impôts. L'Allemagne est soumise à un triple régime fiscal, elle paie des taxes à la commune et aux autres subdivisions locales, puis aux États particuliers, enfin à l'Empire. Le budget impérial n'était encore que de 610 millions de marks en 1885; en 1890, il fut fixé à un milliard cent millions de marks; en 1905, il dépassait deux milliards deux cent millions de marks. La dette d'Empire a passé de 1.250 millions de marks en 1888 à 3.203 millions en 1905. Mais cela est loin de suffire aux besoins [1]). En 1906, le gouvernement a dû demander au Reichstag, qui les a votés, pour 250 millions de marks d'impôts nouveaux, qui du reste ont donné de graves mécomptes. Après cela, il serait superflu d'insister. Un état militaire écrasant, une situation politique embarrassée, des finances gênées, des impôts croissants, une dette grandissante, voilà le bilan intérieur de la centralisation impériale. Sa situation est-elle meilleure au dehors?

III. — L'ACTION EXTÉRIEURE

L'influence extérieure d'une nation se manifeste sous deux formes différentes, qui répondent l'une à l'action privée, l'autre à l'action publique. L'action privée pousse les gens et les capitaux hors du pays et les porte soit vers des colonies nationales, soit vers des États libres. Au temps où l'Allemagne n'était encore qu'une fédération peu serrée, elle ne s'est guère préoccupée de fonder des colonies, étant trop absorbée par ses difficultés intérieures. La Prusse a bien eu dès le XVIIIme siècle quelques velléités de conquêtes lointaines, mais les occasions d'agrandissement qu'elle trouva, dans la suite, à sa portée immédiate la détournèrent des expéditions d'outre-mer. C'est seulement après la constitution de l'Empire centra-

[1]) Tout cela sans préjudice, bien entendu, des budgets particuliers et des dettes locales de chacun des États de l'Empire, budgets et dettes qui vont également en grossissant. Le total du passif de la nation allemande dépasse 15 milliards de marks, dont 8 pour la Prusse.

lisé que Bismarck songea à réserver des débouchés à la colonisation allemande. Mais il était déjà bien tard; toutes les bonnes places étaient prises, et l'Allemagne dut se contenter de quelques territoires encore disponibles en Afrique et en Océanie. Le gros de son empire colonial est formé par ses trois provinces africaines du Sud-Ouest, du Cameroun et de l'Est. Ces territoires, sans être excellents, ne sont pas sans valeur; mais jusqu'ici les émigrants allemands se sont bien gardés de les prendre comme but de leur exode. L'émigration allemande, celle du moins qui s'en va pour former au dehors des établissements durables, est en général pauvre. Elle manque des ressources nécessaires pour s'installer dans un pays tout à fait neuf, où elle devrait se soutenir par ses seuls moyens. Il lui faudrait des cadres, fournis par la classe supérieure aisée, comme ces grands propriétaires anglais qui ont été les soutiens de la première colonisation britannique aux États-Unis. Mais en Allemagne, la classe riche n'émigre pas; elle est absorbée par les fonctions publiques, les grades militaires, les charges de cour et, plus rarement, par l'industrie. Il en résulte que les Allemands ne font guère que de la colonisation administrative, fertile en entreprises militaires, en constructions coûteuses et d'une utilité contestable, voire même en scandales administratifs, mais pauvre en résultats utiles. Quant aux émigrants, ils vont en Amérique, ou encore en Asie-Mineure et y deviennent la plupart du temps sujets du pays qui les accueille. On ne peut pas dire cependant qu'ils sont tous perdus pour la mère-patrie. L'expansion considérable de la race germanique augmente naturellement, logiquement, son influence dans le monde et favorise son exportation. Elle peut devenir aussi quelque jour prétexte à des revendications territoriales; toutefois, comme le gros de l'émigration se porte vers les Amériques, il n'y a pas de ce côté grande chance de récupération, car ici l'ambition allemande rencontre un adversaire digne d'elle [1]). En ce qui concerne les capitaux, l'Allemagne n'est

[1]) Du reste, fait qui mérite d'être noté, la complication et les difficultés de la langue allemande font qu'elle disparaît assez vite

pas encore assez riche pour les prodiguer au dehors. Cependant, elle a déjà engagé dans un grand nombre de pays des sommes assez importantes, placées dans des entreprises très diverses: plantations, mines, industries, chemins de fer, etc. C'est là encore un élément d'influence qui n'est pas négligeable [1]).

En parlant de l'Espagne, nous avons eu l'occasion de dire comment elle était devenue, par la centralisation, la politique et la guerre, la « grande nation » d'une époque, c'est-à-dire celle qu'on pouvait considérer comme la première puissance militaire de son temps. Plus loin, nous aurons à faire la même démonstration pour la France. Déjà nous savons ce que les Espagnols ont tiré de cette situation éphémère, désorganisatrice et ruineuse. Les Français, sans aller aussi loin, ont grandement souffert de leur gloire militaire et de cette centralisation politico-bureaucratique qui a malheureusement survécu à la gloire. L'histoire de ces deux peuples suffit, sans remonter à des temps plus anciens, pour démontrer l'erreur et le danger des projets d'hégémonie universelle. Cependant l'Allemagne, suivant toujours à distance la voie tracée par les deux pays que nous venons de nommer, place son idéal dans l'utopie fallacieuse qui, déjà, a coûté si cher à l'humanité. Elle l'a déclaré par la plume de ses écrivains les plus écoutés et par la voix de son Premier ministre: il faut que l'Allemagne aît la main dans toutes les affaires internationales, que rien d'important ne se décide sans son aveu. S'il en est ainsi, elle peut donc opposer son veto à tout ce qui ne lui plaît pas; son intérêt, son caprice à l'occasion, devient la loi universelle dans le régime extérieur. En sa qualité de « grande nation » du moment, l'Alle-

parmi les groupes émigrés, qui perdent ainsi le trait principal de leur origine germanique, et se fondent complètement dans la population locale.

[1]) On nous a assuré que les banques allemandes ont pu emprunter en France des sommes importantes, à faible intérêt, et qu'elles en ont engagé une bonne partie dans ces entreprises lointaines qui peuvent rapporter beaucoup, mais dont le capitaliste français n'ose pas courir directement le risque.

magne doit dominer de haut, surveiller de près et finalement conduire à sa guise la politique internationale. Philippe II, Louis XIV et Napoléon avaient des prétentions pareilles; on sait à quoi elles ont abouti.

Pour soutenir de telles ambitions, il faut être appuyé sur une force irrésistible. L'Allemagne est actuellement, sans contredit, la première puissance militaire sur terre[1]). Mais sur mer, si déjà elle a rejoint la France, elle reste encore loin derrière l'Angleterre; aussi fait-elle des efforts inouïs pour augmenter sa flotte. De là ces programmes toujours renouvelés: programmes Stosch en 1873, Caprivi en 1888, septennat naval en 1897 (c'est alors que l'on voit apparaître les premières allusions publiques à la politique mondiale de l'Empire), enfin programmes de 1900 et de 1906. Ces efforts ont coûté cher et coûteront plus encore; n'importe, lancée sur cette pente fatale, la centralisation allemande ne s'arrêtera plus. Et elle entraîne le monde à sa suite. Les idées sont aujourd'hui si totalement obscurcies par cette obsession militariste, qu'on en est arrivé à proclamer comme un dogme naturel et indiscutable la nécessité de la force. Elle passe bien avant le droit dans les préoccupations des hommes politiques actuels. Et c'est ainsi que la centralisation communautaire amène avec elle — l'histoire nous montre que toujours il en fut ainsi — un recul dans les idées, une réaction dans les institutions, un trouble profond dans la vie privée des familles, enfin des cataclysmes politiques d'une violence atroce. Que l'on se souvienne des époques qui ont vu la chute des empires de Darius, d'Alexandre, de Rome, de Philippe II, le renversement des prétentions de Louis XIV et de Napoléon.

Pour justifier cette attitude toujours inquiète et en même temps menaçante, les autorités de l'Empire affectent de vivre sans cesse elles-mêmes dans un état de crainte perpé-

[1]) L'armée allemande compte sur le pied de paix 585.000 hommes, 30.000 officiers, 110.000 chevaux; sur le pied de guerre, elle mettrait en ligne un effectif d'au moins 1.500.000 hommes, avec plus de 3.000 canons.

tuelle: On nous envie, on nous jalouse, on nous guette, disent dans des discours officiels de hautes personnalités gouvernementales, nous devons nous méfier de tout le monde, nous tenir sans cesse sur la défensive et imposer à tous le respect par la force [1])! On excite ainsi les plus mauvaises passions nationales et, du même coup, on oblige les autres États à se rapprocher pour opposer au besoin à la nouvelle « grande nation » la barrière d'une coalition. L'esprit de domination universelle, l'« impérialisme » comme on dit aujourd'hui, amène forcément ce résultat, prélude et présage de luttes sans merci [2]).

On prétend souvent que l'Allemagne contemporaine doit sa prospérité à la création de l'Empire. Il est hors de doute que la refonte de la Confédération, la fin des luttes entre la Prusse et l'Autriche, la réorganisation de certains services publics, ont été des circonstances favorables. Mais l'instrument principal, essentiel, de la prospérité allemande, c'est l'énergie laborieuse, l'esprit d'initiative et d'entreprise d'une portion importante de cette nation. Ces qualités, fruit de la formation sociale, se sont manifestées surtout quand les gouvernements des divers États ont relâché les mailles de leur centralisation et laissé les forces sociales agir librement. Si l'Empire avait pris et gardé l'orientation politique que Fré-

[1]) On se souvient du toast retentissant de Guillaume II, prononcé le 26 octobre 1905, à l'inauguration du monument Moltke. Après avoir bu un premier verre en l'honneur du célèbre tacticien, l'empereur continua en ces termes: « Je bois ce second verre à l'avenir et au présent. Vous savez quelle est notre position dans le monde. Elle nous oblige à tenir notre poudre sèche, notre épée aiguisée, nos yeux fixés sur le but, nos forces tendues, et à écarter les pessimistes. Je lève mon verre à notre peuple en armes. Hourrah pour l'armée allemande et l'État-major général! »

[2]) En novembre 1905, le professeur Delbrück se sentait obligé de reconnaître dans les *Preussische Jahrbücher*, que l'entente entre la France et l'Angleterre constitue logiquement un contrepoids vis-à-vis de la puissance allemande. C'est donc bien à tort que l'on a accusé certains hommes politiques d'ourdir ténébreusement des complots contre la tranquilité de l'Allemagne. Dans une pareille situation, les ententes naissent en effet d'elles-mêmes, sous la menace d'un péril commun.

ìric III semblait vouloir lui donner, ses avantages seuls raient entrés en jeu. Mais par la prédominance définitive e la tendance communautaire, imposée par l'aristocratie russienne, dont Bismarck fut la personnification accomplie, Empire tend au contraire à relever les anciennes entraves t, par conséquent, à faire reculer l'Allemagne et le monde vec elle. Seul, le peuple allemand peut opposer une digue fficace à la politique centralisatrice, restrictive et étouf-inte à l'intérieur, altière et dominatrice au dehors. Si l'esprit ratique et le bon sens de la nation ne parviennent pas à rendre le dessus, à rappeler le pouvoir central à une con-eption plus juste et plus libérale de sa fonction, à endiguer flot des dépenses, à imposer une politique extérieure modé-ée et mesurée, rien ne pourra préserver l'Europe d'une ouvelle épopée militaire, plus destructrice et plus sanglante ncore que les précédentes. Peut-être cette ère de luttes inu-les et de destruction barbare serait-elle déjà ouverte, si on ne s'était souvenu en temps opportun que tous les con-uérants sans exception ont connu la défaite et que plus aute est la situation, plus profonde est la chute. On sait ussi à Berlin qu'à l'époque où nous sommes, une guerre, nême heureuse, serait un cataclysme pour le vainqueur omme pour le vaincu. Chose triste à dire, la crainte d'une elle perturbation est actuellement la meilleure garantie de a paix. Telle est la situation dont s'enorgueillit un chauvi-isme aveugle; c'est pourtant la négation pure et simple le toute notion de justice et de progrès social.

Quoi qu'il en soit, l'effet déprimant des circonstances se ait déjà sentir. Dans la vie privée, l'accroissement de la po-ulation tend à se ralentir: en 1885, il était de 38 ½ pour nille et de 35 en 1904. Un grand nombre de familles sont ésorganisées par l'influence de la vie industrielle et urbaine. a moralité décroît, tandis que la criminalité augmente[1]).

[1]) Pendant la période 1881-1885, le nombre moyen de crimes a été 36.500 par année, soit environ 0,78 par mille habitants. En 1904, ce mbre s'est élevé à 51.500, soit 0,86 ‰. Le nombre des délits a sé de 303.000 à 430.000, augmentant ainsi de plus de 40 %, tandis la population croissait de 30 % seulement.

L'activité économique est toujours grande, mais donne des résultats moins fructueux; un ralentissement se fait déjà sentir. Dans la vie publique, la politique joue un rôle excessif; les organes administratifs ont acquis des proportions colossales et grandissent encore; le militarisme subsiste dans toute son ampleur; la fiscalité alourdit graduellement son fardeau; l'action extérieure du gouvernement se montre ambitieuse, inégale et parfois tracassière. Pour toutes ces raisons, nous estimons qu'en faisant de l'Allemagne la rivale prédestinée des peuples anglo-saxons on commet une grave erreur. Son particularisme est trop mélangé, trop mitigé, trop combattu par les tendances communautaires et étatistes, pour prévaloir contre celui des nations sorties de la souche britannique. C'est ce que nous vérifierons par la suite. Le fait est d'ailleurs regrettable, car la concurrence des races, quand elle est conduite par des moyens privés et des voies pacifiques, favorise le progrès général de l'humanité. Elle l'entrave au contraire lorsqu'elle est inspirée par des visées politiques ou militaires et dirigée par des fonctionnaires.

§ IV°. — **Le Luxembourg**

Le Grand-Duché de Luxembourg mesure près de 2.600 kilomètres carrés, avec une population d'environ 250.000 habitants. Longtemps rattaché au Saint-Empire, puis à la Confédération germanique, il est aujourd'hui tout à fait indépendant, bien qu'il fasse partie, depuis 1842, de l'Union douanière allemande. Ce petit État se trouve presque entièrement enclavé dans la région montueuse constituée par les massifs adjacents de l'Eifel et des Ardennes; sa partie sud s'étend sur les premières pentes du plateau lorrain. Des chaînes de collines, dont la hauteur varie de 100 à 500 mètres, s'allongent dans toutes les directions, formant avec leurs rochers, leurs forêts, leurs vallées, leurs prairies et leurs eaux courantes un ensemble à la fois pittoresque et très riant. La partie nord, la plus élevée, est rocheuse, coupée de tourbières et de marécages. Le sud, beaucoup plus fertile et plus doux, a de belles cultures et des coteaux couverts de vignes.

Le pays ne fournit pas de charbon, mais il est riche en minerai de fer, que le voisinage des houillères belges et allemandes lui permet d'exploiter. On a trouvé, en outre, quelques gisements de plomb, d'antimoine et de cuivre; un grand nombre de carrières sont ouvertes et fournissent de la pierre de taille. On voit par ce résumé que le Grand-Duché offre à sa population des ressources naturelles assez variées.

Les habitants du Luxembourg appartiennent pour la plupart à la race germanique. Le pays a subi très directement l'action des invasions franques, et la formation particulariste a manifestement laissé son empreinte sur ce petit groupe de gens robustes, intelligents, laborieux, qui déploient une initiative et une activité remarquables. Cependant, diverses influences extérieures sont intervenues pour affaiblir les coutumes importées autrefois de la plaine saxonne. C'est ainsi que, notamment lors de l'occupation du pays par la France au début du XIXme siècle, le Code Napoléon fut substitué à l'ancien Droit local, apportant avec lui des principes nouveaux, en contradiction avec la formation primitive. De plus, les habitants des maigres plateaux ardennais ont été très peu touchés par le particularisme, car les conquérants n'étaient point tentés par cette triste et pauvre région. Aussi la communauté plus ou moins désorganisée s'est-elle maintenue dans le nord, où les familles sont loin de montrer l'initiative et les aptitudes des gens du centre et du sud.

La culture, assez resserrée par les accidents du terrain, est aux mains de nombreux propriétaires et de fermiers, qui travaillent avec des moyens limités, mais non sans intelligence. Ils obtiennent de bons résultats par une exploitation mixte, où l'élevage tient une place importante. Les populations industrielles de la région leur offrent d'ailleurs un excellent marché.

La fabrication, très fortement organisée, très active et très progressive, est assez variée. On trouve au Luxembourg d'importantes brasseries, des tanneries, des briqueteries, des filatures, des tissages, et surtout des usines métallurgiques. Ces dernières se sont développées largement depuis 1871, grâce à l'appui des capitaux étrangers. En 1872, le Grand-

Duché produisait environ 1.200.000 t. de minerai de fer; en 1894, l'extraction atteignait 3.960.000 t.; en 1904, elle approchait de 6.350.000 t. De puissantes fonderies réunissent l'exploitation du minerai, les hauts fourneaux pour la production de la fonte et les fours destinés à fabriquer l'acier. Un syndicat, fondé en 1879, groupe tous ces établissements avec des fonderies lorraines et s'interpose avec succès pour la régularisation des prix. La valeur des produits, qui étaient de 32 millions en 1895, s'est élevée en 1904 à plus de 66 millions[1]).

L'importance du commerce est proportionnée à celle de l'industrie. Les petites villes luxembourgeoises, qui sont plutôt de gros bourgs, travaillent activement pour approvisionner une population très dispersée, car les fabriques sont pour la plupart rurales. Le courant d'affaires se dirige naturellement vers l'Allemagne, que nulle barrière ne sépare du Grand-Duché.

Le Luxembourg s'est donné une législation ouvrière imitée de celle de l'Allemagne, spécialement en matière d'assurances. Toutefois, le législateur de ce minuscule État ne s'est pas borné à copier servilement les institutions imaginées par son puissant voisin. Il y a introduit des modifications et des simplifications intelligentes. Quoi qu'il en soit, les cotisations qui en résultent sont lourdes, car si la loi en a imposé une part aux ouvriers, la hausse des salaires n'a pas tardé à compenser largement le sacrifice exigé de ceux-ci[2]).

En résumé, le Luxembourg rappelle en petit, par beaucoup de traits, le grand pays auquel il est lié économiquement. Il ressent les mêmes crises et profite des mêmes périodes de prospérité. Il doit craindre pourtant certaines concurrences qui le menacent tout spécialement. C'est ainsi que la découverte de la houille en Lorraine est considérée par les industriels du Grand-Duché comme un véritable péril pour eux.

[1]) Il est vrai que les prix de vente étaient plus élevés: en 1895, la tonne se vendait 46 fr. 30 et 55 fr. 39 en 1904;. en 1900, les prix ont atteint 76 fr. 46.

[2]) D'après un intéressant rapport dû à M. Michotte de Welle, ministre de Belgique.

En effet, les fonderies lorraines qui travaillent sur les mêmes bancs de minerai que les usines luxembourgeoises auront côte à côte et à pied d'œuvre le charbon et le fer, tandis que leurs voisines continueront à faire venir leur combustible des mines belges ou westphaliennes dont il faut subir les conditions.

Le Grand-Duché a une administration simple, peu coûteuse, basée sur une large autonomie communale. Les impôts sont faibles, la Dette ne dépasse pas 12 millions de francs en capital, le service militaire n'existe pas [1]). On peut dire que ce coin de terre, avec sa population simple, honnête et laborieuse, est un des plus tranquilles du monde entier. Il envoie au dehors un certain nombre d'émigrants qui sont partout estimés à raison des qualités morales dues à l'éducation encore saine et forte en honneur dans la plupart des familles luxembourgeoises. Cependant, le caractère mixte de la population fait que, sous l'influence de la grande industrie, des éléments de désorganisation agissent déjà. Il est à craindre que, dans l'avenir, cette influence dangereuse ne prenne de l'extension.

[1]) On sait qu'en 1868 le Grand-Duché a été déclaré perpétuellement neutre.

CHAPITRE III

LA FRANCE

Le pays : Variété de ses aspects, de ses climats et de ses productions. — Constitution du type social ; les deux grandes influences en présence. — Persistance des formations anciennes. — Le travail, considérations générales.

L'agriculture : Les types agricoles ; le personnel, le matériel, les capitaux et le crédit ; charges fiscales de l'agriculture ; la concurrence extérieure.

L'industrie : Organisation générale ; ressources naturelles ; personnel dirigeant et personnel ouvrier ; outillage, capitaux et crédit ; charges publiques ; débouchés ; action gouvernementale.

Le commerce : Son organisation. — La politique économique ; la protection et ses formes. Son histoire et ses effets. — Le tarif de 1892, son caractère et ses conséquences. — Rapports avec les colonies. — Les traités de commerce.

La vie publique : La politique ; le socialisme d'Etat et l'agitation révolutionnaire. — L'expansion extérieure. — Conclusions.

§ Ier — Le pays et les races

I. — LE SOL ET LE CLIMAT

Il est peu de contrées qui, au même degré que le « doux pays de France », inspirent à leurs habitants un attachement aussi profond, aussi difficile à vaincre. Deux causes contribuent à créer cet état d'esprit chez les Français. La première est d'ordre social ; ainsi que nous le verrons bientôt, la tradition communautaire subsiste encore dans une grande partie de la population. Or, si les communautaires sont souvent contraints, par une dure nécessité, de délaisser le coin de terre où vit leur groupe familial, c'est toujours avec un regret profond qu'ils s'y résignent et ils conservent généralement l'espoir du retour. En fait, c'est aux gens plus qu'au

pays natal qu'ils sont attachés. En second lieu, il est certain que la France est une région particulièrement agréable à habiter. La variété de ses aspects et de ses productions, la fertilité ordinaire de son sol, la douceur de son climat, l'urbanité de ses enfants, la facilité et le bon marché de la vie, tout contribue à lui donner du charme, de l'agrément, et à retenir non seulement ceux qui sont nés dans ce beau pays, mais encore les étrangers qui viennent lui demander travail, santé ou repos.

La position géographique de la France, si bien dessinée par la nature et intermédiaire entre les États les plus avancés de l'époque moderne, devait lui donner dans l'histoire de l'Occident et du monde une place spéciale. Elle l'a prise en effet, mais les événements ne lui ont pas laissé jouer dans toute sa plénitude le rôle à la fois initiateur et modérateur qui lui semblait destiné. Certes, son évolution a été intéressante et utile pour l'avenir de l'humanité et elle pourrait faire encore beaucoup pour la paix, la prospérité morale et matérielle du monde; mais elle eût fait mieux encore si les circonstances lui avaient permis de se développer normalement sous l'influence du type social le plus énergique et le plus progressif. Malheureusement, ses destinées ont été traversées par des influences qui l'ont détournée de la voie la meilleure. Aujourd'hui encore, elles tendent à la pousser vers une réaction sociale contraire à ses intérêts, à son activité, à son avenir. C'est ce que nous voudrions démontrer au cours de cette brève étude.

Une des originalités du territoire français est le relief si varié de son sol. Peu de régions sont plates et monotones; des montagnes élevées l'encadrent, son puissant massif central distribue les eaux du centre vers les frontières, des collines se dressent dans toutes les directions; de vastes plateaux étendent à perte de vue leurs horizons, mais ils sont coupés de vallées fluviales qui forment comme autant de coulées tapissées de prairies au travers des labours, des forêts ou des landes. Trois mers baignent les côtes, elles donnent accès vers les autres continents, et les bons ports ne manquent point. De plus, ces étendues marines fournissent une humidité suf-

fisante pour entretenir une belle végétation. Aussi, ce coin du globe était-il autrefois couvert de forêts épaisses, parmi lesquelles les rivières traçaient des bandes gazonnées. Aujourd'hui, on ne trouve plus que des débris épars des antiques futaies, mais là où elles ont été respectées, elles forment d'admirables bouquets qui donnent une idée de la riche végétation d'autrefois.

A l'heure actuelle, sur ses 536.000 kilomètres carrés, la France nourrit environ 38.600.000 habitants, dont à peu près 1.100.000 étrangers, soit un étranger pour 35 Français. Depuis un siècle et plus, la vie rurale tend à se réduire au profit de la vie urbaine; au début du XIX[me] siècle, les villes de plus de 30.000 âmes étaient assez rares; actuellement on en compte 75, dont 15 ont plus de 100.000 habitants. Néanmoins, la population agricole est encore le principal élément de la nation en nombre et peut-être même en importance productrice, et son rôle social reste essentiel.

En dépit de sa prospérité, de son aisance moyenne, la race ne s'accroît que très lentement. En 1904, l'excédent des naissances sur les décès ne fut que de 57.000 unités, alors qu'en Angleterre le nombre correspondant allait à 515.000, en Allemagne à 812.000, et en Autriche à 514.000. Bien que le nombre des mariages demeure à peu près fixe, celui des naissances tend à baisser et, par suite, les familles se réduisent. Or il résulte d'une étude de M. le D[r] Lagneau que les familles de moins de quatre enfants s'éteignent en un espace de temps relativement court. Après une quinzaine de générations, ces familles ont presque disparu, tandis que celles de quatre enfants et au-dessus sont encore en pleine prospérité. Aussi, pour des motifs qui ressortiront de la suite de cette étude, peut-on dire que la nation française est menacée à brève échéance de voir sa faible augmentation annuelle se changer en un appauvrissement régulier, en face de la rapide croissance des autres nations. Ce déficit démographique sera inévitablement comblé par un afflux croissant d'immigrants étrangers. Si le type social de ceux-ci est supérieur, ils ne tarderont guère à prendre dans la direction de l'activité nationale une influence considérable qui pourrait bien, avec le temps, modifier sensiblement le génie de la race.

II. — LES ORIGINES DE LA RACE. SON ÉVOLUTION

La population de la France descend directement de quatre souches ethniques très différentes non seulement comme origine, mais encore comme organisation sociale. Sous le manteau uniforme de la nationalité moderne, les traits essentiels de ces races anciennes se retrouvent encore d'une manière nette et précise. C'est que, comme nous l'avons déjà remarqué à maintes reprises, les coutumes et les traditions se transmettent par l'éducation avec une permanence singulière, si quelque influence puissante ne vient pas rompre la chaîne des idées, des habitudes et des coutumes. Or, si une évolution de cette nature s'est produite à un moment donné dans le nord, son action n'a pas eu le temps de s'étendre sur tout le territoire, d'où la conservation des types, ou tout au moins de leurs caractères fondamentaux.

La race qui paraît avoir pénétré la première dans le vaste bassin forestier formé par les Pyrénées, les Alpes et le Jura, était de souche berbère. Nous avons amplement décrit ce type si curieux[1]), qui, débordant de son domaine africain, avait colonisé le midi de la Péninsule italienne, occupé en entier sous le nom d'Ibères, la Péninsule dite encore ibérique, passé les Pyrénées et envahi toute la partie occidentale de la France actuelle. Nous croyons que l'on doit attribuer à cette race les monuments dits celtiques: dolmens, menhirs, alignements de pierres dressées, dont on a trouvé des spécimens tout le long de la route de migration des Berbères. Les Ibères ont été partiellement refoulés par les Celtes; mais ils ont pu se maintenir dans la région sud-ouest, au midi de la Charente, où des dialectes d'origine berbère sont encore parlés aujourd'hui.

Nous connaissons les caractères de cette race: elle est de formation communautaire, peu apte à la culture intense, dominée par l'esprit de clan, inclinée aux métiers faciles et spécialement au commerce. Ces tendances ont été conser-

[1]) V. tome Ier, p. 95.

vées par deux circonstances très favorables: 1o L'abondance des pâtures, qui a permis le maintien de l'art pastoral dans une grande partie de la contrée, tandis que la vigne prenait une large place sur les sols cultivés; 2o Le voisinage de la mer, qui appelait le développement du commerce et des transports. On connaît les succès des hardis marins et négociants de La Rochelle, de Bordeaux et de Bayonne dès les premiers siècles de notre histoire [1]).

Les Celtes, venus plus tard par une route opposée, celle du Danube et du Rhin, sortaient d'une autre souche. A leur arrivée en Gaule, ils étaient sensiblement analogues aux Ibères par leurs traditions familiales, leur organisation en tribus et en clans, leur goût médiocre pour la culture, qu'ils laissaient aux femmes et aux captifs. Toutefois, ils préféraient la guerre au commerce. Ils occupèrent le pays en suivant les vallées, où ils trouvaient de l'herbe pour leur bétail, des terres d'alluvion aisées à cultiver et, sur les plateaux avoisinants, de vastes forêts où ils faisaient pâturer des troupeaux de porcs. Sans être très nombreux, les Celtes couvrirent ainsi une ère étendue, laissant entre leurs villages de vastes espaces forestiers où abondaient le gibier et les fruits sauvages. Grâce à ces ressources, les Gaulois se maintinrent longtemps dans la barbarie, négligeant tous les travaux compliqués et pénibles. Ici encore la communauté et la simple récolte dominaient la formation de la race.

Au début de notre ère, se produit la troisième grande invasion, celle des Romains. Ils organisent d'abord une expédition militaire qui les rend maîtres des Gaules, puis, se trouvant là en pays neuf, ils agissent en conséquence. Des soldats s'installent en petits colons sur les terres les plus accessibles. Les officiers, les fonctionnaires, les négociants, les capitalistes venus avec les légions, ou à leur suite, se font attribuer de vastes étendues de terrains forestiers ou incultes; ils en commencent le défrichement par leurs esclaves et leurs colons ou métayers. Les Gaulois de souche aristocratique

[1]) V. les études de M. Jean Périer sur La Rochelle, dans la *Science sociale*, année 1898.

les imitent, et la culture gagne rapidement, ouvrant de larges trouées au milieu des grands bois. Et comme tous ces propriétaires Gallo-Romains étaient avant tout des urbains, les villes et la civilisation se développent en même temps. La France était en train de s'organiser sous les formes du type italiote, quand survint la quatrième des races qui ont contribué à la formation de la nation française.

Cette quatrième race se divisait en réalité en deux branches, si profondément distinctes qu'elles formaient deux variétés sociales bien tranchées. La première comprenait entre autres les populations germaniques connues sous le nom de Visigoths et de Burgundes. Leur organisation était, nous l'avons déjà constaté[1], très analogue à celle des anciens Celtes. Aussi, en arrivant dans la vallée de la Garonne, les Visigoths se bornèrent-ils à se superposer aux Gallo-Romains, dont ils empruntèrent servilement la civilisation et les institutions, à quelques détails près. En peu de temps, ils se trouvèrent assimilés par les vaincus. Il en fut de même pour les Burgundes dans la vallée du Rhône. Ceci montre une fois de plus que les Germains non transformés, communautaires guerriers groupés sous le régime du clan, étaient incapables de développer par eux-mêmes le travail et la civilisation. La seconde variété, au contraire, arrivait avec une supériorité sociale marquée sur toutes les autres populations, les Romains compris. Nous l'avons du reste vue déjà à l'œuvre en Germanie[2], où elle a été le nerf et le cœur de la race. Il s'agit des Francs, sortis de la plaine saxonne sous la direction de chefs Goths. Ils apportaient avec eux des aptitudes très nouvelles et des goûts qui semblaient aux Gallo-Romains le signe de la plus profonde barbarie. D'abord, ils tenaient par-dessus tout à leur indépendance personnelle; ensuite; aucune position ne leur semblait plus enviable que celle de propriétaire rural exploitant, et par suite ils fuyaient les villes. Enfin, ils remplaçaient l'esclavage et le colonat partiaire par une combinaison nouvelle, qui tenait des deux

[1]) V. plus haut, p. 22.
[2]) V. p. 46.

en même temps et que l'on a désignée sous le nom de servage; elle se montra supérieure en ceci, rappelons-le, que, au lieu de maintenir l'ouvrier dans une situation dépendante, elle l'éleva à la propriété et à la liberté. Tout le système féodal est sorti des modestes institutions apportées par ces rudes paysans. H. de Tourville[1]) en a dégagé le sens et les suites avec une clarté admirable et il a fait ressortir avec force les avantages de ce système, qui était de nature et de taille à préparer sur le sol de France une nation libre et vigoureuse. Malheureusement, la féodalité portait en elle-même le germe de sa propre décadence.

En effet, au fur et à mesure que les grands propriétaires féodaux, imitant en cela les Romains, étendaient leurs cultures aux dépens des forêts, ils augmentaient leurs revenus ainsi que le nombre de leurs vassaux et de leurs tenanciers. Devenus de riches seigneurs, ils se laissèrent entraîner en de longues expéditions de guerre dont ils rapportaient des goûts de luxe, de prodigalité, de vie de société. Peu à peu, ils cessèrent d'être de purs propriétaires ruraux pour devenir des chevaliers aventureux, des officiers et des fonctionnaires royaux, des gens de cour, des urbains. Ce mouvement s'accentua de plus en plus à mesure que, de son côté, la royauté prenait de l'influence, de l'autorité, acquérait des territoires. En un mot, le grand propriétaire indépendant tendait à disparaître et disparut en effet devant l'autocratie royale.

Pour arriver à ce résultat, les Capétiens s'étaient appuyés sur un mouvement qui constituait lui aussi une réaction. Les marchands et artisans des villes, d'origine gallo-romaine pour la plupart, placés d'abord dans la condition servile, en étaient sortis à prix d'argent, tout comme les paysans. Mais d'une part, l'influence particulariste ne les avait guère touchés, et, de l'autre, ils demeuraient exposés aux exigences fiscales des seigneurs, de plus en plus besoigneux. Les villes se débarrassèrent de ce risque soit en achetant leur liberté communale, soit en la prenant par la force. Dans le midi,

[1]) V. T. Ier, p. 12, et dans le présent volume le chapitre préliminaire.

où la féodalité n'avait pénétré que par infiltration sporadique ou sous la forme d'imitations imparfaites, certaines villes gallo-romaines avaient pu subsister, tandis que leurs sœurs du nord s'éclipsaient sous l'ombre de la féodalité rurale. Ces cités s'organisèrent sur le modèle des républiques italiennes, qui du reste représentait le type normal des bourgeoisies urbaines à formation communautaire [1]). Les communes du nord, en se constituant, copièrent à peu près les institutions municipales du midi et devinrent, avec leurs murailles, leurs milices et leurs capitaux, des points d'appui dont le pouvoir royal se servit pour démolir le régime féodal, ébranlé d'ailleurs par ses propres fautes. L'esprit communautaire, persistant dans le midi, réinstallé dans le nord par les communes urbaines et la royauté, se releva en face du particularisme abâtardi de la noblesse. C'est ainsi que l'évolution sociale si heureusement commencée en France avorta en partie, même dans le nord, où elle laissa pourtant une empreinte profonde et durable, surtout parmi les gens des campagnes, façonnés par le rude et salutaire patronage franc, puis laissés à eux-mêmes.

Du XIVme au XVIme siècle, cette évolution vers la concentration du territoire et de l'autorité s'achève au milieu des crises les plus douloureuses. Sans parler de la guerre étrangère, il faut rappeler les révoltes des paysans pressurés par une noblesse dévoyée, qui avait abandonné la direction du travail et exigeait beaucoup d'argent. De même, après avoir secondé la royauté dans sa lutte contre les féodaux, la bourgeoisie urbaine, se voyant privée de ses libertés et chargée de lourdes taxes, se révolta également et fut écrasée à son tour. Enfin les ouvriers, opprimés eux aussi par les groupements corporatifs inspirés par l'esprit communautaire le plus étroit, allumèrent à bien des reprises de sanglantes émeutes. De tous ces troubles, de toutes ces luttes, de tous ces désordres politiques et sociaux, résulta une désorganisation extrêmement fâcheuse du type particulariste importé par les Francs. Non seulement il resta cantonné au

1) V. tome Ier les chapitres consacrés à la Grèce et à l'Italie.

nord de la Loire, mais encore, même dans cette région, il perdit une partie de ses caractères propres et de ses qualités. La formation communautaire garda donc en France une grande importance et reflua même vers la région qu'elle avait perdue. C'est le midi qui fut le principal soutien de la royauté au cours de son évolution absolutiste; il lui fournit ses légistes, nourris de l'esprit et des règles du Droit romain impérial. Il lui donna de nombreuses recrues pour ses armées et la grande majorité de ses officiers, ainsi que beaucoup de fonctionnaires et de juges. Il a été de tout temps le principal soutien de la royauté, qui représentait pour lui un principe traditionnel, une institution en harmonie avec sa tendance fondamentale, enfin une source précieuse de faveurs, de subventions et d'emplois. Aujourd'hui, la ferveur royaliste s'éteint de jour en jour dans le sud et l'ouest, mais elle est remplacée par la foi socialiste qui procède de la même tendance, c'est-à-dire de l'esprit de communauté, de clan, de centralisation, d'exploitation des pouvoirs publics, d'« étatisme », comme on dit aujourd'hui.

Tels sont, en simple aperçu, les faits qui ont permis aux pouvoirs publics de se concentrer, d'usurper les libertés locales, de remplacer l'initiative particulière par l'action d'une bureaucratie autoritaire, absorbante et coûteuse. Déjà très compliquée et très influente au XVIIIme siècle, celle-ci a profité depuis de tous les événements, de tous les progrès scientifiques ou techniques, pour se développer, se renforcer, se perfectionner; la machine à vapeur et le télégraphe ont favorisé sa croissance autant que celle de l'industrie. L'État, en étendant en tous sens son ingérence, en multipliant dans une proportion extraordinaire les fonctions publiques, s'est fait le principal instrument de l'expansion de la tradition communautaire, et c'est pourquoi l'on peut dire en toute justice que le gouvernement, au lieu d'être le serviteur, l'instrument docile et utile de la race, a été pour elle un agent efficace de désorganisation et d'affaiblissement.

A l'heure actuelle, la forme communautaire de la famille ne subsiste en France que dans une mesure très amoindrie et dans des régions étroitement limitées. Mais son esprit survit

chez beaucoup d'individus, tombés dans la désorganisation et l'instabilité. De son côté, en dépit de sa regrettable décadence, la formation particulariste prédomine encore dans l'éducation d'un certain nombre de familles. Grâce à la persistance au moins partielle de ce type social, la France a joué un rôle important dans le mouvement de la civilisation occidentale. Mais elle n'a pas marché à la même allure que l'Angleterre ou les États-Unis parce que, si les gens d'initiative, de labeur et d'intelligence, ne manquent pas chez elle, cette élite n'est pas appuyée, sauf exception, sur une éducation assez forte, assez liée, pour généraliser l'effort en entraînant la nation entière. Quand, au travers des obstacles opposés par le milieu social et politique, un homme énergique et avisé a réussi à créer quelque chose, tout conspire à détruire son œuvre après lui, ou tout au moins à la faire passer en des mains étrangères. La loi exige des liquidations ruineuses; une éducation mal dirigée ne donne aux enfants qu'une préparation médiocre et peu propre à développer l'esprit d'entreprise; les mœurs et les préjugés tendent, en outre, à préparer pour les enfants des situations toutes faites, ou à les écarter du travail libre pour les porter soit vers des fonctions parasites, soit même vers une oisiveté pleine de périls. Là se trouve la cause profonde qui affaiblit la race française et ralentit progressivement son activité et son expansion. Dans les pages suivantes, nous allons en constater les effets sur le travail, la production, les pouvoirs publics et la colonisation.

§ II. — L'agriculture

Bien que l'industrie ait fait en France, depuis un peu plus d'un siècle, des progrès considérables, l'agriculture y a gardé une importance et une influence de premier ordre. Beaucoup de gens ont émigré vers les usines et les comptoirs urbains. Néanmoins, deux cinquièmes de la population au moins vivent encore directement de l'exploitation du sol, et, en outre, un bon nombre d'autres personnes: commerçants, gens d'affaires, propriétaires fonciers, petits artisans, parta-

gent indirectement les profits tirés de la terre. Cela s'explique par deux raisons. La première découle des qualités particulières et de la variété des sols et des climats, qui favorisent la production au triple point de vue de la quantité, de la qualité et de la diversité. En second lieu, malgré son importance, l'industrie n'a pas requis assez de force pour attirer à elle les capitaux et la main-d'œuvre au point de faire tomber la culture tout à fait au second plan. Aujourd'hui encore, en dépit de bien des circonstances défavorables, la population agricole réussit non seulement à fournir la plus grande partie des substances alimentaires consommées dans le pays, mais encore elle exporte au dehors une quantité énorme de denrées. A un autre point de vue, il est certain que si la fabrication a réalisé au cours du dernier siècle des perfectionnements immenses, l'évolution de la culture a été, elle aussi, très remarquablement progressive. Ces deux branches de la production ont donc gardé réciproquement un parallélisme qui fait de la France, en quelque sorte, le prototype des pays à développement mixte de la culture et de l'industrie.

I. — LES CARACTÈRES DE LA PRODUCTION AGRICOLE

La France est avantageusement située au point de vue agricole. « Bien équilibrée par l'ensemble de ses formes, favorisée par les ressources naturelles, le climat, l'abondance et le régime ordinaire de ses eaux courantes [1]) », elle fournit une production considérable et, de plus, très variée. On rencontre, sur les 53 millions 600.000 hectares que mesure sa superficie totale, les sols les plus différents, soit comme composition géologique, soit comme relief, soit comme climat. Les calcaires, les granites, les roches éruptives, les alluvions fluviales offrent à de nombreuses espèces végétales leurs milieux favoris; la plaine, la colline, la montagne servent non seulement à l'agrément du paysage et à la distribution des eaux, mais aussi à la variété des cultures; les longs

1) É. Reclus, *Géographie universelle.*

hivers du nord, les brumes de l'ouest, les chauds étés du midi ajoutent à tous ces éléments d'abondante diversité. Il est peu de pays au monde qui, sur un espace relativement restreint, réunissent un plus grand nombre de productions agricoles différentes.

Ces productions agricoles occupent environ 35 millions d'hectares, sans compter les forêts (8 millions et demi d'hectares), ni les pâtis, landes, eaux, marais. Elles se divisent en deux catégories bien distinctes, qui sont loin d'affecter les mêmes caractères et aussi de produire les mêmes effets économiques. Ces deux catégories sont: 1° les cultures *vivrières*, qui donnent les produits de consommation courante, comme le blé et les autres céréales, la pomme de terre, les fourrages, etc.; 2° les cultures *industrielles:* celles-ci fournissent des matières premières destinées à une élaboration ultérieure, ou des produits de valeur, comme le vin, les fruits fins, etc.

Les cultures vivrières sont fort développées en France; elles forment, en fait, le fonds solide et nécessaire de son agriculture. Leurs débouchés sont assurés en principe, parce qu'elles alimentent la vie de tous les jours en pain, viandes, légumes frais ou secs, lait, beurre et graisses. Mais il est essentiel d'observer que les cultures vivrières n'enrichissent guère, et cela pour deux raisons. La première est que leur production se trouve limitée par des forces naturelles inextensibles au delà d'un certain point fixé. Un champ peut produire plus ou moins selon le degré de perfection des méthodes appliquées, mais il est une limite au delà de laquelle on ne saurait aller, quoi qu'on fasse. Dès lors, le revenu ne peut s'accroître que par l'effet d'une extension de la surface exploitée.

La seconde raison réside en ceci que les produits de ces cultures consistent en des articles communs, à bon marché, sur lesquels il est difficile de réaliser de gros profits, sauf par une spéculation hasardeuse qui n'est pas à la portée du vrai cultivateur. La limite des bénéfices de ce dernier est donc restreinte; des variations de prix assez faibles peuvent le mettre en perte, et, dans l'hypothèse la plus favorable, son gain est modéré. Par suite, s'il s'enrichit, c'est par la

lente action des années combinée avec un vigilant esprit d'épargne.

Les cultures industrielles ont aussi en France une grande importance. Elles ont pour objet des plantes dont l'industrie tire parti comme matière première: le lin, le chanvre, la betterave, ou bien encore des plantes qui fournissent un produit d'assez haute valeur, comme la vigne. Les cultures de ce type, plus avantageuses, sont aussi beaucoup plus aléatoires que les précédentes. Elles exigent plus de soins, un sol mieux choisi, un climat strictement approprié, partant plus de frais et, en même temps, elles sont exposées à des crises plus profondes: une saison contraire cause une lourde perte; un fléau comme le phylloxera amène pour beaucoup la ruine irréparable; une découverte scientifique, comme celle des couleurs d'aniline, produit le même résultat; une concurrence inattendue qui avilit les prix fait tomber le revenu au-dessous du prix de revient, tel est le cas du chanvre et du lin. Enfin, la fortune de la plupart de ces cultures est liée étroitement à celle de l'industrie; elles prospèrent ou souffrent avec elle, elles subissent le contre-coup de toutes ses crises, et les crises ne sont pas rares dans la fabrication, surtout de nos jours.

Observons encore que le territoire de la France est approprié et exploité depuis longtemps et dans toutes ses parties. Il n'y a plus chez nous de terres inoccupées, ni de terres vierges. Chacun doit donc s'en tenir à son lot, ou bien acquérir à bon prix la propriété d'autrui et cultiver son fonds d'après la méthode de restitution constante et complète de fertilité, sinon l'épuisement et la stérilité ne se feraient guère attendre. Or, pour que la culture donne des profits raisonnables et se soutienne dans un vieux pays tel que la France, elle doit être fortement organisée au triple point de vue du personnel, du matériel, des capitaux. N'oublions pas en effet que l'agriculture n'est point, comme trop de gens le croient sottement, un métier de routine, sans difficultés techniques ni règles scientifiques. C'est au contraire une industrie compliquée, surtout en sols fatigués. Elle n'arrive à payer son entrepreneur qu'au moyen de combinaisons larges et variées,

d'opérations étendues, délicates souvent, enfin de frais considérables. La combinaison des systèmes de culture, des assolements, exigent des connaissances multiples, un sens précis des choses, une expérience prolongée. Les desséchements, drainages, irrigations; les défoncements, amendements, fumures; les gazonnements et reboisements, toutes opérations qui peuvent transformer une région, ne sauraient être l'œuvre du premier venu et coûtent cher. On en peut dire autant de la sélection, de l'élevage, de l'exploitation du bétail, du choix des semences et plants, etc. Voyons donc quel est l'état des choses en France, en ce qui concerne ces trois éléments essentiels.

II. — ORGANISATION DE LA CULTURE

Au point de vue du personnel, d'abord, nous remarquons tout de suite que la culture a traversé chez nous une évolution compliquée, répartie entre les trois phases suivantes.

Pendant la première, qui débute avec l'époque féodale, le territoire français, déjà entamé par les conquérants romains, est largement défriché sous la direction des nouveaux propriétaires francs, devenus les maîtres et les éducateurs de la race conquise. Du VIme au Xme siècle, la culture s'étend en tous sens, les méthodes se perfectionnent, la production s'accroît, la classe rurale inférieure prospère et s'élève peu à peu de la condition de serf à celle de tenancier libre. Il en résulte la constitution d'une société essentiellement rurale, calme et progressive [1]).

La seconde période voit la féodalité évoluer dans un sens opposé. Le seigneur, payé, non plus en services mais en argent, par ses tenanciers, se détache de la vie rurale. Il devient chevalier, suit les croisades, court les tournois et les fêtes, s'établit à la cour, reçoit un grade dans l'armée

[1]) Cf. L. Delisle : *L'Agriculture en Normandie au moyen-âge.* E. Levasseur : *Statistique de la France,* Introduction. Dareste de la Chavanne : *Histoire des classes agricoles en France.* H. de Tourville : ouvrage cité.

devenue permanente, ou bien encore quelque fonction urbaine. Cette tendance ne fit que s'accentuer avec le temps. Au milieu du XVIIme siècle, dit M. H. Pigeonneau [1]), « les propriétaires, surtout les plus riches, vivent à la cour et à la ville. ne s'occupent de leurs domaines que pour en toucher le revenu et ne s'intéressent qu'à leurs garennes dont le gibier est un fléau pour les campagnes voisines ». Il est vrai que l'ancienne noblesse, ruinée bien souvent par cette façon de vivre, a déjà laissé glisser un bon nombre de ses propriétés de famille aux mains des bourgeois, mais ceux-ci ne font pas mieux. « Le bourgeois ne réside guère plus que le gentilhomme; il est homme de robe ou de finance et n'a pas le loisir de faire valoir ses terres. Le paysan lui-même, s'il parvient, ce qui est rare, à acquérir une certaine aisance, quitte le village pour la ville, où il va chercher une vie moins pénible et un asile contre les exactions de toute espèce qui pèsent sur les campagnes [2] ».

En définitive, la classe supérieure déserte les campagnes et l'agriculture pour les villes et la vie oisive. Dès lors, la culture, abandonnée d'une façon exclusive aux mains des petites gens, s'affaiblit et recule; les méthodes ne progressent plus; la population diminue, ou n'augmente que lentement; la production est dans le même cas. Pour combler la mesure, la guerre étrangère et la guerre civile sévissent par longues périodes; l'administration, de plus en plus centralisée, intervient maladroitement pour restreindre le mouvement et le commerce des denrées. De là ces famines qui éclatent tantôt sur un point, tantôt sur un autre, à la suite d'une seule mauvaise récolte.

La troisième période, la période contemporaine, voit l'affranchissement total de la terre; le paysan est exonéré des redevances, de la corvée, du droit de chasse, d'autres charges encore. Le commerce devient libre à l'intérieur et sur toute

1) H. Pigeonneau, *op. cit.* « Toutes les fois que vous rencontrerez les terres d'un grand seigneur, dit A. Young dans son *Voyage en France*, même quand il possède des millions, vous êtes sûr de les trouver en friche. »

2) *Annales de l'École libre des Sciences politiques*, 1892, p. 68.

la surface du pays. Les débouchés s'accroissent par le développement de l'industrie et de la population urbaine. Le progrès des sciences s'accélère, les transports se perfectionnent. Tout cela est excellent, et la culture devrait en profiter d'une façon large. Sans doute, elle participe au progrès général, mais non pas dans une mesure proportionnée à son importance. C'est que son personnel n'est guère mieux composé que dans la période précédente, et, dans son ensemble, il a même perdu de sa solidité, de sa cohésion, et il tend encore à se réduire.

En effet, l'absentéisme des propriétaires fonciers se maintient; bien plus, il s'accentue parce que la bourgeoisie rurale, admise aujourd'hui à tous les emplois publics concurremment avec la noblesse, les lui dispute avec acharnement. Par suite, la plupart des gens appartenant aux classes dites dirigeantes habitent les villes, où ils ne dirigent plus rien. La conduite du travail, surtout, leur échappe tout à fait. Dès lors, le travail agricole reste presque exclusivement aux mains des paysans, qui, naturellement, n'ont qu'une faible instruction et des moyens d'action minimes. Cela est si vrai, que, pour relever le niveau de l'industrie agricole, l'État a cru devoir établir dans chaque chef-lieu de département un professeur officiel d'agriculture, qui a pour mission de servir d'éducateur technique aux milliers de cultivateurs de son district. Imaginez ce qu'il y peut faire. Bien peu de chose évidemment. Mais cela montre qu'on a senti à quel point manquait une direction technique éclairée.

On estime qu'en France 95 % des exploitations rurales ont une étendue de moins de 40 hectares. Ces exploitations sont aux mains de paysans, de petits fermiers, de métayers, qui peuvent être d'excellents, d'habiles ouvriers ruraux, mais qui ne sont pas et ne peuvent pas être au courant des méthodes scientifiques de culture et d'élevage; ce n'est que rarement, par exception, qu'ils ont auprès d'eux, sous leurs yeux, à leur portée, l'exemple, l'appui et le conseil d'un grand propriétaire ou d'un gros fermier instruit et expérimenté. Dès lors, leur pratique reste inférieure, leur production médiocre, et leur profit restreint. Car il est bien établi

par les faits que, chez nous, ce n'est pas le fonds qui manque, mais plutôt le savoir. Dans les environs de Bayonne, dit un observateur, « quelques hommes capables, *malheureusement clairsemés*, sont parvenus à récolter presque sans frais jusqu'à 54 hectolitres d'avoine dans un hectare et ont, d'autre part, réussi à obtenir, sur 8 à 9 hectares de terre habilement cultivée et où un nombreux bétail pouvait être entretenu, environ 4.800 francs à partager avec le propriétaire du sol [1]) ». Les faits de ce genre sont rares; ils forment partout l'exception, et, pour les imiter, il faudrait être incité par l'exemple, soutenu par le crédit, entraîné par le mouvement général. Mais cela n'est pas, parce que la classe supérieure a déserté la vie rurale.

Non seulement le personnel de la culture est décapité, privé de ses chefs naturels, mais de plus il est instable. Tous les écrivains spéciaux reconnaissent les mauvais effets du partage égal, imposé par le Code civil [2]); bien peu osent le dénoncer ouvertement et le combattre en face. Il produit cependant des effets déplorables en émiettant les exploitations, en brisant pour ainsi dire entre les mains de chaque génération de propriétaires leur outil principal: la terre, en appauvrissant le cultivateur au point de le forcer souvent à émigrer vers la ville. Cette pratique barbare est bien une des causes essentielles de la faiblesse de notre agriculture, car, ne l'oublions pas, si l'on a voulu, en la généralisant, frapper surtout la grande propriété, c'est la petite qui, en fin de compte, en souffre le plus. Ses difficultés professionnelles en sont augmentées; son personnel périodiquement appauvri est souvent forcé de quitter un domaine qui ne peut plus le nourrir. Or l'émigration vers les villes, dont le partage égal est une cause efficace, nuit beaucoup à la culture en la privant de jeunes gens intelligents qui se laissent tenter par le comptoir ou le bureau. Elle lui enlève surtout de bons

[1]) *Recueil consulaire belge.*

[2]) V. notamment : L. DE LAVERGNE, *Économie rurale de la France ;* E. LECOUTEUX, *Traité d'Économie rurale ;* GAUVAIN, *Législation rurale.*

ouvriers qui vont s'étioler dans les faubourgs industriels et ne reviennent plus. Le vide ainsi produit est si considérable, que l'on doit faire appel à l'immigration étrangère pour le remplir. Ce n'est pas là une petite difficulté pour l'agriculture.

En résumé donc, nous apercevons chez nous les faits suivants:

1o Le *grand propriétaire* est en général absent de son domaine rural; il habite la ville, et les connaissances agricoles lui font défaut, double raison pour que la direction du travail des champs passe en d'autres mains.

2o Le *petit propriétaire* est privé d'instruction; il n'a pas même, en règle, de bons exemples à sa portée; il manque d'argent. Par suite, son exploitation est arriérée et peu productive. De plus, l'instabilité de la propriété le pousse à déserter la culture.

3o Le *fermier*, lorsque sa location est petite, se trouve sensiblement dans une condition analogue à celle du petit propriétaire, sauf cette différence importante qu'il n'est pas même soutenu, comme celui-ci, par l'intérêt personnel. Dès lors le résultat est encore plus médiocre. Dans les grandes fermes, le tenancier est un peu mieux pourvu, mais il est rare qu'il le soit suffisamment. D'ailleurs, il est certain que le fermage, surtout quand l'appui direct et constant du propriétaire lui fait défaut, présente deux vices graves. D'abord, il résiste assez mal aux effets des crises climatériques et économiques, parce que le fermier s'efforce toujours de tirer à temps son épingle du jeu, en laissant la plus grosse perte au bailleur. Ensuite, le fermier éprouve une tendance naturelle à subordonner les intérêts de l'avenir, qui sont ceux du propriétaire, aux intérêts du présent, qui sont les siens. C'est pourquoi le fermage, pour bien réussir, doit être l'objet d'un contrôle incessant exercé par l'œil du maître.

4o Le *métayage*, qui se recrute essentiellement parmi les petites gens n'ayant que peu ou point d'avance, peut donner de bons résultats lorsqu'il est, lui aussi, contrôlé et soutenu par la présence et la direction du propriétaire. Mais ses effets sont très inférieurs lorsqu'il est livré à lui-même.

5° Enfin les *ouvriers ruraux*, tentés par la vie urbaine, détournés souvent par la période de garnison, désertent en nombre les campagnes, où d'ailleurs ils ne sont employés bien souvent que par des gens de petits moyens, qui lésinent sur le salaire, sur le logement, sur la nourriture, qui sont exigeants et durs pour le travail. Cela n'est pas fait pour les retenir aux champs. Aussi deviennent-ils rares, chers et instables. De plus, ils sont maintenant mélangés d'éléments turbulents, surtout étrangers, qui ont essayé de les organiser, moins pour améliorer leur situation, ce qui eût été légitime, que pour les orienter vers le socialisme et l'agitation révolutionnaire. Il en est résulté, principalement dans le midi et dans le centre, des grèves qui ont apporté à l'agriculture, et surtout aux viticulteurs, une difficulté de plus. Il est juste de dire que les patrons ont rarement su prévoir cette crise et fait quelque chose pour la prévenir, en assurant à l'ouvrier plus de sécurité dans le travail et de bien-être dans la vie quotidienne. Il y a là une grave question d'organisation de l'économie rurale, qui mériterait d'être étudiée en détail.

A toutes ces causes partielles de faiblesse, il convient d'ajouter encore une cause générale dont l'action n'est pas mince. L'influence de la formation communautaire agit encore sur une grande partie de nos populations, spécialement sur celles de l'ouest, du midi et des régions montagneuses du centre et de l'est.

Nous avons précisé tout à l'heure les principaux éléments de l'organisation sociale de la nation [1]). Il suffit de rappeler à quel point la tradition communautaire maintient la routine dans les méthodes, dans l'outillage, dans les procédés, pour comprendre qu'il y a là un notable coefficient de lenteur et d'infériorité. Nous y reviendrons du reste tout à l'heure.

Si le personnel laisse à désirer, surtout par l'insuffisance de sa préparation scientifique, le matériel et les capitaux sont très souvent dans le même cas. La plupart du temps,

[1]) Voir page 195.

a petitesse des exploitations s'oppose à l'emploi des machines ou des instruments perfectionnés et coûteux. Comme a famille est souvent peu nombreuse et la main-d'œuvre fort chère, on remplace par des façons hâtives ou superficielles le travail mécanique ou salarié. Il en résulte un prompt épuisement de la couche supérieure du sol et une faible végétation. Dans les exploitations plus étendues, l'outillage est meilleur en moyenne, mais bien souvent négligé et mal tenu. Le cultivateur a de la peine à se rendre compte de ce fait, qu'une machine bien soignée fournit plus de travail avec un effort moindre. Ainsi, le matériel reste assez médiocre, soit par l'effet de la petite condition ou de la routine du cultivateur, soit par l'infériorité fréquente de sa formation technique. Pour remédier à une telle situation, le groupement peut rendre de grands services, et il arrive souvent qu'il est employé avec succès. Mais encore faut-il que des hommes d'initiative, avertis par l'étude ou la comparaison, se rencontrent parmi les paysans pour leur prêcher l'association, et pour l'organiser [1]).

En ce qui concerne les capitaux, la culture est loin de disposer de tout ce dont elle aurait besoin. Le petit exploitant n'a guère d'argent disponible. S'il fait quelques économies, c'est dans le but d'arrondir son champ, afin que ses enfants ne tombent point, après le partage, dans une condition trop misérable. Mais plus le champ s'étend, moins la culture est parfaite, parce que la main-d'œuvre manque. Du reste, le paysan n'a garde, dans la plupart des cas, d'enfouir son épargne dans la terre sous la forme d'engrais, de semences choisies, d'outils fins, de journées d'ouvrier. Pour lui, l'argent économisé est le premier gagné, et d'ailleurs il ne sait guère ni l'emploi des engrais autres que le fumier mal soigné de son étable, ni l'influence de la sélection. Pour cette catégorie d'exploitants, si nombreuse chez nous, l'action vivifiante du capital est donc faible ou presque nulle.

[1]) Beaucoup de syndicats agricoles servent d'intermédiaires à leurs membres pour les achats d'outils, de machines, d'engrais, de semences.

Pour le gros fermier, le capital joue forcément un rôle plus marqué; on ne confie guère, en effet, une exploitation de 100 à 200 hectares, ou plus, à un homme dépourvu de garanties effectives. Mais, d'une façon générale, et à de rares exceptions près, les capitaux possédés par cette catégorie de fermiers sont d'une insuffisance notoire. Il en est bien peu qui possèdent au delà de 200 francs par hectare; beaucoup restent au-dessous. Dans bien des cas, il leur faudrait pour réussir de 800 à 1.000 francs par hectare!

Restent les grands propriétaires pratiquant le faire-valoir direct. D'abord, ils sont peu nombreux, cela pour les raisons exposées plus haut. Ensuite les circonstances les détournent souvent d'engager dans leur entreprise des sommes importantes. Ils ont à constituer des dots pour leurs enfants et ont besoin dans ce but d'argent disponible; il leur faut prévoir un partage éventuel, que des valeurs de portefeuille facilitent toujours. Aussi achètent-ils beaucoup de titres de Bourse, en évitant des immobilisations gênantes. C'est la culture qui en souffre le plus, si bien que la grande propriété elle-même se maintient mal au niveau des progrès de la science agronomique.

Mais, dira-t-on, pourquoi les cultivateurs privés de capitaux, ou tout au moins de capitaux disponibles, ne s'adressent-ils pas au crédit? Tout simplement parce que le crédit agricole vrai, normal, n'est pas pratiquement possible en France. La raison de cette grave situation est simple: le capitaliste ne porte volontiers ses fonds vers un placement que quand il en connaît, ou croit en connaître la nature et la portée, quand il est convaincu de l'intérêt de l'affaire par un côté quelconque. Qui donc chez nous connaît la culture et s'y intéresse, en dehors des cultivateurs? Bien peu de gens. Aussi les capitaux sont-ils peu disposés à se placer dans les entreprises agricoles, sinon par des procédés onéreux, lourds et gênants, comme l'hypothèque, ou ruineux, comme l'usure.

On se rend si bien compte de cela, en France, que l'on a essayé d'y pourvoir au moyen de grandes machines administratives, comme le Crédit foncier, ou les Caisses officielles

de crédit agricole alimentées par les budgets de l'État. Ces organismes artificiels n'ont guère réussi qu'à surexciter la spéculation urbaine, à ruiner des propriétaires novices et à pousser les communes à l'emploi exagéré des fonds d'emprunt. Dans la réalité des choses, le crédit rural doit sortir naturellement de la vie rurale elle-même. Le jour où les grands propriétaires, revenant à la logique de leur situation, reprendront leur place au premier rang de la population des campagnes, en même temps que la direction du travail des champs, ce jour-là leurs propres capitaux reflueront vers la terre et le crédit agricole sera fondé sur la plus large et la plus solide des bases. Sinon, tout ce qu'on fera ne sera qu'expédients de peu de valeur et de faible portée[1]). Nous en voyons la preuve évidente dans ce fait que le crédit mutuel, organisé sur une certaine échelle au cours de ces dernières années, a pu donner quelques résultats. Si l'argent ne désertait pas la campagne, cette combinaison que l'on installe péniblement et par des moyens artificiels, fonctionnerait depuis longtemps déjà et cela d'une façon naturelle et large.

Ainsi l'agriculture est inférieure par le personnel, mal préparé en général à la pratique des bonnes méthodes; par le matériel, arriéré et insuffisant; par les capitaux, rares et chers. De là cette faiblesse des rendements et de la qualité que l'on reproche souvent à notre production agricole. Ni les remarquables efforts de quelques savants, ni les sacrifices onéreux que l'État s'impose ne parviennent, tant s'en faut, à combler cette insuffisance: les causes en sont trop profondes et trop générales pour qu'une intervention artificielle puisse les compenser. Mais ce n'est pas tout encore.

Cette agriculture, déjà si pauvrement constituée, quand elle aurait besoin d'une organisation vigoureuse et riche pour résister aux fléaux qui l'accablent et à la concurrence qui la ruine, cette agriculture est en outre surchargée de taxes. L'impôt foncier, l'impôt personnel, les impôts indirects, les

[1]) V. ci-après l'état du crédit parmi les Anglo-Saxons d'Angleterre et des États-Unis, chez qui les tendances rurales sont si fortes.

centimes communaux et départementaux, d'autres charges encore frappent lourdement son revenu, déjà si restreint. L'État exige chaque année du contribuable trois milliards sept cents millions, les départements deux cent cinquante millions, les communes plus de cinq cents millions [1]), au total environ quatre milliards et demi, dont les cultivateurs paient leur large part. En outre de cela, le service militaire immobilise constamment deux cent cinquante mille campagnards, jeunes et vigoureux; leur absence est vivement ressentie par la culture, d'autant plus que la vie de garnison détourne beaucoup de jeunes gens de la carrière agricole. Il n'est pas rare, il est même habituel, de voir, dans les familles rurales à fils nombreux, l'armée enlever à tour de rôle ces aides naturels et nécessaires du père au moment précis où ils commençaient à être formés au travail; puis, aucun d'eux ne revenant à la ferme après le service militaire, le père est obligé, à un âge où la fatigue se fait déjà sentir, de recourir à des collaborateurs mercenaires. Il se défait alors, dans des conditions défavorables ou désastreuses, d'une entreprise sans avenir. Tout cela compte, et terriblement, dans le calcul des profits et pertes de cette industrie si importante pour le pays et pour la race, si mal appréciée, si abandonnée par ceux qui devraient la diriger et en tirer profit, honneur, influence.

III. — LES DIFFÉRENTS TYPES AGRICOLES

Après ces notions générales, nous essaierons de déterminer les différents types agricoles de la France, en précisant le fort et le faible de chacun d'eux. Il va de soi que nous ne pouvons réunir ici que des indications sommaires, des données essentielles, sans insister sur les détails.

Comme le lecteur doit bien s'y attendre après tout ce que nous avons observé jusqu'ici, les types agricoles sont déterminés, avant tout, par la nature du milieu. Aussi est-ce en se basant sur cet élément essentiel que l'on doit établir

[1]) Les communes dépensent chaque année environ 1,100 millions, revenus domaniaux et emprunts compris.

une classification d'ensemble, laquelle comporterait de nombreuses subdivisions, si nous pouvions nous livrer à une étude détaillée des choses. Nous distinguerons donc quatre types principaux: 1° celui des montagnes; 2° celui des plateaux bas; 3° celui des vallées fluviales; 4° celui des plaines.

La région des montagnes enveloppe la France de l'Est au Sud, et projette au cœur même du pays un énorme bloc de hauteurs moyennes connu sous le nom général de Massif central. Ces hautes terres se caractérisent par un climat à la fois rude et humide. Aussi l'herbe règne-t-elle en maîtresse dans les vallons, sur les pentes et les croupes. Les forêts occupent une partie des pentes, à une hauteur moyenne. De Belfort à Bayonne, en suivant la ligne du Jura, des Alpes, des Pyrénées, et en revenant par les monts d'Auvergne, on observe un genre d'exploitation agricole toujours le même quant au fond, en dépit des différences de détail ou d'extérieur: l'élevage est la principale affaire du paysan. Dans l'est et le centre, sur des herbages peu élevés et souvent abondants, il nourrit la vache laitière ou engraisse le bœuf de boucherie; dans les Alpes et les Pyrénées, où les pâtures sont plus hautes et moins riches, c'est le mouton qui domine. L'été, le bétail s'élève vers les sommets; l'hiver, il rentre à l'étable et consomme le foin des prairies fauchées, comme dans l'est, ou bien il descend vers les landes basses, ainsi que cela se pratique dans le midi. Partout la production du fromage, de la viande et de la laine absorbe le cultivateur; la culture proprement dite n'est qu'une ressource accessoire, le plus souvent laissée aux soins des femmes. Il en résulte que la terre est encore en grande partie occupée par les pâtures et les bois communaux, parce que c'est ici la forme de propriété la plus commode et la plus pratique: la division rendrait la circulation des troupeaux difficile, entraînerait des contestations incessantes, ferait disparaître les bois et provoquerait l'épuisement et la destruction des terrains par une exploitation imprudente et imprévoyante. A certaines époques, les particuliers et les communes elles-mêmes, profitant de l'indifférence ou de l'impuissance des pouvoirs publics, ont défriché les forêts pour étendre les prairies ou

les champs. Il en est résulté la dénudation des pentes, qu'il faut aujourd'hui reboiser ou regazonner à grands frais. Sans les règlements communaux, les paysans enverraient sur les pâtures un trop grand nombre d'animaux, qui épuiseraient le terrain et détruiraient l'herbe. Cela suffit pour montrer comment le milieu maintient la communauté, dans nos montagnes de France comme dans les steppes asiatiques.

Ce mode de propriété exerce naturellement son action sur les familles montagnardes. Elles sont généralement constituées sur le type déjà signalé en Suisse et dans l'Allemagne du Sud, et que nous avons appelé quasi-particulariste. Dans ce milieu relativement pauvre, une famille ne peut subsister que si son domaine comporte une certaine étendue et une certaine composition: champ, prairie à faucher, pâture. Encore faut-il souvent recourir à un métier accessoire pour compléter des ressources trop étroites. On connaît les horlogers et les couteliers du Jura, les boisseliers et les tonneliers des Alpes, les tisserands des Pyrénées. Dans tous les cas, on s'efforce de conserver l'intégrité du petit domaine, en dépit des prescriptions d'une loi qui méconnaît les exigences de situation pour imposer un régime uniforme à tout un pays. Aussi, sont-ce les régions hautes qui fournissent le plus d'émigrants, soit pour l'étranger, soit pour les villes. Il est aisé de prévoir enfin que ces populations, vouées à un travail agricole simple et facile, ne peuvent être ni très développées, ni très progressives, ni même très laborieuses. Leurs émigrants fournissent sans doute quelques bons paysans, qui ont fait souche notamment au Chili, en Argentine et au Mexique; mais, la plupart du temps, ils s'installent dans le petit commerce, comme l'Auvergnat débitant ou brocanteur, ou encore dans les menus emplois; il y a des quantités de montagnards parmi les douaniers, les sergents de ville, les employés de chemins de fer, etc. Somme toute, le type est médiocrement apte à développer une situation comprimée par la nature du milieu et par l'éducation familiale qui en résulte.

Le type des plateaux bas ne diffère pas beaucoup du précédent. Les régions qu'il habite sont d'une altitude peu

élevée, et la culture y serait normale si la sécheresse ou la pauvreté du sol ne venaient contrarier l'effort du laboureur. Le premier de ces obstacles sévit principalement dans le pays qui s'étend au pied du Massif central, dans la direction du Sud-Ouest. Une mince couche de terre repose sur un soubassement rocheux et fissuré, semé de ravins et de gouffres, dans lesquels l'eau disparaît promptement. Aussi, les landes et les pâtures pierreuses, les broussailles, les taillis sont-ils fréquents, tandis que les cultures sont maigres et peu productives. Trois arbres fruitiers: le châtaignier, le noyer et la vigne, jouent ici un rôle important; leur production est pour la famille paysanne un précieux complément de ressources. Ainsi, le travail se divise en trois branches: l'élevage, principalement du mouton, la cueillette et la culture; il va sans dire que cette dernière est singulièrement atténuée par ces circonstances. Les choses vont à peu près de même dans la Gascogne, où la roche est remplacée par le sable, non moins perméable que les causses voisines. Dans toute cette zone, des industries accessoires interviennent aussi pour compléter les rendements de la culture: ce sont le tissage à la main, la boissellerie et la fabrication du charbon de bois dans les cantons forestiers, la recherche de la truffe, la récolte de la résine, le tressage de la paille, la pêche sur la côte atlantique.

Ce milieu est certainement ingrat, mais il faut dire aussi qu'il se trouve entre les mains d'une race peu apte au rude effort nécessité par la culture intense [1]). Elle se complaît dans ce régime mixte, qui la fait vivre sans excès de labeur, mais aussi sans grand progrès. Ici, les communaux n'ont pas l'importance que nous avons constatée dans la montagne; la propriété privée est la règle générale et, souvent, elle atteint d'assez grandes proportions. Mais pour l'exploitation elle se subdivise en métairies, c'est-à-dire que le propriétaire et le paysan s'associent pour la culture, l'un fournissant les capitaux, l'autre le travail. Ce système a pour avantage de permettre l'entreprise culturale même au travailleur le plus

[1]) V. plus haut, p. 195, ce que nous avons dit à ce sujet.

pauvre, mais son inconvénient est de mettre l'exploitation du sol aux mains de gens privés non seulement de moyens d'action matériels, mais encore de toute préparation intellectuelle. Le propriétaire résident peut atténuer ce défaut par sa propre initiative, mais il a toujours de la peine à faire accepter des innovations par ces gens d'origine communautaire, routiniers et ignorants. Lorsque le propriétaire est absent ou sans expérience agricole, le métayage reste en dehors de tout progrès, ou ne s'améliore que très lentement. Dans tous les cas, il maintient la classe inférieure dans un état de subordination, de stagnation, peu favorable à son développement social et économique, à moins que le patron ne s'applique avec un zèle rare à pousser ses métayers en avant. Pour tout dire en un mot, c'est une combinaison qui sort de la communauté mais en garde l'esprit. De là provient surtout son infériorité.

Aux régions dont nous venons de parler, il faut ajouter la Bretagne qui constitue, elle aussi, un plateau bas, formé d'une masse granitique, recouverte d'un sol mince et pauvre, occupé encore sur de larges surfaces par la bruyère, le genêt et l'ajonc. Nous y retrouvons la culture extensive et pastorale, le châtaignier, le pommier qui remplace la vigne, le métayage, les industries accessoires du tissage, de la pêche, de la navigation, la faible activité du travail, la communauté encore visible presque partout, quoique réduite. Mais ici, l'organisation du clan, très développé chez les anciens Celtes et encore fort influent chez les Bretons actuels, a empêché cette variété d'évoluer vers le type quasi-patriarcal. Aussi est-il plus faible que le précédent.

Après ce que nous venons de dire, on ne s'étonnera pas de constater que l'émigration sortie des plateaux bas se porte également vers le petit commerce et les menus emplois. Pour préciser les idées à ce point de vue, citons les colporteurs et les forains landais, les marchands de primeurs ambulants de Roscoff, les employés de chemins de fer et les servantes sorties de la Péninsule bretonne.

Le troisième type est celui des vallées méridionales, de la

Loire à la Méditerranée. Ces vallées se caractérisent par leur sol d'alluvions, profond et fertile, par les prairies qui bordent les cours d'eau, et par la douceur de leur climat. Cette disposition détermine une économie rurale très spéciale, dans laquelle les fruits, la vigne et les légumes jouent un grand rôle. Grâce à sa productivité, le sol peut nourrir une population nombreuse, aussi la propriété est-elle très divisée. Le représentant par excellence de cette région est le paysan-vigneron, qui, avec un pré pour nourrir un cheval et une vache, quelques bouts de champs pour faire un peu de blé et de trèfle, un jardin et une vigne, le tout garni d'arbres fruitiers, s'arrange une vie peu pénible, exempte de grands soucis, fertile en distractions, mais aussi peu susceptible de développement et de progrès. En effet, si les ressources sont variées, la principale d'entre elles, le vin, est un produit commercial d'une valeur fort variable, sujet à la surproduction et, par conséquent, assez aléatoire. Du reste, la propriété étant petite ne peut enrichir son homme que dans des circonstances exceptionnelles, par une économie rare et dans une mesure restreinte. Aussi, lorsque surviennent des crises comme celle du phylloxera, cette population vive, légère, peu accoutumée au labeur rude et aux difficultés, se trouve-t-elle prise au dépourvu et ne se relève-t-elle que difficilement. Enfin, l'habitant des vallées est fortement tenté par la vie urbaine, les carrières faciles et la politique, dans laquelle il apporte son esprit superficiel et frondeur, sa méfiance à l'égard de toute supériorité naturelle, son esprit de clan, choses qui le livrent à la direction des orateurs de cabaret et des politiciens de métier.

Ce type n'est pas limité strictement aux vallées; il s'étend aux plaines accidentées qui les avoisinent et qui présentent à peu près les mêmes caractères, avec des variantes de détail. En fait, ces plaines ne sont qu'un lacis de vallées plus ou moins importantes, formées par les affluents grands et petits des fleuves.

Il convient aussi de rapprocher du groupe précédent les plaines souvent fertiles, mais faiblement arrosées, qui s'étendent sur la rive droite du Rhône au sud du Massif central.

La petite culture ne s'arrange guère de ces terrains peu propres aux productions variées, lesquelles ont la préférence du paysan. Aussi la grande propriété et la grande culture y prédominent-elles; le maïs et la vigne occupent le premier rang dans la production. La terre appartient le plus souvent à des capitalistes urbains qui font diriger leurs exploitations par des contre-maîtres connus sous le nom de « maîtres-valets ». La production est aléatoire, à cause des incertitudes des transactions vinicoles et des irrégularités du climat. De plus, l'absentéisme fréquent du propriétaire n'est pas favorable au progrès des méthodes; elle nuit aussi aux bons rapports entre le patron et l'ouvrier, qui ne se connaissent pas et cherchent à séparer leurs intérêts au lieu de les combiner. De là, les dissensions et les conflits qui ont éclaté dans cette région au cours des temps, depuis les exploits des *chauffeurs* d'autrefois jusqu'aux grèves de ces dernières années. Ce n'est pas encore là, on le voit, un type normal, vraiment progressif, stable et prospère.

Nous arrivons enfin à la région des plaines du nord, qui se distingue nettement des autres par une organisation différente et un autre esprit.

La région septentrionale de la France peut être subdivisée en deux parties principales très distinctes l'une de l'autre, sans préjudice de quelques districts dont nous dirons un mot tout à l'heure. La première s'étend sur la partie moyenne des bassins de la Seine et de la Somme. Elle est formée de vastes plaines, à peine ondulées, qui s'étendent à perte de vue. Celles-ci sont interrompues çà et là par d'étroites vallées, ou par de minces lignes de hauteurs peu accentuées, qui opèrent le partage des eaux. Ces plaines, dont l'altitude varie entre 30 et 60 mètres, forment ainsi comme des îles circonscrites par les cours d'eau, qui drainent les sources, laissant le terrain presque sans humidité. Ces sols fertiles, mais secs, ne sont pas propres aux cultures variées; de plus, ils sont souvent formés d'une argile dure à travailler. Aussi appartiennent-ils toujours à la grande propriété et à la grande culture. Parfois, mais rarement, le propriétaire exploite lui-

même; en général, il divise son domaine en fermes de 50 à 200 hectares et davantage, qu'il loue à des cultivateurs expérimentés et munis de capitaux. Leurs exploitations sont organisées généralement dans de bonnes conditions, d'après les méthodes perfectionnées, et toute une série d'industries considérables se sont fondées dans la région pour transformer les produits agricoles: sucreries, distilleries, amidonneries, etc. C'est le pays par excellence du blé, de la betterave, du colza et des prairies artificielles. Le personnel ouvrier permanent est recruté dans les districts circonvoisins; il vient de Belgique pour les travaux de saison. Les ouvriers sédentaires peuvent, en outre de leur salaire — assez modique jusqu'ici — obtenir la jouissance d'un lopin de terre, qu'ils cultivent avec les attelages du patron. Récemment, sous la direction de meneurs venus du dehors, les ouvriers ruraux de la Bauce et de la Brie ont exigé et obtenu assez facilement des augmentations de salaires.

Ce type d'exploitation se maintient d'autant mieux que la ferme est plus grande et le fermier mieux muni de capitaux. Il présente aussi, en moyenne, un degré de spécialisation plus accentué que la petite exploitation paysanne, où les efforts sont dispersés pour mettre la production en harmonie avec les besoins de la famille plus encore peut-être qu'avec ceux du marché. Là se trouvent, somme toute, la tête de la culture française et une pépinière d'hommes dont la valeur pratique est grande. Malheureusement, la région des plaines du nord n'est pas très étendue, et elle a grand'peine à contrebalancer l'insuffisance de la formation des populations plus compactes du midi.

La partie orientale de la France du nord diffère profondément de la précédente. Son sol se soulève en collines abruptes ou s'étend en plateaux crayeux. D'un côté, c'est la Bourgogne, pays de petite et moyenne culture où la vigne joue un grand rôle, poussant la population vers la spéculation et le commerce. De l'autre, apparaît la région sub-vosgienne, couverte de prairies et de forêts, avec de petites fermes ou de petits domaines aidés par les ressources des biens communaux. Les exploitations sont étroites, les moyens faibles, l'ardeur

médiocre; on demande beaucoup aux industries accessoires: broderie, sculpture sur bois, ferronnerie, etc. Enfin vient la Champagne, sol pauvre, divisé à l'infini, occupé souvent par la vigne et les arbres fruitiers. Le paysan vit à force d'économie, réduit la famille au minimum et ne progresse guère. C'est par excellence le pays des familles désorganisées et instables.

A l'autre extrémité des plaines se trouve le pays normand, avec ses annexes: le Perche, le Maine, dont les collines condensent les vapeurs de l'Océan et se couvrent d'herbe. Les hauteurs sont mêlées de plaines étroites où la culture est exercée surtout par de petits et moyens fermiers assez laborieux, mais d'une initiative aussi limitée que leurs moyens d'action. C'est plaisir de voir ces campagnes, dont le sol, généralement fertile, est assez bien cultivé; les champs sont séparés par des haies vertes et des lignes d'arbres qui animent et varient le paysage. Tant qu'ils ont été à l'abri de la concurrence, les fermiers de cette région morcelée ont fait de bonnes affaires. Mais, depuis trente ou quarante ans, leur situation est devenue précaire par l'effet des insuffisances que nous avons signalées précédemment. Si quelques progrès ont été réalisés dans ces dernières années, on le doit aux efforts collectifs des associations et aux sacrifices de l'État, bien plus qu'à l'initiative particulière. Dans ces conditions, le métier agricole reste peu rémunérateur, et la jeunesse est tentée de plus en plus de s'en détourner. Dans la partie la plus arrosée de cette région, en Normandie et dans le Perche, les champs sont remplacés le plus souvent par des herbages, où l'on engraisse un bétail de choix, produisant la viande et le lait. Le pommier qui remplace ici la vigne, produit des effets analogues quoique beaucoup moins accentués. Du reste, toute cette agriculture est surtout commerciale et industrielle. L'herbage donne peu de travail, et l'éleveur passe le plus clair de son temps à trafiquer sur le bétail ou sur le cidre de sa ferme. En outre, il est souvent fabricant et exportateur de lait, de beurre et de fromage. De là, cette physionomie particulière du fermier ou du paysan normand, rompu aux finesses du marchandage et souvent aussi du maquignonnage. Le voisi-

nage de la mer et des grands marchés anglais facilite et accentue cette organisation du travail, qui conduit à l'aisance, car le milieu s'y prête largement; mais cela ne suffit pas pour constituer un groupe agricole vraiment progressif et capable de fournir de nombreuses recrues à l'élite active de la nation. En effet, un tel système de culture ne prépare pas à l'effort intense et soutenu qui caractérise le véritable agriculteur.

Cette revue de nos groupes agricoles est bien sommaire et bien incomplète [1]). Elle nous permettra cependant de formuler quelques idées générales qui éclairent la situation d'ensemble de notre agriculture.

Le fait le plus frappant et le plus grave, c'est la prédominance en nombre et en étendue des types encore dominés par la formation communautaire, comme c'est le cas dans tout le midi et même assez loin au nord de la Loire, où vivent des populations désorganisées, comme en Champagne et dans les pays vignobles. Or, nous connaissons le défaut constitutionnel de cette formation, qui porte en elle-même une cause essentielle de stagnation, de pauvreté, de médiocrité tout au moins. Elle conduit les gens à compter avant tout sur autrui: sur la famille, sur le voisinage, sur l'association, sur la commune, sur l'État. Il est manifeste que la formation particulariste, apportée dans le nord par les Francs, a reculé devant la plus ancienne, sous l'influence des causes esquissées au début de cette étude, et cette réaction a produit une infériorité certaine et permanente de notre agriculture, au triple point de vue de l'organisation de la propriété, de celle de la culture, et enfin du personnel exploitant.

La préparation technique s'est ressentie de ces circonstances défavorables. Même là où le paysan est laborieux, il ne s'entend pas à tirer le meilleur parti de sa situation, parce qu'il manque à la fois des moyens et des lumières nécessaires pour mettre son exploitation au niveau et dans le

[1]) On trouvera des détails très amples et très intéressants dans l'ouvrage encore inachevé de E. DEMOLINS, dont le premier volume a paru sous ce titre: *Les Français d'aujourd'hui.*

sens des besoins les plus accentués du moment. Il en résulte que, bien souvent, il peine pour récolter des denrées qui ne lui laissent aucun profit et néglige des produits qui seraient avantageux. Il ne sait pas, ne cherche pas, n'est pas renseigné, ou bien n'est pas apte à profiter des avis qu'on lui donne, ou encore n'a pas l'argent nécessaire pour opérer un changement, une amélioration, un achat d'outil ou d'engrais. La plupart du temps, il vit sur son petit domaine ou sa petite ferme, y élève sa famille, paie le propriétaire s'il peut et ne se développe point. Ou bien, s'il met de côté quelques réserves, c'est à force d'avarice, de privations, d'économies faites souvent au détriment de la terre. Une telle agriculture ne peut vivre sans appui dans un pays où le sol est cher et où les capitaux ont une tendance à s'éloigner d'une exploitation qui les rémunère fort peu, ou, souvent, pas du tout.

Cette condition défectueuse de la culture est doublement regrettable. D'une part, elle condamne une grande partie de la population à la médiocrité sans issue; aussi la voit-on se dégoûter de plus en plus d'un métier qui paie mal, sans comprendre que cette ingratitude est plus encore le fait des gens que celui du métier. D'autre part, elle influe considérablement sur la situation de l'industrie. En effet, la prospérité de l'agriculture a immanquablement pour conséquence de fournir à la classe industrielle de meilleures recrues et, en même temps, une clientèle plus aisée, qui consomme davantage, tout en alimentant les groupes ouvriers à meilleur compte. Ainsi toutes choses se tiennent dans la vie d'une nation, et l'on ne peut négliger l'une sans nuire aux autres, surtout dans un pays où la culture occupe une grande place, comme chez nous.

Telle est en France la situation. En est-il de même partout? Dans l'Inde anglaise, dans l'Égypte aux trois quarts anglaise, en Russie, on trouve des terres naturellement fertiles, exploitées par une main-d'œuvre peu éclairée, mais à très bon marché. En Amérique et en Australie, la terre est gratuite ou à peu près; on la cultive extensivement par la machine, et les charges publiques sont minimes. Le progrès de l'industrie des transports a abaissé le prix des frets dans une pro-

›ortion énorme. Certaines circonstances spéciales, comme es variations du change monétaire, favorisent la spécula-ion. Dès lors, la production colossale de ces terres privilé-;iées a une tendance irrésistible à se déverser sur nos con-rées, où les prix se maintiennent à un niveau plus élevé.

Et cette lourde concurrence menace à la fois les deux :atégories agricoles indiquées plus haut, celle des cultures ndustrielles aussi bien que celles des cultures vivrières. En nême temps que le blé de l'Inde ou de l'Ukraine, les viandes le Chicago et de la Plata, nous voyons arriver les chanvres et les lins de Riga, les laines d'Australie et de l'Argentine, les graines oléagineuses d'Afrique, les vins d'Algérie, d'Italie et d'Espagne, et tout cela à des prix tels que la production indigène est condamnée à reculer devant les denrées d'importation. Chacun sait avec quelle rapidité les emblavures, les champs de textiles, de colza, d'œillette, les troupeaux de ferme, ont décru en quelques années sous le puissant effort de la concurrence extérieure.

Mais, dira-t-on, si la lutte est impossible à l'heure actuelle, elle deviendra soutenable quand, par l'amélioration des méthodes, la culture sera parvenue à diminuer ses frais et à accroître la quantité et la qualité de ses produits; l'agriculture scientifique aura raison de la concurrence étrangère. Cela peut être, mais pour changer nos méthodes, il nous faut d'abord ramener vers la terre le personnel et les capitaux qui l'ont désertée. Or ce n'est pas là l'œuvre d'un jour; pour que l'avenir la réalise, il faut au moins que la culture puisse vivre pendant la durée de la transition. Cette évolution sociale ne saurait évidemment s'opérer en présence d'une compétition qui fait de l'agriculture une industrie ruineuse.

De même, on ne peut conseiller sérieusement aux cultivateurs d'abandonner l'une des deux catégories de culture pour adopter l'autre, puisque toutes deux sont également menacées; d'ailleurs, cette substitution n'est possible que dans des cas déterminés. En dernière analyse, il paraît donc certain que la libre concurrence avec les pays neufs à grande production agricole aurait pour résultat direct et prompt de chasser les principales denrées indigènes de la plupart de

nos marchés. Dès lors, des millions d'individus se trouveraient obligés de vivre à peu près exclusivement de leur fonds, sans presque recourir au dehors ni pour vendre, ni par conséquent pour acheter. Cette manière de vivre a existé; elle n'est plus en harmonie avec l'ensemble des nécessités économiques. Elle a du reste ses avantages, mais son inconvénient capital actuel réside en ceci, qu'elle ne produit presque aucune circulation de richesses, d'où la stagnation et la médiocrité persistante des conditions, des fortunes et des aptitudes. C'est là un état social inférieur au point de vue du progrès général de la race. Il aurait pour effet de nous maintenir indéfiniment dans une situation faible et incapable, en présence de peuples mieux pourvus, mieux organisés et progressifs. On ne peut donc l'admettre comme une solution de notre problème agricole. Celui-ci ne sera résolu, comprenons le bien, que par une reconstitution sociale du personnel agricole. Et cette reconstitution ne se fera que si elle commence par en haut, en ramenant vers la vie rurale et l'exploitation de la terre la classe instruite et riche.

§ III. — L'industrie

I. — RESSOURCES NATURELLES DU PAYS

Les conditions les plus favorables pour que la grande industrie se développe très puissamment dans un pays donné, c'est qu'on y trouve en quantité: 1° la force motrice; 2° les matières premières; 3° une bonne main-d'œuvre; 4° des moyens de transport à bon marché. Occupons-nous d'abord de la force motrice et des matières premières. Ces deux éléments de la fabrication ne manquent pas en France, mais il faut noter qu'ils ne se présentent pas avec une grande abondance. En ce qui concerne la force motrice, nous avons de nombreuses rivières dont le cours est fréquemment utilisé par les fabriques. L'avantage est grand, car les moteurs hydrauliques ne dépensent presque rien. Mais ils ne conviennent pas à toutes les industries, d'abord parce que

leur action est irrégulière, ensuite, parce qu'ils ne se déplacent pas à volonté [1]).

Reste la vapeur. Pour la produire, il faut de la houille; notre sol en renferme une quantité assez grande. Mais chez nous les bassins carbonifères sont dispersés, de médiocre étendue et d'une exploitation assez coûteuse. Souvent il est plus avantageux de se procurer du charbon anglais, belge ou allemand, que de faire venir du combustible français. Aussi importons-nous de fortes quantités de houille:

HOUILLE

	EXTRAITE	IMPORTÉE
1811	800.000 tonnes	—
1830	1.800.000 »	600.000 tonnes.
1840	3.000.000 »	1.200.000 »
1847	4.400.000 »	2.174.000 »
1860	8.300.000 »	13.200.000 »
1869	13.464.000 »	7.800.000 »
1875	16.949.000 »	7.900.000 »
1890	26.327.000 »	11.356.000 »
1903	34.217.000 »	9.900.000 »

Ce tableau montre que notre production s'est augmentée plus vite que notre importation, sans arriver cependant à couvrir les besoins. Notre exportation est minime: 1.850.000 tonnes en 1904. La conséquence naturelle de ceci est que nos fabricants payent le charbon sensiblement plus cher que leurs concurrents plus favorisés: les Anglais, les Américains du Nord, les Belges, les Allemands de Westphalie et de Silésie. É. Reclus dit à ce sujet: « Les houillères qui fournissent le combustible nécessaire aux usines à vapeur sont, comme les mines de fer, insuffisantes pour la consommation annuelle de la France... Les bassins houillers du territoire suffiraient largement à l'alimentation de la France industrielle s'ils n'étaient situés pour la plupart dans l'intérieur du pays et si le prix des transports ne croissait rapidement

[1]) L'électricité permettra dans l'avenir le transport de la force hydraulique en quelque sorte à toute distance. Ce sera une conquête précieuse, mais le défaut de régularité subsistera dans la plupart des cas.

en proportion de la distance. Le supplément de combustible que l'étranger envoie à la France égale en moyenne la moitié[1] de la quantité de houille, d'anthracite et de lignite extraite du sol par les 80.000 mineurs des bassins français. »

Le même auteur observe à propos de notre production métallique: « Très riche à la surface du sol, grâce à la variété de ses plantes, la France l'est généralement très peu par les trésors du sous-sol... Les gisements de platine, d'or, d'argent, de mercure, n'existent pas en France, ou ils sont tellement faibles qu'on peut les négliger... Les mines de zinc, de nickel, d'étain, de plomb, d'antimoine et de manganèse, celles de cuivre, beaucoup plus exploitées à l'époque romaine, fournissent bien peu de métal en comparaison des pays voisins... Les mines de fer ont plus d'importance, quoique nulle partie de la France n'ait de gisements comparables à ceux de l'Ile d'Elbe; de Danemora, en Suède; de la Montagne de fer dans le Missouri; ou de Mokta-el-hadid en Algérie... Sauf sur quelques points, le minerai de fer ne se recueille pas en France dans le voisinage des gîtes de combustible, de sorte qu'il arrive aux lieux de fonderie grevé de frais de transport considérables[2]. Plus de la moitié du minerai traité dans les usines vient de l'étranger. »

Cette circonstance que le charbon et le minerai sont rarement avoisinants constitue une cause grave d'infériorité, surtout en ce qui concerne la production du fer, car le prix du métal fabriqué a baissé à tel point que, sous le coup de la libre concurrence, il est souvent impossible de maintenir allumés les hauts fourneaux obligés de recourir à l'emploi d'un combustible chargé de frais de transport. Or nous sommes précisément dans la nécessité d'importer, ou tout au moins de transporter à distance, soit le minerai, soit le combustible.

1) Un tiers seulement aujourd'hui.

2) Ou bien, au contraire, il faut importer des cokes étrangers pour alimenter les fonderies, comme en Lorraine, par exemple, où on a découvert d'énormes gisements de minerais de fer.

Cette situation est d'ailleurs à peu près la même pour tous les pays d'Europe, y compris l'Angleterre elle-même. Cela contribue à donner aux États-Unis un avantage très important.

De même nous sommes bien loin de produire en France »utes les quantités et toutes les qualités de laines que nos sines consomment. L'importation est très supérieure à la roduction, qui va en diminuant constamment depuis 1860. ers 1850, la France n'achetait au dehors que 8 à 9 millions e kilogrammes de laine par an; aujourd'hui, elle importe plus e 180 millions de kilogrammes, mis en œuvre par plus de)0.000 ouvriers dans près de 2.000 usines. La situation est ana- »gue pour les autres textiles végétaux, ainsi que pour les bois [1]) t les peaux. Nous achetons en Chine, au Japon, en Turquie, en :alie, beaucoup de soie brute, car nos magnaneries sont loin e suffire à la consommation. D'ailleurs, tous les pays où ι fabrication est développée sont dans le même cas à ce oint de vue [2]). Ce fait n'est donc pas en lui-même un désavan- ιge. Si nous sommes parfois inférieurs à nos rivaux en ce ui concerne l'approvisionnement de ces matières premières, ι raison provient surtout de notre organisation commerciale, ont il sera question plus loin. Enfin, il est des matières pre- ιières que la France ne produit à aucun degré, comme le oton et diverses autres fibres textiles, les bois d'ébéniste- .es et de teinture, les huiles d'arachides, etc.

Donc, bien que notre production naturelle soit à tout rendre assez abondante et variée, bien que la situation ;ographique de la France soit favorable au mouvement des 'ansports, il n'en est pas moins vrai que notre industrie : trouve, à ce point de vue, dans un état notable d'inferio- té vis-à-vis de certains autres pays, où les fabricants obtien- ent la houille, le fer, d'autres matières premières encore, aussi les moyens de transport, en plus grande abondance

[1]) La France a plus de 9 millions et demi d'hectares de forêts, »nt une bonne partie en taillis ou broussailles. Les particuliers en »ssèdent 6.200.000 hectares; le reste appartient à l'État et aux com- unes. Elle importait pour 20 à 25 millions de bois vers 1830, pour ·0 à 180 millions aujourd'hui.

[2]) Ce n'est pas là seulement une question de quantité, mais ιssi de qualité, car chaque pays producteur donne des soies d'une ιture spéciale, ce qui rend les échanges et les mélanges néces- ιires.

et à meilleur marché. Mais, nous le montrerons bientôt, cette infériorité réelle n'est pourtant pas décisive. Elle peut être largement compensée par la valeur propre et les aptitudes supérieures de la race. Demandons-nous, maintenant, comment est organisé en France le personnel dirigeant de la grande industrie.

II. — LE PERSONNEL INDUSTRIEL

Pour bien faire comprendre l'organisation actuelle du personnel de l'industrie française, il faut résumer d'abord les lignes principales de son évolution historique.

1o — *Corporations et Règlements*

Le caractère le plus frappant et le plus général de cette évolution consiste en ce fait, que notre industrie a été soumise, presque dès son origine, à un régime étroit et excessif de restriction et de réglementation. Elle n'a pour ainsi dire jamais connu la liberté.

Dès que le moyen-âge eut constitué une classe rurale relativement aisée, l'industrie se développa pour satisfaire à certains besoins de cette clientèle importante. Les artisans, groupés autour du centre principal de réunion, l'église, formèrent des bourgs qu'ils érigèrent en communes libres du XIme au XIVme siècle [1]). Maîtres de l'administration de leurs bourgs et villes, les fabricants s'empressèrent d'en profiter pour servir leurs intérêts personnels, et dès le début des règlements municipaux intervinrent: 1o pour limiter la concurrence intérieure entre artisans du même lieu; 2o pour empêcher l'apport sur le marché des articles fabriqués au dehors [2]). Il résulta de cette tendance une longue série de chartes industrielles locales, dont la teneur variait avec les situations, les vues et les intérêts du lieu et du moment, mais qui toutes opposaient des obstacles nombreux à la liberté du travail. Ainsi, on s'efforçait: d'empêcher l'ouverture de nou-

1) Dès le XIe siècle dans le nord; plus tard dans les autres parties du pays, et avec l'aide de la royauté.

2) Cp. *la Science Sociale*, t. IX et X, articles de E. DEMOLINS.

veaux ateliers; d'égaliser le prix d'achat des matières premières, afin que personne ne fût favorisé à ce point de vue; de restreindre la production en défendant d'ouvrir à la fois plusieurs ateliers ou boutiques, en limitant la durée du travail et en interdisant de choisir les meilleurs ouvriers. On proscrivait aussi tout ce qui peut achalander une boutique plus que les autres, et, à ce point de vue, on se méfiait surtout des inventions et perfectionnements. On voit par là combien il était difficile de développer ses affaires ou de faire progresser son métier; il était aisé aux confrères moins actifs, ou moins habiles, de paralyser toute tentative de ce genre par des saisies et des procès.

Plus tard, on voit les villes se développer, la clientèle s'étendre, les besoins s'accroître. Les corps d'artisans augmentent en nombre et en influence. Les règlements municipaux, trop généraux, ne leur suffisent plus. Chaque métier tend à se protéger lui-même, afin de serrer plus exactement les mailles du filet. Les Corporations se forment et s'entourent d'une barrière presque infranchissable. On y distingue trois catégories d'individus: 1° les maîtres: leur nombre est limité; ils ne sont admis qu'après la confection d'un travail difficile, appelé chef-d'œuvre; ils ont à payer un lourd droit d'entrée; souvent les fils de maîtres sont seuls admis à briguer les places vacantes; 2° les ouvriers: ils sont étroitement soumis à leur patron et ne peuvent le quitter sans autorisation; la maîtrise leur est fermée, sauf de rares exceptions, par suite leur vie est sans avenir; ils ne peuvent travailler que chez les maîtres ou pour leur compte; leur nombre est limité *ad libitum* par la Corporation; 3° les apprentis, soumis à un apprentissage d'une longueur abusive, variant de trois ans à six, huit, dix et même douze années. Cette organisation avait pour résultat de gêner le progrès des méthodes, de rétrécir la production, de paralyser l'ouvrier, d'empêcher le développement des capitaux. Les auteurs qui ont étudié la question sont à peu près unanimes sur ce point: « L'égoïsme, dit M. Levasseur, était un des vices dominants de la Corporation. Les artisans qui s'associaient pour se protéger contre la violence devenaient à leur tour violents et injustes... Triste

organisation qui, constituant l'industrie en monopole, étouffait toute activité individuelle par l'égoïsme et la jalousie. L'esprit de routine était encore un des vices de la Corporation[1]). »

Pendant ce temps, le pouvoir central profitait de la désorganisation de la vie privée chez la classe supérieure et de l'affaiblissement des forces locales, pour augmenter ses attributions et son autorité. La grande influence des Corporations ne tarda guère à l'inquiéter; c'était là en effet un élément possible de résistance. L'administration royale, en voie de développement sous l'inspiration de légistes tout imprégnés du Droit romain, ne pouvait admettre qu'on édifiât ainsi une barrière en travers de sa route. Aussi, dès la fin du XIVme siècle, la royauté lutte pour arriver à détruire les Corporations. On n'y réussit pas, parce que cette organisation tenait dès lors à trop d'intérêts privés pour qu'un gouvernement encore tiraillé et affaibli par les factions pût, au risque de s'aliéner une partie aisée et influente de la population, pousser les choses jusqu'aux mesures de rigueur. Il arriva cependant à imposer son contrôle aux groupes corporatifs et aussi son intervention, en s'arrogeant la faculté de créer des maîtres exempts des formalités d'entrée établis par les statuts; puis, des manufactures royales échappent à l'étreinte de la corporation.

Plus tard encore, au XVIme siècle, la situation prit une physionomie nouvelle. Comme l'intérêt personnel réussissait à briser sur bien des points les barrières établies, les Corporations elles-mêmes en vinrent à faire appel à l'État pour les renforcer. L'administration s'empressa en effet d'accentuer son intervention, et, du XVIme au XVIIIme siècle, elle devint l'arbitre du mouvement industriel. L'ordonnance de 1572 fut l'origine d'une œuvre législative abondante et touffue, et d'un régime bureaucratique agencé, perfectionné dans la

[1]) *Les classes ouvrières avant 1789*, t. II. V. aussi : SMITH, *Les Corporations ;* PIGEONNEAU, *Histoire du Commerce*, passim. ; MARTIN-SAINT-LÉON, *Les Corporations ouvrières*, 1 vol.

La Corporation constituait en fait un organisme communautaire; or l'exclusivisme, la routine et la lenteur sont inséparables de la communauté.

suite par dix générations de fonctionnaires. Il résulta de ceci que le pouvoir royal « s'imposa le rôle étrange de rédacteur et d'éditeur universel de manuels à l'usage de tous les métiers... Au XVIme siècle, il a la prétention d'imposer à tout le royaume un type idéal de fabrication. Il faudra bientôt une ordonnance royale pour diminuer d'un pouce carré la dimension des mouchoirs de poche, pour ajouter ou retirer un fil à la trame de telle ou telle étoffe. L'autorité royale s'éparpille et se perd dans le détail; elle se mêle de tout et, comme il arrive d'ordinaire, elle ne réussit à contenter personne, ni les corporations, ni le public. »

C'est ainsi que l'action gouvernementale, en se développant assujettit l'industrie et le commerce à une réglementation minutieuse qui joua le rôle d'une sorte de frein opposé à l'action du progrès des méthodes. Ce système baptisé, du nom de son auteur principal, le « Colbertisme », produisit presque immédiatement des résultats fâcheux. Deux ans après la mort de Colbert, les fabricants de soieries de Tours déclaraient déjà que les règlements avaient ruiné leur industrie et réduit de 7.000 à 1.000 le nombre des métiers battants. A la fin du XVIIIme siècle, ces règlements étaient « devenus des codes volumineux qui prescrivaient les moindres choses et qui, pour ne pas prêter prise à la fraude, ne laissaient aucune place à la liberté... S'il ne s'est pas fait plus de découvertes industrielles au XVIIIme siècle, la faute en est aux Corps de métiers et aux règlements, qui opposaient un obstacle souvent insurmontable à toute amélioration. »

L'État prétendait, en agissant ainsi, soutenir les Corporations. En réalité, il leur porta un coup mortel en substituant son autorité à la leur; l'ordonnance de 1572 fut le signal de leur décadence. Par besoin d'argent, ou par politique, le gouvernement multiplia les ateliers, ce qui maintint la concurrence; il favorisa l'établissement de quelques manufactures libres; il encouragea certains inventeurs. Par là, le progrès des affaires et des méthodes résista dans une certaine mesure à la pression des règlements et aux exigences du fisc. Aussi, vers la fin du XVIIIme siècle, et en dépit d'entraves si multipliées, la fabrication s'était main-

tenue et montrait même quelque activité. Mais c'était là peu de chose en comparaison de ce qu'une industrie libre aurait pu faire dans un pays fertile et peuplé, bien situé comme la France. Nous vérifierons cela plus loin par l'exemple de l'Angleterre.

Certaines personnes ont cru trouver dans la reconstitution des Corporations un remède aux difficultés sociales actuelles. Il est même des pays où l'expérience a été tentée, d'ailleurs sans succès [1]). Il va sans dire que la formule communautaire de la Corporation est diamétralement opposée à la tendance des peuples modernes les plus avancés, qui est basée sur l'initiative individuelle. Si les Corporations parvenaient à se reconstituer, d'abord, et à imposer ensuite à l'industrie leur discipline, le gouvernement ne manquerait pas de réclamer son droit de contrôle, de s'immiscer dans leur vie intime et, sous prétexte de sanctionner leurs actes, de reconstruire l'édifice étouffant de sa réglementation, chose à laquelle il n'est que trop disposé. Ce serait en un mot recommencer l'histoire. Mieux vaut chercher et employer un procédé plus sûr, moins compromis surtout par l'épreuve décisive du passé. Celui-ci nous montre en effet le monde du travail sans cesse troublé pendant l'ancien régime par les procès entre Corporations et entre maîtres, par les discussions entre patrons et ouvriers, qui se plaignaient réciproquement les uns des autres, par les attentats et les rixes compagnonniques. En fait, si le monde industriel d'autrefois semble au premier regard plus calme que celui d'aujourd'hui, c'est d'abord parce qu'il est plus loin de nous, c'est surtout parce qu'autrefois le grand atelier n'existant guère, les crises du travail n'affectaient pas l'amplitude qui nous frappe à l'heure présente.

L'industrie française n'a pas souffert seulement, dans le passé, de l'excès des restrictions corporatives ou réglementaires. Une autre cause encore, très grave aussi, tendait à l'affaiblir. Cela s'explique par les faits que voici.

[1]) Voir tome I, page 352.

2° — *Instabilité du personnel dirigeant*

De très bonne heure la société française se trouva placée sous une influence extrêmement fâcheuse, qui tendait à décapiter périodiquement, en quelque sorte, la population laborieuse. La classe supérieure, la noblesse, accoutumée depuis la fin du moyen-âge à vivre surtout des charges de cour, des grades militaires et des bénéfices ecclésiastiques, considérait le travail comme avilissant [1]. La haute bourgeoisie, tentée également par les fonctions publiques, spécialement par les charges de judicature, partageait les préjugés de la noblesse. Enfin, tout ce qui parvenait à s'élever au-dessus de la condition de petit bourgeois s'empressait d'épouser cette manière de voir. M. Pigeonneau a caractérisé cette tendance avec une grande force d'expression. « A mesure, dit-il, que les libertés communales déclinèrent, que le pouvoir royal s'étendit et absorba celui des grands feudataires, que la machine administrative se compliqua et que l'impôt pesa d'un poids plus lourd sur les classes non privilégiées, le goût des fonctions publiques s'accrut avec le nombre des fonctionnaires et les immunités dont ils jouissaient... Dès le XVme siècle, c'étaient les bourgeois qui, sous des noms variés, gouvernaient et administraient le royaume... On ne verra plus comme au moyen-âge de ces dynasties de marchands: les Arrode, les Popin et les Piz d'Oe de Paris, les Colomb de Bordeaux, les Pigache de Rouen, qui tout en devenant les chefs de la municipalité et les conseillers des souverains, ne rougissaient pas de continuer leur négoce et de le transmettre à leurs enfants... Pour peu qu'on ait quelque fortune, on n'aspire qu'à sortir de cette classe des marchands et des gens de métier, sans dignité, sinon sans influence dans l'État... Le mépris du comptoir ou de l'atelier est chez nous un mal héréditaire: c'est un des préjugés de l'ancienne société qui lui a survécu [2]. »

[1]) Pour encourager efficacement une industrie, on l'anoblissait! Telle était la verrerie, par exemple.

[2]) *Histoire du Commerce*, t. II, p. 174. Cp. H. Taine, *l'Ancien Régime*, passim.

Avec le temps, ce courant désastreux ne fit, en effet, que grossir. Pendant tout le XVIIme siècle, les affaires se développent, le négoce tend à prendre une forme plus moderne, les rapports s'étendent et se multiplient, les transactions prennent plus d'activité et d'importance. Aussi le marchand, souvent fort aisé, voit-il sa position s'améliorer dans une large mesure. « Mais, dit encore M. Pigeonneau, à mesure que le commerce s'enrichissait, à mesure qu'il apportait dans ses opérations des idées plus larges et des ambitions plus hautes, il semblait qu'il se méprisât lui-même davantage et que l'influence des préjugés aristocratiques grandît au lieu de diminuer. Le petit marchand qui avait amassé quelques économies achetait pour son fils un office de greffier, de procureur ou de receveur des tailles; le gros négociant rêvait pour le sien un siège au Parlement, une charge de conseiller d'État, un grade dans l'armée; le gouvernement lui-même donnait l'exemple: la plus haute récompense qu'il réservât au commerçant habile et heureux, c'étaient des lettres de noblesse, c'est-à-dire l'honneur de sortir de sa condition. Au lieu de rester dans le commerce, les capitaux ne faisaient qu'y passer et allaient s'immobiliser, au bout d'une ou deux générations, dans des charges vénales, dans des hôtels somptueux, ou dans des propriétés territoriales où ils ne profitaient même pas à l'agriculture, car le nouveau seigneur s'occupait beaucoup moins de ses terres et de ses paysans que de son château, de ses chasses, de son mobilier et de sa livrée [1]. »

Le résultat de tout ceci fut que l'industrie resta, comme l'agriculture et dans la plupart des cas, confinée aux mains des petites gens, peu aptes à la faire progresser vite et, en même temps, incapables de l'alimenter de capitaux.

Tel était l'état des choses quand la secousse de 1789 vint modifier la situation. La Constituante, reprenant l'œuvre de Turgot, jeta bas jurandes, maîtrises et règlements de fabrication. Ces institutions ne se sont point relevées depuis. L'initiative privée, endormie dans la nuit de la surveillance

[1]) *Op. cit.*, t. II, p. 462.

bureaucratique, s'est réveillée dans une certaine mesure; mais elle est restée singulièrement engourdie. Du reste, comment ne le serait-elle pas? L'omnipotence administrative n'a nullement disparu après 1789. Pendant la Révolution, elle persiste sous une forme moins régulière, mais bien plus tyrannique. A partir du Consulat, elle revêt un aspect moderne et va se renforçant avec les années, car les grandes découvertes de l'époque lui ont profité au moins autant qu'au commerce ou à l'industrie. Il est bien évident qu'avec nos 700.000 employés de tout grade et de tout ordre, nous ne pouvons nous considérer comme une nation très libre de ses mouvements et très habituée à agir par elle-même. Aussi la réglementation a-t-elle reparu depuis un siècle et elle se renforce de jour en jour. Nous avons des lois restrictives concernant: les conditions d'établissement des mines, minières, usines, des fabriques insalubres, des appareils mécaniques; les conditions ou la durée du travail des ouvriers, des femmes et des enfants, etc. Parmi ces règlements, quelques-uns sont justifiés par la nécessité; d'autres sont arbitraires dans leurs tendances, abusifs dans leur application; ils aboutissent souvent à des effets fâcheux. Et cette réglementation nouvelle montre une disposition très marquée à se développer dans tous les sens, aussi bien au point de vue des restrictions excessives qu'à celui des précautions rendues nécessaires par le progrès même de la fabrication.

Mais ce n'est pas tout encore.

Sous l'ancien régime, beaucoup de coutumes revisées et rédigées sous l'inspiration et la direction des légistes instruits à l'École italienne, avaient consacré l'obligation du partage égal obligatoire et en nature de tous les patrimoines. Le Code a précisé et généralisé chez nous cette pratique nuisible aux intérêts les plus directs de l'industrie tout autant qu'à ceux de l'agriculture ou du commerce. La nécessité du partage est en effet une cause grave d'instabilité pour les entreprises industrielles. Elle amène beaucoup de liquidations fâcheuses, en dispersant les capitaux indispensables pour la bonne marche d'une entreprise jusque-là florissante. Il en résulte que les traditions se rompent, que le désir de s'enri-

chir vite prévaut sur tout autre et que la Société anonyme tend à se substituer de plus en plus, dans l'industrie, à la direction unique, fait qui complique singulièrement les questions ouvrières. Un auteur qui a vu de près les choses disait fort justement à ce propos: « L'industriel français, pour lutter avec son concurrent étranger, doit, pendant la courte période de sa vie active, créer un établissement et y faire fortune pour lui et les siens. Pour arriver à ce but, non seulement il lui faut installer un outillage aussi parfait que celui de ses rivaux, mais il faut, en outre, bien qu'il ait la certitude qu'après lui tout sera démembré et anéanti, donner à cet établissement éphémère une importance exceptionnelle. Chez nous, en effet, incombe en entier à un seul individu la tâche que l'étranger ne fait que commencer, laissant aux futures générations de sa descendance le soin de continuer, d'agrandir, d'améliorer l'atelier[1]. »

D'ailleurs, tous les hommes d'affaires sentent bien les effets de cette instabilité du personnel dirigeant de l'industrie et l'infériorité qui en résulte. Dans une pétition adressée au gouvernement impérial en 1865 par de grands fabricants parisiens, on lisait ce passage: « Nous croyons que l'influence de la loi actuelle (sur le droit de dévolution) sera fatale au développement industriel et commercial de la France. Tandis que l'Angleterre, sous l'empire de la liberté testamentaire, voit grandir et se perpétuer chez elle des établissements industriels et commerciaux, *chez nous, rarement l'œuvre du père est continuée par le fils...* » C'est qu'en effet la perpétuité de l'entreprise a des avantages énormes au point de vue de la puissance et du prix de revient de la production. Par elle, la direction est plus éclairée, mieux suivie, plus expérimentée; l'affaire se développe lentement, mais avec régularité et sûreté; les capitaux s'accumulent; le travail se divise et s'organise plus aisément; l'outillage est plus parfait, parce que les périodes d'amortissement étant plus longues, on recule moins devant les améliorations; les frais se réduisent par l'effet même des autres avantages.

[1] CACHEUX, dans *la Science Sociale*, t. III, p. 83.

Enfin les préjugés si fâcheux que les hommes de l'ancien régime nourrissaient à l'égard des arts usuels n'ont pas disparu. Aujourd'hui ainsi qu'autrefois, on considère comme étant hors de l'élite l'individu qui dirige un atelier, ou achète pour revendre. Ainsi qu'autrefois, l'idéal de l'homme d'affaires est de se retirer pour vivre « bourgeoisement » ; jadis on disait « noblement », voilà toute la différence. Lorsqu'on en est arrivé là, on se garde, bien entendu, de pousser ses enfants vers le commerce ou vers l'industrie ; ce serait encore déroger. On les dirige vers les fonctions publiques, les carrières libérales, ou bien on les garde oisifs. Que d'intelligences sont ainsi détournées chaque année du travail productif, combien de capitaux sortent en même temps des affaires pour aller vers les « placements sûrs », qui n'exigent que peu de soins, mais ne profitent guère à l'activité utile du pays. Ce sont là autant de forces vives immobilisées, au grand détriment de la race, de sa prospérité et de son expansion actuelles, de son avenir. Pendant que notre éducation écourte par le début notre vie active, les préjugés courants la diminuent par sa fin. Durant ce temps, les groupes anglo-saxons, plus précoces, plus fortement préparés, plus libres de leurs mouvements, plus longtemps appliqués au travail, s'emparent peu à peu des situations les plus fortes et les plus avantageuses. Tel est le fruit des circonstances qui ont influencé notre formation sociale.

Nous avons pourtant, il ne faut pas le méconnaître, une classe assez nombreuse de patrons industriels souvent actifs, intelligents, instruits. Mais il n'en est pas moins vrai que leur position est affaiblie par les causes de désorganisation que nous venons de dire et dont résulte une éducation médiocre Nous verrons plus tard qu'elle souffre en outre des défectuosités de notre vie publique, et spécialement de l'exubérance malsaine de la politique.

3° — *Le personnel ouvrier. Son évolution*

Nous connaissons la condition générale du personnel dirigeant de l'industrie ; il nous faut voir à présent ce que vaut

le personnel dirigé, dont le rôle est tout aussi nécessaire dans l'œuvre du travail.

La classe ouvrière française a des qualités propres très notables: l'intelligence, l'ardeur au travail, le goût, le sens de la respectabilité ne sont pas rares chez les ouvriers des grandes agglomérations industrielles. Mais elle supporte aussi des causes d'infériorité non moins précises. Dès l'origine de l'industrie, l'ouvrier a dû subir, lui aussi, la forte compression corporative. Les rigueurs de la maîtrise le maintenaient dans une position subordonnée, et les règlements paralysaient son initiative. L'État et la Corporation s'entendaient ainsi pour le parquer dans sa condition et pour le surveiller étroitement. De là le succès ancien des associations ouvrières secrètes, d'où sont sortis les compagnonnages, avec leur initiation brutale, leur discipline imposée par la terreur, leurs rites puérils et aussi leur assistance réciproque. A diverses reprises, la position des ouvriers devint si critique, qu'à la suite de troubles politiques, religieux, économiques, de véritables exodes d'artisans se produisirent, poussant au dehors des milliers d'hommes souvent habiles dans leur art, tandis que beaucoup d'autres étaient emprisonnés et exécutés [1]). Une telle situation n'était pas faite, évidemment, pour développer chez les ouvriers l'initiative individuelle, ni pour leur inspirer le désir de s'élever, encore moins pour leur en fournir les moyens.

A l'époque actuelle, la condition des ouvriers paraît meilleure, et de beaucoup. Ils ne sont plus attachés à l'atelier par des règlements draconiens. On ne leur défend plus de s'allier, de s'entendre, d'organiser même la lutte directe contre le patron. Les salaires sont bien plus élevés, sans que le coût de la vie ait crû dans la même proportion [2]). Les secours

[1]) Cp. PIGEONNEAU, *op. cit.*, t. II, p. 184, 282. LEVASSEUR, *op. cit.*, passim. BABEAU, la *Ville sous l'ancien régime*. SMITH, *Les Corporations*. etc., etc. C'est ainsi que l'industrie textile, par exemple, a vu son personnel ouvrier privé de ses meilleurs éléments, autrefois par la révocation de l'Édit de Nantes, à notre époque par la guerre franco-allemande.

[2]) Ce qui a augmenté surtout, ce sont les besoins artificiels, dangereux pour le corps ou pour l'esprit.

publics sont plus abondants, plus larges, plus efficaces. Le travail est plus actif et s'offre en plus grande quantité. Les moyens d'instruction théorique et technique sont nombreux et accessibles. Il semble donc que l'ouvrier devrait être à l'heure actuelle non seulement plus heureux, mais encore plus fort et plus capable de s'élever. Il est évident que les progrès déjà réalisés sont considérables, et que beaucoup d'ouvriers ont réussi, surtout au siècle dernier, à franchir la limite qui les séparait du patronat et de la fortune. Mais, depuis une trentaine d'années, l'évolution de l'industrie a, d'une part, rendu de nouveau difficile l'élévation individuelle de l'ouvrier, et, d'autre part, fait naître pour certaines catégories de travailleurs une situation véritablement dure, voici comment.

Il est certain que l'organisation actuelle de la grande fabrication, d'abord, entrave l'ascension de l'ouvrier au patronat. Les entreprises sont en général trop vastes pour qu'un homme dépourvu de gros capitaux et de connaissances techniques développées puisse s'établir aisément[1]. L'obstacle n'est pas absolu, pourtant, car la grande usine n'a pas réussi jusqu'ici à supprimer totalement le petit atelier, ni les moyennes entreprises. Aussi, même à l'heure actuelle, les ouvriers parvenus ne manquent pas en France ni ailleurs[2].

1) On a essayé, à diverses reprises, de parer par des subventions à cette insuffisance. En 1848, 3 millions prêtés par le Trésor à 600 groupes ouvriers ont fondu sans laisser de traces. Vers 1880, un philanthrope, M. B. Rampal, laissa par testament 500.000 francs applicables au même but; 50 sociétés ouvrières reçurent de 150 fr. à 60.000 fr. Au 1er janvier 1891, 23 subsistants, demandant des délais de remboursement. Les autres étaient en déconfiture. Les faits ont ainsi prouvé que cette combinaison, fondée sur une tendance communautaire, était fausse dans son principe et inefficace dans son application. La coopération ne réussit à peu près que si elle rencontre une direction autoritaire sachant se faire obéir à la façon patronale. Quelques bons esprits tiennent à conserver encore de généreuses illusions à ce sujet. Nous regrettons de ne pouvoir les partager.

2) Il serait aisé de citer des exemples prouvant qu'un simple ouvrier peut s'élever même jusqu'à la propriété d'une grande usine. Ce sont assurément des cas rares, mais tout employé ne saurait devenir directeur, ni tout soldat général.

Dans beaucoup de cas, sans posséder de grosses avances, en marchant progressivement, un homme intelligent, consciencieux, habile dans son métier et d'une probité reconnue, peut améliorer assez vite sa position et arriver à l'indépendance, puis à la fortune, surtout s'il est soutenu au début par quelque patron éclairé. Il y a grand intérêt pour un pays à posséder des patrons doués d'une initiative assez intelligente pour les porter à s'occuper directement de leurs ouvriers, à discerner l'élite pour l'encourager, la récompenser et aussi pour la recruter. Cette élite conduit et entraîne les ateliers, active la production, rajeunit le personnel dirigeant et contribue dans une large mesure à accroître la puissance productive de la race.

Voici maintenant d'autres obstacles qui sont personnels à l'ouvrier. D'une part, il épargne peu, principalement dans les villes. Or, aujourd'hui, la grande industrie est surtout urbaine [1]). Des ouvrages récents nous ont fait connaître la vie de divers types d'ouvriers parisiens, notamment celle d'un charpentier, presque un contremaître, qui, avec un salaire annuel de plus de 3.400 francs et une famille réduite à quatre personnes, n'avait pas un sol d'économie [2]). Les premiers éléments du progrès social lui faisant ainsi défaut, l'ouvrier ambitieux espère alors qu'il pourra réussir par la politique, tout comme un bourgeois; il se fait agitateur et artisan de grève. D'autre part, il perd de sa valeur technique par suite de quatre causes principales: 1° la décadence de l'apprentissage, due souvent aux ouvriers eux-mêmes, qui refusent de faire des apprentis pour réduire la concurrence des bras; 2° en outre les parents, que le contrat d'apprentissage ne lie guère, reprennent fréquemment les enfants avant la fin de leur engagement pour en tirer parti plus tôt; 3° les enfants les

1) Certaines industries importantes sont encore en grande partie rurales. Ainsi, la soierie lyonnaise n'a guère que 2 % de ses ouvriers dans la ville; le reste est dispersé dans les petites localités environnantes.

2) P. DU MAROUSSEM, *Charpentier de Paris*, p. 126. V. aussi L. POINSARD, *La Guerre de classes*, 1 vol. Dr J. BAILHACHE, Un type d'ouvrier anarchiste. *Science sociale*, 2me période, fasc. 14.

plus intelligents sont drainés par certaines administrations, comme le télégraphe; beaucoup d'autres sont conduits par la prédominance du machinisme à éviter toute spécialisation [1]). Serviteurs d'un mécanisme, ils n'ont pas besoin d'apprentissage et reçoivent un salaire dès leur entrée à l'atelier; 4o le service militaire saisit l'ouvrier au début de l'âge adulte, au moment où son intelligence et sa main s'affermissent, où sa réflexion s'aiguise. Au régiment, il perd une partie de l'expérience acquise et ne la recouvre plus au même degré. « Lorsque l'ouvrier (linier) revient du service militaire, dit M. Le Blan, il a perdu la plupart de ses qualité professionnelles, et l'expérience a prouvé qu'il les recouvre très difficilement et très rarement, et jamais au point d'un ouvrier qui n'a jamais déserté l'atelier [2]) ». Il résulte de cela une infériorité manifeste de la main-d'œuvre française en ce qui concerne les travaux à la fois délicats et rapides. Ainsi, en France on emploie généralement de 50 à 55 ouvriers pour conduire 1.000 broches filant le lin, numéros moyens; en Irlande, 35 à 40 suffisent. Il en est de même pour le tissage. Comme la main-d'œuvre représente une fraction importante du prix de revient, celui-ci s'élève sensiblement par l'effet de cette surcharge. Du reste, l'État, obligé de reconnaître ce fait grave, dispensait naguère du service un certain nombre de jeunes ouvriers des industries d'art [3]). C'est donc bien là un obstacle sérieux au développement de la classe ouvrière.

L'ouvrier tend encore à ravaler sa condition, à se main-

[1]) C'est-à-dire qu'ils n'apprennent aucun métier spécial, ce qui leur permet de se mettre au service de n'importe quelle machine dans une industrie quelconque. Ils y gagnent le temps de l'apprentissage et des facilités de placement.

[2]) *Rapport au Conseil supérieur du Commerce*, 1890.

Cette décadence de l'apprentissage ayant attiré l'attention de certains hommes politiques, ils ont cru pouvoir la faire cesser au moyen d'une loi et en dressant dans ce but un projet compliqué, hérissé de pénalités contre les patrons. Singulier moyen de les encourager à prendre des apprentis.

[3]) La nouvelle loi ne comporte même plus ces exceptions, nécessairement limitées à des professions très spéciales, et dont la grande industrie mécanique ne profitait pas.

tenir par lui-même dans sa situation indéfiniment subordonnée, en s'habituant à compter sur les interventions collectives plus que sur ses propres efforts. C'est là une tendance communautaire absolument néfaste pour l'avenir du travail dans notre pays. D'un côté, elle paralyse l'esprit d'initiative, et, de l'autre, elle accroît dans une mesure exagérée l'influence des organismes artificiels: sociétés diverses, syndicats, groupements politiques. Elle facilite singulièrement l'expansion du socialisme d'État, dont le succès aurait précisément pour conséquence d'arrêter définitivement toute sélection parmi les travailleurs manuels.

Il faut dire aussi que, malgré leurs réelles qualités, les ouvriers français ne comptent pas parmi les plus productifs. Un ministre des Travaux publics disait à la tribune, il y a quelques années, que le mineur anglais extrayait en moyenne 428 tonnes de houille annuellement, et le mineur français seulement 316. D'après un autre document, les ouvriers d'un grand établissement de construction mécanique produisaient en France, toujours en moyenne, un peu plus de 4.000 francs par an, tandis que dans le Massachusetts le chiffre allait à plus de 9.000 francs. Ce résultat a été constaté par diverses enquêtes dans les industries les plus variées, il est donc général, et point n'est besoin de réfléchir beaucoup pour en discerner les conséquences. Que le fait provienne du mauvais vouloir de l'ouvrier[1]), de l'insuffisance de sa formation, ou de l'outillage, il n'en est pas moins fâcheux.

Avec cela, le salaire est fréquemment plus élevé en France qu'ailleurs. Ainsi, chez nous, les ouvriers sont en règle payés plus cher qu'en Belgique, en Autriche et même en Allemagne, bien que dans ce dernier pays les salaires tendent à atteindre à peu près le même niveau qu'en France. Ils le sont moins qu'en Angleterre et aux États-Unis, mais aussi leur production est plus faible, et cela atténue la différence. Cet état de choses provient de causes variées. La prospérité générale a étendu

1) On sait que les syndicats ont imaginé de prescrire à leurs membres un ralentissement voulu dans le travail, afin d'obliger les patrons à occuper un plus grand nombre de bras.

les besoins, et ceux-ci sont plus coûteux à satisfaire, tant par l'effet d'une consommation plus active, que par celui de l'accroissement des charges publiques, surtout dans les villes [1]). Puis l'organisation ouvrière a fait hausser les salaires parfois dans une proportion énorme, bien plus accentuée en moyenne que le mouvement des profits industriels. Enfin les pouvoirs publics sont intervenus avec un empressement intéressé pour favoriser sans mesure l'ouvrier-électeur. Tel le Conseil municipal de Paris, avec sa *série de prix*, qui de 1876 à 1891 a fortement contribué à faire monter les salaires de 40 à 60 %, selon les corps d'état. Or la main-d'œuvre compte dans toutes les industries pour une partie considérable du prix de revient; un cinquième, un quart, la moitié parfois. Cette hausse si marquée a-t-elle retenti en proportion sur les prix? Non, parce que le fabricant a accepté des bénéfices plus restreints et s'est ingénié à compenser cette diminution par l'emploi de procédés plus parfaits et par l'extension de ses affaires.

Telle est la condition générale de l'ouvrier français au point de vue technique et économique. Au point de vue social, c'est bien souvent un communautaire sorti des populations montagnardes ou celtiques caractérisées plus haut [2]), ou bien encore un urbain désorganisé. Lorsque la grande industrie s'est emparée peu à peu de ces masses mal dressées à la vie isolée et indépendante, elle a trop souvent abusé de leur faiblesse en leur imposant un travail excessif pour un salaire insuffisant. Pendant une grande partie du XIXme siècle, la misère, le défaut d'hygiène, le travail précoce pour les enfants, exagéré pour les femmes, ont largement contribué à démoraliser les familles ouvrières et à les préparer aux enseignements du socialisme révolutionnaire. On peut dire sans injus-

[1]) Recettes des octrois urbains:

1858	77	millions de francs.
1869.	201	»
1872.	199	»
1890.	285	»
1903.	276	»

[2]) Voir page 195 et suivantes.

tice qu'une partie du patronat, faute de connaître les lois sociales et leurs répercussions, a mal compris en cela son intérêt comme son devoir, faisant ainsi le jeu des agitateurs et des politiciens. Le patron a méconnu souvent son propre intérêt, en le séparant d'une manière complète de celui de la main-d'œuvre et en faisant de celle-ci, selon la doctrine économiste, une marchandise quelconque, achetée au plus bas prix possible. Il a négligé son devoir en laissant l'ouvrier totalement à lui-même, et en se dégageant de toutes les obligations morales qui sont à la fois l'honneur et la raison d'être sociale du patron. Il va sans dire que l'attitude négative ainsi reprochée aux industriels français comporte des exceptions nombreuses. Beaucoup de patrons se sont efforcés de fournir aux familles ouvrières qui dépendaient d'eux un appui plus ou moins complet, plus ou moins efficace, plus ou moins bien inspiré. Souvent, l'idée prédominante était de maintenir le travailleur salarié dans sa condition modeste, en lui assurant la tranquillité et le pain quotidien, plutôt que de chercher à développer chez lui le sentiment de la personnalité et le désir du progrès. Dans cette manière de faire, l'avantage du patron l'emporte évidemment sur celui de l'ouvrier. Néanmoins, il convient de rendre hommage aux hommes bien intentionnés qui ont fait effort pour remplir dans toute son étendue leur mission patronale. Fréquemment leurs efforts sont restés loin au-dessous du succès, et nombre d'entre eux ont rencontré d'amers déboires. Du moins, l'historien ne peut-il leur faire le même reproche qu'à ceux dont l'unique préoccupation a été de s'enrichir [1]).

Il n'en est pas moins vrai que, dans la plupart des cas. les ouvriers français, placés sous le régime de la grande industrie, ont cessé d'être patronnés au moment même où ils en avaient le plus besoin. Les plus intelligents d'entre eux ont alors pensé à se patronner eux-mêmes par l'association. D'abord, traités en suspects et en révolutionnaires, puis tolérés

[1]) Un grand industriel, patron très éclairé et très bienveillant. nous a fait remarquer en outre que les fabricants français ne connaissent guère encore le *lok out*, si largement pratiqué ailleurs.

rès 1872, autorisés enfin par la loi de 1884, ils ont accompli trente ans une évolution dont la rapidité et la profondeur nt probablement sans précédent. Malheureusement, cette olution a été dirigée par des hommes mal préparés à une reille tâche, qui se sont fourvoyés en s'inspirant soit d'une reur sociale, soit d'un intérêt politique égoïste et mesquin.

Pendant les premières années qui ont suivi la crise de 70-1871, le mouvement ouvrier semblait prendre une direcn pleine de promesses. Les congrès tenus de 1873 à 1885, rent organisés et conduits par des hommes de valeur et xpérience, qui étaient l'honneur de leur classe. Ils repousient avec énergie les agitateurs et les utopistes qui essayaient saisir la direction des organisations ouvrières. A cette oque, les collectivistes allemands aussi bien que les anaristes russes, Marx comme Bakounine, s'accordaient pour gmatiser avec mépris la prudence et l'esprit pratique des ndicalistes français. Mais, cet état de choses devait bientôt anger. D'abord, le patronat ne sut pas comprendre les sons profondes qui exigeaient une nouvelle organisation salariat. Infiniment faibles en face du grand fabricant et tout de la Société anonyme, généralement abondonnés à x-mêmes, les ouvriers ne pouvaient manquer de s'entendre ur la défense de leurs intérêts et l'organisation d'un marché lectif de la main-d'œuvre. C'était pour eux le seul moyen galiser les forces. Les patrons auraient dû comprendre a et s'entendre avec les hommes modérés qui en avaient s l'initiative. Mais ce fut le contraire qui arriva; les synats ouvriers furent accueillis avec méfiance et même viomment combattus. Alors, deux éléments également mauvais fitèrent de cet antagonisme illogique pour s'introduire ns les syndicats et en prendre la direction. Ce furent, d'une t, les politiciens, qui virent là une occasion de mettre main sur une partie des masses électorales; de l'autre, les ialistes révolutionnaires, qui, rappelés par l'amnistie, s'efçaient de reconstituer l'armée de l'émeute, vaincue en mai 1. Peu à peu, ce double caractère s'est accentué. Les dicats ont agi, sans doute, dans un intérêt professionnel, ils ont obtenu à ce point de vue des résultats qui ne

sont pas négligeables[1]). Mais le plus clair de leurs forces et de leurs ressources a été consacré à la constitution d'un parti politique, qui s'emploie à préparer l'avènement au pouvoir d'un clan jacobin, issu de la bourgeoisie beaucoup plus que de la classe ouvrière[2]). Le patronage, délaissé par les chefs d'industrie, est ainsi passé aux mains des ambitieux et des collectivistes. Chose bien remarquable: la plupart des hommes qui ont réussi à s'approprier cette redoutable autorité sont sortis des groupes communautaires du midi. Pénétrés par leur éducation des idées communautaires, ils s'efforcent de les faire prévaloir dans le pays tout entier. Et comme la France a des pouvoirs publics fortement centralisés, les socialistes ont été amenés tout naturellement à penser que la conquête du gouvernement serait pour eux le meilleur moyen de réaliser leur plan social. C'est pour atteindre ce but que, depuis vingt ans, ils travaillent sans relâche à organiser la classe ouvrière en parti politique ou, pour parler plus exactement, en clan révolutionnaire. Les syndicats ne sont bien souvent que des groupes factices, composés d'éléments quelconques, beaucoup plus préoccupés d'action politique que de questions professionnelles. Ligués en fédérations, ils ont leurs centres dans les Bourses du travail, détournées elles aussi de leur véritable but. Chaque année, un congrès réunissant les délégués des divers groupements, permet non seulement de discuter certaines questions économiques, sociales ou politiques, mais encore de préparer la concentration de toutes les forces ouvrières. La chose n'est d'ailleurs pas facile, car, comme il arrive toujours parmi les gens imbus de l'esprit de clan, les socialistes sont divisés en fractions formées autour de diverses personnalités. A bien des reprises, des tentatives ont été faites, surtout depuis

[1]) Ces résultats ont d'ailleurs coûté cher aux ouvriers aussi bien qu'aux patrons, car la grève, cette guerre économique résultant d'un régime industriel imparfaitement organisé, a échoué plus souvent encore qu'elle n'a réussi.

[2]) Aux élections de mai 1906, sur 75 socialistes élus, on ne trouve que 12 ouvriers; les autres sont des bourgeois: avocats, professeurs, médecins, etc.

5, pour constituer un parti socialiste unifié. En fait, on a jamais réussi, car si on a pu, en vue des élections 1906, réaliser une entente entre un certain nombre de chefs groupes, d'autres sont restés en dehors, et il est permis de ›ire que l'union ne tiendra pas longtemps en face des riva-s personnelles et des luttes d'ambition. Cet esprit de clan st manifesté encore par la répartition des groupements vriers en trois subdivisions dont l'esprit diffère profon-nent. C'est d'abord la *Fédération des Bourses du travail,* ıt les préoccupations parurent avant tout profession-les; elles s'occupaient notamment du placement des ou-ers et avaient fondé dans ce but un bureau national qui ıblait destiné à devenir le régulateur du marché de la in-d'œuvre. Mais cette Fédération est aujourd'hui domi- par une autre, appelée *Confédération générale du travail,* c laquelle elle s'est alliée en 1902. Fondée en 1895 par des ments très avancés, la Confédération végéta d'abord, essaya, lusieurs reprises mais sans succès, de mettre la main sur Fédération des Bourses, et n'y réussit finalement qu'à force ıtrigue et d'audace. Aujourd'hui, cette coalition étend son ion sur environ 140.000 ouvriers. Elle est dirigée par un mité central à la fois très autoritaire est très actif où coudoient des hommes d'origine différente, parmi lesquels urent des israélites nettement communautaires et des intel-tuels dominés par les conceptions sociales les plus uto-ues. Tous sont inspirés par l'esprit le plus sectaire, qui se ntre dans le mysticisme de leur langage comme dans la lence de leurs actes [1]).

Une troisième fédération, celle des *Syndicats jaunes,* a été ıstituée par les syndicats indépendants, lesquels ont été ganisés par des hommes modérés et éloignés du socialisme olutionnaire. Eclairés par une pénible expérience, les pa-ns ont montré de la bienveillance à ces derniers syndicats

[1]) Le dernier congrès de la Confédération du travail, tenu en 6, a montré parmi l'élément syndicaliste français une certaine dance à repousser à la fois l'influence des politiciens et celle des taires, pour revenir à un esprit plus modéré et plus pratique.

et même, parfois, favorisé leur constitution. Mais il était trop tard; les syndicats jaunes, opposés aux rouges, n'ont pas acquis une grande influence, et cependant une violente et dangereuse inimitié sépare les deux catégories de groupements. De plus, les Jaunes tendent, eux aussi, à verser dans la politique et à présenter des candidats dans les élections législatives ou autres. On voit par ces rapides indications à quel degré l'anarchie régne en France dans le monde du travail. Les ouvriers organisés ne sont qu'une minorité [1]), mais elle est conduite bien souvent par des exaltés et des ambitieux prêts à tout pour réaliser leurs rêves ou leurs desseins [2]). Trop faibles encore pour traiter d'égal à égal avec le patronat dans chaque profession, ou pour s'emparer des pouvoirs publics par la violence, ils s'efforcent d'imposer leurs vues par une double tactique. Au moyen de grèves partielles et répétées, ils essaient de faire capituler successivement les patrons en leur arrachant des concessions exagérées, dont le poids retombe en définitive sur la consommation. Pour parer ce coup, les patrons ont dû former à leur tour des fédérations syndicales, sur le modèle des groupes allemands dont nous avons parlé plus haut. Le résultat sera le même, pourvu que les socialistes n'arrivent pas à dominer le gouvernement par leur seconde tactique. Celle-ci consiste en la formation d'un groupe parlementaire compact, toujours prêt à se porter du côté qui lui paraît le plus avantageux, faisant ainsi courir au ministère un risque permanent, qu'il faut conjurer par des concessions continuelles. Dans ces conditions, une minorité sans modération ni scrupules peut devenir l'arbitre de la situation parlementaire et imposer au gouvernement les plus périlleuses expériences.

En résumé, et bien que l'organisation actuelle du travail soit encore imparfaite, il n'en est pas moins certain que la condition des ouvriers s'est améliorée considérablement depuis trente ans. Comme nous l'avons déjà remarqué, les

[1]) On estime à 9 % du nombre des ouvriers celui des syndiqués.
[2]) Ainsi, leur antimilitarisme a pour but la destruction des forces capables de maintenir l'ordre.

salaires sont plus élevés, les journées moins longues et souvent moins dures[1]); la vie matérielle est plus commode, plus agréable, plus saine. Si certaines professions sont encore exposées à des risques spéciaux, ceux-ci sont mieux garantis. De nombreuses sociétés de secours mutuels interviennent en cas de maladie; elles avaient commencé à assurer leurs membres contre les accidents, lorsque la loi est intervenue pour établir un régime qui les a arrêtées[2]). De même, ces sociétés ont pris l'initiative de la création de retraites pour la vieillesse, et la loi hâtivement bâclée par la Chambre avant les élections de 1906, a respecté leur rôle en cette matière; mais il est douteux qu'une telle atténuation du système étatiste puisse subsister en présence de l'hostilité des socialistes[3]). Un des risques les plus graves de la vie ouvrière, celui qui lui apporte les plus cruelles incertitudes, le chômage, commence lui aussi à être vivement combattu; de nombreuses

1) Au mois de mars 1906, M. Carmichael pouvait dire à l'assemblée générale de l'Union des industries textiles de France, que ce pays se trouvait bien en avant des autres au point de vue de la limitation des heures du travail. L'année suivante, le même industriel a prouvé, chiffres en main, que la hausse des salaires et la réduction des heures de travail augmentaient de 25 à 30 % les prix de façon des filés et tissus de coton français, comparés aux prix belges.

2) Le patron étant déclaré responsable, a dû prendre en main la question d'assurance et s'adresser soit à des compagnies, soit à des associations spéciales (assurances mutuelles).

3) Rappelons encore la loi de 1905 sur l'assistance aux vieillards, avec laquelle une loi sur les retraites ferait, en partie, double emploi.

Il serait injuste de ne pa signaler les efforts tentés par certains patrons pour assurer à leurs ouvriers des pensions de vieillesse. L'*Association textile de France* a élaboré dès 1898 un bon projet: chaque patron devait faire inscrire ses ouvriers et payer pour chacun d'eux 15 francs, dont 3 francs versés par le salarié. En 1906, 700 ouvriers seulement étaient inscrits. Cette inertie commune des employeurs et des employés constitue l'argument principal des étatistes. Ajoutons que, sur l'initiative d'un ancien patron, M. Jouanny, qui s'est consacré aux œuvres d'utilité publique, le *Comité central des Chambres syndicales patronales*, dont le siège est à Paris, a mis à l'étude un projet d'organisation privée des retraites ouvrières. Mieux vaut tard que jamais!

associations ouvrières ont établi des caisses pour en atténuer les effets; souvent des subventions leur sont attribuées par les municipalités ou par l'État[1]).

Ce progrès dans la condition des familles ouvrières est dû pour une part à l'organisation syndicale, mais il résulte surtout des nouvelles conditions du régime économique, notamment de l'extension extraordinaire du machinisme et des transports, développement qui a permis de reporter sur la main-d'œuvre une grande partie des frais généraux, et aussi de distribuer les produits plus facilement et à meilleur compte. La preuve en est que les ouvriers les plus mal payés, les plus surchargés, les moins aisés, sont précisément ceux des industries qui échappent le plus à la grande usine et au moteur mécanique, comme l'agriculture, la lingerie, la nouveauté, les modes, etc., etc.

Là aussi, le progrès résultera surtout d'une organisation plus rationnelle et plus scientifique du travail et de la substitution aussi complète que possible du grand atelier au travail en chambre, qui est un procédé attardé et favorable à tous les abus[2]). Quant au socialisme, nous montrerons plus loin, la funeste orientation qu'il a donnée à la politique. Pour le moment, bornons-nous à dire que, par ses prédications utopistes et ses procédés d'agitation anarchiste, il nuit constamment à l'intérêt général du pays d'abord, à l'intérêt spécial de la population ouvrière ensuite. En effet, il la détourne des solutions pratiques et raisonnables, l'appauvrit par des grèves répétées, active sa désorganisation par une propagande qui répand l'envie, la haine et détruit la conscience de l'ouvrier. On accoutume de plus en plus celui-ci à compter non sur son travail, sur son énergie, sur sa capacité, sur son esprit d'ordre et d'épargne, en un mot sur sa valeur personnelle, mais plutôt

[1]) Un fonds de ce genre figure pour la première fois dans le budget de 1906. A Paris, le chômage varie pour certains métiers entre deux mois et huit mois par an. Il paraît évident qu'il y a là un certain défaut d'organisation industrielle, que l'on pourrait probablement corriger, au moins en partie.

[2]) Voir plus haut, page 152, ce que nous disons de la petite industrie en Allemagne.

sur un organisme mystérieux, destiné à faire par des moyens mal précisés, le bonheur des salariés. Or, cet organisme ne peut être que l'État, porté au plus haut degré de la centralisation bureaucratique. C'est là un idéal nettement communautaire, lequel constitue une réaction pure et simple dirigée contre le courant du progrès moderne, puisqu'il tend à sacrifier de la façon la plus absolue l'autonomie du particulier à l'étouffante compression de la communauté. Tout ce que nous avons exposé précédemment démontre la fausseté de cette doctrine; quant au danger de sa vulgarisation, il n'est que trop clairement prouvé par les événements [1]. Ainsi, on s'aperçoit tous les jours davantage des effets déprimants que la réglementation du travail, déjà beaucoup trop touffue, exerce sur la fabrication. Il y a tout lieu de craindre que la « protection légale des travailleurs » ne devienne en fait, pour eux, une cause principale de chômage et de misère.

III. — L'OUTILLAGE, LES CAPITAUX, LE CRÉDIT

Après la question du personnel, il faut examiner celle de l'outillage, des capitaux, du crédit. Quelle est, en France, la condition de ces éléments essentiels de l'industrie?

Un premier fait à remarquer, c'est qu'en France la fabrication en grand atelier s'est développée plus tardivement qu'en Angleterre. Le procédé de la fabrique collective a persisté longtemps; il dure encore, bien que l'usine tienne aujourd'hui la première place. On sait en quoi consiste ce procédé. Cette organisation industrielle n'est pas sans avantages au point de vue social. Au point de vue purement économique, elle est inférieure parce qu'elle produit en général moins vite, à plus haut prix, que le grand atelier mécanique.

La France qui a, pour la soierie, 50.000 métiers à bras sur un peu plus de 100.000, qui fait battre aussi un bon nombre de métiers de ce type pour le lin, le chanvre, la laine et même le coton, qui fabrique également en petit atelier une

[1]) V. *Annales du Musée social*, 1907, nº 6. La Grève de Fressenneville.

quantité d'articles variés (quincaillerie, bonneterie, confections, etc.), est sensiblement en retard sur les pays qui depuis longtemps déjà ont groupé un personnel ouvrier nombreux autour d'engins mécaniques incessamment perfectionnés. Du reste, notre pays est de beaucoup inférieur à l'Angleterre pour la fabrication des machines de manufactures. La preuve en est que nos principales industries textiles sont, à ce point de vue, les clientes obligées des ateliers anglais de construction mécanique. Nos premiers outillages sont naturellement venus d'outre-Manche, puisque nos voisins ont su, avant tous leurs concurrents, plier les forces naturelles au service de l'industrie. Mais, depuis, nous aurions pu du moins les imiter et les égaler. Il n'en est rien; les fabriques de Mazamet, d'Elbeuf, de Rouen, de Cambrai ou de Lille, vont acheter en Angleterre, en Belgique ou même en Allemagne leurs cadres, leurs bancs à broches, leurs métiers à tisser, et supportent de ce fait une surcharge de 25 à 30 % dans l'établissement de leurs usines[1]). Les prix de revient des produits s'élèvent en proportion.

A un autre point de vue, notre grande industrie présente encore, sur certaines de ses concurrentes, cette cause grave d'infériorité, qu'elle est moins concentrée et moins spécialisée. Cela est frappant surtout dans les industries textiles. Nos établissements sont loin, par exemple, et sauf de très rares exceptions, d'égaler les manufactures anglaises, où s'accumulent les moyens d'action les plus puissants en vue de fabriquer en nombre des articles peu variés et de vente courante. Un homme du métier, M. G. Roy, disait dans un intéressant rapport sur l'industrie des tissus en Angleterre: « L'importance de ses affaires permet à l'industriel anglais de faire toujours les mêmes articles, dont le débouché lui est assuré, et nous avons vu des établissements qui, avec

[1]) Cf. Réponses fournies dans l'Enquête sur le régime douanier en 1890. Les tentatives faites pour importer en France la construction des machines textiles ont généralement échoué. On peut voir aussi l'Enquête de 1884 motivée par la crise économique, et l'Enquête officieuse de *la Réforme Sociale*, année 1884. L'état des choses a bien peu changé depuis.

!00.000 broches et 2.000 métiers à tisser, ne filent qu'un ou leux numéros et ne tissent que deux sortes. On comprend 'influence que cette manière d'opérer peut avoir sur le prix le revient. » Chez nous, au contraire, les usines, montées ;ur un pied plus faible, sont obligées de varier beaucoup eur production pour trouver une clientèle suffisamment étenlue. Mais il résulte de cela une grande complication, des pertes le temps, de plus grands frais de main-d'œuvre, un déchet ›lus considérable, etc., et, en fin de compte, une aggravation narquée des frais généraux[1]).

Certaines industries françaises sont même si médiocrenent développées, qu'elles deviennent l'objet d'un véritable nonopole de fait. D'autres se signalent par une négligence [ui laisse la partie belle à la concurrence. Ainsi, chez nous a pêche d'Islande réduit tous les ans ses armements, malgré 'avantage des primes que l'État lui attribue. Voici comment ın consul étranger apprécie les causes de cette décadence: La routine préside aux armements, le mode de recrutement les équipages est onéreux, l'outillage et les engins ont peu arié depuis cinquante ans, alors que toutes les industries ivales perfectionnent chaque année leur matériel et obtien.ent ainsi un meilleur rendement[2]). » On en pourrait dire utant, constatons-le avec regret, de plusieurs autres industries rançaises.

D'une façon générale, et quelques remarquables excepions mises à part, notre industrie est en règle organisée

[1]) V. en outre ce que nous disons plus loin, p. 264. Une per›nne très compétente nous assure que depuis quinze ans l'industrie xtile a fait en France de sérieux progrès. Le travail à bras tend disparaître pour les principaux articles. On peut d'ailleurs consulır sur ce point le Rapport de la Commission d'enquête parlemen.ire sur les Industries textiles de 1901, et la Réponse de l'Union es Syndicats patronaux au questionnaire de la même commission ›ctobre 1904).

[2]) L'industrie de la pêche occupe en France, d'une manière prin.pale ou accessoire, plus de 130.000 personnes, avec 24.00 barques u navires, jaugeant 160.000 tonneaux. Sa production annuelle aproche de 100 millions de francs. Elle est donc fort importante, quoi[ue médiocrement prospère.

et outillée d'une manière qui tend à augmenter les frais, à élever les prix de revient, et par suite les prix de vente. Cela est si vrai que, pour un bon nombre d'articles courants, machines, tissus, mercerie, quincaillerie, horlogerie, verrerie, faïence et porcelaines, etc., les prix courants des maisons anglaises, belges, suisses et même américaines sont inférieurs aux nôtres. L'abondance des matières premières, la puissance de la production, la force de l'outillage, le bon marché de la main-d'œuvre, agissant ensemble ou séparément, amènent ce résultat que l'organisation des transports peut encore accentuer.

Nous avons en France des routes, des canaux, des chemins de fer, une marine[1]). Leur ensemble forme une puissante combinaison pour la transmission des produits, mais elle a aussi ses causes graves d'infériorité. Les chemins de fer ont été construits administrativement, c'est-à-dire à haut prix; de plus, on leur a imposé des tracés onéreux et des extensions qui ne font pas leurs frais. Aussi leurs tarifs sont-ils restés jusqu'à ces derniers temps supérieurs à ceux de la plupart des Compagnies étrangères. Quant à la marine, elle supporte le poids fort lourd des obligations résultant de la loi sur l'inscription maritime; la construction française est chère; le trafic national ne fournit pas d'une façon générale et com-

[1]) Lignes ferrées exploitées en 1905: 46.000 kilomètres (822 kilomètres en 1843; 9.000 en 1860; 23.000 en 1880), dont une partie exploitée par l'État. On estime le réseau fluvial navigable à 8.000 kilomètres pour les rivières et 5.000 pour les canaux; l'usage de ces derniers est gratuit depuis 1880. Marine marchande: voile: en 1840, tonnes 653.000; en 1904, tonnes 650.000; vapeur: en 1840, tonnes 10.000; en 1904, tonnes 585.000. C'est peu pour un pays établi sur deux mers.

On sait que le Trésor public s'efforce de soutenir la marine marchande au moyen de primes payées tantôt à la construction, tantôt à la navigation. Ce procédé n'a donné que de faibles résultats, car s'il contrebalance les charges spéciales imposées à la marine, il ne suffit pas pour tenir lieu de cet esprit d'initiative et d'entreprise qui seul peut rendre les gens capables de soutenir la concurrence extérieure.

Quant aux transports par canaux, bien que le réseau soit étendu, ils sont organisés d'une façon encore bien primitive.

plète le fret double d'aller et de retour. De là le haut prix des frets et le déclin de la navigation sous pavillon français. Un exemple pris entre cent donnera bien l'impression des choses: Aux Indes orientales, on rencontre de grands voiliers anglais et américains du port de 2.000 à 3.000 tonneaux, libres de leurs procédés; en cas de séjour prolongé, ils congédient la majeure partie des équipages et font ainsi une économie notable, qui leur permet d'attendre un chargement. A côté d'eux, quelques bateaux français de 500 à 600 tonnes ayant des frais fixes presque semblables, grevés de lourdes obligations envers leurs équipages, pressés de rentrer pour ne pas solder des hommes au repos, essaient en vain de faire quelques affaires. Ils réussissent rarement[1]). En Europe, la majorité de nos produits est confiée à des navires étrangers, pour des motifs analogues. Voici, en effet, le mouvement de nos ports en 1890 et en 1903, chiffres officiels (navires chargés).

	entrés		sortis	
FRANÇAIS				
1890	8 334 navires,	4.159.000 tonnes	7.778 navires,	4.262.000 tonnes
1903	8.463 »	4.970.000 »	8.872 »	5.248.000 »
ÉTRANGERS				
1890	19 319 »	9.299.000 »	13.339 »	5.310.000 »
1903	20.363 »	14 913.000 »	20.527 »	14.856.000 »

En 1904, les ports britanniques ont reçu plus de 48 millions de tonnes de marchandises, dont 32 millions, c'est-à-dire les deux tiers, flottaient sous pavillon anglais. La proportion est donc contraire. Les choses tendent à prendre le même aspect en Allemagne, où les ports ont reçu en 1904 près de 22.400.000 tonnes, dont 13 millions sous pavillon allemand et 9 sous pavillon étranger. Une telle situation présente de grands avantages. En premier lieu, l'industrie des transports procure au pays d'importants bénéfices, et alimente d'autres industries, comme la construction, la fabrication des conserves, etc. En second lieu, les compagnies de navigation sont directement

[1]) *Rapports consulaires français.* Sur 517 ports étrangers importants, 114 seulement sont desservis par nos lignes postales ou libres.

intéressées à l'extension du commerce extérieur, qui leur procure leur fret, si bien que leurs agents à l'étranger deviennent d'excellents propagateurs des produits nationaux. Enfin, une marine développée constitue un élément essentiel d'influence politique, en même temps qu'économique. Il est donc regrettable à tous égards que la marine marchande française demeure si limitée en nombre, en tonnage et en activité.

Les capitaux existent en France avec une réelle abondance et s'offrent à des conditions modérées, bien que leur prix soit en moyenne un peu plus élevé qu'en Angleterre[1]. Mais, pour les raisons que nous avons eu déjà l'occasion d'exposer, ils ne se portent vers les emplois industriels qu'avec hésitation. Beaucoup de Français riches vivent totalement en dehors des affaires, ils n'y connaissent rien et en redoutent les aléas. Les industriels eux-mêmes, une fois retirés de la vie active, craignent de voir se réduire les dots et parts de leurs enfants, et recherchent des placements considérés comme « de tout repos ». Nous relevons, dans l'enquête faite en 1890 à l'occasion de la refonte du tarif douanier, l'opinion de la Chambre de commerce de Saint-Quentin à cet égard; elle est très caractéristique: « Il est impossible de ne pas reconnaître que l'Angleterre, dit cette Compagnie dans son rapport, jouit de l'avantage considérable que lui donne sur nous la facilité avec laquelle ses capitalistes tournent les yeux vers l'industrie et forment d'énormes associations se contentant d'un intérêt souvent très modique. En effet, tandis qu'en Angleterre il n'est pas rare de trouver des filatures de 3 et 400.000 broches, fondées par des associations de capitaux qui n'ont d'autres prétentions que de retirer un intérêt de 4 et 5 % de leur industrie, en France, au contraire,

[1]) Le chiffre des successions constatées par le fisc permet d'évaluer approximativement la fortune du pays à 220 milliards. M. d'Avenel a calculé qu'il se trouvait en France près de 500 personnes jouissant d'un revenu annuel de plus d'un million; environ 7.000 familles possédant de 100.000 francs à un million de revenus; 50.000 ayant de 10.000 à 100.000 francs; 103.000 de 2.000 à 10.000 fr., etc. Si ces chiffres sont exacts, ils montrent que la fortune est extrêmement divisée.

est rare de voir des capitalistes offrir leurs fonds à l'industrie, chaque industriel se voit forcé de marcher en petit, réduit ses propres ressources. Dans ces conditions, il est évident 'en France les frais généraux seront relativement beaucoup lus considérables et l'on peut dire qu'en admettant même u'il n'en soit pas ainsi, un industriel qui consacre tout son emps à une affaire, risquant sa fortune et son nom, ne ourrait se contenter d'un intérêt minime qui suffira à un capitaliste qui n'aura engagé dans une affaire qu'une petite partie de sa fortune [1]). »

Cette fâcheuse tendance est du reste favorisée chez nous par le développement colossal de l'action de l'État, développement qui multiplie les emprunts du Trésor public et par suite les occasions de placement en rentes [2]). Mais cela est éminemment gênant pour l'industrie, obligée de payer plus cher un aliment indispensable de son activité. Les choses vont si loin dans ce sens que les fortunes, privées de cet élément puissant de progrès, paraissent aujourd'hui arrêtées dans leur développement. « Il semble, disait M. P. Leroy-Beaulieu en 1890, que les fortunes de la classe moyenne et de la classe opulente sont restées tout au moins stationnaires dans les dix ou douze dernières années [3]). » S'il en est

[1]) Réponse au *Questionnaire* du Conseil supérieur du commerce et de l'industrie, 1890.

En Allemagne, les capitaux se montrent beaucoup plus hardis, mais comme ils sont assez rares, les banques allemandes se procurent de l'argent en France et s'en servent pour faire des avances à leur industrie, concurrente de la nôtre !

[2]) Ce goût des placements sans risques, ou présumés tels, est bien connu, même à l'étranger. Nous lisons dans un rapport récent de la Chambre de commerce de Stuttgart la phrase suivante : « L'esprit méfiant du rentier français paralyse l'initiative dans les affaires ».

[3]) Cependant, il est certain que la fortune publique s'est développée beaucoup depuis 30 ans. Les successions, estimées en 1874 à 3 milliards 930 millions, atteignaient en 1904 la somme de 5 milliards 650 millions (dont un passif de près de 400 millions). Mais une grande partie de l'augmentation s'est éparpillée entre un très grand nombre de familles, principalement sous la forme de valeurs mobilières en petites coupures, dont beaucoup d'origine étrangère.

ainsi, elles sont bien près de décroître, et cette conséquence de l'inertie des capitalistes est naturelle et logique. Mais alors la situation actuelle, dont on a lieu déjà de se plaindre, ira en s'aggravant d'année en année, au grand détriment des affaires et du progrès général de l'industrie. Telle est la suite des mœurs établies chez nous: du délaissement des métiers usuels par la classe aisée; de l'obligation de la dot à distribuer à chacun des enfants pour leur établissement; de cette préoccupation anxieuse et maladroite de la majorité des parents français qui se croient moralement obligés d'assurer par avance à leurs enfants une situation aussi douce que possible; du partage égal qui, à chaque génération, disperse les fortunes, trouble les entreprises et diminue la puissance et la disponibilité des capitaux. Tout cela finit par amener à la longue l'affaiblissement et le déclin de la race. Toutes les branches de son activité, la fabrication comme les autres, se ressentent nécessairement de cette décadence, et il en résulte pour elles une infériorité évidente vis-à-vis de certaines concurrences extérieures plus actives et autrement organisées.

Il faut dire aussi que la formation des capitaux est entravée chez nous par une cause efficace, qui nuit à l'industrie au moins autant qu'à l'agriculture. Nous voulons parler de l'énormité des charges publiques. Dans un rapport sur la situation financière de la France, M. C. Pelletan affirmait il y a quelques années que notre pays était plus fortement pressuré par le fisc que tous ses voisins sans exception. Cette allégation est difficile à vérifier avec une exactitude rigoureuse, mais elle paraît au moins vraisemblable quand on considère le chiffre de nos budgets, celui de notre Dette, et aussi l'étendue de nos charges militaires. Lorsque les profits sont larges, l'impôt est supporté sans difficulté; mais quand la concurrence limite étroitement les bénéfices, le fabricant sent vivement l'excès des taxes, non seulement pour la part qu'il acquitte en personne, mais encore pour ce que paient ses ouvriers et ses clients. En outre, la plupart de nos services administratifs directement rétribués par le public sont chers. Il suffit de citer le télégraphe, le téléphone, les frais de

justice, d'hypothèques, d'actes publics ou notariés, pour faire saisir le fait par tous les esprits un peu au courant des affaires. Ces charges sont moins onéreuses en règle dans les autres pays, et spécialement en Angleterre, en Belgique, en Allemagne, aux États-Unis.

Voilà déjà bien des difficultés avec lesquelles notre industrie doit compter. Il en est d'autres qui proviennent du caractère particulier de notre production et de notre organisation commerciale.

IV. — LA PRODUCTION INDUSTRIELLE

Les produits fabriqués peuvent être divisés en deux grandes catégories, chacune ayant sa portée économique propre. La première comprend les produits communs, de consommation usuelle et courante, de prix modérés. La seconde renferme les articles de luxe, d'un prix élevé, réservés à la consommation de la classe opulente. Il est difficile à un seul atelier de fournir à la fois, sur une grande échelle et avec une variété suffisante, ces deux catégories d'articles. La raison en est que l'outillage, les procédés, le personnel doivent être préparés, organisés, combinés de façon exclusive pour l'une ou l'autre de ces deux spécialités, et ne peuvent s'appliquer à toutes les deux ni simultanément, ni par périodes successives. La fabrication en grand des objets communs est, en effet, incompatible avec le soin, la minutie, la recherche artistique exigés par les articles de luxe; il faut donc se spécialiser.

Ces deux modes de l'industrie ne peuvent même, sauf exception, coexister sur un pied d'égalité dans les ateliers différents d'un même pays, parce que la fabrication en grand des articles de luxe exige une longue préparation, une tradition séculaire ayant formé une classe d'artistes, de patrons et d'ouvriers munis par la forte influence du milieu d'un goût délicat, d'une instruction technique développée, d'une habileté de main exceptionnelle. Il faut, pour que cette tradition trouve un point de départ et un aliment, tout un ensemble de circonstances. Lorsqu'elles ne se produisent pas,

la fabrication reste confinée dans le domaine de l'approvisionnement général et ne fournit que par exception l'article de luxe. Lorsqu'elles apparaissent, c'est la fabrication d'articles riches qui prend le pas sur l'autre, au moins pour l'exportation. Ainsi, certains pays, et surtout l'Allemagne, se sont adonnés spécialement à la production des objets communs; ils en inondent tous les marchés du globe. La France a joui, durant de longues années, au contraire, d'une véritable spécialité pour la fourniture des objets de luxe; sa réputation est encore sans rivale à ce point de vue, malgré la concurrence de l'imitation. Cet état de choses date de loin.

En France, la vie urbaine et la toute-puissance de la royauté se sont développées simultanément, et leur extension commune a favorisé à un degré éminent l'expansion et le raffinement des goûts d'élégance et de luxe. La large prodigalité de nos rois, surtout depuis le XVI[me] siècle, est un lieu commun historique. En 1520, à l'entrevue du Camp du Drap d'or, François I[er] et sa noblesse déployèrent un faste qui dépassa de loin celui du roi d'Angleterre. Un peu plus tard, Henri III, chef d'un État ruiné par la guerre civile et étrangère, dépensait des millions aux noces de son favori Joyeuse. Il suffit d'évoquer le souvenir de la cour de Louis XIV et de celle de Louis XV pour donner l'impression de quelque chose de magnifique. Il ne pouvait en être autrement dans ce milieu composé de gens frivoles, inoccupés, riches ou pourvus de pensions et de prébendes, puisant à pleines mains dans le Trésor public. De la cour, le goût du luxe gagnait la bourgeoisie, qui s'efforçait souvent d'égaler la noblesse dans ses coûteuses folies, au point d'inspirer de la jalousie à celle-ci et de s'attirer des ordonnances somptuaires.

Après cela, on ne doit pas s'étonner de voir des rois encourager de toutes façons le développement des industries de luxe. Ils appellent du dehors des artistes célèbres et des artisans réputés, fondent des manufactures de tapis, de soieries, de glaces, de porcelaines, des ateliers de broderies, de ciselure, etc. Ils prodiguent les encouragements aux artistes et artisans français qui imitent les étrangers. Peu à peu

: goût se forme et s'épure, les procédés se répandent, la éputation s'établit, la clientèle s'étend, et c'est ainsi que 3 forma en France la spécialité des industries de grand ıxe.

Cette évolution fut favorisée encore par diverses autres auses. Les centres industriels de l'Italie, devenus pour des aisons analogues maîtres incontestés dans ces industries au ıoyen-âge, étaient ruinés par les luttes intestines ou par la omination étrangère; il en était de même dans les Pays-Bas. ľinvasion turque avait dispersé les artisans byzantins et oupé les communications avec l'Orient. La France s'était donc tablie, en somme, dans une place vacante. Elle y resta 'autant plus volontiers que sa situation intérieure lui renait difficile la production à bas prix des articles communs our l'exportation[1]). La spécialité des produits d'un prix élevé ıi permit au contraire de trouver au dehors une clientèle t de réaliser par le commerce extérieur de beaux profits. 'n s'explique donc les longs efforts de nos fabricants dans e sens, et leurs succès.

Mais lorsqu'on s'est fait une spécialité, on n'en change as volontiers; aussi la situation est-elle restée la même, à uelque chose près, dans notre pays. Un grand industriel :ançais le disait fort justement dans un livre paru en 1884. Nos fabricants, ne pouvant produire au même prix les rticles courants, sont obligés de se rejeter sur les articles e luxe, et au lieu d'avoir pour clients les grandes masses, le million », comme disent les Anglais, ils ne vendent qu'à uelques privilégiés de la fortune; ils sont donc portés à ratiquer de préférence les petites industries spéciales, les ıdustries de luxe, sujettes au caprice de la mode et qui, e vivant pas des besoins réels, souffrent et périclitent dès ue, par suite d'une crise, le consommateur est obligé de ıire des économies[2]). » Ce passage fait bien ressortir à la

[1]) Cela est si vrai que la métallurgie, par exemple, qui ne peut ·river à produire la matière première à bon marché, doit se spéciaser dans la fabrication des articles chers, où le prix du métal n'entre ıe pour peu de chose. Encore ne pourrait-elle peut-être pas se ›utenir sans les commandes de l'État pour l'armée et la marine.

[2]) THIERRY-MIEG, *La France et la concurrence étrangère.*

fois et la cause et l'effet. Par suite du progrès des transports, le nombre des consommateurs d'articles communs va sans cesse en croissant. Il n'en est pas de même pour les articles de luxe; leur débouché reste limité à la classe opulente, qui est toujours une minorité. Il est vrai que le goût du faste a pénétré de nos jours jusque dans les classes inférieures, mais celles-ci sont obligées de s'en tenir aux imitations, aux objets de qualité médiocre sous un extérieur brillant, dont le prix reste abordable. Les classes aisées elles-mêmes se laissent prendre à cet appât; on préfère payer moins cher et changer plus souvent. Les femmes surtout ont déterminé une véritable évolution des habitudes dans ce sens. « Malheureusement, dit M. Robert-Desgaches, président de la Chambre syndicale de la ganterie de Paris, le goût du beau en toute chose s'amoindrit chaque jour; on recherche les objets à bon marché. » Naturellement, la fabrication suit l'impulsion et l'accélère en allant au devant des désirs de la clientèle. Mais le genre convient médiocrement à nos industriels. Ils ont leurs traditions, leurs procédés, leur goût formé par une longue pratique; ils apportent tout cela même dans l'élaboration des articles à bon marché. A côté d'eux, les étrangers fabricants moins bien préparés, mais moins gênés aussi par le poids du passé, moins entravés, moins surchargés, s'emparent de leurs modèles, les imitent à meilleur compte et écoulent facilement des produits qui souvent n'ont pas d'autre mérite que l'apparence, mais dont le prix est bien inférieur.

Les faits à l'appui de ce que nous venons d'exposer sont innombrables. Nous nous bornerons à en citer quelques-uns parmi les plus récents: Pour la construction maritime, on a vu, pour un même navire, un chantier anglais demander un délai de 3 mois seulement et 1.500.000 francs, quand un chantier belge réclamait 13 mois et 1.800.000 francs, et enfin un chantier français, 24 mois, 2.000.000 de francs et en plus l'abandon de la prime à l'armement.

Nos tissages de coton ne sont pas, bien entendu, sans fabriquer des tissus communs. Mais ils s'appliquent surtout à produire des articles de fantaisie. Un grand industriel du Nord nous écrivait récemment à ce sujet: « L'extrême divi-

sion de la production textile tient à l'exigence des acheteurs qui recherchent la variété, le cachet, qu'il est impossible d'obtenir en séries toujours les mêmes. Ce goût de la variété se retrouve non seulement dans la clientèle riche à l'extérieur et à l'intérieur, mais aussi dans la classe ouvrière. Le contraste entre l'habillement d'un ouvrier français et d'un ouvrier anglais s'observe de façon frappante à la sortie des ateliers, en France et en Angleterre. La faiblesse relative de l'exportation, et même de la consommation intérieure, est encore une cause essentielle de la non spécialisation de la fabrication, même dans les produits ordinaires ».

En ce qui concerne les tissus de laine, il est certain qu'Elbeuf et les autres centres de fabrication drapière n'exportent guère que des articles fins [1]). M. Dauphinot, président de la Chambre de Commerce de Reims, disait en 1873, dans son rapport sur l'industrie lainière à l'exposition de Vienne: « Nos collègues étrangers ont été frappés de la façon irréprochable que nous donnons à notre tissage mécanique dans toutes les sortes. »

Pour les soieries, la consommation s'est étendue sans doute, mais surtout au profit des qualités basses. Le prix moyen des étoffes de Lyon, qui était il y a 40 ans de 10 à 12 fr. le mètre, est actuellement de 3 fr. 50 à 4 fr. le mètre pour les étoffes de soie pure, et de 2 fr. 75 à 3 fr. le mètre, en y comprenant les tissus mélangés [2]).

Un fabricant, M. J. Hayem, écrivait en 1890 dans un rapport officiel: « Avant 1860, la chemiserie parisienne et française a toujours joui d'une réputation incontestée; jusqu'à cette époque, aussi bien que plus tard, on s'est plu à reconnaître que, bien que la plupart des matières premières manufacturées ne fussent pas nationales, c'était à Paris seulement qu'on savait faire le beau linge, établir les articles élégants

[1]) Déposit. de la Chambre de Commerce d'Elbeuf, 1890.

[2]) PERMEZEL, *Rapport au Cons. sup. du Commerce*, 1890. Depuis cette époque, les prix ont encore baissé; M. Pey, de Lyon, nous fait savoir que pour 1906 le prix moyen général des soieries était compris entre 2.25 et 3 francs le mètre.

et nouveaux. » Mais les choses ont changé à notre détriment. Depuis 1871 « l'Allemagne s'est adonnée à la fabrication de la chemiserie, et sa concurrence a été du premier coup des plus redoutables... Si le goût manque à nos heureux concurrents, il leur suffit de copier les produits de ceux qui en ont. Et c'est ce qu'ont fait les maisons prussiennes et autrichiennes en imitant servilement tous nos modèles et toutes nos formes; c'est ce qu'elles font tous les jours en se procurant toutes nos créations[1]. »

La bonneterie est, en France, une industrie très prospère depuis la fin du XVIIIme siècle, surtout pour ce qui concerne la fabrication de luxe, et aujourd'hui encore c'est l'article riche exclusivement que l'on exporte. Mais la situation est exactement la même que pour la chemiserie.

Un représentant de l'industrie parisienne des boutons, M. Parent, disait en 1890: « Cette industrie a produit des chefs-d'œuvre de ciselure, de gravure, de broderie et d'ornementation... Mais nous ne pouvons lutter qu'en nous inspirant constamment des tendances de la mode pour la production de modèles de bon goût, sans cesse renouvelés et ne s'obtenant qu'à l'aide de très grands frais de gravure, d'outillage et de sacrifices de toute sorte... Ces sacrifices ne sont pas toujours récompensés. Nos modèles, d'une exécution si élégante, à peine parus, sont servilement copiés par nos voisins, qui les exécutent en articles très ordinaires et les répandent à bas prix, concurremment aux nôtres sur tous les marchés. »

Il en est de même encore pour le corset, pour la bijouterie, pour le meuble, etc., etc. En un mot, le caractère est très net et très général: la France travaille, en règle, surtout pour l'exportation, avec un goût, un soin, une perfection remarquables, mais sa production coûte cher. Aussi éprouve-t-elle des difficultés croissantes dans le placement de ses produits. Les rapports de nos consuls sont unanimes sur ce point. A Rhodes, dit l'un d'eux, les articles similaires autrichiens supplantent les nôtres par leur bas prix. Il en est de même à

1) *Rapport au Cons. sup. du Commerce.*

Smyrne et à Tripoli de Syrie; nos cuirs vernis, entre autres marchandises, sont remplacés par les produits autrichiens, moins bons mais moins chers. Le consul français au Canada écrivait récemment dans ce sens: « Grâce à leur don d'imitation et à leur persévérance, les Allemands sont arrivés à contrefaire nos modèles à des prix au-dessous des cours français, de façon à pouvoir substituer leurs copies aux originaux qui sortent de nos ateliers ». Notre agent à la Nouvelle-Orléans disait de son côté: « Les marchandises françaises importées ici sont généralement de luxe et d'un prix élevé; elles sont plus recherchées mais ne sont pas à la portée de toutes les bourses. Aussi se vendent-elles en moins grandes quantités que les produits anglais, allemands, autrichiens ou les produits du pays, qui sont moins bien finis, mais à meilleur marché. »

Ces exemples suffisent pour bien établir le fait. On a pu dire avec beaucoup d'exactitude: « L'ancienne réputation du bon goût français et de notre supériorité artistique s'est maintenue jusqu'ici, mais les étrangers se bornent à nous acheter nos modèles et les emportent chez eux pour en faire des quantités de copies à bon marché. Nous vendons l'original, souvent à un très bon prix, mais la grosse consommation, celle du grand public, à l'extérieur aussi bien qu'à l'intérieur, nous ne l'avons plus, parce qu'elle trouve ailleurs les formes françaises et le bon marché de l'industrie étrangère [1]). »

En résumé, les inconvénients de cette spécialisation industrielle peuvent se formuler de la façon suivante:

Difficultés et lenteur de la fabrication, cherté des produits [2]).

[1]) A. FOUGEROUSSE, *la Réforme Sociale*, 1er octobre 1884. Rapport sur une enquête privée organisée pour étudier les causes de la crise industrielle.

[2]) Très souvent l'industrie française travaille sur commande, avec nécessité d'adapter ses moyens d'actions aux désirs très variés de la clientèle, ce qui élève beaucoup les frais. Ailleurs, on fabrique en général des types peu nombreux, reproduits en grandes quantités, ce qui est très économique.

Restriction de la clientèle aux personnes opulentes, c'est-à-dire à la minorité des acheteurs [1]).

Complication de la production par l'effet des caprices de la mode et pertes qui résultent de la même cause.

Effet considérable des crises sur la consommation, qui se restreint à volonté sur les articles de luxe.

Danger de la concurrence extérieure, qui procède par imitation, économise les frais d'étude et emploie des matières de qualité inférieure tout en obtenant le même aspect.

Enfin l'article de luxe, qui représente en général une valeur notable, ne fournit aux ouvriers ni une quantité de travail, ni un salaire proportionné à son prix. Il suffit de citer les canuts lyonnais, les dentellières de la Haute-Loire et les brodeuses de l'Est pour préciser le fait. Cela complique les questions ouvrières d'une manière sensible.

Tels sont les inconvénients inhérents à l'industrie de luxe. Nous les ressentons vivement à l'heure actuelle, par suite de l'activité, inconnue jusqu'ici, de la concurrence étrangère, et aussi de la fermeture de beaucoup de pays par des tarifs prohibitifs. Il en est d'autres encore, qui résultent de notre organisation commerciale. Nous les étudierons tout-à-l'heure.

Cette situation agit également à l'intérieur en faveur de la concurrence étrangère, dont les produits trouvent facilement accès auprès de la clientèle française. Le régime protectionniste a ralenti ce mouvement sans l'arrêter, ce qui du reste n'était pas désirable.

A l'abri de la barrière de douane, certaines industries ont essayé de limiter la concurrence au moyen de syndicats de producteurs, analogues au cartels allemands. Ces organisations ont donné quelques résultats utiles, mais elles ont amené aussi des abus et des inconvénients, chaque syndicat cherchant à mettre tous les avantages de son côté, et tous les

[1]) Le goût du luxe s'est répandu même parmi les gens dépourvus de fortune acquise. Mais ceux-ci sont obligés de s'en tenir aux articles imités par la fabrication mécanique; ils ne grossissent donc guère les rangs des consommateurs d'articles de luxe.

risques du côté de la clientèle [1]). On a proposé déjà de faire intervenir la loi pour prévenir les excès des syndicats. Ce remède ne donnerait que de médiocres résultats, tout en gênant des associations utiles. Il nous paraît que les clients eux-mêmes pourraient faire beaucoup mieux que les pouvoirs publics en s'associant de leur côté pour faire échec aux prétentions des producteurs, lorsqu'elles sont exagérées. Du reste, si la tendance au groupement a fait en France des progrès importants depuis quelques années, elle est loin d'avoir chez nous la même force que dans les autres grands pays industriels. Cela vient de ce que notre type social, encore dominé çà et là par un esprit communautaire accentué, a versé ailleurs dans l'instabilité. Bien que la région du nord et de l'est présente encore d'excellents éléments pour la direction du travail industriel, nous n'avons plus de groupes particularistes compacts comme ceux de l'Allemagne du nord-ouest et surtout des pays anglo-saxons. Le type instable fournit des individualités facilement accessibles à la méfiance et à l'indiscipline, tandis que les particularistes, sans sacrifier leur initiative, savent se plier au besoin à la libre association, pourvu qu'elle ait un but libre et pratique. D'ailleurs, dans un milieu faible ou instable, les grandes associations économiques deviennent aisément trop absorbantes, trop exclusives, trop portées au monopole abusif, parce que le public ne sait pas se défendre. On invoque alors l'intervention de l'État, qui le plus souvent agit avec raideur et supprime à la fois l'utile et le dangereux, le bon et le mauvais.

Telle est la condition générale de l'industrie. Voici maintenant comment se présente celle du commerce, spécialement au point de vue international.

[1]) Tel certain comptoir métallurgique dont les marchés comportent un prix de base, auquel s'ajoute une échelle variable selon le prix du coke; si certaines usines, munies de hauts fourneaux, n'étaient restées en dehors de la combinaison, le comptoir eût été à même de forcer les prix jusqu'aux limites fixées par la protection douanière.

V. — L'ORGANISATION COMMERCIALE

Le commerce est un intermédiaire souvent indispensable entre le fabricant, absorbé par ses occupations variées, et le consommateur. Mais le négociant ne manque pas, et la chose est naturelle, de faire payer son intervention par le prélèvement d'un bénéfice qui s'ajoute au prix de vente. Par suite, plus les intermédiaires placés entre le producteur et l'acheteur définitif sont nombreux, et plus le prix de vente s'élève. Il y a donc, pour tous deux, un intérêt précis à réduire ce nombre, car il est bien prouvé qu'une réduction sur le prix accélère la consommation, au double profit du fabricant et du consommateur.

Cependant, dans certains pays, et notamment en France, la production n'arrive aux consommateurs qu'après avoir subi la surcharge des frais considérables causés par l'excès des intermédiaires [1]). Dans le commerce intérieur, une multitude de petits détaillants s'interposent et compensent le faible chiffre de leurs affaires par la hausse des prix, la pratique de la fausse mesure, ou l'adultération du produit. Ce fait provient d'une tendance générale chez les communautaires et les désorganisés, laquelle pousse les gens à rechercher les métiers à la fois productifs et peu pénibles. Leur calcul réussit, bien qu'il soit fort onéreux pour le public, parce qu'il favorise la pratique permanente du crédit, chose fort appré-

[1]) Nombre des patentés en France:

1859	1.437.922
1869	1.481.470
1879	1.640.704
1891	1.673.889
1904	1.783.213

C'est une augmentation de plus de 25 % en 45 ans, et il faut observer: 1° que nous avons perdu l'Alsace-Lorraine; 2° que beaucoup de menus détaillants ne paient pas patente. Dans l'*Economiste Français* du 5 juillet 1884, M. Leroy-Beaulieu faisait cette remarque: « Il y a, en France, près de 1.900.000 personnes adonnées aux petits commerces, contre 1.800.000 seulement en Allemagne, bien que dans ce dernier pays, la population soit de 20 p. 100 plus forte ».

ciée des gens dépourvus d'avances et de l'esprit d'économie. L'abus extrême de ce procédé a produit une réaction en provoquant la formation des « grands magasins » et des bazars, qui ne sont pas eux-mêmes sans prélever de beaux bénéfices, tout en pouvant fournir souvent meilleur et presque toujours moins cher que le petit détaillant, grâce à l'habitude stricte de la vente au comptant. Un autre effet de la réaction, c'est le nombre croissant des sociétés coopératives de consommation, destinées précisément à rapprocher le client du producteur. Mais ces sociétés ne se développent bien et ne réussissent solidement que dans un milieu où l'énergie et l'initiative individuelles sont des qualités assez communes pour leur fournir une direction persévérante et des participants fidèles.

Dans le commerce international, l'abus des intermédiaires est tout aussi marqué. Le plus souvent, on peut même dire presque toujours, le fabricant évite de s'adresser directement au consommateur, ou même au commerçant en détail de tel ou tel pays étranger. Voici pourquoi. Il faudrait pour cela se déplacer ou tout au moins envoyer un agent pour rechercher et visiter la clientèle, peut-être même établir une succursale, un comptoir. Il faudrait se préoccuper des rentrées de fonds, accorder de longs crédits, pourvoir au règlement des échéances, etc. La plupart de nos industriels trouvent cette manière de faire trop compliquée, trop aléatoire ou trop pénible, et préfèrent traiter avec le *commissionnaire*.

Il est sûr qu'à certains points de vue, l'entremise de cet agent offre des avantages et surtout des agréments. Le plus souvent, il vient choisir à l'usine, ou remet ses ordres sur échantillons, d'après les besoins connus de la clientèle qu'il a su faire. Il prend livraison en bloc ou tout au plus en quelques parties, envoyées à son adresse unique. Enfin, il paye à court terme. De la sorte, le fabricant ne se déplace guère; sa correspondance même est simplifiée; il n'est pas nécessaire d'avoir des agents coûteux, de s'enquérir en détail des besoins et des goûts du public; les expéditions se font par grosses parties et en petit nombre; les recouvrements sont de même plus aisés, on sait à qui l'on a affaire, car

les établissements de commission sont en général de vieilles et solides maisons d'un crédit éprouvé. Par là on réduit au minimum les soins, les frais et les délais de payement.

Tout cela explique les habitudes prises très généralement par les fabricants français. Nous pouvons citer à ce sujet des exemples multipliés, qui montrent bien à quel point le rôle du commissionnaire est devenu considérable sur nos places de commerce; l'enquête officielle de 1890 nous les fournit presque tous. D'après la Chambre syndicale des industries diverses de Paris: « L'exportation des produits parisiens se fait dans toutes les parties du monde, et le plus souvent par l'intermédiaire des commissionnaires. » La Chambre syndicale des tissus et matières textiles de la même place disait, de son côté: « Le commerce direct n'est pas à l'heure actuelle aussi entré dans nos habitudes que dans celles de nos voisins les Anglais et les Allemands, dont les voyageurs parcourent presque toutes les parties du monde. Nous avons peu de comptoirs à l'étranger et nous devons constater avec regret que la plus grande partie de notre commerce d'exportation se trouve entre des mains étrangères. » La draperie d'Elbeuf n'agit pas autrement; elle pratique très peu l'exportation directe, dit la Chambre de commerce. A Saint-Étienne, on remarque un certain progrès depuis 1870, mais beaucoup d'affaires passent encore par les mains des commissionnaires établis sur place ou à Paris. L'industrie lainière de Reims ne vend guère que par l'entremise des commissionnaires, même à l'intérieur du pays. Il en est ainsi encore pour les forges et fonderies de la région de l'Est. D'après M. J. Hayem, les fabricants de lingeries « s'abstiennent avec un soin jaloux de traiter directement »; toutes les affaires se font en commission, afin d'obtenir des règlements à court terme et d'éviter les crédits de six mois et plus demandés à l'étranger.

Tous ces faits prouvent bien que nous avions raison de signaler cette pratique commerciale comme étant d'usage général chez nos fabricants. Or, en allant au fond des choses, on ne tarde guère à voir qu'elle est, sauf exceptions, excessivement fâcheuse, et qu'elle suffit pour affaiblir dans une mesure sensible la production française. Si le commission-

naire se donne de la peine pour trouver des clients, s'il consent des avances de fonds, il fait payer aussi cher que possible son intervention, d'abord au producteur, car il lui impose un prix très bas; ensuite à l'acheteur, détaillant ou consommateur, auquel il surfait les articles le plus possible. Celui-ci, il est vrai, est plus à même que le fabricant de se défendre contre les exigences du commissionnaire, car il reste libre d'acheter, tandis que le second se trouve souvent à la discrétion de l'agent qui, pour garder le monopole de l'approvisionnement et empêcher tout rapport direct entre producteurs et clients, a soin de démarquer les marchandises. Cela lui permet de faire la loi au producteur en portant ses commandes là où son intérêt est mieux servi.

Parfois aussi, l'exportateur se met à la discrétion d'un simple représentant, qui s'occupe de placer des produits variés, donne tous ses soins à ceux qui réussissent et néglige les autres, ne transmet des commandes qu'après avoir placé le produit, car il ne veut ou ne peut s'embarrasser d'un stock, limite étroitement ses frais de voyage et de publicité et n'obtient en général que de médiocres succès. D'ailleurs, il est souvent peu connu, offre peu de surface et de sécurité, ou appartient à une nationalité concurrente. Cet intermédiaire est donc en règle inférieur au commissionnaire. C'est pourtant celui dont beaucoup de nos exportateurs se contentent, en dépit des mécomptes qu'il leur procure.

De ce système résulte, comme on voit, d'abord une réduction des profits du fabricant, et en même temps, chose absolument illogique, une hausse du prix de vente. Mais ce n'est pas tout. Le commissionnaire fait précisément ce que le producteur néglige: il cherche à étendre sa clientèle le plus possible par son action personnelle et directe. Dans ce but, il s'attache de préférence à placer des articles faciles à vendre en nombre, plutôt que les produits de choix dont le prix restreint la clientèle. Aussi lui arrive-t-il d'allécher les acheteurs avec de bons et beaux articles français, auxquels il substitue dans la suite des produits étrangers imités et inférieurs. Cela se fait d'autant plus aisément qu'il est lui-même, la plupart du temps, Anglais ou Allemand, et fort

au courant de ce qui se passe dans les divers pays concurrents. « Lorsque, disait à ce sujet un journal franco-américain, dans ce vaste et riche pays des États-Unis, on voit pulluler les maisons de commerce anglaises, et surtout allemandes, et que l'on y découvre à peine quelques négociants français, on se demande avec tristesse si nous ne nous sommes pas encore rendu compte des prodigieuses ressources de cette partie du Nouveau-Monde, ou bien si nous désertons la lutte. Mais la surprise est grande lorsqu'on s'aperçoit que les Allemands, les Anglais et autres ont charge presque exclusive, comme consignataires, d'écouler nos produits. Sommes-nous donc incapables de vendre nous-mêmes les objets que nous fabriquons si bien? »[1])

Dans un rapport publié en 1890 au nom de la Chambre syndicale de la ganterie de Grenoble par son président M. A. Rondat, nous trouvons ce passage caractéristique: « A part quelques rares exceptions, tous les fabricants de gants se servaient d'intermédiaires pour l'écoulement de leurs produits. *Des commissionnaires étrangers,* anglais surtout, établis en France, achetaient les gants et les revendaient eux-mêmes aux détaillants. Les gants français livrés au commissionnaire, généralement sans marque, arrivaient dans les pays de consommation *munis d'une marque anglaise* apposée par les soins de ces derniers. Cet état de choses *aurait certainement ruiné la ganterie* si quelques fabricants n'avaient pris une autre voie. Suivant l'exemple de quelques anciennes maisons qui, ayant des marques renommées, vendaient directement leurs articles, ils fondèrent partout à l'étranger des comptoirs ou agences chargés de rechercher les ordres et de les exécuter. Ils se formèrent ainsi une clientèle personnelle, *et à partir de ce moment la ganterie prit un nouvel essor.* »[2])

Nos concurrents les plus redoutables se gardent bien de procéder comme nous. La pratique des affaires directes est au contraire la leur, et ils évitent de se mettre ainsi à la

[1]) *Courrier des Etats-Unis.* Les rapports récents des consuls français sont unanimes à signaler aussi ce défaut d'organisation.

[2]) Rapport fourni à l'occasion de l'enquête de 1890.

:rétion du commissionnaire. Nos consuls, dont, sans jamais
: leurs rapports, on accuse beaucoup l'incapacité, parce
ils ne peuvent raisonnablement se charger de faire les
ıires privées de leurs compatriotes, ne cessent de signa-
ce fait. L'un d'eux écrivait dans un rapport officiel:
e commerce français en Australie aurait besoin, pour deve-
plus important et moins aléatoire, que des maisons fran-
ses sérieuses vinssent y installer des succursales, des comp-
·s de vente à la commission. C'est ce que les Allemands
parfaitement compris ici et partout ailleurs, et ce qui
›lique leur succès alors que nous restons en arrière... A
lney comme à Hong-Kong, comme dans mes différents
;tes en Amérique, je vois des succursales, ou des agences
grandes maisons allemandes, auxquelles les expéditeurs
:mands peuvent avec sécurité confier leurs produits pour
vente... » « Il importe au premier chef, dit un second, que
; industriels exportateurs modifient leurs habitudes en
ıant au-devant de la clientèle canadienne, qui a besoin
tre sollicitée». Un troisième enfin écrit: «Le défaut de
nmunications directes avec la France, est une cause grave
ıfériorité.» Nous pourrions multiplier ces citations à pro-
; de tous les pays. Les voyageurs sont du reste en complet
:ord sur ce point avec nos consuls. « Peu d'entre nous,
·ivait-on d'Orient à la Société de géographie commerciale
1888, sont armés pour la lutte commerciale. Ce qu'il faut
ınt tout dans ces riches pays du Levant, c'est savoir parler
is au quatre langues. Mais Dieu sait combien, sur ce
int, notre instruction est négligée en France... Partout
i 'constaté avec peine que la plus grande partie des mar-
ındises venaient d'Autriche ou d'Allemagne... Il paraît,
ait un auteur dans un ouvrage paru en 1892, que dans une
llite récente, sur 102 maisons de commerce françaises inté-
;sées, 19 seulement étaient représentées par des Français,
l'on a vu que la plupart des maisons de Lyon ont des
présentants allemands ou autrichiens.» [1])

Il est à remarquer encore que nous agissons à peu près

[1]) GEORGIADÈS, *La Turquie actuelle.*

de même en ce qui concerne l'importation des matières premières que nous employons. Un seul exemple fera bien saisir le caractère étendu de cette manière de faire: les joncs et bambous employés pour la confection des manches de parapluies nous viennent en grande partie *du Tonkin*, par l'entremise *de maisons anglaises!* [1]) Nous arrivons par là à payer plus cher que nos concurrents les éléments exotiques de notre fabrication.

Quelquefois, au lieu de remettre ses produits à un commissionnaire résidant dans son voisinage, le fabricant se laisse tenter par les offres d'un consignataire établi dans un pays lointain. Sur quelques renseignements sommaires, il expédie une partie de marchandises à un fripon qui le joue et le dégoûte pour toujours des affaires faites à une grande distance. Cela favorise encore le commissionnaire installé en France et lui assure une sorte de monopole pour l'exportation des produits français.

Si la multiplicité des intermédiaires tend à gêner et à restreindre le commerce français, il trouve encore une cause grave de dépression et de ruine dans ce fait que le goût de la spéculation pure s'est développé d'une façon extraordinaire à notre époque. Le jeu présente en effet la perspective d'un enrichissement rapide, c'est un moyen d'arriver vite à la position enviée de rentier, d'homme inoccupé, qui est l'idéal de bien des gens à l'heure actuelle. Mais la spéculation réussit surtout à troubler le cours régulier des affaires, à produire des oscillations artificielles et brusques dans les prix, à répandre la défiance d'une façon générale et à décourager le trafic honnête. Ces effets fâcheux agissent avec une énergie d'autant plus grande que le milieu est plus faible. Or nous venons de constater par des exemples multiples que notre pratique économique présente de nombreux côtés défectueux.

Les inconvénients qui résultent des façons de procéder du commerce français sont d'autant plus regrettables, que

[1]) Rapport de M. FALCIMAIGNE, prés. de la Chambre syndic. de l'industrie du parapluie, dans l'enquête de 1890.

es affaires ont pris de nos jours une allure toute nouvelle. Actuellement, la puissance de la concurrence est telle que e moindre écart de prix suffit souvent pour détourner une commande et pour la diriger vers une autre maison et un pays différent. On tend aujourd'hui, par l'effet de cette circonstance, à vendre à petit bénéfice et pour arriver à obtenir un profit raisonnable, il faut, par conséquent, réaliser un gros chiffre annuel de transactions. Dans ces conditions, le commerce français doit tendre précisément à élargir sa clientèle par un effort considérable et direct; il doit donc renoncer aux avantages dangereux de la commission et faire plus par ui-même. Sinon, il assistera impuissant à la restriction graduelle de ses débouchés, accaparés d'année en année par des concurrents plus actifs et plus habiles. Et la production ira diminuant avec le commerce, pour les mêmes causes.

En fait, il n'y a qu'un seul bon moyen de réaliser avantageusement des affaires au dehors: c'est d'envoyer sur place des voyageurs expérimentés[1]), connaissant la langue du pays et capables de trouver le bon client pour lui présenter des échantillons avec les explications nécessaires. Ce procédé peut d'ailleurs se combiner avec la représentation, ou l'agence. Cette dernière surtout est utile, parce qu'elle permet de constituer un stock et de servir plus promptement le client, au moins dans la plupart des cas. Malheureusement, cette manière de faire est coûteuse, ce qui fait reculer beaucoup de producteurs par crainte de ne pas couvrir leurs frais. Mais alors ils pourraient recourir au groupement, si l'instabilité qui a succédé à la décomposition des familles communautaires n'avait développé chez nous cet esprit individualiste méfiant et mesquin déjà signalé précédemment[2]). On re-

[1]) En 1903, le régime de la carte d'identité a permis de constater que la Norvège avait été visitée par 803 commis-voyageurs allemands, 218 danois, 132 anglais, 81 suédois, 65 français, 32 autrichiens, 28 hollandais. On pourrait certainement citer des pays où la proportion des Français est encore moindre relativement. Voir dans le même sens la note de la page 159.

[2]) On voit qu'il faut distinguer soigneusement l'*individualisme*, ou tendance à l'isolement, très fréquente chez les désorganisés, à cause de leur esprit d'indiscipline, et le *particularisme* ou autonomie personnelle, très compatible avec l'association volontaire.

doute de faire connaître sa situation, ses relations ou ses débouchés. On préfère travailler petitement, mais isolément, plutôt que de se donner la peine d'organiser quelque chose de nouveau, qui dérange les habitudes, exige un effort, nécessite une initiative, des études, une entente.

Cependant, des agents consulaires expérimentés ont indiqué à bien des reprises l'intérêt qu'il y aurait à former des groupes de producteurs pour créer à l'étranger des comptoirs nationaux avec de bons agents de vente et un ou plusieurs voyageurs. Cette combinaison présente tous les avantages: vente directe, économie sur les frais, sécurité, stock sur place. Ses chances de succès sont donc considérables. Du reste, l'expérience est déjà faite. Sur l'initiative d'un de nos agents commerciaux [1], des comptoirs de ce genre ont été installés à Bruxelles et à Londres. Leurs débuts promettent beaucoup, mais il n'a pas été facile de les organiser, soit par l'effet des préjugés individualistes et de l'inertie des intéressés, soit par la difficulté de grouper des industries non concurrentes et cependant assez analogues pour toucher à peu près la même clientèle. Quoi qu'il en soit, il y a là un moyen pratique de faciliter l'exportation, et son application n'est pas très difficile; on peut donc espérer qu'il se répandra.

Fréquemment les rapports consulaires formulent un reproche grave à l'adresse de notre commerce d'exportation. Non seulement le fabricant ne se met guère en peine de répondre au goût de la clientèle ou de l'attirer par un emballage séduisant, mais encore il arrive assez souvent que l'expédition est faite sans minutie. Des erreurs et des négligences sont constatées à l'arrivée de la marchandise. Ainsi, un négociant de Manille a commandé des articles en fer vernis; et on les lui expédie en fer poli, qui se couvre de rouille en quelques heures dans ce climat chaud et humide. On pourrait citer des milliers d'exemples de ce genre. De tels

[1]) M. Jean Périer, attaché commercial de France à Londres, dont les enquêtes et les rapports ont été très remarqués. Une société a été fondée à Paris dans le but de vulgariser et d'appliquer l'idée.

faits ont pour résultat d'irriter et d'éloigner la clientèle, car ils lui causent un sérieux préjudice.

Dira-t-on que les difficultés de notre situation et les avantages de nos concurrents rendent impossible la lutte, et inutiles les palliatifs qu'on préconise? Ce serait une exagération et une erreur. A chaque instant, les plus expérimentés de nos consuls fournissent des indications qui montrent la possibilité de conserver et de développer nos débouchés. Et cette affirmation se vérifie çà et là par l'expérience. Ainsi, on a remarqué que de 1891 à 1900, le commerce allemand a progressé en Belgique sensiblement plus vite que le commerce français. De 1900 à 1905 au contraire, ce dernier a repris l'avantage. Il pourrait en être de même ailleurs, surtout pour certains articles, si on voulait s'en donner la peine [1]).

Nous observons en définitive que l'industrie française supporte, vis-à-vis de ses concurrents, une série de causes d'infériorité qui peuvent se résumer ainsi:

Défaut trop fréquent d'initiative produit par des causes déjà lointaines, spécialement par l'abus de la réglementation corporative ou bureaucratique, et par l'ingérence excessive de l'État dans les affaires privées;

Mépris prononcé de l'ancienne classe supérieure dirigeante pour le travail en général, et pour les arts usuels en particulier;

Déformation de la classe ouvrière par la vie urbaine, la politique, le progrès des idées socialistes, le service militaire, la décadence de l'apprentissage; cherté consécutive de la main-d'œuvre;

[1]) Voici encore un exemple bien frappant: Jusqu'à une certaine époque, la France exportait à la Nouvelle-Orléans une telle quantité de vins qu'une ligne de navigation spéciale avait été créée entre Bordeaux et la Louisiane. Le tarif protectionniste et une certaine concurrence des vins californiens étant venus gêner ce trafic, on se découragea tout de suite et la ligne fut supprimée. Depuis, on s'est aperçu qu'il eût été parfaitement possible de lutter et de conserver la position. Mais comme tout était à recommencer, le courage a manqué et la place est restée aux concurrents.

Faiblesse de l'outillage, et éloignement des capitaux pour les placements industriels;

Exagération des charges publiques et fréquence des crises politiques;

Caractère trop exclusif de la fabrication destinée à l'exportation, en présence de la tendance du public à préférer les produits à bas prix;

Organisation défectueuse du commerce, et goût croissant pour la spéculation.

Il sera plus facile, après cela, de bien apprécier la situation actuelle de la fabrication en France. Essayons de la déterminer au moyen de faits précis.

VI. — L'ÉTAT ACTUEL DES AFFAIRES

Considérée dans son ensemble, notre industrie paraît être actuellement dans une situation difficile et dangereuse. Son développement est lent, pénible, gêné par les entraves multiples que nous connaissons. Elle dépend trop des commandes de l'État. De 1815 à 1852, ces entraves ont exercé sur elle une action fort sensible, bien que les progrès de la mécanique, des sciences et des transports l'aient poussée en avant malgré tout. De 1852 à 1860, elle a gagné presque subitement beaucoup de terrain, puis son mouvement s'est ralenti après 1860, et la guerre de 1870-71 est enfin venue lui faire un tort énorme en la paralysant durant six longs mois, au profit de la concurrence extérieure. Depuis, l'action de celle-ci s'est fait sentir largement au dedans et au dehors, de là les plaintes multiples qui se sont produites, surtout après 1880, dans presque toutes les branches de l'industrie.

L'industrie métallurgique a totalement changé ses procédés et son caractère depuis un demi-siècle. Le procédé de la fusion et de l'affinage de la fonte au charbon de bois a fait place à celui qui emploie le coke. L'acier de cémentation est remplacé par les aciers fondus dits Siemens, Bessemer ou Martin. Les nombreuses fonderies et forges à petit rendement d'autrefois ont disparu devant quelques établissements

immenses, qui tiennent un rang honorable dans leur spécialité. Mais si leur production est, en règle, supérieure, elle reste chère en moyenne. Ainsi, nos grands chantiers maritimes font des cuirassés et des croiseurs pour certains gouvernements étrangers, qui préfèrent payer plus cher pour avoir quelque chose de parfait, mais nos propres paquebots à vapeur en fer et en acier sont souvent construits sur la Clyde, ou sur la Mersey. Nous avons déjà remarqué qu'à l'intérieur, la métallurgie tomberait à peu de chose, sans les énormes commandes de l'État; au dehors, elle s'est ratatinée en quelque sorte sous la pression d'une concurrence irrésistible. Aussi, lorsqu'une cause quelconque de trouble survient à l'étranger et y paralyse la production, notre fabrication se relève-t-elle aussitôt, si, de son côté, la situation reste paisible. Cependant, on peut signaler actuellement, dans la métallurgie française, quelques heureux symptômes de relèvement. Un éminent industriel nous a fait, à ce sujet, l'intéressante communication que voici: « Les nouvelles usines installées dans le Nord et dans l'Est sont de force à lutter avec l'Allemagne, la Belgique et l'Angleterre sur les marchés étrangers pour les produits marchands. Et l'on voit même, par exemple, certaines usines de dénaturation belges, s'approvisionner assez fréquemment en France, d'une partie des produits bruts *(blooms* ou *billettes)* dont elles ont besoin pour leurs laminoirs ». Ce résultat fait honneur à nos métallurgistes, car ils l'ont obtenu au milieu de difficultés graves, en luttant contre une concurrence extrêmement active.

L'industrie cotonnière, qui avait augmenté sensiblement le nombre de ses broches à filer de 1852 à 1867, était revenue en 1890 à son chiffre antérieur, tandis que dans la plupart des autres pays le progrès se maintenait. Il est vrai qu'aujourd'hui les appareils travaillent plus économiquement et plus vite, mais nous sommes pourtant dans une position moins prospère que celle de nos principaux concurrents. On en peut dire à peu près autant du tissage, qui a dû se concentrer, substituer le métier mécanique au métier à bras, varier ses genres, parfois même abandonner une spécialité pour en adopter une autre. La séparation du centre très

important du Bas-Rhin, transféré à l'Allemagne, a été pour la France une double perte; les Alsaciens sont devenus vis-à-vis de nous des concurrents très redoutables, car ils sont organisés à tous les points de vue de façon supérieure. A l'intérieur, nos fabricants craignent au plus haut point la concurrence anglaise et allemande [1]. A l'étranger, dans nos colonies même, les tissus anglais l'emportent généralement sur les nôtres, sauf pour les fantaisies pour modes et ameublements de luxe. Dans l'ensemble, cette fabrication se maintient avec difficulté et si elle montre, depuis une quinzaine d'années, les signes d'une notable prospérité, c'est grâce à la protection élevée que le tarif de 1892 lui a fournie. Sans ce secours il lui eût été impossible de conserver ses positions. On peut du reste en dire autant de la plupart de nos industries.

L'industrie lainière semble au contraire avoir fait des progrès réguliers jusque vers la fin du siècle dernier. Un homme compétent, M. N. Rondot, disait déjà en 1867 dans un rapport à la Commission des valeurs en douane: « L'industrie tout entière des tissus de laine est en progrès; il s'est accompli depuis plusieurs années, dans presque tous nos centres manufacturiers, un mouvement très actif, tant pour la transformation et l'amélioration du matériel et les conditions de la fabrication, que pour l'extension des débouchés. Dans les industries accessoires de la teinture et de l'impression, la France est arrivée à une incontestable supériorité [2]. » En 1890, M. Walbaum, président de la Chambre de Commerce de Reims, constatait à son tour que l'industrie lainière avait pris un grand développement « grâce à la franchise de la matière première, à un tarif modéré pour les produits manufacturés et à la sécurité résultant des traités de commerce ». Ceci s'applique surtout, il est vrai, aux tissus de fantaisie de façon légère et souvent de matières mélangées. La vieille fabrication de la draperie a sensiblement

1) Sans parler des États-Unis, dont l'industrie cotonnière marche à pas de géant.

2) Cité par M. Amé, *les Tarifs des douanes*, t. II, p. 416.

décliné dans ses centres principaux: Elbeuf, qui comptait 268 fabricants en 1861, 220 en 1872, 145 en 1882, n'en avait plus que 80 en 1890; Mazamet possédait 24 maisons en 1865, et 7 ou 8 en 1890, les affaires ayant baissé d'ailleurs de 40 % chez celles-ci; Sedan, Louviers ne se plaignent pas moins[1]).

L'industrie des toiles de lin et de chanvre est, elle aussi, en pleine décroissance. La filature ne peut réussir à fournir les numéros fins, et voit le nombre de ses broches décliner d'année en année. Le tissage n'est pas en meilleure posture, et cependant la consommation ne diminue pas dans le pays, car les importations étrangères vont en se développant. Il est évident du reste que cet état de choses est bien le résultat des conditions défavorables du milieu, car des Anglais établis en France pour éviter les frais de douane n'ont pu réussir et ont dû fermer leur établissement après une courte épreuve[2]). L'histoire de la fabrication des tissus de lin est surtout très caractéristique. Fondée en France au début du XIXme siècle par Philippe de Girard, la filature mécanique n'y réussit pas et fut exportée en Angleterre, où elle prospéra. En 1839, on la réimporta chez nous, et cette fois, couverte par une protection énergique, elle se développa d'une façon remarquable. En 1860, le traité de commerce franco-anglais l'exposa à la concurrence directe des fabriques irlandaises, mais la guerre de sécession américaine et la disette du coton furent pour elle la plus efficace des protections. Cela dura jusqu'en 1866, mais quand le coton revint sur les marchés européens, les filatures et les tissages de lin virent de nouveau apparaître les bas prix et les effets de la concurrence. Aujourd'hui la fabrication a baissé de moitié.

L'industrie de la soie est encore très prospère, grâce à sa vieille supériorité et à son caractère de fabrication de luxe qui, d'ailleurs, s'est beaucoup atténué. Mais elle se plaint fort de la concurrence des sortes communes étrangères. On assure que la France produisait autrefois les 3/4 des étoffes de soie consommées en Europe, et aujour-

[1]) Enquête de 1890.

[2]) Le Blan, *Rapport au Cons. sup. du Commerce*.

d'hui à peine les $^2/_5$, par suite des progrès réalisés à l'étranger[1]. Là encore il a fallu faire subir à la fabrication des modifications profondes, employer les mélanges, viser au bon marché. Nous avons indiqué plus haut la baisse énorme qui s'est produite dans la valeur moyenne des articles. Cela représente une complète révolution industrielle. Le succès obtenu par nos fabricants, qui se défendent pied à pied en dépit de toutes les difficultés, leur fait grand honneur[2]. Mais la position est difficile et ne peut se maintenir qu'au moyen des efforts les plus énergiques, les plus soutenus. Il faudrait notamment achever l'évolution qui tend à substituer le métier mécanique au métier à bras, et le grand atelier au travail à domicile[3].

Aux industries textiles on peut joindre la bonneterie, une vieille industrie bien française. Un notable fabricant écrivait en 1890: « Les ouvriers anglais produisent plus que les nôtres, le matériel est supérieur, les filés sont meilleurs et à meilleur prix. La filature anglaise, en effet, achète mieux ses matières premières, avec moins d'intermédiaires que nous; elle travaille plus en grand et en se spécialisant davantage, c'est-à-dire dans les meilleures conditions pour produire bien et à bon compte; son outillage, enfin, qu'elle trouve sur place, lui coûte aussi meilleur marché » [4]. L'Allemagne nous fait également une concurrence très efficace pour les articles de ce genre. « En Allemagne, ajoute M. Mortier, la bonneterie rencontre une main-d'œuvre bien inférieure à la nôtre comme prix, un outillage à peu de chose près de même valeur, des filés d'égal prix et d'égale qualité, des filés de laine notablement supérieurs, une puissante organisation de moyens de vente, comme représentants et facilités de transport ». Cette fabrication a dû compter d'ailleurs avec une

[1]) PERMEZEL, *Rapport au Cons. sup. du Commerce.*

[2]) On estime à 5 millions de kilos, valant 400 millions de francs, la fabrication des soieries en France; elle occuperait, dit-on, 800.000 personnes.

[3]) La région lyonnaise, qui a vu battre 120.000 métiers à bras, en a encore 50.000, avec 38.000 métiers mécaniques.

[4]) MORTIER, *Rapport au Cons. sup. du Commerce.*

énorme baisse de prix, qu'on évaluait à 60 % pour la période 1860-1890. Il est nécessaire d'ajouter que ses matières premières ont, de leur côté, subi une dépréciation sensible, mais non pas toujours égale à celle qui porte sur l'article fabriqué.

Aux tissus se rattachent encore le vêtement, la lingerie et les modes, industries bien françaises, dont l'exportation réelle dépasse probablement 300 millions de francs par an. Leur très ancienne réputation les soutient contre les efforts d'une concurrence acharnée, qui le plus souvent procède par imitation, en se procurant des modèles parisiens qu'elle reproduit à bon marché. Pour les nombreux articles de ces spécialités, il y aurait un très grand intérêt à bien établir leur origine et à sauvegarder strictement les marques de nos fabricants contre l'usurpation ou l'imitation. La législation et les traités rendent aujourd'hui assez facile cet assainissement des marchés de consommation. De même, les comptoirs de vente et une propagande régulière auraient pour résultat non seulement l'extension de la clientèle mais encore la découverte et la poursuite de la contrefaçon. On en peut dire autant pour ces objets de fantaisie si connus sous le nom d'articles de Paris, et dont l'exportation s'élève au minimum à 250 millions de francs, et même à 300 millions en y comprenant les articles en cuir.

Jusqu'en 1870, la ganterie française a joui dans le monde entier d'une sorte de monopole. Aujourd'hui, elle est encore florissante, mais l'Angleterre, l'Italie, la Belgique et l'Allemagne lui font une rude concurrence [1]). La fabrication des boutons a été également une industrie française par excellence. Aujourd'hui, les articles communs venant d'Autriche, d'Italie, de Belgique, abondent chez nous. Nos modèles de luxe sont encore recherchés, mais les étrangers les imitent sans délai et nous combattent avec nos propres créations.

On en peut dire autant de l'industrie du meuble, qui a dû orienter décidément sa fabrication dans le sens du bon

[1]) On évalue la production à 80 millions environ, dont plus de 50 millions exportés. (R. DESGACHES, Rapport au Cons. sup. du commerce.)

marché. Elle conserve au moins ses traditions de goût et d'élégance, mais les imitations et aussi les spécialités anglaises, allemandes et autrichiennes lui nuisent considérablement au dehors, et même en France, où elles pénétraient en nombre avant l'établissement du tarif rigoureux de 1892.

La sucrerie ne s'est soutenue chez nous jusqu'à ces dernières années, et surtout n'a maintenu son exportation qu'à force de primes indirectes: prime de fabrication qui laisse indemne de droits un certain excédent de production; prime d'exportation par restitution de la taxe intérieure sur les quantités vendues au dehors, restitution dont profitent les excédents obtenus par le raffineur. Dépourvue de ces primes, notre industrie eût difficilement lutté contre les usines allemandes et belges, dont la matière première et l'outillage étaient généralement supérieurs [1]).

Nos fabriques de produits chimiques ont réussi à développer leur production en présence de la concurrence extrêmement puissante de l'Allemagne, qui occupe sans conteste la première place. Ce fait montre une fois de plus la possibilité pour nos fabricants de faire davantage avec le concours d'une organisation commerciale meilleure, mise à la hauteur des circonstances actuelles. Les principes essentiels de cette organisation se résument ainsi: rechercher infatigablement la clientèle, lui faciliter de toutes manières l'appréciation et l'achat du produit, la servir avec un soin méticuleux et une parfaite exactitude, lui accorder un crédit raisonnable.

La conclusion qui s'impose à la suite de cette revue rapide est celle-ci: Beaucoup de nos industries sont incapables de se maintenir, même sur le marché intérieur, en présence du bon marché obtenu et de l'activité déployée par les fabri-

[1]) Le procédé dit de la diffusion était déjà très répandu à l'étranger quand la France n'avait encore que quelques établissements munis de cet outillage bien préférable à l'ancien. (Déposition de M. Péligot dans l'enquête de 1884). L'exportation a diminué des deux tiers depuis la suppression des primes par l'application de la Convention de Bruxelles de 1903.

cants de certains pays. Quant au commerce d'exportation, il est singulièrement resserré, et souvent compromis, par la concurrence de ces mêmes pays. Cela est attesté par de nombreux témoignages émanant non seulement des industriels et négociants intéressés, mais encore de nos consuls installés sur les principales places de l'étranger. D'ailleurs, les causes multiples de faiblesse que nous avons constatées en étudiant la fabrication française, expliquent parfaitement cet état de choses. Ces causes sont nombreuses; mais la principale, celle dont découlent toutes les autres, c'est assurément la formation défectueuse d'une grande partie de la population. Avec un incurable penchant à compter d'abord sur une collectivité quelconque et spécialement sur l'État, pour organiser et défendre les intérêts particuliers, le Français est certainement inférieur en moyenne sur le terrain industriel, à l'Anglo-Saxon, au Belge, à l'Allemand du Nord, qui montrent une aptitude plus développée à l'action personnelle et directe. Dès lors, il lui est difficile de lutter avec avantage contre des concurrents dont l'initiative supérieure se manifeste en toutes choses, depuis le choix de l'entreprise jusqu'au placement du produit achevé. Un de ces hardis fabricants alsaciens dont la perte nous a été si sensible, M. Thierry-Mieg, disait avec raison: « Le plus sûr est que chacun s'occupe lui-même de ses affaires, au lieu de tant compter sur le gouvernement. La réforme législative la plus avantageuse ne vaudra pas celle que nous ferons sur nous-mêmes [1]. » On ne saurait parler plus juste; mais quand entreprendrons-nous cette réforme personnelle essentielle, urgente, au lieu de nous consumer en stériles discussions politiques, dont la portée se réduit à savoir qui, de X ou de Z, obtiendra au profit de ses amis la disposition des places de toute sorte rétribuées par le Trésor public? Apprenons à agir par nous-mêmes d'abord dans la sphère de nos intérêts privés. De là nous saurons nous élever à la conception vraie des intérêts publics, et, ce jour-là, le rôle aujourd'hui prédominant des politiciens sera bien près de finir. La condition générale de notre race, sa prospérité

[1]) *La France et la concurrence étrangère*, p. 19.

intérieure, son action au dehors, prendront aussi un aspect nouveau et une puissance durable.

Mais nous sommes loin d'une telle situation; et il s'agit de voir quel régime douanier convient à l'état actuel des choses.

VII. — LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE

Il nous paraît démontré par tout ce qui précède que la France *doit être rangée parmi les pays dont l'activité économique a besoin d'être soutenue par une protection artificielle.*

Si nous reprenons le résultat de nos observations précédentes, nous voyons en effet que:

1° La libre concurrence des pays fertiles où la terre est gratuite, ou à peu près, et vierge, aurait pour effet d'exclure de la plupart de nos marchés les principales denrées indigènes, restreignant ainsi la production agricole dans une grande mesure. Par une suite naturelle de ce fait, les ressources de la classe rurale venant à diminuer, *sa consommation d'objets fabriqués tomberait à peu de chose.* Pourrait-elle au moins se porter vers l'industrie, dans le but de compenser au moyen des salaires payés par celle-ci la disparition des profits de la terre? Évidemment non, puisque des millions de bras s'offriraient au moment même où l'industrie, en présence d'une clientèle en partie ruinée, aurait, elle aussi, à subir par contre-coup une crise mortelle. Ceci revient à dire qu'au fond *les deux grandes branches du travail sont étroitement solidaires,* et que les souffrances de l'une ont sur l'autre une inévitable répercussion. Il est donc impossible de sacrifier l'une sans frapper l'autre [1]). On a vu d'ailleurs que l'organisation actuelle de l'agriculture en France *ne lui permet pas de compenser facilement, par le progrès des méthodes et par la hausse des rendements,*

[1]) Nous verrons bientôt comment l'Angleterre est devenue libre-échangiste, après avoir largement usé de la protection et grâce au défaut de toute concurrence sérieuse au dehors à cette époque. Encore doit-on constater que son évolution économique ne s'est pas accomplie sans crise et sans souffrance.

son infériorité vis-à-vis de certaines agricultures étrangères. Cette infériorité est donc à la fois *certaine* et *durable.*

2° La libre concurrence des pays industriels occupés par des races plus actives, mieux munies de matières premières, de capitaux, moins chargées de frais et de taxes, vendant directement des articles plus variés, et surtout des articles communs ou imités, peut nuire beaucoup à notre commerce d'exportation, d'abord, et, en outre, paralyser dans une large mesure notre commerce intérieur. Par là, *les ressources d'un grand nombre de producteurs diminuant, on observera forcément un resserrement du travail, une baisse des salaires, probablement aussi une émigration considérable et, enfin, une réduction proportionnelle dans l'achat des denrées agricoles et des autres articles de consommation.* Ici encore la répercussion générale des effets de la concurrence apparaît, démontrant la solidarité des branches diverses de la production entre elles et avec la consommation. Cela fait bien ressortir l'erreur des théoriciens qui considèrent l'intérêt de chacun seulement comme *consommateur,* et nullement comme *producteur.* Ils oublient en raisonnant ainsi *que l'immense majorité des consommateurs est composée de gens qui sont en même temps des producteurs* et qui ont ainsi un double intérêt dans la question. En général, la production les intéresse plus que la consommation, puisqu'elle forme la base même de leur situation. S'ils produisent beaucoup, ils gagnent en proportion et acceptent volontiers de payer un peu plus cher leurs denrées, leurs vêtements, etc. La preuve en est que beaucoup d'individus: fabricants, commerçants, ouvriers, etc., n'hésitent guère à quitter la campagne pour la ville, où la vie est beaucoup plus coûteuse, quand ils espèrent y trouver un placement mieux rémunéré de leurs produits ou de leur travail. C'est que pour eux, la production passe bien avant la consommation. Restreignez leur activité, et aussitôt une quantité de gens seront obligés de diminuer leurs frais, c'est-à-dire de réduire leur consommation. Telle est la réalité des faits.

Après cela, il est évident que la France, pays qui a sa vie propre, ses intérêts particuliers, sa situation établie d'une certaine manière par un concours varié de circonstances,

ne peut sacrifier ses besoins les plus directs, les plus vitaux, à de purs principes basés sur ce postulat *a priori:* le régime de la liberté est préférable à tout autre. La liberté est assurément l'idéal, mais la réalisation d'un idéal est toujours soumise à des influences contingentes de milieu, de formation sociale et de situation. Ainsi la liberté ne se conçoit pas sans l'égalité; sinon, elle n'est plus qu'une duperie. Méconnaître cela, c'est livrer le faible au fort, c'est compromettre l'avenir en sacrifiant à une petite minorité d'intérêts limités une immense majorité d'intérêts considérables. Or il est évident, certain, qu'à l'heure actuelle la France est dans une situation inégale vis-à-vis d'un certain nombre d'autres pays; il est donc logique et nécessaire qu'elle ait recours à des procédés artificiels pour rétablir l'équilibre et pour conserver au moins sa position.

Ces procédés, nous les connaissons déjà pour la plupart; nous nous attacherons ici à les apprécier au point de vue spécial de nos intérêts nationaux, à nous Français. Observons d'abord qu'ils sont nombreux et, au besoin, forment par leur combinaison un système très varié et très souple dans l'application. Ainsi, on peut agir par la voie des exemptions ou remises d'impôts: chez nous les vignes dévastées par le phylloxéra, et replantées, sont exonérées de l'impôt foncier pendant quatre ans. Ailleurs, on accorde des dispenses analogues aux industries nouvelles, ou bien on leur procure du crédit. En France, le gouvernement exerce aussi, et depuis longtemps, une action sensible sur le crédit privé au moyen de la Banque de France, dont le taux d'escompte est soutenu de façon à éviter les cours extrêmes.

On peut intervenir encore par des primes à la fabrication, et à la sortie. Les premières sont payées directement par le Trésor public aux agriculteurs, aux armateurs, aux fabricants, qui justifient d'un acte de production dans leur spécialité. Ainsi la France attribue des subventions de cette espèce à la sériciculture, à la culture du chanvre, etc.; à la marine marchande qui en reçoit pour le double fait de la construction de navire et de la navigation au long cours ou à la grande pêche. L'Angleterre a donné des primes à l'industrie

du lin, de 1740 à 1820. Quant aux primes de sorties, elles concourent directement à l'extension du commerce d'exportation en permettant une réduction des prix de vente sur les marchés étrangers. La France a payé des primes à la sortie des fils et tissus de laine jusqu'en 1860.

La prime peut prendre une forme indirecte. Elle se déguise alors sous le nom de drawback ou d'admission temporaire. Le drawback comporte la restitution, au fabricant qui exporte un produit achevé, des droits de douane payés à l'entrée de ses matières premières, lorsque celles-ci sont d'origine étrangère. Il est aisé d'arriver à faire de cette restitution une véritable prime en en forçant la quotité[1]. De même l'admission temporaire donne naissance à une prime, au moins dans la plupart des cas, sans sacrifice pour le Trésor. L'importation de la matière première, de la fonte brute par exemple, donne lieu à l'émission d'un acquit constatant qu'il a été payé provisoirement x francs pour telle quantité de métal. Si l'importateur réexporte dans un délai fixé une quantité correspondante d'articles en fer, fabriqués avec cette fonte, le montant de l'acquit lui est remboursé. Il y a eu dans ce cas exportation du métal entré, lui-même, après transformation (système de l'identique). En principe, il n'y a pas là de prime en argent, mais seulement une décharge de droits qui allège le prix de vente au dehors. Pourtant, dans la pratique, on alloue au fabricant une réduction de poids pour déchet de travail; il peut économiser sur ce déchet et gagner ainsi quelque chose sur le produit de l'acquit. Mais la prime apparaît bien plus sûrement quand, au lieu d'exiger la réexportation de l'*identique,* la douane se contente de l'*épuivalent.* Dans ce cas, un fondeur peut importer 100 tonnes de fonte de fer payant, par exemple, 1.000 francs de droits; tel sera le montant de l'acquit. Le fabricant qui préfère vendre en France ces produits cède cet acquit moyennant 500 francs à quelque autre métallur-

[1]) Les primes et drawbacks sont combattus au moyen de surtaxes établies par les pays d'importation à l'entrée des articles primés. C'est le cas aux États-Unis, par exemple.

giste, lequel exportera 100 tonnes d'articles fabriqués avec de la fonte française et recevra de la douane 1.000 francs, soit une prime à son profit de 500 francs. Le premier aura ainsi payé 500 francs de droits au lieu de 1.000; le second aura reçu une prime de sortie de 500 francs. L'effet est double. La pratique de l'admission temporaire a été maintenue en 1892 pour un assez grand nombre de produits spécifiés dans l'article 13 de la loi de douanes.

L'industrie a bénéficié aussi de l'appui de l'État sous la forme de garanties d'intérêt accordées au capital engagé. En France, les entreprises de chemin de fer ont recouru à ce procédé dans une large mesure. Ailleurs, dans la République Argentine notamment, il a été appliqué à des industries très variées. Ce n'est pas autre chose qu'une subvention éventuelle, permettant au fabricant de réduire dans une mesure appréciable ses prix de vente.

Le jeu des tarifs de chemins de fer peut exercer sur la condition de l'industrie une action souvent très accentuée dans un sens ou dans l'autre. Quand les Compagnies sont libres, il leur arrive de favoriser tantôt l'importation, tantôt l'exportation, selon le sens de leurs propres intérêts. Lorsque l'État exploite lui-même les lignes, il agit de préférence dans l'intérêt de la production locale. Cela se fait couramment en Allemagne. En Belgique, un remaniement de tarifs a suffi à un moment donné pour arrêter net les importations de charbon français.

Certaines mesures législatives ou administratives réussissent encore à entraver l'accès des produits étrangers, au profit des denrées et des articles indigènes. Tels sont les lois et les règlements sur la police sanitaire des animaux; les mesures dites de salubrité prises à l'égard des importations de viandes abattues; les formalités compliquées en douane imposées aux importateurs. On peut citer encore, dans un autre ordre d'idées, les restrictions opposées à la pêche côtière. De même, les surtaxes d'entrepôt ou de pavillon imposées en France jusqu'en 1866 aux produits du dehors importés par des navires étrangers. Telles sont encore les dispositions édictées pour empêcher la pratique des fausses marques

d'origine et la concurrence déloyale. L'article 15 de la loi de douanes du 11 janvier 1892 est caractéristique à ce point de vue. En voici le texte:

« Art. 15. — Sont prohibés à l'entrée, exclus de l'entrepôt, du transit et de la circulation, tous produits étrangers, naturels ou fabriqués, portant, soit sur eux-mêmes, soit sur des emballages, caisses, ballots, enveloppes, bandes ou étiquettes, etc., une marque de fabrique ou de commerce, un nom, un signe ou une indication quelconque de nature à faire croire qu'ils ont été fabriqués en France ou qu'ils sont d'origine française.

« Cette disposition s'applique également aux produits étrangers fabriqués ou naturels obtenus dans une localité de même nom qu'une localité française, qui ne porteront pas, en même temps que le nom de cette localité, le nom du pays d'origine et la mention « importé » en caractères manifestement apparents. »

La principale parmi les mesures de protection, celle qui a la portée la plus générale et la plus étendue, c'est le tarif douanier. Voici à son sujet quelques observations nécessaires.

On peut faire aux tarifs douaniers, considérés comme moyen d'action économique, plusieurs reproches d'inégale gravité. Le plus courant est celui-ci: les impôts ne devraient être prélevés sur les habitants d'un pays que pour le compte de l'État exclusivement; or, les droits de douane sont de véritables impôts, perçus par les producteurs au détriment des consommateurs, dans le seul but de grossir leurs bénéfices. Cette formule n'est pas exacte. En réalité le droit de douane produit deux effets distincts, qui peuvent apparaître simultanément, ou non: 1° Les marchandises étrangères assujetties entrent et payent la taxe; le Trésor perçoit un impôt parfaitement caractérisé, présentant toutes les conditions fondamentales des taxes légales. Voilà le côté fiscal du système. 2° Les produits importés sont surchargés, par ce payement, dans une proportion variable, selon la rigueur du tarif et le soin apporté à la perception. Dès lors le fabricant indigène peut lui-même élever son prix au niveau de celui de l'article étranger, renchéri par la perception douanière, et vendre avec

profit; il réalisera même un supplément de bénéfice, quand le bas prix initial de l'article national eût fait préférer celui-ci sans l'intervention du tarif. Prenons des chiffres pour fixer les idées. Un marteau anglais vaut 2 fr. 25, rendu au Hâvre; là, il faut payer pour l'introduire 25 centimes. Son prix de vente est porté à 2 fr. 50. Un outil français équivalent ne peut être produit à moins de 2 fr. 25; sans le droit de douane, pas de débouché possible pour le fabricant français, puisque le prix de revient de son marteau équivaut au prix de vente de l'outil anglais. Avec le droit de 25 centimes, un bénéfice apparaît et permet au produit indigène d'entrer en compétition avec l'article du dehors. En pareil cas, si le prix se soutient à 2 fr. 50, il est évident que le consommateur supporte les frais de la lutte[1]. Mais les choses ne vont pas toujours ainsi; dans la pratique elles sont autrement compliquées. Si quelque fabricant français réussit par exemple à vendre ses marteaux 2 fr. 35 ou même 2 fr. 30, la concurrence intérieure réduira d'autant l'effet du droit par rapport au consommateur français. Le prix intérieur peut même tomber au niveau du prix étranger. C'est alors le moment, dira-t-on, de supprimer la protection; elle devient inutile. Pas encore, car si le marché se rétrécit par l'effet de la libre admission des articles d'importation, la fabrication indigène, vendant moins, devra ralentir sa production sans pouvoir baisser sensiblement ses frais et se trouvera en perte. En d'autres termes, il ne suffit pas de considérer le mouvement des prix pour déterminer la nécessité ou l'inutilité de la protection, il faut considérer, comme nous l'avons fait au cours de cet ouvrage, tous les éléments de la situation respective des pays concurrents.

1) A quoi bon, dira-t-on peut-être, prendre un sou dans la poche d'un Français pour le mettre dans celle d'un autre Français? c'est surtout en vendant au dehors qu'on enrichit le pays. Sans doute, mais si l'on ne peut soutenir la concurrence chez soi, 1° les sous passeront dans la poche du producteur étranger; 2° l'industrie, perdant sa clientèle intérieure, pourra d'autant moins lutter au dehors; 3° si un Français peut vendre avec profit en France, il pourra s'organiser plus fortement pour améliorer ses prix et vendre au dehors; 4° du reste, l'activité intérieure n'est pas stérile; elle contribue aussi à augmenter la richesse générale.

En somme, la protection n'est donc pas une cause certaine de cherté, et c'est à tort qu'on généralise cet argument. Cependant il n'en est pas moins vrai que, dans certains cas, le droit de douane élève le cours de tel ou tel objet de consommation, l'industrie locale ne pouvant arriver à fabriquer à aussi bas prix que ses concurrents du dehors. Par exemple, trois mètres de toile de coton nécessaires pour faire une chemise d'ouvrier reviennent au tisseur anglais à 1 fr. 75. Le tisseur français le plus habile ne peut réussir à abaisser son prix au-dessous de 2 fr. Sans droits, l'Anglais vendra sa toile à Paris, bénéfices et port compris, 2 fr. 01 les 3 mètres, quand le Français ne peut descendre sans perte au-dessous de 2 fr. 10. On établit un droit de 7 centimes par mètre de tissu, soit, pour 3 mètres, 21 centimes, ce qui porte le prix de la toile anglaise à 2 fr. 22, et assure au fabricant français un profit net de 5 %. La chemise finie vaudra 3 fr. 20 au lieu de 3 fr., façon comprise. L'ouvrier tisseur aura donc le droit de se plaindre, puisque le fabricant prélève sur sa consommation 11 centimes sur 3 fr., soit 5 % (et non 20 centimes puisque la toile coûte en France 10 centimes de plus qu'en Angleterre). Sans doute, mais si vous supprimez ces 11 centimes, c'est-à-dire le bénéfice du fabricant de toile de coton, celui-ci fermera son usine plutôt que de travailler sans profit, et dorénavant l'ouvrier, mis à même de payer sa chemise quatre sous de moins, la trouvera en définitive beaucoup trop chère parce que, faute de travail, il n'aura plus le moyen de la payer!

Tout le nœud de la question est là.

Si l'industrie d'un pays donné est capable de lutter avec succès, par ses propres moyens, contre toute espèce de concurrence, la protection n'est plus qu'un abus inadmissible. Si cette industrie, pour des raisons déterminées, est en état d'infériorité, la protection lui est indispensable pour se maintenir, et alors il ne s'agit plus seulement de savoir si l'ouvrier paye sa chemise quelques sous, et le bourgeois sa redingote quelques francs plus cher, il s'agit surtout d'acquérir ou de conserver dans le pays la ressource puissante de la grande industrie, pourvu toutefois que des obstacles insurmontables

par nature ne s'opposent pas d'une façon absolue à son existence normale. Dans ce dernier cas, l'entreprise est vouée d'avance à l'insuccès; nous avons montré amplement pourquoi. Mais si l'incapacité industrielle n'est pas absolue, si l'infériorité provient seulement de causes partielles, la compensation douanière, avec ses défauts et ses inconvénients, peut maintenir la situation et empêcher le triomphe définitif d'une concurrence toute-puissante.

Nous venons de faire allusion aux défauts et aux inconvénients des tarifs. Nous avons eu déjà l'occasion d'en signaler quelques-uns, et nous y revenons au point de vue particulier des intérêts français. Nos tarifs spécifiques sont compliqués, à tel point même qu'une application rigoureuse, exacte, est impossible. De là une certaine inégalité entre producteurs. Les plus habiles sont un peu mieux protégés que les autres. Soit, mais une inégalité relative entre fabricants du même pays vaut encore mieux qu'une inégalité totale vis-à-vis des concurrents du dehors. La protection développe la fraude. Quelle est donc la restriction législative qui ne la provoque point? Tous les jours les lois fiscales intérieures sont violées dans le but de rogner sur l'impôt; constamment les lois civiles, commerciales et pénales sont enfreintes sciemment dans un but de lucre. Les lois de douanes sont dans le même cas. C'est là un mal inévitable, une sorte de rançon pour le bien réel que procurent les lois, celles qui ont pour objet la protection économique, comme les autres. Les droits de douane occasionnent encore des frais élevés de perception et de surveillance; répétons au sujet de ces frais ce que nous disions tout à l'heure à propos de la chemise de coton: Devons-nous, pour économiser quelques millions, vouer la plupart de nos industries à une ruine prompte ou tout au moins à une décadence profonde? Enfin, la protection douanière est une mesure artificielle, et toutes les mesures artificielles sont d'un maniement compliqué, délicat, inégal. Sans doute, mais quand la condition économique d'un pays est déjà soumise à certaines influences artificielles déprimantes, ne serait-ce pas se placer sous l'influence d'un pur préjugé que de renoncer à les compenser aussi exactement que possible par l'intermédiaire d'un procédé de même ordre?

Les autres modes de protection: subventions, primes, faveurs, etc., ont aussi leurs inconvénients. Ils ont pour la plupart le défaut extrêmement grave de multiplier et de disperser l'action de l'État, qui arrive à agir, non plus sur une industrie prise en bloc, mais sur des entreprises individuelles. Elle tend ainsi à sortir par trop de son rôle et à marcher sur la pente excessivement dangereuse du socialisme d'État. Dans un pays comme le nôtre, où l'initiative privée est déjà faible en présence de l'amplitude colossale de l'action publique, il convient de restreindre au minimum l'emploi de ces procédés, pour en faire seulement des moyens auxiliaires et d'une application rigoureusement limitée.

En résumé, la protection est nécessaire en France[1]; elle s'exerce surtout par le moyen des tarifs douaniers. Dans quelle mesure doit-elle être maintenue pour obtenir le maximum d'utilité avec le minimum d'inconvénients?

VIII. — NIVEAU NATUREL DE LA PROTECTION EN FRANCE

La France est un pays capable de fournir les éléments d'une riche agriculture et d'une industrie vigoureuse, mais elle ne possède ni l'avance, ni la formation sociale, ni les moyens d'action de l'Angleterre. Elle n'est pas non plus dans la situation des États-Unis, car elle n'a pas comme ceux-ci des terres disponibles, des matières premières en quantités énormes, une population entreprenante à l'excès. Par suite, si le libre-échange britannique ne lui convient pas, parce qu'elle est relativement faible, la protection à outrance des Yankees ne lui va pas davantage, parce qu'elle n'est pas susceptible d'un développement industriel aussi intense.

Une protection exagérée peut produire en France des résultats très fâcheux. Observons, en effet, que la prohi-

[1]) Voici un fait pris entre beaucoup d'autres qui vient à l'appui de cette opinion: En 1880, le tarif général fixait à 150 fr. par cent kilogrammes, les droits sur les boutons de corne et de corozo, le traité de commerce avec l'Italie ayant réduit ce droit à 40 francs, sur une cinquantaine de fabricants, quelques-uns seulement subsistaient en 1890.

bition provient d'une idée d'isolement; elle tend à faire vivre un pays, autant que possible, de ses seules ressources. C'est ainsi que M. de Saint-Chamans demandait en 1825 que l'importation du coton en laine fut prohibée, afin de favoriser nos textiles français, et que M. de Puymaurin réclamait de son côté l'exclusion du thé au profit du vin, de la bière, etc. Un tel exclusivisme nous semble aujourd'hui ridicule, et de fait il est impossible à réaliser. Cependant, un pays qui possède des ressources propres très variées et très étendues, une fabrication très active et un marché intérieur considérable, peut à la rigueur se replier sur lui-même et se suffire dans une grande mesure. Tel est le cas des États-Unis. Mais un pays moins bien doué est obligé de compter sur le dehors, soit pour acheter, soit pour vendre, selon les circonstances et les besoins; l'isolement lui nuirait donc à tous les points de vue. Chez nous, par exemple, les limites assez étroites de la production naturelle rendent absolument nécessaire une abondante importation de matières premières. Les exclure, ou seulement les taxer, c'est aller contre l'intérêt local bien entendu. Nous avons vu aussi combien les défauts de notre organisation sociale nuisent à l'activité de notre production; exagérer la protection, c'est réduire encore cette activité en assurant une prime à l'indolence, à la routine. Et, en effet, la grande enquête de 1860 a montré d'une manière très nette que, sous le régime excessif qui a dominé de 1792 à 1853, « un grand nombre de fabricants, assurés de la possession exclusive de leur marché, ne se préoccupaient pas assez des progrès réalisés à l'étranger. On recueille à chaque page cet aveu regrettable, déjà enregistré dans l'enquête de 1834: couverts par la prohibition, nous ne nous sommes pas enquis de ce qui se passait hors de nos frontières » [1]. Au cours de cette même enquête, l'administrateur de la verrerie de Baccarat disait: « Nous sommes depuis un demi-siècle sous le régime de la prohibition et, nous reposant sur cet état de choses, nous avions peu d'intérêt à nous enquérir avec détail de ce qui se passait à l'étranger ». Le fait est significatif. On

[1]) AMÉ, *les Tarifs de douanes*, I, p. 312.

pourrait encore montrer par des exemples précis, empruntés à la même période, que l'étroitesse relative du marché, qui ne permet pas l'extension indéfinie des entreprises, aboutit à la limitation de la concurrence et permet l'exagération des prix sous le couvert de la prohibition. C'est alors que la consommation peut être mise en coupe réglée, au moins pour certains articles, par quelques fabricants maîtres du marché. Ces fabricants en arrivent même à se syndiquer dans le but de supprimer toute concurrence intérieure. Il faut, dans de telles conditions, que la concurrence étrangère puisse intervenir au besoin en cas d'abus, pour obliger le producteur indigène à se cantonner dans une limite acceptable.

Enfin la prohibition offre partout cet inconvénient de pousser à la fraude avec une énergie excessive. En France, la contrebande est étroitement surveillée par des agents d'une honnêteté reconnue, et cependant elle s'exerce dans une proportion fort considérable [1]. Une protection exagérée porte les bénéfices de la fraude à un tel degré, que rien ne peut l'arrêter: ni les amendes, ni la prison. D'autant plus qu'en pareil cas les fraudeurs ont souvent pour complices des populations entières, et pour clients les négociants les plus notables. En France, pour les causes énumérées tout à l'heure, la répercussion de la fraude exercée sur une grande échelle serait considérable; la concurrence intérieure n'est pas assez large et ne s'adresse pas à un marché assez vaste pour supporter sans trouble les inégalités qui en résultent.

Nous avons à présenter enfin un dernier argument qui n'est pas le moins important. En fermant avec rigueur notre marché aux producteurs étrangers, nous pouvons les amener à apporter en France leur initiative, leurs capitaux et leur influence. On pourrait citer un certain nombre d'usines: tissages, chocolateries, fabriques de produits chimiques, etc., établies depuis la mise en vigueur du tarif de 1892, et qui sont de simples succursales de maisons étrangères avec un personnel surtout étranger. Or, nous prions le lecteur de se

[1]) Voir tome I, page 27.
Pour les détails, v. *Le Droit* du 20 avril 1892, affaire d'Halluin; le *Temps* du 20 avril 1902, affaire de Roubaix, etc., etc.

reporter à ce que nous avons dit à ce sujet dans le tome Ier de cet ouvrage. Sans être aussi faibles que la Russie, l'Italie ou l'Espagne, nous ne sommes pourtant pas assez forts pour braver ce péril national. La preuve en est que déjà bon nombre de nos vignobles bordelais, de nos usines, de nos maisons de commerce, ont passé en des mains étrangères. Il serait dangereux d'accentuer encore ce mouvement par une combinaison économique mal calculée.

En résumé, si les tarifs de douane peuvent intervenir utilement à titre de compensation, ce n'est pas à dire qu'on en peut faire impunément, dans un pays comme le nôtre, un instrument de monopole, un moyen d'exclusion plus ou moins absolue, parce qu'alors on s'expose à provoquer un ralentissement marqué dans le progrès des méthodes, à paralyser complètement l'initiative individuelle, déjà trop faible, à amener une hausse exagérée des prix, à appeler une immigration dangereuse d'entrepreneurs étrangers.

C'est donc entre les extrêmes, à égale distance d'une liberté menteuse et d'une prohibition nuisible, qu'un pays comme la France doit savoir se tenir. D'une manière générale, la menace de la concurrence étrangère doit apparaître à partir du moment où la situation devient abusive, soit par l'exagération des prix, soit par un affaiblissement dans la qualité du produit ou dans la perfection du travail. Cela est si vrai que, chaque fois que la modération a été introduite dans nos tarifs, elle a déterminé un développement sensible des affaires. Du reste, ce n'est pas là une idée neuve en France: dès 1701 on voit les principales villes de commerce présenter au gouvernement des mémoires sur la situation économique du pays; tous ou presque tous réclamaient la protection, mais une protection modérée [1]). Telle fut aussi l'idée qui prévalut à la fin de l'ancien régime, lorsque l'Assemblée nationale, mettant fin au chaos économique, supprima les péages intérieurs et promulgua le premier tarif

[1]) Sur l'histoire de la politique douanière en France, on trouvera des détails abondants dans les ouvrages déjà cités de Pigeonneau et Amé. Adde, P. Clément, *Histoire du système protecteur*.

général des douanes. La crise violente qui suivit n'en permit pas l'application régulière, et il fit bientôt place à un système prohibitif qui subsista jusqu'en 1852 sous l'influence de la haute bourgeoisie, principal soutien du trône. Cependant, des enquêtes officielles faites en 1827 et en 1834, notamment, avaient montré par des exemples probants les inconvénients du système. De plus, l'Angleterre accomplissait, non sans peine d'ailleurs, son évolution vers le libre-échange. Une école de plus en plus puissante se constitua en France pour obtenir la même réforme. Mais elle était composée surtout de théoriciens, qui voulaient aller trop loin et trop vite. Les intéressés se défendirent avec énergie, et la monarchie de Juillet dut se limiter presque exclusivement à des améliorations techniques dans le service douanier. La seconde République n'eut pas le temps de s'occuper de la question économique.

Louis-Napoléon, qui apportait au pouvoir un bon nombre d'idées toutes faites, la plupart inspirées d'ailleurs par une théorie sans valeur, ne tarda pas à les appliquer au régime douanier. La Constitution de 1852 lui donnait des facilités particulières à ce point de vue, l'Empereur étant autorisé à modifier par simple décret les tarifs de douane. La sanction ultérieure du Corps législatif était, il est vrai, déclarée nécessaire, mais comme aucun délai n'était fixé, on pouvait la demander plusieurs années après — ce qui fut fait à diverses reprises. D'autre part, le régime impérial était moins lié que ses prédécesseurs par les intérêts de classe. Le suffrage universel, manié avec dextérité, lui assurait à ce point de vue une large indépendance. Il avait même intérêt à favoriser le développement des échanges, avec l'espoir de répandre dans les classes les plus nombreuses de la nation une aisance capable de grandir sa popularité et de consolider sa situation. Aussi, à partir de 1853, plusieurs décrets intervinrent pour abaisser les droits sur la houille, les fers, fontes et aciers, les laines, les graines oléagineuses, les matériaux navals, les bestiaux, les viandes abattues, les céréales, les vins, et diverses matières premières. Beaucoup de prohibitions disparurent, ne laissant derrière elles qu'une protection encore

élevée. Il résulta de cet ensemble de mesures un régime transitoire bien calculé en général pour ménager la situation présente et préparer l'avenir.

Malheureusement, Napoléon III ne tarda guère à entrer dans les voies de la « grande politique » qu'il rêvait de suivre depuis sa jeunesse. A partir de 1854, les expéditions ruineuses se succèdent. Dès lors, on craint les complications intérieures, qui pourraient entraver l'effort extérieur, et l'on évite les mesures capables d'agiter l'opinion. En 1856, un projet tendant à la suppression définitive de toutes les prohibitions fut ajourné devant les réclamations des fabricants; en 1859, on voulait rappeler la loi céréale de 1819, qui avait établi *l'échelle mobile;* l'opposition des propriétaires obtint un ajournement. On pouvait croire alors que l'Empire était tombé à son tour sous l'influence d'une minorité de producteurs. Les nécessités de la « grande politique » agissaient à ce moment même dans un sens tout opposé.

En 1859, une grave question de politique extérieure était posée. Une armée française venait de faire l'unité de l'Italie du Nord, et le gouvernement de Turin intriguait de tous les côtés pour obtenir l'extension du nouveau royaume jusqu'au delà du détroit de Messine et des lagunes vénitiennes. Napoléon III, débordé par le mouvement qu'il avait encouragé et soutenu, voyait l'Europe inquiète, et la France agitée par les idées d'extension dont il était tourmenté lui-même. Mais pour satisfaire ses goûts et l'opinion, pour contenir l'Europe malveillante ou jalouse, l'Empereur avait besoin d'un allié. Or, la Prusse était trop exigeante, la Russie trop hostile, l'Autriche trop récemment humiliée, pour que l'on pût s'adresser à l'une d'elles. Restait l'Angleterre; mais pour obtenir son concours, ou seulement même pour assoupir sa méfiance, il fallait la séduire par des concessions appropriées à ses besoins du moment. Le terrain économique parut le plus propice à la réussite de ce marchandage et à l'établissement d'une transaction [1]).

[1]) On savait combien les libéraux anglais désiraient l'extension des échanges internationaux, car à ce moment même Richard Cobden

On voit tout de suite le côté artificiel de cette combinaison. Offrir à quelque pays étranger un compromis portant sur des concessions mutuelles égales et de même nature, rien n'est plus naturel. Mais donner des avantages commerciaux pour recevoir des complaisances politiques, c'est faire un marché de dupe. Le cabinet des Tuileries ne pouvait guère engager une telle négociation dans des formes régulières; sa portée politique eut augmenté le malaise en Europe et soulevé violemment en France les intérêts compromis. Aussi l'affaire prit-elle l'aspect d'une sorte de conspiration. Engagée d'abord à titre officieux par des économistes intransigeants, comme Michel Chevalier, elle devint ensuite officielle par l'intervention des ministres Rouher et Fould, mais resta strictement secrète[1]). Ces conjurés d'un nouveau genre ne prirent conseil de personne, n'entreprirent aucune enquête, n'employèrent point des spécialistes capables de les guider. Et comme le gouvernement s'était réservé la négociation et la signature des traités de commerce, sans aucune intervention des Chambres, l'Acte du 23 janvier 1860 fut imposé à la France sans discussion. Il supprimait les prohibitions et limitait le maximum des droits à 30 % de la valeur des importations. Le tarif conventionnel adopté plus tard fixa d'ailleurs la plupart des taxes à un chiffre bien inférieur: 10, 12, 15 %, chiffre nominal réduit à 5 ou 6 % ou même moins par la fraude sur les déclarations.

On passait ainsi sans transition de la protection rigoureuse à un état voisin du libre-échange. Il en résulta un ébranlement assez marqué pour certaines industries, tandis que d'autres restaient indifférentes, ou même profitaient de l'état de choses nouveau; cela s'explique par la différence des situations et des circonstances du moment. Il semble, du reste, que dans l'ensemble l'effet fut plutôt déprimant, car

était autorisé à sonder le Cabinet des Tuileries sur la question, déjà agitée sous le régime de Juillet, de la conclusion d'un traité de commerce.

[1]) MM. Rouher et M. Chevalier firent copier, dit-on, les pièces diplomatiques par leurs femmes, pour éviter d'employer des secrétaires ou des commis.

au cours d'une enquête ouverte en 1869, beaucoup d'industriels firent entendre des plaintes fort vives; ils réclamèrent l'abandon du tarif de 1860 (généralisé par une série de traités), et le rétablissement de la protection sur une base modérée. Les désastres de la guerre franco-allemande accentuèrent cette tendance. M. Thiers, qui la partageait, voulut supprimer les traités de commerce. Ceux qui arrivaient à échéance furent en effet dénoncés, mais il en subsistait un, conclu avec l'Autriche pour 10 ans en 1866. A l'instigation de l'Allemagne, qui craignait de voir la France se fermer aux produits de son industrie grandissante, le cabinet de Vienne refusa d'abandonner ses droits. Sur ces entrefaites, Thiers fut renversé, et le gouvernement du maréchal de Mac-Mahon, absorbé par les difficultés intérieures, renouvela purement et simplement les traités de commerce pour dix années.

Mais si le faible tarif de 1860 était insuffisant avant 1870, il l'était bien davantage après, lorsque les charges du pays se trouvaient augmentées dans une mesure énorme. En outre, des fléaux imprévus appauvrissaient notre agriculture, et plusieurs pays se fermaient à nos produits. Il en résulta un malaise croissant et des réclamations de plus en plus vives, qui motivèrent l'élaboration et le vote d'un nouveau tarif général en 1881. Ce tarif était inspiré par le principe d'une protection modérée, et réservait de plus pour le gouvernement la faculté de réduire les droits par des traités de commerce, moyennant l'approbation législative.

Les traités de commerce renouvelés de 1881 à 1884 subirent dans une certaine mesure l'influence de cette réaction, pourtant ils restèrent assez près du régime de 1860. D'autre part, l'agriculture demeurait, par l'effet d'une anomalie singulière, en dehors du tarif. En règle, les produits similaires du dehors étaient exempts. Dans ces conditions, comme les causes indiquées plus haut agissaient toujours et avec une force croissante pour la déprimer, comme la concurrence industrielle extérieure augmentait en même temps, les plaintes s'élevèrent à un diapason tel, qu'une aggravation devint inévitable. Les produits agricoles d'abord furent couverts par des lois spéciales votées en 1885 et 1887, et par diverses mesures

administratives. Puis comme les traités de commerce approchaient du terme de leur durée, le gouvernement mit à l'étude un nouveau tarif général (1890). Une vaste enquête, une longue discussion, ont abouti au tarif actuel, promulgué le 11 janvier 1892.

IX. — LE TARIF DE 1892. SA PORTÉE, SES EFFETS

Lors de son élaboration, il fut convenu que le tarif devait être une œuvre essentiellement pratique, serrant de très près les faits et ne donnant à chacun des éléments de la production française qu'une compensation exacte des avantages reconnus de la concurrence étrangère. Dans ce but, les commissions parlementaires, s'aidant des renseignements fournis par le Conseil supérieur du commerce à la suite de son enquête de 1890, ont essayé de chiffrer ces avantages pour en faire la base de chaque taxe du tarif. Il est résulté de ce travail un tableau en 720 articles, avec de très nombreuses subdivisions, et comprenant deux tarifs. Le premier, dit maximum, représente l'ancien tarif général; il s'applique à tous les pays qui n'ont pas avec la France d'arrangement spécial. Le second, dit tarif minimum, marque la limite extrême des concessions que le gouvernement peut consentir au cours de ses négociations commerciales; en d'autres termes, c'est pour lui une indication de ce que le Pouvoir législatif est en principe décidé à accorder contre des faveurs réciproques [1]). C'est d'ailleurs le tarif le plus faible qui, grâce aux traités, est appliqué le plus souvent.

En étudiant ce tarif en détail, on s'aperçoit bientôt que l'influence des idées absolues n'a pas disparu autant qu'on l'avait promis. En effet, le tarif de 1892 est très rigoureux, prohibitif même pour certains articles. Il dépasse de 70 % en moyenne (tarif maximum) celui de 1881, qui était déjà bien plus accentué que le tarif conventionnel de 1860; il est compliqué, ce qui permet à l'administration d'en accentuer

[1]) Quelques abaissements supplémentaires ont cependant été consentis dans certains traités conclus depuis 1892.

l'effet par un contrôle plus minutieux; il est spécifique, comme celui de 1881; la fraude sur des déclarations est un peu moins aisée qu'avec un tarif *ad valorem*, dès lors les perceptions sont plus élevées. Enfin, on se refuse, sauf de rares exceptions, à accorder par traité mieux que le tarif minimum, qui dépasse de 40 %, chiffre moyen, le tarif de 1881. Ajoutons encore que l'agriculture a réussi à se faire dans le nouveau tarif une large place. Par là, bien que le système douanier de 1892 soit moins rigoureux que le système antérieur à 1853, il offre, au moins à première vue, un caractère marqué d'exagération. Or, nous croyons avoir démontré que, dans la plupart des cas, notre production peut se contenter d'une protection modérée. La réforme de 1892 était donc sujette à critiques, et elles ne lui ont pas manqué. Les plus sombres prédictions ont accompagné ses débuts. Et comme, pour des raisons multiples, les premiers mois de l'année 1892 furent très médiocres, les libre-échangistes déclarèrent que la crise était le résultat de l'application du nouveau tarif. Cette façon sommaire d'envisager les faits dérivait évidemment d'un parti-pris et aboutissait à une exagération dont les circonstances ont fait justice. C'est bien ainsi d'ailleurs que nous avions prévu les choses, car nous écrivions à la fin de 1892, dans *Libre-Echange et Protection :*

« Il est fort probable que le tarif de 1892 aura pour effet de restreindre les importations. Cette réduction peut sans doute affecter d'une façon regrettable un certain nombre d'intérêts, ceux des négociants commissionnaires par exemple, mais, d'autre part, il est très possible aussi qu'elle soit utile à un beaucoup plus grand nombre d'intérêts agricoles et industriels. Si d'ailleurs les prix de vente ne sont pas surélevés d'une manière sensible, il en résultera un bien général pour le pays, puisqu'une production plus active aura pourvu dans une mesure plus grande, sans notable supplément de frais, à la consommation indigène. Et rien ne prouve, en effet, que les prix aient été relevés en France, depuis huit mois, dans une proportion assez forte pour que le public ait sujet de s'en plaindre [1]).

[1]) Ce relèvement des prix, annoncé comme certain au moment de la discussion du tarif s'est produit plus tard, par l'effet de spéculations

« On a dit aussi que le nouveau tarif allait paralyser à bref délai nos exportations de produits fabriqués. C'est là encore une exagération que les faits démentent. Alors que notre tarif était prohibitif pour beaucoup d'articles et très élevé pour les autres, notre exportation n'en allait pas moins en progressant. D'après M. Amé, avant 1860: « la plupart des produits français similaires que notre tarif frappait encore de prohibition absolue figuraient dans nos exportations pour des sommes considérables. » Cela s'explique d'ailleurs. Si l'on nous oppose à l'étranger des tarifs de représailles, nous en souffrons relativement moins que nos concurrents, parce que nous exportons surtout des articles chers, sur le prix desquels la surtaxe produit proportionnellement moins d'effet que sur les articles à bon marché [1]). De plus, ils sont en quelque sorte imposés par la mode. Pour les arrêter, il faudrait une prohibition absolue; et, comme ils sont aisés à dissimuler, au moins dans la plupart des cas, la fraude trouverait encore le moyen de les faire pénétrer à l'étranger. »

Depuis cette époque, quatorze années se sont écoulées, apportant avec elles bien des causes de fluctuations dans les affaires. Deux crises intenses ont sévi en 1892-1893 et 1901-1902. Cependant, il paraît bien établi que la production et le commerce ont progressé en France d'une manière sensible. Voici quelques indications numériques assurément très imparfaites, mais qui donnent pourtant une idée générale des choses, surtout quand on les rapproche des indices certains qui montrent le développement de la richesse publique [2]). Le tableau qui suit montre quel a été le mouvement approximatif,

organisées sur les matières premières et hors de France, ou par suite d'une grande prospérité économique.

1) Toutefois, certains de nos concurrents — l'Allemagne surtout — s'efforcent d'atteindre nos produits spéciaux en détaillant leurs tarifs douaniers de manière à pouvoir combiner leurs traités de commerce en vue d'éluder les effets de la clause de la nation la plus favorisée à l'égard de la France. Nous reviendrons tout à l'heure sur cette question en parlant des traités de commerce.

2) Voir plus haut, p. 258 et suivantes.

à l'entrée et à la sortie, soit des marchandises destinées au commerce spécial[1]), soit de la navigation.

ANNÉES	IMPORTATION en millions de francs	EXPORTATION en millions de francs	NAVIRES entrés	TONNAGE en tonnes
Moyenne 1857-66	2200	2430	—	
Moyenne 1867-76	3407	3306	—	—
Moyenne 1877-86	4460	3347	—	—
1890	4423	3720	27 653	13 457.000
1891	4921	3627	28.724	14.924.000
1892	4188	3460	26.662	13.121.000
1893	3853	3236	25.461	13.494.000
1894	3850	3078	25.246	13.205 000
1895	3720	3374	27.698	13.779.000
1896	3798	3401	28.198	14.697.000
1897	3956	3598	28.864	15.590.000
1898	4472	3511	29.498	16.562.000
1899	4518	4152	29.716	17.711.000
1900	4698	4108	29.951	18.952.000
1901	4369	4013	28.818	18.841.000
1902	4394	4252	28.944	18 370.000
1903	4801	4252	28.826	19.885.000
1904	4536	4475	—	—
1905	4779	4867	—	—
1906	5229	5043	—	—

Pour bien comprendre la portée de ce tableau, il faut se rappeler:

1° Que le prix des choses a beaucoup baissé pendant la seconde moitié du siècle passé; la même somme représente donc pour les dernières années une quantité de produits beaucoup plus considérables que pour les premières.

2° Que la statistique étant très imparfaite, ne donne pas une idée exacte des choses; ainsi, le total réel des exportations est sans aucun doute bien supérieur au chiffre officiel.

3° La France est visitée par un grand nombre d'étrangers,

[1]) On sait que le commerce spécial est constitué par les opérations portant sur des produits nationaux ou sur des articles destinés à la consommation intérieure, à l'exclusion du transit, de la réexportation et des métaux précieux.

qui achètent et emportent dans leurs bagages beaucoup d'articles chers.

4º En ce qui concerne la marine, la statistique est également médiocre; les Compagnies de navigation ont souvent protesté contre les chiffres officiels en les déclarant trop faibles. En tenant compte de ces réserves [1]), on constate que le mouvement du commerce paraît bien avoir suivi une marche ascendante sous le régime du tarif de 1892. Les importations elles-mêmes, après avoir fléchi si fortement pendant la période 1892-1897, se sont relevées jusqu'à leur ancien niveau ou à peu près [2]). Quant aux exportations, elles ont progressé d'une façon presque régulière et atteint des chiffres inconnus jusqu'ici. Encore faut-il répéter que les tableaux officiels restent certainement bien au-dessous de la vérité. L'activité croissante de la navigation est en relation directe et naturelle avec celle des échanges.

Ainsi, malgré ses graves défauts, le tarif de 1892 n'a pas produit les funestes conséquences qu'on lui prédisait. Certains trouvent même aujourd'hui qu'il est insuffisant. Depuis sa mise en vigueur, il a subi déjà plusieurs surcharges partielles et d'autres sont réclamées. Nous avons déjà dit pourquoi cette tendance à la prohibition nous paraît mal justifiée. En s'y abandonnant, on dépassera le but. La protection à outrance tend à faire de chaque pays comme une sorte de bassin fermé où la production étrangère n'est pas admise. Les ateliers qui travaillent pour l'exportation sont donc obligés ou bien d'alimenter le marché intérieur au-delà de ses besoins, ou bien de réduire leur production; dans les deux cas, il y a ralentissement du travail et des affaires, c'est-à-dire chômage et appauvrissement. L'industriel français ne doit donc pas viser à refouler le produit étranger uniquement par le moyen du tarif, mais plutôt par son active habileté, aidée, s'il le faut, par une protection modérée.

[1]) V. en outre les observations réunies dans le tome Ier, page 25 et suivantes.

[2]) L'augmentation du produit des douanes est encore un témoignage dans le même sens, en tenant compte de quelques relèvements de taxe.

Telle est la conclusion à laquelle nous revenons toujours parce qu'elle nous paraît être exactement conforme à la situation actuelle du pays.

Il faut dire aussi que le tarif de 1892, en dépit de son niveau élevé, pèse moins lourdement sur les affaires que ceux d'autrefois. C'est que des circonstances nouvelles sont entrées en jeu pour modifier la relation des choses entre elles. Il est nécessaire de les indiquer brièvement.

Observons d'abord que la situation est bien différente aujourd'hui de ce qu'elle était il y a trente-cinq ans. Les progrès de l'industrie des transports l'ont modifiée du tout au tout. L'abaissement prodigieux du prix des frets maritimes, par exemple, exerce sur le prix du blé une action régulatrice qui, jointe au bas prix de la production aux États-Unis, en Russie, en Égypte, ne peut manquer d'atténuer la portée de notre tarif, en empêchant les producteurs français de faire entrer, sauf exception, le droit tout entier dans leurs prix. Il en est de même pour les autres céréales, pour la houille, pour la fonte, etc. Quant aux vins, l'extension annuelle des vignobles reconstitués rend l'importation presque inutile. Enfin, pour un certain nombre d'industries, la concurrence intérieure est assez vive pour prévenir une élévation sensible des prix. Où donc est, dans ce cas; peut-on demander, le profit que le fabricant retire alors de l'existence du tarif? Nous avons déjà remarqué qu'en pareil cas, le droit procure au produit indigène un sensible élargissement du marché en arrêtant à la frontière une partie des produits similaires étrangers. Dès lors, une vente plus active combinée avec une amélioration même légère des prix, peut changer dans un sens favorable la condition d'une industrie, lui permettre de vivre et même de renforcer sa position, pourvu que les éléments du milieu s'y prêtent.

Mais voici maintenant une autre cause de trouble, très grave celle-là, qui peut influer dans certains cas sur le jeu du tarif, au point de le neutraliser. Il s'agit du change monétaire. Nous avons étudié ailleurs cette importante question [1];

[1] *La Question monétaire*, Paris, 1895.

nous nous bornerons à rappeler ici qu'elle se trouve posée d'une manière urgente, soit par l'avilissement du prix du métal argent qui constitue encore l'étalon monétaire de la plupart des pays orientaux, soit par la dépréciation du papier-monnaie dans certains autres pays dont la situation financière est mauvaise. Ce phénomène économique affecte les tarifs douaniers de trois façons différentes.

1° *Le haut cours du change favorise l'exportation hors des pays dont la monnaie est dépréciée.* Dans tous les pays d'Asie et d'Afrique, dans une bonne partie de ceux d'Amérique et d'Europe, on se sert exclusivement ou principalement soit de monnaies d'argent, soit de papier-monnaie déprécié. Dans tous ces pays, l'or fait prime sur la monnaie usuelle, c'est-à-dire qu'avec 100 francs en or, on acquiert une quantité de produits égale à celle que représente une somme de 110, 120, 130 francs en argent ou en papier, selon les cours. Ou bien encore, ce qui revient au même, avec 100 francs d'or, on acquiert 130, 120, 110 francs en monnaie locale d'argent ou de papier, ce qui permet d'acheter une quantité correspondante de marchandises. L'acquéreur étranger muni de monnaie d'or paie donc moins cher que l'acheteur indigène ne peut le faire avec sa monnaie dépréciée. De là une tendance à acheter, pour l'exportation, les denrées du pays.

Prenons quelques exemples pour préciser:

En 1890, 100 articles de Vienne à 10 florins papier auraient coûté au pair 1.000 florins soit 2.500 francs; par suite de la dépréciation du papier, l'exportateur n'avait à payer en or que 2.175 francs, soit 21 fr. 75 par pièce au lieu de 25 francs (et même 20 francs en 1888[1]). De même, le rouble-papier russe vaut à Moscou 4 francs, mais dans les rapports internationaux sa valeur varie de 2 à 3 francs (jusqu'à 3 fr. 29 en 1890); une tonne de blé cotée 40 roubles (160 francs valeur nominale) et payée en papier, ne coûte en réalité au cours de 2 francs que 80 francs payés en or. Il résulte de ceci que la hausse du change, c'est-à-dire la perte sur la monnaie

1) *Consular Reports*, 1891. Depuis cette époque, l'Autriche a réussi à établir chez elle l'étalon d'or effectif

indigène, encourage l'exportation, tandis que la baisse du change (la hausse de la monnaie locale) la ralentit. En Russie, la hausse du rouble-papier en 1890 a presque anéanti l'exportation moscovite en Turquie[1]).

2° *Le haut cours du change gêne l'importation dans les pays où la monnaie est dépréciée.* Un exemple fera comprendre cela à l'instant. En Autriche, en 1890, une machine anglaise cotée 100 livres st., soit 1.000 florins or (2.500 francs), coûtait en papier par l'effet du change 1.140 florins (1.250 florins en 1888). Le prix des objets importés est donc surélevé dans ce cas de 14 %. C'est là une véritable protection procurée par l'effet des circonstances monétaires à l'industrie locale. Il est vrai que, dans ce cas, en achetant avec de l'or du papier pour payer les droits de douane, on regagne de ce côté une partie de ce qu'on perd de l'autre. Aussi, lorsqu'un pays à circulation dépréciée exige le payement des droits en or, cela équivaut à une forte hausse du tarif. D'autre part, lorsque le change baisse, c'est-à-dire quand le cours de la monnaie locale se rapproche de celui de l'or, la surcharge indiquée tout à l'heure va en s'atténuant et la protection aussi. Le haut cours du rouble russe en 1890 a excité de vives plaintes chez les fabricants de ce pays, qui voyaient la concurrence étrangère s'accentuer. Le renchérissement de l'argent par suite du vote des *silver bills* américains de 1890 a fortement troublé le commerce de la soie avec l'Extrême-Orient[2]).

3° *Le haut cours du change dans certains pays favorise l'importation de leurs produits dans les pays à circulation normale.* Cela ressort de tout ce qui précède. Un Anglais muni d'or achète dans l'Inde du coton, en Russie du blé, en Espagne des articles fabriqués, qu'il paie, par exemple, 80 quand ces produits sont cotés 100 par unité. De là un premier profit de 20 % (plus ou moins selon les cours), qui donne de la marge à ses opérations. S'il importe du blé en France, et que le droit de douane soit établi à 25 %, il ne paye plus réellement

1) *Rapports consulaires*
2) *Rapports consulaires.*

que 5 %; si le droit est à 20 % il ne paye plus rien; s'il est à 10 %, son gain couvre la taxe et lui laisse une prime de 10 %. Tels sont les effets du change sur les tarifs. Ce phénomène économique peut donc agir au point de réduire ou même de neutraliser les droits établis dans un pays à l'entrée de tel ou tel article.

Il est à remarquer d'ailleurs que les pays pourvus d'une monnaie principale dépréciée, où le cours du change joue par suite le rôle capital que nous venons d'esquisser, sont surtout des pays faibles au point de vue économique, des pays qui exportent presque exclusivement des matières premières et des denrées agricoles, et qui importent beaucoup d'articles fabriqués. Il résulte de là que ce phénomène est favorable aux pays grands importateurs comme l'Angleterre, par exemple. Ses matières premières, qu'elle achète direcment, avec le profit résultant du change, lui coûtent moins cher, et ses frais de fabrication baissent d'autant; son commerce d'intermédiaire, d'entrepôt, est aussi facilité. Il en est de même pour ses denrées de consommation. Les pays qui ne pratiquent pas au même degré l'achat direct, qui préfèrent s'approvisionner dans les entrepôts anglais, sont beaucoup moins favorisés à ce point de vue, parce que l'intermédiaire garde la meilleure part du profit. Ainsi, en France, les variations du change peuvent susciter à notre agriculture une concurrence insoutenable en abaissant à un taux infime le prix des céréales, du bétail, etc. Nous n'en tirons pas, du reste, le même profit que les Anglais au point de vue de l'achat des matières premières de l'industrie, parce que nos approvisionnements viennent bien souvent de Liverpool ou d'Anvers.

La dépréciation des monnaies et la perte au change qui en résulte sont donc un fait considérable, avec lequel il faut compter aujourd'hui dans une très large mesure. Cela est d'autant plus difficile que le cours du change varie fréquemment. Cette complication assez récente du problème douanier a produit dans les quarante dernières années bien des effets graves, imprévus et mal interprétés. Il n'y a pas très longtemps que l'on a commencé à se rendre compte de leur étendue. Des plans nombreux ont été élaborés en vue de

remédier à cette cause de trouble, notamment par la constitution d'une sorte d'union monétaire universelle. Mais aucune des combinaisons proposées n'a réussi, à cause de la complication et de l'opposition des intérêts en présence. Du reste, si l'on parvenait à résoudre le problème de la relation entre l'or et l'argent, la solution ne serait encore que partielle, car elle laisserait intacte la situation des pays à circulation fiduciaire dépréciée. Or, ces derniers sont encore nombreux, bien que leur prodigalité insensée les fasse tomber les uns après les autres sous le contrôle de leurs créanciers.

Certains pays jouissent encore d'un avantage notable par ce fait qu'ils possèdent des colonies riches et prospères, avec lesquelles ils entretiennent des rapports fructueux. La France est-elle dans le même cas?

Nos rapports avec les colonies ont été réglés d'une façon variable et très peu suivie. Presque de tous temps, ils ont été régis par un principe faux, pratiquement inapplicable, qui se formule ainsi: *Le commerce colonial doit être réservé à la métropole.* Ce principe nous a conduits à englober pour ainsi dire nos possessions dans le périmètre de notre zone douanière, en leur appliquant le tarif de la métropole[1]. Cette manière de faire est fautive par l'effet de cette circonstance essentielle que nos colonies ont une situation économique différente de celle de la mère-patrie. Ce sont en général des pays à production naturelle prépondérante, pour lesquels le libre-échange est une nécessité. Leur imposer la protection, c'est gêner leur développement et nuire à leur prospérité, il est facile de le prouver par des faits précis.

Dans un rapport officiel, la Chambre de commerce de Saïgon disait il y a quelques années: « Il est regrettable que

[1]) Cela n'est pas tout à fait exact, puisque nous faisons payer à certains produits coloniaux importés en France la moitié du droit inscrit au tarif minimum, et aux autres le droit entier, ce qui accentue singulièrement le caractère restrictif du procédé. Il en résulte que la France forme avec ses possessions une union douanière imparfaite, incomplète, calculée surtout pour favoriser les intérêts métropolitains, et qui, en réalité, ne satisfait personne.

les faits accomplis nous empêchent de revenir sur le principe même de l'application du tarif général; car nous protesterions avec nos devanciers contre le régime néfaste que nous subissons depuis cinq ans et qui a été l'une des principales causes, sinon de la ruine, au moins de l'appauvrissement considérable d'une colonie que le régime de la liberté commerciale avait faite riche et prospère et qui ne demandait qu'à se développer encore.

« Ce régime, dont la loi du 11 janvier 1892 accentue encore les rigueurs, n'a même pas l'excuse d'avoir profité d'une manière sérieuse à ceux qui nous l'ont imposé. A part les tissus de coton qui en cinq ans ont gagné quelques centaines de mille francs sans avoir pour cela, il s'en faut de beaucoup, conquis entièrement notre marché, les importations de la métropole ont, dans leur ensemble, suivi le ralentissement général des affaires. Or ce ralentissement, en ce qui concerne les importations, était de plus de 40 % l'année dernière, par rapport à l'année 1886, la dernière où nous avons joui de la liberté commerciale... En 1884, il y avait à Saïgon et à Cholon 6.855 patentés de toutes classes; en 1885, année de la mise en vigueur du tarif métropolitain, leur nombre tombe à 5.661, et il descend successivement depuis lors à 5.361 en 1888, 4.850 en 1889, 4.394 en 1890, 3.793 en 1891; en 1892 il est seulement de 3.322 [1]. »

Il est inutile d'insister sur ce point; la démonstration est faite à la fois par la théorie générale et par l'expérience. En voulant forcer dans une mesure abusive la nature des choses, on nuit aux colonies sans procurer au commerce français des avantages correspondants. On évite à nos fabricants l'effort nécessaire pour lutter ici contre une concurrence — très puissante il est vrai. Mais c'est faire payer bien cher aux colonies l'avantage assuré à notre production. Ce système est abusif, parce qu'il tend à l'exploitation exagérée des colonies par le commerce métropolitain; il est maladroit, parce qu'il n'atteint son but que très imparfaitement tout en nuisant beaucoup à nos colons et surtout aux populations indigènes.

[1] Cf. De Lanessan, *L'Indo-Chine française*, Paris, 1 vol.

En résumé, si la France trouve dans ses colonies un débouché qui n'est pas sans importance, cette ressource est limitée: 1o par le développement médiocre de nos possessions, soit comme population européenne, soit comme richesse; 2o par les restrictions fiscales mises à l'importation en France des produits coloniaux, ce qui restreint la prospérité des producteurs indigènes et diminue leur pouvoir d'achat. Pour ce même motif, la métropole n'obtient pas les denrées produites dans ses colonies à aussi bas prix qu'elle le devrait. Tel est le résultat d'un système bâtard, inspiré par l'habitude de la centralisation, et qui agit sans tenir compte des situations réciproques.

Nous arrivons à présent à la délicate question des traités de commerce.

X. — LES TRAITÉS DE COMMERCE

L'application des actes de cette nature est presque aussi ancienne que celle des tarifs de douane eux-mêmes[1]. C'est qu'en effet les traités de commerce sont avant tout un moyen d'assouplir les systèmes douaniers, de les plier aux circonstances; ils permettent des combinaisons variées et favorisent, lorsqu'ils sont bien étudiés et établis avec soin, les échanges avec certains pays, dont la situation propre offre des éléments de compensation. Ainsi, nous avons un intérêt évident à favoriser l'entrée en France des soies brutes italiennes ou chinoises, d'une part, et, de l'autre, à expédier dans ces pays nos cotonnades fines, notre quincaillerie, nos faïences, etc. Un traité de commerce peut faciliter les choses à ce double point de vue. D'où vient donc que l'on a réclamé avec tant de vivacité, dans les années qui ont précédé le vote du tarif de 1892, contre la conclusion des traités de commerce? Cela tient, semble-t-il, à trois causes essentielles.

1o Le public français s'est laissé prendre à l'appât trompeur de la protection exagérée qui convient mal à notre

[1]) SÉGUR-DUPEYRON, *Hist. des négociations commerciales de la France*, 3 vol.

pays, nous avons montré pourquoi. Comme les traités de commerce ont spécialement pour but d'atténuer la rigueur du tarif, on a voulu les éviter, afin de maintenir celui-ci dans toute sa hauteur. Nous verrons tout à l'heure les conséquences de cette politique.

2° Les traités de commerce ont été parfois insuffisamment étudiés, si bien qu'il en est résulté des effets fâcheux pour certaines branches de notre production; souvent même on les a employés à titre de moyen accessoire, propre à ménager l'obtention de concessions politiques ou autres: les fameux traités de 1860, et bien d'autres avant eux, étaient dans ce cas. Dans ces conditions, un traité de commerce peut agir dans un sens tout à fait opposé aux intérêts nationaux et fournir à un concurrent très fort le moyen de se rendre maître du marché intérieur en paralysant certaines industries locales essentielles. Comme la durée de ces traités est assez longue (dix à quinze ans), ils ont le temps nécessaire pour produire tout leur effet. C'est ainsi que les traités conclus en 1860, en 1872 et en 1882 ont amené un développement considérable de l'importation des articles fabriqués, anglais et allemands. C'est un grand bien, dira quelque économiste orthodoxe, puisque la consommation a pu se procurer les objets à meilleur marché! D'accord, répondrons-nous, pourvu que la fabrication française progresse parallèlement, sinon le consommateur, qui est en même temps dans la plupart des cas un producteur, se trouvera bientôt hors d'état d'acheter quoi que ce soit. En somme, un traité mal établi peut avoir sur la production une influence d'autant plus fâcheuse que, formant un engagement bilatéral, il s'impose aux deux contractants jusqu'à son terme, à moins qu'une négociation nouvelle n'en abrège la durée. Mais si l'une des deux parties en tire un grand profit aux dépens de l'autre, il est bien évident qu'elle sera peu disposée à y renoncer prématurément. On l'a bien vu en 1873, lors des négociations entamées à Vienne dans le but d'obtenir l'annulation du traité de 1865.

3° L'application générale de la clause dite « de la nation la plus favorisée », a produit bien des surprises, en élargissant outre mesure, sans transition, mécaniquement pour ainsi

dire, les effets de telle ou telle concession faite utilement à un pays déterminé, mais dangereuse lorsqu'elle est étendue à un autre État organisé de façon différente. On peut dire que cette clause a faussé le sens et l'application des traités de commerce. Ces actes sont des contrats spéciaux et restreints par nature aux pays qui les ont signés après discussion, tandis que la clause de la nation la plus favorisée a pour résultat d'en étendre le bénéfice à d'autres pays sans discussion préalable. Ainsi, par exemple, la France conclut avec l'Angleterre, pays à production industrielle prépondérante, un traité conçu de façon à ménager les intérêts français vis-à-vis de la concurrence formidable des principales industries britanniques, mais pourvu de cette clause fameuse. Quelques jours plus tard, la France signe avec la Turquie, pays à production naturelle prépondérante, un second traité, qui n'établit aucune restriction vis-à-vis des produits fabriqués, puisque la Turquie n'a pas d'industrie. Aussitôt l'Angleterre est en droit de réclamer l'application du même tarif. Énoncer ce fait, c'est en démontrer l'absurdité et le danger. C'est indiquer en outre l'imprudence commise en concédant à l'Allemagne en 1871, et par un traité perpétuel, la clause de la nation la plus favorisée. A l'heure actuelle, nous ne pouvons plus conclure un seul traité avec tarif réduit sans que la production allemande en profite. De là sort une complication inextricable dans laquelle les négociateurs ne peuvent manquer de se perdre[1]). Donc, si le traité de commerce permet de tenir compte, dans les relations internationales, des intérêts spéciaux que l'on peut avoir vis-à-vis de chaque pays en

[1]) Nous avons déjà montré que l'Allemagne est elle-même fort empêchée par cette clause, et qu'elle emploie les moyens les plus compliqués pour en éluder ou en amoindrir les effets. Ainsi, dans les traités avec la Suisse et l'Italie, des réductions notables de droits ont été accordées aux étoffes de soie, mais les articles favorisés ont été désignés de telle façon que la soierie lyonnaise se trouve exclue; les produits dont Lyon a la spécialité, tels que la mousseline de soie, sont, au contraire, frappés de droits énormes. Cette manière de procéder n'est au fond ni régulière, ni loyale, puisqu'elle tend à tourner des engagements pris. De plus, elle rend inextricables les relations commerciales.

particulier, la clause de la nation la plus favorisée annule cet avantage. L'employer sous le prétexte d'égaliser la concurrence, comme on l'a dit, c'est méconnaître les faits au détriment des intérêts nationaux, au moins dans la plupart des cas. En pratique, on est obligé, grâce à cette clause, de combiner les traités de telle sorte qu'ils puissent s'appliquer sans inconvénient à tous les pays, ce qui est contraire à la nature des choses et leur enlève une grande partie de leur utilité [1]).

Les traités de commerce ont encore à la fois cet inconvénient et cet avantage de fixer pour une période déterminée les conditions légales des échanges entre les pays contractants. C'est un sérieux avantage en ce sens que le commerce sait à quoi s'en tenir pour toute la durée du traité, et cela n'est pas à dédaigner. C'est aussi un inconvénient, parce qu'en se liant les mains pour une période assez longue, à notre époque fertile en phénomènes variés, on s'interdit d'avance toute mesure partielle et temporaire propre à compenser une cause accidentelle de trouble économique. Avec une production vigoureuse et largement expansive, on peut sans doute laisser à l'initiative privée le soin de pourvoir à ces agitations imprévues du marché international. Avec une production alourdie par son organisation ou par ses charges, il est imprudent d'agir ainsi. Cela est si vrai que l'Angleterre elle-même a eu recours assez souvent à des moyens détournés, comme les lois de police sanitaire, par exemple, pour atténuer en temps opportun les effets d'une crise partielle.

Depuis 1892, nos traités de commerce ont différé essentiel-

[1]) Dès 1892, nous avons signalé les inconvénients et les dangers de l'emploi inconsidéré de cette clause. Nos critiques, assez mal reçues à cette époque par les théoriciens, ont cependant trouvé de l'écho parmi les hommes d'affaires. C'est ainsi que la Chambre de Commerce belge de Paris en a été frappée et s'est rangée à notre avis. Cependant, il est certain que l'on continuera longtemps encore à embarrasser les traités de commerce de cette clause absurde, soit par esprit de routine, soit parce que l'on s'illusionne sur ses avantages, soit surtout parce que l'on se décidera difficilement à toucher aux dispositions du Traité de paix de Francfort. Notons, en passant, que les États-Unis ont grand soin d'éviter cette clause, autant que possible, dans leurs accords commerciaux.

lement des précédents. En effet, ils ne comportent pas, sauf exception rare et limitée, ces tarifs dits *conventionnels*, modificatifs du tarif général, attachés à la plupart des anciens traités. Le gouvernement peut seulement concéder aux pays étrangers, en échange d'avantages correspondants, l'application du tarif minimum, inférieur de 30 % en moyenne au tarif maximum (loi du 29 décembre 1891). De plus, les traités ne comportent plus de délais prolongés jusqu'à 10 ou 12 ans et plus. Le gouvernement français doit se réserver la faculté de dénonciation douze mois à l'avance. Cette double disposition a pour résultat de permettre l'extinction à bref délai d'un traité devenu désavantageux.

En fait, le bénéfice de notre tarif minimum est accordé à l'heure actuelle, soit directement par traité, soit par l'effet de la clause de la nation la plus favorisée, à la plupart des pays. Quelles ont été les conséquences de ce nouveau système?

Jusqu'à présent ces conséquences n'ont pas été mauvaises, nous l'avons constaté tout à l'heure, en ce qui concerne le mouvement des affaires. Mais il y a lieu de craindre pour l'avenir. En effet, l'ardeur de la concurrence, les progrès ininterrompus de la fabrication allemande et américaine, le désir éveillé dans un certain nombre de pays de faire naître l'industrie à bref délai, les difficultés et les dépenses causées par l'action ouvrière, d'autres motifs encore, ont amené la plupart des gouvernements à surélever leurs tarifs dans une proportion considérable. L'Angleterre elle-même, patrie classique du libre-échange, a vu surgir une vive agitation en faveur de la protection. Dès lors, il devient impossible d'obtenir des concessions par traité, sans renoncer soi-même au système ultra-protecteur. Dans ces conditions, on peut penser que les affaires d'exportation deviendront de plus en plus difficiles. Toutefois, nous devons nous rappeler que dans cette situation délicate la France conserve l'avantage d'une fabrication de luxe, recherchée pour son goût autant que pour sa qualité. Elle doit faire les plus grands efforts pour conserver la prééminence à ce point de vue. En outre, les producteurs feraient bien de perfectionner leurs procédés de vente au dehors, et aussi, répétons-le parce que la chose

est très importante, de défendre avec un soin jaloux leurs marques de fabrique et d'origine, afin que la clientèle prenne l'habitude de reconnaître et d'exiger l'article réellement venu de France. De nombreuses expériences faites notamment aux États-Unis prouvent que, moyennant ces précautions, nos principaux produits peuvent franchir de très hautes barrières et conserver un marché pour ainsi dire universel. Mais, pour demeurer certains de ce résultat, nos fabricants et nos commerçants ne doivent pas s'endormir à l'ombre d'un tarif exagéré; il leur faut au contraire s'ingénier et lutter avec une ardeur et une initiative plus grandes que jamais. Et ils arriveront un jour à comprendre que, somme toute, le trafic international est fondé sur des concessions réciproques. L'essentiel est de savoir trouver la juste mesure et la transaction équitable, de façon que chaque peuple puisse tirer bon parti de ses ressources propres et de ses aptitudes particulières sans imposer à d'autres un appauvrissement qui serait en même temps une déchéance.

§ IV. — La Vie publique

La vie publique présente en France un aspect bien particulier, qui répond exactement au caractère mixte de sa formation sociale. D'un côté, par l'effet d'une évolution dont nous avons esquissé les phases principales, son organisation politique se trouve basée sur des pratiques singulièrement autoritaires, qui mettent le particulier à la merci de l'arbitraire gouvernemental, au moins dans une large mesure. De l'autre, une façade toute en principes libéraux et en constructions théoriques dissimule le caractère véritable du système. En d'autres termes, nous avons un régime des pouvoirs publics dont le cadre extérieur a été emprunté à la libre Angleterre, mais dont toute la structure, tout le mécanisme, procèdent du système romain. Ici encore le type particulariste et le type communautaire agissent ensemble pour façonner la race; mais, pour cela comme pour le travail, la tendance communautaire a pris le dessus et s'applique jour par jour à étendre le domaine de son influence. Il y a quelques années,

nous avons exposé cette situation, avec tous les détails nécessaires, dans un livre qui parut alors empreint d'exagération [1]. Mais les événements se sont succédé avec tant de rapidité qu'aujourd'hui on commence à reconnaître que nous avons vu juste, et que, réellement, la voie dans laquelle la France est engagée mène directement aux catastrophes. C'est ce que nous allons essayer de démontrer une fois de plus, mais très brièvement, en renvoyant pour les détails à l'ouvrage précité.

I. — LA POLITIQUE ET LA CENTRALISATION BUREAUCRATIQUE

Ce que nous avons dit précédemment de la formation primitive de la race, de son évolution et des modalités du travail, jette un jour très vif sur le régime des pouvoirs publics. Ici comme partout, la formation communautaire, en se faisant complice du gouvernement central, lui a permis de s'emparer d'une foule d'attributions qu'il exerce par l'intermédiaire d'une armée immense de fonctionnaires de tout ordre. Jusqu'à la Révolution, ce système autoritaire fut en partie théorique. La lenteur des moyens de communication, la survivance de certaines institutions et traditions locales, le prestige et les privilèges des ordres supérieurs: noblesse et clergé, un certain laisser aller chez les chefs, un esprit local développé chez les employés, qui changeaient peu de résidence, enfin le défaut de contrôle, tout cela contribuait à donner à l'ancienne administration, sous son étiquette absolutiste, bien moins d'autorité et d'activité que n'en possède la bureaucratie d'aujourd'hui. La Révolution détruisit à la fois les libertés locales et les abus, nivela le terrain et permit ainsi à Napoléon Ier d'établir à l'aise un régime imité des organismes militaires, dont il avait la pratique comme général, et la tradition comme issu de communautaires. La France fut divisée en petits compartiments arbitrairement établis, de manière à rompre tout lien et à éteindre toute tradition. Dans chaque département, un préfet, héritier très avantagé des

[1] *Vers la Ruine*, Paris, Pichon, 1899, 1 vol.

anciens intendants de provinces, fut placé comme agent du pouvoir central, avec les attributions les plus étendues. Tous les fils moteurs de la vie locale furent réunis entre ses mains, et pour rendre effective cette action multiple et absorbante, on lui donna un représentant dans chacune des subdivisions de son cercle: le sous-préfet dans l'arrondissement, le commissaire de police dans le canton, le maire dans la commune, sans parler des agents spéciaux des divers services: instruction, finances, voirie, police, justice, armée, qui, tous, sont en relation étroite avec le préfet et lui doivent leur concours à toute réquisition. Ainsi fut constitué un réseau serré, dont les mailles recouvrent tout le pays, ne laissant aucune fraction du territoire, aucun groupe de population, hors de l'impulsion, de la pression et de la surveillance de l'administration. Comme nous l'avons déjà remarqué, les progrès des transports et des communications ont donné à ce colossal organisme une activité, une puissance, une influence qui n'ont fait que s'accroître d'année en année depuis un siècle. Aussi le personnel administratif a-t-il crû bien plus vite que le chiffre de la population. Sous la Restauration, on ne comptait guère, tout compris, que 300.000 fonctionnaires publics en France; chaque régime politique a apporté son large contingent de nouveaux employés, si bien qu'en 1901, leur nombre atteignait 750.000, chiffre officiel. Mais ce n'est pas tout. Il faut ajouter à cela les 30.000 ouvriers occupés par l'État dans ses arsenaux et ses manufactures, sans parler de ceux qu'il embauche temporairement pour ses travaux en régie. De même, la statistique laisse en dehors du fonctionnarisme certaines catégories de personnes, comme les officiers, qui sont cependant des agents publics autant que les employés civils. Somme toute, on peut affirmer sans aucune exagération que le personnel des administrations de tout genre dépasse sensiblement 800.000 individus [1]. Cela représente, familles comprises, au moins deux millions et demi de personnes qui vivent principalement d'une fonction rétri-

[1]) En 1896, environ 700.000. La progression est véritablement effrayante.

buée par les budgets publics. Comme la population de nationalité française ne dépasse guère 37 millions d'habitants, cela représente à peu près 23 fonctionnaires par millier d'âmes, soit encore environ huit agents publics sur cent adultes.

Les conséquences de cet état de choses sont sérieuses. Tout d'abord, la concentration des pouvoirs et des attributions a pour effet de rendre la gestion des intérêts publics trop compliquée, trop lourde, trop impersonnelle et trop lente .Les affaires sont le plus souvent traitées par des gens qui n'ont aucun intérêt direct; ils sont placés loin du lieu où l'affaire se fait, n'ont ni compétence spéciale, ni responsabilité, et leur zèle est modéré. Aussi, les affaires traînent, les paperasses et les frais s'entassent, l'exécution est souvent médiocre et toujours coûteuse. Chose plus grave, les particuliers n'ont plus ni le goût ni l'expérience de cette gestion qui leur échappe; ils s'accoutument à compter sur l'administration pour tout ce qui n'est pas un intérêt purement individuel, et, par une conséquence forcée, ils sont amenés à se plaindre constamment du gouvernement qui ne peut réussir à accomplir tout ce que chacun désire ou réclame. Au lieu de diviser le travail, de répartir les initiatives et les responsabilités, de faire appel à la compétence, à l'expérience, à la bonne volonté des particuliers, la bureaucratie prétend connaître et réaliser presque tout par elle-même dans le domaine des intérêts communs; il en résulte que, débordée par cette tâche impossible, elle grandit toujours sans réussir à répondre aux exigences ni même aux besoins du public. Est-il besoin de rappeler les réclamations continuelles que les administrés adressent aux administrateurs? Ceux-ci répondront qu'elles sont en général exagérées. Soit, mais si les bureaux avaient moins à faire, et les particuliers davantage, les plaintes, justifiées ou non, seraient moins pressantes et moins nombreuses. Du reste, il est nécessaire de constater que les agents administratifs se lamentent au moins autant que le public. Il est rare qu'ils se trouvent assez favorisés, assez payés, assez honorés, assez heureux [1]). Cela est immanquable. Membres

[1]) Un homme politique, M. Louis Barthou, disait en février 1906: « Tout n'est pas à blâmer ni à rejeter dans les revendications

d'une vaste communauté, ils comptent avant tout sur celle-ci pour réussir, et quand le succès ne leur vient pas, prompt et complet, c'est à la communauté qu'ils s'en prennent. Tout groupement de ce genre doit d'ailleurs être conduit à la façon patriarcale, c'est-à-dire d'une main de fer avec une autorité despotique, sinon, chacun tire de son côté, et la communauté, déchirée par les discussions et les dissensions, périclite et tend à se disloquer, à tomber dans l'anarchie. La chose est fatale, nous l'avons constaté au cours de nos études. Or, quand il s'agit de faire marcher une communauté aussi formidable que celle de l'État français, la tâche dépasse les forces humaines, l'autorité centrale vacille, s'éparpille, s'affaiblit et l'édifice menace ruine. Tel est précisément le spectacle auquel nous assistons en ce moment.

Il est un autre inconvénient, inhérent à la bureaucratie, et qui s'accuse d'autant plus quand l'immensité du mécanisme rend la responsabilité précaire et le contrôle difficile. Il s'agit de la corruption. En France, elle a gardé jusqu'ici une forme discrète et une limite assez étroite. Elle se manifeste surtout par des faveurs personnelles, des passe-droits, de petits abus et de minimes dilapidations, dont la masse forme du reste un total annuel qui surprendrait si l'on pou-

des fonctionnaires. S'ils se trompent sur le moyen le meilleur d'en assurer le triomphe, ils se plaignent justement d'un mal et d'un abus auxquels il faut mettre fin. Ils souffrent de l'intervention continuelle des hommes politiques dans leur nomination, dans leurs déplacements et dans leur avancement. Mal défendus par des chefs qui subissent le même régime, mal protégés par des règlements insuffisamment prévoyants, ils n'ont pas la sécurité que devraient donner les services rendus. Les meilleurs, que recommandent leurs titres, sont trop souvent sacrifiés aux pires, pour lesquels une influence mise en action, et qui sait demander ou exiger, tient lieu de tout. Ils ont perdu la confiance, et leur découragement se transforme en impatience et en révolte. » (Discours de Bordeaux.)

Tout cela est vrai. Toutefois, il ne faut pas oublier que, si la situation du fonctionnaire public présente parfois des désagréments, elle lui offre en échange des avantages importants pour un labeur modéré. Elle est en tout cas bien plus douce que celle de l'ouvrier et même de l'employé privé.

vait le chiffrer exactement. Mais ce redoutable poison est de ceux qui se forment dans l'organisme et se répandent de proche en proche, infectant peu à peu toutes les parties du corps. L'extension immodérée de la bureaucratie a déjà fait surgir plus d'un scandale — et il en est de même dans tous les pays; — mais avec le colosse administratif qui a pris chez nous une place si formidable, il faut s'attendre pour l'avenir à des abus bien autrement graves et étendus. On peut le prédire avec une pleine assurance, car cette prévision est fondée sur l'expérience de tous les temps et de tous les États centralisés. Il suffira de rappeler les exemples fameux de Rome, de Byzance, de Venise, pour ne pas parler de certains États modernes.

Le développement colossal de la communauté d'État, fruit amer de la réaction du midi sur le nord, a entraîné une série de répercussions, que nous devons énumérer brièvement.

D'abord, la politique a pris un aspect particulier. Elle devrait être un simple contrôle de l'opinion sur la gestion des affaires publiques. Quand ces affaires sont normalement réglées, chaque organisme public a ses attributions qui conviennent à ses dimensions et à ses besoins. La commune, le district, la province, l'État se répartissent le travail de manière à le simplifier en le divisant. Au besoin, on forme des organismes auxiliaires, permanents ou temporaires, comités, commissions, conseils, etc., qui complètent le système. On obtient ainsi un régime éminemment souple, qui répartit bien les compétences, rapproche les autorités des administrés, excite directement l'intérêt de ceux-ci, réduit les formalités et abrège les délais. Beaucoup de bonnes volontés gratuites sont employées, et les frais sont bien moindres. Si les gens diffèrent d'opinion au sujet de la conduite générale des affaires, ils se groupent en *parti* qui font effort pour obtenir et garder la majorité, c'est-à-dire la gestion des intérêts publics. Sans doute, un tel régime a ses défauts, car les choses humaines en sont toujours affectées. Mais pratiqué par un peuple à formation particulariste, ce régime donne des résultats satisfaisants. Chez les peuples à tendances communautaires

la politique devient affaire non de *parti*, mais de *clan* [1]; le but suprême de chaque groupe est de se réserver la riche prébende des emplois publics et les autres faveurs du pouvoir [2]. Ensuite, le clan au pouvoir a soin de se ménager la masse des électeurs par des faveurs d'un autre ordre. On connaît en France les chemins de fer électoraux, les ponts bonapartistes, les routes royalistes et les subventions républicaines. Quand un clan arrive au pouvoir, son premier soin est d'épurer l'administration et de reviser les projets de travaux publics ainsi que les tableaux de subventions, afin de procurer à ses partisans le bénéfice espéré. Si la victoire électorale se fait trop attendre, on rêve d'une conquête à main armée, on la prépare par l'agitation et l'émeute, on la réalise au besoin par la révolution. Nous croyons inutile d'insister sur les effets de cette politique, justement flétrie de l'épithète d'*alimentaire*. Il serait aisé de montrer comment elle a fonctionné en France dans le cours du dernier siècle, mais ce serait trop long. Bornons-nous à signaler ce fait, que la politique alimentaire sévit chez nous avec une intensité toujours croissante. Autrefois, la lutte était établie entre les clans monarchistes et le clan républicain. Les premiers se sont usés et fondus, mais le second s'est subdivisé; son aile gauche, sous le couvert du socialisme, joue à son égard exactement le même rôle qui fut le sien vis-à-vis des anciens clans. Ceci nous amène à dire un mot de l'évolution accomplie par le socialisme, et de son influence actuelle sur la politique.

1) Ainsi, par définition, le *parti politique* est constitué par une certaine manière commune de concevoir l'orientation qu'il convient de donner à la gestion des intérêts publics. Le *clan politique*, formé par le même esprit que celui dont sort le clan social, est un groupement destiné à accaparer les ressources de l'État en faveur de certains intérêts privés. Généralement, on confond sous le nom unique de parti ces deux combinaisons si différentes par leur tendance et par leurs effets.

2) Notamment les innombrables décorations dont se pare assez naïvement notre fausse démocratie. Quand donc aura-t-on le courage de supprimer ce dangereux moyen de corruption?

II. — LE SOCIALISME ET L'AGITATION RÉVOLUTIONNAIRE

Les élections législatives de mai 1906 ont singulièrement accentué la situation dont nous venons de résumer les éléments essentiels. Les électeurs paysans et ouvriers, travaillés depuis trente ans par les politiciens, gâtés par les prodigalités du Trésor public, ont dérivé de plus en plus vers les partis dits avancés, qui sont en réalité des clans animés de l'esprit communautaire le plus tranché, c'est-à-dire des artisans de réaction. N'est-ce pas une réaction caractérisée, en effet, que ce mouvement qui nous porte de plus en plus vers le régime de la communauté d'État, dont toutes les expériences du passé, tous les faits de la vie actuelle, nous montrent l'influence déprimante, oppressive, ruineuse? Le parti radical, qui a obtenu la majorité, est, en France comme partout, un groupement centralisateur, parce que sa force de séduction repose avant tout sur la dispensation des emplois, des subventions et des faveurs de l'État. Toutefois, chez nous, la centralisation est arrivée déjà à un tel degré au point de vue administratif, qu'il reste peu de chose à faire dans ce domaine. On parle même parfois de décentralisation et d'économies, mais il faut s'entendre. Il ne s'agit nullement de diminuer la puissance et l'ingérence de l'État; on veut seulement déplacer quelques attributions pour les distribuer à d'autres agents, et supprimer quelques postes, afin d'en créer de nouveaux dans un département ministériel différent. La tendance centralisatrice a revêtu depuis un certain nombre d'années un aspect nouveau. Comme les politiciens ont pris en mains le patronage de la classe ouvrière, ils l'exercent à leur façon, c'est-à-dire en lui distribuant une partie des ressources du budget. D'année en année, la communauté gagne maintenant du terrain sous cette forme, qui est bien plus dangereuse que la précédente car elle tend à faire de la grande majorité des Français des agents ou tout au moins des pensionnés de l'État. Le groupe socialiste, qui joue maintenant dans les Chambres le rôle de l'opposition radicale il y a vingt ans, a parfaitement compris l'avantage

qu'il pouvait tirer de cette situation. La théorie marxiste n'est plus pour lui qu'un rideau, derrière lequel ce clan abrite ses ambitions et sa tactique électorale. Par une surenchère audacieuse, il pousse jusqu'à ses dernières conséquences le procédé absolutiste de la monarchie de droit divin et du césarisme. Son idéal est donc de centraliser à outrance, jusqu'à mettre sous le contrôle de l'État tous les principaux moyens de production, afin de faire du gouvernement l'arbitre universel de toutes les situations, le moteur unique de toutes les volontés, le dispensateur souverain de toute richesse et de toute autorité. Il va de soi que cette formidable influence se cristalliserait pour ainsi dire, aux mains des chefs du clan, investis par là d'une puissance analogue à celle des autocrates de l'antiquité. En fait, les radicaux travaillent dans le même sens, mais leur conception politique est beaucoup plus bourgeoise, plus timide que celle des socialistes. Aussi se sentent-ils dépassés par leurs hardis concurrents, et pour ne pas perdre trop de terrain dans la faveur populaire, ils deviennent eux aussi les apôtres de l'intervention abusive de l'État dans les affaires d'ordre privé [1]). Ils font ainsi le jeu du socialisme, et celui-ci les pousse toujours plus avant, en les accusant de tiédeur, de manque de foi, d'inobservance de leur programme [2]). Pour ne pas se

[1]) Un exemple montrera avec combien de légèreté les politiciens avides de popularité improvisent des lois dites sociales, qui en réalité vont directement à l'encontre des lois sociales naturelles. Lorsque fut présenté le projet de loi sur l'assistance aux vieillards, on prétendit que l'institution s'appliquerait tout au plus à 150.000 individus et ne coûterait au Trésor central que 6 millions de francs environ. La loi était à peine votée que l'on découvrait 300.000 assistés, et l'on réclamait à l'Etat une subvention annuelle de 45 millions de francs. Et ce n'est pas fini; la politique saura étendre encore le nombre des favorisés et grossir le sacrifice du budget. Le plus grave est que cette généralisation de l'assistance officielle étouffera complètement dans un grand nombre de familles le goût et l'habitude de l'épargne, tout en développant les exigences de l'électeur vis-à-vis de l'Etat.

[2]) Tel est bien le plan exposé par les députés socialistes au banquet de Saint-Mandé, au début de juin 1906.

laisser discréditer et distancer, les politiciens radicaux marcheront sous le fouet des meneurs socialistes, jusqu'au jour où, en dépit de leurs complaisances, ils seront acculés à un coup d'État, ou balayés par l'armée révolutionnaire que recrute patiemment la Confédération générale du travail. Ce groupement, qui intrigue activement dans la coulisse pendant que les politiciens s'agitent sur la scène parlementaire, paraît être actuellement, le moteur principal du mouvement socialiste, devenu une simple entreprise de conquête politique et de centralisation poussée à un degré inconnu jusqu'ici parmi les sociétés contemporaines.

Les gens aisés et ceux des ouvriers que la propagande socialiste ne tente point, sentent le danger. Mais bien qu'ils soient les plus nombreux, ils résistent mal à la pression d'une minorité audacieuse. Deux conséquences sortent de cette situation. En premier lieu, elle entretient un sentiment général d'inquiétude, lequel se traduit par des paniques un peu puériles, comme celle du 1er mai 1906, qui a jeté dans Paris une véritable angoisse, et surtout par une hésitation fâcheuse dans les affaires. En second lieu, une forte quantité de capitaux sont mis à l'abri des risques par l'émigration; ils vont s'entasser dans les banques suisses, belges ou anglaises, qui les prêtent aux industries rivales de la nôtre, surtout à l'industrie allemande. Aussi, pendant que notre activité est menacée dans sa source, celle de nos voisins tend-elle à croître. Cela nous pousse à nous enfermer de plus en plus étroitement dans notre muraille douanière, à nous isoler toujours davantage, à compter de plus en plus sur l'État. C'est un cercle vicieux et fatal. Pendant ce temps la « Grande Nation » militaire du moment nous guette, et les colossales sociétés libres de l'Occident, que n'alourdit point le poids de la centralisation, et que le socialisme ne saurait entraîner, grandissent sans cesse en richesse, en population, en activité, en influence. Voilà bien l'aspect des choses. Nous demandons à ceux qui suivent avec quelque attention la marche des événements s'ils oseraient nous accuser d'exagération.

Est-ce à dire que cette position critique ne comporte point

de remède, et que nous devons nous abandonner avec résignation au flot trouble du socialisme? Non certes. On peut encore le combattre, en groupant les initiatives, en formant des associations assez fortes pour en imposer aux politiciens et les obliger à modérer leur ardeur réactionnaire[1]), en vulgarisant les notions scientifiques sur la marche et l'enchaînement des faits sociaux, enfin, en conduisant par une libre initiative le mouvement du progrès social, au profit commun de l'ouvrier et du patron[2]). Il y a fort à faire, cela est vrai, mais il ne faut jamais désespérer. Et si nous ne pouvons davantage, éduquons au moins nos enfants de telle sorte qu'ils soient en état de prendre en mains le relèvement de notre pays, quand le socialisme l'aura conduit, par la voie du despotisme, de l'anarchie et de la corruption, à de nouvelles catastrophes[3]).

III. — LES DÉPENSES PUBLIQUES ET LA FISCALITÉ

Quand bien même l'avenir serait plus clément pour notre pays que nous ne le prévoyons et lui éviterait les malheurs d'une crise révolutionnaire, la situation créée par la centralisation et la politique de clan n'en serait pas moins fort dangereuse. Nous avons déjà signalé l'esprit de révolte et d'anarchie qui souffle parmi les agents inférieurs de l'État. On a exalté l'importance de leur rôle — pensez à toutes les flagorneries adressées aux instituteurs, — on leur a promis monts et merveilles. Mais comme en même temps on augmentait leur nombre dans des proportions insensées, il devenait impossible de tenir toutes les promesses faites. De plus,

[1]) Ceci n'est pas de la théorie pure. Ce sont les grandes associations commerciales et industrielles qui ont obligé le parlement à modérer un peu ses lois sociales, ou plutôt socialistes. Elles auraient pu faire davantage si elles étaient elles-mêmes moins influencées par la politique et par la « rubanomanie ».

[2]) Voir sur ce point notre ouvrage: *La guerre de classes peut-elle être évitée, et par quels moyens pratiques?* Paris, Le Soudier, 1898.

[3]) V. à la fin de ce volume, dans nos conclusions, nos remarques au sujet du rôle de l'éducation.

après avoir développé outre mesure les services publics, on a manqué d'argent pour les outiller; le personnel a été parfois surchargé. Il est vrai que certaines catégories d'agents, les ouvriers des ports par exemple, voyaient leur tâche allégée au contraire, d'une manière exagérée, et cela parce que ceux-ci forment des groupes électoraux compacts. Dans ces conditions, on ne saurait s'étonner des rancœurs et du mécontentement des employés, ni des plaintes du public, qui est assez mal servi pour beaucoup d'argent. Ceci nous amène à effleurer la grave question des finances publiques.

A la fin du XVIIIme siècle, l'État français dépensait à peu près 700 millions de francs par an, ce qui équivalait bien à un milliard d'aujourd'hui. En 1850, l'augmentation n'était encore que de 300 millions à peu près. Mais, à partir de ce moment elle avance par bonds énormes. En 1868, les dépenses totales du budget atteignaient déjà 1900 millions. La guerre de 1870 les porta brusquement à trois milliards; après la crise, ce chiffre recula quelque peu. Bientôt le mouvement ascensionnel reprit de plus belle pour nous conduire au point où nous en sommes, c'est-à-dire à la somme colossale de quatre milliards, un septième au moins du revenu total de la nation.

Ce dernier chiffre a paru si effrayant, que M. Poincaré s'était efforcé de le réduire artificiellement, en recourant à l'emprunt pour couvrir certaines dépenses. Il l'avait ramené ainsi à 3.777 millions. Mais cet artifice n'était que provisoire; les budgets suivants eussent été nécessairement gonflés par tout une série de mesures déjà votées ou en préparation [1]). On estime entre 500 et 700 millions le chiffre de ces augmentations, qui porteront vraisemblablement le budget des dépenses à quatre milliards et demi, d'ici à dix ans. Cette prodigalité

[1]) La commission du budget, oubliant totalement son rôle logique, a bouleversé les plans de M. Poincarré afin de donner libre cours au torrent des dépenses. Le changement ministériel qui s'en est suivi, avec création d'un département du Travail dont le titulaire est un avocat socialiste, constitue un pas de plus fait dans la voie dont nous signalons ici les dangers.

folle dépasse naturellement les recettes normales du Trésor, qui, cependant, ont grossi dans une proportion respectable, on le constatera par le tableau suivant:

1870	recettes normales:	1.689	millions
1875	»	2.777	»
1885	»	3.024	»
1900	»	3.593	»
1904	»	3.679	»

Malgré leur énormité, ces chiffres sont loin de correspondre à ceux des dépenses. C'est dire que, habituellement, l'État accumule les déficits. Il lui est arrivé de dépasser ainsi ses ressources de près de 800 millions en une seule année. Aussi la Dette publique a-t-elle crû constamment, et cela depuis longtemps du reste. Sans parler des abus et des banqueroutes du XVIIIme siècle, nous rappellerons que le Trésor devait environ 800 millions au début du siècle dernier; dès 1830, ses engagements atteignent trois milliards et demi, six milliards en 1852, treize milliards en 1871, vingt-huit milliards en 1885; en 1904, en dépit des amortissements réalisés, elle dépassait encore 31 milliards, car, si on rembourse d'une main, on emprunte de l'autre.

Aboutir à un tel résultat après une longue période de paix, c'est démontrer de la façon la plus éclatante le vice propre du système. L'État devient de plus en plus communautaire; de plus en plus il empiète sur le domaine des intérêts privés; d'année en année il se fait le patron, l'assureur, le soutien d'un plus grand nombre d'individus. Dès lors ses attributions et ses charges ne peuvent manquer de croître jusqu'à atteindre des proportions gigantesques. Cela produit deux conséquences inévitables: D'abord, l'énormité des besoins à couvrir entraîne un gaspillage colossal. Ensuite, pour se procurer l'argent nécessaire, il faut pressurer la nation. Un financier d'une grande expérience, M. Magnin, disait récemment: « Le présent est dur pour le contribuable, et l'avenir s'annonce comme encore plus sombre. » Et malgré tant de sacrifices imposés au pays, à chaque instant le gouvernement est arrêté dans ses entreprises par le défaut d'argent. Rien

ne saurait mieux démontrer l'exagération du rôle qu'il s'at tribue.

La législation fiscale a accompli en France, depuis di ans, une évolution très considérable, déjà réalisée d'ailleur dans d'autres pays. Autrefois, les impôts étaient établis d manière à atteindre presque également tous les revenus. C procédé est injuste en ce sens qu'il charge trop les petite gens, c'est-à-dire ceux qui vivent au jour le jour d'un salair d'un petit emploi, ou d'un menu commerce. On a reconn qu'il était plus équitable de dégrever cette catégorie, en sup primant certaines taxes indirectes et en réduisant les autre Et comme les gens aisés profitaient eux aussi de cet allège ment, on a surélevé les impôts qui frappent la propriété, le capitaux et leurs revenus. Mais l'énormité des charges publi ques nécessitant un accroissement continu des contribution il en résulte que la classe de citoyens auxquels on demand maintenant la plus forte partie des ressources budgétaire se trouve menacée d'une surcharge abusive. Il y a quinz ans, le fisc prélevait au moins quinze pour cent sur le revenus supérieurs à six mille francs. Il est probable qu dans quelques années, il réclamera entre vingt et vingt-cin pour cent, peut-être davantage. Une telle fiscalité dépass de beaucoup les limites d'une gestion raisonnable et util des intérêts publics. En imposant de pareils sacrifices au familles aisées, on les oblige à restreindre leur consomma tion, on les pousse à dissimuler leurs revenus et à placer leur capitaux au dehors. Pour prévenir ces fuites qui tendent à réduire la productivité de l'impôt, le gouvernement ser amené à édicter des mesures inquisitoriales et violentes, rédui sant encore la liberté individuelle. Cela n'empêchera pas la situation financière de devenir de plus en plus inextricabl et d'aboutir à une liquidation forcée. Déjà à l'heure actuelle on ne réussit à établir les budgets qu'à force d'artifice, e ils se règlent chaque année par l'emprunt[1]). Une telle situa

[1]) « Je n'ai jamais vu, disait M. Magnin, depuis quarante-troi ans que je participe aux travaux parlementaires, un budget plus dif ficile à établir que celui de 1907. » N'est-ce pas là ce qu'on peu appeler avec une lamentable exactitude un progrès à rebours. N'est-i

tion ne peut aboutir qu'à la banqueroute, si l'on n'arrive pas à opposer une digue efficace aux prétentions du socialisme et à l'imprudente légèreté des politiciens. Encore une fois, le salut ne viendra que de l'effort raisonné et persévérant des particuliers, unis librement pour la défense de leurs droits et la reconstitution de leurs franchises personnelles et locales. Toute la question est de savoir s'il se trouvera en France un nombre suffisant d'hommes assez éclairés pour bien comprendre le sens des choses, et assez énergiques pour entreprendre une lutte décisive contre la réaction communautaire. Il est établi, par des exemples nombreux, que la plupart des régimes politiques passés se sont écroulés sous le poids de leurs embarras financiers et de leur fiscalité. Nous avons déjà montré, en 1899, dans *Vers la Ruine*, que la politique nous entraînait de nouveau dans cette ornière. Certains nous ont alors taxé de pessimisme; peut-être ceux-là ont-ils changé d'opinion aujourd'hui. Quoi qu'il en soit, notre pays fait, après beaucoup d'autres peuples, la dure expérience de ce que peut la politique aux mains des gens à formation communautaire. Littéralement et exactement, il en meurt, victime de la guerre de classes, toujours plus âpre, et de la fiscalité, toujours plus lourde. A quoi donc servent les leçons de l'histoire?

IV. — L'ACTION EXTÉRIEURE

1o. — *L'extension coloniale*

Nous avons maintenant à caractériser le rôle extérieur de la race. Ce rôle présente des aspects multiples. Nous avons envisagé déjà l'action économique de la France au dehors, et nous savons qu'elle est considérable, malgré la concurrence acharnée des autres nations occidentales. Nous avons montré aussi comment elle est menacée, et la nécessité qu'il y a d'une action privée énergique pour la maintenir et la déve-

pas parfaitement exact de dire que nous sommes en pleine réaction vers le système gouvernemental et les procédés fiscaux des monarchies les plus autoritaires.

lopper. Il faut mentionner maintenant notre expansion coloniale. Celle-ci peut prendre deux aspects bien différents. Elle est due ou bien à l'initiative des pouvoirs publics, ou bien à la libre et nécessaire émigration des particuliers et des capitaux. Dans le premier cas, ce n'est guère qu'une conquête assez stérile, car elle coûte cher et rapporte peu. Dans le second, la colonisation est bien un allongement du territoire national, une extension de la race. Malheureusement, par l'effet des circonstances que nous connaissons, c'est le premier type qui est surtout le nôtre. La faiblesse de la natalité, conséquence de la vie urbaine et de la désorganisation sociale, ne nous permet qu'une faible émigration: dix mille individus par an en moyenne. La plupart de ceux qui partent se dirigent vers des États étrangers, non vers nos colonies. Par conséquent, celles-ci ne peuvent se développer que très lentement. Nous avons déjà résumé la situation des plus importantes d'entre elles et nous avons constaté que, en dépit de certains progrès récents, leur position est assez médiocre, surtout au point de vue purement français. Leur administration est lourde et coûteuse, les institutions indigènes sont mal comprises et désorganisées prématurément, les intérêts économiques locaux, trop souvent sacrifiés à ceux de la métropole, restent en souffrance, et cependant les étrangers trouvent encore moyen de nous enlever une bonne part du trafic et des entreprises. En un mot, comme la France elle-même, nos colonies sont trop centralisées, trop administrées, trop privées de gens d'initiative et de capitaux actifs. Souvent aussi la politique les divise et les dévore. Cependant, puisque nous les possédons, il s'agit de les garder et d'en tirer le meilleur parti possible. En effet, à force de sacrifices, imposés au Trésor public, nous les avons amenées à un degré de développement déjà suffisant pour alimenter un courant d'échange assez important. De plus, les colonies constitueront une précieuse réserve pour l'avenir si nous réussissons à reformer nos cadres sociaux, à dresser notre jeunesse à la conception claire des choses de la vie pratique et à l'esprit d'entreprise. Dans ce cas, il est certain que l'on pourra trouver dans nos possessions d'outre-mer de précieuses

ressources, de larges débouchés pour notre activité et pour nos produits, enfin un élément d'influence de premier ordre.

Il faut répéter que, depuis quelques années, les procédés de l'Administration coloniale française se sont améliorés dans une certaine mesure. Une décentralisation relative a donné à nos grandes colonies une autonomie assez notable. En même temps, leur gouvernement a été confié à des hommes qui n'étaient pas toujours de purs fonctionnaires et qui ont apporté dans leur gestion des tendances moins exclusives, plus pratiques, plus libérales aussi.

Les premiers résultats de cette méthode nouvelle ont été encourageants. L'outillage économique: routes, voies navigables, chemins de fer, a été considérablement développé. On a cherché à l'étranger des débouchés nouveaux pour les produits locaux. La politique suivie à l'égard des indigènes est moins exclusive, moins oppressive, plus éclairée, plus adroite[1]. On semble avoir enfin compris qu'il ne s'agit pas d'exploiter les populations soumises, mais plutôt d'améliorer leur sort pour notre avantage, au moins autant que pour le leur. Qu'on ne s'y trompe pas, cette situation due à l'action gouvernementale ne sera jamais aussi régulière, aussi complète, aussi naturelle que si elle résultait de l'action privée. Elle reste exposée à l'influence des caprices ministériels, aux hasards de la politique, à l'activité, au bon vouloir et à l'intelligence de quelques personnalités. En un mot, elle est fondée sur des circonstances artificielles et non pas sur l'effort multiple, continu, pratique, d'une colonisation bien recrutée, bien munie d'énergie, de capacité et d'argent. C'est pourquoi on ne peut avoir en l'avenir qu'une confiance assez limitée.

Il n'est pas inutile de résumer ici, en un court tableau, l'état actuel des colonies françaises comme territoire et comme population. Pour l'Afrique, on estime à plus de 10 millions

[1]) Cela n'est pas exact pour l'ensemble de nos possessions; les abus signalés au Congo et à Madagascar, les révoltes qui en ont été la conséquence, le démontrent assez. Mais le scandale causé par ces faits et l'exemple des résultats obtenus dans l'Afrique occidentale, en Algérie et en Indo-Chine, serviront peut-être de leçon.

de kilomètres carrés l'étendue des territoires gouvernés ou protégés par la France, ou soumis à son influence, en y comprenant les îles, comme Madagascar, la Réunion, les Comores. Une grande partie de ces territoires est d'ailleurs improductive, et le reste est faiblement habité. On a évalué à moins de 32 millions d'âmes la population totale de l'Afrique française, dont près de 13 millions pour l'Afrique occidentale, 9 millions pour le Congo, 5 millions pour l'Algérie, près de 3 millions pour Madagascar, près de 2 millions pour la Tunisie. Il reste encore en Algérie, en Tunisie, sur le Niger et à Madagascar bien des places à prendre et bien des entreprises à tenter. Le chemin de fer, qui pénètre ces pays plus profondément d'année en année, aidera grandement à leur mise en valeur. Toutefois, il convient de ne pas oublier que les populations indigènes ont un état social fort médiocre, une aptitude agricole faible[1], ce qui ne facilite pas la tâche du colon européen; en outre, reste à savoir de quels pays sortiront les gens capables de profiter des sacrifices de toute nature faits par la France pour préparer le terrain.

En Asie, notre autorité s'étend sur près de 700.000 kilomètres carrés, y compris nos petits établissements de l'Inde (500 kilomètres carrés, 280.000 habitants). L'Indo-Chine, avec les deux protectorats du Cambodge et de l'Annam, compte environ 19 millions d'habitants. Nous avons déjà résumé l'état des choses dans cette région (T. Ier, p. 226).

En Amérique, la France a conservé quelques-unes des Antilles et la Guyane, en tout 80.000 kilomètres carrés et 430.000 habitants. Enfin, dans les mers du Sud, elle possède un certain nombre d'iles mesurant ensemble environ 25.000 kilomètres carrés, dont près de 20.000 pour la Nouvelle-Calédonie. Cette dernière, si remarquable par l'excellence de son climat, la fertilité de son sol, ses richesses minérales et marines, compte 55.000 âmes à peu près, à peine 3 par kilomètre carré. Elle pourrait probablement nourrir au moins 500.000 habitants[2].

1) V. tome Ier, p. 97 et s.

2) V. dans la *Science sociale*, octobre 1905, l'intéressante étude publiée sur cette colonie par M. Le Goupils.

L'ensemble du territoire colonial français approche, en résumé, de 11 millions de kilomètres carrés, avec près de 55 millions d'âmes. Il est dispersé dans les différentes parties du globe, sous des latitudes variées, avec des sols et des climats très divers et des richesses minérales importantes. Son commerce extérieur est estimé à 1 milliard 600 millions de francs environ, qui se partagent par fractions à peu près égales entre les entrées et les sorties. En réalité, le total des échanges doit approcher de 2 milliards. La longueur des chemins de fer coloniaux dépasse 6.000 kilomètres. Leurs budgets annuels réunis représentent une dépense de plus de 300 millions de francs. On voit par ces indications rapides qu'il s'agit d'un véritable Empire, dont l'utilisation rationnelle pourrait être pour notre pays une source très importante de puissance et de richesse. Mais il faudrait pour cela envoyer en quantité suffisante les colons capables et les capitaux. Moins d'administration, plus d'entreprises et de travail libre, telle devrait être la formule de l'avenir.

2° — *L'influence de la race*

L'action extérieure d'un peuple s'exerce encore soit par l'influence de ses émigrants dans les pays étrangers, soit par celle de son gouvernement sur ces mêmes pays. Examinons la question, d'abord au point de vue de l'expansion privée, c'est-à-dire de l'émigration.

Les Français qui vont à l'étranger pour y faire carrière sont le plus souvent de petites gens : ouvriers, artisans, paysans, commerçants, auxquels s'ajoutent quelques négociants, professeurs et employés. Ils sont en général estimés et considérés, mais leur influence est minime parce que leur nombre et leurs ressources sont en moyenne assez restreints. Aussi se fondent-ils assez facilement parmi les populations qui les accueillent. C'est ainsi que les Basques ont largement contribué au peuplement agricole du Chili et de la République Argentine, pendant que les familles des Alpes dauphinoises essaimaient au Mexique. Dans les grands pays, les Français émigrés s'adonnent presque exclusivement au commerce

ou à l'industrie et conservent presque tous l'esprit de retou
Ne faisant pas souche parmi les peuples chez lesquels i
sont allés chercher du travail, nos compatriotes ne laissen
nulle part une empreinte profonde et durable. Nous verron
plus tard que, même dans les régions où ils ont tenu autrefoi
la première place, leur situation n'a pas grandi autant qu
celle de leurs rivaux, ou même a diminué peu à peu. O
peut citer comme exemples le Canada et la Louisiane. La caus
de cette infériorité caractérisée n'est pas difficile à découvrir
Elle réside dans ce fait que les émigrants français son
surtout des urbains, qui vont se mêler aux masses flottante
des grandes cités. Il en serait autrement si leur tendanc
naturelle les portait vers la culture et la propriété du sol
Il est inutile d'insister sur ce point, dont l'importance a
déjà été signalée tant de fois.

L'influence française s'exerce au dehors surtout par le rayonnement de ses travaux scientifiques et littéraires ou artistiques. Nos savants ont toujours été au premier rang parmi la classe intellectuelle de l'Occident, et ils y conservent brillamment leur place. Nos artistes n'ont rien perdu non plus de la réputation conquise par leurs aînés durant les trois derniers siècles. Ils se distinguent toujours par la vigueur de la pensée, l'élégance et la grâce de l'exécution. Quant à notre littérature, sa production est si mêlée qu'elle nous fait à la fois, au point de vue de l'influence morale, beaucoup de bien et beaucoup de mal. A côté des fortes et nobles œuvres qu'elle met au jour, paraissent un grand nombre de livres dus à un esprit qui spécule sur la corruption. Ces ouvrages malsains, qui vont amuser les mauvaises passions de nos voisins, nous sont ensuite imputés à mal par ceux-là mêmes qui s'en régalent. Lorsqu'un Français voyage à l'étranger, il est rare qu'il ne soit pas amené à protester contre l'effet de ces productions misérables, qui ont la prétention de nous peindre et ne font que nous caricaturer dans le sens le plus désobligeant, le plus humiliant du mot. Certes, la société française a ses faiblesses, ses défauts, ses tares et ses vices. Nous n'avons pas craint de signaler sans ménagement ces causes d'infériorité et de désorganisation. Celles-ci agissent surtout parmi

l'entassement des foules urbaines, qui comptent dans leurs rangs beaucoup d'oisifs et constituent un milieu éminemment favorable à la dissipation[1]). La majeure partie de la nation est encore sauvegardée par ses traditions familiales et par le labeur qui absorbe, en général, sa force et son temps. Toutefois, il faut bien reconnaître que, sur ce point comme sur tant d'autres, l'époque actuelle n'est pas précisément en progrès. On s'en aperçoit à la multiplication des divorces, à un certain affaiblissement du niveau général de la moralité, à l'extension de la criminalité. Mais cette situation n'est pas particulière à la France. Encore une fois, elle est le résultat de la prédominance de la vie urbaine, avec sa complexité, ses excitations, ses exemples et ses promiscuités.

La politique extérieure du gouvernement a surtout pour objet la défense des intérêts particuliers ou communs de ses nationaux. Un peuple qui veut conserver dans le monde une position avantageuse et honorée ne doit laisser sans prompte réparation aucun dommage ni aucun outrage, fussent-ils infligés au plus humble de ses enfants. En outre, il a le devoir étroit de rechercher partout les occasions de servir et de développer les intérêts généraux du pays au moyen de traités appropriés. Enfin, il lui faut surveiller avec vigilance les actes des autres gouvernements, afin de les imiter, ou de les contrecarrer, selon la tendance qui les inspire. La tâche est ardue; pour la bien remplir la direction centrale doit être énergique et disposer dans tous les États d'agents zélés, munis d'une instruction variée, aptes à bien comprendre les gens et les choses du pays où ils sont envoyés. C'est ce réseau de fonctionnaires qui forme ce qu'on appelle le corps diplomatique et consulaire. En France, d'après les règlements qui le régissent, ce corps a, extérieurement, des apparences de régularité et d'homogénéité, mais celles-ci sont assez trompeuses. En réalité, il est soumis, comme les autres administrations, aux causes générales de désordre et de faiblesse que nous connaissons. La politique et la faveur ont beaucoup trop d'influence sur les nominations et les promotions. Le

1) Cf. P. BUREAU. *La crise morale des temps nouveaux*. 1 Vol.

recrutement est hétérogène et fournit un personnel extrêmement inégal. On y trouve sans doute quelques hommes réellement supérieurs à un certain nombre d'agents sérieux et capables. Mais, en revanche, on rencontre, à tous les degrés de la hiérarchie, des gens très ordinaires, parfois tout-à-fait nuls, d'autres dont la morgue est ridicule ou insupportable, d'autres encore dont la tenue rappelle la vie de bohème plus que celle des cours. Très souvent, nos agents diplomatiques et consulaires manquent de deux éléments essentiels pour suffire à leurs fonctions: une connaissance pratique des affaires et une rémunération honorable. Ces fonctionnaires, qui ont à remplir une mission infiniment variée et délicate, sortent en effet, dans bien des cas, d'un milieu qui ne les y a guère préparés. Ils passent directement de l'école à la chancellerie, à moins qu'ils n'aient fait leur premier apprentissage dans un bureau de rédaction ou dans les réunions électorales. Un pareil recrutement ne peut donner de bons résultats que par exception. Mais il répond très bien à l'état social actuel pour qu'on puisse compter sur des réformes sérieuses. C'est aux Français établis à l'étranger qu'il appartient de suppléer aux lacunes du service officiel, soit en se renseignant par eux-mêmes, soit en exigeant au besoin du Ministère ou de ses agents le concours qui leur est dû partout où ils ont des intérêts légitimes à défendre. Il faut dire que, sauf exception, ce concours n'est pas refusé; seulement il est fourni avec plus ou moins de bonne grâce et de discernement. Il arrive parfois aussi qu'on l'accorde trop facilement à des individus ou à des entreprises qui ne le méritent guère. C'est que dans cette administration comme dans toutes les autres, l'abus est voisin de l'usage. On peut dire même que l'abus est rendu plus facile par les circonstances et par l'éloignement.

Pour opérer une réforme vraiment efficace de notre représentation extérieure, il faudrait avant tout mieux diviser et spécialiser le travail. On prétend obtenir d'un agent, préparé comme nous l'avons dit, les services et les renseignements les plus divers; il faudrait pour cela que chacun d'eux fût une encyclopédie vivante. Les cadres sont encombrés de secré-

taires et de ministres qui se disputent avec acharnement les places vacantes, si bien que dans chaque poste on trouve plusieurs agents également incompétents sur bien des points. Dans la plupart des ambassades et des légations, il serait expédient de remplacer un secrétaire par un attaché commercial muni d'une bonne préparation théorique et pratique. Nous croyons même qu'il serait bon d'entretenir, dans les grands pays industriels, des attachés techniques, capables de suivre de très près les progrès réalisés dans les diverses branches de la fabrication[1]). Cette combinaison permettrait de réduire le nombre des consulats, dont beaucoup sont d'une inutilité flagrante, et de les remplacer par des vice-consulats ou par de simples agences consulaires. On pourrait alors mieux rétribuer les postes utiles et aussi sélectionner davantage le personnel.

Un grand pays comme la France n'a pas au dehors que des intérêts économiques; il doit suivre et résoudre aussi de graves problèmes politiques, noués par le fait de la divergence des vues des gouvernements, et parfois compliqués à l'excès par des tendances tantôt personnelles aux hommes d'État et tantôt inspirées par certains courants sociaux. La France fut entraînée autrefois par de telles causes. Nous en avons montré les conséquences, qui furent extrêmement préjudiciables non seulement à la nation française, mais au monde entier. Aujourd'hui, ces causes sont grandement atténuées, et notre politique extérieure est nettement orientée dans un sens pacifique. Mais nous avons constaté aussi qu'un autre peuple a pris à son tour le rôle tragique de la suprématie militaire, ce qui maintient dans les relations internationales un dangereux élément d'instabilité. Pour faire équilibre à cette force menaçante, appuyée sur une coalition, la France a dû former de son côté des unions politiques.

[1]) La nécessité de la spécialisation a été comprise depuis longtemps pour ce qui touche à l'art militaire. Pourquoi ne la voit-on pas aussi clairement en matière économique? L'exemple fourni en ces dernières années par notre ambassade à Londres, dont l'attaché commercial, M. J. Périer, a rendu de signalés services, est cependant démonstratif.

Dans ce but, elle s'est adressée tout d'abord à un gouvernement guidé lui-même par des visées belliqueuses et conquérantes. L'erreur était manifeste et elle a eu des conséquences peu favorables. Si l'alliance russe a rendu à la politique française son prestige et sa liberté d'action, elle nous a imposé des sacrifices pécuniaires dont le poids se fera certainement sentir dans un avenir peut-être assez prochain. De plus, la Russie, victime de l'insuffisance, de la corruption et des ambitions démesurées de sa bureaucratie, se trouve paralysée pour longtemps. Les événements ont ainsi ramené la France vers le système politique logiquement indiqué par sa position géographique autant que par l'ensemble des faits sociaux: elle a accepté la main que l'Angleterre lui tendait. L'alliance anglaise fut longtemps antipathique à la plupart des Français, parce que la logique des choses a voulu précisément que l'Angleterre se mit toujours en travers des projets ambitieux de la France. Aujourd'hui, cette politique d'équilibre et de pondération étant devenue la nôtre, les anciens préjugés n'ont plus de raison d'être. Cela est si vrai que l'entente entre les deux pays n'a guère trouvé de part et d'autre que des approbateurs. Il est résulté aussitôt de ce rapprochement une garantie précieuse pour la paix du monde et pour la sécurité propre de la France. Mais cette situation cache un danger sérieux. Si la France s'abandonne à la réaction socialiste, il en résultera pour elle un affaiblissement si prononcé que sa place deviendra tout-à-fait secondaire dans le système politique dont elle est aujourd'hui un élément essentiel. Elle se verrait alors vis-à-vis de l'Angleterre dans la position subordonnée qui est celle de l'Autriche à l'égard de l'Allemagne. Quoi qu'il en soit, notre pays se trouve enfin engagé dans la voie la plus naturelle, la plus normale, celle qui le rapproche des grands peuples particularistes dans un intérêt pacifique. Malheureusement, les circonstances veulent que, pour soutenir ce rôle, la France conserve un état militaire terrestre et naval dont le fardeau surcharge bien lourdement ses finances [1]).

[1]) On évalue ainsi les forces militaires de la France sur le pied de paix: infanterie 380.000 hommes; cavalerie 68.000 hommes; artil-

3°. — *L'immigration étrangère.*

Quelle est enfin l'action des étrangers sur notre évolution actuelle? Nous avons effleuré déjà cette question si grave, en montrant combien est considérable le nombre de nos hôtes. Ce sont en majorité des manœuvres employés dans les grands chantiers de travaux publics, ou dans ceux des vastes usines de notre époque, ou encore dans nos fermes. On rencontre un bon nombre d'ouvriers spécialistes : peintres, maçons, plâtriers, etc. Mais beaucoup sont employés, négociants, industriels, financiers. Ils prennent, dans le régime du travail utile, les places que nos nationaux désertent trop souvent pour se porter vers les fonctions publiques et les carrières libérales ou pour demeurer dans l'oisiveté [1]). Il en est ainsi, nous l'avons montré bien des fois déjà, dans tous les pays où la race n'est pas — ou n'est plus — à la hauteur de son devoir social. Son insuffisance est alors compensée par un afflux d'étrangers qui peu à peu la dominent, soit par le nombre, quand elle se raréfie par un défaut de natalité, soit par la capacité, quand elle leur laisse prendre la direction des affaires [2]). Certes, nous n'en sommes pas encore là, mais le mouvement a néanmoins commencé d'une manière suffisante pour inquiéter. Cela est si vrai, que le législateur a cru devoir

lerie 76.000 hommes; génie, train, administration, gendarmerie 65.000 hommes; au total environ 590.000 hommes. Sur le pied de guerre, l'armée active serait portée à près de 900.000 hommes avec 2050 canons. En outre, les hommes libérés du service actif formeraient une armée territoriale dont l'effectif utile est assez incertain. Les colonies sont occupées par des troupes spéciales.

La flotte comprend environ 470 bâtiments, pour 800.000 tonneaux, 1.650.000 chevaux, 3.800 canons, 56.000 hommes d'équipage. Sont en construction 135 bâtiments dont une douzaine de grands navires.

Les crédits portés au budget pour la guerre et la marine atteignent près d'un milliard de francs.

1) Les étrangers naturalisés figurent déjà en nombre appréciable dans l'enseignement, dans les carrières libérales et même dans les fonctions publiques.

2) V. dans notre tome Ier l'exemple si frappant fourni par les Tchèques de Bohême.

prendre des mesures pour obliger les étrangers fixés dans le pays à accepter la nationalité française, avec toutes ses charges, dès la seconde génération. Mais cela ne change guère que l'aspect extérieur des choses. Le fait subsiste et il est menaçant pour l'avenir de la race. Aujourd'hui déjà, la France est, parmi les grands pays d'Europe, celui qui a le plus besoin du concours du travail étranger. On y trouve en effet un immigré sur trente-cinq personnes, tandis que dans les autres États la proportion est beaucoup moins forte : un étranger sur quatre-vingts personnes en Allemagne, sur quatre-vingt-deux en Autriche, sur quatre cent cinquante en Italie. Il va sans dire qu'il ne saurait être question de refouler cette invasion pacifique par des moyens arbitraires ou rigoureux. Le remède serait pire que le mal. C'est aux particuliers qu'il appartient de l'enrayer en occupant eux-mêmes les places libres dans les comptoirs ou les ateliers.

* * *

Pour résumer la situation, nous dirons que, depuis très longtemps, la lutte est ouverte entre deux Frances bien distinctes. La première est sortie de la formation particulariste, importée à l'occident du Rhin par les Francs. Ces pionniers exercèrent une influence telle, qu'ils ont laissé leur nom au pays ; et cependant leur conquête avait été seulement partielle. Cette formation est bien affaiblie chez nous, malheureusement, mais son action est encore assez grande, surtout dans le nord, pour conserver une certaine élasticité, une certaine force, au ressort de notre initiative privée. La seconde France est représentée par l'élément communautaire qui a gardé la prédominance dans le midi. En ce moment, celle-ci paraît prendre l'avantage ; elle menace de nous conduire, par la politique et le socialisme, à la pire des réactions. Il est nécessaire d'insister sur le fait que ce misérable résultat est dû, pour la plus grande partie, à la désorganisation, à l'aveuglement et à la mollesse des classes dirigeantes sorties de la noblesse et de la bourgeoisie. Elles ont abandonné trop souvent la direction du travail utile, multiplié à l'infini les emplois pu-

blics rétribués, exploité abusivement les petites gens par l'impôt et par l'usine. Peu à peu, l'excès de la gêne et de la pauvreté a semé la haine, la colère et préparé la révolte. Il a fallu capituler successivement devant les réclamations de la multitude. Au début, c'est la bourgeoisie qui a surtout profité du mouvement dont elle avait pris la tête: le pouvoir lui est échu avec toutes ses faveurs, mais aussi avec toutes ses responsabilités. Au lieu de s'en servir pour réparer les erreurs passées en restaurant les libertés locales, en rendant à la vie privée le terrain perdu par elle au profit de la vie publique, en perfectionnant l'éducation en même temps que l'instruction, en comprenant et en remplissant ses devoirs de patronage, la classe moyenne sortie de la Révolution et de l'Empire s'est attachée surtout à profiter de son autorité et à l'augmenter. Elle a donc continué, sous des formes modernes et moins criantes, la réaction communautaire commencée par l'ancienne monarchie et par l'aristocratie de cour. Il a fallu lui arracher en quelque sorte la plupart des réformes favorables aux familles ouvrières, c'est-à-dire à la majorité de la nation. Mais, les ouvriers ont compris l'inégalité de la situation. Maîtres, en fait, de la majorité électorale, ils s'efforcent de monter au pouvoir à leur tour, afin de jouir des avantages accumulés par l'égoïsme à courte vue de la bourgeoisie. Ils y arriveront, sous la conduite de chefs bourgeois, qui leur prêtent, par ambition ou par enthousiasme théorique, le secours de leurs lumières ou de leur expérience politique. Et comme cette nouvelle couche, sans être mieux préparée que les précédentes, ne possède ni leur culture ni leur vernis, elle commettra la même erreur fondamentale, sous les formes rebutantes d'une démocratie bureaucratique, poussant la rudesse, le despotisme et le gaspillage jusqu'à leurs dernières limites.

Voilà bien le danger et ses causes. On ne pourra écarter les unes et prévenir l'autre qu'à force d'énergie individuelle et par la seule vertu de l'action privée. La science et les faits s'accordent pour nous le démontrer; la suite de ce travail affirmera de plus en plus cette démonstration par l'exemple des pays où le particularisme prédomine.

SECTION II.

LES RACES STABLES DU NORD

Dans la section précédente, nous avons étudié les peuples qui ont subi très fortement l'influence de la formation particulariste, et chez lesquels cette formation subsiste encore d'une manière plus ou moins marquée. Mais, des circonstances historiques, dont l'effet s'est ajouté à l'action du milieu, ont permis à la formation communautaire non seulement de persister, mais encore de réagir sous des formes nouvelles pour reprendre la prééminence. Nous avons constaté les progrès de cette réaction si dangereuse, qui, par le socialisme d'Etat, tend à constituer une communauté artificielle, beaucoup plus lourde, plus étouffante, que la communauté naturelle formée par la famille. Elle menace gravement l'avenir de ces peuples en les engageant dans la voie de la décadence.

Nous allons maintenant analyser des nations également mélangées, mais chez qui le particularisme l'emporte d'une manière évidente. Les résultats de cette prédominance du type supérieur ne sont pas longs à démêler. On peut même dire qu'ils sautent aux yeux dès le premier examen. Les pays dont nous allons parler sont, toutes choses égales d'ailleurs, plus actifs, plus prospères, plus tranquilles et plus libres que ceux dont il a été question précédemment. Leur rôle dans le monde est proportionnellement très considérable. Si ce fait n'apparaît pas d'une façon évidente pour tous, c'est qu'il s'agit de petits peuples, étrangers aux grandes manifestations de la gloriole politique et militaire, la plus vaine à coup sûr, mais cependant la plus brillante aux yeux du public.

L'ordre que nous avons observé dans le dispositif de la présente section n'est pas arbitraire. Nous y étudierons successivement les Pays-Bas, belges et hollandais, où le mélange

des races est plus sensible, et où la lutte entre les deux formations montre encore une certaine acuité. Viennent ensuite la Suède et le Danemark, où le particularisme importé par les émigrants norvégiens et saxons a manifestement imprégné l'immense majorité de la population; toutefois, le caractère du milieu, l'action prolongée, pendant les siècles passés, de l'ancienne aristocratie odinique et de la monarchie militaire, ont laissé à ces petits peuples une empreinte encore visible. Enfin, nous plaçons en dernier lieu la Norvège. Ce pays, qui constitue un habitat si exceptionnel, fut le berceau du particularisme. Il s'y est conservé presque sans mélange, avec une pureté parfaite, et s'y perpétue de génération en génération, avec une fidélité que la nature du lieu peut seule expliquer. Mais si le type prédomine là sans consteste, et forme une souche vivace dont les vigoureux rejetons continuent sans trève leur émigration depuis bien des siècles, il ne peut se développer et prendre un complet essor dans ce pays si bien doué par la nature à certains égards, mais en même temps si étroit et si ingrat à d'autres points de vue. Pour ce motif, nous avons cru devoir comprendre la Norvège dans cette section, où elle forme, en quelque sorte, le trait d'union entre les peuples qui précèdent et les nations qui ont porté le particularisme au plus haut degré que la puissance, la productivité et la prospérité aient atteint jusqu'à ce jour.

CHAPITRE PREMIER.

LA BELGIQUE.

Richesses naturelles de la Belgique. — Formation de la race. — Transformation agricole du pays. — Effets de la domination extérieure sur les Pays-Bas belges. — Naissance et progrès de la grande industrie. — Outillage général et privé. — Abondance et prix modérés de la main-d'œuvre. — Développement de la production, — Extension des centres urbains; leurs besoins ; insuffisance de la production agricole indigène; l'importation. — Caractère spécial de l'industrie belge; l'exportation. — Le commerce de transit, ses effets. — La politique douanière. — La vie publique. — Conclusions.

Si par un calcul proportionnel, on cherche la place que la Belgique occupe effectivement parmi les peuples de civilisation européenne, on ne tarde pas à constater que cette place est au premier rang. En effet, elle compte environ 7.350.000 habitants, pour une superficie qui est dix-huit fois moins grande que la France (moins de 30.000 kilomètres carrés). Cette population est donc extrêmement compacte: plus de 240 habitants par kilomètre carré. Si la France était aussi peuplée que la Belgique, elle arriverait au chiffre énorme de 130 millions d'âmes. A un autre point de vue, celui de l'activité économique, on verra que le commerce extérieur de la Belgique, étant estimé à plus de 8 milliards de francs, entrées et sorties réunies, alors que celui de l'Angleterre est de 23 milliards environ, dépasse le tiers du trafic de celle-ci, qui cependant a une population six fois supérieure, des colonies immenses, une marine colossale. Quand on fait le même rapprochement vis-à-vis du Zollverein, neuf fois plus peuplé on s'aperçoit que la Belgique réalise un chiffre d'affaires atteignant à peu près la moitié de celui de l'Union douanière allemande. Si la Russie d'Europe possédait, toutes choses égales d'ailleurs, autant de chemins de fer que la Belgique, son réseau dépasserait 700.000 kilomètres. Ces chiffres, dont la signification n'est, bien entendu, que très relative, donnent immédia-

tement une haute idée de l'activité laborieuse, de l'esprit d'initiative de ce peuple. Remarquons, en outre, qu'il appelle sensiblement moins le concours étranger que beaucoup d'autres nations, car on ne trouve en Belgique guère plus de 200.000 immigrés, ce qui est relativement peu pour une région où le régime industriel est si développé[1]). Aussi, bien que la Nation belge ne fasse pas grand bruit dans le monde et n'ait point à exercer une action politique brillante, son rôle, dans le domaine de la production économique et de l'influence commerciale, est-il de premier ordre. Certains grands Etats, beaucoup plus peuplés, restent loin derrière elle à ce point de vue. Rien mieux que cet exemple ne saurait montrer l'importance de la formation sociale et son influence sur les destinées d'un peuple.

I. — LE SOL ET LES RACES. — LA CULTURE

Au début de notre ère, la Belgique actuelle se subdivisait en trois parties principales. Au Sud-Est, une région forestière, prolongement des grands bois dont la Gaule était revêtue. Au Nord-Est, les hauteurs de l'Ardenne, souvent couvertes de bruyères et de marécages. A l'Ouest, des sables marins, bas et à demi noyés au midi de l'Escaut, plus élevés mais arides au nord de ce fleuve, où ils constituent encore une région maigre et peu habitée, la Campine. La population primitive était rare et composée surtout de tribus refoulées et misérables. Au Nord, elles appartenaient à la souche des vieux Germains non transformés [2]); la race flamande en est sortie. Celles du Midi étaient d'origine celtique; elles ont formé le groupe wallon. Ces deux types, encore très distincts, se partagent le pays suivant une diagonale légèrement inclinée du Nord-Est au Sud-Ouest; la ligne de partage des races commence entre

[1]) Certains esprits s'inquiètent de voir des étrangers occuper une assez large place, surtout dans le commerce et le travail manuel. Ces craintes sont exagérées, tant que la direction étrangère ne montre pas une tendance à s'emparer du sol et de l'industrie, branches principales de l'activité nationale.

[2]) Voir plus haut, page 9.

Maestricht et Liège, et se prolonge jusqu'à la côte entre Calais et Dunkerque.

Lorsque les colons saxons pénétrèrent en Belgique, sous la direction des chefs de bande sortis de la Scandinavie, ils s'installèrent tout d'abord dans les forêts du Sud-Est, dont ils commencèrent le défrichement. De là, leur action s'étendit aux polders marécageux du Bas-Escaut, qui furent peu à peu endigués et mis en valeur. On peut dire que la plus grande partie du pays fut ainsi conquise sur la nature, au prix d'efforts séculaires et acharnés. Les marais furent desséchés au moyen de digues et de canaux, les sables et les tourbières améliorés par des apports de vases marines, de marne[1], et par des engrais abondants. Aujourd'hui, ces terrains bas valent de 5 à 6.000 francs l'hectare, tandis que les terres limoneuses ou calcaires du centre et de l'est se paient 4.000 francs à peine, prix qui tombe à 1.500 et même à 1.200 francs par hectare dans la région ardennaise.

Cette évolution agricole se prolongea pendant tout le Moyen-Age, et la prospérité qu'elle développa fut la cause du progrès remarquable de la petite industrie et des centres urbains dont les noms sont devenus célèbres, comme Gand, Bruges, Bruxelles, Anvers, etc. L'accumulation de la richesse mobilière dans ces villes favorisa encore la culture en lui fournissant à la fois des capitaux et des débouchés. La région est devenue par cet effort soutenu, un pays agricole modèle, un véritable jardin. Actuellement encore, l'agriculture flamande se maintient au premier rang, tant par la perfection des méthodes que par la variété de la production et la puissance de rendement. Dans les autres parties de la Belgique, l'exploitation du sol est moins savante et moins fructueuse aussi.

C'est ainsi que les paysans des Flandres « devinrent, a dit E. Reclus, dès le XIIme siècle, les initiateurs des autres populations du nord de l'Europe ». Ils envoyèrent, en effet,

1) On allait en chercher jusque sur les côtes d'Angleterre pour amender le sol, l'exhausser et former des *wateringues* dépassant un peu le niveau des eaux.

dans toutes les directions et pendant longtemps, des colonies d'émigrants qui portaient dans les régions avoisinantes leur activité et leurs méthodes perfectionnées, car ils se trouvèrent de bonne heure à l'étroit dans leur coin de terre. Mais cette émigration ne pouvait se développer à l'aise, parce que toutes les terres étaient occupées autour d'eux et soumises à un régime peu favorable aux étrangers. Il leur fallut donc se concentrer dans leur petit pays, où la population est encore plus dense en moyenne que dans toute autre contrée — sauf peut-être certaines parties de la Chine. Cette densité précoce fut encore un des facteurs des progrès de la culture, puisqu'il fallait suffire aux besoins considérables d'un peuple très serré. Mais il va de soi que si la race n'avait pas été organisée d'après un type supérieur, elle n'aurait su ni construire en quelque sorte le sol qui lui manquait, ni le soumettre à une exploitation intensive[1]).

D'ailleurs, même après avoir accompli de véritables prodiges à force de patient labeur, les Flamands, poussés à la fois par leur prospérité agricole, par leur esprit d'initiative et par la nécessité de créer des ressources nouvelles, ont dû se porter vers l'industrie, pour laquelle ils ont déployé le même savoir-faire. Pendant longtemps, mêlés à l'élite de la population wallonne, ils ont pratiqué avec succès la petite industrie artisane. Des circonstances historiques compliquées et souvent contraires, ont ruiné à diverses reprises cette fabrication, aussi bien que le commerce des ports flamands, troublant profondément la race dans son évolution, sans parvenir toutefois à la désorganiser d'une manière assez complète pour lui enlever les qualités essentielles de son type primitif, qui garde l'empreinte nette et profonde du particularisme[2]).

[1]) Les plateaux accidentés de l'Ardenne, dont le sol est en général mince et maigre, trop sec ou trop fangeux, sont restés longtemps livrés surtout au pâturage. L'effort se portait de préférence vers le bas pays, où l'amélioration était plus fructueuse. Mais ils sont maintenant en pleine transformation. (Voir les articles de M. Muller, dans la *Science sociale*, 1903. Nous devons à M. V. Muller de précieuses indications pour la rédaction de ce chapitre.)

[2]) Ceci doit faire comprendre les motifs et la force du mouvement

Pendant ce temps, tout en subissant d'une manière sensible l'influence saxonne-flamande, les Wallons conservaient bien davantage les traits principaux de leur formation ancienne. Cela tient à ce que les conquérants d'origine franque ne s'étaient point attachés à transformer complètement la région méridionale, souvent accidentée, et peu fertile. Les colons francs s'étaient portés de préférence vers l'Ouest, et plus loin vers le Sud, laissant leurs princes constituer entre l'Escaut et l'Ardenne d'immenses domaines de chasse, couverts de haute futaie. Peu à peu, ces masses de verdure s'éclaircirent sous la hache des bûcherons et des charbonniers, faisant place à des groupes de paysans souvent mélangés, où les divers types de la région se coudoyaient. Toutefois, le type wallon est resté prédominant, gardant avec sa langue une physionomie qui lui est propre et qui révèle une formation mixte. Sur la chaîne de coutumes et de tendances qui proviennent directement du vieux fond communautaire, les influences exercées par le voisinage et le mélange des races du nord, ont jeté une trame nouvelle et amené la formation d'une élite nombreuse, qui sait maintenir fortement sa place au soleil. La différence de formation sociale est sensible surtout parmi la population ouvrière qui ne montre pas au même degré que sa sœur flamande les qualités d'énergie, de prévoyance, d'initiative, si utiles pour soutenir l'ardente compétition de notre époque. D'ailleurs, il ne faudrait pas exagérer notre pensée. Si les Flamands, formés par une influence plus directe et par un milieu qui nécessitait de plus grands efforts, ont acquis dans l'ensemble une éducation sociale plus forte, leur type n'est pas cependant aussi accentué que celui des Scandinaves ou des Anglo-Saxons. Ainsi, le peuple belge est constitué finalement par un mélange d'éléments variés, susceptibles de fournir un bon nombre de personnalités éminentes qui tirent bon

dit *flamingant*, par lequel les Flamands ont voulu écarter la pression de la Wallonie urbaine et industrielle qui tendait à effacer leur originalité historique. Mais, ils dépassent le but à leur propre détriment, en prétendant substituer leur dialecte local au français, langue dont l'aire est de grande étendue.

parti d'une masse assez facile à conduire, mais souvent peu capable de progresser par elle-même.

A l'heure actuelle, en dépit de sa perfection, l'agriculture belge est bien loin de suffire aux besoins de la population. Il faut importer chaque année pour environ 800 millions de francs de denrées, telles que farines, légumes secs, céréales, graisses et beurre, viandes et animaux vivants, fromages, sans parler du café et des autres produits coloniaux; la réexportation de ces articles ne doit pas dépasser 300 millions de francs. Cette situation ne pouvait manquer de se réaliser dans un pays qui groupe une population aussi dense dans un espace si étroit. Du reste, la culture n'a pas dit son dernier mot. Elle peut encore se perfectionner et produire davantage, surtout dans la partie centrale et orientale.

Bien que l'agriculture belge ait eu grandement à souffrir de la concurrence extérieure, elle a pourtant su maintenir sa position dans une très large mesure. Les agglomérations ouvrières formées par la grande industrie lui ont fourni une clientèle pour les denrées ordinaires, et la richesse concentrée dans les villes l'ont amenée à tenter des entreprises qui surprennent par leur audace. Ainsi, la Belgique, pays du Nord, où les hivers sont longs et brumeux, occupe cependant une situation importante comme producteur de primeurs, de raisins de table et de plantes rares. Ses horticulteurs réexportent jusque dans le Nouveau monde des végétaux des tropiques développés ou modifiés dans leurs serres. D'une manière générale, on peut dire que la culture belge figure parmi les plus avancées, surtout dans la partie flamande, où la tradition particulariste s'est mieux conservée.

II. — L'INDUSTRIE, SES ORIGINES, SON ÉTAT ACTUEL.

Nous avons remarqué déjà que la prospérité de la Basse-Belgique y a déterminé de bonne heure, comme conséquence normale, le développement de l'industrie. La fabrication des tissus de chanvre, de lin, et de laine, des broderies, des dentelles, de l'orfèvrerie prit dès le milieu du Moyen-Age

un essor que les historiens constatent avec une véritable surprise[1]), et qui prépara une brillante floraison artistique et littéraire.

Cette prospérité, due en premier lieu à l'énergie de la race et au succès de ses entreprises agricoles, fut favorisée en outre par les libertés acquises aux cités flamandes, à la faveur des dissensions continuelles qui divisaient les grands États du voisinage. On sait que les puissantes corporations bourgeoises des provinces belges ont pu tenir en échec des princes tels que Charles le Téméraire. Mais la constitution des grands empires modernes modifia cette situation. Elle était ébranlée déjà, d'ailleurs, par les luttes intestines qui déchirèrent ces républiques marchandes, tant qu'elles furent soumises seulement à l'autorité nominale de petits princes laïques ou ecclésiastiques. Nous avons vu déjà comment sous l'influence du commerce et de la petite industrie, l'esprit communautaire a pu, à la fin du Moyen-Age, opérer dans les villes une sorte de réaction contre l'autorité et l'influence de la féodalité rurale[2]). Cette réaction caractérisée par la formation de ghildes et de corporations de métiers, ainsi que par la prédominance de l'esprit de clan, fut très favorable à l'établissement de la domination étrangère. Pendant des siècles, les deux branches de la maison d'Autriche, successivement maîtresse des Pays-Bas belges, y pratiquèrent une aveugle politique d'exploitation fiscale et administrative. Presque sans interruption, l'administration étrangère épuisa les provinces, sans rien faire, ou à peu près, pour favoriser leur développement. L'activité industrielle fut paralysée, et une foule d'artisans allèrent porter en Angleterre, en France, en Allemagne, leur travail et leurs procédés. Enfin, le traité de 1648, qui ferma le port d'Anvers au profit des Provinces-Unies, acheva de ruiner la prospérité du pays belge. Il ne fit que languir jusqu'au début du XIXme siècle. Réuni à

[1]) V. BARLET, *Essai sur l'histoire du Commerce et de l'Industrie de la Belgique*, 1858; PIRENNE, *Histoire de la Belgique;* PIGEONNEAU, *Histoire du commerce* t. I.

[2]) Voir plus haut, page 198.

la France à cette époque, il profita du blocus continental, qui écartait la concurrence anglaise, pour développer un regain d'activité. Mais, dès 1815, la Belgique fut de nouveau placée sous une tutelle abusive et maladroite. Le gouvernement hollandais, mis en possession des provinces du sud, les traita en pays conquis, ce qui entretint leur population dans un esprit d'irritation et de révolte. En outre, les Belges furent entourés d'une haute barrière de douanes. C'était là une politique économique contraire au génie et aux intérêts de la race, d'autant plus qu'à ce moment même les circonstances offraient à ses aptitudes un magnifique champ d'action. La séparation violente de 1830 a permis aux Belges de suivre librement leurs destinées, en orientant leur politique d'une façon plus logique.

Avant de décrire l'état actuel de l'industrie belge, faisons sommairement l'inventaire de ses ressources naturelles.

La Belgique a pu passer autrefois pour un pays abondamment pourvu de la plupart des matières nécessaires à l'industrie. Son agriculture lui fournissait les textiles, les peaux, les bois; elle avait en outre le fer, le plomb, le zinc, les terres et les pierres à ouvrer, le charbon. Aujourd'hui, le combustible seul joue un rôle très important dans l'industrie nationale. La houille, exploitée pour le chauffage depuis plusieurs siècles, est répartie en trois bassins. Le bassin occidental s'étend sur 90.000 hectares de superficie; le bassin oriental mesure 44.000 hectares; le bassin septentrional recouvert par les sables de la Campine, a été découvert il y a peu d'années et n'est pas encore complètement reconnu. Dans les deux premiers, le charbon se présente en couches nombreuses et superposées, jusqu'à une grande profondeur. A l'heure actuelle, après avoir épuisé les couches supérieures, on a dû foncer les puits jusqu'à 1000 et même 1100 mètres pour continuer l'extraction. Ce fait augmente sensiblement les frais. Néanmoins, la production n'a pas cessé de croître jusqu'à ces dernières années. Elle était, en 1835, de 2.638.000 tonnes; en 1860, elle approchait de 10 millions de tonnes, de 17 millions en 1880, de 20 millions en 1890 et en 1903 elle a atteint 24 millions de tonnes valant

environ 300 millions de francs. A cette dernière époque, 123 mines étaient en activité, avec 274 sièges d'exploitation et près de 140.000 ouvriers.

Les mines de fer sont pour la plupart épuisées. Seul le Luxembourg belge donne encore de grandes quantités d'un minerai de bonne qualité, employé sur place ou à courte distance. Mais les Belges ont à proximité, dans le Grand-duché de Luxembourg et en Lorraine d'immenses dépôts de minerais de fer. En outre, les fonderies ont acquis des gisements ferrugineux en Portugal, en Espagne, en Algérie, etc.

Autrefois, le zinc était extrait et travaillé en grande quantité en Belgique: les établissements de la Vieille Montagne, situés dans la vallée de la Meuse, sont connus dans le monde entier. Actuellement encore, c'est la Belgique qui produit le plus de zinc après l'Allemagne, et pourtant son sol ne fournit que 1 pour cent du minerai employé, le reste vient de France, d'Algérie, d'Espagne, de Sardaigne et jusque d'Australie. Il en est à peu près de même pour le plomb. Ainsi, les Belges, après avoir épuisé, ou à peu près, leurs dépôts métallifères, n'ont pas songé à fermer leurs usines pour cela. Ils achètent des minerais aux pays qui ne se donnent pas la peine de les travailler, et les importent pour alimenter leurs établissements. Il est difficile de donner un plus bel exemple d'énergie et d'habileté. Du reste, il en est maintenant de même pour presque toutes les matières premières. Les textiles produits dans le pays, par exemple, ne représentent qu'une bien faible portion de la quantité mise en œuvre. On importe actuellement chaque année pour près de 350 millions de francs de lin, de chanvre et de laine, sans parler du coton, inconnu autrefois. La situation est analogue pour les bois. Il y a longtemps que les forêts de la Belgique ne suffisent plus à sa consommation, qui demande à l'étranger pour 180 à 200 millions de francs de bois brut ou à demi ouvré.

Donc, si la Belgique n'est pas munie comme autrefois des éléments indispensables pour entretenir la marche de la grande industrie, elle reste en possession de deux facteurs de premier ordre: une formation sociale suffisamment éner-

gique et une large réserve de combustible à bon marché, c'est-à-dire de force. Avec ce double moyen d'action elle a su faire des merveilles, nous allons le montrer avec quelque détail, après avoir dit un mot de l'outillage, des capitaux et du personnel engagés dans l'industrie belge.

L'outillage public et privé est en Belgique remarquablement développé. Le premier, composé d'un réseau très serré de lignes ferrées et de voies navigables, exerce une action économique très efficace. Les cours d'eau et les canaux ont un développement de 2.500 kilomètres environ. En 1904, ils ont porté près de 9.500.000 tonnes de marchandises pour le service du commerce extérieur seulement, sans parler du mouvement exclusivement intérieur. Quant aux chemins de fer, ils ont enregistré la même année un trafic de 17 millions de tonnes, toujours pour les seuls transports internationaux. Leur longueur est de 5.000 km. à peu près. L'État exploite la plus grande partie des lignes principales (3.500 km). et ses tarifs sont modérés. Mais sa gestion est encore trop coûteuse.

La marine marchande belge est relativement peu importante: 69 navires en 1905, portant 103.000 tonnes. Et cependant le port d'Anvers est un des premiers du monde: il reçoit environ 9000 navires par an, pour plus de 11 millions de tonnes. Si le pavillon national n'est pas représenté davantage dans cette circulation maritime considérable, c'est surtout parce que la marine belge a été paralysée jusqu'au milieu du siècle dernier, d'abord par les restrictions de la politique autrichienne, ensuite par les exigences fiscales de la Hollande, maîtresse des bouches de l'Escaut. Les péages néerlandais ont été rachetés par un consortium formé par les États maritimes, et depuis lors les Belges ont fait d'énormes, mais fructueux sacrifices, pour attirer la navigation jusqu'à Anvers. Actuellement encore, on se prépare à creuser de nouveaux bassins, et même on exécute un canal profond qui amènera jusqu'aux portes de Bruxelles les navires de moyen tonnage[1]). Il est résulté de ces efforts un considérable

[1]) On sait que Bruges, autrefois port de mer, a été de nouveau pourvue d'un canal maritime qui va lui rendre l'activité.

développement du transit, si bien qu'un véritable flot de marchandises étrangères traverse le pays soit pour gagner la mer, soit pour se répandre dans l'Europe centrale. La Belgique tire ainsi de l'industrie des transports un bénéfice annuel qui se chiffre par un bon nombre de millions.

L'outillage particulier des usines belges a pu passer pendant un certain temps pour supérieur, grâce à l'emploi vite généralisé du moteur mécanique. Elles employaient, en 1845, environ 47.000 chevaux-vapeur; en 1870, ce chiffre allait à 348.000, en 1889, à plus de 859.000; en 1903, enfin à 1.713.000. Aujourd'hui, quoique les établissements bien montés ne soient pas rares, surtout dans l'industrie métallurgique[1]), on doit cependant constater un retard assez sensible dans l'outillage mécanique. Les fabricants belges se sont laissé dépasser à cet égard par les Anglais, les Allemands, et surtout par les Américains du Nord. Ils ont été influencés par le bon marché de la main-d'œuvre qui leur a permis de maintenir les prix à un niveau modéré avec un matériel arriéré. Mais, depuis quelques années, les salaires tendent à suivre en Belgique le mouvement ascendant déjà si marqué dans les pays voisins. Si les industriels belges ne pourvoient pas à cette nécessité par la transformation de l'outillage et le perfectionnement des méthodes, il leur deviendra bien difficile de soutenir la pression d'une concurrence d'année en année plus active. Les métallurgistes et les verriers l'ont déjà compris, leurs installations en font foi; il est probable que les autres industries suivront. C'est là en tout cas pour elles une question de premier ordre et de grande urgence.

Les capitaux sont abondants et à bon marché. En 1905, on estimait la fortune mobilière en Belgique à près de 10 milliards de francs, dont plus de 5 milliards engagés dans l'industrie et le commerce. Mais ce n'est pas tout, les Belges travaillent aussi avec l'argent étranger, principalement avec des capitaux français placés dans les entreprises de ce pays par centaines de millions.

[1]) Elle occupe à elle seule plus de 40.000 ouvriers et livre chaque année pour environ 500 millions de francs de produits.

Quant au personnel, nous connaissons déjà sa valeur. La classe patronale se distingue par la capacité, l'énergie, l'initiative et la préparation technique. Sans égaler peut-être dans son ensemble celles de l'Angleterre ou des États-Unis, elle parvient cependant à les concurrencer victorieusement sur les marchés les plus différents. Quant aux ouvriers, ils fournissent une main-d'œuvre très abondante, par suite de la densité de la population, qui remplit les ateliers et se contente d'une rémunération encore assez modique. Voici le taux *maximum* des salaires relevés sur divers points du pays en 1889:

	fr. c.		fr. c.
Mineurs de houille	5.65	Peintres	5
Mécaniciens	5.25	Cordonniers	5
Électriciens	10	Selliers	5.50
Verriers	5.90	Imprimeurs typographes	5.70
Ouvriers de chemins de fer	5.50	Tisseurs de drap	3.95
Couvreurs	3.10	Tailleurs	5

C'étaient là les salaires d'ouvriers d'élite et non pas une moyenne, aussi la plupart des travailleurs étaient payés beaucoup moins cher. Depuis 15 ans des augmentations assez sensibles ont été obtenues dans la plupart des professions. Malgré cela, le niveau général des salaires reste en moyenne plus bas en Belgique que dans les pays voisins. Cela tient au bon marché du prix de la vie, qui résulte de la modération des impôts, du faible taux du tarif douanier, de la facilité des approvisionnements par terre et par mer. En outre, un bon nombre d'usines sont à demi rurales, et leur administration s'attache souvent à faciliter au personnel le logement et l'alimentation. Les bons ouvriers ne manquent pas; l'aptitude traditionnelle, la dispense très fréquente du service militaire, l'abondance de la main-d'œuvre qui permet le choix tout cela facilite singulièrement le recrutement des ateliers.

La population ouvrière belge n'a pas été une des dernières à s'organiser. Elle ne l'est pas encore au même degré que la classe laborieuse allemande, mais elle tend de plus en plus à accentuer son mouvement syndical dans un sens qui,

malheureusement, est dominé par l'esprit de parti ou de secte, plus que par celui du trade-unionisme anglais. Cependant les syndicats, d'abord hésitants, se sont nettement orientés vers le régime des institutions pratiques et utilitaires. Ils ont créé des caisses d'assurance contre la maladie, les accidents, le chômage, des caisses d'épargne et de retraites, des coopératives de consommation [1]. Les ouvriers ont été aidés activement, pour beaucoup de ces créations, par la classe moyenne et patronale, qui a compris en cela son devoir d'éducation et son véritable intérêt. L'État a contribué, lui aussi, à encourager la propagande mutualiste et l'épargne; mais il a refusé de s'engager à fond dans les aventures communautaires où d'autres pays se sont jetés avec tant d'imprudence. Ainsi, la loi du 10 mai 1900 se borne à allouer provisoirement un secours aux ouvriers indigents âgés de 65 ans au moins, et elle s'attache principalement à encourager l'initiative particulière, en promettant des subventions aux associations privées qui organisent un service de retraites. De même, le gouvernement a refusé d'entrer dans la voie si dangereuse de l'assurance contre le chômage; il a laissé aux sociétés ouvrières et aux localités le soin de créer des organismes en rapport avec les besoins de chaque industrie. On évite ainsi les excès de la centralisation et de la bureaucratie, tout en favorisant l'amélioration du sort des familles ouvrières. C'est là, dans sa ligne générale, la politique sociale la plus sage et la plus recommandable.

Grâce à ce concours de circonstances, le socialisme a fait en Belgique des progrès moindres qu'en Allemagne et en France. Il y prend le plus souvent une forme pratique bien caractérisée; cela le détourne, dans une certaine mesure, de l'esprit communautaire qui fait le fond de la doctrine du vrai socialisme. On peut dire que ce dernier est en Belgique une importation étrangère; tel, par exemple, ce Bureau socialiste international, composé des principaux meneurs européens, qui tient ses sessions en Belgique, c'est-à-dire dans

[1]) Voir dans la *Science sociale*, tome XXV, page 450, une très curieuse étude sur le *Vooruit* de Gand.

un des pays les moins qualifiés pour cela. Toutefois, le socialisme n'en constitue pas moins un danger pour la classe ouvrière belge. En effet, les meneurs politiciens qui attirent les travailleurs manuels dans leurs associations, n'ont aucunement l'idée de les aider à se développer et à s'élever personnellement. Ils cherchent plutôt à les enrégimenter, à les plier à une discipline aveugle, à en faire un troupeau absolument soumis à leur influence indiscutée et à leur direction despotique. En d'autres termes, ici comme partout, le socialisme agit en faveur des chefs beaucoup plus que pour le bien de la foule des adeptes. Si les ouvriers belges avaient le tort de s'abandonner à cette action anti-sociale, ils ne tarderaient pas à souffrir de l'arbitraire, des abus et des erreurs de cette hiérarchie artificielle, qui prétend, avec la plus naïve outrecuidance, se mettre à la place des cadres naturels de la société et remplacer dans les relations du travail les traditions, les coutumes et les contrats par un esprit de secte ou de clan violent ou tracassier.

III. — LA PRODUCTION INDUSTRIELLE ET LE COMMERCE.

Le 28 février 1907, le premier ministre belge, M. de Smet de Naeyer, parlant contre l'établissement par voie législative de la journée de 8 heures dans les mines de houille, a tracé un tableau rapide, mais très expressif, des progrès économiques réalisés par la Belgique au cours des dix dernières années. Nous citons littéralement ses paroles:

« Notre commerce général qui s'élevait à 5,127 millions en 1894, atteint 9.245 millions en 1905; notre commerce spécial s'élève de 2.878 millions à 5.402 millions pendant la même période[1]); les recettes des chemins de fer de l'État et des compagnies passent de 194 millions à 292 millions; notre navigation qui comportait à l'entrée, en 1894, un tonnage de 6.513.000 tonnes atteint, pour 1906, un tonnage de 12.945.000

[1]) Pour les raisons exposées dans notre tome I, chapitre préliminaire, pages 16 et suivantes, nous avons lieu de penser que ces chiffres sont sensiblement inférieurs à la réalité.

tonnes; les escomptes de la Banque Nationale s'élèvent de 2.546 millions à 4.255 millions.

«Notre essor industriel n'est pas moins considérable: alors que l'industrie des carrières représentait une valeur de production de 40 millions 973.000 francs avec 31.801 ouvriers en 1895, elle représente aujourd'hui 63.238.000 francs avec 38.641 travailleurs; nos aciéries qui produisaient 367.947 tonnes, en 1895, pour une valeur de 42 millions 419.000 francs, produisent 1.091.000 tonnes, en 1905, pour une valeur de 137.492.000 francs.

« L'industrie des verres à vitre voit sa production s'élever de 27 millions 500.000 tonnes à 40.500.000 tonnes et la valeur qui était de 28.200.000 francs, passe à 48.500.000 francs; le nombre d'appareils à vapeur qui était de 19.647 avec 1.062.000 chevaux-vapeur en 1894, atteint, en 1905, 26.052 avec 1.946.496 chevaux!

«La situation de la classe ouvrière accuse des progrès non moins sensibles. Alors que dans l'industrie des métaux il y avait en 1896, 82.736 ouvriers, en 1903, il y en avait 84,139; en 1896, 44.151 ouvriers, soit 53,37 %, gagnaient moins de 3 fr. 50 par jour; en 1903 il n'y avait plus dans cette catégorie, que 34,364 ouvriers, soit 40,84 % seulement. Par contre, les ouvriers gagnant 3 fr. 50 et plus par jour se comptaient, en 1896, 38,585, soit 46,63 %; en 1903 leur nombre s'était élevé à 49.775, soit 59,16 %.

« Le nombre des ouvriers en chômage pendant le mois de janvier, qui est le plus défavorable, est tombé de 6,2 % en 1903, à 2,6 % en 1906.

« Quant à l'épargne, alors qu'en 1894 on comptait 1.053.699 livrets, il y en avait en 1905, 2.311.845; le montant des livrets et des carnets de rente est monté de 529 millions 178.685 francs à 1.142.994.676 francs.

« Enfin, au point de vue de l'accession de l'ouvrier à la propriété de son habitation, le nombre de maisons construites par les sociétés d'habitations ouvrières affiliées à la Caisse d'épargne était au 31 décembre 1894 de 4.430; au 31 décembre 1905, elle atteint le chiffre étonnant de 33.046 maisons!»

Ces indications n'ont rien d'exagéré, et on pourrait même

en ajouter d'autres, tout aussi significatives. Du reste, le meilleur témoignage de l'activité de ce petit pays, se trouve dans le chiffre, la variété et l'étendue de ses exportations. Il lutte sur tous les marchés du monde avec les nations les plus puissantes, et ses entrepreneurs trouvent encore le moyen de porter leur initiative et leurs capitaux dans les pays arriérés. On a cru remarquer depuis deux ans, il est vrai, un certain ralentissement de l'exportation belge vers quelques pays, et une augmentation de l'importation de ceux-ci en Belgique [1]. Mais comme cette dernière a vu croître d'une manière sensible ses expéditions vers l'Allemagne et les États-Unis, en dépit de la protection intense appliquée par ces Etats, on ne saurait tirer de là des conclusions alarmistes, qui seraient prématurées. Sans doute, à l'époque où nous sommes, les industriels et les commerçants sont obligés de veiller, avec la plus active vigilance, à la conservation et à l'extension de leurs débouchés. Les Belges, qui doivent leur avance économique à une formation sociale bonne en moyenne, quoique mélangée, ont le plus grand intérêt à se rendre bien compte de cette situation, et à renforcer encore leur éducation, afin de maintenir leur effort et leur position au niveau des nécessités contemporaines.

Les circonstances indiquées tout-à-l'heure, favorisées dans leur jeu par ce fait que depuis 1830 la Belgique a vécu dans une paix profonde, à l'abri des secousses politiques qui agitaient ses voisins, ont donc donné à la grande industrie un large développement. Aussi a-t-elle pris au cours de ces cinquante dernières années une grande avance sur l'agriculture. La majeure partie de la population s'est agglomérée en masses industrielles, qui ont foisonné d'une extraordinaire façon. Dans plusieurs provinces, les villes se pressent presque à se toucher. Nous avons constaté déjà que la culture, en dépit de son activité, est loin de produire les denrées nécessaires pour la subsistance de cette population. Il faut donc importer beaucoup de produits alimentaires, et en outre

[1]) V. W. Vogel, *De notre décadence industrielle*. Bruxelles, 1905 in-8°, 1 br.

une grande quantité de matières premières pour l'industrie. Voici quelques chiffres empruntés aux tableaux de la douane; nous les reproduisons à titre de simple indication approximative, propre à fixer les idées. En 1905, il a été importé, en vue de la consommation locale:

Céréales	500 millions fr.	Vins	30 millions fr
Cafés	49 » »	Beurres et fromages	29 » »
Animaux	42 » »	Poissons	25 » »
Graisses	34 » »	Drogues, etc. . . .	45 » »

Voici maintenant quelques chiffres relatifs aux matières premières et aux produits demi-ouvrés:

Laines	192 millions fr.	Houille	64 millions fr.
Bois	144 » »	Coton.	57 » »
Lin	143 » »	Fer et acier . . .	76 » »
Peaux.	121 » »	Produits chimiques.	87 » »
Résines	117 » »	Teintures, couleurs.	55 » »
Graines oléag. . .	89 » »		

Enfin, les produits achevés dont l'importation s'élève à une somme notable, sont les suivants:

Machines et véhicules	58 millions fr.
Tissus de coton.	34 » »

Les autres articles fabriqués sont importés en quantités relativement faibles. On voit immédiatement par ces listes que, à l'importation, les articles fabriqués représentent une proportion fort minime, vis-à-vis des denrées alimentaires et des matières premières. Voyons s'il en est de même en ce qui touche l'exportation. Voici d'abord les chiffres indiqués pour les denrées alimentaires, année 1905:

Céréales, farines .	135 millions fr.	Animaux. . . .	36 millions fr.
Sucre.	43 » »	Graisses	28 » »

Pour les matières premières:

Houille	71 millions fr.	Résines	36 millions fr.
Peaux	110 » »	Graines	42 » »
Lin	86 » »	Pierres	38 » »

Pour les matières à demi élaborées:

Fer et acier . . .	200	millions	fr.	Filés de laine . .	51	millions	fr.
Diamants taillés. .	100	»	»	Teintures et couleurs	54	»	»
Zinc	80	»	»	Produits chimiques.	48	»	»
Filés de lin . . .	70	»	»	Engrais	33	»	»

Enfin pour les produits manufacturés:

Machines et véhicules	121	millions	fr.
Verrerie	92	»	»
Tissus de coton.	50	»	»

Ces données sommaires suffisent pour bien établir la situation générale de la Belgique. Elle est grande importatrice de produits nécessaires pour l'alimentation de son peuple aussi bien que de ses usines. Grever ces articles d'une lourde taxe douanière, ce serait travailler à renchérir le prix de la vie, et préparer la hausse des salaires ainsi que celle des prix de revient. En face de la prépondérance de l'industrie, une telle politique est devenue impossible. Du reste, nous avons constaté que, grâce toujours aux qualités propres d'une grande partie de la nation, la culture sait se maintenir en face de l'invasion des produits agricoles étrangers. L'industrie se trouve-t-elle dans une situation différente?

La production industrielle de la Belgique est très supérieure aux besoins de sa population. Pour s'en rendre compte, il suffit de se rappeler que pour un peu moins de sept millions et demi d'âmes, on trouve chez elle une force motrice, une extraction charbonnière et minérale, une fabrication métallurgique et textile proportionnellement plus actives qu'en France. Elle a donc besoin de larges débouchés extérieurs pour écouler le surplus de sa production.

Il est à noter qu'en règle générale, il lui est relativement facile de trouver des clients au dehors, parce que, à l'exemple de l'Angleterre, elle fabrique surtout des articles communs qui trouvent de nombreux acheteurs parmi les classes les plus nombreuses des diverses sociétés. Ainsi la Belgique exporte beaucoup d'armes à bon marché, de ferblanterie, de

quincaillerie, de tissus de qualité basse et moyenne. Elle place aussi au dehors des rails, des charpentes en fer, des boulons et autres articles du même genre, de la clouterie, des fils métalliques, des wagons de chemins de fer, des verres à vitres, des tuyaux de fonte pour conduites d'eau et de gaz, des tôles, des draps mi-fins et fins, des toiles de lin, des filés de laine qui vont surtout en Angleterre[1]). Malgré l'extension de la fabrication américaine similaire et l'énormité des droits de douane, ils réussissent encore à faire entrer aux États-Unis pour plus de 100 millions de leurs produits; la France et l'Allemagne, dont les tarifs sont aussi très protecteurs, en achètent, la première pour plus de 370 millions de francs, la seconde pour plus de 570 millions. C'est dire que les Belges sont bons négociants autant que fabricants habiles. Peut-être pourraient-ils faire davantage encore en perfectionnant leur système de représentation et de vente à l'étranger; des Belges éclairés et patriotes l'affirment et le souhaitent. Quoiqu'il en soit, on aurait tort de se montrer pessimiste à cet égard, car le petit royaume agit depuis longtemps de façon à inspirer confiance pour l'avenir, en dépit de certaines fluctuations inévitables.

Nous sommes donc en présence d'un pays qui éprouve à un degré intense le besoin de vendre en quantité considérable des articles manufacturés. Ce besoin est accentué d'une manière sensible par une circonstance qui mérite une observation spéciale.

La Belgique est, par sa situation, un centre commerçant de premier ordre, surtout depuis le développement des chemins de fer. Elle se trouve en effet placée dans une position intermédiaire entre l'Angleterre — qui est elle-même le grand entrepôt du globe entier — et l'Europe centrale. Aussi une bonne part des marchandises importées d'Asie, d'Afrique et d'Amérique, à destination de l'Allemagne, de la Suisse, d'une partie de la France, prennent-elles la voie d'Anvers et des lignes belges. Ce pays est, en définitive, une station importante de l'une des grandes routes commerciales du monde. C'est

[1]) *Rapports consulaires belges.*

un lieu de transit, et ce transit laisse aux mains des entrepreneurs de transports et des commissionnaires des profits fort importants. Aussi la Belgique fait-elle des efforts constants pour retenir chez elle cet élément de prospérité.

Dans ce but, Anvers, l'un des meilleurs parmi les grands ports maritimes, a été amélioré et outillé d'une façon supérieure. Ses quais ont été refaits, garnis de rails, de grues, de bigues à vapeur, de cales de réparation, de hangars, d'entrepôts [1]). Dans ces dernières années, cette grande place de commerce a vu passer des quantités énormes de grains, de farines, de laines, de peaux, de cafés, de poissons conservés, de riz, de pétrole, de bois d'œuvre, de produits alimentaires. Voici, d'après les tableaux de la douane belge, les chiffres représentant la valeur du seul transit pour les années:

1835	23	millions	de fr.
1850	206	»	»
1860	408	»	»
1870	831	»	»
1880	1.008	»	»
1890	1.511	»	»
1905	1.923	»	»

Sans être rigoureusement exacts, ces chiffres donnent cependant une impression nette du développement du transit par les ports et voies belges.

En résumé, nous arrivons à ces constatations finales:

1o La Belgique est un pays nécessairement importateur

[1]) Le mouvement du port d'Anvers se chiffrait, en 1865, par 3.010 navires, jaugeant 776.000 tonnes, soit 258 tonnes par unité. En 1904, le port a reçu 5.841 navires portant 9.347.000 tonnes, soit 1.600 tonnes par unité. Pour obtenir un tel résultat, il a fallu faire de grands efforts et de lourds sacrifices. De 1877 à 1885, et de 1895 à 1907, d'immenses travaux ont été exécutés; on a construit 5.500 mètres de quais en eau profonde, qui ont coûté près de 100 millions de francs; il y a, en outre, 10.000 mètres de quais autour des bassins. Aujourd'hui, on veut augmenter encore ces installations et rectifier le cours de l'Escaut de manière à en faciliter l'accès aux plus grands navires. Ces travaux coûteront près de 200 millions de francs.

de denrées alimentaires et de matières premières. Il a donc intérêt à les laisser entrer sans obstacle, au moins d'une façon générale.

2° Elle fournit une production surabondante de produits fabriqués. Par suite, elle redoute médiocrement la concurrence extérieure sur son propre marché, et elle a tout intérêt à offrir aux autres pays une liberté des échanges qui ne lui cause que de faibles dommages et dont elle profite largement pour placer l'excédent de sa production industrielle. En d'autres termes, *c'est un pays à production industrielle prépondérante* [1]).

3° Pays de transit, elle est amenée à offrir au trafic étranger toutes les facilités désirables pour l'attirer sur son territoire.

Dans ces conditions, la Belgique se sent naturellement portée à préférer le libre-échange à la protection. Elle a compris ses intérêts à ce point de vue avec une intelligence qui fait honneur à son gouvernement. Dès 1850, les droits sur les céréales ont été supprimés. En 1852, certains droits différentiels établis pour favoriser la marine belge ont été réduits, puis abolis en 1856. En 1857, l'importation des matières premières est devenue libre. Enfin son tarif actuel est très modéré. Les droits ne dépassent guère 20 %, sauf en ce qui concerne les articles soumis à l'impôt indirect (accise); souvent la taxe descend à 10 et 5 %[2]). Encore ce tarif est-il réduit dans la plupart des cas par les nombreux traités de commerce que la Belgique a signés avec tous les pays disposés à lui faire des concessions. Aussi, pour un commerce total de plus de 8 milliards de francs en 1904, la douane belge n'a perçu que 50 millions de francs, dont une grosse part revient aux boissons, au tabac et autres produits de luxe.

En 1892, nous donnions à notre étude [3]) sur la Belgique

1) V. tome Ier, p. 42.

2) La tarification douanière a été revisée et remaniée en 1904, avec une certaine tendance au relèvement; on a voulu surtout, croyons-nous, se ménager des moyens de transactions avec les autres pays.

3) *Libre-échange et Protection*, page 174.

la conclusion que voici: « Telle est la situation à l'heure actuelle. Combien de temps se maintiendra-t-elle encore? Nul ne saurait le dire. Pourtant il semble que diverses causes: l'épuisement des mines de houille et de fer, la fermeture de certains pays plus riches, comme les États-Unis, les conflits entre patrons et ouvriers, une législation dissolvante que la France lui a transmise, pourront amener dans un temps assez proche une modification profonde dans la condition industrielle de la Belgique. Elle devra dès lors orienter sa politique douanière dans le sens de ses intérêts nouveaux, si elle veut conserver au moins son indépendance économique et, consécutivement, son autonomie politique. Mais à l'heure actuelle, elle lutte encore sur presque tous les marchés du monde avec une activité, une initiative, et souvent un succès, qui pourraient faire envie à plusieurs nations infiniment plus nombreuses et tout aussi bien pourvues par la nature. » Depuis lors, les Belges ont montré qu'ils savaient se maintenir à la hauteur des circonstances. L'année 1903, qui fut encore lourdement impressionnée dans plusieurs grands pays voisins, par la crise de 1900, a été pour eux la plus active qu'ils aient connue jusque là; 1904 et 1905 ont apporté des résultats meilleurs encore au point de vue du commerce spécial. La Belgique conserve donc victorieusement ses positions dans la lutte économique, donnant ainsi un admirable exemple de vitalité sociale et de puissance dans le travail [1]).

[1]) Certains publicistes belges se montrent au contraire très pessimistes pour les deux motifs suivants: 1° Les statistiques douanières, disent-ils, indiquent pour la Belgique un mouvement ascensionnel moins rapide que celui des autres pays industriels. Nous croyons avoir démontré au début de cet ouvrage l'inanité de ces comparaisons entre des tableaux faits sur des bases différentes et, de plus, très inexacts. Tous les renseignements recueillis par les consuls, les chambres de commerce, les publications spéciales, accusent pour la Belgique une très grande activité industrielle et commerciale, voilà le fait certain. Ce résultat est très important, car il est obtenu avant tout par l'action privée, sans recourir à l'aide artificielle de l'État. Que l'on puisse faire mieux encore, cela est possible, et il faut l'essayer. Mais tout nous fait croire qu'on aurait tort de s'alarmer à l'heure actuelle. 2° On ajoute que des étrangers prennent trop souvent, depuis quelques an-

IV. — LA VIE PUBLIQUE

L'organisation de la vie publique de la Belgique reflète fidèlement le caractère mixte de la population. De plus, elle garde l'empreinte des faits historiques multiples et considérables qui ont agité le pays à tant de reprises. L'influence française, exercée surtout pendant la période d'annexion, de 1793 à 1814, a été incontestablement la plus forte. Elle s'est fait sentir jusque dans la vie privée par l'introduction du Code Napoléon, et dans la vie administrative par l'organisation régulière du régime centralisé. La domination hollandaise, qui a duré de 1814 à 1830, n'a guère modifié cette situation, car le gouvernement de La Haye, qui traitait la Belgique un peu en pays conquis, trouvait commode ce système autoritaire. On sait comment les Belges ont rompu le lien par lequel on les avait rattachés aux Pays-Bas sans se soucier de la profonde disparité d'intérêts qui divisait alors les deux peuples, l'un étant exclusivement agricole et commerçant, l'autre se trouvant en pleine évolution industrielle. Du reste, cette différence dans les situations n'a pas encore disparu, et elle opposera longtemps peut-être un obstacle à l'union douanière projetée entre les deux nations [1]). A l'époque de leur réunion, les Belges voulaient se mettre avec ardeur au travail industriel afin d'utiliser les richesses de leur sol. Ils avaient besoin pour cela de liberté d'action et de facilité de transport. On leur imposait au contraire une compression jalouse et une fiscalité abusive destinées à les maintenir dans la médiocrité [2]). La Révolution de 1830 les

nées, la direction des affaires belges. En principe, cela n'est pas sans danger, surtout pour les races faibles. Mais il ne faut pas oublier cependant que, à notre époque, même parmi les races fortement organisées, il y a un échange actif non seulement de produits et de capitaux, mais encore d'hommes de toutes les conditions. Ainsi la Belgique accueille un certain nombre d'entrepreneurs étrangers, mais elle envoie au dehors beaucoup de belges capables et actifs, dont l'influence est importante. Il y a là une sorte de compensation que que l'on ne saurait négliger.

1) Voir plus loin le chapitre consacré à la Hollande.

2) Le port d'Anvers était alors paralysé par la taxe élevée que la Hollande percevait à l'entrée des navires dans l'Escaut.

ayant libérés, les Belges ont réorganisé leur vie publique sur un plan qui rappelle assez fidèlement les institutions françaises sous leur aspect conservateur-bourgeois d'autrefois, mais avec une atténuation marquée, due au caractère et aux traditions particularistes d'une partie de la nation. En effet, le régime du département — on dit province en Belgique — et de la commune paraît assez analogue dans les deux pays, quand on se borne à consulter les textes. On trouve même dans les lois belges des dispositions qui ont été éliminées des lois françaises comme trop aristocratiques. Mais dans la réalité des choses, la vie locale est sensiblement plus intense et plus libre en Belgique. C'est que, dans ce petit pays, le citoyen garde en général une indépendance personnelle beaucoup plus prononcée, qui restreint le champ de l'action administrative [1]).

Le gouvernement central, avec sa forme monarchique, a pris des apparences un peu grandioses, qui dissimulent assez mal la médiocrité relative de son rôle. D'abord, l'activité prodigieuse des affaires privées offre tant d'occasions avantageuses aux hommes intelligents et actifs, qu'ils recherchent assez peu les fonctions publiques, mal rétribuées; l'administration a donc une certaine peine à se bien recru-

[1]) A ce propos, M. de Smet de Naeyer disait récemment dans un discours parlementaire:

« Qui oserait contester que nos constituants de 1830 avaient, au même degré que les fondateurs de l'indépendance américaine, le culte de la liberté individuelle? Loin de songer à réglementer l'usage qu'en feraient les Belges, ils se préoccupaient uniquement de leur donner les instruments nécessaires pour se servir utilement de leurs droits.

« Mais il semble que nous vivions aujourd'hui dans une période de réaction, et Dieu sait s'il se trouverait encore ici une majorité pour voter notre Constitution.

« De la liberté, on ne considère que les abus possibles; mais de la réglementation, on ne voit que les beaux côtés, sans considérer quel mancenillier elle serait pour notre activité nationale! »

L'observateur impartial, qu'il partage ou non les idées et les convictions de M. de Smet de Naeyer, est obligé de reconnaître que cet homme d'État avait pleinement le droit de parler ainsi, même contre son propre parti. Et cette situation n'est pas particulière à la Belgique.

ter [1]). Ensuite, dès que celle-ci veut étendre son rôle et ses attributions, elle rencontre l'opposition forte et raisonnée de la classe des hommes d'affaires, dont la prédominance est hors de doute [2]). C'est ce que le roi actuel paraît avoir compris avec une claire intelligence de la situation, car il est devenu un des hommes d'affaires les plus habiles et les plus hardis du royaume, un des plus sceptiques aussi. Les Belges lui ont beaucoup pardonné, par admiration pour son adresse et son esprit d'initiative.

Néanmoins, la bureaucratie a su profiter de deux circonstances pour s'affirmer et se développer. Elle s'est emparée des transports par chemins de fer, chose particulièrement importante dans ce pays de fabrication et de transit De plus, elle a tiré parti des abus réels dont souffrait la classe ouvrière, pour imposer son intervention entre patrons et ouvriers. Toutefois, il ne lui a pas été permis d'aller aussi loin dans ce domaine que la bureaucratie allemande. La résistance a été trop vive, et d'ailleurs employeurs et employés ont su dans bien des cas se mettre d'accord pour réaliser eux-mêmes des progrès considérables.

Le système politique se trouve actuellement dans une période de transition. La Belgique n'a guère eu à souffrir

[1]) On nous assure cependant que la bourgeoisie aisée montre une tendance croissante à se tourner vers les carrières libérales et la bureaucratie. S'il en est ainsi, elle commet une erreur grave qui profitera surtout aux entrepreneurs étrangers.

[2]) Le budget pour 1906 s'élevait en dépenses à 566 millions et demi, laissant un déficit d'environ huit millions. Du reste, depuis 1830, le budget a été assez souvent en perte; ainsi, sur les dix exercices 1895-1904, six étaient en déficit. Ce fait, joint aux dépenses extraordinaires, a constitué peu à peu une Dette de plus de trois milliards. Ce pays neutre dépense 55 millions pour la guerre; il entretient une armée de 46.000 hommes qui pourrait être portée à environ 180.000. Les ressources du Trésor proviennent de l'impôt direct, des douanes, des taxes sur les spiritueux et des chemins de fer. Ces derniers donnent d'assez beaux bénéfices, absorbés par des dépenses plus ou moins utiles.

[3]) Il faut dire que, pour diverses raisons, les compagnies privées n'ont pas su se mettre à la hauteur des besoins modernes. C'est leur insuffisance qui a rendu le rachat populaire.

jusqu'à présent du régime du clan organisé pour la conquête du pouvoir, car celui-ci n'en valait pas la peine. Deux partis ont été longtemps seuls en présence. Le parti conservateur dit catholique[1]), dominé par un ensemble de traditions sociales et religieuses sorties de l'évolution même de la race, se recrute principalement parmi l'élément flamand, plutôt agricole et rural. Ce parti est naturellement opposé aux innovations et surtout aux transformations brusques. Cependant il a montré longtemps des tendances progressistes, principalement sous la direction de Beernaert, entre 1886 et 1893. Depuis lors, effrayé par les revendications ouvrières, il a cru nécessaire de revenir à une politique plutôt réactionnaire[2]). Il eût été habile, au contraire, de rechercher les erreurs et les abus pour les réformer d'une main à la fois ferme et hardie, en abandonnant des préjugés surannés et des théories sans valeur pratique. Mais la crainte est mauvaise conseillère; en poussant les conservateurs à reculer, elle les a divisés. Quelques-uns d'entre eux, séduits par les vains mirages du socialisme, ont formé un sous-groupe qui vote souvent avec l'extrême gauche, et contribue par là à rompre l'équilibre des partis. Aujourd'hui, après bien des années de suprématie, la droite est vivement menacée dans ses positions. Pour les conserver, elle devrait, non pas céder à l'esprit de communauté prôné par les socialistes, ou à l'esprit de réaction conseillé par les timides, mais reprendre la politique progressiste, favorable avant tout au maintien et au développement de la liberté et de l'initiative individuelles, ainsi que des franchises locales.

Le parti dit libéral, qui lutte avec énergie contre la prédominance des conservateurs catholiques, serait-il en état de

[1]) Le clergé belge a commis, en effet, la grave erreur de mettre la religion au service de la politique, en sorte que l'opposition est amenée à combattre à la fois l'opinion conservatrice et la religion. Cette faute a déjà produit des résultats fâcheux pour l'Eglise. Voir sur ce point notre tome Ier, pages 415 et suivantes.

[2]) Par exemple, en modifiant la loi électorale de 1893 qui, malgré l'architecture compliquée du vote plural, était au fond inspirée par une tendance libérale et même assez démocratique.

faire mieux? On est en droit d'en douter. En effet, la puissante bourgeoisie industrielle qui forme le fond solide de ce parti, a fréquemment confondu ses intérêts propres avec ceux de la nation entière, et tenté de conserver une position privilégiée par des compromis artificiels et sans avenir. Nous citerons par exemple cette disposition de la loi électorale de 1893, exigée par les libéraux et qui assure aux intellectuels des voix supplémentaires. Ce privilège factice est déjà fortement battu en brèche et paraît condamné. On peut dire que les tendances des libéraux, influencées fortement par les intellectuels: avocats, professeurs, fonctionnaires, très nombreux dans ce parti, sont à la fois trop théoriques et trop étatistes. Par l'abus des idées empruntées aux doctrinaires de la politique, ce groupe s'écarte dangereusement de la vérité sociale, et tend, en fait, à la désorganisation de la race par l'extension des pouvoirs et des attributions de la bureaucratie, entraînant une diminution correspondante de l'action privée.

Quant aux socialistes, qui ont réussi à former à l'aile gauche du parti libéral un petit clan très actif, ils sont en Belgique, comme partout, les apôtres du régime de la démocratie autoritaire, c'est-à-dire de la réaction. Mais, grâce à l'égoïsme et à l'inconscience des autres groupes, les socialistes ont pu se faire les champions de quelques idées justes, favorables à la majorité la moins fortunée de la nation, et cela suffit pour expliquer leur succès relatif.

L'émiettement des partis belges nous apparaît comme un symptôme de la désorganisation partielle des familles bourgeoises. Ce fait aura pour conséquences la surenchère électorale, l'instabilité ministérielle, l'extension exagérée du rôle de l'État, la prodigalité dans la gestion des deniers publics. Il serait encore assez facile d'éviter ces écueils en se rendant scientifiquement compte du sens et de la portée des choses, et en constituant un parti progressiste ayant la véritable conception de la liberté, au sens que nous indiquions tout à l'heure. Il conviendrait surtout de lutter avec la dernière énergie contre les idées dissolvantes qui tendent à altérer l'éducation dans les familles aisées.

Somme toute, si la Belgique n'est pas exempte de difficultés sociales, économiques et politiques assez graves, sa position est encore sensiblement moins précaire à ce point de vue que celle de beaucoup d'autres pays. Là, comme ailleurs, la connaissance raisonnée des règles naturelles de la vie sociale pourrait faire disparaître bien des causes d'erreur et améliorer l'avenir. Il en est de même de ce qui touche l'organisation de la vie privée. Moins ébranlée que dans les grands pays voisins, elle est menacée cependant par les progrès de la richesse, si favorables à la démoralisation des individus et à la désorganisation des familles, quand ils ne sont pas balancés par une éducation très forte basée sur le respect du travail productif.

Terminons par quelques rapides observations sur l'action étrangère en Belgique et sur celle des Belges au dehors.

La Belgique donne asile à un assez grand nombre d'étrangers, environ 200.000, dont 180.000 proviennent des pays contigus. C'est à peu près la même proportion qu'en France. Presque tous ces immigrés sont occupés dans le commerce et l'industrie, comme employés et ouvriers pour la plupart. En échange, la Belgique envoie au dehors environ 25.000 émigrants chaque année; ce sont en majorité des ouvriers agricoles ou industriels, dont l'expatriation n'est que temporaire. Mais l'influence importante exercée au dehors par ce petit État, est due surtout à la hardiesse de ses capitalistes et de ses industriels, qui vont fonder à l'étranger des affaires souvent colossales [1]). Cet esprit d'entreprise un peu aventureux a pris sa physionomie la plus caractéristique dans cette curieuse création du roi Léopold II et de ses amis, les hommes d'affaires, qu'on nomme le Congo belge. Cette ferme grandiose, exploitée avec habileté, mais aussi parfois avec la préoccupation trop marquée de réaliser de l'argent à tout prix, a procuré à ses fondateurs de beaux bénéfices, et à la Belgique un mouvement commercial d'une cinquantaine de millions de francs par an. Mais le bassin du Congo ne

[1]) Près de 650 millions ont été ainsi placés par les Belges dans les affaires russes.

peut guère être pour la race un bon terrain d'expansion, car il est presque exclusivement tropical. Le pays est difficile à pénétrer et à administrer; il sera toujours mal aisé d'éviter les abus. De plus, cette colonie ne peut manquer d'exciter un jour ou l'autre des convoitises dangereuses. Pour ces motifs, il est à craindre que la Belgique ait à perdre plus qu'à gagner dans la possession de ce présent royal. Beaucoup de Belges l'ont compris; aussi n'acceptent-ils le cadeau qu'avec méfiance, à contre-cœur et sous bénéfice d'inventaire.

CHAPITRE II

LES PAYS-BAS

Caractères généraux du pays. — La race. — L'agriculture. — Le commerce. — L'industrie. — Situation d'ensemble. — L'union douanière avec la Belgique.

I. — LE PAYS ET LA RACE

Le petit royaume des Pays-Bas, désigné souvent par le nom de la plus célèbre de ses provinces, la Hollande, a rempli de son nom l'histoire, et dirigé pendant un temps la politique européenne au gré de ses vues et de ses intérêts. On peut dire sans exagération que l'esprit demeure confondu, lorsqu'il rapproche d'une telle destinée les conditions d'existence de ce pays, dont une bonne moitié reste sans cesse à la merci des inondations maritimes, les plus terribles de toutes, tandis que le surplus ne vaut pas grand'chose. Le royaume actuel n'a ni le renom, ni l'influence de l'ancienne République des Provinces-Unies; son gouvernement n'est plus en état de peser sur la politique générale comme le faisaient il y a deux cents ans Leurs Hautes Puissances les États-Généraux; sa situation économique elle-même n'est plus prédominante comme au XVIIme siècle. Cependant, la Hollande a conservé à ce dernier point de vue une place importante dans le monde. Nous allons voir quelle est sa position actuelle en ce qui concerne l'agriculture, le commerce et la fabrication.

La race qui occupe la Hollande actuelle est, comme sa voisine la nation belge, formée de deux éléments qui se sont juxtaposés et mêlés en formant un type mixte. Celui qui occupa le premier les forêts marécageuses de la Frise et de la Gueldre appartenait au groupe des Germains primitifs, dont nous connaissons l'organisation, fondée sur la

communauté du clan guerrier [1]). Au cours des premiers siècles de notre ère, les Frisons laissèrent pénétrer parmi eux des colons saxons qui commencèrent le défrichement méthodique de la région [2]). Après eux, des moines anglo-saxons étant venus fonder des monastères dans les parties les plus désertes du pays attaquèrent vigoureusement la forêt et le marécage. Enfin, lorsque Charlemagne eut vaincu définitivement les Saxons, il en déporta en Frise un certain nombre, qui renforcèrent d'autant l'élément particulariste. Dans la suite, ce dernier a évidemment pris le dessus, et gardé la direction générale des groupes distincts dont sont sorties les anciennes provinces autonomes, si connues dans l'histoire sous le nom de Provinces-Unies des Pays-Bas. Les familles d'origine communautaire furent ou bien assimilées, ou bien refoulées dans les marais et les îles du nord. C'est donc sous l'inspiration de la formation saxonne que le petit peuple néerlandais a si péniblement et si ingénieusement constitué son domaine agricole et organisé son expansion commerciale. Il l'a fait avec une énergie, une ténacité et un succès qui témoignent une fois de plus de la supériorité de cette formation.

Le royaume des Pays-Bas ne mesure que 33.000 kilomètres carrés; encore une bonne partie de cette surface est-elle occupée par les eaux et les bruyères. Sur cet espace étroit vivent à l'aise près de 6 millions d'habitants; si la France était proportionnellement aussi peuplée, elle nourrirait plus de 100 millions d'âmes. La population néerlandaise se partage à peu près par moitié entre les villes et les campagnes; on y trouve 24 villes de plus de 20.000 âmes, dont 9 comptent plus de 50.000 habitants. Cette foule pressée demande ses moyens d'existence à trois sources principales.

1) Voir page 46.

2) Cette colonisation ne fut pas toujours pacifique; les Saxons durent souvent combattre pour vaincre la résistance des Frisons, ou pour se protéger contre leurs razzias.

II. — LA CULTURE

La première et la plus ancienne de ces sources de revenu, la culture, a atteint de bonne heure une abondance remarquable, et cependant le pays ne semblait guère destiné à devenir une région agricole. La partie orientale, avec ses sables marécageux, coupés de larges cours d'eau presque sans pente, souvent gonflés et débordants, oppose à la culture de grandes difficultés et paie mal le travail qu'elle exige. La partie occidentale, couverte de lacs et de golfes marins, d'eaux croupissantes, de couches épaisses de tourbe, semblait plus inhospitalière encore. Les maîtres de ces terres à demi-noyées en ont fait cependant par un travail merveilleux des prairies et des champs d'une productivité très considérable.

« Nulle part, dit É. Reclus, l'homme n'a dû lutter avec plus de force et de persévérance contre la nature, et n'a mieux réussi à la discipliner pour la faire travailler à son service... Considéré dans son histoire générale, aucun peuple, à plus juste titre que celui de la Hollande, ne mérite d'être appelé grand. »

Les Hollandais ont si complètement réussi à améliorer, à dessécher, à étendre par leurs conquêtes sur les eaux leur ingrat pays, que depuis longtemps déjà l'agriculture est devenue chez eux une industrie essentiellement nationale. « La Hollande, dit encore Reclus, est une contrée où le travail agricole a la prépondérance, et dans plusieurs provinces la population presque tout entière est dispersée dans les villages, les hameaux, les fermes isolées. » Le type principal de cette population agricole est celui du moyen propriétaire ou fermier, constituant une classe vigoureuse, aisée, éclairée, de paysans pratiquant surtout l'élevage du bétail, ou la culture des plantes industrielles: chanvre, lin, colza, tabac; c'est ainsi que dans la verte province de Groningue, les paysans herbagers « ont conservé les mœurs simples de leurs ancêtres. Quoique possédant souvent plusieurs tonnes d'or[1]), ils ne dédaignent pas de surveiller par eux-mêmes tous les travaux des champs...

[1]) *Tonne d'or*, somme de 100.000 florins de Hollande (2 fr. 10).

Dans leurs bâtiments immenses, on trouve des instruments aratoires perfectionnés, puis parfois soixante ou soixante-dix vaches sur un seul rang, et non loin de là vingt superbes chevaux... Ces cultivateurs sont à la tête du pays, aucune classe ne s'élève au-dessus d'eux. Leur culture ne les empêche pas de prendre une part active à l'administration de la chose publique[1]. »

L'élevage est d'ailleurs la branche la plus importante de l'agriculture de ce pays humide. On y trouve autant et même plus de bêtes à cornes qu'en France, aussi la fabrication du beurre et du fromage est-elle développée d'une façon pour ainsi dire proverbiale; les races laitières de la Hollande sont classées parmi les meilleures et les plus productives, grâce aux soins que l'on prodigue depuis des siècles pour les perfectionner et pour développer chez elles cette aptitude spéciale.

La richesse de l'agriculture hollandaise, qui sait obtenir un revenu à l'hectare supérieur à celui de l'habile culture britannique, ne provient pas seulement de l'énergie et de l'activité de la race. Elle résulte encore de l'étendue des débouchés offerts à ses produits par le développement des centres urbains dans son voisinage. Dans les Pays-Bas, dans l'Allemagne du Nord, en Angleterre, le commerce et l'industrie ont de bonne heure aggloméré les habitants en cités populeuses, consommant en quantités énormes les denrées agricoles. Cette tendance n'a fait que croître avec le temps, si bien qu'aujourd'hui les cultivateurs néerlandais trouvent dans leurs grandes villes d'Amsterdam, de Rotterdam, de La Haye et dans les métropoles industrielles de l'Angleterre d'immenses marchés toujours ouverts à leurs denrées. Et de fait, la Hollande est un pays de grande exportation agricole. Les expéditions annuelles de produits du sol se chiffrent par plus de 1.200 millions de francs. Les Pays-Bas expédient actuellement chaque année 45 à 50 millions de kilogrammes de fromage, et 23 à 25 millions de kilogrammes de beurre. Et comme une spéculation aveugle tendait à avilir le prix de ces denrées en les mélangeant, ou en les falsifiant, les paysans hollandais ont organisé de leur

[1]) De Laveleye *Economie rurale de la Néerlande.*

propre initiative des stations de contrôle qui ont maintenu ou relevé la réputation des produits du pays. D'autre part, certaines régions occidentales ont été transformées en jardins et en vergers qui, en dépit de l'humidité froide du climat, produisent des légumes, des fruits et même des primeurs; la Hollande en exporte pour plus de 100 millions de francs. De nombreuses sociétés de vente ont été formées pour faciliter ce commerce. La plus grosse partie de ces denrées est envoyée en Angleterre, le reste se distribue entre un grand nombre d'autres pays, mais va surtout, naturellement, dans les États avoisinants, ou dans les colonies néerlandaises.

Nous aboutissons ainsi à un fait capital: les Pays-Bas exportent en quantité des produits agricoles. Cette production et le trafic qui en résulte représentent une très importante part de la richesse nationale, une source énorme de profits. Voyons maintenant ce qui revient au commerce dans la condition générale du pays.

III. — LE COMMERCE

La réputation commerciale de la Hollande est établie, elle aussi, par des siècles de travail persévérant, d'initiative hardie, de succès, et sur une extraordinaire accumulation de richesses. Au XVIIme siècle, les Hollandais, héritiers de l'Italie, du Portugal et de la Hanse germanique, étaient les instruments les plus actifs du commerce du monde, les banquiers de l'Europe; leurs villes maritimes constituaient autant d'entrepôts avec lesquels nulle autre cité ne pouvait rivaliser. Les capitaux ne trouvaient emploi qu'à un taux dérisoire pour l'époque, souvent moins de 3 %, et se portaient avec empressement vers les entreprises du dehors[1]. Les Pays-Bas faisaient alors l'étonnement et l'envie de leurs voisins les plus puissants.

Depuis, la position relative de la Hollande s'est modifiée. Des calamités effroyables ont gêné ses progrès. Divers États,

[1]) Cette situation n'a pas changé, les Hollandais ont toujours d'énormes capitaux placés au dehors, notamment en Amérique.

ses voisins, autrefois ses clients obligés, sont eux-mêmes devenus des centres puissants d'affaires, favorisés davantage par l'étendue de leur territoire, le nombre de leurs habitants, les ressources de leur sol. A côté d'eux, les Pays-Bas ont perdu leur prééminence, ils ont dû descendre au second rang, aussi bien au point de vue de la puissance économique, qu'à celui de l'influence politique. Pourtant, il ne faudrait pas croire que les Hollandais sont moins actifs qu'aux temps héroïques des Tromp, des Ruyter et des de Witt. Leur commerce est resté considérable, il est même infiniment plus étendu qu'au XVII[me] siècle, mais il n'a plus la même importance relative; il est en quelque sorte éclipsé par l'ombre colossale du géant britannique. Malgré tout, le commerce extérieur de la Hollande est, toutes proportions gardées, un des plus grands qu'il y ait au monde. Le mouvement général du trafic est, relativement, deux fois et demi plus actif que celui de la France; il équivaut, en tenant compte du chiffre de la population à celui de la Grande-Bretagne.

Ce commerce est alimenté par trois éléments d'importance différente. Le premier est fourni par le travail local. Nous savons déjà ce que vaut la production agricole, nous étudierons tout à l'heure ce que donne l'industrie.

Le second élément provient du transit et du commerce de commission, que les Hollandais pratiquent sur une vaste échelle, grâce à leur position intermédiaire. Cette branche d'affaires présente toutefois l'inconvénient d'être liée très étroitement à la prospérité des pays voisins.

La Hollande fait de grands efforts pour soutenir et développer le transit. C'est ainsi que le port de Rotterdam, admirablement situé à l'embouchure commune de la Meuse et du Rhin, ne cesse d'améliorer son outillage et son chenal fluvial. Exploité par la ville, dont les conseils sont formés d'hommes pratiques et avisés, ce port a vu son tonnage croître dans de vastes proportions, grâce à son organisation modèle qui réduit les frais au minimum, et au réseau navigable et ferré qui le relie aux États voisins[1]). Il reçoit maintenant chaque

[1]) La Hollande a 3000 km. de chemins de fer dont les tarifs sont très réduits.

année plus de 6000 vapeurs de mer et près de 100.000 bateaux de rivière dont certains portent plus de 1500 tonnes et remontent jusqu'à Mannheim. Près de 80 lignes de navigation régulières ont Rotterdam pour port d'attache ou d'escale, et relient cette ville à tous les ports importants du monde [1]).

Enfin le troisième élément du trafic est tiré de la production coloniale; il est nécessaire que nous nous y arrêtions un instant.

La Hollande figure parmi les premiers pays colonisateurs. Elle a fondé autrefois des comptoirs considérables dans l'Inde et conquis des royaumes en Asie et en Afrique. Son empire colonial a diminué depuis au profit de l'Angleterre, mais il paraît encore énorme si on le compare à la métropole. Les diverses possessions néerlandaises de l'archipel indien, des Antilles et de la Guyane, réunissent une population de plus de 30 millions d'âmes. Elles produisent en quantité le café, le sucre, le rhum, le tabac, le poivre, la gutta-percha, le caoutchouc, l'étain, le cacao, l'indigo, le riz, le thé, les écorces médicinales, les peaux, les bois de teinture. En 1904, les ports des Indes orientales seulement ont été visités par plus de 4.200 vapeurs et 2.600 voiliers, portant plus de 8 millions de tonnes, et la valeur des exportations des îles a été estimée à 280 millions de florins, environ 600 millions de francs. L'île de Java, qui a coûté aux Hollandais tant de sacrifices en hommes et en argent, est la principale source de ce riche commerce de produits tropicaux qui est resté le plus fructueux de tous. Cette île est d'ailleurs en bonne voie de développement. On y a organisé notamment de vastes plantations d'arbres à quinquina [2]). La Guyane fournit aussi du sucre, mais surtout du rhum et du cacao.

1) L'armement a subi depuis 1900 une crise intense par suite de la réduction énorme des frets. Beaucoup de sociétés ont vu leurs actions tomber à 15 % de leur valeur nominale. Néanmoins, les Hollandais n'ont pas cessé de travailler et ont maintenu leur position.

2) Depuis 1876, il a été constitué à Amsterdam près de 300 sociétés ayant pour but l'exploitation agricole des colonies et disposant d'un capital d'environ 3 milliards de francs.

Ces divers éléments combinés représentent une accumulation de produits bien des fois supérieure à la consommation de la Néerlande; le pays est donc obligé de rechercher au dehors des débouchés étendus, afin de placer l'excédent de sa production intérieure ou coloniale. En outre, par sa position géographique, par ses traditions établies, par ses relations faites, il est porté à demander au commerce international un large supplément de bénéfices. Telle est la conclusion qui se dégage des faits relatifs au commerce. Voyons maintenant ceux qui concernent l'industrie.

IV. — L'INDUSTRIE

La Néerlande n'est guère favorisée par la nature au point de vue industriel. Son sol ne fournit pas une bien grande variété de matières premières; le mouton vient mal sur ce terrain spongieux; la prairie occupe les meilleures terres, qui peuvent aussi donner du chanvre, du lin, des racines. Dans le sous-sol, on ne trouve guère de minéraux; un peu de charbon, mais bien peu[1]); pas de métaux. La force motrice naturelle est presque nulle dans ce pays plat, où les rivières sont paresseuses; on a bien le vent, qui fait mouvoir les pompes des polders et quelques paires de meules, mais il est trop capricieux pour convenir aux besoins de la grande industrie.

A côté de ces causes d'infériorité, il faut noter aussi les faits favorables. Si la Hollande manque de matières premières, l'activité de son commerce lui permet de se les procurer directement dans de bonnes conditions. A ce point de vue, il n'est pas de pays en Europe qui puisse se contenter des produits de son propre fonds. Ainsi, la Hollande a à sa portée les bois et les fers de la Suède, les chanvres

[1]) En 1890, l'extraction ne dépassait pas 58.000 tonnes. On a trouvé dans le Limbourg, de nouveaux dépôts qui sont maintenant en pleine activité. Mais c'est encore peu de chose en comparaison des pays voisins.

et les lins de la Russie, les grains d'Allemagne; elle est outillée pour importer à bon compte le jute indien, le coton américain, les laines d'Australie. Quant à la force motrice, elle peut lui venir à bas prix des charbonnages de la Belgique ou de la Ruhr par les chemins de fer et surtout par la batellerie. Donc la position de la Hollande, sans être aussi bonne que celle de certains pays au point de vue de la fabrication, prête cependant à un développement industriel notable. L'énergie propre de la race, l'abondance extrême de ses capitaux lui ont permis en effet de vaincre les difficultés et de puiser à cette importante source de profits.

Au temps où le travail était conduit à peu près exclusivement à la main, les artisans hollandais avaient une réputation européenne pour certains produits fabriqués: les toiles fines de chanvre et de lin, les draps de luxe, les velours de soie, les broderies et dentelles, les diamants taillés. On voit que leur production avait un caractère marqué de richesse. Ce fait s'explique par le développement des fortunes dans ce pays de grand commerce. Les opulents bourgeois des cités néerlandaises, les riches cultivateurs du plat pays recherchaient pour leurs habitations, simples jusqu'à la sévérité à l'extérieur et très luxueuses au dedans, les étoffes les plus belles, les meubles habilement travaillés, les ustensiles précieux à la fois par la façon et par la matière employée, les faïences décorées, les peintures. De là cet épanouissement artistique si remarquable, et sensible jusque dans les produits de l'industrie. Il en subsiste un vestige intéressant à Amsterdam, dont les 250 tailleries de diamants forment un groupe unique au monde.

Depuis le XVIIme siècle, les crises politiques et économiques dont la Hollande a tant souffert ont bien changé la face des choses. La fabrication, ruinée par la guerre, les impôts, la concurrence, a perdu sa réputation supérieure, ses caractères propres et son importance relative. De nos jours, elle s'est relevée sous une autre forme. Actuellement, les industries hollandaises sont surtout celles qui opèrent sur les matières premières fournies par l'agriculture, comme les fromageries, distilleries, brasseries, sucreries, fabriques

de produits alimentaires, de conserves, de tabacs [1]), ou cell qui doivent leur existence à des conditions locales spéciale comme la pêche et ses travaux accessoires, ou enfin cell qui répondent au besoin du commerce et de la navigatio comme la construction maritime, qui est très active. Rel tivement, la Hollande se place au deuxième rang pour construction des navires. Ce sont là du reste des branch très anciennes de l'activité locale. Elles ont seulement profi du développement général du pays, de l'extension consid rable des débouchés, des procédés nouveaux et de l'outilla perfectionné acquis de nos jours.

A côté de ces vieilles industries rajeunies et renforcé par les éléments modernes, des centres actifs et tout à f nouveaux, tant par l'organisation que par la force de pr duction se sont organisés sur divers points. Ainsi dans Nord-Brabant, entre la frontière belge et la Meuse, les H landais ont fondé des filatures et des tissages de lin et laine, des manufactures de quincaillerie, des forges. Da l'Overijssel et la Drenthe, on rencontre des filatures de cot des teintureries, des blanchisseries, des fabriques de trico de savons, de bougies. L'énergie de la race, la modicité charges fiscales, la faible extension du service militaire, proximité des centres charbonniers belges et allemands, développement des moyens de transport à bon marché facilité beaucoup la création et les progrès de ces usin qui travaillent surtout pour le marché intérieur, les co nies néerlandaises, et un peu pour la Belgique et le Z verein. Mais quoi qu'on fasse, ces industries restent en qu que sorte accessoires, complémentaires, c'est à peine si el absorbent un cinquième du personnel ouvrier dont le p dispose. Malgré tout, elles gardent un caractère artificiel d ce pays essentiellement agricole et commerçant [2].)

[1]) On estime que l'importation du tabac brut a passé de 33 lions de kilogrammes en 1872 à 81 millions en 1902; l'exporta des tabacs fabriqués a monté de 24 à 59 millions de kilogramr

[2]) Cela explique aussi le faible développement des doctrines so listes en Hollande, en dépit des efforts de quelques intellectuels portés par une sorte de sectarisme humanitaire.

Voyons maintenant quelles conclusions générales il convient de tirer de cet ensemble de faits.

V. — LA POLITIQUE DOUANIÈRE

Il ressort de l'exposé qui précède trois conclusions très nettes qui tendent au même résultat:

En premier lieu, la Hollande est un pays à production agricole surabondante. Cette production présente du reste un caractère spécial très important: elle comprend pour une proportion considérable des articles ayant subi un travail industriel, comme les dérivés du lait: beurre et fromage. Ce travail donne aux produits une valeur plus grande et procure un surcroît de profit. Pour écouler l'excédent de leur production agricole, les Pays-Bas ont besoin de l'étranger, D'ailleurs, ils ne craignent guère la concurrence extérieure, et cela pour deux raisons: La première et la plus importante vient de ce fait que les Hollandais sont favorisés par leur vieille expérience, par leur organisation sociale, par les qualités propres de leur pays, qui rendent difficile la lutte contre les produits indigènes. La seconde provient de ce que les cultivateurs néerlandais ont à leurs portes des marchés doués d'une puissance d'absorption telle, qu'il est impossible à chacun des pays voisins de suffire isolément à ses besoins. Dans ces conditions, la Hollande a tout intérêt à se ménager autant que possible l'ouverture de tous ces pays en leur offrant par réciprocité l'accès de son propre marché, dont elle restera toujours maîtresse. Les intérêts agricoles du pays sont donc en définitive libre-échangistes.

En second lieu, le commerce a, lui aussi, sa physionomie originale. Il est alimenté, d'abord, par ces produits agricoles qui n'ont pas besoin de protection, puis par des articles empruntés à l'étranger et aux colonies, ne représentant aucun travail local et que l'on a tout intérêt à laisser entrer en franchise, afin de réaliser sous forme de commissions ou de bénéfices de revente des profits importants. Enfin viennent les produits de l'industrie locale; cette division est du reste la

moins importante de beaucoup[1]). Nous constatons ainsi qu la grande masse des articles échangés par le trafic hollandai n'a nul besoin de protection, bien au contraire. Un tarif doua nier élevé arrêterait net le commerce d'intermédiaire qu' pratique sur une large échelle et avec grand profit.

Reste, en troisième lieu, l'industrie. Nous avons vu com ment elle se subdivise en deux parties distinctes. La pre mière comprend: les industries agricoles, dont nous venon de constater la tendance vers le libre-échange; la pêch qui, grâce au voisinage de la Mer du Nord et à la législatio locale[2]), fournit aussi beaucoup à l'exportation; la constru tion maritime, qui trouve ses clients surtout à l'intérieu La protection est inutile à toutes ces catégories. La seconc partie, qui renferme la grande industrie proprement dit est couverte dans une certaine mesure par les avantag locaux énumérés plus haut, qui lui ont permis de se con tituer et de vivre vigoureusement jusqu'à ce jour. Mais d'ai leurs, si elle en était réduite à implorer une protection dou nière, il serait bien difficile au gouvernement néerlandais c faire droit à ses réclamations. En effet, fermer la frontiè aux tissus, aux produits métalliques, aux faïences, porcelain et verreries, aux confections du dehors, ce serait porter u coup mortel à cet immense commerce intermédiaire qui fa la fortune d'Amsterdam et de Rotterdam. Ce serait sacrifi une branche principale de l'activité nationale aux intérê d'une branche secondaire. Une telle manière de faire n'e évidemment pas dans la nature des choses[3]).

[1]) En 1904, la douane accuse une exportation de près de 1.400 m lions de francs pour les denrées alimentaires, tandis que les produ fabriqués n'atteignent pas 680 millions.

[2]) L'industrie de la pêche a été un moment déprimée par le sy tème de l'inscription maritime au point que le gouvernement dut l attribuer des primes. Depuis 25 ou 30 ans, on a supprimé prim et restrictions. Après une courte période de crise, la pêche a rep une activité remarquable.

[3]) Les industriels de la Hollande orientale s'agitent viveme depuis quelques années pour obtenir un tarif protecteur. Ils p tendent que cela activerait les progrès déjà commencés. Il nous se ble que tout ce qui précède vient à l'encontre de cette prétention.

On peut s'expliquer maintenant pourquoi la Hollande est un pays libre-échangiste. Comme l'Angleterre, comme la Belgique, elle a de bonnes raisons pour cela. La grande industrie proprement dite n'y est pas, il est vrai, prépondérante, mais l'énergie de la race y supplée en demandant à la culture et au commerce des ressources abondantes que ne connaissent point les pays à production naturelle prépondérante. Son tarif douanier est exclusivement fiscal; les produits agricoles et les matières premières ne paient rien; les produits fabriqués non déclarés pour le transit acquittent un droit léger de 5 %. Sur 170 millions de florins de recettes budgétaires, le Trésor ne tire guère plus de 11 millions de florins des taxes douanières, pour un mouvement commercial énorme. Le libre-échange de l'Angleterre elle-même est moins large que celui de la Hollande, car elle obtient de ses quelques taxes douanières un gros revenu. Cependant il existe entre la politique économique des deux pays beaucoup de ressemblance, parce que de part et d'autre les intérêts, quoique un peu différents, s'accordent pour rendre profitable le système de la liberté à peu près absolue des échanges.

On a beaucop parlé d'un projet d'union douanière entre la Hollande et la Belgique. Ceci nous amène à caractériser en quelques mots la portée générale de cette combinaison économique, dont la réalisation est, du reste, toujours activée par des raisons politiques. Si ces dernières l'emportent, l'union douanière se fera, même au détriment des intérêts économiques propres de certaines des parties contractantes. C'est ainsi que l'entrée de l'Alsace-Lorraine dans le le Zollverein allemand a introduit dans cette association une concurrence dont certains centres industriels se seraient bien passés. Il est probable d'ailleurs que si le Zollverein, formé à une époque où l'Allemagne était principalement agricole, venait à se dissoudre totalement, il ne serait pas aisé de le reconstituer, parce que les industries de la Saxe, par exemple, songeraient aussitôt à se protéger contre celles de la Silésie ou de la Westphalie, et réciproquement.

C'est qu'en effet, on ne peut concevoir logiquement une union douanière qu'entre pays dont les intérêts sont concor-

dants. Ainsi, une telle union pourra s'établir facilement entr pays libre-échangistes, puisque leurs besoins se complèten et par conséquent n'entrent jamais en conflit. Mais dan ce cas l'union douanière existe virtuellement par le fait d l'absence ou de la modicité des tarifs; il est donc peu util de la consacrer par des engagements diplomatiques.

Entre pays protectionnistes, soit par l'effet d'une nécessit réelle, soit par l'influence d'une théorie mal comprise, l situation est bien différente. Il faut alors, pour rendre l'unio douanière possible, que les intérêts réciproques se balar cent de telle sorte qu'ils n'aient point à souffrir du fait d l'union. Tant que la Hongrie n'a pas eu la prétention de deve nir un pays industriel, elle a admis sans de trop grandes di ficultés l'union douanière avec l'Autriche, parce qu'il lı paraissait avantageux de fournir ses denrées aux masses oı vrières de la Cisleithanie. Mais aujourd'hui, les Hongroi veulent avoir une industrie nationale; pour cela ils dés rent s'entourer d'un tarif particulier et ils ont réussi à l'im poser[1]), rompant ainsi l'union économique. Ce fait très préci montre bien le sens des choses.

Une autre considération encore mérite d'être examiné Lorsqu'un État industriel et protectionniste consent à foı mer une union douanière avec un autre pays, c'est, en prir cipe, parce que ce dernier ne fabrique pas et par conséquer ne peut concurrencer le premier. Dans ce cas, le régime de re: triction pratiqué par le premier pays étant alors étendu a second pays dépourvu de fabrication, il en résulte un pr judice pour les États concurrents, et cela peut-être sans gran profit pour la production agricole du pays sans industrie. E ce qui touche spécialement la Belgique et la Hollande, s'agit de deux pays libre-échangistes pour lesquels l'unio douanière n'aurait pas un très grand intérêt économiqu Elle se bornerait à supprimer la barrière fiscale peu élev existant actuellement entre les deux États et qui peut êtı réduite encore par un simple traité de commerce. Sa port serait, au fond, politique plutôt qu'économique. Aussi reı

[1]) Voir tome I, page 370.

contrerait-elle de grands obstacles intérieurs et extérieurs. Il suffit de rappeler les tendances protectionnistes, mal justifiées d'ailleurs, de l'industrie hollandaise, d'une part, et de l'autre la condition de neutralité de la Belgique, qui l'oblige à se tenir en dehors des combinaisons politiques.

En résumé, si la nation hollandaise est mixte par ses origines, la formation particulariste l'a influencée très profondément. Toutefois, ses effets ont été contenus par les luttes d'autrefois, qui ont imposé à la race des sacrifices immenses, et aussi par la prédominance du commerce qui, avec la richesse, apporte toujours une certaine instabilité et, parfois même, une corruption plus ou moins prononcée. La Hollande a pu échapper d'une manière remarquable à ce dernier péril, grâce à l'importance que la vie rurale, avec sa simplicité, a pu conserver dans ce pays.

VI. — LA VIE PUBLIQUE

L'organisation de la vie publique a été assez fortement influencée dans les Pays-Bas par la conquête dont ils furent l'objet à la fin du XVIIIme siècle et par leur incorporation à l'Empire français au début du XIXme. Précédemment les Provinces-Unies formaient une république fédérative avec une sorte de président héréditaire, le *Staathouder*. Chaque province avait son gouvernement propre, son Assemblée (ou États), ses finances, ses institutions particulières. Les affaires communes étaient régies par une Assemblée spéciale, les États-Généraux, dont la politique fière, énergique, souvent habile, est demeurée célèbre. Grâce à la richesse de la population qui payait au besoin de lourds impôts et prêtait facilement aux Provinces et aux États-Généraux[1]), la République entretenait des forces militaires et navales suffisantes pour résister à Louis XIV et pour s'assurer pendant quelque temps

[1]) Dès le XVIIme siècle, on pratiquait déjà aux Pays-Bas presque toutes les formes du crédit public, et beaucoup d'emprunts furent réalisés à des taux que le Trésor hollandais n'obtiendrait plus actuellement.

la maîtrise de la mer. Aujourd'hui, l'ancien fédéralisme n'exist plus. La Hollande forme un royaume unifié, dont le parle ment a conservé le nom glorieux d'États-Généraux. L'an cienne et complète décentralisation a donc disparu, et l'in fluence des institutions napoléoniennes s'est fait sentir dan l'organisation administrative aussi bien que dans le régim du Droit civil. Cependant, tandis que la France développai et perfectionnait le système centralisateur, la Hollande l modérait au contraire par la survivance des anciennes cou tumes et la reconstitution des libertés locales. La plupart de affaires publiques sont administrées par des comités de ci toyens sous le contrôle de l'État. Les attributions du gouver nement sont ainsi maintenues d'une manière assez étroit dans la limite des intérêts généraux. Ceux-ci sont du rest importants, surtout à deux points de vue. Le premier s rapporte aux travaux publics, en y comprenant le vaste ré seau des constructions hydrauliques, établies pour défendr le territoire du Royaume, pour l'améliorer, ou même pou l'agrandir. Le second est relatif à la gestion des colonie dont certaines sont habitées par des peuples malais, dressé à la piraterie et à la guerre, fort difficiles à contenir. Cel amène les Pays-Bas à entretenir une marine de guerre rel tivement importante, qui compte plus de 100 navires ave 650 canons et 10.000 hommes d'équipage. En outre, les colo nies sont gardées par une flotte spéciale forte de 25 bâtimen avec 260 canons et 3000 matelots ou soldats; une armée d près de 40.000 hommes, dont 25.000 indigènes, y tient garn son. La métropole possède de son côté une armée perm nente comptant environ 35.000 hommes, qui pourrait êt au moins triplée en temps de guerre.

L'action extérieure des Pays-Bas n'est pas négligeabl Indépendamment de son activité coloniale, elle exerce ur influence étendue par ses entreprises maritimes et comme ciales, ainsi que par ses capitaux. Son émigration est pe importante: en moyenne 2.500 individus par an, qui se dir gent surtout vers les deux Amériques. Mais beaucoup c Hollandais font du commerce ou de la banque dans l

grands centres d'affaires. Les étrangers sont assez peu nombreux dans le pays; on n'en compte guère plus de 50.000, dont 32.000 Allemands. Dans cette proportion, la France n'aurait guère chez elle que 350.000 étrangers, au lieu de onze cent mille.

La situation politique de la Hollande au milieu des grands États occidentaux n'est pas sans présenter quelques dangers. Directement exposée aux ambitions du Pangermanisme, qui ne sont pas une illusion, elle est naturellement portée vers l'Angleterre, pivot de la coalition inévitable que rencontrerait un Napoléon allemand. Mais, en pareil cas, le petit royaume serait fort exposé à servir de champ clos aux combattants, à moins qu'il ne se décide à couvrir une fois de plus ses campagnes du lacis, non moins destructeur, des inondations. Pour le moment, ces sombres perspectives paraissent plutôt s'éloigner, et la Hollande, qui sut conduire la guerre d'une façon si énergique pour protéger son commerce ou son territoire, est devenue le siège du temple de la Paix. Malheureusement, ce temple s'ouvre ou se ferme, comme jadis celui de la Guerre, au gré des combinaisons artificielles qui inspirent la politique des gouvernements appuyés sur la centralisation et le militarisme.

CHAPITRE III

LES ÉTATS SCANDINAVES

La Suède : le sol, le climat, les richesses minérales. — Le peuple dans le passé, originalité de son développement historique. — Son expansion extérieure ; les types actuels. — Le travail : agriculture et industrie. — Commerce et navigation. — Situation générale.
Le Danemark : situation et productions ; climat. — La race ; circonstances de son évolution. — Le travail agricole et les industries annexes. — Situation générale.
La Norvège : caractères spéciaux du lieu, leurs effets. — Rôle de la Norvège dans l'évolution sociale des peuples occidentaux. — Sa situation actuelle : la culture ; les industries de la pêche et des transports maritimes. — L'expansion extérieure. — Vue d'ensemble : petits peuples, grands résultats.

Les pays scandinaves occupent en Europe une situation, politiquement fort considérable autrefois, et qui n'est pas sans importance économique aujourd'hui. Les historiens marquent souvent leur surprise de voir que ces trois faibles États, qui, unis, représenteraient une force notable, en possession de l'une des portes du vieux monde, n'aient jamais pu former entre eux une combinaison durable. L'orageuse et passagère union de Kalmar (1397-1523) fut pour eux une cause de faiblesse plutôt que de puissance, et elle ne s'est pas renouvelée. La Norvège, dominée tour à tour par ses voisins, n'a jamais supporté volontiers leur hégémonie. Sa faiblesse pourtant a depuis de longs siècles et jusqu'en 1815 lié ses destinées à celles du Danemark d'abord, à celles de la Suède ensuite. Mais toujours elle s'est efforcée de garder tout au moins l'autonomie de ses intérêts matériels. Elle y est parvenue surtout au siècle dernier et dans la réalité des faits, elle se gouvernait à sa guise sous le haut patronage de son souverain le roi de Suède. Cette situation ne lui a pas suffi ; elle supportait impatiemment une sorte de dépendance qui lui semblait incompatible avec le soin de ses inté-

rêts propres. Aussi, profitant de circonstances favorables, a-t-elle rompu tout lien avec la Suède et recouvré une indépendance qui maintenant lui restera sans doute acquise. Nous allons voir que cet état de division si surprenant chez des peuples qui parlent à peu près la même langue, se réclament des mêmes traditions et partagent les mêmes craintes, provient en réalité de causes profondes et durables. En effet, les États scandinaves, qu'on rapproche si volontiers par la pensée, forment en réalité trois unités territoriales nettement distinctes. La Suède et la Norvège elles-mêmes, quoique limitrophes, sont séparées par une chaîne de montagnes difficile à franchir. Le milieu est aussi très différent; le Danemark est un pays d'élevage, la Suède combine la culture, l'élevage et l'industrie, la Norvège s'adonne avant tout à la très petite culture, à la pêche et au commerce. En Suède, les circonstances ont permis la formation d'une grande aristocratie territoriale et d'une classe nombreuse de paysans aisés; en Danemark, ce sont la moyenne propriété et le commerce qui prédominent; en Norvège, l'influence va surtout aux paysans, qui constituent une démocratie modeste mais forte et éclairée. On voit qu'il y a là des différences de situation, d'organisation et d'intérêts, assez accentuées pour expliquer la persistante autonomie des trois petites nations du Nord. Voici maintenant quelques détails sur chacune d'elles.

I. — LA SUÈDE

La Suède a suivi par longues étapes une évolution à la fois singulière et mouvementée. Elle a reçu toute une série d'invasions très différentes les unes des autres et dont l'action a été, elle aussi, fort variée. Le pays constitue lui-même un milieu très particulier. La Péninsule scandinave formée par une arête montagneuse, peu élevée, mais abrupte et couverte de vastes glaciers, se subdivise en deux parties. L'occident de la chaîne n'est guère qu'une juxtaposition de contreforts escarpés entre lesquels la mer s'insinue profondément. C'est la Norvège, dont nous parlerons

tout à l'heure. Dans la plaine orientale, au contraire, de plateaux bas s'étalent au pied de la chaîne, et des alluvion ont formé des vallées et des plaines qui s'étendent sur d vastes surfaces, constituant un pays vraiment favorable à l culture. Toutefois, la latitude de la Péninsule lui donne u climat boréal que les souffles du *gulf-stream* adoucissent dan le sud. Mais le nord reste livré à la toundra et au marécag C'est pourtant vers cette direction seulement que la Suèd est largement ouverte. Partout ailleurs elle est limitée pa les eaux marines; cela explique pourquoi les chefs suédoi ont toujours été portés vers la mer, qui les conduisait à de territoires fertiles, tandis que, dans la direction opposée, i n'y avait rien d'utile à prendre.

La Suède mesure près de 450.000 kilomètres carrés, mai c'est à peine si le tiers de sa superficie est mis en cultur Le reste est occupé par les lacs, les forêts et les steppe Sa population a été constituée en premier lieu par une rac dont les faibles tribus pastorales habitent tout le nord d continent sous le nom général de Lapons, et aussi les région boréales de l'Amérique sous le nom d'Esquimaux. Il y lieu de croire que ces tribus sortent de la souche mongol rejetées dans les maigres toundras, elles se sont rapetissée au point de vue physique comme au point de vue soci sous l'influence du milieu le plus ingrat, le plus rude q soit au monde. Elles n'en sortent pas et leur rôle est ins gnifiant[1]). Dès avant le début de notre ère, ces peuplad ont été refoulées vers le Nord par des colons d'origine g thique, qui, installés dans les parties les plus accessible sur les rivages des mers et des lacs, dans les clairières de forêts, vivaient d'un peu de culture, mais surtout de la pêch très fructueuse[2]), de la chasse et de la cueillette des pr ductions spontanées: champignons, fruits sauvages.

[1]) M. P. de Rousiers a publié dans la *Science Sociale* une analy curieuse de ce type inférieur d'humanité, qui a conservé les trai principaux de la communauté patriarcale, mais en dérivant souve vers la désorganisation du type sauvage. V. aussi notre tome I, p. 7

[2]) Le Play assure que certaines familles établies sur les cou d'eau, près d'une cascade, arrivaient à prendre jusqu'à 20.000 kil grammes de saumon par an.

C'est au milieu de ces barbares, éloignés de toute civilisation urbaine, entièrement frustes, que vinrent s'installer, vers la fin de l'ère ancienne, des émigrants qui ne tardèrent pas à transformer le pays et la race. Nous avons déjà été amené à caractériser leur formation et leur rôle [1]. Nous nous bornerons à rappeler que, chassés de l'Asie antérieure par la conquête romaine, ils étaient des civilisés urbains au courant des art usuels, rompus au gouvernement des masses et à la guerre. Ils fascinèrent les paysans goths, qui acceptèrent facilement leur domination. Les nouveaux venus, connus dans l'histoire sous le nom d'Odiniques, se partagèrent le pays et, s'installèrent dans des bourgs fortifiés, demandèrent les éléments d'une vie large et fastueuse à deux sources différentes: le travail agricole imposé à leurs sujets goths, la piraterie dans les mers et sur les côtes voisines. Plus tard, ils étendirent le champ de leurs expéditions et entraînèrent jusqu'au cœur du continent les bandes d'aventuriers qu'ils recrutaient sur leur passage. Mérovingiens, Normans, Vikings, Varègues, tout cela sortait de la même souche odinique. Leurs expéditions incessantes arrivaient comme les flots inépuisables de l'Océan, si bien que le monde romain épouvanté attribua à la Péninsule scandinave le nom significatif de *vagina gentium*, mère de peuples.

En réalité, les chefs scandinaves recrutaient leurs bandes sur le continent beaucoup plus encore que dans la Péninsule. Néanmoins, leur tendance guerrière n'était pas faite pour favoriser le peuplement et la colonisation du pays auquel on enlevait constamment ses éléments les plus jeunes et les plus vigoureux. Lorsque les États continentaux se trouvèrent en situation de repousser les pirates scandinaves, ceux-ci durent se retourner vers l'exploitation de leur sol. Mais la vie urbaine et belliqueuse ne saurait préparer une classe de bons patrons agricoles. Aussi, la mise en valeur des vallées et des plaines méridionales doit-elle être attribuée surtout à des immigrants norvégiens et saxons qui introduisirent en Suède le régime féodal. Ils constituèrent de grands domaines

[1]) Voir tome I, page 261.

dont beaucoup subsistent encore aujourd'hui et formèrent pa le procédé du servage rachetable une solide classe de pay sans particularistes. En même temps, les anciennes ville odiniques prospéraient par le commerce et la fabrication mais, comme en France, le vieil esprit communautaire d la population primitive s'y concentra et nuisit à leur déve loppement par l'introduction du régime corporatif, leque a duré jusqu'en 1846.

Une circonstance importante vint contribuer à enrichi la classe de grands propriétaires et à faciliter l'extensio de la population. La Suède possède d'énormes dépôts d'ex cellents minerais de fer, qu'on traita de très bonne heur avec le charbon de bois tiré des immenses forêts du pays Dans la suite, les pouvoirs publics intervinrent pour concé der d'une manière régulière l'exploitation des gites métal lifères et pour éviter la dévastation des forêts. Il se form ainsi une classe de grands patrons en même temps fondeur et propriétaires ruraux. Autour de leurs hauts-fourneaux d nombreuses familles ouvrières vinrent s'agglomérer, deman dant leurs ressources à la fois au salaire, à la culture d'un petite concession ou borderie et aux productions spontanée de la forêt: bois, herbe, champignons, fruits sauvages, gibie et poisson. De ces familles sortaient non seulement des ap prentis métallurgistes, mais encore des jeunes gens habi tués au travail agricole qui allaient s'engager comme tenan ciers sur quelque grand domaine, d'où, après avoir réalis des économies, ils pouvaient entreprendre un défrichemen et devenir paysans propriétaires. Ce mécanisme social avai donné à la Suède une situation prospère, lorsque Gustave Adolphe attiré par l'état troublé du continent, reprit les tra ditions odiniques et voulut se tailler un nouveau royaum au sud de la Baltique. En fait, ce grand homme de guerr ne faisait que continuer la politique de sa maison qui avai eu de fréquents démêlés avec ses voisins de l'Ouest et du Sud. Il se laissa entraîner beaucoup plus loin qu'eux et ap pauvrit considérablement son pays en hommes et en argent L'évolution du peuple suédois subit par là un retard consi dérable. Au XVIIIme siècle, longtemps après la période de

grandes guerres, la Suède ne comptait pas plus de 1.800.000 habitants, chiffre qui a été porté depuis, en moins de 150 ans, à près de 5 millions et demi, malgré la perte de la Finlande.

On voit, par ces rapides indications, que la nation suédoise a été fortement influencée par la formation particulariste. Mais l'ancien type n'a pas complètement disparu, et son action s'aperçoit principalement dans le rôle exagéré des pouvoirs publics, c'est-à-dire de la royauté, sous l'ancien régime. D'autre part, le particularisme de la race a été affaibli dans une certaine mesure par deux causes très efficaces: la première dérivait de l'extension extrême du patronage dans les nombreuses exploitations métallurgistes d'autrefois. L'ouvrier y recevait un logement, un terrain de culture, du blé à bas prix, du bois, l'instruction de ses enfants, les soins médicaux, des secours de vieillesse, des avances en cas de besoin, enfin un travail peu payé, mais assuré et régulier. Ainsi soutenu, il devenait en général imprévoyant et restait rivé à une position inférieure et dépendante. Il est vrai qu'elle lui procurait en échange le bien-être et la sécurité.

La seconde cause amenait un résultat analogue quoique moins accentué. Elle provenait de l'extrême abondance des productions spontanées dans ce pays si riche en vie végétale et animale. Par contre, ces ressources contribuaient à faciliter la colonisation, en fournissant au défricheur comme une sorte de subvention providentielle qui permettait d'attendre les produits de la culture.

Aujourd'hui, après un siècle de paix ininterrompue, le peuple suédois progresse normalement et met en valeur ses richesses naturelles avec une énergie et une ténacité qui révèlent le caractère particulariste de la formation prédominante.

La colonisation des terres libres avance régulièrement, grâce au régime ingénieux de la petite tenure, comprenant: l'habitation, des avances en bétail, des semences, des outils, etc., un salaire pour les journées faites sur le domaine du propriétaire; en outre l'ouvrier peut entreprendre des char-

rois pour l'industrie, et il épargne ainsi le capital nécessaire pour son établissement définitif[1]).

De son côté, l'industrie s'est transformée. La grande usine à la houille a remplacé l'ancienne fonderie au bois; la petite fabrication corporative a reculé devant l'industrie mécanique et libre; de nouvelles branches d'activité, comme la menuiserie et la papeterie, ont été introduites pour utiliser le bois délaissé par la métallurgie. La Suède est devenue par là un pays industriel très favorisé par la nature au point de vue de la matière première, et soutenu par l'énergie de la race. Toutefois, elle manque de charbon; mais elle peut l'importer à bas prix d'Angleterre et d'Allemagne[2]). Elle est obligée de demander aussi à l'étranger beaucoup de denrées alimentaires: céréales, graines, huiles, boissons, cafés, etc., car son agriculture ne réussit pas à la nourrir, bien que plus de la moitié de la population s'adonne aux travaux de la terre. Du reste, la plupart des industries sont également rurales; on ne trouve en Suède que 3 villes comptant plus de 50.000 âmes.

Ce pays importe encore des matières premières: coton, laine, peaux, métaux, ainsi que des machines et des outils. On peut dire que la plus grande partie de son importation lui est absolument nécessaire. Il semble donc que la Suède aurait intérêt à pratiquer une politique douanière très modérée, d'autant plus qu'elle a besoin de débouchés pour ses produits principaux: les bois sciés et travaillés, les fers, le beurre, la pâte à papier et le papier, les allumettes. Cependant elle montre une tendance assez marquée vers la protection; le produit de ses douanes constitue à peu près le tiers de ses recettes budgétaires. Il est certain qu'avec une race aussi énergique, munie avec abondance de certaines matières premières, on peut songer à pousser artificiellement l'industrie. Mais cette politique se heurte à deux obstacles

1) Il ne faudrait pas confondre ce système avec le métayage des pays méridionaux, qui développe médiocrement le colon. Ici le tenancier paie un petit loyer en argent et reste maître de son système d'exploitation comme de sa récolte.

2) On ne trouve du charbon que dans le sud, et en petite quantité.

graves: d'abord l'absence du charbon minéral, qui se traduit par une forte surcharge du prix de ce combustible, aujourd'hui indispensable; ensuite, l'étroitesse du marché intérieur, à cause du faible chiffre de la population, oblige les Suédois à chercher leur clientèle surtout au dehors. Ils sont ainsi amenés naturellement à se spécialiser dans certaines branches de la production, d'une part, et, de l'autre, à rechercher des débouchés pour leurs spécialités. Pour ces motifs, nous croyons devoir ranger la Suède parmi les pays qui doivent logiquement se rapprocher le plus possible du régime de la liberté commerciale. D'ailleurs, ce régime est favorable au commerce de transit que la Suède pratique sur une grande échelle; sa flotte marchande compte environ 3.000 navires portant 700.000 tonnes, et ses ports ont été visités en 1903 par plus de 36.000 navires jaugeant 9 millions de tonnes[1]).

L'organisation de la vie publique, en Suède comme dans tous les pays où le particularisme l'emporte, repose sur l'autonomie communale. Toutefois, les vicissitudes de l'histoire ont donné au gouvernement central une influence qui dépasse parfois le nécessaire. Il en use du reste avec beaucoup de modération, parce que la vie privée est assez fortement organisée pour opposer une résistance invincible aux abus et aux excès. L'instruction est développée, le sentiment religieux se maintient très généralement sous la forme de l'évangélisme luthérien. Les familles sont nombreuses et l'éducation pousse les jeunes gens des deux sexes à se faire une situation indépendante par leur initiative laborieuse. Nous nous trouvons donc là, en résumé, en présence d'une race expansive, bien organisée, dont les émigrants se font un peu partout, mais surtout aux États-Unis, une place honorable.

[1]) La Suède a 13.000 kilomètres de chemins de fer, concentrés dans le sud et combinés avec un vaste réseau de lacs et de canaux.

II. — LE DANEMARK

La Péninsule danoise mesure un peu moins de 40.000 kilomètres carrés, avec une population d'à peu près 2.600.000 âmes. Elle a dans la région arctique de vastes dépendances: Islande, Groënland, couvertes en grandes parties de montagnes, de volcans et de glaces; en outre, trois petites Antilles: Saint-Thomas, Sainte-Croix et Saint-Jean, attestent son ancienne activité maritime. Le tout compte à peu près 130.000 habitants dont 80.000 pour l'Islande, et 35.000 pour les Antilles. Le sol du Danemark est en général fertile, mais souvent sablonneux et marécageux. Le climat, très humide, un peu froid, est favorable surtout à la production de l'herbe. Il se prête aussi à la culture des plantes industrielles: chanvre, lin, colza, racines. En revanche, on ne trouve dans le sous-sol ni charbon ni métal. L'agriculture est donc ici l'industrie la mieux adaptée aux conditions du pays; ses habitants l'ont compris, et nous verrons tout-à-l'heure qu'ils ont su lui donner une activité, une perfection et une prospérité remarquables.

L'histoire du Danemark montre que son peuple a été composé de deux éléments principaux; sans parler des Finnois, qui ont disparu de bonne heure. Le premier sortait de la souche gothique; il a suivi le mouvement général de ce type communautaire, organisé en clans guerriers. Ceux-ci trouvèrent dans les Ases ou guerriers odiniques, des chefs qui les entraînèrent à leur suite, sur terre et sur mer, dans des expéditions incessantes et d'une hardiesse extrême. Au début du moyen-âge, on voit les Danois figurer dans toutes les entreprises de piraterie et de conquête organisées par les Vikings. Ils s'établissent en Angleterre, attaquent l'Empire carlovingien, poussent des pointes jusque dans la Méditerranée, écument les îles et les côtes de la Baltique. Cette agitation militaire se prolongea fort longtemps. Lorsque la piraterie et la conquête à longue distance devinrent difficiles. les Danois s'épuisèrent en luttes contre leurs voisins et en

guerres civiles presqu'incessantes jusqu'au XVme siècle. Pendant ce temps, des colons norvégiens et saxons se glissaient dans le pays, prenant la place des Danois décimés et s'établissant fortement dans la culture du sol. A un moment donné, ils furent assez forts pour assumer la direction du pays, étouffer l'agitation politique, restreindre le pouvoir royal et mettre fin à l'abus des guerres extérieures.

Depuis lors, la race a pris nettement le caractère particulariste, qui prédomine actuellement. Toutefois, le type est en quelque sorte atténué par un fait capital. Le système agricole essentiel de la région est l'élevage, qui exige seulement un effort limité. L'industrie reste au second plan, aussi bien que la culture proprement dite. Aussi la formation tout en montrant sa supériorité, ne peut développer toute sa puissance dans ce milieu restreint à la fois quant à l'étendue et quant aux moyens d'action.

Les Danois ont admirablement compris le parti qu'ils pouvaient tirer de leur situation géographique, de leur sol et de leur climat. Portant l'élevage à un degré éminent de perfection, ils produisent en quantités considérables les animaux de boucherie, les beurres et les fromages. En outre, les légumes, les fruits, l'orge, sortis des fermes danoises, trouvent un large marché dans les vastes métropoles commerciales avec lesquelles le pays est en constantes relations. Hambourg et Brême, Londres surtout, sont des clients de premier ordre, aux besoins toujours larges, dont les commandes répandent dans tout le Danemark l'aisance, sinon la richesse. La fermeture de ces marchés serait la ruine des propriétaires danois, car les débouchés intérieurs sont insuffisants de beaucoup pour absorber la production locale. L'agriculture danoise, comme celle de la Hollande, est donc essentiellement exportatrice [1]). Il est bon de noter en passant,

[1]) Principaux articles d'exportation, en 1903, par ordre d'importance: beurre, viande, animaux, œufs, peaux, poissons. Le commerce danois des denrées alimentaires se distingue surtout par la perfection et la loyauté de la fabrication, et par les soins minutieux apportés à l'emballage. Il a été récompensé de ses grands efforts par un brillant succès commercial. Il y a là une grande leçon à suivre.

que les Danois ont su faire un usage large et généreux (la coopération et de l'association. Cela leur a permis de do ner à leurs produits une véritable perfection, tout en rédu sant les frais généraux. En outre, ils ont montré un gran esprit pratique dans l'organisation de leurs services d'en ballage et d'expédition, ce qui n'a pas peu contribué à sédui et à retenir la clientèle. Il en est résulté, chez les paysans, u développement remarquable de l'aisance, et en même tem un progrès non moins frappant dans leur vie intellectuel

A côté de cette première source de profit, en voici u autre dont les caractères économiques ont la même te dance. La pêche est pour le Danemark une grande ind trie nationale. Dans ses lacs marins, dans les estuaires ses fleuves minuscules, dans les parages voisins de la M du Nord et de la Baltique, les matelots danois trouvent p bancs: la morue, le hareng, le merlan, le saumon, etc. (poissons conservés par le sel et la fumée, donnent lieu un commerce d'exportation considérable; ce commerce défend de lui-même par les conditions si favorables de pêche danoise et recherche, comme l'agriculture, des déb chés extérieurs, c'est-à-dire la liberté.

En troisième lieu, le Danemark, si bien situé pour in venir dans les relations maritimes établies entre l'Occid et le nord-est de l'Europe, se livre activement à l'indus des transports maritimes, au transit et au commerce de co mission ou d'intermédiaires [1]). Proportionnellement à la po lation, les Danois ont un commerce extérieur plus actif celui de la France, à leur grand profit. Voilà encore élément de travail qui réclame une grande liberté d'allu La protection ne le servirait pas et ne tarderait guère, contraire, à le paralyser.

Vient enfin l'industrie. Le Danemark ne possède ni hou (on a trouvé quelques petits gisements dans l'Ile de Bo holm), ni fer, ni autres métaux; ses cours d'eau sont fai

[1]) En 1903, il est entré dans les ports danois plus de 11(navires, portant 4.500.000 tonnes, dont 33.000 longs-courriers. La marchande comprend plus de 3.600 navires jaugeant 450.000 to

et lents, impropres à fournir une force motrice notable. La fabrication ne trouve donc pas là un milieu favorable; de plus le marché intérieur est fort étroit; aussi est-elle restée faible. En dehors des industries agricoles, on ne trouve guère que des brasseries et des distilleries, quelques petites fabriques de draps grossiers, ou d'ustensiles courants. D'ailleurs l'industrie ménagère y est encore très développée. Ainsi, d'après Vivien de Saint-Martin, « dans le Jutland, les paysans font eux-mêmes la toile dont ils s'habillent, les bas, les bonnets, les camisoles qu'ils portent et la poterie dont ils se servent pour la cuisine. Les enfants commencent à filer dès leur cinquième année, les femmes portent partout leur travail avec elles » [1]. Pour le surplus et pour l'approvisionnement des villes, le Danemark importe des articles manufacturés qu'il n'a aucun intérêt à repousser, puisque sa population, absorbée par la culture, la pêche ou le commerce, ne recherche guère les profits industriels. Ici encore la préférence doit aller vers la liberté.

Les pouvoirs publics ont pour base principale, ici comme dans les autres États scandinaves, une très large décentralisation au profit de la commune. Le Danemark doit à ce régime la tranquillité dont il jouit depuis longtemps, après avoir traversé tant de longues et ruineuses agitations [2]. Cette solide autonomie locale est basée avant tout sur l'indépendance et la permanence des domaines ruraux, conservés par le régime de la transmission intégrale à un seul héritier, associé de bonne heure à l'exploitation. C'est là encore un trait commun aux trois pays scandinaves. Si une telle pratique a ses inconvénients, l'expérience des peuples du Nord prouve qu'elle présente aussi de très grands avantages au triple point de vue social, économique et politique. Son in-

1) *Dict. de géographie*. Cette situation s'est atténuée depuis, par l'effet de la baisse régulière du prix des articles mécaniques; mais elle n'a pas encore disparu.

2) L'armée compte 10.000 hommes sur le pied de paix, 65.000 avec 130 canons sur le pied de guerre. La flotte comporte 65 bâtiments, 380 canons, 2000 hommes.

fluence contribue largement à la conservation du type social des Danois, qui est franchement particulariste, bien que la prédominance de l'élevage en atténue quelque peu la force [1]).

III. — LA NORVÈGE

La Norvège est, au point de vue de sa construction physique, une des régions les plus originales, on peut même dire une des plus extraordinaires. Sa configuration exceptionnelle explique d'ailleurs pleinement le rôle social également exceptionnel qu'elle a joué et qui est resté longtemps inaperçu. Nous l'avons apprécié déjà dans sa portée générale [2]), il nous reste à la préciser au point de vue spécialement norvégien.

Le territoire de la Norvège est assez étendu: il mesure en effet 320.000 kilomètres carrés. Mais sa structure est telle qu'il a peine à nourrir une population de 2.400.000 âmes environ. Pour bien se représenter le pays, il faut admettre cette idée, étrange au premier abord, que la Norvège se compose en vérité de deux éléments juxtaposés: la terre et la mer. La terre n'est qu'une chaîne de montagnes granitiques, où les rochers, les escarpements, les glaciers, ne laissent au laboureur qu'un domaine étroit et morcelé à l'infini. En revanche, la forêt et le pâturage envahissent toutes les surfaces garnies de terre végétale, ajoutant de précieuses ressources à celle de la culture [3]). Aussi l'exploitation du sol

[1]) Voir dans *Les ouvriers européens*, tome III, page 89, une courte, mais intéressante notice, sur l'organisation sociale du Danemark. La propriété noble, autrefois divisée en tenures viagères et en borderies, concédées à des paysans ou à des ouvriers, tend à les aliéner définitivement au profit de ceux-ci. La classe des moyens propriétaires ruraux s'est ainsi renforcée aux dépens de la grande propriété.

[2]) Voir plus haut, pages 4 et s.

[3]) On estime que, sur 32 millions d'hectares, 5 millions sont couverts de glaciers, de lacs et de marais; 19 millions environ sont occupés par des rochers, des broussailles, des friches et des pâtures, 7 millions forment le domaine de la forêt, enfin l'aire de la culture ne dépasse guère 1 million d'hectares. Du reste, les pâtis et les forêts sont une source importante de revenu, par le bétail qu'ils nourrissent, le bois et les fruits sauvages qu'ils produisent.

joue-t-elle un rôle important en dépit des difficultés du milieu. Elle occupe environ 700.000 personnes, c'est-à-dire presque le tiers de la population. La culture est d'ailleurs favorisée par un climat qui n'est pas une des moindres singularités de la région. En effet, alors que dans les latitudes correspondantes et voisines du Golfe de Bothnie, la température d'hiver tombe assez bas pour couvrir la mer d'une épaisse couche de glace, les eaux norvégiennes ne gèlent jamais. La température est donc beaucoup plus douce et en même temps plus humide à l'occident des Alpes scandinaves qu'à leur orient. Cela est dû à la mer. La côte norvégienne présente une disposition à peu près unique au monde, du moins avec un tel développement. Elle est bordée presque partout, de Stavanger au Cap Nord, sur une longueur de plus de 300 kilomètres, d'une ligne d'îles, d'îlots et de récifs qui forment comme un gigantesque brise-lames et ménagent un espace, une sorte de chenal, où l'eau reste calme par tous les temps. En outre, les ramifications de la montagne laissent entre elles de profondes failles, étroites et longues: certaines ont plus de 150 kilomètres de longueur, et leur largeur tombe souvent au-dessous de 500 mètres. Ce sont les fiords, qui jouent, avec leurs eaux paisibles, le même rôle que des lacs ou des fleuves au point de vue des transports. Ils permettent de pénétrer et de s'établir jusqu'au cœur de la montagne, dans les fractures et les ravins de la roche, qui, le plus souvent, tombent à pic jusqu'au fond du fiord. Ainsi la partie de mer extrêmement divisée et découpée qui se trouve enclose dans le territoire norvégien forme un réseau de voies de communication libres et praticables en toutes saisons. En outre, le *Gulf-stream* ce puissant fleuve marin, vient frôler la Norvège sur sa longueur entière. D'abord, il reporte en quelque sorte cette région de 30 à 40 degrés vers le Sud et lui donne le climat doux et humide dont nous parlions tout à l'heure. Ensuite, ces eaux chargées de matières nutritives, coulant au-dessus d'un fond assez élevé, attire toute l'année d'énormes bancs de poissons: morues, harengs, saumons, etc., etc. Il y a donc là un champ d'exploitation à la fois très riche et très abrité,

mesurant plus de deux millions d'hectares, qui occupe à lu seul 120.000 personnes et fournit des produits abondant Ainsi, ce pays est construit de telle façon qu'il disperse l population par ses rochers, mais lui facilite les communica tions par ses couloirs marins. Il lui mesure de la façon l plus avare la terre cultivable, mais il lui prodigue d'autre ressources alimentaires, sans parler des dépôts important de minerais que renferment la montagne: fer, cobalt, cui vre, titane, etc.

Tel est ce pays bizarre, fait de contradictions, d'élément hétérogènes, de hasards providentiels, de contrastes saisis sants. Voyons maintenant l'action que ce milieu si spécial exercée sur la race.

Cette action, nous l'avons caractérisée précédemment ave quelque détail. Rappelons seulement qu'elle a eu pour cor séquence de former un type de paysans propriétaires, e simples ménages, vivant isolés sur leurs petites fermes fo cément disséminées [1]). Ils sont obligés par l'étroitesse extrêm de leurs domaines, de diriger l'éducation de leurs enfants d façon à les préparer à chercher au dehors un établissemer autonome, tandis que l'un d'entre eux reste associé au pèr de famille pour continuer son exploitation. Cette nécessit de l'émigration régulière et continue a poussé au dehors du rant des siècles et pousse encore, des jeunes gens dressé à ce splendide isolement, à ce fier labeur, à cette forte ind pendance qui distinguent non seulement le paysan norv gien et les émigrants qui sortent de sa maison, mais encor tous les peuples sans cesse grandissants qui sont issus d cette modeste origine.

[1]) Il arrive qu'une même propriété est composée de plusieu parcelles formées dans différentes failles de la falaise, et parfois ass éloignées les unes des autres pour gêner l'exploitation, car souve on ne peut aller de l'une à l'autre qu'en bateau. Ce fait a co duit les Norvégiens à installer sur les parcelles les plus écarté des tenanciers à long terme, payant leur redevance en travail en produits. Les Norvégiens ont importé en Germanie et en Gau ce système d'où est issu le régime féodal. Il existe encore so sa forme la plus simple dans certaines régions de l'Allemagne (plus haut, p. 60).

La situation presqu'isolée de la Norvège, la pauvreté de son sol, le défaut de charbon, ont eu pour conséquence d'empêcher à la fois le développement de la grande industrie et l'immigration étrangère[1]). Aussi le type est-il resté presque sans mélange. Pour la même raison, il a conservé tous les traits fondamentaux de sa physionomie primitive, ainsi que la simplicité un peu rude et la pureté de ses mœurs, tout en se modernisant d'ailleurs et en empruntant au progrès ce qui pouvait s'adapter à sa modeste condition. C'est ainsi que l'on constate chez le Norvégien un goût très vif pour l'instruction, goût qu'il satisfait en organisant lui-même dans la commune son régime scolaire, avec une souplesse et une ingénuosité remarquables.

Nous avons vu combien le cultivateur norvégien a de peine à constituer une exploitation rurale suffisante pour faire vivre une famille. Il arrive souvent que le métier agricole, pratiqué sur un domaine trop étroit ne suffit pas et que d'autres doivent s'y adjoindre comme ressource secondaire. Les occupations principales offertes dans ce cas aux Norvégiens sont, en premier lieu, le façonnage et le transport des bois abattus jusqu'à la scierie ou jusqu'à un cours d'eau flottable. En second lieu vient le métier de matelot sur les nombreux voiliers qui portent au loin des planches, de la glace, des minerais, etc. En troisième lieu viennent les emplois offerts par l'industrie ou le commerce, mais, presque toujours, les préférences du Norvégien sont pour le métier de paysan propriétaire, qui lui assure l'indépendance avec le pain quotidien. Aussi, malgré l'étroitesse du sol arable, la culture donne-t-elle d'assez bons résultats. Elle ne suffit pas à produire tout le blé nécessaire pour nourrir la population. Cependant la Norvège exporte quelques produits au dehors, notamment des bestiaux en Angleterre.

Quant à la pêche, son importance est immense. Des milliers de bateaux poursuivent la morue, le hareng, le saumon, le maquereau dans les eaux voisines, et la baleine jusque dans les mers du pôle. C'est par millions que les

[1]) La Norvège n'a que deux villes de plus de 50.000 âmes.

poissons sont expédiés frais ou salés, fumés, conservés en boîtes ou séchés. Le produit n'est pas très rémunérateur; il fait vivre pourtant, avec l'aide des ressources accessoires offertes par la culture, plus de 50.000 pêcheurs et enrichit beaucoup de commerçants dans les ports norvégiens[1]).

La Norvège trouve encore une ressource naturelle bien précieuse dans les vastes forêts qui recouvrent ses montagnes. L'exploitation et le commerce du bois d'œuvre ont pris depuis trente ou quarante ans une extension colossale. En s'ajoutant au commerce des produits de la pêche, le trafic des bois a fourni à cette énergique population de matelots une belle occasion de travail et de profits. La marine norvégienne est immense. Le pavillon de ce petit pays à demi glacé flotte partout. Aucun État au monde ne possède, toutes proportions gardées, une marine de commerce égale à la sienne[2]). Il n'est guère de parages aussi animés que ceux de la côte norvégienne, au moins dans la partie méridionale. « Toutes les villes de la côte au sud et à l'ouest de Christiania sont des villes de commerce expédiant à l'étranger des planches et des minerais comme Drammen, du poisson comme Stavanger. Une étonnante activité maritime, comparable à celle que l'on voit aux abords des grands ports anglais, se montre dans tout le Skager Rak, et par delà le Lindespœs jusqu'à Stavanger »[3]). Du reste, les marins norvégiens se font entrepreneurs de transports en tous pays et tirent de là des profits importants.

La pêche et l'industrie des transports maritimes sont tellement favorisées par l'état du milieu, que la Norvège ne peut craindre à ce point de vue aucune compétition, et qu'elle se dispense aisément de toute protection douanière. Mais les objets manufacturés lui font défaut, car la grande industrie est chez elle chose d'exception. Elle a des mine-

1) L'exportation dépasse annuellement 50 millions de couronnes sur un total de 200 millions.

2) En 1905, plus de 7.300 navires pour 1.500.000 tonnes, dont 1.500 vapeurs pour 700.000 tonnes. La France n'avait en 1904 que 1.383 vapeurs pour 600.000 tonnes.

3 Reclus, *Géographie*.

rais et du bois, mais peu de charbon de terre, peu d'espace disponible pour les grandes manufactures; le rude climat des hauteurs est un obstacle à la multiplication des usines, enfin elle a peu de capitaux. La force hydraulique abonde, mais elle se trouve en pays abrupt; la glace la paralyse bientôt et longtemps. Du reste, la clientèle locale est peu étendue. Elle se réduit aux villes, rares et petites. Le paysan confectionne le plus souvent, pendant les longues soirées d'hiver, les objets dont il a besoin. Il vit d'ailleurs sobrement et avec une extrême simplicité. Les citadins demandent donc au dehors les articles fabriqués dont ils manquent. Leur intérêt direct est de les obtenir à bon compte, et l'on conçoit que la liberté des échanges, déjà favorable à leur commerce de poisson, de bois, de minerais, concorde pleinement avec leurs intérêts [1]).

En Norvège, l'organisation de la vie publique repose essentiellement sur la commune, dont le régime est aussi libre et aussi souple que possible. Le Conseil communal, élu par un corps électoral composé de toutes les personnes, hommes ou femmes, âgées de vingt-cinq ans et payant une certaine taxe, gère les intérêts locaux avec une entière indépendance, sous le simple contrôle de l'autorité administrative supérieure. La commune, qui est très vaste, peut être subdivisée en paroisses pourvues d'une certaine autonomie. Chaque branche distincte de l'administration communale: chemins, assistance, école, culte, est remise à la gestion d'une commission spéciale où peuvent être appelées des personnes qui ne font pas partie du Conseil. Celui-ci reste seul maître du vote des crédits, et par conséquent du contrôle. C'est là un dispositif très souple, très simple et très efficace à la fois. Il se retrouve d'ailleurs sous des formes sensiblement pareilles chez tous les peuples particularistes. L'administration centrale, dont les attributions sont limitées, est simple, peu coûteuse, avec un personnel restreint. Néanmoins, le peuple de

[1]) Une tendance protectionniste assez prononcée s'est manifestée en Norvège ensuite de la crise économique de 1900-1903. Nous croyons qu'elle repose sur des illusions.

Norvège est un des plus paisibles, des plus fortement orga nisés, des plus compacts que l'on puisse voir. L'instructio y est développée sous une forme simple, variée, pratiqu Une éducation familiale énergique trempant les caractère le Norvégien, sous son écorce fruste, se présente à l'ob servateur comme un des types sociaux les plus com plets et les mieux formés de l'humanité actuelle[1]). Auss l'émigrant norvégien est-il accueilli partout avec un faveur marquée. Aux États-Unis, où il se rend de préférenc on le considère de prime abord comme un frère de race, e de son côté il se fond aisément dans cette société où il retrouv les traits essentiels de sa formation sociale: l'initiative e l'autonomie du particulier dans les affaires privées, l'actio directe et libre d'une démocratie éclairée sur les affaire publiques[2]). Cependant, il se montre là sous un jour u peu spécial. Alors que le Yankee passe volontiers d'un mé tier à l'autre et quitte à l'occasion la culture pour l'industri ou le commerce, le Norvégien, profitant de l'étendue d sol disponible, s'attache immédiatement à la terre et ne l quitte plus. Il invoque les lois de *homestead* pour se constitue un domaine insaisissable, qu'il transmet à l'un de ses enfant

[1]) Les Norvégiens ont bien montré la force, la prudence et l tournure pratique de leur esprit national, dans la grave affaire de l rupture des liens qui les unissaient à la Suède. Jamais l'Union d 1815 n'a été totale; la démocratique Norvège avait eu soin d stipuler sa complète autonomie, car elle sentait bien que sans cel elle deviendrait une simple annexe de la Suède, autrement org nisée, et perdrait une partie de ses franchises. C'est parce que l Suède n'a pas voulu accepter pleinement cette situation que, av une résolution calme, froide, raisonnée, après de longues et inutil tentatives d'arrangement, les Norvégiens ont repris leur entière ind pendance.

[2]) Dans les conclusions de son étude, déjà citée, M. Paul Burea s'exprime ainsi: « Dans les fiords de Norvège, comme en Angleter et comme aux États-Unis, nous trouvons la même aptitude fond mentale à la vie rurale, la même séparation de la famille en simpl ménages, le même goût du *home* et de ses joies profondes, la mêm indépendance de la femme, la même énergie des jeunes gens, l même méfiance à l'égard des pouvoirs publics développés, la mêm confiance sereine dans l'efficacité de l'énergie individuelle. »

faisant ainsi souche de paysans comme là-bas, sur le revers des Alpes scandinaves. C'est dans ce fait précisément que se manifeste la nuance entre les deux types. Le particulariste norvégien voit encore dans la culture la base essentielle de sa liberté et de sa prospérité. Le particulariste anglais ou américain, plus développé par les circonstances de milieu, tout en comprenant très clairement l'importance de la vie rurale, ne se sent plus lié aussi étroitement au sol. Sans perdre ni le goût de l'indépendance, ni l'aptitude à l'action personnelle, il élargit sa conception de la vie et se montre plus capable d'avancer dans la voie du progrès matériel et intellectuel. Mais, du reste, les émigrants norvégiens ne tardent guère à évoluer dans ce sens; dès la seconde ou la troisième génération, ils se rangent pour la plupart, ainsi que les autres Scandinaves, parmi l'élite de la population des États-Unis.

Nous avons dit tout-à-l'heure que le peuple norvégien constituait un type presque pur. Il faut pourtant se rappeler que la partie méridionale du pays, la plus accessible et la plus ouverte, a été occupée principalement par des Goths non transformés. Le golfe de Christiania, était jadis un repaire de Vikings aussi turbulents que ceux de la Suède et du Danemark; c'est de là que sortit l'ancienne monarchie norvégienne, aventureuse et guerrière. Depuis lors, l'influence souveraine des familles paysannes a réussi à dominer tout le pays. Néanmoins, il serait hasardé de dire que la vieille tradition communautaire a totalement disparu des cités méridionales. Lorsque la royauté était étrangère et éloignée, que son siège fût à Copenhague ou à Stockholm, la démocratie particulariste n'avait pas de peine à contenir l'antique esprit gothique. On peut se demander aujourd'hui si la nouvelle Monarchie avec sa cour et son administration civile et militaire ne deviendra pas le centre de ralliement, le point d'appui de l'esprit de réaction. Dans ce cas, l'autonomie complète serait, pour la Norvège, non pas un avantage mais un danger.

* * *

L'exposé de la situation de la Belgique et de la Hollande, où la formation particulariste est nettement prédominante, nous a montré déjà l'effet extraordinaire de celle-ci sur l'activité d'une nation, sur le bon ordre de sa vie privée et la régularité de sa vie publique. L'exemple des États scandinaves est peut-être plus frappant encore. Les trois petites nations du Nord ont eu à vaincre des difficultés naturelles et politiques très accentuées. Cependant elles sont arrivées à un degré de prospérité, de civilisation, d'organisation sociale et politique, que n'ont point atteint des peuples bien plus favorisés par la richesse de leur sol et la beauté de leur climat. La grandeur des résultats obtenus avec des moyens d'action si étroitement mesurés, n'est-elle pas un témoignage éclatant de la valeur propre de la race? Il est bien évident que cette valeur n'est pas l'effet accidentel d'un hasard heureux. Nous l'avons vue se développer graduellement au fur et à mesure que nous avancions vers le centre d'expansion du type particulariste, la Norvège, sorte de laboratoire où il s'est lentement formé par l'action combinée du lieu et du travail.

Mais si le particularisme a pu, avec des instruments si petits, c'est-à-dire avec des nations si peu nombreuses, réaliser des effets véritablement surprenants, nous devons constater des résultats plus grandioses encore dans les contrées plus vastes, où le type, en s'étendant librement, s'est trouvé en mesure de développer toute sa puissance d'action et d'expansion. C'est ce que nous allons vérifier par l'étude de l'Angleterre et des États-Unis, ces deux colosses des temps modernes.

LIVRE DEUXIÈME

LE TYPE PARTICULARISTE DÉVELOPPÉ

SECTION I

LA GRANDE-BRETAGNE

CHAPITRE PREMIER

LE PAYS ET LA RACE

Les îles anglaises, le sol, le climat, la position géographique. — Expansion et prédominance du peuple anglo-saxon en Angleterre. — Le type actuel et le secret de sa force : l'éducation du caractère et la culture de la vigueur physique.

I. — LE PAYS

Les îles britanniques forment un territoire qui, comme étendue, ne paraissait guère propre à devenir le siège d'un grand peuple et la métropole d'un immense Empire. Sa superficie n'atteint pas 315.000 kilomètres carrés, à peu près les trois cinquièmes de celle de la France. Son sol et son climat sont loin d'offrir la variété, les avantages et la douceur que l'on trouve en d'autres pays. Les conquérants romains goûtaient peu son sol marécageux, ses forêts humides et son ciel brumeux. Aujourd'hui encore, bien que le pays ait été entièrement transformé et rendu plus salubre, ses habitants vont volontiers chercher au dehors des paysages plus variés ou un climat plus agréable.

La Grande-Bretagne et l'Irlande,ainsi que les îles qui les accompagnent, sont situées à l'extrémité occidentale du

vaste plateau sous-marin qui s'étend au-delà des côtes du continent européen. Le *Gulf-stream* les enveloppe presque complètement; sans ce courant marin chaud, la Grande-Bretagne aurait des hivers extrêmement rigoureux et serait enveloppée de glaces, au moins en partie, pendant les mois d'hiver. Le *Gulf-stream* transforme donc complètement l'aspect de la région, donnant aux terres qu'il baigne une température douce et une humidité favorable. On sait que l'Irlande a été appelée par les poètes « la Verte Erine, l'Ile d'Emeraude ». L'Ecosse n'est guère moins humide ni moins verte, et l'Angleterre possède en maints endroits de beaux pâturages.

Les terres du Royaume-Uni sont loin de présenter partout un égal degré de fertilité. Les landes sablonneuses et les sols minces et maigres ne manquent pas, surtout en Écosse. Cependant les parties basses offrent en général de bons terrains de culture. Les massifs montagneux aux croupes arrondies et dominées çà et là par des pointes rocheuses sont de hauteur médiocre et coupés de vallons et de vallées, où les eaux s'amassent parfois en lacs ou en marais. Sous l'action d'un climat doux et humide, les terres basses se prêtent à la production de presque toutes les plantes utiles des pays tempérés: céréales, racines, fourrages artificiels, fibres et graines industrielles. Les terres hautes se couvrent spontanément d'un gazon fin, serré, substantiel, très propre à l'élève du mouton. Aussi les pays britanniques sont-ils, depuis longtemps, des centres prospères de culture et d'élevage. Le mouton notamment a fait, durant des siècles, la richesse par excellence de l'agriculture anglaise, et le travail de la laine a été la première industrie importante développée chez nos voisins.

Si la couche superficielle du sol se prête à une exploitation variée, fructueuse, et fournit déjà à l'industrie des matières premières d'une haute importance, comme le lin, le chanvre, la laine et le cuir, le sous-sol est peut-être plus riche encore. On y trouve des métaux, surtout du fer, et d'immenses bancs de houille. Ces dépôts minéraux sont exploités largement depuis longtemps déjà, et pourtant leur pro-

duction est toujours considérable. Pour les années 1876, 1885, 1890 et 1903, on évaluait ainsi le rendement en métal et en houille des diverses mines du Royaume-Uni (en tonnes anglaises de 1015 kilogrammes):

	CHARBON.	FER BRUT.	CUIVRE.	PLOMB.	ETAIN.	ZINC.
1876	133.000.000	6 608 000	4.695	58.000	8.500	6.600
1885	159.000.000	7.415.000	2.773	37.000	9.300	9.700
1890	181.000.000	7.900 000	936	33.000	9.600	8.500
1902	230 000.000	8.934.000	535	17.700	4 300	9.300

La production totale, y compris un peu d'argent séparé du plomb, et un peu d'or, était estimée en 1903 à 118 millions sterling, soit près de 3 milliards de francs, dont 2 milliards 200 millions pour la houille, et 700 millions pour le fer. Bien entendu, ces chiffres sont simplement approximatifs; ceux qui concernent le fer sont un peu trop élevés, parce qu'ils comprennent les quantités de métal tiré de minerais étrangers importés. Mais la plus forte partie du total sort des mines anglaises.

Il est bien évident que cette richesse minérale, et surtout la juxtaposition du charbon et du fer, sont des faits éminemment favorables au développement de la grande industrie et, par suite, de la fabrication en grand, de la production pour le dehors. Ce sont des instruments à la portée immédiate de l'esprit d'entreprise; c'est une facilité énorme pour la constitution et le progrès de l'outillage; c'est une source colossale de force mécanique offerte aux conditions les plus économiques, puisqu'elle se trouve sur beaucoup de points à pied d'œuvre. Tout cela est d'une importance capitale et doit être noté avec soin, si l'on veut se rendre un compte exact des choses.

Enfin, la situation géographique de l'Angleterre a facilité son succès sans en être la cause principale, ainsi qu'on l'a souvent répété. Placée dans une position intermédiaire par rapport aux autres contrées du globe, surtout depuis l'occupation des Amériques par les Européens, isolée suffisamment pour être à l'abri des attaques brusques de ses voisins, assez rapprochée cependant pour communiquer aisément et rapidement avec eux, munie d'excellents ports sur

toutes ses côtes, elle était évidemment prédestinée à jou un grand rôle commercial.

Mais nos observations antérieures nous ont montré q les éléments naturels, même les plus abondants et les pl riches, ne suffisent nullement pour assurer le développeme d'une race. Il faut encore que celle-ci sache mettre au jo les forces latentes de la nature. Nous essaierons tout à l'heu de donner l'esquisse sommaire du ressort puissant qui fait mouvoir le peuple anglais et lui a permis d'attein le degré d'influence, de prospérité auquel il est arrivé aujou d'hui. A cette place nous nous bornerons à rappeler qu ques faits essentiels.

Pour que l'industrie se développe dans un pays sous forme puissante du grand atelier, il faut le concours d'u série de conditions que la science sociale détermine av rigueur. Ces conditions sont les suivantes:

1° La présence d'une race constituée en vue de l'acti individuelle, énergique et soutenue.

2° Un moteur puissant, mobile et souple.

3° Des capitaux considérables.

4° Des débouchés étendus pour l'écoulement de la pr duction énorme fournie par l'intermédiaire du moteur méc nique.

De tous ces éléments, l'Angleterre n'a possédé longtem que le premier, nous verrons bientôt pourquoi. Le seco n'est apparu que vers la fin du XVIII[me] siècle. Le troisiè et le quatrième se sont développés, lentement d'abord, p l'action de la petite industrie et du commerce des denr tropicales, puis plus vite, lorsque le travail, surexcité p des procédés nouveaux, a pris une activité considérable. est résulté de toutes ces circonstances une évolution g duelle que l'on suivra avec intérêt, car elle explique bi des choses. Elle s'est manifestée à la fois dans le trava dans la propriété, dans la famille, dans l'éducation. De mêm les particularités de l'organisation politique et les motifs l'expansion coloniale de la race s'expliqueront clairement p l'enchaînement des circonstances qui ont constitué le ty anglo-saxon ou qui lui ont permis l'application large d qualités inhérentes à sa formation sociale.

II. — L'ÉVOLUTION DE LA RACE

Montalembert a dit dans son superbe langage : «Il y a dans l'Europe moderne, à sept lieues de la France, en vue de nos plages du Nord, un peuple dont l'Empire est plus vaste que celui d'Alexandre ou des Césars, et qui est à la fois le plus puissant, le plus riche et le plus viril, le plus audacieux et le plus réglé qui soit au monde. Aucun peuple n'offre une étude aussi instructive, un aspect aussi original, des contrastes aussi étranges... Avide de conquêtes et de découvertes, l'Anglais erre et court aux extrémités de la terre, puis revient plus épris que jamais du foyer domestique, plus jaloux d'en assurer la durée et la dignité séculaires... Il est doué à la fois d'une initiative que rien n'étonne et d'une persévérance que rien n'abat[1]. »

Le tableau est exact, il s'applique avec une précision rigoureuse à l'Anglo-Saxon. Chez la plupart des autres races, on ne trouve ce type qu'à l'état d'exception toute individuelle, rare, et par conséquent, de portée limitée. D'où vient donc cette aptitude particulière à l'entreprise qui distingue l'Anglo-Saxon? Est-ce un pur don de Dieu prodigué à ce groupe humain dans l'intention d'en faire à coup sûr le dominateur du monde? Nullement; la Création n'admet point de telles fatalités. Il s'agit d'une simple question de formation, tout ce que nous avons exposé précédemment le prouve, et nous allons voir ici se manifester une étape décisive de l'évolution du type particulariste.

L'histoire de la Grande-Bretagne a fait l'objet d'études innombrables. Cela n'a pas lieu de surprendre, car son évolution a été si extraordinaire dans sa marche et si puissante dans ses effets, qu'elle ne pouvait manquer d'attirer et de retenir l'attention des observateurs. Toutefois, la très grande majorité des travaux suggérés par l'étude de l'Angleterre présentent ce défaut grave de s'attacher presqu'exclusivement à sa vie publique. C'est là du reste une erreur fort répandue.

[1]) *Moines d'Occident*, t. III, p. 3 et suiv.

On commence généralement l'examen de la vie d'une natio par ce qui se voit au premier coup d'œil, c'est-à-dire pa les manifestations de la politique. Mais la vie privée est e réalité la véritable base de l'existence d'une nation, et est impossible de bien saisir le jeu de ses organismes gou vernementaux avant de connaître le régime qui prédomin dans le fonctionnement du travail, de la famille et de l propriété. Deux hommes ont su mieux que tous autres di cerner ce point de départ essentiel, analyser et comprend les détails du mode d'existence anglais. Frédéric Le Pla avec sa *Constitution de l'Angleterre*, a été l'initiateur et le pr mier guide; Henri de Tourville, avec son *Histoire de la fo mation particulariste*, a repris, complété et précisé l'analyse On peut dire que leurs travaux ont expliqué la Grande-Br tagne d'une manière complète et lumineuse. Grâce à eux, est aisé maintenant de distinguer la cause fondamentale c la prééminence économique, de l'influence et de l'expansio extérieures de la race anglo-saxonne, de tirer de son évo lution l'enseignement qu'elle comporte et d'en faire son profi

Nous n'essaierons pas ici de refaire l'œuvre de nos maî tres ni même de la résumer. Ce serait en diminuer la forc et la portée. Nous nous bornerons à rappeler en quelque mots les faits historiques indispensables, et surtout la direc tion générale constante de l'éducation anglaise. Cette édu cation perpétue le type, en imprimant aux jeunes esprits l'im pulsion qui caractérise le génie de la race, en les imprégnan pour ainsi dire de la coutume sociale qui fait à la fois so originalité et sa vigueur. Nous avons vu d'ailleurs, en étu diant la Norvège, que cette direction et cette coutume n sont point d'invention britannique. Né sur les rives escarpée des fiords scandinaves, le particularisme, transporté par le

[1]) Voir aussi l'excellent ouvrage d'Emile BOUTMY : *Le développ ment de la constitution et de la Société politique, en Angleterre.* L'auteu sans se dégager tout-à-fait du préjugé ordinaire, a su pourtant com prendre et mettre en relief l'importance de la vie privée. Il a sui en cela l'exemple de son ami Taine, qui d'ailleurs a subi trè sensiblement l'influence de Le Play.

Anglo-Saxons dans un milieu plus large et mieux pourvu, s'y est développé avec une ampleur caractéristique. En l'étudiant sur ce nouveau théâtre, on voit éclater sa supériorité avec une telle évidence que nul doute ne reste possible.

Henri de Tourville a résumé d'une façon saisissante l'histoire de l'installation des Saxons en Grande-Bretagne. Conduits par des chefs scandinaves de souche odinique[1]), ils prirent pied sur le sol de la Grande-Bretagne aux environs de l'embouchure de la Tamise, refoulèrent les Celtes qui occupaient le pays, et s'installèrent selon leur coutume en paysans exploitant un domaine plein. Dans la suite, leurs rejetons s'avancèrent de génération en génération, gagnant incessamment sur les Celtes le terrain que ceux-ci utilisaient si peu et occupaient si faiblement. Il est fort probable que si les Anglo-Saxons n'avaient pas trouvé au loin, dans la suite, des terres encore plus vastes et plus belles, ils auraient absorbé ou expulsé les Celtes jusqu'au dernier. C'est la découverte des nouveaux continents qui a permis aux Irlandais, aux Gallois et aux Ecossais de garder quelques parcelles de leur ancien domaine et de s'y maintenir. Ils y ont conservé longtemps leur formation inférieure qui reposait sur la communauté de clan, puis, ils se sont peu à peu ou fondus, ou désorganisés, demeurant dans la médiocrité et l'impuissance, pendant que leurs vainqueurs grandissaient à côté d'eux[2]).

Lorsqu'on attribue à l'isolement insulaire de la Grande-Bretagne une action décisive sur l'évolution de son peuple, on oublie que celui-ci a été submergé par plusieurs invasions. Il était encore presqu'à ses débuts, lorsqu'un nouveau flot de Scandinaves, des Danois également conduits par des Odiniques, fit irruption; ses chefs régnèrent pendant quelque temps, mais comme leur domination devenait abusive, ils

[1]) Voir page 5, l'origine et le rôle des guerriers scandinaves odiniques, dont l'action sur la constitution des peuples modernes a été à la fois si considérable et si éphémère.

[2]) Le peuple anglais forme donc en réalité une race mixte, et cela n'est pas sans conséquences, bien que le type anglo-saxon prédomine d'une façon assez complète pour tout diriger.

furent chassés. Puis, pour assurer la conservation de leurs coutumes, les Anglo-Saxons les rédigèrent en une sorte de code, appelé *Common Law*, qui constitue encore la base fondamentale du Droit privé anglais. Quelques siècles plus tard survint l'invasion normande. Qu'étaient-ce que les Normands? Encore des Odiniques, féodalisés et transformés quant à l'apparence, mais restés au fond des aventuriers belliqueux. Ils réussirent aisément à imposer leur domination aux paysans anglo-saxons, mais après quelques générations, le type normand avait disparu par l'effet d'une absorption pacifique mais toute puissante. Il ne resta de leur épopée qu'un souvenir, la Grande Charte, imposée aux rois normands, et qui consacra la liberté politique des Anglais comme la *Common Law* avait précisé la liberté individuelle. Dans la suite, le peuple anglais se trouva assez fort pour se défendre contre de nouveaux coups de main; encore faut-il dire que le hasard l'a servi parfois plus encore que son énergie[1]).

D'où venait cette force d'assimilation qui permettait aux Anglo-Saxons de noyer pour ainsi dire, sous le flot de leur nationalité, une partie des éléments introduits parmi eux et d'éliminer le reste? De la forte constitution de leur vie privée dans l'indépendance de la vie rurale. Ils formaient sur leurs domaines une sorte de bourgeoisie agricole, connue sous le nom de *gentry*, et qui se distinguait par les traits suivants: famille en simple ménage, transmission intégrale à un héritier choisi, placement des autres enfants au dehors, indépendance personnelle poussée à l'extrême limite[2]), ges

[1]) Citons, comme exemple, la tempête qui dispersa la fameuse *Armada* dirigée par Philippe II contre l'Angleterre. Et sans la coalition continentale, Napoléon Ier aurait certainement réussi à saisir corps à corps le géant britannique. A l'heure actuelle, ne voyons-nous pas l'Angleterre redouter la puissance navale de l'Allemagne? La position n'est donc pas aussi sûre qu'on le dit.

[2]) Le grand ministre Pitt, parlant à la Chambre des Communes, a employé cette formule saisissante: « La maison du citoyen anglais défie toutes les forces de l'État. Ce peut n'être qu'une masure; elle peut être délabrée, le toit peut s'être effondré, le vent y entrer, la pluie peut y entrer, mais le roi d'Angleterre ne peut pas y entrer. » (Cité par M. P. Bureau dans sa belle étude sur le Paysan norvégien.)

tion des affaires locales par les intéressés eux-mêmes. Retranchés pour ainsi dire dans leur *home* et dans leur vie privée, les Anglais n'ont jamais permis au pouvoir central d'empiéter sur l'autonomie de leur foyer familial. Aussi peut-on dire que l'histoire de la Grande-Bretagne est en même temps celle du triomphe de la vie privée sur la vie publique. Nous avons constaté que, dans beaucoup d'autres pays, c'est la vie publique qui prévaut sur la vie privée, la domine et la comprime. Une rapide comparaison suffit, pour montrer de quel côté se trouvent la vitalité la plus active, la force la plus agissante, la puissance la plus réelle.

Aujourd'hui l'Angleterre n'offre plus le même aspect qu'autrefois. La vie rurale a décliné, tandis que la vie urbaine prenait des proportions formidables par l'effet de la progression de l'industrie et du commerce. Le type a subi de ce chef quelques modifications inévitables. Il s'est nuancé, pour ainsi dire, sous la pression des circonstances. Mais il a gardé tous les traits principaux de sa formation. Sa *Gentry* s'est dispersée au loin, occupant aux quatre coins du monde les meilleures terres. L'éducation a conservé, tout en se compliquant dans une certaine mesure, sa tendance virile, que nous définirons tout-à-l'heure. Le particulier a toujours sa forte indépendance et son action directe sur l'administration commune. En un mot, c'est encore la vie privée qui prédomine, ne laissant à la vie publique qu'une place étroite et subordonnée.

La population actuelle de la Grande-Bretagne compte environ 43.800.000 âmes. Elle s'accroît rapidement par l'effet d'une forte natalité qui laisse chaque année un excédent d'environ 500.000 individus. Mais ce chiffre est réduit de plus de moitié par une forte émigration qui porte au dehors près de 300.000 personnes dont les deux tiers sont des Anglais, le reste, des Ecossais et des Irlandais. On estime que de 1815 à 1904 il est sorti ainsi du Royaume-Uni à peu près 17 millions d'individus dont plus de 11 millions ont passé aux États-Unis. Cinq millions environ sont allés dans les autres colonies britanniques.

Nous parlions tout-à-l'heure du mouvement qui a détrôné

la vie rurale au profit de la vie urbaine. Ce pays qui, il y a 150 ans, n'avait que 2 ou 3 villes de plus de 50.000 âmes, en compte aujourd'hui plus de 90, dont 40 ont au delà de 100.000 habitants. Cette concentration, résultat du mouvement industriel du XIXme siècle, a fait de l'Angleterre tout entière une nouvelle Rome, métropole d'un Empire colossal. Cet Empire s'étend sur plus de trente millions de kilomètres carrés, avec une population de 400 millions d'âmes, dont 300 millions pour les Indes et 55 millions pour les autres colonies. Cet Empire, éparpillé sur tous les points du globe, possède tous les sols, tous les climats, toutes les productions. C'est un champ prodigieux de travail et de négoce dont toutes les parties sont reliées entre elles par une marine immense, comptant 15.000 navires, qui portent plus de 10 millions de tonnes et sont montés par 260.000 hommes d'équipage. Nous évoquions tout-à-l'heure le souvenir de Rome. L'Empire latin, fondé par le peuple le moins communautaire de l'antiquité, a occupé une large place et joué un grand rôle dans le monde ancien. La place et le rôle de la nation anglaise, la plus particulariste des temps modernes, sont plus grands encore. Et, de plus, elle a donné naissance à un rejeton tout aussi vigoureux, qui paraît destiné à devenir plus colossal encore.

III. — CAUSE FONDAMENTALE DE LA GRANDEUR BRITANNIQUE

Nous avons avancé que l'éducation donnée à la jeunesse anglaise est le principal artisan de la grandeur de la race. Il faut justifier cette opinion, non seulement parce qu'elle peut paraître hasardée, mais encore parce qu'une pareille constatation est d'une importance décisive. Voici donc les raisons sur lesquelles on peut la baser.

Demandons-nous d'abord s'il est d'autres motifs suffisants pour expliquer le développement exceptionnel de la prospérité britannique. On a invoqué à titre d'éléments principaux de cette prospérité tantôt la position insulaire du pays, tantôt sa richesse minérale, tantôt encore l'habileté de son gouvernement. Beaucoup d'autres peuples, sans être insulaires, jouissent d'une position maritime très favorable. Cer-

tains n'en ont guère profité: tels les Turcs et les Marocains. D'autres ont exploité pendant quelque temps cette source de bénéfices qui résulte des transports et du commerce maritimes; mais après une période de succès, ils ont rapidement décliné; ce fut le cas pour le Portugal, l'Espagne et l'Italie. D'autres encore n'utilisent leur situation géographique que dans une mesure assez médiocre; ainsi, la France, établie sur deux mers, ne dispose que de 1.250.000 tonneaux, c'est-à-dire un neuvième à peine du tonnage anglais. Il en est enfin qui, sans être particulièrement favorisés à ce point de vue, ont su acquérir, conserver et développer un trafic maritime très fructueux; ce sont les anciennes villes hanséatiques, la Hollande et la Norvège; mais nous savons que leurs populations appartiennent précisément en majorité à une variété très stable du type particulariste. On voit par cette énumération que les peuples n'exploitent pas les routes maritimes en raison des avantages de leur situation, mais plutôt d'après ceux qui résultent de leur formation sociale. Il en a été ainsi pour la Grande-Bretagne. Si les clans celtiques étaient restés maîtres des îles, ils auraient réussi sans doute à s'y développer dans une certaine mesure, mais ils n'en eussent point fait la métropole maritime du monde. Cela peut être affirmé hardiment quand on sait ce que sont à l'heure actuelle les groupes celtiques qui subsistent en Grande-Bretagne et en France.

En ce qui touche la richesse minérale du sous-sol, il suffit de rappeler que la Chine, par exemple, est bien plus abondamment pourvue que l'Angleterre en métaux, en charbon et en hommes. Cependant la Chine est encore sans grande industrie. La cause capitale de l'essor du peuple anglais ne réside donc pas davantage dans cette circonstance de milieu.

Quant à l'action du gouvernement, comment aurait-elle pu pousser ou conduire la nation dans la voie du progrès industriel et de la prospérité commerciale, puisque de tout temps il a été étroitement subordonné à l'influence de la vie privée. En réalité, quand les pouvoirs publics ont pris des mesures favorables à l'intérêt du pays, ils ont agi sous

la pression énergique de l'opinion, bien plus que par leur seule initiative. Par exemple, le libre-échange a été imposé au gouvernement et au parlement par une agitation populaire irrésistible. A ce point de vue comme aux autres, on a pris pour une cause ce qui est véritablement l'effet d'une force sociale toute puissante résidant presque dans chaque individu, si bien que la coordination des volontés et des efforts aboutit à de grands résultats. Du reste, la contre-épreuve est facile à trouver; en Russie, où la vie publique exerce réellement une action considérable sur la vie privée, le gouvernement a voulu appeler et organiser lui-même la grande industrie. On sait les résultats qu'il a obtenus [1].

Nous disons donc que la force sociale du peuple anglais a sa source dans l'éducation donnée, de siècle en siècle, aux jeunes générations. Cette éducation a pu modifier ses allures extérieures, elle a même reçu dans ces derniers temps d'importantes modifications; cependant elle a toujours son double caractère: la simplicité dans la méthode et l'équilibre dans le résultat. Voici maintenant ce que donne la pratique éducatrice établie sur ces deux principes.

Les Anglais de toutes les classes se distinguent à l'heure actuelle de la plupart des autres races humaines par deux tendances capitales, qui sortent directement de leur formation historique. On peut les formuler en ces termes:

1° Tendance à l'indépendance personnelle, assurée par l'exercice d'un métier lucratif.

2° Tendance à l'expansion indéfinie, par la recherche permanente des meilleures occasions de profit.

Tout le secret de la prospérité de l'Angleterre réside dans cette double tendance soigneusement entretenue par l'éducation, et aboutissant à une pratique générale et intense du travail, à un développement extraordinaire de l'esprit d'entreprise. Précisons l'idée par quelques observations faites sur place.

La tendance à l'indépendance personnelle se trahit par

[1]) Voir dans le tome I de cet ouvrage le chapitre consacré à la Russie.

bien des circonstances connues. L'amour de l'Anglais pour son *home* inviolable et impitoyablement fermé à l'inconnu est devenu proverbial. On sait aussi quelle est sa liberté d'allures partout où il se trouve, liberté qui paraît souvent choquante aux personnes accoutumées, par l'effet d'une formation différente, à se gêner beaucoup pour le voisin, à se montrer vis-à-vis de lui prévenantes, empressées, parfois gênantes aussi. L'Anglais ne demande pas que l'on s'occupe beaucoup de lui, mais en revanche, il tient peu compte des convenances du prochain.

Pour s'assurer une large indépendance, l'Anglo-Saxon est prêt à pratiquer une profession quelconque, pourvu qu'elle présente des chances de profit, et on l'y prépare dès l'enfance. Un directeur de collège anglais, en voyage de vacances en France avec quelques-uns de ses élèves, disait: « Nous considérons que l'Anglais est destiné surtout à exercer des professions actives; il doit être capable de se créer une position par sa seule initiative. Beaucoup doivent être colons, *settlers*, *squatters*, l'école les y prépare [1]. » Il résulte de cela une organisation très particulière de l'instruction publique moyenne chez les Anglais. Un Français, installé pour quelque temps dans une petite ville d'Angleterre et observant ce qui se passait autour de lui, écrivait à ce propos: « Les Anglais quittent l'école de fort bonne heure, souvent dès l'âge de quatorze ou quinze ans, fort rarement après seize ans... Une connaissance sérieuse de l'orthographe, des mesures et du calcul; une bonne préparation en histoire, géométrie, catéchisme, bible et sténographie, une teinte de latin, de bons muscles et une forte constitution; une initiative développée et un goût prononcé pour l'imprévu et le tour de force, tel est le bagage de dix-huit Anglais sur vingt arrivés à l'âge de seize ans [2]... ».

Il peut paraître étonnant que cette préoccupation de préparer l'enfance à une vie laborieuse reste aussi générale. Il semble naturel à beaucoup de gens parmi nous qu'un

[1]) *La Science Sociale*, 1886, t. II, p. 302.
[2]) *Ibid.*, 1890, tome I, page 71.

père enrichi dans les affaires pousse ses enfants vers une carrière moins pénible, celle du fonctionnaire par exemple, ou même les laisse dans l'oisiveté. Mais le Royaume-Uni n'a qu'une bureaucratie restreinte, et par suite les emplois rétribués y sont rares; puis les fonctions publiques ne jouissent pas, de l'autre côté du détroit, de la considération grande dont on les entoure ailleurs. Quant à l'oisiveté, on n'y peut guère songer, sauf exception, et cela pour deux raisons. La première réside en ceci, que tout Anglais digne de ce nom, une fois enrichi, a pour idéal l'acquisition d'un domaine rural qui fera de lui un homme indépendant, influent. C'est un fait bien connu que la société anglaise a conservé intact son penchant traditionnel pour la vie rurale. On peut dire que les Anglais ont, non pas le goût, mais l'amour infini de la vie des champs. « La ville, a dit Taine, n'est pas comme chez nous, le séjour préféré. Sauf les grandes cités manufacturières, les villes de province, York par exemple, ne sont guère habitées que par des boutiquiers. L'élite et la tête de la nation sont ailleurs, dans les campagnes. Londres elle-même n'est plus qu'un rendez-vous d'affaires... Les gens ont leur racine dans leur *country-seat*; là est la vraie patrie, le petit cercle aimé, le centre de la famille, l'endroit où l'on trouve à chaque pas le mémorial de ses bienfaits et des bienfaits de ses ancêtres[1]) ».

Mais pour devenir propriétaire foncier dans un pays où le sol est limité et recherché à ce point, il faut le payer un prix exorbitant. Pour acquérir un domaine, même de moyenne étendue, on doit y consacrer une fortune. Puis quand on le possède, on s'empresse de le consolider dans sa propre famille en le soumettant au régime de la substitution, qui en assure la transmission intégrale à un seul héritier. On est donc obligé dès lors de préparer les autres enfants à se tirer d'affaires par eux-mêmes, et on leur enfonce profondément dans l'esprit cette idée, qu'ils doivent atteindre par un effort personnel à une situation au moins égale à celle de leurs parents. Taine a exprimé ce fait essentiel en termes

[1]) *Notes sur l'Angleterre.*

bien frappants: «Considérez, dit-il, tous ces cadets bien préparés, bien munis par l'éducation générale et par l'éducation spéciale, avertis dès leurs premières années qu'ils ne peuvent compter que sur eux-mêmes... Ils ont l'épée dans les reins pour travailler. C'est tomber que de ne pas remonter à la situation de leur père... Ils courent aux Indes, en Chine, en Australie, écrèment le monde et reviennent fonder une famille... Les faibles périssent à ce régime, mais l'esprit d'entreprise, l'initiative, l'énergie, toutes les forces de la nature humaine ont tout leur jeu. L'homme se fortifie par la lutte, l'élite de la nation se renouvelle, et l'or roule à flot sur le pays.»

La seconde des raisons qui maintiennent en Angleterre cette formation agit dans tous les cas, que la fortune du père soit considérable, ou médiocre, foncière, ou mobilière. Le chef de famille anglais n'est pas, en règle, dominé, comme ailleurs, par l'idée absorbante qu'il doit établir lui-même, et à ses frais, ses fils et ses filles. Comme il a été, dans la plupart des cas, le seul artisan de sa fortune, il en jouit largement et à sa guise, avec l'idée bien arrêtée que ses enfants l'imiteront et sauront travailler pour satisfaire à leurs propres besoins. Il doit donc les habituer jeunes à cette idée que d'abord il ne se dépouillera pas pour eux durant sa vie, en leur fournissant de grosses dots ou en payant leurs dettes, et ensuite que peut-être il ne leur laissera pas grand' chose après sa mort. Il n'y manque pas et les jeunes gens se le tiennent pour dit. Aussi, dit fort bien M. Bureau, « c'est ici une vérité courante qu'un jeune homme arrivé à l'âge de vingt ou vingt-deux ans doit trouver le moyen de ne plus être à la charge de son père... Dès l'âge de vingt ans, un Anglais sait faire quelque chose et gagne de l'argent; et comme à cet âge, s'il ne doit pas succéder à son père, sa position n'est jamais telle qu'il puisse s'en contenter et la regarder comme définitive, il est sans cesse à la recherche d'une situation meilleure et plus lucrative. Les Anglais sont dans une alerte perpétuelle, et l'on peut dire que sans cesse ils s'informent si, en un point quelconque du monde, on n'offre point une situation à peu près correspondante à leurs désirs».

Deux idées générales se dégagent de tout cela. En premier lieu, les jeunes Anglais sont en grand nombre poussés vers la pratique honorable et forte d'un travail productif. En second lieu, ils sont sollicités vivement par l'éducation et par l'exemple à s'élever, à améliorer le plus possible leur situation.

L'aptitude au travail est constatée par tous les écrivains qui ont étudié sérieusement l'Angleterre. Ils sont d'accord sans exception pour reconnaître l'ardeur des jeunes gens et leur défaut de préjugés. Cette estime pour le travail est déjà pour une race une cause certaine de supériorité économique. Elle amène un autre résultat, également fort précieux. Ailleurs, il arrive souvent que le fils d'un fabricant ou d'un commerçant enrichi aspire à quitter le métier paternel, qui lui semble peu digne d'un homme « distingué ». Il en résulte de sérieux inconvénients au point de vue de la direction des entreprises, puisque ceux qui semblent par situation et par éducation les plus directement désignés pour les continuer et les développer les délaissent pour aller encombrer les carrières dites libérales, ou pour tomber dans l'oisiveté. En Angleterre, au contraire, l'ordre naturel des choses est infiniment mieux compris: « Parmi les jeunes gens qui sortent du collège, observe M. Bureau, beaucoup retournent chez leurs parents apprendre la profession de leur père, auquel ils succèderont plus tard... Je n'ai pas besoin de faire ressortir les heureux effets de cette transmission du métier paternel; elle est éminemment propre à assurer le recrutement de commerçants et d'industriels capables ».

Nous avons signalé chez les Anglais une seconde tendance non moins importante que la première: celle qui les pousse à l'expansion indéfinie par la recherche permanente des meilleures occasions de profit. Cette aptitude dérive naturellement de la précédente. En effet, des homme jeunes. dressés à considérer la vie comme une arène où chacun doit se faire sa place à la force du poignet, ne peuvent se contenter d'une scène aussi étroite et aussi encombrée que le Royaume-Uni. Ils sont toujours prêts à entreprendre n'importe quoi, n'importe où, pourvu qu'il y ait dans l'entreprise

en cause une chance visible de bénéfice. Nous avons cité tout à l'heure un passage où Taine constate avec une grande énergie d'expression ce côté cosmopolite et aventureux du génie anglais. Voici quelques lignes d'un auteur moins célèbre, mais non moins consciencieux, et qui parle, lui aussi, d'après ce qu'il a vu, d'après des faits constatés et des confidences recueillies sur place: « A part les jeunes gens qui succèdent à leur père, un Anglais de l'âge de vingt à vingt-sept ans ne peut guère dire ce qu'il fera l'année suivante, ni où il sera; cela dépend des circonstances, des événements, des offres qu'on lui fera; un rien suffit à le décider à partir pour l'Australie, les États-Unis, ou pour tout autre pays. Ce qu'il sait, c'est qu'il est jeune, vigoureux et prêt à faire son chemin — *to work his way;* ce qu'il sait aussi, c'est qu'un homme audacieux et élevé pour les affaires *(a thoroughly business pushing man)* a presque toutes les chances de son côté; c'est qu'un jeune homme est « comme un chat, toujours sûr de retomber sur ses pieds »; dès lors il a toutes les audaces[1]. »

Cela n'est-il pas aussi frappant, aussi significatif que possible? N'est-ce pas là l'explication même de cette puissance d'expansion si extraordinaire, qui amène un Anglo-Saxon partout où naît quelque occasion de faire des affaires et de réaliser un profit, qui donne à l'Angleterre industrielle des correspondants de premier ordre sur tous les points du globe, qui recule d'année en année les bornes de l'Empire britannique; qui forme çà et là, dans les meilleures parties de la terre, des groupes pleins d'avenir, noyaux de grandes nations futures?

Cette ardeur au travail, combinée avec un large esprit d'initiative, la race anglo-saxonne la possède depuis ses origines, mais elle a été surexcitée encore par les circonstances modernes. L'esprit des affaires a pénétré la société anglaise entière; toutes les classes de cette nation, petite encore au XVIIIme siècle, devenue tout à coup un grand peuple, se sont attachées simultanément à exploiter le monde, vaste

[1]) P. Bureau, la *Science Sociale*, janvier 1890, p. 78.

chantier ouvert dans toutes ses parties à leur dévorante activité. Aussi les Anglais, après avoir connu toutes les audaces de la découverte et de l'entreprise, sont-ils pénétrés profondément de l'orgueil qui naît de la puissance acquise et du succès assuré. On les redoute comme concurrents, on s'en méfie comme voisins, on les aime peu parce que l'intérêt souffre souvent de leur supériorité; l'amour-propre, de leur puissance; la convenance, de leur sans-gêne. Mais eux vont imperturbablement leur chemin, sachant qu'en toutes choses il faut compter avec leur situation, avec leurs besoins, avec leurs vues et leurs intérêts.

En résumé, les Anglo-Saxons forment donc une race exceptionnellement vigoureuse et taillée pour l'action. C'est par le travail soutenu avec énergie de génération en génération depuis quinze siècles, que la race a acquis ses qualités propres et préparé sa grandeur. C'est par l'exercice des arts utiles pratiqués dans toutes les classes de la société, à de rares exceptions près, qu'elle affirme sa supériorité partout où l'homme manque à la nature. C'est par son travail et son esprit d'entreprise qu'elle menace de submerger le monde. Toute son histoire se résume en ce mot: Travail, expression même de sa force, raison d'être de ses succès. Cela apparaît à chaque instant dans la pratique quotidienne et inspire toutes les manifestations de l'existence nationale, jusqu'à la littérature. Les romans anglais sont surtout des peintures vraies, retraçant, non pas les aventures futiles ou scandaleuses d'une prétendue vie élégante et aristocratique, mais bien les actes précis et utiles de la vie réelle, et prodiguant les bons exemples avec les conseils virils[1]). « Ne me parlez pas de la pauvreté, dit un des héros de Thackeray, c'est un tyran si elle vous fait peur. Mais marchez au devant d'elle, comme un homme, et vous la trouverez de bonne composition[2]). » A ce point de vue, les poètes ne le cèdent

[1]) Voyez à ce point de vue une curieuse étude sur le Roman, dans *la Science Sociale,* 1887, tome II, page 443.

[2]) *Adventures of Philip.*

guère aux romanciers, et l'on peut dire que le véritable chant national de l'Anglo-Saxon, c'est le *Psalm of life*, de l'Américain Longfellow: « La vie est réelle, la vie est vivante. Le tombeau lui-même n'est pas pour elle une prison, car ce n'est pas à l'âme qu'il a été dit: Tu es poussière et tu retourneras à la poussière. Nous n'avons pas été créés spécialement pour jouir, ni pour souffrir, mais bien pour agir, afin que chaque matin nous trouve un peu plus loin, un peu plus en avant... Laissez au passé le soin d'ensevelir ses morts. Agissez, agissez sans cesse dans la vie présente. Haut les cœurs, Dieu est avec nous! »

Il faut le répéter pour conclure: cet aspect si particulier de la société anglaise est dû à l'éducation que reçoit la jeunesse. Nous avons déjà dit que cette éducation est simple. Elle s'attache avant tout à développer le caractère, en l'éloignant de la dissimulation et de la faiblesse, pour le porter vers la hardiesse et l'énergie. L'enfant est accoutumé de bonne heure à avoir une volonté, une initiative bien à soi. On veut qu'il soit le plus tôt possible apte à vouloir et à entreprendre. Cela ne veut pas dire que toute obéissance est supprimée; mais la discipline est autant que possible volontaire et raisonnée. On peut affirmer que, de haut en bas de l'échelle sociale, l'éducation est avant tout une gymnastique méthodique et continue de la volonté, une culture attentive de l'esprit d'initiative et du sens de la responsabilité. A cela s'ajoute un développement régulier de la force physique, non pas par l'entraînement mécanique et monotone d'un enseignement systématique, mais surtout par celui des jeux de plein air. Cet entraînement corporel constant, dont l'Anglais conserve l'habitude et le goût, maintient l'équilibre des forces physiques et des aptitudes morales. Il prévient cet abus de la vie intellectuelle, ce surmenage scolaire et universitaire qui déprime les constitutions, affaiblit la vue et tend à faire de l'homme un être artificiel, dominé par la routine et les préjugés, propre à la vie sédentaire et aux conceptions théoriques, mais non pas à l'existence active et à l'action personnelle.

Nous n'avons guère parlé jusqu'ici de la culture de l'esprit. Ce n'est pas qu'elle soit négligée chez les Anglais. Ils n'ont jamais manqué, en effet, ni de savants, ni de littérateurs, ni d'artistes. Mais si les esprits exceptionnellement doués ont su se développer en Angleterre comme ailleurs, la science livresque et théorique n'a point usurpé dans l'éducation anglaise la place exagérée qu'elle tient dans d'autres pays, et c'est là justement que réside la simplification qui distingue ce régime éducatif. L'instruction n'y tient que la seconde place, après l'éducation qui occupe indiscutablement la première. Longtemps même, la culture scolaire a été par trop négligée. Il est vrai que, malgré cela, les Anglais ont pris le premier rang dans le mouvement des peuples modernes. Mais l'action croissante de la concurrence leur a montré depuis trente ans que leur préparation scientifique était pourtant insuffisante. Si l'étude des sciences avait été plus généralisée chez eux, ils seraient probablement allés plus vite et plus loin encore; leur dédain un peu exagéré pour la théorie a ralenti leur marche et permis à leurs rivaux de les rejoindre. Ils l'ont enfin compris. Aussi, sans tomber dans la manie scolaire de certains autres peuples, sans rien sacrifier du côté pratique de leur éducation, ils ont en quelques années, et cela le plus souvent par un effort privé, amélioré, renforcé, leur enseignement à tous les degrés et multiplié les écoles techniques. Mieux que la plupart de ses contemporains étrangers, le jeune Anglais d'aujourd'hui est ainsi préparé, par le caractère et par la force physique, à la lutte pour la vie. Il ajoute à cela une instruction moins variée sans doute que celle des jeunes gens soumis au régime déprimant des examens. Mais il paraît certain que si sa science est plus courte, son esprit demeure aussi plus libre, plus ouvert, plus disposé à s'assimiler, au cours de la vie, les notions qui répondent à des besoins professionnels souvent imprévus. En outre, la simplicité et la brièveté de la préparation scolaire, lui permettent d'entrer plus tôt dans la vie pratique, ce qui n'est pas un mince avantage. Plus on retarde l'apprentissage professionnel, et moins les jeunes gens y apportent de souplesse. Les débuts les fati-

guent et les rebutent; ils se sentent trop âgés pour de petites besognes sans être pourtant en état d'en accomplir de plus sérieuses. On les voit alors se dégoûter trop vite d'une profession qu'ils ne comprennent pas encore et qui aurait cependant pu leur ménager un bel avenir. En d'autres termes, une préparation scolaire trop prolongée apporte souvent avec elle une perte de temps regrettable, un bagage en grande partie inutile et des prétentions injustifiées.

Les procédés d'éducation que nous venons de résumer s'appliquent presque également aux deux sexes. Les filles sont de même dressées à l'énergie et à l'indépendance du caractère, aussi bien qu'au développement de la vigueur physique. S'il en était autrement, l'éducation ne tarderait pas à dévier et à s'affaiblir. En effet, c'est la mère qui, au moins dans l'immense majorité des cas, donne aux enfants la première empreinte, la plus profonde aussi, car elle s'applique aux esprits dans la période où leur malléabilité est la plus grande. On parlait un jour devant un illustre Anglais d'un jeune homme qui avait mal tourné. « *He had not got an English mother,* » [1]) se contenta-t-il de répondre. On sera peut-être tenté de voir dans cette boutade une simple manifestation d'orgueil national. Ce serait une erreur, car cette prétention est parfaitement justifiée. La mère anglaise n'est ni plus particulièrement éclairée, ni plus aimante, ni plus attachée à ses devoirs que la mère allemande ou française. Le plus souvent, elle se laisse même moins absorber par ses enfants que la femme du continent. Mais elle est animée de la tendance générale du milieu et la transmet à sa progéniture. Le rôle qu'elle joue par là est donc essentiel dans la formation de la race.

L'éducation donnée aux jeunes filles n'a pas seulement pour effet de les bien préparer à leur fonction de mère particulariste. Elle les dresse également à la vie active, si bien que, comme leurs frères, elles n'hésitent pas à courir le monde pour se faire une position indépendante. Dans la seconde moitié du dernier siècle, l'initiative privée a fondé

[1]) « Il n'a pas eu une mère anglaise. »

pour les jeunes filles de nombreuses institutions techniques ou scientifiques pour leur faciliter les moyens de se tirer d'affaire par elles-mêmes, en exerçant une profession. Elles en profitent largement et se répandent ensuite dans le monde entier, pour y déployer l'énergie et l'aptitude de leur race. Beaucoup d'entre elles se montrent à cet égard égales à leurs compatriotes du sexe fort[1]).

Nous avons essayé de nous rendre compte aussi clairement que possible des éléments de la formation anglaise. Recherchons maintenant les résultats qu'elle a permis de réaliser dans le double domaine du travail et de la vie publique. Toutefois, faisons d'abord une observation qui a son importance. Il ne faudrait pas croire que nous attribuons à tous les sujets britanniques sans distinction les solides qualités que l'éducation donne au véritable Anglo-Saxon. Cette éducation familiale si efficace n'existe que très exceptionnellement chez l'Irlandais ou l'Écossais des hautes terres, qui sont restés des Celtes communautaires; le fait est trop connu pour que nous ayons besoin d'y insister. Chez les Anglais eux-mêmes, il faut distinguer la classe supérieure et la classe ouvrière. La première est le représentant par excellence du type particulariste; elle le conserve fidèlement et de plus le répand par son exemple. Il va sans dire, du reste, que les familles anglaises aisées ne sont pas toutes des modèles accomplis. Il en est plus d'une où l'excès de la richesse, la faiblesse du caractère, des circonstances exceptionnelles, ont introduit la corruption, le désordre, ou le laisser-aller. Mais ce déchet social est éliminé, atténué ou réduit par la force du milieu ambiant, qui saisit les jeunes gens et souvent parvient à redresser par la contagion de l'exemple et l'influence du frottement ce que l'éducation familiale a laissé dévier

Chez les petites gens, l'éducation est aussi moins complète, moins large, moins efficace, dans la plupart des cas, que chez les familles bourgeoises. Cependant elle est animée du même esprit et fournit un grand nombre de sujets remar-

1) Voir dans la *Science Sociale*, tome XXI, notre étude sur les collèges féminins de l'Université de Cambridge.

uables, aptes à s'élever[1]). Mais comme l'empreinte est généralement moins profonde, le mélange plus accentué, le échet plus considérable, la classe inférieure se montre aussi ıoins résistante, plus exposée aux déviations et à la désoranisation. C'est ce que nous constaterons en parlant des uestions ouvrières et de la situation des colonies.

[1]) On en trouvera de curieux exemples dans: P. de Rousiers, *La uestion ouvrière en Angleterre,* Paris, 1895, 1 vol. V. aussi: Le Play, *es ouvriers européens*, tome III.

CHAPITRE II

LA PROPRIÉTÉ FONCIÈRE ET L'AGRICULTURE

La propriété jusqu'au XVIIIme siècle. — L'harmonie des classes. — La révolution agraire, ses effets sociaux. — La culture avant 1750, ses premiers progrès. — La protection douanière au point de vue agricole. — Les conditions essentielles du progrès agricole. — Amélioration du bétail; réforme de l'assolement et des systèmes de culture — Mouvement commercial des denrées agricoles.

I. — LES CLASSES RURALES AVANT LE XVIIIe SIÈCLE

Jusque vers le début du XVIIIme siècle, la grande propriété fut relativement rare en Angleterre; on la rencontrait surtout dans la Basse-Écosse et en Irlande, où elle était le résultat de la conquête. Encore était-elle souvent entamée par un système varié de tenures, qui en mettait une partie entre les mains de petits exploitants, munis de baux à très long terme, ou même de contrats à perpétuité. Le type dominant était plutôt celui du domaine moyen, base solide de cette classe de la *gentry* qui a exercé une si profonde influence sur les destinées de la race. Au-dessous du *squire* ou *gentleman* venait le *yeoman*. La classe des *yeomen* comprenait d'ailleurs divers types, différenciés en Droit par la nature de leur privilège sur la terre, et aussi en fait par la somme de leur revenu. *Yeomen* proprement dits ou petits propriétaires complets, tenanciers à perpétuité ou à vie, emphytéotes par contrat ou par prescription *(copyholders)* formaient, a dit Boutmy[1]), «une pente à peine scandée entre le grand seigneur et le plus humble tenancier». Au XVIIme siècle, un auteur anglais «ne peut trouver en Angleterre l'analogue des grands seigneurs français... Il montre les plus

1) *Le développement de la Société politique en Angleterre*, Paris, 1890.

opulents des propriétaires fonciers entourés de gens laborieux qui s'enrichissent, s'élèvent et, parfois, se rendent acquéreurs de grands domaines[1]. »

Tels étaient donc les caractères de la population rurale anglaise à la fin du XVIIme siècle; elle s'échelonnait de manière à former une combinaison sociale complète, harmonique, régulièrement graduée, et dont les diverses parties s'appuyaient les unes sur les autres. « Le trait fondamental de la nation anglaise d'alors, dit encore Boutmy, est que les distances sont courtes entre les rangs de la hiérarchie sociale... Il n'y a d'écart notable qu'au point où commencent, au-dessous des derniers *yeomen*, les parties inférieures de la société. Encore la division est-elle, là aussi, beaucoup moins tranchée qu'aujourd'hui... Les plus humbles propriétaires rallient en quelque sorte le travailleur salarié. Le berger, le valet de charrue habitent à la ferme ».

On conçoit tout de suite comment une telle population rurale, formant une masse intimement liée dans toutes ses parties, trouvant partout en elle-même, placés côte-à-côte, les divers éléments qui coopèrent nécessairement à l'œuvre du travail, put se développer paisiblement et fortement. Dans ces conditions, en effet, les intérêts « n'ont point de tendance à s'isoler, à se clore, à se retrancher; ils ne se regardent pas de loin en ennemis ». C'était déjà là un avantage assez notable. Il se complétait par les agréments d'une aisance générale solide et confortable. Le grand propriétaire vivait noblement, c'est-à-dire largement, sur son domaine. Quant aux *yeomen*, un auteur anglais put dire à la fin du XVIIme siècle qu'ils étaient alors « plus nombreux et plus riches en Angleterre qu'en aucun pays de l'Europe[2]. » L'ouvrier rural ne faisait pas exception à la règle. Il était « chaudement vêtu de laine, mangeait du poisson et de la viande et ne buvait de l'eau que par pénitence[3]. » Un auteur français du XVIme siècle « admire que des charpentiers, des journaliers, aient du loisir

[1]) Cité par Boutmy.
[2]) *Ibid.*, page 212.
[3]) Sous Edouard IV, d'après Fortescue.

et de l'argent de reste et trouvent le temps de jouer au *tennis*[1]). »

Tout cela était encore vrai au début du XVIIIme siècle. Les journaliers de cette époque «habitent des cottages construits sur le communal; souvent ils sont exempts de tout loyer. Chaque cottage a son petit enclos qui peut devenir un jardin ou un potager. Au delà de la haie qui le borne commence le communal, on peut y laisser vaguer une vache, un cochon, quelques poulets... Quand commence le XVIIIme siècle, les salaires agricoles sont absolument et relativement beaucoup plus élevés qu'ils ne l'ont été antérieurement. Le travailleur rural consomme de la viande. C'est son âge d'or[2]). »

Voilà pour la population agricole. Nous verrons que, durant la même période, la condition de la population industrielle fut sensiblement pareille et qu'elle restait établie surtout dans les campagnes, jouissant elle aussi de tous les avantages de la vie rurale, profitant notamment de la grande extention des communaux. Dans ces conditions, on comprend comment, jusqu'au XVIIIme siècle, les campagnes l'emportent sur les villes par la population, par la richesse, par l'influence acquise. Mieux encore, l'agriculture l'emporte également par le nombre, la fortune et le pouvoir, sur le commerce et l'industrie.

Telle fut la condition réciproque des diverses classes rurales chez les Anglais, du XIVme au XVIIme siècle. Voyons maintenant ce qu'elles sont devenues au XVIIIme.

II. — EXTENSION DE LA GRANDE PROPRIÉTÉ

Le XVIIIme siècle voit s'achever, en Angleterre, une révolution qui, pour n'être ni soudaine ni bruyante, n'en produit pas moins les effets les plus profonds et, à certains égards aussi, les plus dangereux. Les débuts de ce mouvement sont anciens, ils se manifestent d'une manière sensible dès le

1) Cité par E. Boutmy, *op. cit.*, page 219.
2) *Ibid.*, page 220.

temps d'Élisabeth, et déjà l'on s'en plaint. Un document de 1546 signale l'intrusion dans la vie rurale d'une catégorie nouvelle de propriétaires. Ce sont des urbains, enrichis dans le commerce ou l'industrie, qui viennent s'installer à la campagne et apportent dans cette vie nouvelle les tendances de leur existence antérieure. Ils visent avant tout l'exploitation fructueuse de leurs domaines et y procèdent avec une activité développée par l'habitude des affaires. L'élevage du mouton leur semble-t-il avantageux? ils créent, aux dépens de la culture, de vastes pâtures qui excluent fermes et villages. Le danger était si apparent que le pouvoir central s'émut de bonne heure de cette transformation menaçante pour beaucoup d'intérêts privés. Il fit des lois « pour empêcher la ruine des villages agricoles et des fermes (loi de Henry VIII[1]) ». D'ailleurs ces entreprises ne pouvaient encore se généraliser, car l'industrie et le commerce n'avaient pas dès lors une activité suffisante pour multiplier les grosses fortunes et former une catégorie nombreuse de ces intrus. Longtemps encore ils restent l'exception et ne peuvent réussir à modifier sérieusement l'état des choses. Mais à partir du début du XVIIIme siècle, la scène change, et le mouvement s'accentue en dépit des lois, montrant ainsi l'impuissance fondamentale des pouvoirs publics à contenir par des procédés artificiels les ressorts puissants et souples de la vie privée.

C'est d'abord le commerce qui fournit le contingent le plus nombreux des acheteurs de domaines ruraux. Les relations intercoloniales étaient alors en pleine voie de développement. Les grandes Compagnies avaient réussi à s'ouvrir les marchés immenses de l'Extrême-Orient. La consommation s'étendait d'ailleurs en Occident, et la marine anglaise, supplantant peu à peu les anciens maîtres de la mer, commençait à prendre partout la première place et les plus gros profits. De là une progression rapide des fortunes commerciales. Or ces fortunes nouvelles se portaient presque toutes vers la propriété rurale, cela pour des raisons qu'il est utile d'exposer, au moins en raccourci.

[1]) E. Boutmy, *op. cit.*, p. 210.

En premier lieu, la prédominance longue et incontestée de la vie rurale avait naturellement donné une considération et une influence enviables à la classe des propriétaires fonciers, et, dans cette classe, la considération et l'influence s'étaient portées, naturellement aussi, vers les familles les plus aisées, vers celles dont la *gentry* était composée. « La *gentry* est une classe privilégiée. Seulement, c'est la richesse terrienne, principe libéral de sélection, qui sert de base à ce privilège [1]. » Et ce privilège se traduit surtout par l'exercice de l'autorité. Les fonctions de juge de paix (dont l'importance est autrement considérable en Angleterre que chez nous, il faut bien se garder de confondre), de gouverneurs de comté, d'officiers de la milice, de jurés, enfin les délégations municipales et parlementaires sont réservées à la classe des propriétaires ruraux et, plus spécialement, à la *gentry*. Aussi est-elle « la tête dirigeante et le cœur vivant de la société anglaise. Tout mouvement vient d'elle et tout aspire vers elle [2]. »

Tel est le type du *gentleman*. Alors que chez nous c'est le grand seigneur courtisan qui donne le ton et conduit la mode, en Angleterre, c'est le propriétaire rural qui remplit cet office, en garde tout l'éclat et y joint de plus l'avantage énorme de l'influence sociale et politique tout à fait prédominante. Cela indique immédiatement la raison de ce mouvement des fortunes vers la terre, dont nous avons montré le début et les premiers effets. Lorsque, à partir du XVIIIme siècle, les grandes inventions mécaniques, coïncidant avec l'extension des débouchés, viennent donner à l'industrie une impulsion très forte, l'enrichissement de la classe manufacturière fait de rapides progrès, et elle demande à son tour, avec empressement, à la propriété foncière l'indépendance avec la consécration de sa situation nouvelle. Puis vers la fin du siècle apparaît la machine à vapeur; le grand atelier à la houille s'installe en ville, ou devint le noyau d'une agglomération urbaine promptement grandissante. Ces agglo-

[1]) E. Boutmy, *op. cit.*, p. 188.
[2]) *Ibid.*, p. 195.

mérations forment des centres de consommation dont la force d'absorption progresse vite. Non seulement alors le domaine rural est une source de considération et de pouvoir, mais encore de profit. On s'explique maintenant pourquoi la possession du sol devint le but définitif des capitaux urbains, le placement par excellence des fortunes considérables, et aussi comment la vie rurale put conserver, en dépit de la prodigieuse croissance des villes, toute sa vigueur et toute sa prééminence; comment enfin un tel état de choses, fondé sur tant de circonstances capitales, d'intérêts majeurs, de hautes considérations, a marqué le caractère anglais d'une si profonde empreinte, laissé des traditions si vivaces et constitué finalement, en dépit des temps et des faits nouveaux, un trait essentiel du tempérament national anglais.

L'un des résultats directs de cette évolution — qui offre en somme tous les aspects d'une grande révolution sociale, — fut l'éviction prompte du petit propriétaire par les gros capitaux. Tenté par les hauts prix que lui offre tel *lord du coton*, tel *nabab* négociant revenu de l'Inde, le *yeoman* opère un mouvement inverse. Il lâche le sol pour essayer dans le commerce et l'industrie les chances séduisantes de la spéculation. Lentement d'abord, très vite enfin, la classe rurale intermédiaire s'éclaircit, puis disparaît. La grande et la très grande propriété subsistent seules, couvrant d'un lourd manteau de moissons et d'herbages l'emplacement de centaines de villages[1]), de milliers de cottages, absorbant les communaux, provoquant en un mot l'exode des populations rurales vers les villes ou les colonies.

Demandons-nous maintenant ce qu'était la culture dans ce milieu particulier.

III. — L'AGRICULTURE ANGLAISE AU XVIIIme SIÈCLE

Si l'organisation primitive de la classe rurale était favorable à certains égards, elle était peu propre, en règle, à

[1]) Le célèbre poème de Goldsmith: *The deserted village*, a conservé sous une forme dramatique le souvenir de cette transformation.

faciliter les progrès de la culture. Les biens communaux absorbaient une forte partie du sol cultivable, peut-être le tiers, et cette vaste étendue de terres, souvent excellentes, étaient exploitées par les méthodes les moins productives. Une portion minime était occupée par les jardins et les vergers; une seconde, de beaucoup la plus considérable, demeurait à l'état de pâture permanente et ne recevait aucun soin; le surplus était labouré et emblavé, mais dans les conditions les plus médiocres. Souvent « la terre arable de chaque village était divisée en trois grandes soles séparées par des levées de trois yards de largeur. Chaque cultivateur jouissait d'une pièce dans chaque sole et devait l'exploiter selon l'assolement traditionnel[1]. » Ce système paralyse absolument le progrès des méthodes, par suite de l'assujettissement dans lequel il tient à la fois tous les exploitants d'un district; il les lie à un système de culture qu'ils ne peuvent ni changer, ni améliorer, quels que soient ses vices. Aussi, dit A. Young « on ne vit jamais plus misérables récoltes que celles qui croissaient dans les communaux; elles étaient au-dessous de tout. » Il résultait de là trois conséquences fâcheuses.

1o Impossibilité d'établir un assolement capable de développer la production des fourrages. Aussi le bétail était-il fort médiocre. Les moutons notamment restaient petits et donnaient peu de viande et de laine.

2o Le cultivateur perdait un temps considérable à cause de la dispersion de ses pièces de terre.

3o Des contestations perpétuelles s'élevaient au sujet de la jouissance des pâtures et des droits sur les terres emblavées. Faute de limites précises, c'était à qui empièterait sur la part de son voisin.

L'état des choses était naturellement meilleur dans les propriétés privées, et les rendements se montraient là supérieurs de beaucoup. A. Young, dans son *Northern Tour,* paru

1) TOYNBEE, *The industrial révolution,* London, 1884, 1 vol., page 39. Les communaux étaient fréquents surtout dans le pays de Galles et en Écosse, c'est-à-dire dans les régions où le type celte primitif avait été refoulé et concentré.

en 1772, compare les deux situations et indique les chiffres suivants:

	COMMUNAUX.	PROPRIÉTÉS PRIVÉES.
Blé........	17 à 18 *bushels* par acre.	26 *bushels* par acre.
Orge	36 —	40 —
Avoine	32 —	44 —
Pois...... .	28 —	32 —

Dans les domaines privés, un mouvement progressif se manifesta de bonne heure. On y pratiquait l'alternance des cultures; les récoltes de fourrages artificiels et de racines fournissaient une ressource abondante pour l'élève du bétail, et celui-ci donnait un fumier utilisé dans l'assolement. En outre, on avait l'habitude des amendements, comme le marnage. L'outillage était meilleur et plus complet, aussi bien que les attelages. Mais malgré tout, la culture restait en somme médiocrement organisée, parce qu'elle manquait d'un excitant assez actif pour la pousser en avant. En effet, par suite de la prédominance de la vie rurale et de la faiblesse correspondante de la population urbaine, les produits du sol ne trouvaient qu'un débouché restreint. Chacun produisant, dans la plupart des cas, la majeure partie des légumes et des grains dont il avait besoin, achetait peu au marché. Les ouvriers industriels eux-mêmes étaient dans ce cas. L'agriculture ne trouvait donc guère d'acheteurs en dehors des villes, et celles-ci étaient rares et maigrement peuplées. Une cité de 10 à 15.000 âmes passait, au début de XVIIIme siècle encore, pour un très grand centre; aujourd'hui les principales villes du royaume comptent leurs habitants par centaines de mille. Or, à quoi bon chercher à produire beaucoup, lorsqu'on est à peu près certain de ne point trouver le placement de sa production? On n'observait donc que des efforts rares et peu suivis dans le sens d'une amélioration des procédés et de l'outillage.

Cependant, dans le cours du XVIIIme siècle, les progrès du commerce, les débuts de la grande industrie, les premières lois sur la clôture des communaux firent augmenter d'une façon déjà sensible la population urbaine. Les villes de 20.000,

30.000 et même 40.000 âmes ne sont pas rares vers 1750 ou 1760. Il en résulte une demande plus active des produits agricoles. Dès lors la classe des propriétaires terriens devient envahissante et beaucoup plus portée à se faire attribuer des privilèges. Elle en avait d'ailleurs les moyens, grâce à cette influence prédominante que nous lui avons reconnue déjà et qui augmentait avec les pouvoirs du Parlement, exclusivement recruté dans son sein. Elle se donna législativement des avantages économiques ou politiques, qui eurent pour effet de maintenir sa situation et d'augmenter ses profits[1]). Elle s'attacha surtout à conserver le monopole de l'alimentation du nouveau et vaste marché qu'elle avait elle-même tant contribué à former par ses *clearances*, et qui se développa principalement par l'effet de la formation de la grande industrie. Sous l'action de cette double cause, on vit s'accumuler dans les villes la plupart des gens de métier; ceux-ci furent obligés d'acheter tous les articles d'alimentation dont ils avaient besoin. Dès lors la demande s'accrut, et les propriétaires, trouvant dans cette circonstance l'occasion de profits inespérés, s'entendirent pour s'en réserver le bénéfice au moyen d'une protection douanière capable d'empêcher toute introduction des produits agricoles du dehors. Les tarifs furent donc aggravés d'une manière sensible[2]). Nous allons

[1] Dès 1683, les producteurs de blé sont soutenus au moyen d'une prime payée par le Trésor à raison de 3 schellings par *quarter* exporté, lorsque le prix des céréales baissait jusqu'à une certaine limite.

[2]) La situation agricole que nous venons de résumer était particulière à l'Angleterre et à la Basse-Écosse. En Irlande, l'expropriation opérée à la suite des révoltes du XVIIme siècle, avait mis la terre aux mains des propriétaires anglais, qui bientôt la rendirent à celles de ses anciens maîtres, devenus simples fermiers, et rentrèrent en Angleterre. L'expropriation en masse, combinée avec l'absentéisme des propriétaires nouveaux, a fait de l'Irlande un pays de misère et de culture arriérée. Quant à la Haute-Écosse, occupée par des clans celtiques préférant la guerre et le pillage à la culture, elle a été transformée au début du siècle passé par l'action énergique de quelques grands propriétaires qui ont déplacé les populations misérables de la montagne et exécuté de grands travaux pour faire place à l'herbe. Les montagnards à plaids et à claymores si

voir comment les circonstances que nous venons de résumer ont poussé l'agriculture anglaise vers le progrès.

IV. — LE PROGRÈS DES MÉTHODES

Comme toutes les exploitations industrielles, la culture a besoin pour prospérer de réunir certaines conditions indispensables. On peut les résumer ainsi:

1° Un personnel de direction éclairé;

2° Des capitaux suffisants;

3° Des débouchés étendus.

Le personnel dirigeant n'a jamais fait défaut à l'agriculture anglaise, grâce à ce goût prédominant pour la vie rurale que nous avons constaté chez nos voisins; de tout temps la portion la plus éclairée de la nation s'est attachée à conduire personnellement l'exploitation du sol. Mais jusque vers le milieu du XVIIIme siècle, les deux autres éléments restèrent peu développés. Pour augmenter son capital il faut vendre, et le propriétaire d'autrefois vendait peu. De même, pour que le cultivateur soit poussé à produire, il est nécessaire qu'il existe au moins une chance de placement de ses produits, or nous avons déjà remarqué que la faible extension de la vie urbaine n'offrait avant 1750 à l'agriculture que de maigres débouchés.

Mais à partir de cette dernière date, les choses commencent à changer de face. Le commerce des denrées coloniales, l'industrie naissante enrichissaient déjà le pays. Les villes doublaient et triplaient leur population. L'extension des échanges internationaux ouvrait au dehors des marchés importants: on exportait à cette époque du froment dans la Russie du Nord! Dès lors, les trois instruments essentiels

bien dépeints par sir Walter Scott sont remplacés aujourd'hui par des bêtes à cornes et des moutons. Beaucoup ont émigré, d'autres ont accepté d'habiter les cottages construits à leur intention dans les basses-terres. Ils ont formé là une classe de *crofters* qui souffre des mêmes maux que celle des fermiers irlandais, pour des raisons analogues.

du progrès agricole se trouvaient réunis, et depuis ils n'ont cessé de se développer parallèlement.

Une situation très favorable à l'agriculture existe donc en Angleterre, et cela avec une intensité qui ne se retrouve nulle part ailleurs au même degré. Tous ceux qui ont visité ce pays dans l'intention de l'étudier en ont été très vivement frappés, et leurs impressions concordent sans aucune exception. La direction éclairée ne manque pas, pour deux raisons.

La première vient de ce fait que la propriété rurale est condensée et consolidée aux mains d'un petit nombre d(grandes familles, dont les chefs s'occupent de la culture e de tout ce qui la touche, avec une sorte de passion. Il n'es guère de grand seigneur anglais qui n'ait dans les dépen dances de son château favori une réserve avec ferme modèl(outillée et garnie avec luxe, où l'on expérimente sans comp ter les procédés nouveaux. Les propriétaires moins opulent agissent de même, mais avec moins de profusion, sur u pied plus pratique, plus directement productif. La reine Vi(toria élevait à *Prince Consort's farm,* près de Windsor, de animaux de race fine, qu'elle faisait présenter dans les cor cours. Elle avait obtenu un 2me prix au *Cattle show* de la Sociét Royale d'Agriculture en 1891, à Doncaster. Le prince d Galles, aujourd'hui Edouard VII, agissait de même à Sar dringham, où avaient lieu de temps en temps des ventes au enchères de jeune bétail appartenant aux tribus illustres de Booth et des Bates, de la race Durham. Le principal vair queur de ce même concours de Doncaster était un gran seigneur, lord Polwarth. Un éleveur français, M. Grollie racontait à la suite d'une visite faite aux étables anglaise les plus célèbres, qu'un riche propriétaire, M. Davies, ava acheté en Amérique une vache Bates au prix de 213.15 francs. Le comte de Bective paya un animal de la même rac 183.750 francs, et lord Lathom un autre 160.650 francs[1]

On voit par ces exemples que l'élite de la société britar nique s'intéresse à la culture, tient à honneur de s'en occu per et ne craint pas d'en témoigner publiquement. C'est l

1) *Journal d'Agriculture pratique.*

sans aucun doute une première cause de progrès, puisque la direction du travail agricole n'est pas entièrement abandonnée, comme ailleurs, à des esprits subalternes ou ignorants.

La seconde provient de ce que la culture proprement dite est exercée par des fermiers, qui forment en Angleterre une classe nombreuse, aisée, instruite, très apte à profiter des enseignements fournis par les expériences tentées par les propriétaires dans leurs réserves. L'entente est ordinairement parfaite entre propriétaires et fermiers, car les premiers connaissent les détails et les besoins du métier, et les seconds savent qu'ils peuvent compter sur leur *landlord*. Dès lors la combinaison est complète et susceptible de donner tous les résultats humainement possibles.

Après cela, il est aisé de deviner que l'argent ne manque pas à l'agriculture anglaise. Et, en effet, elle dispose, comme l'industrie, de capitaux abondants, précisément parce que les propriétaires résident en immense majorité et connaissent les besoins de la terre. « Tandis qu'en France, dit Léonce de Lavergne, le travail des champs sert à payer le luxe des villes, en Angleterre le travail des villes sert à payer le luxe des champs[1]. » Aussi la campagne anglaise présente-t-elle un aspect que l'on ne rencontre guère ailleurs: « L'excellent entretien des bâtiments ruraux, l'état des chemins, les travaux de nivellement et de drainage, la construction de bons cottages pour les ouvriers, avec jardins attenants, tout annonce chez le maître, la richesse et la libéralité; de leur côté, les fermiers, pleins de confiance dans leur *landlord*, n'hésitent pas à faire des avances à la terre qui les leur rend avec usure[2]. » Ce que nous disions tout à l'heure à propos des sommes énormes payées pour un taureau ou une génisse de pur sang montre qu'en effet les propriétaires anglais sont généreux pour leurs exploitations.

Quant aux débouchés, la colossale extension des villes les a agrandis au point de dépasser les forces de la pro-

1) *Economie rurale de l'Angleterre.*

2) *Idem.*

duction agricole, même après les perfectionnements dont nous allons parler. Ces débouchés sont considérables par suite de l'étendue de la population urbaine; ils ont une puissance d'absorption énorme, à cause de l'aisance générale du pays et des besoins accentués de cette masse d'individus adonnés à un travail intense. Les Anglais ont d'ailleurs la réputation méritée d'être de grands consommateurs de viande, de légumes, de gâteaux et de bière. Or la consommation appelle la production, et la culture ne pouvait manquer de trouver un vif excitant dans une telle situation. C'est là justement ce qui l'a poussée en avant avec énergie et lui a fait accomplir des progrès surprenants.

L'agriculture anglaise n'a été en possession de ses grands patrons, de ses capitaux et de ses débouchés qu'après le milieu du XVIIIme siècle. Aussi, l'avance qu'elle a réalisée depuis lors a-t-elle été beaucoup plus rapide et plus considérable que tout ce qu'on avait fait auparavant. Comme l'industrie, l'agriculture, mise en possession des trois éléments nécessaires pour assurer le jeu complet des forces économiques, marcha dès lors à pas de géant. Les hommes éminents qui la poussèrent dans cette voie agirent séparément sur les deux grandes branches de la production agricole: le bétail et la culture proprement dite.

En ce qui concerne le bétail, on peut dire qu'il était assez négligé avant 1750. Nourri principalement sur de maigres pâtures en été, mal entretenu l'hiver faute de fourrages artificiels et de racines, croisé sans choix, élevé sans soins, il s'engraissait mal et tardivement, et il ne donnait que des produits peu abondants, de qualité médiocre. Davenant écrivait en 1700 qu'un bœuf ne rendait pas en moyenne plus de 170 kil., viande nette, et un mouton 13 kg. Cent ans plus tard, selon Éden, les bêtes à cornes rendaient en moyenne 360 kg., et les moutons 36. Arthur Young indique même un peu plus: 380 kg. et 45 kg.[1]). C'est un peu après 1750 qu'un fermier du comté de Leicester, l'illustre Bakewell, conçut l'idée du système d'élevage qui devait réaliser en quelques années ce

[1]) Cités par A. Toynbee page 44.

résultat surprenant. Ce système repose sur une double combinaison : la première a pour but de choisir en vue de la reproduction les sujets les plus beaux, les mieux conformés, les plus précoces, pour imprimer ces mêmes qualités à toute la race. La seconde tend à favoriser le succès de la première en fournissant aux animaux une alimentation suffisante et des soins raisonnés.

C'est le mouton qui fournit d'abord à l'habile fermier son premier sujet d'expériences.

« Bakewell, un homme de génie dans son genre, dit à ce sujet Léonce de Lavergne, a fait autant pour la richesse de son pays que ses contemporains Arkwright et Watt. Avant lui les moutons anglais n'étaient mûrs pour la boucherie qu'à quatre ou cinq ans. Il pensa fort justement que s'il était possible de porter les moutons à leur complet développement avant cet âge, de les rendre, par exemple, propres à être abattus à deux ans, on doublerait par ce seul fait le produit des troupeaux. Avec cette persévérance qui caractérise sa nation, il poursuivit dans sa ferme de Dishley-Grange la réalisation de cette idée, et il finit, après bien des années d'efforts et de sacrifices, par en venir à bout... La race obtenue par Bakewell fournit des animaux qui peuvent s'engraisser dès l'âge d'un an et qui, dans tous les cas, ont acquis tout leur volume avant l'expiration de leur seconde année. A cette qualité, ils joignent une perfection de formes qui les rend, à volume égal, plus charnus et plus lourds qu'aucune race connue... La richesse dont Bakewell a ainsi doté son pays est incalculable ; s'il était possible de supputer ce que la seule race Dishley a rapporté aux cultivateurs anglais depuis quatre-vingts ans, on arriverait à des résultats prodigieux. »

Mais le mouton Dishley demande pour réussir un milieu spécial, que le Royaume-Uni ne fournit pas dans toutes ses parties. Vers 1780, un émule de Bakewell créa le mouton des hauteurs, le *Southdown*, qui fut bientôt aussi estimé que le précédent. Enfin, en employant le même procédé, la sélection attentive et continue, combinée avec une alimentation suffisante, on a réussi depuis à former une race, moins avan-

tageuse sans doute que les autres, mais bien précieuse poı utiliser les pâturages de montagne, froids et pauvres. C'e le *cheviot,* qui fait aujourd'hui la fortune des Highlands d'; cosse et du pays de Galles.

Bakewell a essayé d'améliorer le gros bétail comme l'avait fait pour le mouton, mais il n'a que médiocremeı réussi. Ses idées, reprises en 1775 par les frères Collin fermiers à Darlington, mais en adoptant pour point de d part une race plus malléable, donnèrent alors des résulta merveilleux. Les *Durham shorthorns* (Durham à cornes courte « peuvent s'engraisser dès l'âge de deux ans et atteindı alors un poids énorme... Leur tête, leurs jambes, leurs ‹ ont été réduits à de si minces proportions, et les parties (corps les plus charnues sont si largement développées, qu'i rendent près de 3/4 de leur poids en viande[1]). » Plus tar on créa, pour les herbages moins plantureux que ceux de vallée de la Tees, les *Hereford* et les *Devon.*

Cette amélioration du bétail a donc augmenté la produ tion au double point de vue de la précocité et du rend ment, tant en chair qu'en cuir, laine et bas produits. I même résultat a été obtenu dans la culture par des moyeı appropriés.

Depuis la fin du XIIme siècle, des tentatives isolées étaie faites çà et là pour améliorer les systèmes de culture, p: l'introduction, dans le vieil assolement traditionnel, de plant intercalaires, propres à fournir au bétail un supplément d'a mentation. Ainsi A. Young parle d'un marquis de Rockingha qui avait amené du Hertfordshire un fermier chargé d'ens‹ gner à ses propres fermiers la culture des plantes sarclé‹ Ce même propriétaire dépensait de grosses sommes en opér tions de drainage, en création de prairies, en achat d'instr ments perfectionnés, d'engrais; sa réserve s'étendait sur 2.0 acres, 800 hectares. Un autre grand seigneur, lord Coke. donné dans le même sens un élan remarquable à tout ı comté, celui de Norfolk[2]); il a imaginé une forme de bε

1) *Economie rurale de l'Angleterre*, page 48.
2) CAIRD, *English agriculture in* 1850, p. 163.

restée célèbre en économie rurale. Mais c'est Arthur Young qui trouva la meilleure formule du progrès cultural. M. Léonce de Lavergne dit à ce sujet: « Un autre homme de génie, Arthur Young, complétait ce que Bakewell avait commencé. Pendant que l'un enseignait à tirer des animaux le meilleur parti possible, l'autre apprenait à en nourrir la plus grande quantité possible sur une étendue donnée de terrain... C'est alors que le fameux assolement quadriennal, connu sous le nom d'assolement de Norfolk, a commencé à se propager. Il a transformé complètement les terres les plus ingrates de l'Angleterre et créé de toutes pièces sa richesse rurale. » D'Angleterre, il a gagné tous les pays de l'occident de l'Europe, en se modifiant à l'infini selon les circonstances de lieu et de climat. Et partout il a opéré dans l'exploitation du sol une véritable révolution.

V. — LA PRODUCTION AGRICOLE ET L'IMPORTATION

Il est résulté de ces perfectionnements, combinés avec les progrès réalisés dans l'emploi des engrais, des semences, des machines, une extension considérable de la production. Au XVIIIme siècle, on considérait comme très remarquables des rendements de 26 *bushels* de froment à l'acre, (un peu moins de 24 hl. à l'hectare). Ce chiffre est bien dépassé aujourd'hui, même dans les terres médiocres. De plus, on obtient sur un même espace de terre énormément plus de fourrages, de viande, de lait, de cuir, de laine, qu'autrefois. Aussi la culture devint-elle une très bonne affaire entre 1760 et 1816, les vastes marchés urbains des trois royaumes étant alors réservés par les droits de douane à l'exploitation des *landlords* et des fermiers anglais. Ces marchés acquirent une puissance d'absorption si grande, que, en dépit des droits, il fallut importer des produits étrangers; la terre britannique ne suffisait plus à nourrir la population qu'elle portait. Voici d'ailleurs quelques chiffres propres à donner une impression au moins approximative du mouvement. Ainsi, pour ce qui concerne les animaux vivants, le *Statistical abstract* donne les indications suivantes:

IMPORTATION DE :	1840	1850	1870	1890	1900	1904
Gros bétail (têtes)	prohibé	66.400	202.000	642.000	495 000	550.00
Moutons (têtes)..	id.	143.000	670.000	358.000	383 000	382 00

Ces chiffres ne représentent qu'une partie des impor tations, car il entre en outre dans le Royaume-Uni une quan tité énorme de viandes abattues, et, grâce aux procédés nou veaux de conservation, cette quantité tend à augmenter cha que année. Voici en effet les chiffres de la douane pour le mêmes époques :

IMPORTATION DE :		1840	1850	1870	1890	1904
Viande de bœuf.....	kilos	1.450.000	6.750.000	10.750.000	135.000.000	275.000.0
Porc et jambons.....	»	1.784.000	28.150.000	134.400.000	265.000.000	375.000.0
Saindoux............	»	4.600	11.450.000	10.850.000	63.050.000	90.000.0

La valeur des viandes de bœuf importées dans le couran de l'année 1904 était évaluée à 10 millions sterling, soit 25 millions de francs. Il faut dire qu'une partie des viande conservées est réexportée, mais en quantités relativemen faibles. La presque totalité est donc consommée dans l pays.

Les importations d'autres denrées alimentaires sont auss d'une très grande importance. On en peut juger par les chif fres suivants :

IMPORTATION DE :		1840	1850	1870	1890	1904
Beurre et margarine,	kilos	12.600.000	16.500.000	57.950.000	155.000.000	260.000.0
Fromages...........	»	11.300.000	17.350.000	52.050.000	104.200.000	125.000.0
Œufs	pièces	96.000.000	105.000.000	430.000.000	1.233.000.000	2.393.000.0

La réexportation est nulle sur ces articles.

Les indications relatives aux céréales et légumes son aussi significatives :

IMPORTATION DE :		1840	1850	1870	1890	1904
Blé	Quintaux	4.369.000	8.150.000	15.450.000	30.237.000	48.000.0
Farine......	»	»	»	»	7.860.000	7.500.0
Orge........	»	1.095.000	1.825.000	3.608.500	7.896.000	13.000.0
Avoine	»	696.000	1.580.000	5.415.000	6.360.000	7.000.0
Maïs........	»	»	»	»	21.500.000	155.0
Riz.........	»	221.900	392.500	2.038.000	2.978.000	500.0
P. de terre.	»	1.200	674.000	385.000	970.000	5.000.0
Oignons....	Hectol.	»	»	»	1.406.000	3.100.0

La réexportation de ces articles est presque insignifiante[1]).

Enfin l'Angleterre importe encore d'énormes quantités de denrées coloniales: café, cacao, thé, tabac, épices, Voici les chiffres fournis par la douane à ce sujet:

IMPORTATION DE :		1840	1850	1870	1890	1904
Fruits............	Quintaux	82.000	202.000	386.000	5.650.000	7.100.000
Café { colonies..	»	65.000	131.400	135.000	432.000	510.000
Café { étranger .	»	64.500	10.420			
Thé	»	44.960	231.000	523.000	1.010 000	1.500.000
Tabac brut	»	99.000	122.000	181.000	2.950.000	5.300.000

Le commerce de réexportation est en général plus actif sur ces articles; une bonne partie de ces produits reste cependant à la disposition des consommateurs anglais.

Il est donc certain que l'Angleterre est obligée de recourir à la production étrangère pour combler la large insuffisance de sa propre production agricole. C'est pour elle une nécessité absolue, une question vitale, voilà le fait qu'il est essentiel de retenir. Il y a moins d'un siècle, elle était encore exportatrice de blé et de viande; aujourd'hui, elle est obligée d'en demander des quantités énormes à presque tous les pays du monde. Sa situation a changé du tout au tout, et cela ne pouvait manquer d'influer sur sa politique économique, d'autant plus que son évolution industrielle l'a poussée dans le même sens.

[1]) Dans ces dernières années, on a installé en Angleterre de nombreuses *forceries* pour la production des primeurs, ce qui n'a pas empêché, grâce au développement rapide des moyens de transport et des entrepôts avec réfrigération pour les fruits et les légumes, l'extension incessante des importations.

CHAPITRE III

L'INDUSTRIE

La fabrication à la main avant 1750 : la laine. — Le coton. — La métallurgie. — Articles divers. — Les affaires et les capitaux. — Le régime protectionniste et l'industrie. — La révolution industrielle au XVIIIme siècle. — Progrès dans l'outillage et dans les méthodes. — Développement de la population ouvrière et urbaine. — Accroissement des capitaux. — Extension des moyens de transport. — Le personnel ; l'organisation ouvrière ; le *labour party* et le socialisme en Angleterre. — Le *sweating system*.

L'Angleterre n'a pas toujours appliqué la fameuse maxime de Gournay: « Laissez faire; laissez passer. » Depuis le XVme siècle jusque vers le second quart du XIXme, elle a pratiqué au contraire une politique économique inspirée par les idées les plus restrictives. Tout, chez elle, était étroitement protégé par des prohibitions nombreuses, ou, du moins, par des droits élevés. Ainsi, il était interdit d'exporter les laines fines, les machines, de laisser sortir les ouvriers capables de porter à l'étranger les procédés de la fabrication anglaise; la marine était mise à couvert par un *Acte de navigation*, édicté avant Cromwell, mais aggravé par lui[1]. L'importation des produits de fabrication étrangère était, ou totalement interdite, ou assujettie à des taxes atteignant près de douze cents articles différents. Il faut bien remarquer d'abord que cette protection stricte n'a pas empêché l'Angleterre de devenir un grand pays industriel et commerçant, de même que la pratique actuelle du libre-échange n'a pas pour effet de la ruiner. Cela montre tout de suite que la question n'est pas unique et absolue, mais bien variable avec les circonstances. Les évolutions de la politique britannique s'expliquent d'ailleurs très naturellement par un concours d'événements qu'il est intéressant d'analyser.

[1]) Acte d'Élisabeth, 1562.

I. — ORIGINES DE L'INDUSTRIE

L'industrie proprement dite est née tardivement en Angleterre. Jusqu'au XIVme siècle, elle resta presque exclusivement ménagère ou accessoire, c'est-à-dire que chacun confectionnait la plupart des objets usuels nécessités par les besoins de la vie courante, et n'achetait que peu de chose en outre. Ce supplément était fourni par quelques artisans groupés en corporations dans les bourgs et petites villes. En 1331, un Anglais appelé John Kennedy importa des Flandres les procédés relatifs au tissage et à l'apprêt des draps et autres étoffes fines de laine. Édouard III encouragea cette industrie naissante et attira par des récompenses et par des avantages variés des artisans aptes à la développer, comme des foulons et des teinturiers[1]. Aussi la vit-on se développer assez promptement; du reste, il ne faut pas oublier que le pays produisait avec une certaine abondance plusieurs qualités de laine très propres à cet usage, et aussi que le climat se prête bien aux besoins des industries textiles.

En somme, après moins d'un siècle et demi d'existence, la fabrication des lainages occupait déjà un bon nombre de bras dans plusieurs comtés. Les troubles prolongés qui firent aux Flandres un tort si considérable au XVIme et au XVIIme siècle, profitèrent au contraire aux fabricants anglais, en détruisant une redoutable concurrence. Beaucoup d'artisans flamands traversèrent même le détroit et vinrent renforcer l'industrie britannique; elle passa du coup au premier rang pour cette spécialité, tant au point de vue de la production, qu'à ceux de la perfection et de la variété de ses articles. Aussi ne tarda-t-elle guère à prendre une place prépondérante sur les marchés étrangers. L'expansion de la filature et du tissage de la laine amena le développement rapide de l'élevage du mouton; pourtant, la laine produite dans le pays ne suffisait pas, et l'on achetait au dehors un

[1]) Ces renseignements sont empruntés à l'ouvrage posthume d'un savant anglais enlevé jeune à la science, ARNOLD TOINBEE, *The industrial revolution*, déjà cité.

supplément de matière première, spécialement des laines fines d'Espagne.

Cette fabrication resta longtemps la seule qui eût une importance réelle et une expansion extérieure notable. En 1770 encore, l'exportation des seuls articles de laine, fils et étoffes, représentait plus du tiers du total des sorties, proportion qui montre bien le peu de développement des autres branches de la production. Malgré cette avance, elle persista à réclamer une stricte protection, qui lui fut en effet assurée par une longue série de mesures destinées à lui éviter toute concurrence sur le marché national et à lui ouvrir l'accès des marchés étrangers. L'Angleterre a conclu dans ce but plusieurs traités de commerce restés célèbres.

L'industrie du coton est toute moderne chez nos voisins. « Elle était confinée, dit Toynbee, dans le Lancashire, et surtout à Manchester et à Bolton. En 1760, elle n'occupait pas plus de 8.000 personnes, et la valeur totale de sa production annuelle était estimée à 600.000 livres sterling (environ 20 millions de francs actuels). Mais déjà l'exportation se développait activement; en 1701, elle montait à 23.000 livres, à près de 46.000 en 1751, et à plus de 200.000 en 1764 ». C'est que dans l'intervalle on avait inventé divers procédés nouveaux, aussitôt adoptés de toutes parts. Telle était la navette volante, imaginée par Kay vers 1738, et qui permettait de travailler deux fois plus vite et de supprimer un homme sur deux à chaque métier fabriquant en grande largeur. Elle fut adoptée par les tisseurs de coton du Lancashire, vers 1760.

Malgré cela, la fabrication était encore fort imparfaite. « Jusqu'en 1760, dit Baines dans son *History of the cotton manufacture*, les instruments employés dans cette industrie étaient presque aussi simples que ceux de l'Inde »... On ne savait pas faire les sortes fortes. Les toiles imprimées commençaient seulement à se répandre. Aussi les auteurs du temps ne parlent-ils guère de cette branche du travail national. Adam Smith, dans sa *Richesse des nations*, ne mentionne qu'une fois, et incidemment, le commerce des coton-

nades, tandis qu'il parle souvent de l'industrie de la laine ou du fer. En 1764, l'exportation du coton ne représentait encore que la vingtième partie du total des sorties.

La métallurgie n'était pas, du reste, beaucoup plus avancée que le tissage du coton. Jusque vers 1740, on ne fondait encore le minerai de fer qu'au moyen du charbon de bois, et les établissements étaient assez rares. C'est ainsi que trois comtés où les forges et les fonderies se comptent aujourd'hui par centaines: le Gloucestershire, le Shropshire, le Yorkshire, n'avaient chacun que six hauts-fourneaux. En 1737, on comptait dans dix-huit comtés différents 59 hauts-fourneaux produisant 17 à 18.000 tonnes de fer par an, et on en importait environ 20.000 tonnes.

La fabrication des ustensiles de métal était surtout localisée autour de Sheffield et de Birmingham. Cette dernière ville était le centre d'une population ouvrière d'environ 50.000 individus en 1727. Du reste, ajoute Toynbee, « la fabrication n'était pas alors concentrée comme aujourd'hui, beaucoup de petits artisans étaient répandus dans tout le royaume. Les objets d'acier poli, par exemple, étaient manufacturés à Woodstock, les serrures dans le sud du Staffordshire, les aiguilles à Warrington, Bristol et Gloucester. » Et il en était ainsi pour beaucoup de menues spécialités de quincaillerie, comme les clous, les chaînes, etc. Cela se voit encore de nos jours dans beaucoup de pays, dans l'est de la France, par exemple.

Parmi les autres industries, on peut encore citer celle de la soie, qui faisait des affaires assez actives dès 1721. La mercerie-bonneterie de soie, de laine et de coton était également assez prospère; un bon nombre de métiers battaient autour de Londres et dans les comtés du sud. La filature et le tissage du lin sont également des industries déjà anciennes dans le Royaume-Uni. C'est en Angleterre qu'elles se développèrent d'abord, et de là, elles passèrent en Irlande au début du XVIIme siècle. Elles y devinrent rapidement les principales fabriques du pays et prospérèrent d'une façon remarquable par l'initiative d'un certain nombre de protestants français, réfugiés après 1685 dans

la catholique Irlande. Aujourd'hui encore, Belfast et Dundee exportent de grandes quantités de filés et de toiles de lin, surtout des sortes très fines que les autres pays ne savent pas fabriquer.

On voit par ces rapides indications combien l'industrie anglaise, qui passait déjà au XVIIIme siècle pour très active, était cependant peu de chose comparativement à ce que nous connaissons aujourd'hui. C'est que, du reste, les moyens d'action dant elle disposait étaient eux-mêmes fort médiocres. Les arts mécaniques étaient extrêmement arriérés. La fabrication des lainages, dont nous avons constaté la condition prospère, s'en tenait encore aux instruments les plus imparfaits. Depuis Édouard IV, quatre inventions étaient intervenues cependant pour améliorer et activer le travail; il faut les citer pour bien se rendre compte des choses: le rouet avait été substitué à la quenouille dans la filature; on employait une machine — très simple d'ailleurs — pour l'ourdissage des fils de chaîne; on appliquait le moulin à fouler à l'apprêt des étoffes finies; enfin la navette volante avait remplacé la navette à main. Et il en était de même dans toutes les industries: les procédés étaient grossiers et les produits nous sembleraient aujourd'hui bien imparfaits.

L'outillage général valait moins encore que l'attirail particulier de chaque industrie. Les routes restaient rares et sans entretien. Arthur Young, dans ses *Voyages*, ne se lasse pas d'en signaler le déplorable état. Il faut dire cependant que les nombreuses rivières qui sillonnent le pays rendaient des services à ce point de vue, mais on ne commença à les améliorer que dans la seconde moitié du XVIIme siècle, et les premiers canaux ne furent établis qu'au XVIIIme. C'est en 1755 que l'on creusa le premier de tous, près de Liverpool; il n'avait pas plus de onze milles (17 km., 500). Entre 1761 et 1766, un second, de 39 milles, fut exécuté entre Manchester et la Mersey. Dans la suite, le système se développa promptement et rendit alors d'immenses services.

Les capitaux n'avaient pas non plus, tant s'en faut, leur ampleur de l'époque actuelle, et cependant l'Angleterre passait déjà pour un pays riche. En 1750, selon Burke, il n'exis-

tait pas plus de douze maisons de banque en dehors de Londres. La banque d'Angleterre, créée en 1694, n'émettait pas avant 1759 de billets de moins de 20 livres sterling; cela montre que la circulation fiduciaire était peu importante. Les affaires se traitaient surtout en espèces. La refonte ordonnée à la fin du XVIIme siècle leur avait donné d'ailleurs une valeur bien déterminée, bien régulière, très favorable aux échanges. On n'avait pas à craindre ici les modifications artificielles dont le gouvernement était ailleurs, en France par exemple, si coutumier. Le commerce ne se heurtait point non plus aux barrières fiscales intérieures qui entravaient les affaires dans plusieurs pays d'Europe. De même, le cadre étroit des corporations n'avait pu réussir à se généraliser en Angleterre. Il existait bien dans les villes, d'ailleurs peu nombreuses et faiblement peuplées[1]), mais le travail était toujours resté libre dans les campagnes, si bien que l'industrie se développa surtout sous la forme très particulière de l'atelier rural. Cette circonstance donnait aux pays anglais une physionomie animée et un aspect aisé qui a beaucoup frappé les voyageurs du XVIIme et du XVIIIme siècle. L'un d'eux, Defoe, a laissé une peinture vivante des environs de Halifax. « La contrée est divisée, dit-il, en petits enclos de deux à six ou sept acres (un à trois hectares), rarement plus. Les cottages sont nombreux, au point de se trouver réciproquement à portée de la voix. Dans chaque maison on voit un métier portant une pièce d'étoffe. Chaque artisan possède au moins un cheval pour porter ses produits à

[1]) Nous avons sous les yeux quelques notes relatives à Glasgow. Avant l'union de 1707, ce n'était qu'une petite ville sans importance; en 1801 elle ne comptait encore que 83.700 habitants. Un siècle plus tard, c'était une immense cité comptant plus de 900,000 âmes; elle a dépassé aujourd'hui le million. Glasgow est bâtie sur la Clyde, à 25 km. de la mer; c'est en 1759 que l'on a commencé les travaux nécessaires pour en faire un port maritime; ils ont coûté des sommes énormes, mais la Clyde est devenue le plus grand chantier naval du monde; en 1902, on y a construit 312 navires pour 516.900 tonnes. En outre un grand nombre d'usines: filatures, tissages, ateliers de construction, fonderies, mines, forment d'immenses faubourgs. Et l'on pourrait citer beaucoup d'autres exemples analogues.

la ville et entretient une ou deux vaches, quelquefois plus. Les maisons sont remplies de vigoureux gaillards, occupés, les uns à la cuve de teinture, les autres aux métiers, d'autres encore au finissage des pièces; les femmes et les enfants cardent ou filent, tous sont employés, jeunes et vieux. On ne voit dans tous le pays ni mendiants, ni paresseux [1]).

Ce tableau se reproduisait souvent dans les vertes campagnes de l'Angleterre, où ce type de fabrication en petit atelier rural était dominant. Il avait bien ses avantages, car l'artisan qui cumulait le travail industriel avec l'exploitation de son petit domaine jouissait par là d'une stabilité et d'une sécurité remarquables. Mais il avait aussi l'inconvénient de rester peu productif, d'une part, faute de moyens d'action puissants, et, d'autre part, il se montrait faiblement progressif, car le petit artisan absorbé par son métier, son établi, sa forge, ne trouve ni le loisir, ni les moyens intellectuels et matériels nécessaires pour améliorer ses procédés.

A côté du type industriel que nous venons de décrire, on en trouvait d'autres, surtout vers le milieu du XVIIIme siècle, qui représentaient justement l'espoir et l'avenir de l'industrie. C'était d'abord le type de la *fabrique collective*. Un négociant se formait une clientèle d'achat, pourrait-on dire, comprenant un certain nombre d'artisans, dont il dirigeait la fabrication selon les besoins et les goûts de sa clientèle de vente, et dont il retenait d'avance les produits. Par ses conseils, par la régularité de ses commandes, par ses avances au besoin, ce patron, nécessairement plus éclairé que l'ouvrier, était un agent naturel du progrès. A côté de cela, le grand atelier, la manufacture, était à ses débuts. Arthur Young raconte qu'il vit à Sheffield une filature de soie avec 152 ouvriers, y compris les femmes et les enfants. Cela semblait alors considérable, et, de fait, cela restait exceptionnel. A Darlington, dit le même auteur, un patron réunissait plus de cinquante métiers à tisser; à Boynton, une usine

1) Cité par Toynbee, page 53.

comptait 150 ouvriers. La grande industrie apparaissait ainsi de place en place, formant peu à peu une classe de patrons aisés, entreprenants, prêts à profiter de toutes les occasions pour étendre leurs débouchés et accroître leurs moyens d'action.

Les procédés de vente étaient en rapport avec les conditions de la production. En général, les artisans libres portaient leurs produits achevés au marché périodique de la ville voisine. Les patrons de fabrique collective envoyaient souvent prendre à domicile les ouvrages commandés, et l'on voyait ainsi circuler sur les mauvais chemins du pays des troupes nombreuses de chevaux de charge. Enfin de grandes foires se tenaient de temps en temps. Telle était celle de Sturbridge, dans le comté de Cambridge, qui durait un mois entier, du 15 août au 15 septembre. On y voyait arriver les marchands par milliers, et on y vendait de tout: articles fabriqués, ou à demi élaborés, matières premières, produits alimentaires. Tout ce mécanisme était encore bien lent et bien lourd; il est évident qu'à cette époque, c'est-à-dire vers le milieu du XVIIIme siècle, l'Angleterre ne se distinguait pas encore très sensiblement de ses concurrents continentaux, ni par les procédés, ni par la richesse, ni par la puissance industrielle. Elle pouvait donc encore se considérer comme exposée aux effets de leur concurrence.

Pourtant, elle montrait déjà certaines preuves très évidentes de supériorité, qui se trahissaient par l'activité grandissante de son commerce extérieur. Au début du XVIIIme siècle, la Hollande était le principal débouché de la fabrique anglaise; elle absorbait à elle seule le tiers des exportations. Cela ne veut pas dire que les Pays-Bas consommaient une telle quantité de produits anglais; une bonne partie était seulement entreposée et revendue ensuite avec profit un peu partout. Dans le courant du siècle, les Anglais firent de vigoureux efforts pour placer eux-mêmes leurs marchandises, et ils y réussirent. D'abord, leurs colonies prospérèrent en Amérique; puis leurs comptoirs d'Afrique et des Indes prirent un grand développement, surtout après la guerre de Sept ans. Enfin, soit par des traités, soit par une contrebande

éhontée[1]), ils s'ouvrirent l'accès de beaucoup de pays, de colonies hispano-américaines, notamment. C'est ainsi que l'énergie supérieure de la race s'affirma au dehors et ouvrit à l'activité nationale des marchés immenses. C'est pour suffire à leurs besoins que l'industrie britannique s'ingénia à perfectionner ses procédés et à multiplier sa production. Nous verrons bientôt comment elle y parvint.

Les Anglais possédaient d'ailleurs, sur leur sol et bien à portée de leur main, tous les éléments essentiels d'une grande expansion industrielle et commerciale. Nous en avons constaté l'abondance et la variété. Mais, vers 1750, on était loin d'utiliser pleinement tous ces avantages. On ignorait encore quel immense réservoir de force était constitué par les gisements de houille, à peine exploités; la main humaine restait le moteur principal de la fabrication. Les transports étaient lents et de faible capacité: en 1870, on admirait fort dans le port de Liverpool quelques lourds cargoboats de 900 tonneaux; c'étaient alors les géants de la flotte marchande anglaise[2]). La population était encore médiocre en nombre. D'après les estimations les plus sérieuses, la Grande-Bretagne seule, non compris l'Écosse et l'Irlande, pouvait renfermer en 1700 environ 5 millions d'âmes; en 1750, un peu plus de 6 millions, et en 1780, à peu près 8 millions ½; elle était estimée à 29 millions d'âmes en 1891, et à plus de 34 millions en 1905. Bien que cette population fût aisée, elle ne constituait évidemment pas, étant donné son faible chiffre, un marché comparable à celui d'aujourd'hui. De plus, les Anglais du XVIIIme siècle vivaient surtout à la campagne. Nous avons vu déjà comment ils cumulaient le travail industriel et les occupations rurales, ce qui variait leur production et restreignait leurs achats. D'autre part, la simplicité des mœurs, la stabilité des goûts, étaient encore autant d'obstacles à l'extension de la consommation.

[1]) Il est arrivé plus d'une fois que les contrebandiers anglais ont tenu en échec les navires de guerre commis à la surveillance des côtes, même ceux de leur propre pays.

[2]) La Compagnie Cunard a commandé un steamer de 25.000 tonnes qui vient d'être lancé.

Dans ces conditions, avec une activité modérée et des débouchés restreints, l'Angleterre, n'ayant pas sur ses concurrents du dehors une supériorité et une avance suffisantes pour ne pas les craindre, s'en tenait de la façon la plus stricte au système de la protection. Du reste, cette protection n'était pas demandée seulement, à cette époque, par les fabricants. Nous savons que l'agriculture la réclamait aussi, et que sa situation particulière, devenue tout à fait exceptionnelle et prépondérante dans le courant du XVIIIme siècle, lui fournissait les moyens de l'imposer. La réclamant pour elle-même, il lui était difficile de la refuser à l'industrie. C'est ainsi que le système protecteur fut toujours considéré comme une règle fixe de la politique nationale anglaise, tant que subsista dans la culture, et surtout dans l'industrie, l'état de choses que nous venons de résumer. Il semblait même, vers le début du XIXme siècle, qu'un système auquel tant d'intérêts divers et puissants étaient attachés, devait durer longtemps encore. Cependant il touchait à son terme et ne devait pas tarder à craquer sous des efforts d'un nouveau monde industriel, infiniment plus actif et plus expansif que l'ancien.

II. — LA RÉVOLUTION INDUSTRIELLE

Nous avons constaté précédemment le changement considérable apporté, dans le courant du XVIIIme siècle, aux conditions fondamentales de la propriété et de la culture. Après 1750, il se produisit dans l'industrie anglaise une évolution également très profonde qui, en moins de soixante années, modifia du tout au tout la position relative de l'agriculture et de la fabrication. L'industrie manufacturière, restée jusque-là à l'état presque embryonnaire dans quelques villes du sud et du centre, commença dès lors un mouvement rapide qui alla s'accélérant d'année en année. Cela tenait à une réforme radicale de l'outillage et à la substitution des moteurs mécaniques à la force humaine dans la conduite des machines. « Après 1750, et coup sur coup, surgirent six grandes découvertes qui étaient destinées à transformer les

conditions du travail. En 1769, Arkwright invente son *wat frame;* en 1770, Heargraves, sa *spinning jenny;* en 1776, Crom ton, sa *mule;* en 1792, Kelly, sa *self acting mule.* Ces inventio trouvent un multiplicateur dans la machine à vapeur q brevetée par Watt en 1769, est appliquée en 1785 à l'industı du coton, l'année même où Cartwright construit son *pow loom*[1]). »

En même temps que l'outillage, les méthodes de trav faisaient de très grands pas en avant dans le sens de la ra dité, de l'efficacité et de la perfection des procédés. Ainsi fabrication de la fonte au coke fut inaugurée vers 1740. C'ét là une découverte bien précieuse pour un pays débois l'industrie métallurgique en a tiré le principal élément de puissance, d'autant plus que les minerais anglais étant bonne qualité donnaient des fers supérieurs sans traiteme spécial. En 1788, on appliqua les soufflets à vapeur à fusion du fer. Le tissage mécanique opéra vers la mêı époque une complète révolution dans les industries textil Les industries chimiques, l'apprêt et la teinture des étoff la fabrication des faïences, poteries et porcelaines réalis rent aussi d'énormes progrès de 1750 à 1815. Enfin, la di sion du travail, appliquée bientôt sur une grande échelle presque toutes les branches de la production, leur imprir un élan gigantesque.

Depuis lors, le mouvement de progrès a non seuleme continué, mais il s'est accéléré. Sans parler du perfectionr ment des produits obtenu par le fait même de celui de mécanique, on peut dire que depuis cent ans la plupart d grandes industries se sont plusieurs fois renouvelées.

Chacun sait quelle variété, quelle richesse et en mêı temps quelles économies elles réalisent aujourd'hui dans le fabrication. L'Angleterre fut en somme le premier pays monde qui réussit à appliquer la machine à la plupart d branches du travail et à constituer le grand atelier. Elle p

[1]) Le *water frame* est un métier à tisser à la main perfectionı la *jenny* et la *self acting mule* sont des métiers mécaniques à fil *power-loom*, métier mécanique à tisser.

de la sorte une avance marquée sur tous ses concurrents, et elle l'a toujours conservée, bien que quelques autres pays, marchant à leur tour, à pas de géant, soient aujourd'hui bien près de la rejoindre.

On peut à ce propos s'étonner de voir que la race anglo-saxonne, préparée comme nous l'avons vu par les circonstances, n'ait pas montré plus tôt l'activité industrielle extrême qui la distingue aujourd'hui. Cela s'explique en premier lieu par ce fait que le petit groupe saxon établi en terre britannique eut fort à faire, pendant de longs siècles, pour se dégager des invasions parasites qui alourdissaient sa marche et gênaient son essor. C'est à la fin de la période des Tudor seulement que les Anglo-Saxons parvinrent à effacer les dernières traces de la conquête normande; c'est à partir de ce moment aussi que la race, toute à elle-même, commence à prendre librement son allure. En second lieu, la formation essentiellement rurale de la population, qui se prolongea jusqu'au XVIIIme siècle, était aussi une cause de stabilité, de lenteur dans la fabrication. Il fallut les *clearances* du XVIIIme siècle et le développement soudain de la vie urbaine pour surexciter les esprits, les porter à chercher des voies nouvelles et des moyens d'action plus énergiques. Dès lors le progrès industriel devait se précipiter avec une vitesse croissante, semblable à celle de la pierre qui tombe. C'est ce qu'il a fait.

Sans multiplier outre mesure les exemples, nous pouvons donc dire que, dès le premier quart du siècle dernier, la grande industrie se trouva munie des principaux engins qui sont sa raison d'être et les éléments essentiels de sa force: la machine à vapeur, le fer à bon marché, les outils mécaniques. Dès lors, la grande usine, avec ses moyens puissants, sa production économique, ses rendements énormes, s'imposait à la fabrication. Pourtant, elle ne pouvait se former qu'à la condition de grouper un personnel capable de l'organiser, de diriger son fonctionnement, de conduire tous ses organes. Il lui fallait aussi des débouchés capables d'absorber ses produits et une organisation propre à les transporter par grandes masses, à toutes distances et le plus rapi-

dement possible. Il était nécessaire enfin que les capitau: prissent un niveau assez élevé et une disponibilité assez grand pour se prêter à la liquidation de nombreuses affaires su un espace immense. Tout cela s'est trouvé réuni en quel ques années.

En ce qui concerne le personnel, l'industrie anglaise l' trouvé tout préparé, et de premier ordre, dans cette mass d'artisans ruraux dont nous avons parlé plus haut, ave son état-major de fabricants-négociants et de contre-maî tres. Aussi, la création de puissants outils, combinée ave l'absorption rapide du sol cultivable par la grande pro priété, produisit-elle en quelques années le développemen simultané de la grande usine et des centres urbains. A l fin du XVIIme siècle, suivant une estimation acceptée pa un auteur sérieux, la population agglomérée dans les ville d'Angleterre ne dépassait guère 1.400.000 âmes, tandis que le habitants des campagnes se chiffraient par 4 millions. E 1770, Arthur Young estimait déjà que la population se parta geait par moitié entre les campagnes et les villes. En 1881 plus de 66 % de la population vivaient dans les cités, 33 % seulement dans les campagnes. Actuellement la populatio rurale ne représente plus guère que le quart de la nation Voici du reste un tableau qui montre sous une forme sai sissante les conséquences de cet exode:

	1685 (environ)	1760 (environ)	1881	1904
Liverpool	4.000 h.	35.000 h.	552.000 h.	723.000 h
Manchester	6.000	40.000	393.000	558.000
Birmingham	4.000	30.000	400.000	538.000
Leeds	7.000	»	309.000	450.000
Sheffield	4.000	25.000	284.000	433.000
Bristol	29.000	100.000	206.000	343.000
Nottingham	8.000	17.000	111.000	249.000
Norwich	28.000	50.000	87.000	117.000
Hull	»	20.000	161.000	254.000

La grande usine n'eut donc pas de peine à recruter so personnel; il vint de lui-même s'offrir à l'atelier, et alor ces fabriques dont parle Arthur Young, qui excitaient l'éton nement des hommes du XVIIIme siècle avec leurs quelque

douzaines d'ouvriers, furent singulièrement dépassées en nombre et en puissance. C'est bientôt par milliers que l'on compta les établissements, par centaines de mille les ouvriers, les métiers et machines, par millions les broches de filature. Le nombre des usines est allé en croissant jusqu'à ces dernières années, ainsi que celui de leurs engins mécaniques et de leur population ouvrière. Les fabriques assujetties aux lois de police des manufactures (*factories and workshops acts*), c'est-à-dire toutes les industries textiles fonctionnant sous le régime du grand atelier, sont recensées annuellement depuis 1870. Voici le résultat de ce travail :

	USINES.	BROCHES.	MÉTIERS.	OUVRIERS.
1870............	6.807	45.000.000	610.000	907.000
1885..........	7.465	53.000.000	773.000	1.034.000
1890............	7.190	53.600.000	822.000	1.084.000
1901	»	»	»	1.029.000

On remarque en 1890 une diminution du nombre des fabriques, mais les autres chiffres ont continué à monter. Il s'est donc produit jusque là une concentration du travail, une extension des ateliers, mais non pas une diminution de la puissance industrielle du pays. Depuis lors s'est manifesté un certain fléchissement, sur lequel nous aurons à revenir.

La fabrication a trouvé encore un élément de progrès dans ce fait que, depuis une centaine d'années, et surtout depuis trente ou quarante ans, on lui a fourni un grand nombre de matières premières tout à fait négligées jusqu'alors, qui ont entièrement renouvelé certaines industries importantes. Les industries textiles, par exemple, produisent aujourd'hui, soit avec des fibres nouvellement utilisées, comme le jute, l'aloès, le henequen, la ramie, etc., soit au moyen du mélange des matières anciennement connues : laine et coton, soie et laine, coton et soie, etc., une multitude de tissus applicables aux usages les plus variés, et d'un prix modique. La papeterie a été de son côté radicalement transformée par l'usage des pâtes végétales : d'alfa, de paille, de bois, etc. On pourrait citer beaucoup d'autres exemples dans le même sens.

Quant aux débouchés, l'industrie anglaise les trouva d'a-

bord pour ainsi dire en elle-même. En effet, la progressic rapide de la population eut pour résultat d'augmenter à fois la consommation et la production, c'est-à-dire d'éla gir le marché intérieur. En même temps, la crise politiq survenue en Europe à partir de 1792, en paralysant les fo ces économiques de presque tous les États du contine fournit à la fabrication britannique de nouveaux débouché Elle devint bientôt maîtresse presque absolue des relatio entre le continent européen et les pays d'Asie et d'Amériqu Les Yankees essayèrent bien d'en prendre leur part, ma ils n'étaient pas assez fortement outillés pour nuire bien se siblement à l'Angleterre, et d'ailleurs celle-ci sut leur fai une guerre ouverte afin de les paralyser. Le blocus con nental, cette vaste combinaison dirigée contre sa suprémat économique, ne fit en réalité que l'affirmer, et Napoléon u son immense pouvoir, assis sur des bases artificielles, da sa lutte fameuse contre une situation née du concours circonstances naturelles et logiques.

Les Anglais tirèrent en somme de leurs efforts durant cet période un double profit: d'abord, par le monopole de fa dont ils jouissaient pour le commerce des denrées coloni les, ils réalisèrent d'énormes bénéfices; en outre, ils se cré rent, à la fois dans le pays d'origine de ces produits et da ceux où ils les portaient, une clientèle pour leur prop fabrication; enfin leurs colonies commerciales prenaient cette même époque une grande extension. C'est ainsi q fut résolue au premier moment cette question essentiel des débouchés.

Pendant que l'industrie transformait ainsi son outillag perfectionnait ses procédés et entassait les ouvriers dans l villes, on pouvait observer un développement parallèle tous les éléments accessoires de la production. Les capitau d'abord, se sont multipliés dans une proportion immen depuis la fin du XVIIIme siècle. Nous avons vu combi les moyens de crédit étaient lourds et peu nombreux ve 1750; dès le début du XIXme siècle la circulation se précipi en quelque sorte avec une activité inconnue jusqu'alors, la richesse publique progresse rapidement. Des calculs a

proximatifs sérieusement faits indiquent pour plusieurs époques le chiffre au moins probable de la richesse publique dans le Royaume-Uni. Leur comparaison fournit le tableau que voici[1] :

1845.	Le total des capitaux est évalué à......	fr.	54	millliards.
1865.	— —	—	152	—
1875.	— —	—	212	—
1883.	— —	—	240	—
1895.	— —	—	270	—
1903.	— —	—	295	—

Il va sans dire que ces évaluations sont approximatives, et données seulement comme indication générale. Cependant, cette indication paraît juste, car les revenus évalués par le fisc pour l'établissement de la cédule D de l'*income tax* (impôt sur le revenu) ont suivi une progression analogue, ce qui vérifie l'hypothèse précédente[2] :

	Revenu en francs.	Nombre des contribuables.
1845.	1.450.000.000	148.000
1865.	3.000.000.000	365.000
1884.	3.580.000.000	447.000
1891	7.400.000.000	»
1903.	9.125.000.000	456.000

On a calculé encore que le revenu des capitaux placés par des Anglais à l'étranger devait s'élever à un chiffre voisin de 100 millions sterling, en 1905, soit à peu près 2 milliards 500 millions de francs. Vingt ans auparavant, ce revenu extérieur ne dépassait guère, d'après les indices que l'on possède, 60 millions sterling, soit 1 milliard 500 millions de francs. On voit que les Anglais ont su profiter largement du progrès des affaires dans le monde.

Pour mesurer l'importance des mouvements actuels des capitaux dans ce pays colossalement riche, ajoutons qu'en juillet 1886 on estimait le total des dépôts en banque à 14 milliards 250 millions, et en juillet 1891 à 16 milliards 750 mil-

1) D'après les documents anglais reproduits par le *Bulletin de Statistique du Ministère des Finances*, t. III. XVII, XX et XXXI.

2) La cédule D atteint les profits industriels et commerciaux principalement.

lions de francs; ils approchent aujourd'hui de 20 milliards. Ce chiffre est conjectural à la vérité, parce qu'il comprend les dépôts faits dans les banques particulières, lesquelles ne sont tenues à aucune publicité; mais on sait par les déclarations obligées des banques par actions qu'elles détenaient à elles seules 11 milliards 250 millions de francs en 1886.

Avec une telle abondance de capitaux disponibles, circulant avec une rapidité extrême, le loyer de l'argent ne peut être fort élevé. On estime en effet que l'intérêt en banque ne dépasse guère 3 ½ % en Angleterre.

D'autre part, la circulation du papier de banque a pris dès la fin du siècle dernier, chez nos voisins, une telle extension, que l'on a eu l'idée en 1775 d'organiser à Londres un *clearing-house* (chambre de compensation), où les banquiers font l'échange réciproque des créances que le mouvement des affaires vient à créer pour ou contre eux. De cette façon, les soldes seulement sont payés en espèces ou banknotes, et, par suite, la monnaie métallique circule aussi peu que possible. Il en résulte une économie sur les frais d'emploi de cette monnaie, et une plus grande commodité pour les relations d'affaires. Or, en 1890, le *clearing-house* de Londres a vu opérer pour 7 milliards 801 millions sterling de compensations, soit cent quatre-vingt quinze milliards de francs; en 1906, le chiffre s'est élevé à plus de 12 milliards 700 millions sterling, soit 320 milliards de francs. L'esprit reste confondu en présence de l'énormité de la masse d'affaires indiquée par ces chiffres.

Il ne faut pas s'étonner, après cela, de voir les capitaux britanniques jouer dans le monde des affaires un rôle si actif. On les rencontre partout, s'offrant avec abondance à toutes les opérations susceptibles de fournir un profit. Il arrive souvent que sur le nombre immense des débiteurs des capitalistes anglais, un certain nombre manquent à leurs engagements. On a même vu des gouvernements faire faillite, et compromettre les intérêts de leurs prêteurs dans une large mesure. Mais il est rare que les Anglais ne réussissent pas, grâce à leur expérience des affaires, à l'activité

avec laquelle ils surveillent leurs intérêts, grâce aussi à leur énorme influence comme nation, à tirer quelque chose de leurs clients infidèles. La Turquie et la Grèce ont passé sous leurs fourches caudines; le Pérou leur a abandonné l'exploitation de ses chemins de fer et de ses nitrières naturelles; la République Argentine et le Brésil sont à la merci de leurs syndicats de banquiers; on en pourrait citer d'autres encore, que la finance anglaise tient étroitement soumis à sa domination. Quel chemin parcouru en un siècle!

Les autres grands instruments économiques se sont renforcés en Angleterre avec une activité correspondante.

Les voies d'eau, si nombreuses dans ce pays, ont été améliorées, puis doublées ou réunies par des canaux. En 1777, on creusa le premier grand canal navigable, le *Grand Trunk*, entre la Trent et la Mersey. En 1810, toute la région centrale était déjà sillonnée de voies d'eau artificielles. Aujourd'hui il n'est guère de centre un peu important des terres basses qui ne soit relié par canal aux principaux ports maritimes; la houille, les minerais, les engrais, les matériaux de toute sorte, lourds et encombrants, circulent ainsi dans toutes les directions et à peu de frais.

Les transports maritimes ont pris un développement plus considérable encore. Dès la fin du XVIIIme siècle, une amélioration sensible se manifestait déjà, tant au point de vue de la capacité des navires, qu'à ceux de leur construction et de leur vitesse. Lorsque la vapeur vint à l'aide de la voile, ce fut bien autre chose. C'est en 1838 que la vapeur fut appliquée pratiquement à la navigation; en 1840, l'Angleterre avait 771 vapeurs jaugeant 88.000 tonnes; en 1860, elle possède 450 navires pour 280.000 tonnes; en 1875, elle en a 4.170 pour près de 2 millions de tonnes; en 1890, 7.410 pour 5.042.000 tonnes, et enfin en 1904 le chiffre atteint 10.370 navires pour 8.752.000 tonnes[1]). La marine à voiles a plutôt reculé devant le progrès formidable de la vapeur, mais elle tient encore sa place au soleil; les statistiques anglaises nous fournissent à son sujet ces indications intéressantes:

1) *Statistical abstract for the United Kingdom.* Tonnes anglaises de registre. Il s'agit ici de la jauge nette.

ANNÉES.	NAVIRES.		TONNES.
1762	»	....	560.000 [1]
1840	21.800	....	2.680.000
1869	24.200	....	4.765.000
1875	21.000	....	4.200.000
1890	14.181	....	2.936.000
1904	10.210	....	1.802.000

Soit au total près de 10 millions de tonnes.

Cette énorme marine opère sur tous les points du glo et il est par suite impossible de se rendre compte, mê approximativement, de la masse de ses transports. En An terre seulement, les relevés faits par la douane dans les tr royaumes indiquent pour le tonnage des navires venus l'étranger ou des colonies, entrés en charge dans les pc britanniques, les chiffres suivants:

		PAVILLON ANGLAIS.	PAVILLON ÉTRANGER.
1840...........	tonnes	5.200.000	2.200.000
1890...........	—	21.140.000	7.840.000
1904...........	—	27.807.000	12 134 000

Le cabotage, qui n'est guère exercé que par des bate anglais, indique pour ces derniers un chiffre également t élévé:

		PAVILLON ANGLAIS.	PAVILLON ÉTRANGER.
1840......	tonnes	10 700.000	(non admis) [2]
1869...........	—	17.900.000	110.000
1875...........	—	22.900.000	138.000
1890...........	—	28.500.000	99.000
1904...........	—	31.963.000	241.000

Ces chiffres en disent long sur la puissance maritime ce pays, qui était, il n'y a pas bien longtemps, plus acti lui seul que tous les autres ensemble. Du reste, voici enc une indication intéressante à ce sujet; elle montre bien crasante supériorité du trafic anglais par rapport à celui autres pays. C'est le tableau du transit par le canal de Su

1) D'après BURKE, cité par Toynbee, p. 57.

2) Les bateaux étrangers n'ont été admis au cabotage qu'en 1

PAVILLONS.	NAVIRES.		TONNAGE.	
	1889.	1904.	1889.	1904.
Anglais..........	2.611	2.679	5.352.000	8.834.000
Français.........	168	262	361.000	778.000
Allemand........	194	542	289.000	1.969.000
Néerlandais......	146	223	262.000	583.000
Italien...........	103	94	187.000	205.000
Austro-Hongrois..	54	135	116.000	455.000

Enfin, pour montrer comment la marine anglaise s'emploie au dehors, citons ce fait qu'en Uruguay le cabotage occupait, il y a quelques années, 530.000 tonnes, dont 220.000 sous pavillon anglais.

Les routes, rares et détestables au temps d'A. Young, se multiplient et s'améliorent du tout au tout de 1790 à 1820. Puis le chemin de fer apparaît en 1829, et bientôt le réseau prend un développement considérable:

1842	(Royaume-Uni)..................	3.000 km.
1860	—	17.500 —
1875	—	27.000 —
1890	—	32.200 —
1904	—	36.423 —

Le trafic des voies ferrées est en rapport avec l'activité de la production. Voici quelques indications significatives pour le Royaume-Uni.

	VOYAGEURS.	MARCHANDISES (tonnes).
1843....... ..	23.000.000	»
1860.........	163.000 000	»
1875.........	506.000.000	200.000.000
1890.........	817.000.000	303.000.000
1904.........	1.198.000.000	430.000.000

De tels chiffres laissent déjà dans l'esprit une singulière impression de grandeur et de force. Elle devient plus profonde encore si l'on réfléchit que tous ces moyens d'action ont augmenté de beaucoup, depuis leur création, non seulement en nombre, mais encore en puissance. La circulation des capitaux est plus aisée, plus rapide; les canaux et les routes sont plus parfaits et mieux entretenus; les bateaux à vapeur et à voiles sont plus grands et vont plus vite, surtout les premiers; la vitesse et la charge des trains de

chemins de fer se sont également accrues dans des pı portions énormes. Ajoutez à cela l'action efficace des s vices télégraphiques, téléphoniques et postaux, et vous au enfin une idée d'ensemble des progrès extraordinaires r lisés dans le cours d'un siècle à peine par l'outillage gé ral de la nation britannique. Encore ne suffit-il pas de con dérer ces seuls éléments pour se rendre un compte ex des choses. Il en est d'autres qui ajoutent beaucoup à valeur et à l'efficacité des premiers.

III. — LA MAIN-D'ŒUVRE ET LES QUESTIONS OUVRIÈRES

Il est bien évident que les qualités intrinsèques d'u race, lorsqu'elles sont éminentes, ont sur son dével pement économique une influence considérable. Or, l'A glo-Saxon est doué, nous l'avons constaté, par l'effet de formation particulière, d'un vif esprit d'initiative, et il appo une énergie singulière à la gestion et à la défense de intérêts. L'ouvrier anglais, comme le patron, présente à égard des traits caractéristiques. Pendant que le patron f preuve couramment dans ses entreprises d'une hardiesse da la conception, d'une activité dans l'exécution, d'une ferm dans les vues, qui en font partout un concurrent très red table, l'ouvrier se montre supérieur dans presque toutes branches de la production. De l'aveu de nos fabricants e mêmes, le fileur et le tisseur de laine, de lin ou de coto le puddleur de fer, le mécanicien déploient en Angleterre u capacité de travail, une préparation technique, une habil de main plus grande que chez la moyenne des ouvriers continent. Cela tient à un apprentissage plus prolongé, l'exemption du service militaire, à un esprit différent, p vigoureux, plus individuel, à un désir plus fréquent et p énergique de s'élever dans la hiérarchie sociale, de deve quelqu'un dans cette nation essentiellement organisée, m

[1]) Il y a des sortes de fils en numéros fins dont l'Anglete a le monopole, grâce à l'habileté de ses ouvriers.

gré ses dehors aristocratiques, pour la sélection des individus d'élite dans toutes les classes [1]).

Ces qualités spéciales, dues à la formation de la race, ont fait de l'ouvrier anglais non seulement un travailleur habile et actif, mais encore un homme capable de bien comprendre et de bien défendre ses intérêts. En Angleterre comme partout, l'évolution du travail vers le grand atelier a causé bien des difficultés et bien des souffrances. La concentration des capitaux a accentué d'une manière énorme la distance entre le patron et l'ouvrier, et celui-ci s'est trouvé singulièrement faible en face de son puissant employeur. La crise a été aggravée encore par la multiplication rapide des Sociétés d'actionnaires, dont le patronage est généralement imparfait, incomplet. Nous avons vu précédemment que, chez les communautaires, cette situation aboutit à l'exploitation et à la désorganisation de la classe ouvrière. Chez les peuples déjà désorganisés, elle provoque la misère, la révolte, le socialisme et l'intervention de l'État. En Angleterre, les ouvriers ont vu de bonne heure que l'action personnelle, multipliée par l'association, était pour eux le meilleur moyen de se hausser au niveau de leurs patrons afin de pouvoir discuter librement avec eux. Ils rencontrèrent au début deux obstacles graves: d'abord l'hostilité acharnée du patronat, qui voyait dans ce mouvement d'association une atteinte à sa liberté d'action et une menace pour ses intérêts. Ensuite, il fallut répandre dans la masse ouvrière les idées nouvelles. Les premières Unions durent s'organiser secrètement et s'imposer par la terreur. Mais bientôt elles réussirent à procurer à leurs membres, et même aux non-unionistes, de précieux avantages par la hausse des salaires, l'amélioration du régime des ateliers et aussi par des institutions de secours mutuels. Bientôt il fallut les tolérer, puis les reconnaître légalement, ce qui fut fait par les lois de 1871-1876. Depuis lors les *Trade-Unions* n'ont cessé de grandir, en dépit des fluctuations causées par les crises économiques.

[1]) V. P. DE ROUSIERS, *La Question ouvrière en Angleterre*, 1 vol.; *Le Tradeunionisme*, 1 vol.

En 1905, il existait 1148 Unions, avec 1.807.000 membres[1]) Certaines de ces associations comptent leurs membres pa centaines de mille, celle des mineurs, par exemple, en 330.000[2]). Les recettes annuelles des *Trade-Unions* dépassen probablement 60 millions de francs et elles ont en réserv un capital supérieur à 100 millions de francs. Ces fonds so administrés avec une grande sagesse; ils servent principal ment à distribuer des secours en cas de maladie, de déc ou de chômage. Les dépenses de grève vont en diminua régulièrement, parce que la force des Unions leur a perm de traiter de puissance à puissance avec le patron, ce qui provoqué la création de comités de conciliation, dont la pr sence a prévenu ou abrégé bien des conflits. Il s'est étab ainsi un régime nouveau du travail basé sur une sorte de com promis collectif — nous n'osons dire encore un contrat — pour la fixation des salaires et des conditions du travail. C système n'est pas parfait, il rencontre encore bien des r sistances[3]), pourtant il est déjà bien supérieur dans l'ensem ble à ce qui se fait sur le continent, et il peut encore s

1) En 1901, on a compté plus de 1.940.000 unionistes; par l'ef de la crise économique, beaucoup ont dû cesser de payer leur co sation, ce qui entraînait leur exclusion.

2) C'est en réalité une Fédération nationale, composée de group régionaux réunissant chacun un certain nombre de Sociétés local Il existe encore d'autres associations de mineurs, soit environ 500.0 ouvriers organisés sur 800.000 mineurs.

3) On a voulu notamment paralyser l'action des *Trade-Unions* da les grèves en les rendant responsables pécuniairement, lorsqu'ell organisent la propagande gréviste pour amener des ouvriers à ror pre leur contrat de travail. Ainsi, une Union d'employés de ch mins de fer fut condamnée en 1901 à payer en pareil cas 575.0 francs à une Compagnie. On prépare une loi pour décharger l Unions de cette responsabilité qui les paralyse. D'autre part, on constitué récemment un comité parlementaire patronal afin de co trebalancer l'influence du comité ouvrier. Enfin, on favorise la cré tion d'unions ouvrières dissidentes (syndicats jaunes) que l'on oppo aux *Trade-Unions*. Cette politique présente un grave danger, elle irri les Unions et les pousse à réclamer l'intervention gouvernemental chose mauvaise pour tout le monde. De plus, cet antagonisme e périlleux pour la paix publique.

perfectionner avec le temps. Mais il est menacé à l'heure actuelle de complications imprévues et dangereuses.

Ces complications sont du reste d'origine ancienne, et elles proviennent surtout de trois causes. C'est d'abord l'opposition patronale, dont nous avons dit un mot tout-à-l'heure; les ouvriers organisés en ont triomphé déjà plus d'une fois, et la vaincront encore s'ils persistent dans leur méthode de concentration et d'action privée. Mais précisément les deux autres causes tendent à affaiblir ou à faire abandonner cette méthode. En effet, le vieux Trade-unionisme a montré une tendance trop marquée à se fermer, en quelque sorte, à exclure les ouvriers les moins développés et les moins payés, à repousser les idées nouvelles. C'était là une tendance dangereuse, car elle risquait d'empêcher à la fois le recrutement des Unions et tout progrès dans leur organisation. Cette attitude, qui fit naître il y a quelques années le néo-unionisme[1]), a été en grande partie abandonnée. Mais elle avait déjà favorisé la propagande des *Trade-councils*, organes du parti ouvrier indépendant[2]). Ces comités n'étaient autres que des foyers d'agitation politique et socialiste, organisés par les éléments les plus agités, les moins pratiques, les moins particularistes du prolétariat britannique. Ce dernier est fort mêlé, il ne faut pas l'oublier si l'on veut comprendre la situation actuelle. On y trouve côte à côte des particularistes extrêmement avisés et pratiques quand il s'agit de régler leurs propres affaires, et des désorganisés sortis principalement de familles irlandaises ou écossaises des Highlands, ou même venues de l'étranger. Ces derniers fournissent un grand nombre de rêveurs et de politiciens, des *windbags* (outres gonflées de vent), comme disent énergiquement les Anglais. Ces gens sont passionnés pour les discussions théoriques et les luttes électorales. Ils acceptent avec empressement les doctrines du socialisme, et en bons communautaires d'origine, comptent sur

[1]) Ce mouvement tendait à faire des Unions de simples machines de guerre contre le patronat, en les dépouillant de toute préoccupation mutualiste. Il a médiocrement réussi.

[2]) Ce mouvement a débuté vers 1889 à l'occasion d'une grève des *dockers* ou portefaix des docks maritimes.

l'État bien plus que sur eux-mêmes. A l'imitation d
listes allemands, ils ont voulu mettre la main tout
sur les syndicats ou *Trade-Unions*. Repoussés énergi
par les chefs des Unions au Congrès de Cardiff, en
ont organisé l'agitation politique et obtenu, en appa
moins, de grands résultats. En premier lieu, ils ont
rentrer dans les Congrès unionistes et à leur fai
des résolutions socialistes, platoniques d'ailleurs; n
a l'inconvénient de répandre parmi les ouvriers angl
funeste du recours à l'État. Les Unionistes sont, à to
dre, munis de lumières limitées; lorsqu'on prétend
sur le domaine qui leur est propre, par exemple
situation ou l'organisation de leur métier ou de leu
ils résistent avec la dernière vigueur; mais quand
d'une autre Union ou d'un métier différent, ils vote
thousiasme les motions les plus contraires à leur
tendance. C'est ainsi qu'un *docker* ou un mécanicie
ciera sans difficulté à un vœu réclamant la nation
de la terre ou des mines. De même, ces ouvriers
gent leurs associations professionnelles avec tant de
et d'indépendance acceptent des résolutions réclam
tervention de l'État, quitte à la repousser le jour
prétendrait s'immiscer dans la gestion de leurs affai
fessionnelles. Telle est l'explication des vœux émis
Congrès de 1905, vœux inspirés par la pure théorie s
mais qui, en réalité, sont avant tout une façade à la
plupart des congressistes unionistes n'attachent qu'un
importance.

Quoi qu'il en soit, surexcités par le jugement p
en 1901 par la Chambre des Lords contre l'action des
les ouvriers sont entrés en masse dans le mouveme
tique. Ils ont envoyé, en 1906, quarante des leurs à la
bre des Communes, avec mission de dégager les s
de la responsabilité civile qu'on leur a imposée, et de p
à la classe ouvrière tous les avantages possibles, s
ment en matière d'assurances et de retraites [1]).

[1]) Un projet tendant à la création d'une caisse des ret
vrières a déjà été déposé par un député du parti du tr

La situation que nous venons de résumer a fait croire, sur le continent, que le socialisme avait enfin débordé sur l'Angleterre et se trouvait à la veille de tout envahir dans ce pays. En réalité, il y a là bien plus d'apparences encore que de réalités. Si les agitateurs, les *windbags* ont réussi à s'emparer du devant de la scène, le bon sens et l'esprit pratique des *Trade-Unions* subsistent derrière cette vaine figuration. Sans doute, le parti ouvrier s'est laissé quelque peu séduire par le mirage de l'intervention légale. Mais il est nettement réfractaire aux théories du socialisme monopolisateur et centraliste. John Burns disait récemment: « En aidant les pauvres, nous devons veiller à ne pas encourager ou aider le paupérisme; on devrait avoir moins de *workhouses* et plus de *homes*, moins d'établissements de charité et des salaires plus élevés, plus de récréations et moins de dépenses en boisson, moins de grandes villes et de plus grands villages. » Ce n'est là le langage ni d'un Bebel, ni d'un Jaurès, ni même d'un Millerand. Evidemment, cet ouvrier anglais devenu ministre met au-dessus de tout l'initiative personnelle, l'énergie individuelle, tandis que les socialistes du continent assignent la première place à la tutelle de l'État. La différence est fondamentale.

Il est certain d'ailleurs que des questions ouvrières graves et délicates se posent en Angleterre. Si la classe laborieuse possède dans ce pays une élite exceptionnellement forte et bien organisée, elle a aussi ses faibles et ses désorganisés. Dans certains quartiers des immenses cités industrielles, le *Whitechapel* de Londres par exemple, s'entasse une population cosmopolite[1]) rongée par le vice et la misère, qui se dispute le travail et, par une concurrence acharnée, par une exploi-

Cabinet libéral, impressionné par la force numérique du groupe ouvrier, dans lequel il a pris un de ses membres, John Burns, président du *Board of Trade*, a déclaré qu'il n'était pas hostile à l'idée, tout en faisant des réserves sur son opportunité, ainsi que sur les voies et moyens à trouver. On peut être certain que cette conception étatiste rencontrera une vive opposition.

[1]) L'Angleterre, comme les États-Unis, fait actuellement tout son possible pour repousser l'immigration misérable et désorganisée que sa prospérité attire et qui vient s'entasser dans les faubourgs de ses grandes villes.

tation mutuelle sans vergogne, avilit les salaires à l'excès. Il est difficile d'améliorer la situation de cette foule souf-frante, précisément parce qu'elle est incapable de rien fair pour s'aider elle-même. C'est une poussière humaine, qu subit toutes les pressions, toutes les exactions, et demeur désagrégée. On a essayé de grouper ces malheureux, de le former à la coopération, de les arracher à leurs quartier pestilentiels, pour les répandre dans les campagnes[1]). C les a secourus de mille manières. Mais tout cela ne don que des résultats minimes, parce que le vice est dans l'org nisation même du travail. Tous ces miséreux sont liés petit atelier ou voués au travail à domicile. Or, il est bi établi que le petit atelier urbain est loin d'offrir à l'ouvri les garanties de salubrité, de régularité, d'équité dans l salaires, de modération dans le travail, que le grand ateli donne à ceux qu'il occupe. Ce fait a été bien des fois véri par l'expérience. On peut relire à ce sujet, les indicatio données plus haut en ce qui concerne l'Allemagne. C'e le petit atelier, et surtout le travail à domicile, qui ont don naissance au *sweating system*, c'est-à-dire à l'exploitation exce-sive du travail humain. L'adversaire le plus capable de mett fin à ce régime, c'est l'extension du grand atelier mécan que, avec son organisation large, son fonctionnement régl ses salaires supérieurs. A Leeds, où le travail en chamb a beaucoup diminué par suite de la multiplication des us nes, on a constaté une amélioration considérable de la situ tion ouvrière, une diminution très importante du surmenag et de la misère.

Beaucoup de patrons anglais sont arrivés aussi à un compréhension plus large et plus claire de leur fonctio sociale. Ils ont perfectionné le régime du salaire au moye de combinaisons nouvelles très souples et très variées, comm le système de la prime, qui peut favoriser l'économie de l

[1]) Des philanthropes tels que MM. Fels et Herving ont donné d terrains et de l'argent pour la création de colonies agricoles dest nées aux « sans-travail. » Mais on n'improvise pas des paysans solid avec le rebut des grandes villes. La chose est du moins très rare.

matière ou du temps, la finesse du travail, sa rapidité, sa productivité, etc. De grandes maisons ont transporté leurs usines à la campagne et créé de toutes pièces, pour leurs employés et ouvriers, des cités-jardins où l'air, la lumière et l'eau pure sont distribués à profusion. Mais surtout, les moyens de se développer, de s'instruire, de s'élever, sont offerts partout aux jeunes gens désireux d'en profiter. C'est là, avec l'éducation familiale, le moyen le plus sûr de faire de l'ouvrier un homme aussi indépendant, aussi prospère, que cela est humainement possible à notre époque.

CHAPITRE IV

LA PRODUCTION INDUSTRIELLE ET LA POLITIQUE ÉCONOMIQU

Extraction des produits naturels. — Etendue et nature de la producti anglaise. — Le commerce. — La métropole économique du monde. Evolution de la politique économique. -- Abandon des idées protectio nistes au XIXme siècle. — Suppression graduelle du tarif. — La po tique libre-échangiste, les traités de commerce. — Aspect général la situation actuelle. — La politique protectionniste en Europe, en Am rique et dans les colonies anglaises. — Le progrès de l'industrie dans l divers pays — Effets de ces deux causes sur le commerce anglais. - Un essai de réaction protectionniste; *fair trade* versus *free trade*. - L'union douanière britannique.

I. — LES PRODUITS NATURELS

La production anglaise, constamment croissante, es devenue depuis longtemps déjà colossale, surtout pour le articles de consommation courante, qui trouvent aisémen une large clientèle quand on les offre à des prix modérés Quelques chiffres vont nous permettre de calculer approxi mativement la masse de produits annuellement jetés sur tou les marchés du monde par la fabrication britannique.

L'extraction des produits naturels et leur élaboration élé mentaire, d'abord, a progressé dans une large mesure. Ver le milieu du XVIIIme siècle, la houille ne servait guère qu'a chauffage des habitations; les mines étaient rares et leu rendement modique; on n'exportait nulle part le charbo minéral. Mais à partir de 1740 le coke est appliqué à l réduction du minerai de fer; aussitôt les exploitations se multi plient et s'étendent. En 1758, le duc de Bridgewater fai creuser un canal de onze kilomètres pour relier ses mine de Worsley à Manchester, et, depuis, bien d'autres travau du même genre ont été accomplis. Aussi, un siècle plus tarc l'extraction de la houille atteignait 90 millions de tonnes

en 1880, 133 millions de tonnes; en 1890, 183 millions de tonnes; dès 1896, l'extraction dépassait 200 millions de tonnes, et elle a atteint, en 1904, le chiffre de 240 millions de tonnes, valant 2 milliards 100 millions de francs[1]). En 1840, l'Angleterre exportait environ 1.450.000 tonnes de houille; en 1870, les sorties vont à 10 millions ½ de tonnes, à 30 millions ½ en 1890, et à plus de 48 millions en 1904. Le nombre des ouvriers employés dans les mines de charbon était de 475.000 en 1880. Dix ans plus tard, il atteignait le chiffre de 602.000; aujourd'hui il dépasse 800.000, et cependant l'usage des machines à tailler et abattre le charbon se vulgarise de plus en plus, tandis que la concurrence des charbons étrangers devient très active. Aussi la taxe de 1 sh. par tonne établie lors de la guerre du Sud-Afrique a-t-elle fait du tort aux charbonnages anglais.

La fabrication du fer a réalisé, toutes proportions gardées, des progrès aussi grands. Vers 1737, on évaluait à un peu plus de 15.000 tonnes le rendement des hauts-fourneaux anglais. En 1869, leur production était estimée au chiffre de 4.950.000 tonnes, à un peu plus de 7 millions de tonnes en 1880, à plus de 8 millions de tonnes en 1890, à 9 millions de tonnes en 1900; depuis lors la production a peu varié. L'Angleterre a acheté, en outre, du fer en barres dans les proportions suivantes:

1840.	Tonnes	17.000
1869.	—	61.500
1880.	—	110.000
1888.	—	100.500

Après 1889, les entrées se réduisent un peu. Mais le mouvement ne tarde pas à reprendre avec une activité croissante. L'Allemagne et les États-Unis surtout introduisent en Angleterre des quantités croissantes de fer et d'acier brut ou à demi-ouvré. En 1904, l'importation a été de près de 1.200.000 tonnes; en 1890, elle n'était que de 330.000 tonnes; c'est une

[1]) En 1900, une commission spéciale a fait un rapport sur l'état des mines de houille, que l'on disait près d'être épuisées. Ses conclusions ont été très rassurantes pour l'avenir.

augmentation de près de 300 % en quinze ans. Aussi, en présence de cette formidable concurrence, qui déjà a comprimé l'essor de leur industrie, les fondeurs anglais se montrent-ils favorables aux idées protectionnistes de M. Chamberlain. Le resserrement de la fabrication du fer a eu pour résultat naturel une diminution sensible dans les achats de minerai étranger, qui avaient pris de vastes proportions depuis 1875, comme le montre le tableau suivant:

1875.	Tonnes....................	415.000
1880.	—	2.385.000
1890.	—	4.540.000
1900.	—	6.310.000
1904.	—	6.105.000

Pour parer aux difficultés de cette situation nouvelle, les métallurgistes anglais s'efforcent de consolider leur industrie en la concentrant. De plus en plus les hauts-fourneaux s'annexent des fours à coke et des laminoirs. En outre, l'outillage se transforme et s'améliore. Enfin, les entreprises tendent à se grouper en de gigantesques sociétés, ou en syndicats plus considérables encore. En 1904, 3 fabriques de locomotives situées à Glasgow se sont fondues en une seule. La même année a vu se constituer le grand syndicat des fers et des aciers, dont le but essentiel est de faciliter aux usines la lutte contre la concurrence étrangère.

A propos de cette industrie, nous signalerons en passant un fait qui témoigne à la fois des aléas de l'industrie et de la nécessité de tenir compte de tous les éléments d'une situation économique, avant de se prononcer sur la politique douanière qui lui convient. Autrefois, la métallurgie anglaise jouissait d'un véritable privilège naturel, résultant de la qualité supérieure de ses minerais de fer. Mais d'abord, les minerais anglais ne suffisent plus pour alimenter les fonderies britanniques; il faut aller en acheter en Espagne, en Algérie, en Sardaigne et ailleurs, en concurrence avec les autres pays. De plus, des découvertes scientifiques ont permis l'exploitation avantageuse de certains minerais autrefois négligés comme les gisements phosphoreux de la Lorraine, etc.

L'industrie anglaise a ainsi perdu une partie de ses avantages d'autrefois, ce qui a permis d'organiser contre elle une concurrence assez vive pour la menacer dans son existence même. C'est ainsi qu'en 1904 les forges d'Écosse ont été paralysées un moment par un avilissement extraordinaire des prix, suite des offres de l'Allemagne, de la Belgique et des États-Unis. Dans ces conditions, on comprend sans peine le revirement qui s'est opéré chez les métallurgistes et les a poussés vers la politique protectionniste. Une situation nouvelle a logiquement produit une conception différente des choses.

Ces derniers faits nous montrent déjà que les matières premières fournies à l'industrie anglaise par son propre sol ne lui suffisent pas. C'est le cas pour la laine comme pour le fer. L'Angleterre qui, au XVIIme siècle, n'avait guère qu'une industrie exportatrice, celle des lainages, et qui produisait elle-même des laines fines, importait cependant déjà des toisons espagnoles. En 1840, l'Espagne aurait peut-être eu de la peine à suffire aux besoins des fabriques britanniques; aujourd'hui elle en serait assurément incapable. Voici en effet les chiffres officiels des importations de laines de toute provenance depuis 1840[1]:

1840	22.600.000	kilogrammes
1850	33.500.000	»
1870	119.000.000	»
1880	209.000.000	»
1890	300.000.000	»
1900	275.000.000	»
1904	285.000.000	»

Il est essentiel de remarquer que cette énorme importation ne semble pas avoir influé très sensiblement sur l'élevage du mouton dans le Royaume-Uni. Sans ajouter une foi entière aux chiffres des statistiques agricoles, on peut

1) L'Angleterre est le principal centre du marché des laines. Elle en réexporte presqu'autant qu'elle en emploie (125 millions de kilogrammes en 1904). L'importation des laines est en baisse depuis 1897, année où elle a dépassé 350 millions de kilogrammes.

cependant les indiquer à titre de renseignement approximatif. Voici donc le nombre des moutons, évalué depuis 1867:

1867.	Nombre de têtes	....	29.000.000
1870.	—	—	28.000.000
1880.	—	—	26.000.000
1890.	—	—	31.600.000
1904.	—	—	29.100.000

Si ces chiffres présentent quelque exactitude, ils prouvent que les éleveurs anglais savent maintenir leur situation malgré la formidable concurrence du dehors, concurrence qui s'exerce aussi bien contre la viande que contre la laine.

Pour le coton, que l'Angleterre ne produit à aucun degré, les chiffres deviennent formidables. En 1760, on évaluait approximativement la fabrication totale du pays à 15 ou 20 millions de francs. Depuis l'invention des métiers mécaniques, la fabrication a fait quelques progrès, on en peut juger par le mouvement des importations de coton brut destiné à la consommation intérieure[1]):

1840.	Entrées, kilogrammes	....	264.000.000
1850.	—	—	300.000.000
1870	—	—	595.000.000
1890.	—	—	700.000.000
1904.	—	—	750.000.000

On considérait généralement, il y a quinze ans, que l'Angleterre consommait à elle seule à peu près autant de coton en laine que tous les autres pays d'Europe réunis. Voici à ce sujet quelques chiffres qui étaient communément acceptés dans le commerce (en balles de 180 kg., poids moyen):

	GRANDE-BRETAGNE.	PAYS DU CONTINENT.
1887.	3.717.000 balles.	3.692.000 balles.
1888.	3.822 000 —	3.848.000 —
1889.	3.825.000 —	4.121.000 —
1890.	4 140.000 —	4.381.000 —
1891.	4 174.000 —	4.564.000 —

[1]) La réexportation annuelle dépasse en moyenne 100 millions de kilogrammes. L'année 1898 a vu l'importation la plus forte que la douane ait jamais enregistrée: plus de 950 millions de kilogrammes dont 850 millions pour la fabrication intérieure.

Aujourd'hui, la proportion n'est plus la même, grâce aux progrès énormes réalisés par différents pays, spécialement par l'Allemagne et les États-Unis. Mais l'Angleterre tient toujours le premier rang, bien loin en avant de ses rivaux.

Nous pourrions multiplier ces exemples en citant encore le cuir, le bois, les chiffons et autres matières pour la papeterie, etc. Ainsi l'Angleterre a importé, selon les estimations de la douane:

En 1890 pour........	400 millions de fr. de bois d'œuvre.	
— 1904 —	625	—

Ces chiffres sont remarquables pour un pays où l'on emploie le fer sur une très grande échelle. Nous allons voir maintenant que la production des objets fabriqués est en rapport direct avec cette énorme accumulation de matières premières.

II. — LES OBJETS FABRIQUÉS

Nous avons indiqué plus haut le nombre et la puissance des fabriques consacrées aux industries textiles. Dans un seul district, celui de Oldham, on comptait il y a quelques années 93 Sociétés par actions constituées en vue de la filature du coton, avec un capital versé de 90 millions de francs. Ces 93 filatures ont gagné ensemble seulement 250.000 francs en 1891, année très critique pour l'industrie du coton. Mais en 1890 elles avaient obtenu 9.400.000 francs net pour 90 établissements en activité, et 6.750.000 francs en 1889 pour 86 établissements. Ce seul exemple peut donner une idée de la puissance de la fabrication dans un pays où les centres comme Oldham, ou même plus puissants, ne sont pas rares.

Il est d'ailleurs impossible d'établir une statistique satisfaisante de la production de ces manufactures, à la fois nombreuses, puissamment outillées, et servies par un personnel ouvrier de premier ordre, mais nous pouvons nous

en faire une idée approximative au moyen des chiffres fournis par la douane pour ce qui concerne l'exportation des produits britanniques. Sans présenter un degré complet de certitude, ces chiffres sont cependant acceptables à titre d'indication relative. En voici quelques-uns.

Au XVIIIme siècle, l'Angleterre exportait pour environ six à sept millions de francs de cotonnades (en 1764). En 1840, elle vendait au dehors 53 millions de kg. de fils de coton, valant 180 à 200 millions de francs; en 1870, l'exportation de ce produit allait à 83 millions de kg. et à 110 millions en 1890; en 1904, elle était retombée à moins de 80 millions de kg., car cette industrie a beaucoup souffert depuis quinze ans. Les tissus de coton sortis en 1841 mesuraient 722 millions de mètres; en 1870, le métrage allait à 2 milliards 985 millions, à 4.470 millions en 1890 et, en 1904, à 5.031 millions[1]).

L'industrie des lainages, qui écoulait au dehors, vers 1770, pour 110 ou 115 millions de francs de produits, a exporté: en 1840, 1.710.000 kg. de filés; en 1870, 15 millions; en 1890 plus de 19 millions et, en 1904, près de 25 millions de kg. valant à eux seuls beaucoup plus que tous les lainages vendus en 1770, et cela malgré la baisse énorme des prix. Il faut ajouter à cela environ 9 millions de kg. de fils fabriqués avec des laines spéciales: alpaca, mohaire etc. En outre, il est sorti aux mêmes époques, en tissus de laine: 62 millions de mètres en 1840, puis 266 millions de mètres en 1870, 225 millions en 1890 et, en 1904, 180 millions, — on observe ici une diminution assez importante[2]).

L'industrie linière a vu diminuer aussi ses exportations d'une manière sensible, mais elles sont encore considérables; en voici le tableau[3]) :

[1]) Entre 1890 et 1904 les exportations de cotonnades ont subi de fortes variations; elles ont fléchi surtout entre 1891 et 1897.

[2]) L'industrie des lainages est une de celles qui ont le plus à souffrir de la concurrence étrangère.

[3]) La situation de l'industrie du lin et du chanvre paraît avoir peu varié depuis 1890. Cependant elle est plutôt décroissante.

	FILÉS.	TISSUS.
1840................	7.500.000 kg.	81.000.000 mètres
1870....	15.000.000 —	206.000.000 —
1888................	6.500.000 —	161.000.000 —
1890................	6.800.000 —	167.000.000 —
1904............ ...	6.500.000 —	150.000.000 —

En revanche, la production des fils et tissus de jute a ris depuis quelques années un développement prodigieux. n 1840, ce textile était inconnu; en 1870, l'Angleterre exporit 5 millions ½ de kg. de fils de jute, près de 12 millions en 88, plus de 15 millions en 1889, et plus de 20 millions en 04. Quant aux tissus, en 1870, il en sortait 46 millions de ètres, 166 millions en 1880, et 248 millions en 1890; depuis rs, l'exportation a diminué presque régulièrement, elle était mbée à 190 millions de mètres en 1904. A l'heure actuelle, Angleterre consomme à elle seule plus de jute, ou chanvre dien, que l'Europe tout entière.

La fabrication des soieries est une vieille industrie anaise. On a calculé que dès 1750 près de 14.000 métiers à ain battaient autour de Londres et de quelques autres lles des trois royaumes. Pendant longtemps cette branche ı travail est restée, semble-t-il, relativement peu active, car ı 1840 on n'exportait pas tout à fait 600.000 mètres de tisıs. Mais depuis elle a fait des progrès marqués. En 1870, Angleterre envoyait au dehors 3.500.000 mètres de tissus e soie sortis de ses fabriques; en 1890, le chiffre atteint .650.000 mètres, et depuis lors il s'est maintenu à ce taux. es rubans, lacets et autres articles de mercerie ne sont as compris dans ces quantités.

Les ouvrages en fer et en acier ont suivi la progression uivante[1]:

1840........	258.000	tonnes anglaises (de 1.015 kg.)
1870........	2.825.000	— —
1890........	3.850.000	— —
1904........	3.500.000	— —

[1]) Après 1890, l'exportation des articles en fer et en acier avait ısiblement baissé; elle s'est relevée d'une façon marquée depuis elques années.

L'Angleterre construit pour l'étranger un grand nombre de navires, soit à voiles, soit à vapeur. Voici le chiffre des ventes opérées dans le courant des dernières années:

	VAPEUR.		VOILES.	
	Nombre.	Tonnage.	Nombre.	Tonnage.
1890......	112	90.000	232	97.000
1891......	122	123.000	154	34.000

En 1905, le tonnage exporté a dépassé 350.000 tonnes.

Les industries chimiques ont été longtemps très prospères en Grande-Bretagne. Mais, pour les raisons que nous avons indiquées précédemment, leur personnel manquait de formation scientifique; les procédés restaient trop empiriques. La science allemande a donné maintenant la prééminence aux usines germaniques. Beaucoup d'usines anglaises ont disparu; les autres se sont groupées en syndicats dans l'espoir de soutenir les prix; mais leurs affaires sont médiocrement prospères, en dépit des progrès réalisés dans ces dernières années.

L'Angleterre fournit donc chaque année une masse colossale de produits manufacturés. Il est bien remarquable en outre que cette production offre un caractère spécial, très précis, dont la portée est grande, nous allons nous rendre compte de cela.

III. — LE CARACTÈRE DE LA PRODUCTION ANGLAISE ET L'EXPORTATION

La production industrielle de l'Angleterre a pour caractère net et tranché ce fait qu'elle se compose principalement d'articles communs, destinés à la consommation usuelle, à la vente à bon marché. Les Anglais ont pour habitude invétérée de travailler surtout pour la masse du public, *for the million*. Ils recherchent en quelque sorte la clientèle immense des gens de moyenne et basse condition. Cela provient sans

doute de la prédominance ancienne des mœurs rurales chez cette race. La faible importance de la vie urbaine, le mince développement de la vie de cour, n'ont pu suffire à répandre de bonne heure chez les Anglais le goût des objets de luxe, et en même temps l'habitude de les concevoir et de les fabriquer. Cela est si vrai qu'à l'heure actuelle encore, la classe opulente tire de l'étranger, et spécialement de France, une grande partie des articles de goût et de mode qu'elle consomme; cependant, de grands efforts ont été tentés depuis cinquante ans, en Angleterre, pour y créer une industrie de luxe nationale. Il est intéressant d'en résumer l'histoire.

En 1835, à la suite d'une enquête, on fut amené à constater que l'Angleterre manquait des éléments essentiels d'une industrie présentant des caractères artistiques, produisant par suite des articles de luxe. Il n'existait pas d'écoles élémentaires de dessin, et là où l'on avait essayé d'en fonder, la tentative avait échoué faute de professeurs compétents. « On reconnut qu'en Angleterre les dessins d'une certaine valeur étaient exclusivement à la portée des manufacturiers riches. Tandis qu'en France un industriel employait trois ou quatre dessinateurs, en Angleterre un seul artiste travaillait pour huit ou dix manufacturiers[1]. » En 1851 encore, M. de Laborde écrivait dans son rapport sur l'exposition de Londres: « Il manque à l'art anglais l'élévation de la pensée, les beautés idéales et le style. Dans son originalité, il reste terre à terre. » A la même époque un fabricant anglais disait dans une enquête qu'il lui fallait chaque année augmenter la production des articles inférieurs, au détriment des produits artistiquement finis.

La question n'avait donc pas fait de grands progrès dans cet intervalle; et cependant le gouvernement avait créé plusieurs écoles de dessin à Londres et ailleurs. Mais cette initiative était restée sans écho dans le monde industriel; évidemment il n'en ressentait pas très nettement le besoin. Du reste, l'école principale de Somerset-House se montra long-

[1]) M. Vachon. Rapport sur les musées et les écoles d'art industriel en Angleterre, 1890.

temps fort médiocre, même après une réforme complète opérée en 1848, et son influence était à peu près nulle.

Cependant certaines branches d'industrie, obligées par leur nature de tenir un grand compte du goût et de la mode (soieries façonnées, châles, toiles peintes, porcelaines etc.), commençaient à sentir leur infériorité à ce point de vue. Le gouvernement se crut obligé de les pousser en avant et créa de nouveau diverses écoles spéciales. Mais cette fois encore il se heurta à la méfiance des fabricants, « qui ne voulaient pas, et ne veulent pas encore, laisser dériver le monopole de l'apprentissage du côté de l'État ». Ceux-ci préféraient appeler des artistes français pour diriger leurs ateliers. Dans la suite, l'action de la concurrence les obligea enfin à agir par eux-mêmes, et dès que la nécessité en fut démontrée, des écoles dues à l'initiative privée s'organisèrent de toutes parts. On les cite aujourd'hui « comme des types d'écoles et des *modèles d'installation* » [1]). Le gouvernement a tenu à continuer lui aussi ses efforts. Il obtient des résultats qui démontrent, là comme partout, la faible aptitude des administrations à constituer des organismes pratiques. « J'ai vu, dit M. Vachon, à l'École de Nottingham des dessins de dentelles qui avaient obtenu des médailles d'or (au concours central officiel de South Kensington). Des industriels de la ville demandèrent un jour à en faire l'acquisition. Quelle ne fut pas leur stupéfaction en constatant à première vue qu'ils étaient absolument inexécutables ».

En résumé, tous ces efforts n'ont pas donné ce qu'on espérait, parce que leurs auteurs ont constamment méconnu la situation acquise par l'Angleterre et voulu la lancer dans une voie qui n'est pas la sienne. L'enseignement artistique convient à une minorité d'industries pour lesquelles il est indispensable, mais qui ne fournissent que la moindre partie de l'exportation anglaise. Vouloir le généraliser, c'est commettre une erreur et courir vers un échec certain. Cet échec a été constaté par les Anglais eux-mêmes à l'occasion des expositions universelles de Paris de 1878, de 1889 et de 1900.

[1]) M. VACHON, p. 45.

.eurs modèles restent presque toujours inférieurs dans les pécialités où l'art et le goût jouent le rôle principal. Mais s retrouvent toute leur supériorité lorsqu'il s'agit d'articles ont la commodité et le bon marché sont les qualités essen-elles. Ils ont surtout réussi à donner à ceux-ci plus d'as-ect, plus d'élégance, et c'est bien quelque chose. Mais ils estent en définitive les fournisseurs du « million ». Au point e vue pratique, ils n'ont certes pas à s'en plaindre, car ette clientèle toujours renouvelée, consommant sans cesse, eu changeante, a fait réellement la fortune de l'Angle-erre.

La conclusion de tout ceci, c'est que l'Angleterre est evenue un grand pays exportateur. Ses produits se trou-ent partout et alimentent un commerce extraordinairement éveloppé. Pour en donner une idée d'ensemble, voici le ableau des exportations anglaises, déduction faite des pro-uits étrangers réexportés, pour les années [1]):

1700......	7.000.000	liv. sterl.	environ	200.000.000	fr.
1760......	14.500.000	—	—	400.000.000	—
1840......	51.000.000	—	—	1.290.000.000	—
1850......	71.000.000	—	—	1.780.000 000	—
1880......	223.000.000	—	—	5.580.000.000	—
1890......	263.000 000	—	—	6.575.000.000	—
1900......	290.200.000	—	—	7.280.000.000	—
1904......	300.700 000	—	—	7.517.000.000	—

Il est bon de remarquer à l'appui de ce que nous disions out-à-l'heure que la masse principale de cette production olossale (et encore est-il certain que les chiffres officiels

[1]) Ces chiffres résultent de la déclaration en douane des exporta-eurs. Dans la plupart des cas, ceux-ci ont intérêt à fournir un chif-re faible, car leur déclaration sert de base dans certains pays pour a fixation du droit d'entrée. On peut donc croire que les chiffres ndiqués sont sensiblement inférieurs à la réalité. Nous estimons qu'il audrait les relever de 10 % au moins.

sont au-dessous de la vérité), consiste surtout en articles de consommation courante, propres par suite à rencontrer une clientèle considérable, surtout parmi les populations faiblement outillées et peu actives au point de vue industriel de l'Orient et de l'Extrême-Orient. Or les Anglais ont su se ménager une place prépondérante comme fournisseurs des populations de ce type, et ils la conservent encore, en dépit d'une concurrence acharnée qui a fait baisser les prix dans une proportion énorme. Nous citons spécialement les peuples orientaux, à cause de leur formation traditionaliste, qui en fait des clients précieux. Toute cette immense masse d'hommes, établie de la Méditerranée aux mers de Chine, et de l'Océan glacial à l'Océan Indien, appartient au type communautaire, c'est-à-dire à une formation qui a pour trait essentiel son attachement infini à la tradition. Dans ces pays rien ne change vite, ni les mœurs, ni les goûts, ni les habitudes. Quand un fabricant s'est outillé pour produire selon les goûts et les habitudes une fois constatés, il peut travailler pour ainsi dire indéfiniment sur les mêmes formes et d'après les mêmes modèles, sans avoir à craindre les risques et les difficultés des brusques changements de mode. Ce n'est pas là un mince avantage pour l'industrie, et les Anglais savent l'apprécier. Cela explique leur ardeur à s'établir fortement au milieu de ces marchés étendus, à consommation considérable, fixes dans leurs choix et à peu près réguliers dans leur demande[1]).

Ces quelques indications suffisent pour faire apprécier

[1]) Voici, à titre d'indication générale, quelques chiffres relatifs à l'exportation des produits d'origine britannique, dans les principaux pays d'Orient.

Egypte..................	8.273.000 £	206.800.000 fr.
Turquie..................	7.346.000 —	183.600.000 —
Maroc..................	675.000 —	16.900.000 —
Russie..................	8.230.000 —	205.700.000 —
Chine et Hong-Kong.....	10.300.000 —	275.000.000 —
Inde anglaise...........	40.640.000 —	1.016.000.000 —
Japon..................	4.890.000 —	122.250.000 —

l'immensité des résultats fournis par la révolution industrielle accomplie en Angleterre entre 1750 et 1860. Ce pays est devenu le plus puissant exportateur du monde, et par suite sa condition économique a changé entièrement. Nous allons voir quelles ont été les conséquences de ce fait au point de vue de son système douanier.

IV. — L'ÉVOLUTION LIBRE-ÉCHANGISTE

Vers la fin du XVIII[me] siècle, les Anglais étaient encore aussi protectionnistes que possible, bien que leur supériorité industrielle et commerciale fût déjà nettement affirmée. C'est ainsi que lorsqu'en 1786, le ministère britannique s'avisa de conclure avec la France un traité établi sur la base d'un tarif modéré, il se heurta à une formidable opposition et suscita les plaintes les plus vives aussi bien chez les fabricants que chez les agriculteurs. La tendance protectionniste de l'opinion s'affirma à d'autres reprises encore jusqu'au début du XIX[me] siècle. Mais il se produisit alors des circonstances qui donnèrent à réfléchir aux Anglais.

En premier lieu, la révolution économique dont nous avons résumé l'histoire était déjà en pleine activité et préparait la fortune de l'Angleterre, pendant que des révolutions politiques à peu près stériles ruinaient les pays du continent. Le sentiment de leur supériorité ne tarda guère à se développer chez nos voisins et à dissiper leurs craintes au sujet de la concurrence. Leur préoccupation essentielle devint dès lors la recherche de débouchés aussi larges que possible, et cette préoccupation fut augmentée encore par les circonstances du moment.

En effet, les longues guerres de la République et de l'Empire, qui durèrent sans interruption sérieuse de 1793 à 1815, eurent à ce point de vue des conséquences inattendues. Les besoins d'expansion extérieure de l'Angleterre étaient dès ce moment si accusés, que ses adversaires furent amenés tout de suite à considérer comme un excellent moyen d'action contre elle les prohibitions commerciales. La Con-

vention s'efforça de fermer à ses produits l'occident de l'Europe. Bonaparte reprit cette idée et prétendit l'appliquer même en pleine paix, après le traité d'Amiens de 1802. Puis, quand l'Angleterre, lésée en effet dans ses intérêts les plus directs, eut recommencé contre lui une lutte acharnée, il agrandit sa conception et imagina le *blocus continental.* Son idée montre bien à quel point la condition particulière de l'Angleterre s'était affirmée déjà. Cette condition était assez nette et précise pour faire naître ce raisonnement: les Anglais tirent leurs ressources et leur puissance de l'expansion extérieure de leurs productions; en fermant leurs débouchés les plus riches et aussi leurs sources principales de matières premières, on les oblige à vivre en quelque sorte sur leur propre fonds; et comme ce fonds est relativement étroit, ils perdront leur prééminence et reviendront à la situation d'une Puissance de force moyenne.

Le raisonnement était juste à ce point de vue, mais il péchait cependant par la base, car si l'Angleterre éprouvait déjà, au plus haut degré, le besoin de vendre et d'acheter au dehors, certains pays du continent ressentaient également la nécessité de lui acheter des articles manufacturés et généralement aussi de lui donner en échange leurs matières premières. C'est ainsi que la Suède se serait difficilement résignée à garder désormais ses goudrons, ses bois et ses fers; la Russie, ses lins, ses chanvres, ses bois, ses fourrures; la Hollande et la France elle-même, leurs beurres, leurs fromages, etc. Par là, deux intérêts parallèles et de premier ordre se liguaient contre le blocus continental. Ces intérêts étaient surtout d'ordre privé, puisqu'un grand nombre de situations particulières dépendaient de la suppression ou du maintien de la liberté du commerce. Leur multiplicité rendit pratiquement inefficace le système politique de Napoléon et ne tarda pas à le renverser complètement. Le blocus continental ne réussit ainsi qu'à fournir à l'histoire un exemple grandiose de la force supérieure des intérêts naturels vis-à-vis des combinaisons artificielles de la politique.

Mais cette tentative extraordinaire n'en donna pas moins à réfléchir aux Anglais. Ils comprirent dans quel sens était

leur véritable intérêt, et leurs idées se modifièrent assez vite. Dès le début du XIXme siècle, on conçut chez nos voisins les traits principaux d'une politique bien différente de l'ancienne. On prétend même que Pitt, ce clairvoyant homme d'État, rêvait déjà de faire de l'Angleterre un port franc!

Il faut dire que la situation imposée à l'Angleterre par les circonstances extérieures restait assez inquiétante. Sans doute, le système continental s'était écroulé avec la fortune de son inventeur. Mais les idées restrictives étaient restées à l'ordre du jour dans beaucoup de pays, qui redoutaient précisément la concurrence anglaise. Aussi vit-on la plupart d'entre eux s'entourer d'une haute barrière de tarifs qui, sans être aussi exclusifs en moyenne que les décrets de Berlin et de Milan, étaient certainement plus dangereux pour le commerce britannique, parce qu'ici des intérêts multipliés et sans cesse en éveil tenaient la main à leur stricte application. Pour obtenir par les voies pacifiques, les seules praticables alors, l'adoucissement de ces mesures ruineuses pour son trafic et sa fabrication, l'Angleterre devait faire elle-même des sacrifices. Elle pensa avec juste raison qu'en développant ses propres achats de denrées et de matières premières au dehors, elle réussirait dans la plupart des cas à faire accorder quelques faveurs à ses articles manufacturés. Elle devait donc orienter sa politique économique dans le sens d'une refonte de son propre tarif.

Ainsi s'explique le revirement qui se produisit dans l'opinion anglaise après 1815. Il amena, par une progression graduelle, un changement complet de conduite dans la classe industrielle. Une pétition présentée au Parlement en 1820 marque le début du mouvement; elle fut bientôt suivie de nombreuses manifestations en faveur d'un régime moins étroit, et les pouvoirs publics se sentirent presque aussitôt obligés de suivre l'opinion.

D'ailleurs, le régime douanier était alors arrivé, par une foule d'additions et de remaniements successifs, à une complication et à une exagération abusive. En 1820, d'après Newmarch, « on affirmait que le nombre des Actes du Par-

lement relatifs à l'entrée, à la sortie, à la vérification des marchandises, atteignait le chiffre de 1500... Il existait des droits très lourds sur les matières premières de l'industrie et sur les articles fabriqués». Huskisson, désigné en 1823 pour le poste de ministre du Commerce *(President of the Board of Trade),* était pénétré de la nécessité d'une large réforme. Il se mit à l'œuvre aussitôt et signala son administration par un certain nombre de mesures hardiment libérales [1])

En 1823, fut supprimé le privilège de la marine britannique, établi par l'Acte de navigation de 1660 [2]). Il est vrai qu'à l'abri de cet Acte fameux, la marine anglaise était devenue la première du monde. La prohibition des soieries étrangères tomba en 1824.

L'exportation des laines est permise en 1825; celle des machines admise partiellement la même année, devient tout à fait libre en 1843. L'émigration des ouvriers spécialistes cesse, également en 1825, d'être qualifiée comme une sorte de crime de lèse-nation. Huskisson proposa même une refonte complète du tarif douanier, dans le sens de la substitution de droits protecteurs modérés aux droits prohibitifs existants. Mais les chambres effrayées par une crise intense survenue en 1826, refusèrent d'aller jusque-là.

Huskisson réussit du moins à faire abaisser à un taux minime les droits énormes établis pendant la guerre sur certaines matières premières, comme la soie, la laine, etc. Il fit disparaître la ligne de douane établie entre l'Irlande et la Grande-Bretagne, simplifia la législation et les règlements. Sa chute, survenue en 1827, interrompit la réforme, mais le résultat obtenu était déjà considérable, et, en somme, le mouvement libéral était lancé en avant. De 1827 à 1840, de nombreuses tentatives furent faites pour émouvoir l'opinion, pousser le gouvernement et continuer l'œuvre de Huskisson [3]). Les intérêts opposés résistèrent avec succès.

1) BASTABLE. *The Commerce of nations*, London, 1892, p. 51.

2) Cet Acte ne fut rappelé totalement qu'en 1849.

3) On doit citer notamment le livre de Sir H. PARNELL, *Financial Reform*, 1830.

C'est en 1842 seulement, et par l'initiative éclairée de Robert Peel, que les exagérations du tarif anglais furent mises en lumière. A la suite d'une enquête parlementaire d'où résulta cette constatation que, sur 1152 articles du tarif, 16 seulement fournissaient un revenu sérieux[1]) et que la plupart des droits étaient surtout gênants pour l'industrie; une refonte fut résolue. Elle se poursuivit de 1842 à 1846 et produisit ce résultat que les prohibitions disparurent du tarif, pendant que les droits sur les matières premières étaient supprimés, et les droits sur les produits manufacturés réduits à 15 ou 20 % de la valeur. De 1150 articles, le tarif fut ramené à 590.

Dès lors l'industrie britannique se trouva placée sous un régime très voisin du libre-échange. Seule, la propriété foncière, maîtresse des Chambres, avait réussi à maintenir ses privilèges économiques, source abusive de gros profits, qui ne suffisaient pourtant pas pour la mettre à l'abri des crises[2]). Tant que l'industrie était restée disséminée en petits ateliers ruraux, ce régime n'avait guère suscité d'opposition. Mais quand, à la fin du XVIIIme siècle et au début du XIXme elle passa au régime du grand atelier urbain, les choses changèrent de face. L'agglomération des ouvriers dans les villes renchérit pour eux le prix de la vie, et l'exagération des tarifs établis à l'entrée des denrées agricoles aggrava la cherté; il fallut mettre les salaires en harmonie avec ces besoins artificiellement exagérés. De là une augmentation notable des prix de revient de l'industrie. Celle-ci ne tarda guère à s'en plaindre et à réclamer l'abaissement ou la suppression des droits sur la viande et le pain. Elle insista surtout, quand elle se vit exposée directement aux difficultés de la concurrence par les réformes de Peel. De là cette formidable agitation suscitée à partir de 1838 par les Cobden, les Bright, les Thompson et quelques autres contre les « lois céréales ». On aboutit, en 1846, à la fameuse réforme qui enleva à la grande propriété foncière les privilèges séculaires

1) 94 % du produit des douanes.
2) On cite notamment celle de 1819.

dont elle jouissait et porta le premier coup à son influence politique presque exclusive[1]).

Ce fut pour l'agriculture britannique une épreuve assez rude; mais grâce aux progrès réalisés antérieurement pour répondre aux demandes des marchés urbains subitement agrandis, grâce surtout à la forte organisation et à la puissance financière de la classe rurale, la crise ne fut que passagère. Il ne fallut rien moins que des circonstances aussi exceptionnelles pour prévenir la ruine de la propriété et du fermage, livrés du jour au lendemain à tous les hasards de la concurrence continentale[2]).

Depuis 1846, la réforme s'est encore étendue et complétée par l'effet des lois proposées par Gladstone en 1853 et en 1860. Le tarif se trouva alors réduit à 48 articles, dont un certain nombre, comme le poivre, le bois d'œuvre, le riz, etc., ont encore été effacés depuis. On peut donc dire que l'ancien tarif a complètement disparu, faisant place à un régime douanier extrêmement simple, dont sont exclus tous les articles de consommation courante et obligée. Seuls, quelques produits, que l'on peut appeler de luxe parce que leur consommation n'est pas indispensable, sont restés imposés d'une taxe fiscale qui n'a en rien le caractère protecteur. C'est un impôt de consommation et rien de plus[3]).

Il est bien remarquable que l'évolution économique de nos voisins d'outre-Manche n'a point été, comme ailleurs, le résultat de l'initiative propre et exclusive des pouvoirs publics. Ce fut seulement la suite administrative d'une autre

[1]) TOYNBEE. *The industrial Revolution*, p. 101.

[2]) L'État dut cependant venir au secours de l'Agriculture en lui faisant des avances. Elle reçut ainsi 15 millions sterling (375 millions de francs) à titre de prêt. Mais c'est par l'effort individuel surtout qu'elle s'est tirée d'affaires. On assure qu'en dix ans, de 1846 à 1856, elle a dépensé pour le drainage seulement 23 millions sterling (575 millions de francs).

[3]) Le tabac, le thé, le café, la chicorée, les vins, les spiritueux, les fruits frais, le sucre, donnant ensemble près de 900 millions de francs, y compris les 60 millions fournis par le droit de sortie sur la houille.

évolution, capitale celle-là, qui, dans l'espace d'un siècle environ, avait transformé de fond en comble la société anglaise. Ainsi, et la chose est beaucoup plus naturelle à tous égards, la transformation graduelle des intérêts privés avait préparé et amené, dans le cas qui nous occupe, la modification de la politique du pouvoir central. C'est là un fait caractéristique; il répond bien à l'ensemble de la situation exposée plus haut. Dans ce pays, où la vie privée est si fortement organisée, les intérêts s'affirment d'abord avec énergie et précision; les pouvoirs publics s'attachent alors à les favoriser par les moyens spéciaux dont ils disposent. Leur responsabilité en est atténuée, et, en même temps, ils sont certain d'agir dans le sens le plus propre à satisfaire l'opinion. Cette manière de faire est bien préférable à celle de certains gouvernements qui prennent en toutes choses une initiative prématurée et s'exposent par là aux erreurs les plus graves pour le public, les plus compromettantes pour leur propre prestige.

La situation qui a conduit l'Angleterre au libre-échange est donc à la fois simple et claire: l'immense développement de la production industrielle a nécessité l'ouverture de débouchés nouveaux, car cette production dépassait de beaucoup la capacité d'absorption du marché intérieur. Or, quand on produit, c'est pour vendre, et quand on manque de clients près de soi, il faut bien les chercher au loin. C'est précisément là ce que font les Anglais, et nous allons voir comment ils s'y sont pris pour étendre leur clientèle en proportion des progrès de leur fabrication.

V. — LES TRAITÉS DE COMMERCE

L'Angleterre éprouve à un tel degré, et depuis fort longtemps déjà, le besoin de débouchés extérieurs, qu'il lui est arrivé à plusieurs reprises de subordonner des intérêts politiques importants à cette nécessité économique. Ainsi dès 1713, nous la voyons abandonner ses alliés et signer avec la France une paix qui lui rapporte surtout des avantages com-

merciaux. Dans la suite, et pendant presque tout le cours du XVIIIme siècle, elle fut en conflit avec l'Espagne et avec la France à la suite de difficultés survenues au sujet de leur rivalité coloniale. L'Angleterre voulait que l'on ouvrît à ses produits les pays de l'Amérique du Sud, alors aux mains des Espagnols. Elle entendait aussi se réserver le riche marché de l'Inde. Plus tard, en 1803, elle n'hésita guère à rallumer une guerre pénible, plutôt que de laisser fermer l'occident de l'Europe à son commerce. Enfin, elle s'est fait ouvrir par la force l'accès des principaux ports de la Chine.

Cette politique, suivie sans relâche et sans faiblesse depuis plus de deux siècles, a valu aux Anglais des avantages immenses. Elle leur a permis surtout de constituer un marché colonial de 300 à 350 millions d'hommes, qui a beaucoup contribué à donner à la production des principales industries britanniques son développement contemporain.

Mais si la force est à l'occasion un moyen commode pour s'imposer quelque part comme fournisseur, on ne peut cependant l'employer toujours et partout. L'Angleterre a eu recours aussi, dans bien des cas, à la négociation pacifique, aux *traités de commerce*. Elle en a signé beaucoup, notamment avec le Portugal (traité de Methuen de 1703) et avec la France (traités de 1786 et de 1860); nous ne citons que les plus célèbres, ceux qui ont donné les résultats les plus apparents. Voyons quelle en était la portée.

En fait, en négociant ces traités de commerce, l'Angleterre demandait que les pays avec lesquels elle entrait en rapport admissent ses produits à traverser leurs frontières, moyennant un faible droit de douane. Ainsi, Methuen obtint du Portugal, au début du siècle dernier, que les draps anglais, jusque là prohibés, seraient admis dans le royaume en acquittant une taxe égale à 15 % de leur valeur. Nous savons qu'à cette époque les lainages étaient le principal article d'exportation de l'Angleterre. Le traité d'Eden, de 1786, ouvrait la France à presque tous les produits anglais, en réduisant le tarif à 10, 15 ou 20 % *ad valorem* et en supprimant les prohibitions. Celui de 1860 fixait les droits entre

15 et 30 % de la valeur avec réduction prévue pour les années suivantes [1]).

Évidemment ces accords étaient fort avantageux pour l'Angleterre, d'abord en faisant disparaître les prohibitions absolues, qui réduisaient le commerce britannique au dangereux et immoral expédient de la contrebande [2]). Ensuite, outillés comme ils l'étaient, supérieurs par tant de côtés à la plupart de leurs concurrents, les industriels britanniques pouvaient lutter avec facilité contre la production étrangère, même en payant des droits de 10 à 30 %. Il ne faut pas oublier du reste que les taxes inscrites sur le papier sont loin de représenter le véritable taux de perception. L'imperfection des moyens de contrôle de la douane facilite la pratique des fausses déclarations de valeur, si bien que l'impôt perçu ne représente réellement qu'une portion du tarif: les deux tiers, la moitié, parfois le tiers. Lorsque les droits sont *spécifiques*, c'est-à-dire établis au poids, ou à la mesure, selon l'espèce de marchandises, la fraude prend une autre forme: elle s'attache à dissimuler une partie des quantités imposables et à les faire classer dans une catégorie inférieure et par suite moins lourdement taxée; le résultat est toujours le même, il exonère l'importateur d'une partie de ses charges [3]).

Dans ces conditions la lutte était aisée, et les traités équivalaient bien, pour les Anglais, à l'ouverture de débouchés nouveaux. Mais, en concluant des traités de commerce avec l'Angleterre, les États intéressés n'avaient pas pour but unique de lui procurer des avantages à leurs dépens. Ils prétendaient obtenir d'elle, à leur profit, des concessions correspondantes. Que pouvait-elle donc leur offrir?

L'Angleterre accordait réciproquement à ses co-contractants l'ouverture de son propre marché, pour tout ou par-

[1]) Voir AMÉ, *les Tarifs de douane*, 1876, 2 vol.

[2]) Les Anglais étaient devenus les plus hardis contrebandiers du monde. Ils tenaient souvent en échec les marines de guerre, même celle de leur propre pays.

[3]) Voir aussi sur ce point, tome I, Chapitre préliminaire.

tie de leurs produits. La concession était-elle donc équivalente? Nullement, et la raison de la différence est simple. Lorsqu'il s'agit d'articles que l'Angleterre ne fournit pas, comme c'est le cas pour un certain nombre de produits des pays méridionaux, elle a tout intérêt à les appeler chez elle, soit pour les consommer à bon compte, soit pour les entreposer, les revendre ou les transformer. Tels sont les vins, cafés, cacaos, thés, épices, et en général les matières premières, comme la laine, le coton, le jute, les minerais, etc. En ce qui concerne les denrées alimentaires, leur consommation est telle dans ce pays de grandes villes, que la production locale ne parvient pas à y suffire, malgré sa force et sa perfection. Les Anglais sont, nous l'avons vu en détail, obligés d'acheter au dehors du blé, des farines, du riz, de la viande, du beurre, du fromage, des œufs, des volailles, des conserves, etc. Taxer ces articles, ce serait préparer le renchérissement du prix de la vie, hausser le taux de la main-d'œuvre et compromettre la situation de l'industrie. Celle-ci est aujourd'hui trop nettement prépondérante pour l'admettre.

Pour ce qui touche les produits fabriqués, nous savons comment la situation a été orientée dans un sens qui conduisait naturellement au libre-échange. La supériorité de l'industrie anglaise était telle dans presque toutes les branches de la production, qu'elle redoutait peu la compétition des étrangers sur son propre marché. Il était donc assez indifférent aux fabricants britanniques, que la frontière fut ouverte, soit par des traités, soit par la suppression du tarif, puisque, malgré cela, ils avaient peine à satisfaire aux demandes de leur clientèle. Pour que les industries du dehors trouvassent en Angleterre un débouché, il fallait, ou bien que leur production eût un caractère très spécial, comme les soieries de Lyon, pour prendre un exemple, ou bien qu'elle fût soutenue artificiellement. Ce dernier cas s'est présenté notamment pour le sucre, qui a longtemps bénéficié de primes de sortie payées par un certain nombre de gouvernements dans le but d'encourager la culture de la betterave. Ce produit arrivait alors sur le marché anglais à

des prix si bas, que toute concurrence était impossible. Le gouvernement de Londres est intervenu énergiquement pour obtenir l'abandon de cette pratique et il y a réussi à différentes reprises. Actuellement, une Convention, signée à Bruxelles en 1902, interdit les *sugar bounties* (primes sucrières [1]). D'autres combinaisons du même genre ont été au contraire favorables à la fabrication anglaise. Ainsi les primes à la navigation payées par le Trésor dans certains pays pour encourager les transports maritimes ont souvent poussé les armateurs à faire construire en Angleterre des bateaux qui, sans cela, n'auraient jamais été mis en chantier. On voit combien sont compliquées et souvent inattendues, les répercussions économiques amenées par les mesures législatives.

Si l'industrie savait s'arranger du régime des traités, et même de la complète liberté, le commerce en tirerait de son côté un avantage inappréciable. En effet, la réforme douanière a réalisé le rêve grandiose de Pitt. Le Royaume-Uni est devenu un vaste port franc où s'entassent les produits du monde entier: matières premières, denrées de toutes sortes, articles fabriqués. Une marine immense dessert continuellement ce gigantesque entrepôt, dont le mouvement d'affaires aujourd'hui approche 30 milliards de francs par an. Il va de soi qu'un pareil trafic ne peut manquer de laisser aux mains des Anglais des bénéfices considérables qui diminueraient dans une grande proportion sous un régime restrictif. Tant que l'Angleterre a été munie d'un tarif de douane, elle y a trouvé des éléments de discussion et de compensation qui facilitaient la tâche de ses négociateurs. Depuis la réforme économique, sa situation est plus difficile, puisqu'elle accorde spontanément à tous la libre pratique de ses marchés. Elle n'a plus à offrir aux autres États des réductions de droits et elle doit s'appuyer, pour obtenir des concessions, sur des éléments à côté, pour ainsi dire, notamment sur des circons-

[1]) Cet acte, qui prescrivait la prohibition en douane des sucres primés, paraît avoir donné un résultat négatif au point de vue anglais, car le Cabinet britannique a déclaré en juin 1907 qu'il était disposé à admettre tous les sucres, même ceux qui jouissent de primes d'exportation, afin d'éviter la cherté de cette denrée.

tances politiques, ou sur les besoins financiers de certains pays. Le gouvernement anglais est amené par là à attacher une grande importance à la clause dite de la nation la plus favorisée, dont nous avons eu déjà l'occasion de nous occuper [1]). Cette stipulation présente pour lui l'avantage d'assurer automatiquement aux Anglais le bénéfice des réductions de tarifs que les pays protectionnistes se consentent mutuellement. Ainsi, tandis que cette clause a pour effet de gêner considérablement la politique de restriction douanière, elle est favorable au contraire aux intérêts des États qui pratiquent le libre-échange. Observons enfin que beaucoup de nations étaient véritablement obligées, jusqu'à ces dernières années, d'acheter en Angleterre un grand nombre d'articles, car elles ne pouvaient se les procurer à bon compte que dans ce pays. Cela constituait pour le cabinet de Londres un important moyen d'action dans la négociation des traités de commerce. Aujourd'hui, la compétition des autres grands peuples industriels a fait cesser cette sorte de monopole, et en même temps rendu plus difficile la tâche du gouvernement britannique.

A l'heure actuelle, la situation n'est donc plus tout à fait la même qu'il y a quinze ans. La primauté économique de l'Angleterre est entamée par des concurrents suffisamment armés pour lutter contre le colosse britannique. D'un autre côté, plusieurs États, après avoir suivi un instant l'Angleterre dans la voie du dégrèvement douanier, sont revenues à une politique absolument contraire. De tous côtés, de hautes barrières de tarifs sont opposées au commerce anglais. La protection permet souvent aux fabricants étrangers d'augmenter leurs gains à l'intérieur et d'abaisser parfois jusqu'à la limite des frais de revient leurs prix d'exportation. Nous avons constaté les effets de cette situation sur les principales branches de la fabrication anglaise. Elles ont fléchi sensiblement, au point que la position économique du Royaume-Uni a paru menacée. Que doit-on penser au juste de ces circonstances? Faut-il en conclure que l'état fonda-

[1]) V. p. 317.

mental des choses a réellement changé et qu'il est déjà temps pour l'Angleterre de revenir au système de la protection? Telle est la grave question que nous voudrions examiner brièvement.

VI. — LE PROTECTIONNISME EN EUROPE ET LES INTÉRÊTS ANGLAIS

La réaction qui a poussé la plupart des peuples vers la politique de protection semblait devoir restreindre successivement dans une grande mesure les débouchés du commerce anglais. Grâce à son énergie, aux spécialités qu'elle a su se créer, à sa force acquise l'industrie de la Grande-Bretagne n'a pas perdu autant qu'on pouvait le craindre. D'ailleurs, son commerce a su trouver de nouveaux débouchés, et il a continué son mouvement progressif, avec plus de lenteur il est vrai, et surtout avec des profits plus restreints en moyenne. Toutefois, les précautions douanières prises par les principaux États n'en sont pas moins calculées pour atteindre les intérêts anglais. Nous avons vu plus haut comment, depuis 1879, presque tous les pays du monde ont successivement aggravés leurs tarifs jusqu'à leur donner, surtout depuis 1900, une allure presque prohibitive. C'est à peine si les traités de commerce réussissent à modérer quelque peu des droits qui, dans bien des cas, atteignent ou dépassent la valeur des produits. Cette politique outrancière est du reste, en général, sortie d'une conception très fausse des intérêts vrais des pays en cause, nous l'avons constaté. Aussi est-il probable qu'elle devra être abandonnée dans un avenir plus ou moins prochain. Mais, en attendant, les branches principales de la fabrication anglaise, notamment la filature, le tissage et la métallurgie, ont vu leurs exportations diminuer dans une mesure sensible.

Ce que nous venons de dire de l'Europe s'applique également aux États-Unis. Ils taxent plus ou moins fortement les produits étrangers de toute nature depuis 1816 et, en 1890, le *bill* administratif Mac Kinley, aggravé encore un peu plus tard par le *bill* Dingley, a ajouté aux rigueurs des tarifs

celles d'une vérification vexatoire, calculée pour gêner par une foule d'entraves les mouvements du commerce d'importation.

Les colonies anglaises elles-mêmes ont suivi plus ou moins une politique analogue à celle des États d'Europe. On sait que la plupart d'entre elles sont munies d'un gouvernement local autonome qui leur permet de s'organiser au mieux de leurs intérêts, même lorsque ceux-ci sont contraires aux vues propres du Royaume-Uni[1]). Elles en ont profité pour établir des douanes destinées d'abord à alimenter leur budget, mais devenues depuis, dans plus d'un cas, un instrument de protection, aussi bien contre les produits anglais que contre les fabrications étrangères. Ainsi l'Inde, qui n'est pas cependant une colonie à Parlement, a taxé pendant plusieurs années, les cotonnades de Manchester, dans le but très précis d'encourager la fondation de manufactures dans la Péninsule. Le droit n'était que de 3 ½ %; il suffisait cependant pour atteindre le but cherché, aussi les Anglais n'ont-ils rien épargné pour en obtenir la suppression, mesure qui a causé la ruine de plusieurs filatures et tissages nouvellement installés. Depuis vingt-cinq ans, le Canada a doublé ou même triplé ses tarifs de douane, et le Dominion sait si bien comprendre ses intérêts propres, qu'il s'est demandé, à un moment donné, s'il ne vaudrait pas mieux pour lui former une union douanière avec les États-Unis, au besoin contre la métropole, que rester isolé en face de celle-ci.

De son côté, la nouvelle Fédération australienne montre une tendance marquée à suivre l'exemple du Dominion. Des droits de 20 à 65 %, strictement appliqués, représentent une charge notable que les produits anglais ont à supporter.

En résumé, le régime protecteur peut prendre vis-à-vis de l'Angleterre trois aspects différents. D'abord, parmi ces

[1]) En 1840, à la suite de quelques troubles, le Canada fut doté d'un gouvernement responsable. Cette mesure a été étendue aux colonies d'Australie de 1850 à 1860, au Cap en 1872, etc. Les chambres coloniales sont munies de pleins pouvoirs en matière de législation commerciale.

ıesures restrictives, il en est qui sont capables de nuire 'une façon sensible et durable à l'industrie anglaise: ce ont celles qui, s'appliquant à des groupes fortement constiués et munis de ressources naturelles abondantes, se trou'ent en état de faire les efforts nécessaires pour rivaliser ın jour avec les fabricants britanniques. En pareille cir:onstance, l'Angleterre perd d'abord un débouché et doit 'attendre, en outre, à rencontrer bientôt sur les autres mar:hés un concurrent digne de se mesurer avec elle. C'est le 'as des États-Unis.

Ensuite viennent les tarifs qui assurent une protection nodérée à des nations moins vigoureusement organisées que e peuple anglais, ou moins richement munies, mais ca›ables cependant de développer une activité notable pourvu ıu'on ne les laisse pas à leurs propres forces en face d'une oncurrence insoutenable. L'industrie locale peut alors se éserver la majeure partie du trafic intérieur et éliminer ›ar conséquent, grâce à un appui artificiel, la production trangère, au moins en partie. Enfin les tarifs protecteurs dictés par des pays organisés d'une façon tout à fait inféieure peuvent sans doute troubler temporairement les rela.ons avec la Grande-Bretagne; mais cette situation ne sauait durer longtemps, parce que ces pays ont eux-mêmes n intérêt très direct à appeler chez eux des produits qu'ils ont incapables de fournir dans des conditions normales t avantageuses. En pareil cas, il se produit l'une ou l'autre e ces deux éventualités: ou bien le gouvernement étranger, econnaissant son erreur, abaisse de lui-même ses tarifs, oit par mesure générale, soit par l'effet d'un traité de comıerce, ou bien les industriels anglais vont établir des sucursales dans le pays. Dans tous les cas, la race angloaxonne conserve sa supériorité et continue à réaliser ses rofits. C'est ainsi notamment que les choses se passent en ussie et ailleurs encore.

Même dans les pays plus fortement organisés, et malgré a surcharge des taxes douanières, on est toujours obligé le demander à l'Angleterre des filés fins, des métiers à filer t à tisser, des machines, des outils, des métaux, certains

tissus et de la mercerie. Ainsi, cette première cause de troubl bien qu'elle soit grave, ne suffit donc pas pour paralys l'activité du peuple anglais. Son énergie, son expérience d affaires, la supériorité de ses moyens d'action, lui perme tent de lutter avec succès contre les obstacles artificiels qu'o lui oppose. Il en est une seconde dont nous devons égal ment mesurer l'étendue et la portée.

VII. — LA CONCURRENCE ÉTRANGÈRE

L'augmentation des tarifs douaniers a coïncidé avec u extension notable de l'industrie manufacturière dans pre que tous les pays. Le travail du fer, de la laine, du coto de la soie, du jute, s'y est développé pour diverses ra sons, au point de réduire, dans une mesure sensible, la pr tection aidant, la demande des produits britanniques. L statistiques de la douane anglaise, prises pour ce que vale de tels chiffres, c'est-à-dire comme indication approxim tive, semblent bien confirmer le fait de cette réduction, a moins temporaire. En effet, de 1862 à 1872, l'exportation e en progrès régulier. Elle atteint dans la première de c deux années un total de 120 millions sterl. (3 milliards d francs) pour les pays étrangers, de 45 millions sterl. (1.1 millions de francs) pour les colonies. Dix ans plus tard, c chiffre a presque doublé; il arrive en 1872 à 314 millio sterl. (7 milliards 850 millions de francs), dont 249 millio sterl. pour les pays étrangers (6 milliards 225 millions d francs), le surplus pour les possessions britanniques.

Depuis 1872, au contraire, l'exportation constatée est re tée sensiblement stationnaire. D'abord, la lourde crise d 1873 amène une baisse considérable:

EXPORTATION	en :	Etranger.	Colonies.	Total.
1873.	Liv. st.	239.000.000	71.000.000	310 000.000
1875.	—	204.000.000	76 000.000	280.000.000
1878.	—	173 000.000	72.000.000	245 000 000

De 1879 à 1883, les chiffres se relèvent un peu sans r trouver leur ancien niveau:

EXPORTATION	en :	Etranger.	Colonies.	Total.
1879.	Liv. st.	182.000.000	66.000.000	248 0.00000
1883.	—	215.000.000	90.000.000	305.000 000

Ce fait peut provenir de la reprise naturelle des affaires qui a suivi la crise générale de 1873-1878. Mais la hausse n'a pas persisté longtemps. A partir de 1884, la baisse reparaît :

EXPORTATION	en :	Etranger.	Colonies.	Total.
1884.	Liv. st.	207.000.000	88.000.000	295.000.000
1886.	—	186.000.000	82.000.000	268.000 000

A partir de 1887, les chiffres se relèvent sensiblement; 1890 dépasse même un peu le total, jusque-là maximum, de 1872 :

EXPORTATION	en :	Etranger.	Colonies.	Total.
1887.	Liv. st.	199.000.000	82.000.000	281.000.000
1880.	—	206.000.000	91.000.000	297.000 000
1889.	—	224.000.000	90.000.000	314.000.000
1890.	—	233 000.000	94.000.000	327.000.000

Cette augmentation peut résulter de trois causes différentes : 1° l'accroissement marqué des échanges avec les colonies ; 2° la reprise générale des affaires, ralenties pendant les années précédentes ; 3° l'accumulation des expéditions vers les pays qui annonçaient de prochains relèvements de tarifs. Ces causes d'inflation semblent d'ailleurs agir avec moins de force à partir de 1891, car le total des exportations établi par la douane indique une nouvelle baisse qui pèse sur le marché jusqu'en 1894 :

EXPORTATION	en :	Etranger.	Colonies.	Total.
1891.	Liv. st.	216.000.000	93.000.000	309.000.000
1892.	—	210 000.000	82.000.000	292.000.000
1893.	—	198.000.000	79.000.000	277.000.000
1894.	—	198.000.000	79.000.000	274.000.000

On voit combien cette dépression a été profonde ; une seule de ces années approche du chiffre de 1873, les autres sont parmi les plus faibles de la décade antérieure.

Après 1894, le mouvement économique reprend un essor accidenté, mais pourtant remarquable. La Grande-Bretagne

réalise pendant cette dernière période le plus gros chif
d'affaires qu'elle ait jamais atteint.

EXPORTATION	en :	Etranger.	Colonies.	Total.
1895.	Liv. st.	210.000.000	76.000.000	286.000.000
1896.	—	206.000.000	91.000.000	297.000.000
1897.	—	208.000 000	87.000.000	295.000.000
1898.	—	204.000.000	90 000.000	294.000.000
1899.	—	235.000.000	95.000.000	330.000.000
1900.	—	253.000.000	102.000.000	355.000.000
1901.	—	235.000.000	113 000.000	348.000.000
1902.	—	231.000.000	117.000.000	348.000.000
1903.	—	241.000.000	119.000.000	360.000.000
1904.	—	250.000.000	121.000.000	371.000.000

Nous prenons tous ces chiffres tels quels, dans leur i
perfection notoire, sans essayer la tâche impossible de
redresser en tenant compte des fraudes, des erreurs, d
différences de valeur et de prix, etc. Par suite, leur sig
fication n'a pas la perfection qui résulte d'un fait certa
Cependant l'énormité des différences est telle, qu'on p
les accepter à titre de renseignement complémentaire.

Sous ces réserves, nous observons que, dans le cours
ces dernières années, en dépit de l'extension du protecti
nisme et malgré la baisse très sensible des prix, le co
merce anglais a trouvé le moyen de progresser. Il y a da
ce fait une remarquable leçon d'énergie et, en même tem
une preuve éclatante de la force de résistance ainsi c
de l'esprit d'entreprise des hommes d'affaires du Royaum
Uni. Ils n'ont été découragés ni par la redoutable concurrei
ni par les barrières artificielles qui s'élevaient de tous cô
devant eux. Ils ont travaillé davantage pour un plus mi
profit, mais ils sont restés sur leurs positions et même
ont marché de l'avant. Sans doute, les Anglais ne peuv
plus prétendre aux progrès extraordinaires réalisés aut
fois, alors que leur production dépassait de si loin ce
des autres pays. Mais les résultats obtenus au milieu
tant de difficultés, n'en sont pas moins remarquables.
effet, si nous comparons ces trois périodes 1862-1872, 18
1890, 1890-1904, nous arrivons à ce résultat:

EXPORTATION		liv. st.		fr.
1862	. . . . . .	165.000.000		4.125.000.000
1872	. . . . . .	314.000.000		7.850.000.000
		Différence	+	3.725.000.000
1872	. . . . . .	314.000.000		7.850.000.000
1890	. . . . . .	327.000.000		8.175.000.000
		Différence	+	325.000.000
1890	. . . . . .	327.000.000		8 175.000.000
1904	. . . . . .	371.000.000		9.275 000.000
		Différence	+	1.100.000.000

Entre les deux années extrêmes de la première période, le gain est de 90 %; entre les deux années extrêmes de la seconde période, le gain est d'un peu plus de 4 %. Entre 1890 et 1904 il est de 14 ½ %.

Pour avoir une impression plus juste des choses, il faudrait totaliser les chiffres relatifs à chaque période et extraire les moyennes. On verrait alors les écarts s'atténuer un peu, mais le sens général des choses subsisterait. Encore une fois, il est évident que l'Angleterre a maintenu de haute lutte sa position à la tête du mouvement de la production dans le monde[1]). On a prétendu qu'elle devait cette capacité de résistance au libre-échange. Il est beaucoup plus juste de dire qu'elle est redevable aux qualités particulières de sa formation sociale, qui lui ont donné l'énergie, l'activité, l'initiative nécessaires pour prendre et garder une telle avance sur tous les autres peuples.

Voici encore un tableau qui aboutit, sous une autre forme, à une conclusion générale identique. Nous le donnons avec les mêmes réserves que précédemment:

	EXPORTATION : pour :	**1869.** millions st.	**1875.** millions st.	**1880.** millions st.	**1885.** millions st.	**1890.** millions st.	**1904.** millions st.
1°	Allemagne .	32.3	34	29	27	30.5	37
	Hollande...	18	22	19.3	19.5	18	17
	France.....	23.5	28	29	2	26	24
	Russie.....	9.5	11.3	11	6.2	8.8	15
	Autriche ...	1.6	1.2	0.8	1.1	1.7	3

[1]) En mai 1907, le Chancelier de l'Echiquier disait à la tribune de la Chambre des communes: « Cette dernière année 1906-1907 a été particulièrement heureuse pour l'Angleterre, car ses affaires ont encore augmenté à l'extérieur et à l'intérieur. »

	EXPORTATION : pour :	1869. millions st.	1875. millions st.	1880. millions st.	1885. millions st.	1890. millions st.	1904. millions
2°	Turquie....	7.3	6.3	7.2	6.8	7.3	7.5
	Belgique...	8 9	13.8	12.9	13.8	13.7	13.5
	Portugal...	1.9	3	2.6	2.1	2 6	4.7
	Espagne...	2.7	4.3	4	3.9	5.7	5.6
	Italie......	7.2	8 1	6.3	7.4	8.5	8 9

Le premier groupe laisse voir une dépression bien net à partir de 1880, avec une reprise en 1890, laquelle se mai tient en général dans la suite. Il comprend justement l principaux États à la fois industriels et protectionnistes. I second groupe, composé de pays où l'industrie reste se siblement stationnaire, comme la Turquie, ou qui sont d meurés libre-échangistes, comme la Belgique, dénonce d variations infiniment moins sensibles. Il semble donc bi que le développement de l'industrie, combiné avec les tari de douane, a produit dans le premier groupe des effets dépı mants sur le commerce anglais, effets que le second grou n'éprouve pas, parce que les mêmes causes n'agissent p dans les États qui le composent.

Mais ce n'est pas tout encore. Le développement de l'i dustrie se manifeste aussi dans les colonies anglaises, q font d'ailleurs de grands efforts pour l'accélérer, au beso par la protection douanière, nous l'avons constaté. Aussi production a-t-elle pris dans beaucoup d'entre elles une ac vité notable. C'est le cas de l'Inde, par exemple, dont population secoue, dans une certaine mesure, son apath communautaire sous la pression énergique de ses maîtr anglo-saxons. On assure que l'Inde produira bientôt ass de charbon de terre pour se suffire à elle-même. Elle tr vaille déjà sur une assez grande échelle les matières pr mières que son sol produit en abondance: en une seu année, on a vu se créer dix-sept nouvelles filatures de coto On en peut dire autant, à des degrés divers, du Canada des pays australiens. Par suite, il est possible de prévoir ı moment où ces diverses colonies réussiront à approvisio ner leur propre marché et même à faire à leur métropo une sérieuse concurrence sur les marchés étrangers. Du resl le fait de cette concurrence n'est pas seulement à prévoi

il existe: l'Inde exporte en Chine et au Japon des fils et tissus de coton dans une proportion considérable. Dès 1877, elle envoyait dans ces pays 7 millions de livres (un peu plus de 3 millions de kg.) de ces articles; en 1887, les sorties allaient à 113 millions de livres (51 millions de kg.); en même temps la vente des articles métropolitains baissait dans une proportion équivalente. Or, n'oublions pas que ces pays sont le grand, le principal débouché des cotonnades anglaises; l'Europe ne prend en effet que 7 à 8 % de l'exportation des tissus, tandis qu'elle absorbe plus de la moitié des filés sortis des ports britanniques.

D'ailleurs, tout cela était à prévoir. On ne pouvait évidemment compter sur une progression continue aussi considérable que celle de la période 1862-1872. Il fallait s'attendre à voir s'établir une sorte d'équilibre basé sur les besoins des populations et sur leurs moyens d'achat. Mais on était en droit d'espérer que l'accroissement régulier du nombre des consommateurs et de leur aisance maintiendrait au profit de l'Angleterre une extension plus mesurée, mais à peu près régulière, de son chiffre d'affaires. Cette prévision s'est réalisée jusqu'ici. Les progrès industriels des autres pays, combinés avec les effets du système protecteur, n'ont pas réussi à empêcher cette augmentation modérée. Les Anglais maintiennent leur situation, mais il leur faut pour cela déployer les efforts les plus laborieux. Cet état de choses a suscité en Angleterre les manifestations protectionnistes dont M. Chamberlain s'est fait l'organe ardent et convaincu. Les partisans du *fair trade*[1]) se font certainement une idée fausse de la situation économique de leur pays. Nous allons voir que cette situation ne s'est pas encore modifiée assez profondément pour motiver un retour vers la politique protectionniste d'autrefois.

[1]) *Fair trade*, c'est-à-dire régime équitable des échanges par opposition au *free trade* ou libre échange.

VIII. — LE NÉO-PROTECTIONNISME

La situation actuelle de l'Angleterre nous paraît loin d'inspirer de sérieuses inquiétudes pour l'avenir, cela pour trois raisons principales.

D'abord, souvenons-nous que ce pays possède sur tous ses concurrents, sans exception, une avance qui lui réserve encore bien des débouchés. C'est là pour elle une sorte de privilège universel, que personne ne saurait de longtemps encore lui enlever. N'exagérons pas cependant cet avantage, il est limité, et menacé par les efforts grandissants de la concurrence, et il ne suffirait pas pour conserver à l'Angleterre sa prééminence.

Ensuite, il est certain que beaucoup de pays seront bien longtemps encore, sinon toujours, totalement incapables de constituer chez eux une grande industrie nationale, produisant à bon compte, en bonne qualité et en grande quantité les articles de consommation usuelle. Ce fait provient de motifs divers que nous avons eu l'occasion d'exposer en détail. L'Angleterre trouvera donc toujours, dans ces pays des débouchés fort étendus. Il est vrai qu'elle y rencontre certaines compétitions redoutables, mais ce n'est toujours pour elle qu'une question de lutte. En faisant les efforts nécessaires, elle peut se conserver là une bonne place. Donc en supposant même que le chiffre d'affaires de la Grande-Bretagne cesse de progresser rapidement, il peut rester longtemps encore formidable et bien supérieur à celui de ses concurrents les mieux armés.

Le troisième motif essentiel de cette suprématie résulte des moyens d'action dont elle dispose, de ses ressources naturelles, de son outillage perfectionné, de ses capitaux abondants, de son personnel parfaitement entraîné, supérieurement organisé pour la lutte.

Mais si l'Angleterre est d'ailleurs assez fortement armée pour assurer l'expansion extérieure d'une masse énorme de produits, ne doit-elle pas craindre la concurrence extérieure sur son propre marché? Oui, dans une certaine mesure,

puisque d'autres grands peuples se sont mis à fabriquer l'article courant à bon marché. C'est ainsi que, depuis 20 ans, l'Allemagne introduit dans le Royaume-Uni des quantités croissantes de ses produits, tandis que les États-Unis y expédient leurs aciers et leurs machines. Il faut dire que l'on a souvent usé contre l'Angleterre de moyens artificiels, comme les primes, les subventions, les encouragements fournis par le Trésor public. Les chemins de fer de l'Union allemande, placés dans la main de l'État, sont ainsi employés avec succès pour favoriser l'exportation au moyen de tarifs spéciaux. Dans ce cas, la lutte devient inégale, et au besoin l'Angleterre serait parfaitement fondée à répondre à de tels procédés par des tarifs de douane ou par des mesures équivalentes. Mais c'est là une question toute de circonstance, et non pas de principe général. Enfin, aujourd'hui, moins que jamais, la Grande-Bretagne ne pourrait admettre la prohibition de ses produits ou de son commerce dans un pays quelconque.

L'Angleterre reste donc actuellement ce qu'elle est depuis près d'un siècle, c'est-à-dire un pays essentiellement exportateur de produits fabriqués, et par suite grand importateur de matières premières, et aussi de denrées alimentaires, dont elle a un besoin absolu. Elle importe bien aussi des articles manufacturés, mais comme elle en revend une bonne partie avec bénéfice, elle n'a pas grand intérêt à les arrêter à sa frontière. En outre, elle fait un énorme trafic de denrées tropicales, qu'elle répand dans le monde entier, et en échange desquelles elle fournit les articles manufacturés qu'elle tire de ses usines ou qu'elle reçoit des autres pays. Il est donc bien vrai que son intérêt capital, essentiel, est de se ménager des débouchés extérieurs, et qu'elle n'a que de minces raisons pour se couvrir personnellement par des tarifs douaniers. Les Anglais se rendent parfaitement compte de cela, comme on va le voir par un exemple fort curieux.

Au mois de mai 1892, le Premier Ministre britannique, lord Salisbury, mort récemment après une belle carrière publique, prononçait à Saint-Léonard un grand discours, destiné à préparer la plate-forme conservatrice pour les élections générales. Il ne manqua pas de parler des intérêts éco-

nomiques, dont nous connaissons l'importance, et, en bon Anglais, il condamna la politique protectionniste qui ferme aux produits de la Grande-Bretagne l'Europe presque entière et la majeure partie des Amériques. Le noble lord voulant ensuite indiquer un moyen de combattre cette tendance, menaça formellement le commerce du monde de lui opposer à titre de justes représailles un tarif anglais. Nous allons voir en quels termes et avec combien de restrictions significatives, lord Salisbury a esquissé son projet. Nous reproduisons dans son intégrité cette partie de son discours, parce qu'elle confirme exactement tout ce qui précède:

« En définitive, dit le Ministre, *cette petite Ile vit par le commerce.* Nous ne produisons pas assez pour nourrir la population qui s'y presse; c'est seulement grâce aux vastes industries existantes, *et qui ont leur marché dans les pays étrangers,* que nous parvenons à conserver la nombreuse population de notre Ile. Mais voici qu'un danger survient. Il y a quarante ou cinquante ans, chacun croyait que le libre-échange avait conquis le monde, et l'on prophétisait que toutes les nations allaient suivre l'exemple de l'Angleterre, en s'adonnant au libre-échange absolu. Les résultats obtenus ne sont pas absolument ce que l'on annonçait; cependant, si contraires qu'ils aient été, les partisans les plus ardents du libre-échange ont persisté à prophétiser que leur cause finirait par triompher, et plus les tarifs des pays étrangers s'élevaient, plus ils montraient de confiance dans la proximité de leur succès. Or, nous voyons à présent, après une expérience déjà longue, que — explique cela qui le pourra, — les nations étrangères élèvent l'une après l'autre un mur, le mur de bronze de la protection autour de leurs frontières, ce qui nous chasse de leurs marchés, et autant qu'elles le peuvent elles s'acharnent à tuer notre trafic. Cet état de choses ne va pas en s'améliorant. Au contraire, il semble aller en empirant sans cesse. Évidemment, si je prononce un seul mot touchant le libre-échange, je serai inévitablement taxé de protectionnisme, on dira que je médite la fin du libre-échange, le pire des crimes que puisse inspirer l'hétérodoxie

économique. Pourtant, il faut que je vous demande de dégager vos esprits de cette doctrine si impérieuse, pour examiner si la véritable doctrine du libre-échange conduit nécessairement aussi loin qu'on le prétend. Toute religion vraie a sa végétation parasite de légendes et de traditions, qui croît à ses dépens. L'Ancien Testament a ses livres canoniques, mais les commentateurs rabbiniques l'ont enjolivé d'un Talmud et d'un Mishna de leur invention. A notre époque la version du libre-échange a eu beaucoup de commentateurs rabbiniques. Nous voyons un Mishna et un Talmud économiques se former régulièrement, et l'une des grosses difficultés que nous avons à surmonter aujourd'hui provient des doctrines, étranges dans leur rigueur déraisonnable, que ces rabbins prétendent nous imposer. Si nous envisageons ce qui se passe dans le monde, et mon office m'oblige à le faire sans cesse, nous reconnaîtrons que nous vivons à une époque de guerre de tarifs. Chaque nation s'efforce d'obtenir de ses voisins, par des traités, l'accès le plus large possible sur leurs marchés, tout en réservant à sa fabrication la protection la plus large qu'il soit possible de réaliser, et cette façon de procéder gagne sans cesse du terrain. Elle s'est manifestée surtout depuis dix-huit mois avec beaucoup d'activité.

« Mais ce qui m'importe le plus dans cette situation vient de ce que, tandis que le pays A est très désireux d'obtenir des faveurs du pays C, personne ne se préoccupe d'obtenir des faveurs de la Grande-Bretagne. Pourquoi cela? Parce qu'au milieu de cette lutte l'Angleterre a délibérément jeté bas l'armure et les armes appropriées à une telle bataille. Vous savez qu'il est impossible de vivre nu dans cette vallée de misère; si vous allez au marché, il est nécessaire que vous ayez de l'argent en poche; si vous marchez au combat, il faut que vous vous battiez à armes égales avec vos adversaires. A quoi vous sert d'entrer sur le champ de bataille en disant : « Je suis quaker, je ne me bats pas, je n'ai pas de cuirasse, je ne porte pas d'armes »; comment pouvez-vous espérer que l'on éprouvera pour vous le même respect et que l'on tiendra le même compte de vos inté-

rêts que vis-à-vis de ceux qui sont restés cuirassés, qui brandissent encore leurs armes. Actuellement, l'arme de chacun c'est l'admission sur son propre marché. A dit à B : « si vous voulez abaisser vos droits à un niveau tel que je puisse vendre sur votre marché, j'abaisserai les miens de telle sorte que vous puissiez écouler vos produits chez moi. » Mais nous avons commencé par dire que nous n'établirions aucune taxe contre personne, car cela serait contraire et traître à la glorieuse et sainte doctrine du libre-échange, quel que soit d'ailleurs l'avantage que nous en puissions tirer. Eh bien, je dirai à cela qu'une telle politique est peut-être généreuse, mais qu'elle n'est pas pratique, et que dans de telles conditions vous n'obtiendrez rien, je suis fâché d'être obligé de dire même que vous n'obtenez rien. Un représentant autorisé de ce pays s'est prononcé contre une politique de représailles. Nous, représentants du gouvernement actuel, nous nous sommes imposé, comme une règle stricte, de ne rien changer à la politique traditionnelle de ce pays, à moins que nous n'ayons acquis la conviction qu'une forte majorité de la nation est d'accord avec nous, car en matière de relations extérieures, la constance dans la ligne de conduite est la chose la plus nécessaire. Si je puis encore parler en conseiller de l'esprit public, je vous demande de former votre opinion, non pas d'après des idées ou des traditions toutes faites, mais bien d'après les indications du bon sens, sans vous préoccuper d'être orthodoxes ou non. Je veux vous persuader de ceci, que si vous voulez, dans ce conflit de traités et de tarifs, tirer votre épingle du jeu, il faut vous préparer à infliger au besoin, aux nations qui lèsent vos intérêts, cette répression qui consiste à leur fermer l'accès de vos marchés.

« *Je dois vous montrer aussi la difficulté des choses.* La Puissance dont nous avons à nous plaindre surtout aujourd'hui, ce sont les États-Unis; *or il se rencontre justement que ce pays nous fournit principalement, sinon en totalité, des articles qui sont indispensables à la prospérité de l'Angleterre, et des produits bruts dont nos usines ne sauraient se passer;* nous ne pouvons exclure aucune de ces deux catégories sans nous nuire à nous-mêmes

sérieusement... Je n'ai nullement l'intention de nous infliger quelque blessure cruelle sous le prétexte de punir les autres nations; mais je soutiens que nous devons nous en prendre, au moins pour l'instant, à ces articles dont on peut maintenir ou diminuer l'importation sans en souffrir beaucoup. Et je vous signale encore ce fait, que les rabbins de l'économie politique dont je parlais tout à l'heure ont répandu une étrange confusion sur ce point. Ils disent que l'intérêt du consommateur doit passer avant tout. Eh bien, si le consommateur suffit pour soutenir l'industrie du pays, si le consommateur, c'est la nation entière, nous sommes d'accord. *On ne saurait renchérir le prix de la vie, ni celui des matières premières;* mais il y a une quantité d'objets importés des pays autres que les États-Unis qui entrent dans la consommation de luxe, comme le vin, la soie, les alcools, les gants, la dentelle, etc.; je n'hésiterais pas à en diminuer la consommation et à troubler le confort des honorables personnes qui utilisent ces articles de luxe, afin de soutenir nos droits commerciaux par ce moyen *et d'obtenir l'accès chez nos voisins.* Je sais bien que cela est parfaitement hétérodoxe et que je vais être excommunié pour avoir dit pareille chose. Mais mon devoir est, quoique indigne, de vous dire toute ma pensée. Je suis fondé à dire que nos rabbins ont poussé les choses beaucoup trop loin et que nous devons distinguer entre consommateurs; que, tout en défendant les droits du consommateur qui coopère au développement général de l'industrie et du pays tout entier, *nous pouvons agir sur cette partie des importations qui ne sert qu'à entretenir le luxe, afin de garder notre place au milieu de la grande lutte économique actuelle* [1]. »

Ce curieux discours peut se résumer en quelques mots: L'Angleterre n'a aucun intérêt direct à se couvrir d'un tarif douanier; un tarif lui nuirait même dans beaucoup de cas. Mais elle pourrait peut-être employer ce moyen contre cer-

[1]) Cf. les déclarations de la Chambre de commerce de Manchester, citées par M. DOMERGUE, *La Révolution économique*, p. 130.

tains pays et à l'encontre de certains produits, afin d'obtenir par voie de transaction, et notamment ou moyen de traités de commerce, l'ouverture de certains marchés. Ces marchés sont d'ailleurs assez rares, ceux de France et d'Allemagne sont les principaux, et après eux, il n'en est guère qui comptent à ce point de vue. — Nous avions donc raison de dire que le discours de lord Salisbury est une confirmation précise des faits énumérés dans ce travail. L'éminent homme d'État avait surtout voulu, à cette époque, effrayer les pays protectionnistes qui trouvent en Angleterre un débouché notable. Quant à établir un tarif, le jeu, comme dit un vieux proverbe populaire, ne vaudrait pas la chandelle. En effet, si l'Angleterre s'entourait d'une barrière de douanes, même avec l'intention de l'employer seulement contre les pays qui lui refusent toute concession, son commerce n'en souffrirait pas moins dans une mesure sensible Chaque pays industriel a ses spécialités recherchées par la clientèle et qu'on ne trouve pas ailleurs. En taxant fortement certaines de ces spécialités, l'Angleterre s'en interdirait à elle-même le commerce et perdrait ainsi probablement plus qu'elle ne gagnerait ailleurs. Ainsi en refoulant les vins, les eaux-de-vie, les soieries de France, ou la quincaillerie et les produits chimiques d'Allemagne, ou encore les métaux et les outils américains, on enlèverait au commerce britannique des éléments de trafic dont il ne trouverait par ailleurs l'équivalent exact. Donc la protection transactionnelle, pour ainsi parler, serait vraisemblablement plus nuisible qu'utile à l'intérêt général du pays. Avec leur expérience des choses pratiques, les Anglais l'ont parfaitement senti, et c'est pourquoi, le *fair trade* n'a séduit qu'une faible minorité.

Depuis l'époque où lord Salisbury prononçait son discours de St-Léonard, M. Joseph Chamberlain a entrepris sa campagne en faveur de l'union douanière entre la métropole et les colonies et en même temps du *fair trade*, c'est-à-dire du protectionnisme. Il a dirigé ce mouvement avec une conviction, une ténacité, un talent, auxquels il serait injuste de ne pas rendre hommage. Mais le député de Birmingham

n'en a pas moins échoué dans son entreprise; les élections de 1906 se sont faites à la fois contre son parti et contre son système. C'est que M. Chamberlain a devancé de beaucoup l'heure où l'Angleterre aura besoin de procédés artificiels pour défendre la position qu'elle a conquise à la tête du mouvement économique; son énergie propre lui suffit encore. Et rien ne prouve à l'heure actuelle qu'elle soit près de perdre cette position. Déjà l'Allemagne montre par différents signes qu'elle n'est plus en état, tant s'en faut, de progresser avec la même rapidité que dans les cinquante dernières années; elle semble avoir déjà atteint, elle aussi, une sorte d'équilibre qu'elle essaie de maintenir, non sans difficultés, puisqu'elle tend à renforcer de plus en plus son système protecteur. Elle peut le faire, parce que sa population constitue à elle seule un vaste marché. Mais cette population est en moyenne trop peu particulariste pour ne pas souffrir de l'excès du régime artificiel fondé sur un tarif élevé. De plus, des causes politiques et sociales agissent aussi dans le même sens et ralentissent l'élan industriel du peuple allemand. Tout cela est également vrai pour la France. Quant aux États-Unis, nous apprécierons bientôt leur situation, et nous verrons dans quel sens se porte leur évolution. Nous nous apercevrons alors que si leur concurrence est rude pour certains articles, il en est beaucoup d'autres que leur tarif ne peut arrêter, à moins d'atteindre la prohibition absolue, chose peu vraisemblable, car elle serait contraire aux intérêts américains eux-mêmes et produirait par surcroît des complications redoutables.

Les partisans du néo-protectionnisme ont encore préconisé une autre combinaison: Elle tendait à grouper toutes les parties de l'Empire britannique en une vaste union douanière, dans laquelle la métropole aurait fabriqué pour une clientèle de plus de 300 millions d'individus, soigneusement close aux produits de la concurrence. En 1902, les Premiers Ministres des principales colonies se sont réunis à Londres, pour étudier ce projet; de leurs délibérations, il est sorti seulement la démonstration de son inapplicabilité. Il est aisé de discerner les causes de cet échec. D'abord la dispersion

des différentes colonies aux quatre coins du monde cré pour elles des intérêts spéciaux, des relations particulière des besoins propres, incompatibles avec l'espèce de central sation économique rêvée par M. Chamberlain. Ensuite, le divers membres de l'Empire n'appartiennent pas tous au mêmes types. Si la Grande-Bretagne peut s'entendre asse facilement avec une colonie à production naturelle prépon dérante, comme l'Inde, les choses ne vont plus de mêm avec une colonie qui prétend se ranger parmi les pays développement mixte de la culture et de l'industrie, comm le Canada. Enfin, la plupart des colonies anglaises ont trouv des débouchés importants pour leur production agricol dans tous les grands pays industriels. Une politique tro exclusive pourrait leur attirer des mesures de représaille dangereuses pour leur agriculture. En bons rejetons de l souche anglo-saxonne, les colonies préfèrent conserver leu liberté d'action et l'autonomie de leurs tarifs douaniers. Nou verrons bientôt qu'elles n'en font pas toujours un emplo très logique; mais, du moins, elles gardent l'espoir de dév lopper librement leur activité dans toutes les directions, tan dis que l'union douanière aurait pour effet certain de le river à leur type économique actuel, en leur ôtant presqu toute chance de développement industriel.

En résumé et en allant au fond des choses, on s'aperço que la Grande-Bretagne tire son principal élément de forc et d'expansion de sa constitution sociale. La race anglo saxonne est visiblement, à l'heure actuelle, la plus vigou reuse, la mieux dressée au travail, la plus apte à l'expan sion extérieure qui soit au monde. Aussi, bien que l'An gleterre rencontre des difficultés graves, des concurrence redoutables, bien que son activité propre soit contenue dan une certaine mesure par des résistances extérieures, la rac anglo-saxonne continue à se répandre au-dehors. Elle es même poussée par ces difficultés nouvelles à porter plu loin ses efforts, à constituer sur un grand nombre de point des centres plus ou moins étendus, toujours très actifs, étroi tement reliés à la métropole par les intérêts, les habitudes

la langue, la nationalité. Et partout les Anglais prospèrent et s'enrichissent tout en gardant soigneusement leurs formes d'éducation, leur caractère particulariste et le sentiment de leur force.

La métropole profite de cet état de choses à divers points de vue. D'abord elle y gagne en influence politique, en facilité pour le placement de ses produits, en afflux de capitaux. Ensuite, cette exploitation directe du monde entier par des Anglo-Saxons est un de ses meilleurs soutiens contre la concurrence, puisque ses nationaux vont s'établir jusque dans les pays les plus jalousement fermés à la production étrangère, et réalisent là des profits qui viennent dans la plupart des cas s'adjoindre au capital national. On peut dire que cette expansion continue de la race est pour celle-ci un élément essentiel de conservation et de progrès. Elle n'a pas, en quelque sorte, le temps de se replier sur elle-même, de se reposer et de se corrompre. Toujours en mouvement, allant sans cesse de l'avant avec une infatigable ardeur, elle reste toujours elle-même; elle conserve partout sa vigueur propre et sa prospérité, grâce au travail qui, indéfiniment, la rajeunit, la renforce et l'enrichit.

Après cela, il est bien évident que l'on ne saurait sans erreur considérer une telle race comme étant sur le chemin de la déchéance et de la ruine, et comme ayant besoin de protection. La protection est en fait une mesure de restriction, de resserrement plus ou moins accentué sur soi-même. La Grande-Bretagne est essentiellement expansive à tous les points de vue; les deux termes sont contradictoires. Sans doute, il est possible que la vieille Angleterre voie quelque jour sa condition générale se modifier, et qu'une fois encore elle change sa maxime économique afin de s'accommoder aux circonstances. Mais elle n'en est point encore là; elle est toujours, et pour longtemps encore sans doute, en état de lutter contre cette concurrence qui s'étend et se gonfle comme une marée montante. Le progrès même des nouveaux centres anglo-saxons, combiné avec la fermeture plus ou moins stricte des grands marchés européens, l'oblige à faire des efforts plus ardents que jamais, soit pour

distancer ses concurrents, soit pour obtenir l'abaissem des barrières qu'on lui oppose, c'est-à-dire pour faire tric pher d'une manière aussi complète que possible le pı cipe général du libre-échange, qui seul répond à l'étenı de sa production et à la puissance de ses moyens d'acti

Il ne faudrait pas croire, du reste, que la pratique An; terre est dominée autant que lord Salisbury l'a préten dans son fameux discours de Saint-Léonard, par les pı cipes étroits des *rabbins* de l'économie politique. Certes, ı est d'une manière générale et reste libre-échangiste, nı savons maintenant pourquoi. Mais cela ne l'empêche n lement d'employer à l'occasion des mesures spéciales et p tielles de protection. Sans parler des variations opportu: opérées dans le régime des droits d'accise établis sur les v et les spiritueux français, ou bien des mesures sanitai prises à propos pour écarter à certains moments le bél étranger, on ne doit pas oublier que le Trésor anglais soutenu et développé par des primes l'industrie irlanda du lin. Les droits d'accise ont été employés aussi dans l'inté des brasseurs de Londres. On voit par ces exemples que gouvernement anglais sait accommoder sa politique aux ‹ constances et concilier les principes les plus opposés. ‹ ne saurait l'en blâmer sans mériter l'application des âp sarcasmes de lord Salisbury.

Voilà donc, bien déterminé, bien précis, le type du p: libre-échangiste. Il l'est, non par l'effet d'une théorie s timentale ou philosophique, d'un système artificiel comb *a priori*, mais bien par l'action puissante et logique d'une l gue suite de circonstances naturelles, qui poussent la p duction et le commerce britanniques à la plus large extens possible. La politique économique de l'Angleterre lui a réı et reste immuable, parce qu'elle est guidée par des faits pré par des besoins qui s'imposent incontestablement. Prendre pays comme modèle, sans avoir ses ressources naturel son organisation sociale supérieurement conçue pour l'acti son avance économique et technique, et vouloir rivaliser a elle, c'est marcher au combat avec des armes inégales, c s'exposer à une concurrence impossible à soutenir. N‹

en avons relevé des preuves multiples au cours de ce travail [1]).

Nous terminerons ici ce tableau sommaire, mais singulièrement instructif et attachant, des manifestations de la vie privée en Angleterre. Essayons maintenant de dégager les caractères essentiels de sa vie publique.

[1]) Le lecteur se souviendra qu'il existe un autre type de pays logiquement libre-échangistes. V. notamment le chapitre consacré à la Turquie, pays à production naturelle prépondérante, tome I, p. 159 et s. Certains Etats, que leur situation sociale rattache évidemment à ce second type, veulent cependant recourir à la protection pour faire naître chez eux la grande industrie. On a vu les effets de cette politique dans le chapitre consacré à la Russie, tome I, p. 253 et s.

CHAPITRE V

LA VIE PUBLIQUE

La liberté anglaise. — Autonomie du particulier vis-à-vis de l'Etat. — La vie locale : La paroisse, les communes urbaines. — Le comté. — Les Églises. — L'instruction publique. — L'administration centrale et le gouvernement. — L'action extérieure. — La société britannique actuelle, vue d'ensemble.

I. — L'ADMINISTRATION LOCALE

L'organisation politique de l'Angleterre est aujourd'hui bien connue; mais nous n'oserions pas dire qu'elle est toujours bien comprise. Des écrivains de mérite, frappés par les manifestations très apparentes de la vie publique, les ont étudiées en soi, à titre d'institutions fondamentales de l'existence nationale, et leur ont attribué tout le mérite de la situation exceptionnelle occupée dans le monde par le peuple britannique. Est-il besoin de répéter, après tout ce qui précède, que la vie publique n'est, en Angleterre comme ailleurs, qu'une dépendance de la vie privée? Ce qui a fait la liberté politique anglaise, c'est la liberté particulière du citoyen anglais [1]. L'antique *Common Law*, sortie de la coutume saxonne, l'abrite, lui et son *home*, contre les atteintes de l'arbitraire administratif. Il ne peut être ni emprisonné, ni jugé, ni saisi, que moyennant une série de garanties qui laissent peu de place à l'abus. Ce résultat essentiel est dû à la longue lutte de la *yeomanry* et de la *gentry* contre la tendance centralisatrice, c'est-à-dire communautaire, de la royauté. Jamais la classe des propriétaires ruraux, qui a fondé les assises de la nation anglaise et construit pierre à

[1]) Qui ne connaît l'institution fameuse de l'*Habeas corpus*, qui limite étroitement l'arbitraire de l'autorité publique vis-à-vis du particulier.

pierre l'édifice de ses institutions privées et publiques, n'a accepté définitivement la domination de la féodalité d'abord, de la bureaucratie ensuite. Les tentatives d'asservissement n'ont pas manqué; la conquête normande fut certainement la plus forte et la plus suivie; mais elle a échoué comme les autres devant la résistance inlassable des familles de souche saxonne et sous l'influence de leur force d'absorption. Ainsi fut épargnée à l'Angleterre la réaction communautaire opérée en d'autres pays par la royauté, qui profitait de la décadence féodale, du développement des bourgeoisies urbaines, enfin de l'inertie ou de la faiblesse de la classe inférieure, laquelle n'avait ni chefs, ni argent, ni lumières.

La liberté individuelle a pour suite naturelle et nécessaire la liberté d'association. La *Common Law* considère celle-ci comme la première de toutes. Les associations privées peuvent se fonder, vivre, agir, acquérir, posséder, à peu près sans autres restrictions que celles qui concernent les individus. Aussi, les voit-on se former en grand nombre, pour les choses et sous les formes les plus diverses. Grâce à cette souplesse, la gestion des intérêts communs devient aisée, surtout avec le régime du *trust*[1]) qui permet des combinaisons applicables aux besoins les plus différents. Cette facilité et cette pratique courante de l'association privée, spontanée et libre, ont conduit tout naturellement à la formation souvent aussi spontanée et non moins libre des associations publiques. Sans jamais s'astreindre à l'uniformité mécanique et artificielle qui a présidé ailleurs à l'organisation des groupements locaux, les Anglais ont donné à leurs institutions communales un caractère essentiellement spontané, pratique et libéral. La paroisse, cellule élémentaire de la vie publique, n'a jamais été une enceinte fermée, comme c'est le cas en France, par exemple. De nombreux points de contact, de fréquentes collaborations, des unions variées, les unes partielles, les autres totales, se superposent et se croisent selon les besoins du moment sans aucun souci de la

1) Le *trust* est une sorte de fidéicommis qui facilite beaucoup l'acquisition et la gestion des biens appartenant aux associations.

régularité ni de la symétrie. De multiples comités appellent les citoyens à coopérer à la gestion des affaires publiques locales. Il y a donc là beaucoup de vie, beaucoup d'activité civique et, sous les apparences de la confusion, un ordre parfaitement souple, qui épouse pour ainsi dire toutes les formes de la vie communales. Cette organisation à la fois si simple et si multiple, si ondoyante et si bien réglée par une pratique séculaire, constitue l'essence même de ce que les Anglais appellent le *self government*, c'est-à-dire le gouvernement de la nation par elle-même. Et ce gouvernement est si efficace, il laisse si peu à faire à l'administration centrale, que celle-ci peut être réduite au minimum. Nous avons eu l'occasion d'étudier un office de comté, quelque chose comme la préfecture d'un petit département français. On eût dit une modeste banque dans quelque chef-lieu de canton, et les choses s'y passaient avec la même simplicité. Les Ministères eux-mêmes, à Londres, produisent, pour la plupart, une impression très analogue, en dépit de leur importance plus grande.

Le mouvement qui, au siècle dernier, a concentré dans les villes une population si énorme, a nécessité pour celles-ci la formation de services municipaux plus étendus et plus complets qu'autrefois. Les puissantes municipalités des cités modernes sont sorties tout armées des conseils paroissiaux d'autrefois, qui leur ont transmis leur fière autonomie et leur expérience pratique. Elles ont pris en main avec une fermeté éclairée les intérêts très considérables qui leur étaient confiés, et elles se sont déclarées les *trustees*, c'est-à-dire les agents de confiance des populations, pour l'administration des intérêts publics locaux. Cela ne veut pas dire, du reste, que les nouveaux conseils municipaux ont du jour au lendemain évincé et remplacé les anciennes organisations. Les Anglais ne procèdent presque jamais par révolution, mais plutôt par évolution, ce qui est plus naturel et plus logique. Dans bien des cas donc, les vieilles corporations paroissiales subsistent à côté des assemblées locales modernes. Le cas de la ville de Londres est bien caractéristique à ce point de vue. Autrefois, elle était subdivisée en diverses parties, en-

ɩurant la Cité, c'est-à-dire le noyau primitif de la capitale. a Cité avait, et possède encore, sa corporation municipale : son lord-maire; les autres subdivisions étaient adminis-·ées par des corps électifs variés. En 1855, ces corps muni-paux furent autorisés à déléguer des représentants pour ɩrmer le *Metropolitan Board of Works*, chargé de gérer quel-ues intérêts communs, spécialement en matière de voirie. n 1889, cette Commission, dont les pouvoirs étaient trop mités, fit place au *London County Council*[1]), dont 118 mem-res sont élus au suffrage restreint, et 19, appelés *aldermen*, ɩnt choisis par leurs collègues. Voici comment M. F. Dol-an, membre du Conseil pour Brixton, a résumé les attri-ıtions de l'Assemblée dans un article du *Temps:*

« En principe, les pouvoirs du Conseil comprennent tous s sujets qui concernent l'ensemble de Londres, comme les ;outs, les pompiers, les tramways, les asiles d'aliénés, les ɩnts et tunnels de la Tamise, les habitations ouvrières, s tracés de rues, etc. En pratique, c'est loin d'être la réa-é. La corporation de la Cité, par exemple, possède et con-ôle les ponts de la Tamise et est également en possession : plusieurs marchés de Londres; les autres appartiennent des particuliers.

« Les Borough Councils (conseils de bourgs), qui sont ; anciennes administrations locales de district, changées réformées, ont la charge du pavage et de l'éclairage s rues, des branchements d'égouts, des petites améliora-ns et autres choses plus « locales » que « métropolitaines ». ıis ils sont aussi chargés de services réellement plus métro-litains que locaux. Ils fournissent par exemple la lumière :ctrique quand ce mode d'éclairage — au contraire du z — n'est pas le monopole de compagnies privées.

« Et bien que le County Council soit l'autorité londo-ınne en matière de tramways, possédant les lignes et diri-ant les services, la construction d'une ligne nouvelle est

1) En réalité, Londres ne forme pas un Comté, mais son Con-il central porte ce titre parce qu'il a été institué par une loi sur ɩrganisation des Comtés.

soumise au consentement du Borough Council sur le territoire duquel elle doit passer.

« La fourniture d'eau, qui tout récemment encore était faite par un certain nombre de compagnies privées, est maintenant placée sous la direction d'un Comité séparé, composé principalement de représentants du County Council et des Borough Councils.

« Sur la question très importante de l'Instruction, le County Council a l'autorité suprême et complète sur toutes les catégories d'écoles municipales : élémentaires, secondaires, techniques.

« Les secours aux pauvres, il est utile de l'ajouter, sont confiés à un certain nombre de Comités locaux élus, nommés « Boards of Guardians », eux-mêmes sujets à un contrôle strict du gouvernement national.

« En conséquence de toutes ces anomalies administratives, il y a beaucoup d'inégalités dans les taxes imposées aux contribuables londoniens. L'impôt du County Council, établi sur la propriété imposable, est égal pour toute la ville de Londres.

« Mais d'autres impôts pour les dépenses des Borough Councils et des Boards of Guardians varient considérablement d'importance et sont plus lourds dans les districts pauvres que dans les autres.

« Il entre en conséquence dans les idées du County Council, en tant que seule autorité représentant directement la totalité de Londres, d'égaliser ce fardeau autant que possible, et cela en mettant en pratique complètement le principe que tout service municipal qui est d'intérêt commun à la ville tout entière doit être administré au nom de la cité tout entière.

« La nouvelle Chambre des Communes qui vient d'être élue est connue comme plus sympathique à cette idée que la précédente, et l'on s'attend à de notables progrès dans ce sens au cours des années qui vont venir. »

Cet extrait montre avec beaucoup de précision la manière de procéder des Anglais, leur tendance à la division des pouvoirs et des attributions, à la multiplicité des concours

privés et gratuits, à la localisation des services. Il faut toute l'énorme pression des besoins contemporains pour les décider à centraliser, et ils ne le font qu'à regret, avec méfiance. Ils savent que la centralisation a des avantages (les circonstances la rendent nécessaire dans certains cas) mais qu'elle présente aussi de très graves inconvénients. Ils ne s'y résignent qu'à la dernière extrémité.

Les Conseils urbains n'ont pas hésité, en général, lorsque le besoin s'en faisait sentir, à organiser les services les plus divers: eau, gaz, électricité, tramways, destruction des détritus et purification des eaux vannes. Les municipalités ont eu pour cela les mains très libres[1]), et si elles n'ont pas toujours obtenu des résultats satisfaisants, surtout au point de vue économique, les améliorations réalisées n'en ont pas moins été très considérables. Il n'est pas inutile d'insister ici sur la question assez importante des entreprises conduites en régie directe par les conseils locaux. On a appelé cette pratique du « socialisme municipal ». En réalité, comme l'a très justement remarqué M. P. de Rousiers dans son beau livre sur la Question ouvrière en Angleterre, la municipalisation des services d'intérêt commun, comme l'adduction des eaux, la fabrication du gaz, les tramways, etc., n'est pas du socialisme. Ce dernier a pour trait caractéristique de faire administrer des intérêts privés par une autorité publique. Ici, il ne s'agit pas de cela, mais plutôt d'intérêts publics *locaux* c'est-à-dire limités, gérés par un Conseil *local.* L'extension des services municipaux présente toutefois des inconvénients et un danger. Les inconvénients résident dans ce fait que la

[1]) M. F. Dolman écrivait, dans l'article déjà cité: « Nos dépenses sont sous notre propre contrôle. Un représentant du gouvernement est seulement appelé à s'assurer que les comptes sont exacts et qu'il n'a pas été fait de dépenses pour des objets que la législation n'autorise pas. Nous avons pleins pouvoirs pour la nomination, le renvoi, le payement de tous les employés, depuis le premier clerc jusqu'au plus humble garçon de bureau. Et nous ne sommes responsables que devant les électeurs des diverses circonscriptions que nous représentons, de la sagesse et de l'efficacité des services que nous administrons. »

régie par une administration dénuée de tout intérêt personnel est presque toujours plus coûteuse, moins progressive qu'une gestion privée, surtout lorsque celle-ci reste exposée à l'aiguillon de la concurrence. Quant au danger, il vient de ce que le gonflement des budgets municipaux par l'extension des services constitue un véritable appât pour les politiciens. Ils cherchent alors à s'emparer de l'administration locale pour l'exploiter à leur profit. C'est ce dont les Américains ont fait une cruelle expérience. En Angleterre, le parti dit *progressiste* ou *radical,* qui est, comme partout, celui des politiciens centralisateurs, fait de grands efforts pour orienter les administrations locales dans cette direction. Nous croyons que les modérés, en résistant à cette poussée, restent dans le véritable esprit de la formation anglaise et dans la juste conception de l'équilibre qui doit subsister entre les intérêts privés et les intérêts publics.

Dans les districts ruraux où la paroisse est restée le groupe élémentaire, l'organisation municipale a également reçu en 1889 une forme un peu plus régulière qu'autrefois. Mais il ne faudrait pas s'exagérer la portée de cette réforme. On s'est bien gardé d'enfermer les paroisses et les comtés dans un cadre inflexible. Si les Conseils locaux ont pris un aspect plus uniforme, au moins en Angleterre — car la législation ne s'applique pas obligatoirement à l'ensemble des îles britanniques, — ils n'en ont pas moins gardé toute la souplesse traditionnelle des vieilles institutions anglaises. Elles peuvent multiplier les Commissions, les Comités, les Bureaux spéciaux, chargés d'administrer séparément tel ou tel intérêt local. Il y en a pour les chemins, pour l'école, pour le culte, pour les travaux publics, pour les pauvres, etc. De même, on forme pour régler les intérêts inter-communaux une quantité de combinaisons mixtes, qui peuvent aller jusqu'à l'union des moyens de deux ou plusieurs paroisses, lorsque cela est exigé par une affaire importante.

Cette souplesse dans l'organisation, cette extrême facilité d'adaptation se retrouvent dans les institutions de Comté. Le Comté n'est pas une division artificielle comme le département français. Il a été formé par des circonstances his-

riques lointaines, qui parfois ont laissé des traditions, s coutumes, des organismes même, que l'on a gardés, moins dans la plupart des cas. L'unification s'est faite rtout dans les formes électives; elle a respecté les lirtés fondamentales et l'initiative développée, qui donnent ıt de force et de vitalité à ce régime, où la vie locale, ·oitement rattachée à la vie privée, conserve dans le jeu l'existence nationale, une place prépondérante.

On voit que l'administration locale de la Grande-Bregne se distingue par deux traits essentiels. En premier u, elle est très libre, dépendant principalement de l'élecır, c'est-à-dire du particulier, qui la contrôle et prend sount part à ses travaux, comme membre des Comités nomeux et variés, formés pour la gestion des intérêts comıns. De cette façon, non seulement l'administration est pprochée du contribuable et placée sous sa surveillance ·ecte, mais encore il est appelé dans bien des cas à y colıorer en acquérant une précieuse expérience personnelle. ı second lieu, sous une apparence de grande complexité, ; institutions locales sont en réalité très simples, car elles nt fondées sur la division et la spécialisation du travail. ›rsqu'une commune est administrée par un Conseil unie qui règle toutes choses, ce régime paraît en théorie nple et efficace. En réalité, il a pour effet, le plus souvent écarter ou de paralyser les compétences, de faciliter les disssions oiseuses, de préparer la confusion et l'ingérence ı pouvoir central. Avec le système des Comités, chaque térêt peut être confié aux gens les plus capables de le en ménager, et le Conseil local se borne à diriger et à ›ntrôler; il en résulte en fin de compte une réelle simplication, une précision et une efficacité plus grande dans travail.

II. — LA RELIGION. L'INSTRUCTION

Ces habitudes de libéralisme et de simplicité se retrouent dans tous les organismes superposés à la vie munipale. L'organisation religieuse, notamment, mérite quelques

observations spéciales. On sait que depuis la rupture avec Rome, sous Henri VIII, l'Église anglaise est devenue nationale, avec le roi pour chef suprême. La rupture avait été causée avant tout par les prétentions de la papauté, qui avait voulu s'ingérer dans l'organisation intérieure du Royaume, pour y introduire des pratiques tout-à-fait contraires à l'esprit particulariste. Aussi prit-on les mesures les plus strictes pour refouler l'influence romaine. Les couvents, directement soumis au pape, furent supprimés; le catholicisme romain demeura longtemps proscrit comme une sorte de trahison; on ne commença à le tolérer que vers 1778, et c'est en 1846 seulement que la liberté lui a été légalement rendue. Les ordres religieux ne participent même pas encore à cette liberté, mais en pratique, ils jouissent de la plus large tolérance[1]. Quant aux protestants dissidents, ils ont été, eux aussi, simplement tolérés jusqu'en 1688. Libres depuis lors, ils étaient cependant subordonnés à l'Église officielle à laquelle ils devaient payer l'impôt. Mais, dans le cours du XIXme siècle, toutes ces restrictions ont été abandonnées ou relâchées peu à peu. L'Église officielle d'Irlande a disparu en 1869. Celle d'Angleterre a perdu ses privilèges les plus exorbitants; elle vit aujourd'hui de ses biens propres et de certaines taxes locales imposées à ses fidèles; un certain nombre de ses dignitaires ont un siège à la Chambre des des lords. Mais ces dernières faveurs sont fortement battues en brèche, et l'idée du *disestablishment* de l'Église anglicane, c'est-à-dire de la suppression de son caractère officiel, fait des progrès rapides[2]. Les autres Églises vivent exclu-

[1] La législation contre les ordres est considérée comme tombée en désuétude. Ainsi, un religieux est admis aujourd'hui à témoigner devant les tribunaux, chose tout-à-fait illégale d'après les anciens textes.

[2] En Écosse, le prespytérianisme a été aussi une insurrection contre les abus de la Cour de Rome, ainsi que de l'aristocratie et de la royauté nationales, qui pratiquaient avec excès le système du bénéfice, c'est-à-dire de la nomination aux emplois ecclésiastiques. Le contrôle religieux passa à l'assemblée paroissiale, aux synodes régionaux, et à l'assemblée générale. En 1843, l'abus de la pratique du

ivement de leurs ressources et des dons volontaires de leurs ıembres; mais leur liberté est absolue dans les limites de ı loi commune. Les particuliers prennent à l'administraion de leurs Églises une part très active; aussi peut-on lire que la vie religieuse a, en Angleterre, la même intensité ue la vie locale. Elle se base également sur la coopération t l'initiative des particuliers.

Nous retrouvons en matière d'instruction publique la nême liberté dans le principe, la même souplesse dans l'organisation et la même efficacité dans les moyens d'action. Longtemps, le pouvoir central ne s'est occupé que très peu lu régime scolaire, le laissant à l'action des administrations locales et de l'initiative privée. Cependant, dans la seconde moitié du XIXme siècle, on a jugé utile d'organiser un certain contrôle, destiné à promouvoir et à faciliter divers progrès dans l'instruction primaire. Quatre lois ont été votées dans ce but en 1870, 1892, 1899 et 1902. Mais toujours on a conservé la diversité des organisations scolaires et refusé d'imposer à tout le pays un régime uniforme et un programme unique. De plus, les écoles libres ont toujours été respectées et même parfois subventionnées par l'État. Là où l'initiative privée ou municipale n'avait rien fait, on créa des Conseils colaires chargés de construire des écoles et d'organiser l'eneignement, mais on les confia à l'administration des Coneils locaux. Toutefois, la loi de 1902, inspirée par l'Église tablie et votée par les conservateurs, a été faite surtout n vue de faciliter la propagande religieuse dans les écoles, t c'est pourquoi elle est vivement attaquée par la majorité bérale de la Chambre actuelle.

Pour ce qui concerne l'enseignement secondaire et supéieur, ainsi que les écoles professionnelles, la part de l'initiative municipale ou particulière est encore plus large. L'Éat ne s'en occupe que fort peu; et surtout, il se garde d'en-

ıénéfice ayant reparu, il y eut scission et une Église libre fut fonlée à côté de l'Église officielle. Le régime du bénéfice a d'ailleurs té aboli en 1874, et l'on s'efforce actuellement de ramener les lissidents dans le sein d'une Église unique.

tretenir à grands frais des établissements d'instruction et un corps professoral extrêmement coûteux. Malgré cela l'Angleterre n'a jamais manqué de savants éminents, et si le niveau moyen de l'instruction a été longtemps assez bas, si la théorie livresque a laissé la place principale à la pratique, cela tenait surtout au génie de la race et à sa formule éducatrice que nous avons caractérisée plus haut. Aujourd'hui, les Anglais savent qu'ils ne doivent plus s'en tenir exclusivement à ce système, qu'il est utile de généraliser davantage le savoir théorique, et ils y pourvoient, toujours avec la même initiative, la même variété et la même souplesse des moyens, en ayant grand soin de ne pas se jeter dans l'excès contraire, ce qui romprait l'équilibre de leur méthode.

III. — LE GOUVERNEMENT

On ne sera pas étonné de retrouver dans le jeu des organes administratifs et politiques l'esprit de liberté et la méthode simple qui règnent parmi les organes locaux de la vie publique. L'administration gouvernementale est réduite presqu'à un minimum par le fait de la compétence étendue des assemblées locales. D'ailleurs, beaucoup de services secondaires sont donnés en quelque sorte à l'entreprise. Ainsi, la partie principale de la gestion financière est remise à la Banque d'Angleterre. Les administrations de comtés sont confiées à des agents qui les prennent à forfait et se chargent de recruter, sous leur responsabilité, le personnel nécessaire. C'est l'armée et la marine qui, naturellement, constituent la portion la plus considérable de l'administration britannique. C'est là aussi que l'on constate le plus souvent des irrégularités, des abus et du gaspillage[1].

[1] L'armée anglaise comprend cinq éléments: l'armée active, forte de 290.000 hommes environ; la réserve, 147.000 hommes; la milice, avec sa réserve et la *yeomanry*, ensemble 135.000 hommes; les volontaires, 244.000 hommes. Les trois dernières catégories ne peuvent être appelées à servir hors du royaume. On estime qu'en mobili-

La justice ordinaire est rendue d'une manière simple par es magistrats de police et par les juges de paix, siégeant seuls ou réunis en session périodique. En revanche, les procès ompliqués, relatifs à de gros intérêts, donne lieu à une rocédure touffue et coûteuse.

Le régime politique proprement dit se résume ainsi: Jne Chambre des Communes, dont les membres, au nomre de plus de 600, sont élus au suffrage restreint. Pour ivoir le droit électoral, il faut en effet être propriétaire ou ocataire d'une terre ou d'une maison dont la rente atteint 50 francs. Cette Chambre est omnipotente en théorie; un rieux dicton populaire prétend qu'elle peut tout, excepté hanger un homme en femme. En réalité, cette force est nrayée par une série de freins plus ou moins puissants. 'est d'abord la Chambre des Lords, dont l'opposition peut aralyser pour un temps, et cela par différents moyens [1]), 'action de la Chambre basse. Ensuite le souverain, chef rresponsable du pouvoir exécutif, qu'il exerce par l'internédiaire d'un Cabinet responsable, peut agir sur le Parlenent par l'organe des ministres, ou par des influences ndirectes, ou par la dissolution de la Chambre des Communes, suivie de nouvelles élections, ou enfin par la pronotion d'une fournée de Pairs destinée à modifier la majoité dans la Chambre haute. Mais la barrière la plus effi-

ant toutes ses forces, l'Angleterre pourrait employer près d'un milion d'hommes, avec 1.300 canons. La marine comprenait en 1905 24 bâtiments de combat pour 1.670.000 tonnes, 3.422.000 chevaux, .138 gros canons et 104.000 hommes d'équipage. Elle disposait en utre d'environ 380 navires auxiliaires ou déclassés, et 60 bâtiments taient en construction. La flotte anglaise reste, à elle seule, plus uissante que toutes les autres réunies. Ajoutons enfin que l'armée st en pleine période de réorganisation, et que la flotte tend ellenême à se transformer par la construction d'énormes unités dépasant 18.000 tonnes.

1) La Chambre des Lords ou des Pairs, composée uniquement de nembres de droit, n'est pas seulement une assemblée politique. C'est ussi une cour suprême de justice, et elle exerce cette fonction par 'organe d'un comité spécial. On sait que la Couronne est investie lu droit de créer des lords.

cace, c'est l'opinion d'un corps électoral très ferme, accoutumé à suivre attentivement les affaires publiques, éclairé par une presse puissante et bien organisée. Le ressort principal et l'élément modérateur de la vie publique anglaise se trouvent ainsi là où ils doivent être, c'est-à-dire dans la nation elle-même, ou, plutôt, dans la portion la plus stable, la plus solide, la plus indépendante de la population. Ici, les comités anonymes et irresponsables, les agents électoraux, les fonctionnaires ne peuvent exercer qu'une minime action. D'ailleurs, la politique ne constitue pas une carrière, car le mandat parlementaire n'est pas rétribué, et les fonctions publiques sont relativement trop peu de chose pour former un appât et un moyen de corruption. En d'autres termes, la vie publique est tenue de court par la vie privée; celle-ci empêche la première de déborder de ses limites naturelles et d'empiéter sur son propre domaine, ou sur celui des institutions locales.

Les récentes élections, qui ont donné au parti libéral une si écrasante victoire, semblent indiquer une nouvelle tendance dans l'organisation politique anglaise. Autrefois, la direction des affaires était disputée par deux partis seulement, tous deux également respectueux, du reste, des institutions nationales. Le parti *tory* était plus attaché à la tradition; il représentait surtout l'élément rural et aristocratique. Le parti *whig*, issu principalement de la bourgeoisie industrielle et commerciale, se montrait plus accessible à l'esprit de nouveauté. Les électeurs se portaient tantôt vers l'un, tantôt vers l'autre, selon les circonstances qui formaient leur opinion. C'est ce balancement équilibré des partis, complété par le jeu prudent et ferme d'un gouvernement fortement appuyé sur une nation libre et agissante, qui donna la une si grande vogue au régime représentatif et parlementaire. Il fut introduit fort inconsidérément dans beaucoup de pays où l'organisation sociale ne se prêtait guère à son fonctionnement normal; aussi a-t-il donné souvent de graves mécomptes. En Angleterre même, des faits nouveaux l'ont troublé sensiblement depuis une quarantaine d'années. Ce fut tout d'abord la formation du clan irlandais, qui vint

éranger dans une certaine mesure la balance des partis[1]. :nsuite, le parti *whig* vit se former à son extrême-gauche n groupe radical qui échappait souvent, lui aussi, à la disipline d'autrefois. Enfin, les élections de 1906 ont envoyé la Chambre basse plus de quarante députés ouvriers, lesuels ont annoncé leur intention d'organiser une opposition ystématique tout en poussant le gouvernement dans la voie u socialisme d'État. Sans doute, les Anglais ont une coneption du socialisme qui ne ressemble guère à celle des ontinentaux, nous l'avons démontré plus haut. Mais il n'en st pas moins possible que le parti libéral, entraîné par ne minorité hardie, exigeante, d'ouvriers, de radicaux et l'Irlandais, ne s'engage dans la voie périlleuse des interentions législatives. Il lui sera difficile d'aller bien loin lans cette direction. Il se heurtera bientôt aux larges préogatives, si fortement enracinées, des particuliers et des nstitutions locales, qui se laisseront difficilement entamer. ci encore, on verra la vie privée opposer la plus forte bar- ière aux erreurs de la centralisation et de l'étatisme, c'est- ı-dire à l'envahissement de la politique dans les affaires pariculières.

Le premier résultat de l'étatisme, s'il réussit à s'affirmer en Angleterre, sera d'apporter dans les finances du Royaume-Uni le désarroi qui trouble la plupart des budgets européens. Le système financier de l'Angleterre présente aujourd'hui trois qualités remarquables: 1° le droit d'initiative est refusé au Parlement en matière de dépenses; 2° il demande des ressources avant tout à la richesse acquise; 3° il

[1]) Après avoir conquis l'Irlande, les Anglais se sont emparés des terres, mais ils ne se sont pas établis en propriétaires résidents. Pratiquant l'absentéisme, ils ont laissé l'Irlandais ressaisir le sol à titre de petit fermier ignorant, pauvre, mécontent, puis révolté. En outre, la bourgeoisie des villes supporte avec irritation la direction anglaise; elle réclame le *home-rule,* c'est-à-dire l'autonomie avec une administration irlandaise, qui serait hostile aux Anglais et ne tarderait pas, du reste, a être déchiré par l'esprit de clan. Tels sont les effets persistants d'une erreur sociale qui a déjà coûté bien cher au peuple anglais et qui n'est pas aisée à réparer.

est très élastique, grâce à l'existence d'un impôt sur le revenu dont le taux est mobile.

En refusant aux membres des Chambres la faculté de proposer et de faire voter des dépenses nouvelles, le droit constitutionnel anglais [1]) a pour effet d'enrayer d'une façon notable le procédé détestable de la surenchère électorale, par laquelle le budget est mis au pillage par des députés irresponsables, préoccupés avant tout de complaire à leurs électeurs et d'assurer leur réélection. Sans doute, une majorité étatiste peut toujours pousser le gouvernement qui dépend de son vote, dans la voie de la prodigalité. Cependant le Cabinet est retenu par le sentiment de la responsabilité directe, qui pèse sur ses épaules, et par les difficultés immédiates qui résulteraient de l'excès des dépenses. Il y a là une garantie effective. Aussi, les Parlements continentaux se gardent-ils d'accepter une telle discipline, et elle disparaîtrait de la coutume anglaise si les politiciens de métier parvenaient à prendre une situation prépondérante.

La seconde des trois constatations énumérées tout à l'heure, ressort des chiffres suivants, afférents à l'année fiscale 1904-1905:

IMPOTS

de consommation.		sur la propriété et les revenus.	
Accise [2]) . . .	£ 37 010.000	Impôt foncier . .	£ 2.825.000
Douane [3]) . . .	» 36.768.000	Income tax . .	» 33.838.000
Postes et télégr. .	» 22.420.000	Timbre. . . .	» 25 285.000
	96 198.000		61.948.000

1) Nous évitons à dessein d'écrire « la constitution anglaise, » car il n'existe en Grande-Bretagne aucune Constitution systématique. Le régime politique est le résultat d'une longue suite de faits historiques, qui se prolonge naturellement, sans interruption comme sans cristallisations artificielles.

2) Les droits d'accise portent sur les spiritueux, le malt, les licences payées par les débitants de boissons.

3) Sont taxés à l'entrée: tabac, sucre, spiritueux, thé, vin et raisins; à la sortie: la houille.

Comme ceux qui possèdent les propriétés et les revenus taxés acquittent en outre une forte part des droits d'accise et de douane, il en résulte que les gens peu fortunés n'ont à supporter qu'une bien faible part de l'impôt, cela d'autant plus que la taxe sur le revenu n'est appliquée qu'à partir d'un chiffre représentant un revenu annuel assez élevé: environ 4.000 francs.

L'élasticité des recettes résulte de l'organisation de l'*Income tax*, dont le taux est variable; on le réduit en temps normal, on l'augmente en cas de besoin. D'autre part, la Grande-Bretagne a fait de bonne heure un usage habile du crédit. Sa Dette publique lui coûte actuellement 27 millions de livres, soit un peu plus de un milliard de francs, chiffre relativement modéré, si l'on tient compte de la richesse du pays [1]). D'ailleurs, le gouvernement anglais, comprenant à merveille l'utilité d'avoir un crédit aussi large que possible, qui constitue de nos jours le vrai trésor de guerre d'un pays, ne manque pas d'amortir activement aussitôt qu'il est rentré dans une situation normale.

Les dépenses de l'Angleterre ont augmenté d'une façon régulière dans le courant du siècle dernier, surtout par l'effet de l'accroissement des dépenses militaires. En 1860, le gouvernement britannique dépensait 70 millions de livres, soit 1.750 millions de francs. En 1904-05, le Trésor a dû fournir près de 142 millions de livres, ou 3.550 millions de francs; sur cette somme plus de 66 millions de livres, 1.650 millions de francs, étaient absorbés par l'armée et la marine. L'administration civile, y compris la liste civile, exigeait 29 millions de livres, soit 725 millions de francs. Il est hors de doute que le contribuable anglais pourrait à la rigueur supporter une plus lourde charge encore. Pourtant, il ne faut pas oublier qu'il acquitte en outre des taxes locales

[1]) Le service de la Dette était tombé, en 1900, au-dessous de 30 millions de livres, soit moins de 800 millions de francs. L'augmentation provient de la guerre de l'Afrique du Sud. Au cours de l'exercice 1906-1907, il a été remboursé 343 millions de francs en capital, et les comptes révèlent en outre un excédent de recettes de 135 millions de francs.

pour une somme d'environ 58 millions de livres, soit 1.450 millions de francs. Le total des charges fiscales ressort ainsi à près de 5 milliards pour le Royaume-Uni. Augmenter ce fardeau, ce serait peut-être atteindre la production anglaise d'une façon sensible.

La politique extérieure de l'Angleterre s'appuie sur une forte émigration des individus et des capitaux d'une part; de l'autre, sur des intérêts immenses dispersés sur tous les points du globe. Elle est soutenue par cette formation remarquable qui donne au particulier anglais une si forte autonomie. De même que, dans le régime intérieur, il est si indépendant et si sûr de ses droits, au dehors, il veut être respecté dans sa personne et protégé dans ses intérêts. L'opinion ne saurait admettre qu'un sujet britannique fût molesté ou dépouillé quelque part, sans que le gouvernement, agent de la nation, n'intervînt aussitôt pour lui faire rendre justice. Cet esprit développé d'indépendance personnelle et de solidarité nationale a fait le prestige dont le drapeau anglais est partout entouré. Mais ce prestige ne serait qu'une vaine apparence s'il n'était appuyé sur l'expansion universelle de la race et de ses moyens d'action. Nous avons constaté maintes fois déjà que, dans tous les pays, le travail et les capitaux des Anglais jouent un grand rôle, ainsi que leur commerce et leur marine. En outre, nous mesurerons tout-à-l'heure la grandeur et la force de l'Empire colonial de l'Angleterre. Rappelons seulement ici qu'il est dispersé dans toutes les parties du monde. Il en résulte qu'à ce point de vue encore, la Grande-Bretagne a partout des intérêts, qu'elle sait défendre avec vigueur et avec suite. Son besoin d'expansion extérieure et l'énergie soutenue de sa politique lui ont fait des envieux et des ennemis qui l'ont calomniée ou attaquée sans découvrir le secret de sa vigueur sociale, ou sans réussir à épuiser ses moyens d'action. Rien n'a pu l'empêcher de suivre sa voie et de réaliser le type de la véritable grande nation, dont la puissance est fondée sur le travail, l'initiative et la liberté des particuliers bien plus que sur la force mili-

taire, laquelle n'est ici qu'un point d'appui secondaire, une ultime garantie contre l'injustice et l'arbitraire. On s'explique ainsi pourquoi l'Angleterre s'est toujours dressée comme une ennemie implacable en face des nations guerrières, groupant contre celles-ci des coalitions gigantesques. C'est que la politique des grandes nations militaires a pour effet certain de troubler le monde, d'entraver les courants économiques, de gêner l'expansion des gens et des produits. La Grande-Bretagne ne saurait admettre un pareil trouble sans en souffrir cruellement. Voilà pourquoi elle s'applique à surveiller les mouvements des grands États ambitieux et à conserver une force navale et financière capable de devenir, au besoin, le noyau et le ressort de la résistance. Cette indication éclaire de la façon la plus nette sa politique actuelle, qui ne diffère en rien, d'ailleurs, de sa conduite passée.

Est-ce à dire que le particulier anglais et la nation britannique prise en corps constituent des types parfaits d'humanité, exempts de défauts, de faiblesses et de vices? Personne ne pensera que nous poussons jusqu'à cette limite absurde notre estime et notre admiration pour le peuple anglais. Tous ceux qui ont vécu quelque peu en Angleterre savent que si l'esprit général est bien celui dont nous venons d'esquisser l'évolution et la tendance, la race est cependant mélangée d'éléments très inférieurs. D'abord, rappelons que les groupes survivants de la race celtique introduisent dans le milieu anglais et portent au dehors par l'émigration des individus et des familles de formation communautaire, dont l'éducation est très faible. On trouve aussi, même dans les milieux anglo-saxons, des gens mal préparés, ou déchus, qui élèvent médiocrement leurs enfants et en font souvent d'assez mauvais Anglais. Puis, l'excès de la richesse et le développement exagéré de la vie urbaine ont introduit la corruption simultanément aux deux extrémités de la société britannique. Pendant que la haute classe, riche et fréquemment oisive, gaspille trop souvent son temps en des occupations futiles ou condamnables qui conduisent parfois jusqu'au scandale public, la classe inférieure est désorganisée dans une cer-

taine mesure par la promiscuité et les tentations de la grande ville. De là vient la tendance actuelle à invoquer l'intervention de l'État pour régler des intérêts privés.

Voilà bien l'origine des symptômes de désorganisation que nous avons relevés et qui se traduisent notamment par une irruption assez caractérisée de la politique communautaire au travers de la masse de la nation. Mais il existe en Angleterre une classe moyenne très étendue, qui va du gros industriel de Manchester ou de Birmingham au mécanicien de New-Castle et au mineur du Lancashire. Il y a dans cette masse, si variée dans ses apparences extérieures mais si cohérente dans son esprit, une réserve de force sociale et de bon sens, un amour de l'indépendance personnelle, qui s'opposeront sans doute comme une digue indestructible et infranchissable à la réaction socialiste.

D'ailleurs, la formation anglo-saxonne n'est pas concentrée en Angleterre. Elle s'est répandue sur des terres lointaines et libres où elle a pu se retremper dans la vie rurale. Si par malheur la métropole laissait grandir chez elle le fléau désorganisateur et dégradant de la politique professionnelle, les républiques coloniales dispersées sur le globe par l'expansion particulariste sauront perpétuer et répandre la formation sociale qui les a fait naître et prospérer. Nous allons voir en effet, que malgré les difficultés et les erreurs parfois graves de leurs débuts, elles sont en voie de développement régulier.

CHAPITRE VI

L'EXPANSION DE LA RACE

Colonies d'exploitation et points d'appui maritimes. — Colonies de peuplement. — Canada. — Afrique du Sud. — Australie. — Nouvelle-Zélande — Le sol, le climat, les ressources naturelles, la position géographique. — Le travail. — Les intérêts locaux. — La vie publique. — L'impérialisme britannique. — Conclusions.

Nous avons eu l'occasion déjà de résumer l'organisation de certaines colonies anglaises[1]). Il s'agissait de ce qu'on a appelé des colonies d'exploitation comme l'Inde, ou de protectorats tels que ceux de l'Indo-Chine et de l'Égypte, qui constituent, eux aussi, de véritables champs d'exploitation économique. Ce type de colonies et de dépendances joue, nous l'avons constaté, un rôle très considérable dans le système commercial de la Grande-Bretagne. Il forme le groupe principal, comme étendue et comme population, de l'Empire colonial anglais, dont la situation actuelle se résume dans les chiffres suivants:

	KILOMÈTRES CARRÉS.	POPULATION.
en Europe	9.600	470.000
— Asie	5.175.000	302.000.000
— Afrique	5.342.000	31.000.000
— Amérique	10.029.000	7.765.000
— Australie	8.257 000	5.522.000
TOTAL	28.812.600	346.757.000

Jamais aucun peuple n'a réuni sous sa direction des territoires aussi étendus, aussi dispersés et occupés par des peuples aussi différents. Une partie de ce domaine colonial est inexploitable, au moins par la culture. C'est le cas, par exemple, pour les solitudes glacées du Canada sep-

[1]) Voir tome I, pages 88, 188 et suivantes.

tentrional, dont on ne tire guère que des fourrures, mais où l'on pourra découvrir un jour des minerais précieux ou utiles. Enfin, tandis que certaines contrées, comme l'Inde, ont une population nombreuse en moyenne, il en est qui sont presque désertes et demeurent largement ouvertes à la colonisation; on peut citer à ce propos l'Afrique, l'Océanie et le Canada.

A un autre point de vue, on doit remarquer que les colonies anglaises sont distribuées sous toutes les latitudes offrant des sols, des climats, des productions d'une extrême variété. Rien ne saurait être plus favorable à l'esprit d'entreprise et au développement du commerce. Aussi le trafic entre la métropole et ses colonies est-il considérable; il s'est élevé en 1904 à 232 millions sterling, soit 5.800 millions de francs, d'après les chiffres de la douane, qui sont certainement inférieurs à la réalité. En calculant à 2 % net seulement le bénéfice moyen réalisé par les Anglais sur cette énorme masse de transactions, on arrive à la somme de 116 millions de francs, qui a dû être dépassée d'une manière sensible.

Il serait d'ailleurs inexact et vain d'apprécier par ce seul résultat les avantages que la Grande-Bretagne tire de ses colonies. Elles sont non seulement un débouché pour ses produits, mais encore un vaste et fructueux champ d'action pour sa jeunesse; elles ajoutent un élément de premier ordre à son importance et à sa puissance; elles offrent un immense terrain d'expansion à ses émigrants ruraux, permettant ainsi le rajeunissement continu de la race. Ce sont là des avantages qu'on ne saurait chiffrer, mais qui n'en sont pas moins extrêmement considérables.

I. — COLONIES TROPICALES ET POINTS D'APPUI

Les colonies tropicales se divisent naturellement en deux groupes. Dans le premier figurent les vieux pays d'Asie, déjà chargés de populations, où les Européens ne viennent guère que pour faire du commerce. Mais il en est d'autres où les terres libres abondent et où il est possible aux blancs

d'organiser et de diriger une exploitation agricole au moyen de la main-d'œuvre indigène, quand il en existe, ou des coolies indiens et chinois. C'est le cas, par exemple, pour les îles de l'Australie et pour une portion des archipels qui dépendent de l'Australasie, comme la Nouvelle-Guinée, dont les ressources agricoles, forestières et minières, sont fort importantes; les indigènes sont, ou bien des Malais communautaires, ou bien des désorganisés tombés dans un état voisin de la sauvagerie, dont on ne peut tirer qu'un travail inférieur. Toute cette région paraît destinée à recevoir avec le temps une immigration mélangée d'Indiens, de Chinois et de Japonais qui occuperont et exploiteront le sol, ne laissant guère aux Européens que la haute administration et le commerce. Encore retiendront-ils une bonne partie de ce dernier.

En Afrique, les vastes pays traversés par le Bas-Niger, ainsi que les colonies voisines et celles de la côte orientale, sont dans une situation assez analogue. Nous avons décrit sommairement les races soudanaises [1]). Elles sont agricoles, mais peu actives et peu denses. Il n'est guère probable qu'on réussisse à les développer sensiblement, et peut-être les prolifiques races de l'Asie viendront-elles s'implanter également dans cette partie de la zone chaude. En attendant, ces contrées fournissent au commerce britannique un appoint très appréciable de 55 à 60 millions de francs.

Dans la même zone, mais vers la rive opposée de l'Atlantique, les Antilles anglaises allongent leur chaîne d'îles de toute taille, depuis la Jamaïque, qui mesure près de 11.000 kilomètres carrés, jusqu'aux îlots qui avoisinent la côte du Venezuela. Ces terres, semées dans l'Océan, rappellent comme sol et comme climat la grande île cubaine et Haïti, dont nous avons parlé précédemment [2]). Humides, chaudes et montagneuses, elles ont des plateaux herbus, propres à l'élevage, des forêts de bois précieux, et des terrains bas occupés par la canne à sucre et le caféier. Leur

1) Tome Ier, page 134.
2) Voir tome Ier, page 573.

production est considérable en dépit des crises multiples qu'elles ont subies. Autrefois, les colons d'origine diverse: Anglais, Français, Hollandais, etc., établis dans les Antilles, y avaient organisé la culture des produits tropicaux au moyen de la main-d'œuvre esclave. La suppression de la traite et de l'esclavage a bouleversé cette situation dans la première moitié du XIXme siècle. Gâtés par l'exploitation du travail servile, les colons primitifs ont eu de la peine à se relever d'un pareil coup; beaucoup d'entre eux y ont succombé. Mais ils ont été remplacés par d'autres qui se sont accommodés du nouveau régime, et en s'aidant d'une main-d'œuvre hétérogène, mélangée d'éléments noirs et asiatiques, ainsi que de la machine, ils sont arrivés à des résultats notables. Plus tard, le régime des primes sucrières a chassé du marché anglais lui-même les sucres coloniaux, pendant que la concurrence du Brésil avilissait les prix des cafés. Il est encore résulté de ces causes de perturbation bien des pertes et des ruines, que les îles anglaises ont supportées et surmontées.

Les Antilles produisent principalement: du sucre, du rhum, du café, du tabac, des fruits, des bois précieux, du cacao, du caoutchouc, des peaux. Elles importent des produits fabriqués, dont elles achètent une grande partie aux États-Unis. Mais la Métropole a conservé dans les îles une large place; son commerce avec elles dépasse 5 millions sterling, soit plus de 130 millions de francs. Il est probable que leur situation est susceptible encore de sérieux progrès. L'abolition des primes sucrières en Europe a été pour les planteurs de cannes un véritable coup de fortune, car elle permet à leur production de lutter à armes égales contre le sucre de betteraves [1]). D'autre part, le perfectionnement des moyens de transport rend avantageuses la culture et l'exportation des fruits des tropiques. On voit par ces quelques indications que ce groupe de petites colo-

[1]) L'Angleterre, qui semblait, il y a quelques années, très désireuse de repousser les sucres primés, paraît aujourd'hui beaucoup moins disposée à leur fermer son marché.

n'est négligeable ni comme source de produits natu-
, ni comme débouché commercial. Ajoutons que les îles
été groupées d'après leur situation géographique, de
ière à former une série de colonies distinctes, autonomes,
se gouvernent au moyen d'un conseil législatif auprès
uel un fonctionnaire représente le pouvoir exécutif. Leur
slation est calquée sur celle de la métropole et offre
nêmes garanties.

Nous ne parlerons que pour mémoire des postes mili-
es ou points d'appui dont la Grande-Bretagne a jalonné
principales routes du globe: Gibraltar, Malte, Chypre,
t-Saïd, Aden, Singapour, Hong Kong, Weï-Haï-Weï sont
stations principales de la route vers l'Extrême-Orient
passant par le canal de Suez. Les Antilles surveillent
nérique; Sainte-Hélène, le Cap, Maurice et les Seychelles,
zibar contrôlent à la fois les voies maritimes vers l'Afri-
l'Inde et l'Australie. Partout, les flottes anglaises peu-
trouver un refuge, un secours, un bureau télégraphique
à l'immense réseau des câbles britanniques. Il y a là
système défensif très complet combiné avec une pré-
ance, une précision, une efficacité vraiment supérieures.
peut dire que, si la puissance anglaise est fondée sur
tiative et le travail des particuliers, elle est bien servie
ortement soutenue par l'action du gouvernement. Celui-
peut, comme tous les organismes artificiels, commettre
erreurs et des fautes; mais dans l'ensemble, maintenu
me il l'est par le contrôle strict de l'opinion, il remplit
fonction d'une manière qui répond suffisamment aux
oins nés de l'expansion de la race.

II. — LE CANADA ET SES DÉPENDANCES

Le Canada, région immense dont la superficie approche
9.600.000 kilomètres carrés, est en grande partie inuti-
ble, tout le nord étant soumis au climat boréal. Mais
égion sud est suffisante pour constituer un vaste et beau
s, qui se prête à la fois à la culture, à l'élevage et à
lustrie. Il est favorable à l'agriculture par ses immenses

plaines couvertes d'un limon très fertile, bien arrosées par les neiges d'hiver et les pluies d'été, par ses vallées aux pentes herbues, par son climat sain pour la terre et vivifiant pour l'homme. Il se prête au développement de l'industrie par l'abondance de ses ressources minérales: charbon, pétrole, métaux, sels, pierres et terres, auxquels il faut ajouter les matières premières fournies par d'immenses forêts et par la culture. Les eaux douces s'écoulent par une grande quantité de rivières et de nombreux lacs, dont quelques-uns constituent de véritables mers intérieures. Ces eaux sont poissonneuses, aussi bien que celles de l'Océan Atlantique; le fameux banc de Terre-Neuve s'étend à peu de distance de la côte canadienne.

On rencontre donc au Canada tous les éléments naturels nécessaires pour assurer la formation d'un grand peuple. Le *Dominion* pourrait en effet nourrir plus de 200 millions d'hommes. Aujourd'hui, sa population n'est que de 5 millions 1/2 d'habitants tout au plus. Comparé à sa puissante voisine, le Canada semblerait presque désert. Sans doute, il n'a pas progressé aussi rapidement que les États-Unis, dont la concurrence lui a beaucoup nui; il ne présente d'ailleurs ni des ressources aussi variées, ni une superficie habitable aussi étendue. Toutefois, il prend maintenant un essor assez prompt qui va s'accélérant d'année en année. En dix ans, de 1891 à 1901, la population s'est accrue de plus d'un dixième.

Cette population est composée d'éléments divers. Le groupe français, fondateur de la colonie, n'occupe aujourd'hui que le second rang, avec 1.680.000 âmes; l'élément anglais l'a dépassé et compte aujourd'hui plus de 3.100.000 personnes; après cela viennent 320.000 Allemands, 150.000 autres Européens et un peu plus de 200.000 individus de race indigène ou asiatique.

L'étude comparée des deux types qui prédominent dans le Dominion, vivant côte à côte, est extrêmement intéressante et instructive. Les Canadiens français, issus principalement du sud-ouest de la mère patrie, ont importé sur les rives du Saint-Laurent cette forme sociale que l'on a appelée la

ıusse famille-souche, ou encore quasi-patriarcale[1]). Or, ce 'est là qu'une variété perfectionnée de la communauté. Nous avons déjà rencontrée en Suisse, dans l'Allemagne du Sud t dans le midi de la France. Elle se caractérise essentiellement par la solidité du groupe familial, par la transmission ntégrale du domaine rural, par une éducation traditionnelle, qui développe les qualités morales mais non pas l'initiative ndividuelle. Ce type a produit, au Canada comme partout, ne race de petites gens, fortement attachée au sol, honnête, religieuse, prolifique, mais peu progressive soit dans 'organisation du travail, soit dans la mise en valeur du pays. Ainsi, plutôt que de s'attacher à vaincre les difficultés premières de la colonisation, et de se faire de cette façon par eux-mêmes une situation indépendante, beaucoup de jeunes Canadiens de langue française ont préféré émigrer aux États-Unis, où le terrain est préparé par les entrepreneurs yankees; ils sont là près d'un million, et font grandement défaut aux campagnes de la colonie. En outre, les Franco-Canadiens se montrent assez rarement capables de s'élever au-dessus d'une petite condition, comme celle de paysan aisé, ou d'artisan, ou de boutiquier, ou de petit fabricant. L'effort nécessaire pour les grandes entreprises les rebute. Ils manquent en général d'initiative, d'énergie, d'audace, et comptent trop sur l'appui extérieur de la famille, du voisinage ou de l'État.

Depuis environ cinquante ans un phénomène très grave se manifeste parmi les familles franco-canadiennes. La grande ndustrie, créée et développée surtout par des Anglo-Saxons, ıttire vers les villes beaucoup de jeunes gens, qui oublient es vieilles coutumes, se désorganisent et tombent dans une ituation instable; elle les conduit à de dangereuses erreurs ociales, quelle que soit leur condition. En effet, la bourgeoisie est poussée vers les carrières libérales et la politique. Les familles rurales ont une tendance à abandonner la culture qui devient compliquée, car la fertilité première du ol s'épuise, il faut employer des engrais, des machines, de

[1]) Voir plus haut, page 27.

meilleures méthodes, des capitaux plus abondants; dès lors le domaine cesse d'être une affaire de famille paysanne, il doit devenir une véritable entreprise industrielle, sinon il ne suffit plus aux besoins actuels. Mais cette évolution, acceptée par certains, décourage les autres et les pousse vers la ville. Cette faiblesse constitutive de l'élément français, en présence des nécessités de la vie contemporaine, se traduira vraisemblablement par la subordination définitive de cette race à sa rivale, qui assimilera les meilleurs éléments et maintiendra le surplus dans les conditions inférieures[1]).

Les Canadiens anglais ont apporté dans la colonie leur formation particulariste[2]), qui les pousse d'une façon générale à développer autant que possible leur situation personnelle. Ils ont amélioré et développé la culture, renouvelé et élargi le commerce des pelleteries, ainsi que l'exploitation des forêts, donné l'essor au grand commerce, créé la navigation maritime[3]) et la grande industrie. En un mot, ils ont presque accaparé les grandes affaires et les gros profits. Ils tendent, par l'activité de leur immigration et la supériorité de leur esprit d'entreprise, à occuper de plus en plus le pays et à imposer leur direction en toutes choses.

A l'heure actuelle, le pays est encore principalement agricole. C'est à peine si les villes contiennent 30 % de la population. On y trouvait en 1901 près de 550.000 fermes, produisant une quantité énorme de céréales, d'animaux de boucherie, de beurre, de fromage, de fruits, de peaux, de foin et de textiles. La valeur des exportations agricoles approchait en 1904 de 500 millions de francs, dont la plus grande partie à destination de la Grande-Bretagne. L'industrie, quoi-

1) On trouvera dans la *Science sociale*, année 1894, une attachante étude due à un Canadien français très compétent, M. Léon Guérin, qui a mis en pleine lumière l'évolution du groupe sorti de la colonisation française.

2) Abstraction faite, bien entendu, des immigrants assez nombreux venus d'Irlande et de la Haute-Écosse, dont les traditions communautaires sont analogues à celles des Franco-Canadiens.

3) Flotte marchande en 1904: 7157 navires pour 600.000 tonnes, dont 341.000 tonnes vapeur.

ue de date assez récente, est déjà fort importante. En 1901, n estimait à plus de 300.000 le nombre des ouvriers employés dans 12.000 fabriques, dont le capital approchait de .800 millions de francs. Les mines, les chemins de fer et les ports n'étaient pas comptés dans ces chiffres. Or, la production minérale est déjà considérable; le charbon, le cuivre, e fer, le plomb, le nickel, le zinc, l'or et l'argent, le pétrole t divers autres minéraux donnent lieu à une extraction n plein progrès. De belles chutes d'eau ont favorisé l'établissement de nombreuses scieries, de fabriques de pâte de bois, et même de filature et de tissage. Quant aux chemins le fer, ils ont dès maintenant une longueur de plus de 3.000 kilomètres; on a commencé récemment une deuxième ligne transcontinentale passant par le nord de la zone habitable, et qui sera un puissant agent de colonisation. En outre, le Canada possède un admirable réseau de navigation intérieure; les fleuves, les rivières, les lacs, sont très nombreux; leurs bassins ne sont généralement séparés que par des seuils peu élevés, aisés à couper par des canaux, si bien que la plupart des provinces communiquent entre elles, et avec deux grands fleuves des États-Unis.

Grâce à ces circonstances favorables, l'industrie canadienne a devant elle des perspectives encourageantes. Toutefois, son personnel ouvrier n'est pas toujours de premier ordre. Nous avons constaté déjà l'action désorganisatrice de l'industrie sur certains éléments de la population. Il en résulte qu'en moyenne l'ouvrier canadien ne vaut pas son voisin du sud. L'influence anglo-saxonne a bien contribué à répandre parmi les travailleurs manuels le sens et le goût du confort, le respect de soi-même. Mais leur travail est moins intense, moins efficace, moins régulier. Leur salaire est aussi plus bas, mais comme le prix de la vie est plus modéré, la différence est ainsi compensée, ou à peu près. Les ouvriers canadiens se sont organisés à l'imitation de ceux des États-Unis; leurs syndicats avaient à l'origine une tendance purement économique et professionnelle, mais dans ce milieu très mélangé, la politique n'a pas tardé à intervenir, poussant les ouvriers à réclamer l'appui de l'État. Cela est vrai

surtout de la région où domine l'élément français, car les questions ouvrières sont de la compétence provinciale. Cependant, le gouvernement fédéral a cru devoir légiférer à son tour, avec l'espoir de généraliser et d'unifier les dispositions d'ordre social. C'est ainsi qu'il a promulgué différentes lois sur l'arbitrage entre patrons et ouvriers, spécialement en matière de chemins de fer. Elles ne paraissent pas avoir donné des résultats bien encourageants, mais l'influence des politiciens fera sans doute étendre et renforcer ces mesures illusoires, qui ont pour résultat d'accentuer les défauts de formation de l'ouvrier faible tout en paralysant les individus mieux préparés. Déjà les unions ouvrières réclament une série de restrictions incompatibles avec la marche normale de l'industrie: interdiction du travail aux pièces, journée de 8 heures, repos dominical obligatoire, mesures contre la concurrence, sans parler des hauts salaires et autres avantages. Une fois engagé dans cette impasse, le Canada se trouverait fort gêné pour continuer la lutte sur le terrain économique, principalement avec les États-Unis qui déjà vendent au Canada beaucoup plus de produits manufacturés qu'ils n'en reçoivent de lui.

Ceci nous amène à dire un mot de la question douanière. Le Canada est, à ce point de vue, dans une position difficile. Les États-Unis ont sur lui des avantages de toute nature, aussi est-il probable que, si le Canada formait avec la république voisine l'union douanière dont on a parlé, son industrie aurait bien de la peine à subsister. Il lui serait difficile même, actuellement, de se défendre contre les industries plus riches, plus anciennes de la métropole, et de quelques autres pays européens. Aussi la fabrication canadienne ne peut guère se passer de protection. Mais, d'un autre côté, son agriculture a besoin de débouchés; une politique protectionniste trop stricte les lui fermerait pour la plupart à titre de représailles. Le Dominion est donc conduit par les circonstances à pratiquer un régime de protection tempéré par des stipulations conventionnelles. En d'autres termes, c'est un pays où les productions naturelles tiennent encore la première place, mais qui tend à devenir une con-

ée à développement mixte de la culture et de l'industrie. a preuve en est que le Canada exporte déjà des articles briqués pour une somme assez importante, notamment de menuiserie, des machines agricoles, des objets en cuir, fer, sans parler des métaux extraits de ses minerais. est cependant obligé d'importer encore beaucoup de denes et de produits fabriqués. Donc, s'il est fondé à pratiquer ıe politique protectionniste modérée, un tarif élevé lui rait nuisible, en amenant le renchérissement des objets première nécessité et en gênant l'exportation des denrées ricoles.

La vie publique répond comme toujours aux conditions la vie privée. Dans les régions franco-canadiennes, l'adinistration locale: paroisse, comté, district, est tout aussi ore en principe que dans les régions anglaises. Mais le toyen s'intéresse beaucoup moins à la gestion des affaires ommunes, et en même temps, il exige beaucoup plus de État, qui est obligé de s'endetter pour subventionner les treprises locales[1]). Les provinces, qui forment des États ıtonomes fédérés, jouissent d'une grande liberté d'action. es autorités fédérales ont un rôle très limité. L'ensemble onstitue une république démocratique, sous le régime parmentaire où le pouvoir exécutif métropolitain est reprénté par un gouverneur, qui fait figure mais ne gouverne as.

Les races canadiennes ont devant elles un immense champ 'expansion, dont elles profitent plus ou moins selon leur ype social. La pénétration des chemins de fer a dispersé s colons agricoles un peu partout. Mais pour remplir les astes espaces vides qui subsistent, les autorités font largeent appel à l'immigration blanche. On accorde le passage ratuit, des concessions de terrain et au besoin des secours;)0.000 individus ont été ainsi introduits depuis 1900[2]). Nous

[1]) Dépenses fédérales 275 millions de francs dont 70 millions pour service de la Dette. Le Canada a une milice défensive d'une centine de mille hommes, et un petit corps anglais est stationné à Halifax. ne petite flotille surveille les côtes.

[2]) A l'exclusion des Chinois qui sont frappés d'une forte taxe d'en-

avons déjà eu l'occasion de signaler, en parlant des États de l'Amérique du sud, le danger de cette immigration artificielle, qui introduit surtout des éléments désorganisés, peu propres à constituer une nation cohérente et progressive. Sans doute, le noyau anglo-saxon de la population canadienne pourra absorber à la longue la meilleure partie de cette foule, mais il restera une classe inférieure instable, mobile, turbulente, qui sera toujours dans la main des politiciens un instrument dangereux pour la tranquillité et la prospérité du pays.

Terre-Neuve, la grande île voisine du Canada, mesure plus de 10,000 km. carrés. Mais la rigueur du climat, les marécages, les étangs, les lacs, les rochers, réduisent considérablement la surface habitable et surtout celle des terrains de culture. Même dans les parties les plus abritées, on ne peut guère faire pousser que des pommes de terre, un peu d'orge et d'avoine et quelques légumes. Les fruits ne mûrissent pas, à cause des brouillards qui enveloppent l'île presque toute l'année, la privant de lumière et de chaleur. La population est condensée dans le sud et le sud-est; elle comprend actuellement environ 230.000 individus, occupés en très grande majorité à la pêche et au commerce. C'est le banc sous-marin voisin de Terre-Neuve qui en fait presque toute la valeur et la richesse, par l'abondance de sa vie animale. On trouve bien dans l'île du fer, du cuivre et du nickel, mais point ou peu de charbon, et les minerais sont exportés tels quels. Les immenses forêts de l'intérieur ne donnent que des bois médiocres, employés pour la fabrication de la pâte à papier; les rivières ont de nombreuses chutes, favorables à l'installation des scieries et des usines. Mais tout cela est peu de chose en comparaison des produits fournis par l'industrie de la pêche. Celle-ci exploite avec des centaines de navires, montés par plusieurs milliers de matelots, les essaims de morues et de harengs qui fréquentent les bancs, où ils sont attirés par les eaux tièdes et chargées de

trée. On voudrait aussi pouvoir refouler les Japonais, mais les traités conclus par le gouvernement de Londres s'y opposent.

matières nutritives du Gulf-Stream. En outre, le saumon abonde dans les rivières, le homard dans les rochers de la côte, ce qui a amené l'établissement d'une industrie considérable, celle des conserves. Enfin, on poursuit le phoque à fourrure et la baleine jusque dans l'océan arctique. Le mouvement commercial qui résulte de cette exploitation intense des eaux marines attire dans l'île plus de 2.000 navires jaugeant 850.000 tonnes. Cela explique suffisamment l'ardeur et la ténacité avec lesquelles les Terre-Neuviens ont lutté pour obtenir l'abandon du privilège laissé à la France en 1715, et qui réservait à ses marins l'usage de toute la partie des côtes de l'île tournée vers le banc. En fait, l'utilité de cette réserve était tombée à peu de chose par l'effet du déclin de nos armements; il était sage de le reconnaître et de transiger honorablement en laissant aux gens de Terre-Neuve la libre disposition de leur île.

La population terre-neuvienne est mixte, comme celle du Canada, mais le groupe d'origine française représente à peine le dixième du groupe anglais. Celui-ci détient en général la direction du travail et des affaires, ainsi que le gouvernement, composé d'un gouverneur, d'un ministère, d'un conseil qui joue le rôle de chambre haute, enfin d'une chambre basse élue. La gestion des affaires publiques est bonne, et cette colonie prospère d'une façon remarquable, en dépit de l'ingratitude de son sol et de son climat; à force d'activité et de travail elle obtient de la mer et du commerce ce que la terre lui refuse. Cette situation, qui la porte à se faire en quelque sorte un intermédiaire écourtant la voie de mer entre l'Europe et l'Amérique[1]), doit la conduire à éviter tout ce qui peut gêner le trafic, c'est-à-dire à la liberté aussi complète que possible des échanges.

[1]) On projette la création d'un chemin de fer traversant l'île de l'Est à l'Ouest, et permettant aux voyageurs et aux correspondances de faire beaucoup plus vite une partie du trajet entre l'Angleterre et le Canada.

III. — L'AFRIQUE DU SUD

L'Afrique du sud, aujourd'hui réunie presque toute entière sous la main de la Grande-Bretagne, est une immense contrée mesurant 1.150.000 km. carrés, et même près de 3 millions de km. carrés, si on y rattache le pays des Béchouanas et la Rhodésia. Quant à la population, elle se répartit ainsi.

Colonie du Cap	2.420.000
— d'Orange	390.000
— du Transvaal	1.360.000
— du Basoutoland	350.000
Béchounaland	150.000
Rhodésie	1.300.000

Les trois quarts au moins des habitants, sinon les cinq sixièmes, appartiennent aux races noire ou jaune. C'est ainsi que dans la colonie du Cap, on compte environ 1.820.000 individus de couleur pour 590.000 blancs; au Transvaal, il y a plus d'un million de noirs, de métis et d'Asiatiques pour 310.000 blancs; au Natal, les nègres et les Hindous forment également la majorité. Dans les régions septentrionales, comme la Rhodésie, les Européens ne sont que quelques milliers.

Nous avons déjà parlé de la population de couleur, formée de deux éléments principaux: les nègres organisés en clans demi-pasteurs et demi-guerriers; les hottentots, d'origine malaise, également communautaires et pasteurs [1]). On n'a jamais pu tirer de ces indigènes une main-d'œuvre agricole ou industrielle efficace et régulière. Cela n'a rien qui puisse nous étonner après nos observations antérieures, et nous devons considérer comme très probable, sinon certaine, la désorganisation totale et la prompte disparition de ces races si mal dressées au travail.

Quant à la population européenne, elle est aujourd'hui assez cosmopolite, par suite de l'attrait exercé par les mines

[1]) Voir tome Ier, page 134.

r. Pourtant, deux groupes sont prépondérants. Le plus ien, celui qui descend des colons hollandais, a évolué ne façon rétrograde dans ce milieu nouveau. Transplantés ıs un pays fait de plaines sèches que coupe une région plateaux arrosés, les immigrants hollandais trouvant la ture trop difficile, lui préfèrent l'art pastoral extensif. llant dans la plaine de vastes domaines[1]) où les troupeaux passaient l'hiver, ils les faisaient transhumer pendant é vers les hauts plateaux, et vivaient presqu'exclusivement leurs produits. On sait quel attrait le travail pastoral exerce ceux qui s'y adonnent, et aussi l'empreinte sociale qu'il r impose. Les Boers étaient devenus de véritables commuıtaires patriarcaux,[2]) lorsque les Anglais s'emparèrent de r territoire au début du siècle dernier. Redoutant une nination qui menaçait de restreindre leur régime de tral et de propriété, beaucoup de Boers abandonnèrent leur nes, marchèrent vers le nord et fondèrent quelques an-s plus tard les deux républiques d'Orange et du Trans-l désignées par les fleuves qui les traversent, car en pays aride la présence d'un cours d'eau est un fait capital.

Pendant ce temps, l'élément anglais grandissait rapident dans la région maritime et cela surtout par la culture e commerce. Depuis quelques années, l'industrie s'est ajouaux deux autres branches du travail. Trois villes marines ont pris une réelle importance: le Cap, qui a aujourui 80.000 âmes, Port-Élisabeth avec 40.000 habitants, et rban, dans le Natal, qui en a environ 50.000; ces ports ont améliorés et aménagés par des travaux importants et coûx. Un fait capital vint d'ailleurs activer les progrès de centres commerciaux; les mines d'or et de diamants du

1) Chaque nouvel arrivant recevait ainsi 3000 *morgen* (3560 hectares). st ce qu'on appelle une ferme. Les habitations sont fort éloignées unes des autres. Ça et là se lève une église entourée de quelques sons.

2) Les fermes sont indivises dans chaque famille; lorsque celle-ci ient trop nombreuse, un jeune ménage essaime et va s'installer sur nouvelle ferme. On trouve actuellement environ 1200 de ces doines au Transvaal.

Transvaal, découvertes vers 1881, nécessitèrent l'importation d'une quantité énorme de denrées, de marchandises diverses, d'outils et de machines. On construisit de longues voies ferrées. Les villes de l'intérieur s'agrandirent aussi dans de fortes proportions; celle de Johannisburg compte actuellement 160.000 habitants. D'énormes intérêts industriels et commerciaux vinrent ainsi compliquer la situation jusque chez les pasteurs boers. Cela se fit, du reste, bien malgré ces derniers, que l'afflux des étrangers et les exigences de l'industrie minière troublaient profondément dans leurs habitudes. Ils crurent possible d'enrayer le mouvement par des mesures de législation et d'administration restrictives, parfois vexatoires. Les Boers ne réussirent qu'à soulever et à liguer contre eux de puissants intérêts qui ont abouti à la lutte ouverte et à la conquête. Cet exemple démontre une fois de plus le défaut et l'infériorité du type communautaire voué à l'immobilité, en face d'une race poussée par sa formation à rechercher au contraire le travail actif, sans craindre les complications qui en résultent.

Aujourd'hui, il n'y a plus dans l'Afrique du sud que des colonies britanniques, mais les anciennes divisions sont maintenues, et chacune a conservé sa pleine autonomie sous la souveraineté unique de la couronne anglaise. Cela répond non seulement aux traditions britanniques, mais encore aux circonstances locales. En effet, l'étendue de la région, le caractère distinct de ses diverses parties, conduisent naturellement au partage. Aussi, le gouvernement anglais l'a maintenu sans se laisser influencer par des faits accidentels, comme celui de la conquête. La variété des situations entraîne, cela va de soi, des intérêts distincts et parfois divergents. La colonie du Cap, mieux arrosée que les autres, a développé beaucoup plus largement son agriculture. Elle voudrait aussi organiser chez elle des industries multiples afin de devenir le fournisseur direct de la région centrale. Dans ce but, elle montre des visées protectionnistes; du reste, les douanes ont pour effet non seulement de protéger ses paysans et ses industriels, mais encore de remplir son trésor, puisque les produits étrangers à destination du nord passent en grande

partie par ses ports. Le Natal montre les mêmes dispositions pour des raisons analogues; toutefois, il est moins favorisé parce que son climat est plus sec, et la culture plus exposée à certains fléaux, tels que les épizooties et les invasions de sauterelles. Le Transvaal et l'Orange, absorbés par le pâturage et l'industrie minière, font au contraire peu de culture, n'exportent que des produits de faible volume comme l'or et les pierres précieuses, et importent en échange une quantité énorme de marchandises. Celles-ci sont donc grevées de frais très élevés, par l'effet combiné de la longueur et de la cherté des transports, ainsi que du tarif douanier. Aussi les anciennes républiques sont hostiles à la protection, qui leur est très onéreuse.

On se trouve ici en présence d'un groupe dont certains membres sont des pays à développement mixte de la culture et de l'industrie, où une protection modérée peut être utile, tandis que chez les autres, la production naturelle étant prépondérante[1]), le libre-échange est le régime qui convient le mieux.

Du reste, l'extension de l'industrie n'est pas encore facile dans l'Afrique du sud. Ce n'est pas que les matières premières lui manquent; les minerais de fer, de cuivre, d'argent et d'or sont abondants; sur divers points, on a trouvé du pétrole, et l'on estime à plusieurs centaines de millions de tonnes les réserves de houille que le sol contient. Mais, par l'effet des circonstances rapportées plus haut, la vie est si chère dans l'intérieur qu'il est bien difficile d'y réunir des ouvriers. On estime qu'un homme peut mal aisément vivre au Transvaal, même en se limitant à la satisfaction des besoins usuels, avec moins de 500 fr. par mois, et en effet, les salaires des ouvriers blancs varient de 20 à 30 fr. par jour. Encore sont-ils mal satisfaits et souvent en grève, car les forts salaires développent infailliblement le goût de la

1) Il est évident que l'industrie des mines d'or et de diamants ne change pas le caractère général de la production locale, car elle est pratiquement dans une situation tout à fait analogue à celle de l'élevage au point de vue de la protection naturelle résultant du milieu et de la nature des produits.

dissipation. Aucune industrie, même celle de l'or, ne saurait supporter le fardeau d'une pareille main-d'œuvre. Aussi a-t-on essayé de plier les Africains indigènes au travail des mines; mais cette population de guerriers pillards et de pâtres répugne, nous le savons, à tout travail astreignant et pénible. Elle ne s'y résigne que sous la pression de la force, mais ne tarde pas alors à dépérir. La race noire était d'ailleurs en voie de disparaître rapidement, quand l'opinion anglaise s'est émue et a protesté contre les procédés abusifs employés pour recruter le personnel des mines. C'est alors que, pour permettre de continuer l'exploitation, on a autorisé l'immigration chinoise. Mais l'introduction des Asiatiques, si elle permet le plein fonctionnement des entreprises aurifères [1]), s'oppose à l'immigration blanche en avilissant les salaires. Aussi fut-elle critiquée et combattue, au point de décider le cabinet libéral à interdire de nouveau l'introduction des ouvriers jaunes. On voit combien cette question est délicate et difficile: à défaut de la main-d'œuvre chinoise, les mines se ferment et le Trésor perd les taxes considérables qu'il leur impose; avec les Chinois, les blancs n'ont plus guère à leur disposition qu'un petit nombre d'emplois supérieurs. Aussi avait-on grand soin de limiter l'utilisation des Célestes aux seules mines d'or. Malgré cela, les ouvriers manquent à cause du prix de la vie, et ce dernier ne baisse pas, parce que la fabrication locale est faible et les transports sont très chers. C'est un cercle vicieux dont on ne sortira pas par des moyens purement artificiels, comme l'expulsion des Chinois et la protection douanière. De plus, dans ce milieu dominé par le régime très particulier des exploitations aurifères, la fièvre de la spéculation sévit avec violence; on joue surtout, et chacun prétend réaliser promptement des gains considérables. Chose à noter, cette situation fait la fortune des commerçants hindous établis dans ce milieu surchauffé. Plus calmes et plus modérés dans leurs désirs que les Européens,

[1]) Avant la guerre anglo-boer, les mines du Transvaal occupaient plus de 100.000 personnes, qui furent alors dispersées; en 1905, le chiffre était remonté à plus de 80.000, grâce aux coolies chinois.

ils s'adonnent au petit négoce et réalisent de beaux profits. Quant à l'industrie, elle ne se développe que très lentement à cause des exigences de la main-d'œuvre, et se localise, ou à peu près, dans les ports du Natal et du Cap. Aussi, les colonies du sud de l'Afrique achètent au dehors pour plus de 1.300 millions de francs de marchandises diverses; il y a des États beaucoup plus peuplés, qui sont pour l'Europe de moins bons clients. L'argent nécessaire pour solder ces achats, provient surtout du travail des mines. S'il est arrêté de nouveau par le manque de bras, la fabrication en ressentira vivement le contre-coup en Europe et aux États-Unis.

Le gouvernement anglais a parfaitement compris le défaut capital de cette situation. Ce défaut réside dans la faiblesse actuelle de l'industrie agricole. Si le pays était couvert d'exploitations rurales, celles-ci fourniraient à l'industrie les denrées à bon marché dont elle a besoin, une clientèle pour ses produits et même une base de recrutement pour le personnel de ses ateliers. Cet élément social et économique est indispensable, nous l'avons déjà montré bien des fois, pour assurer à un pays une prospérité normale et durable. Aussi l'administration britannique s'efforce-t-elle d'attirer dans l'Afrique du sud des colons agricoles. Elle leur offre des terrains à bon marché, prépare de grands travaux d'irrigation indispensables dans ces contrées arides, enfin elle refoule les indigènes belliqueux. Mais, malgré son désir de peupler les campagnes sud-africaines, elle se garde bien d'y attirer la cohue des gens sans ressources et sans courage que certains pays font recruter si aveuglément par des agents dénués de scrupules. Cette manière de procéder est prévoyante et sage; elle transformera à la longue le pays tout entier. Toutefois il est aisé de comprendre qu'une telle évolution, destinée à faire de cette région un immense réservoir d'hommes, ne peut être que lente et mesurée. Commencée par les mines d'or, qui ont attiré les entrepreneurs et les capitaux, elle se continuera d'elle-même et produira des résultats autrement grandioses que ceux obtenus par les compagnies et les spéculateurs du *Rand*. On peut prévoir que la race anglo-saxonne trouvera là un de ses meilleurs centres de développement.

L'organisation politique des colonies du Sud-Afrique n'est pas uniforme. Celle du Cap jouit depuis longtemps d'un gouvernement autonome. Il en est de même pour le Natal. Dans les autres, la conquête toute récente ne permit pas d'abord de leur laisser une liberté complète. Mais la population hollandaise était déjà si bien noyée dans la masse des immigrants anglais, que la promesse d'un régime autonome fut faite promptement. Elle est déjà réalisée. Le Transvaal et l'Orange ont reçu en 1906 et 1907 des constitutions où domine le principe de la liberté. Les deux colonies sont dirigées par des cabinets ministériels où des Boers et des immigrés travaillent côte à côte sous le contrôle d'un gouverneur britannique, et d'accord avec des assemblées élues. Le Transvaal est devenu, par son importance économique aussi bien que par sa situation, le centre administratif du Sud-Afrique. La tendance naturelle serait de grouper les différentes colonies en une fédération appelée à devenir prospère et puissante. Cela se fera, la chose est très probable. Déjà de nombreux accords sont intervenus entre les colonies pour régler des affaires communes pressantes. Mais pour le moment les divergences d'intérêts que nous avons signalées, rendent encore l'entente difficile[1]). Les progrès de la culture et les industries usuelles auront pour résultat de niveler et de compenser ces intérêts, facilitant ainsi l'union fédérative des colonies. On verra donc le travail régulier, pondéré, paisible, réaliser graduellement l'œuvre grandiose rêvée par Cecil Rhodes, l'homme des mines d'or, de la spéculation et des coups de main. Le fait n'est pas seulement

[1]) Le peuplement de la Rhodésia, cette vaste contrée intérieure si variée par le sol et le climat, ne contribuera pas à simplifier la situation. Le pays peut produire, d'une part, les céréales, le maïs, le riz, le tabac, les huiles, le coton et même les plantes tropicales. On y a découvert des gisements de charbon et des minerais métalliques. Il aura ses débouchés particuliers dans les territoires avoisinants. Ses intérêts seront donc à la fois très tranchés et compliqués. C'est probablement lui qui profitera le plus de la grande ligne ferrée du Cap au Caire, à laquelle il ajoutera des embranchements reliant l'une à l'autre les rives du continent. Cette colonie, fondée par une compagnie à charte, n'a pas encore d'institutions représentatives.

piquant, c'est la manifestation éclatante d'une grande loi sociale, qui refuse aux créations artificielles la solidité et la durée, tandis qu'elle réserve l'avenir à l'action naturelle et graduelle d'une race fortement organisée et active.

V. — L'AUSTRALIE

Les colonies australiennes se subdivisent aujourd'hui en trois parties soumises à des régimes différents: 1° les petites colonies disséminées dans le Pacifique sud; 2° la fédération australienne; 3° la Nouvelle-Zélande avec ses dépendances. Nous n'avons rien à dire des archipels polynésiens, auxquels nous avons fait une rapide allusion dans notre tome Ier, p. 205 et s. On peut y former quelques établissements fructueux, mais l'étroitesse de ces territoires ne leur permet pas un grand développement [1]). Le continent australien, au contraire, mérite une attention particulière. Il mesure environ 7.700.000 km. carrés avec la Tasmanie, et sa population est à peu près de 4 ½ millions d'habitants, anglais en immense majorité. Cette population est surtout urbaine; on compte environ 15 villes de plus de 20.000 âmes dans les six États fédérés et deux d'entre elles dépassent le chiffre de 500.000 habitants. Voici d'ailleurs l'étendue et la population de chacun des États australiens:

	KILOMÈTRES CARRÉS	HABITANTS.
Queensland	1.730.000	550.000
Nouv. Galles du sud . . .	804.000	1.480.000
Victoria	230.000	1.240.000
Australie du sud . . .	2 320.000	380.000
Australie de l'ouest . . .	2.527.000	250.000
Tasmanie	68.000	190.000

Les débris de la population indigène sont évalués à 30.000 individus environ; ils ne tarderont guère à disparaître totalement.

[1]) Abstraction faite cependant de la Nouvelle-Guinée, dont la partie anglaise mesure 250.000 km. carrés. Mais son climat tropical, ses forêts épaisses, retardent la colonisation. On estime la population à 350.000 âmes, dont quelques milliers de blancs.

Le continent d'Australie se présente sous la forme extrêmement compacte d'un ovale irrégulier, de 3.800 km. sur 3.100, que ne pénètre aucune mer intérieure. Ses côtes mêmes sont peu découpées et ne présentent ni longues indentations, ni vastes golfes, ni grandes embouchures; les bons ports sont rares sur des rivages le plus souvent inhospitaliers, bordés de récifs. Des montagnes se dressent le long de la côte Est, mais elles sont peu élevées et n'ont ni neiges ni glaces éternelles. Les rivières qui descendent vers la rive orientales sont courtes et torrentielles; vers l'ouest, elles coulent de gradin en gradin vers un plateau bas, à peu près plat, sans humidité, soumis à une température élevée, presque sans végétation. C'est un véritable Sahara improductif et inhabitable qui absorbe la plus grande partie de la terre australienne. C'est à peine si l'étendue des régions cultivables, disposées autour du continent, dépasse celle de la France. Mais du moins les parties utilisables sont fertiles et propres aux cultures les plus variées. Le climat est chaud, mais tempéré par le vent de la mer. Sur la pente des montagnes s'étendent d'immenses pâturages, coupées de forêts, qui conviennent parfaitement à l'élevage du mouton. Aussi cette ressource est-elle devenue la base principale de la prospérité de l'Australie. La laine, très fine, est exportée en Europe et en Amérique; la viande, conservée par le froid, va principalement en Angleterre. Le produit annuel de ce commerce dépasse probablement 600 millions de francs[1]); depuis quelques années l'Australie rencontre la concurrence de l'Argentine, qui lui fait un tort sérieux. Mais elle a cherché et trouvé de nouveaux débouchés, notamment dans l'Afrique du sud où elle envoie du bétail, et dans l'Inde où elle expédie des chevaux. Cette exploitation pastorale n'est pas comparable à celle des Boers dont nous avons parlé plus haut. Les Australiens l'exercent non pas par les vieux procédés de la communauté patriarcale, mais bien comme une industrie agricole, sur de vastes *ranches* organisés pour une exploitation intense en vue

[1]) La valeur de la tonte de 1905 a été évaluée à 460 millions de francs. Celle de la viande et des peaux vient en plus.

: l'exportation. L'élevage est du reste soumis à un aléa ès grave: la sécheresse, qui de 1900 à 1902 a tué des mil-ons d'animaux.

L'agriculture australienne fournit déjà des quantités im-ortantes de céréales, de pommes de terre, de fruits, de four-ige, de tabac, de sucre. On estime que la production agri-ile a doublé au cours des vingt dernières années. Mais on développement est gêné par des circonstances politi-ies dont nous aurons à parler tout-à-l'heure et qui la pri-ent de main-d'œuvre. En revanche, les gouvernements lo-iux et la Fédération s'attachent à encourager la culture, oit par des travaux publics, surtout en vue de l'irrigation, oit par des interventions directes[1]), soit enfin par une poli-que douanière appropriée. Les pouvoirs publics ont com-ris que seule, l'agriculture pouvait donner aux populations u continent austral la stabilité, la prospérité solide, néces-iires pour constituer des nations vraiment fortes et vivaces. [ais ils se refusent à admettre les émigrants sans ressources ui, dans ce pays assez difficile, ne manqueraient pas de efluer bientôt vers les villes pour y vivre par l'aumône et ans le vice.

L'industrie a trouvé en Australie des éléments d'activité ui ne sont pas sans importance. En premier lieu l'or, qui st commun, a déterminé le premier mouvement sérieux 'émigration vers le grand continent du sud. Les hardis pion-iers lancés à la recherche du métal précieux, ont été bien ouvent très mal récompensés de leur peine. Le climat, les rivations, les luttes impitoyables contre des indigènes bel-queux les ont fait périr pour la plupart. Mais ils avaient uvert la voie; des compagnies puissantes se sont formées, es villes sont nées et ont grandi, les cultures se sont élar-es autour d'elles, et des colonies sont sorties, non pas de transportation pénale, comme on l'a prétendu, mais des esoins de l'industrie aurifère. L'Australie fournit du reste

[1]) L'État de Victoria a dépensé plus de 100.000 livres sterling 2.500.000 fr.) pour encourager la culture de la betterave sucrière. e résultat a du reste été plus que médiocre.

d'autres métaux: l'argent, le cuivre, le plomb, l'étain, le wolfram, le bismuth; elle a des dépôts de charbon dont l'exploitation est commencée; on a trouvé aussi du pétrole dans la Nouvelle-Galles du Sud, et comme une partie du continent est encore inexplorée, il est possible que l'on découvre ultérieurement de nouvelles richesses dans les territoires arides de l'intérieur. Dans ce cas, l'exploitation des mines, s'il en existe, pourrait devenir le point de départ d'une transformation au moins partielle du désert, par exemple, par la captation des eaux souterraines et l'irrigation.

Pour le moment, l'industrie est concentrée près des ports, et principalement dans l'État de Victoria. Mais elle rencontre de grandes difficultés, qui proviennent de deux causes. La première est la concurrence des grands pays industriels, mais ce n'est certainement pas la plus grave. En effet, ce qui paralyse surtout l'essor de la fabrication, c'est l'esprit ultra-protectionniste des colonies. Cet esprit se manifeste de deux façons différentes. D'abord, il agit pour exclure le travail à bon marché. L'immigration australienne a pris un caractère très spécial. Les exploitations minières y ont attiré surtout des ouvriers et des petits commerçants: de là le développement excessif des villes et la formation d'une démocratie ouvrière presque sans élite instruite, propre à former une classe moyenne éclairée. Cette démocratie a des vues assez courtes; elle est absorbée avant tout par les besoins présents et les appétits immédiats. Aussi les ouvriers n'ont-ils pas tardé à comprendre que, s'ils permettaient aux entrepreneurs d'importer de la main-d'œuvre à bon marché, comme celle des indigènes polynésiens, des coolies chinois, ou même des sans-travail d'Europe, les salaires tomberaient à un niveau très bas. Afin de prévenir ce risque, les ouvriers ont été portés à s'organiser en parti politique (*labour party*) dans le but de s'emparer du gouvernement et de s'en faire un instrument de protection. Ils y ont si bien réussi, que depuis un certain nombre d'années, la direction des affaires publiques est entre leurs mains dans la plupart des États australiens. Ainsi, l'aveuglement des patrons, qui voulaient exploiter à fond la main-d'œuvre par

une concurrence excessive, a conduit la classe ouvrière vers une autre erreur, qui consiste à faire du gouvernement un moyen d'intervention dans les affaires privées. Cette conception socialiste des choses est fortement mitigée et tempérée en Australie par l'éducation anglo-saxonne, qui maintient dans les esprits un respect profond pour les droits individuels, l'ordre public et la tradition nationale. Toutefois, l'élément anglais étant assez mélangé, la résistance à l'esprit communautaire s'en trouve affaiblie, et le socialisme d'État a pu prendre des proportions assez grandes. Voici quelques exemples caractéristiques des procédés et des conséquences de cette politique.

Nous voyons d'abord que les colonies repoussent absolument l'immigration des hommes de couleur, même ceux qui viennent des colonies anglaises voisines. Ceux qui ont été engagés antérieurement, surtout dans le but de développer la culture de la betterave et de l'industrie du sucre, doivent être renvoyés progressivement et disparaître tout à fait en peu d'années. [1]) Il est juste de dire que les ouvriers d'extrême Orient s'offrent à des prix dérisoires, et que le travailleur blanc ne peut rester auprès d'eux, sans tomber à leur niveau, c'est-à-dire dans la plus sombre misère. On comprend donc la méfiance, voire même la haine du *labour party* pour l'immigration noire ou jaune. On peut admettre encore qu'il repousse les émigrants désorganisés, misérables, que des embaucheurs vont recruter en Europe, et auxquels ils imposent des contrats léonins, qui les placent dans une condition de demi-esclavage. Mais le *labour party* va trop loin et commet une faute, quand il cherche à repousser même les ouvriers libres, qui voudraient aller chercher en Australie, dans des conditions normales, un travail raisonnablement payé. De même, c'est une erreur grave que de lutter contre l'introduction d'un outillage perfectionné, ou de chercher

[1]) On pousse si loin la crainte de la concurrence asiatique, que l'Australie refuse toute subvention aux navires postaux qui emploient des chauffeurs de couleur. En cas de désertion de ces gens dans un port, le navire est frappé d'une forte amende.

à décourager l'importation des produits étrangers par des règlements maritimes draconiens, ou par une fiscalité exorbitante. Ces procédés ont pour résultat d'empêcher le développement régulier de l'industrie et l'accroissement des capitaux, d'ébranler la confiance, d'endormir l'initiative individuelle, de mettre des entraves insurmontables au progrès de l'aisance générale [1]). Tout cela est directement contraire à l'intérêt vrai des ouvriers australiens; ils tendent de plus en plus à se constituer en une sorte de corporation fermée, qui prétend se réserver l'exploitation exclusive du pays. Mais l'expérience nous apprend que, toujours, les sociétés fermées ont périclité par l'effet de l'inertie, de la stagnation résultant de leur régime, basé sur l'esprit de restriction et de privilège. Ce résultat s'explique d'une manière générale par ce fait, qu'un tel esprit dérive directement de la tendance communautaire. Si les Australiens rompaient décidément avec la formation particulariste pour tomber dans la communauté d'État et la politique, ils réaliseraient par là une réaction sociale qui les abaisserait en les désorganisant, et en assurant la domination exclusive des politiciens appuyés sur la bureaucratie. Ils n'en sont pas encore là, du reste. Bien que l'on soit en droit de critiquer l'exagération de leurs mesures de protection, et de leurs interventions législatives dans les rapports entre patrons et ouvriers [2]), on doit reconnaître qu'ils montrent d'autre part une énergie remarquable dans la défense de ce qu'ils croient être leurs intérêts,

1) On peut citer, comme exemple, l'industrie sucrière, qui était arrivée à dépasser les besoins du marché local et à exporter. Les mesures prises depuis 1901 contre la main-d'œuvre canaque, qui compte pour 85 % dans le personnel ouvrier, a porté un coup terrible à cette industrie. Aussi cherche-t-on à la soutenir par des droits de douane et par des primes payées aux planteurs qui n'emploient que des ouvriers blancs. Mais le résultat est insignifiant.

2) On a fait en Australie l'expérience des syndicats obligatoires, de la conciliation forcée, des commissions légales pour la fixation des salaires. Tout cela n'a donné que des résultats très médiocres; les conflits sont toujours fréquents, et la paix sociale n'est nullement assurée par cette législation excessive.

t en même temps un sens très précis de l'orientation qu'il onvient de donner aux affaires publiques. Ces traits sont ettement accusés dans les programmes les plus récents du *bour party*. A côté de mesures étatistes, comme l'organisation 'une banque officielle, l'exclusion des étrangers engagés par ontrat, la journée légale de huit heures, on trouve des evendications parfaitement sages, telles que la modération es dépenses publiques, la cessation des emprunts, la simplication administrative, l'extention de la colonisation agricole, u besoin en expropriant les terres demeurées incultes. Maleureusement, la situation est contradictoire. Si l'on fait du ocialisme d'État, le budget ne peut manquer d'en supporter :s conséquences; pour réaliser de sérieuses économies, il faut enoncer aux excès de l'interventionnisme législatif. La déiocratie australienne se débat dans ce dilemme, comme tant l'autres. Cependant, on peut présager qu'elle saura en sortir ›ar la bonne issue, car à certains signes on constate déjà que a politique des chefs du *labour party* commence à inquiéter, ıon seulement la bourgeoisie, dont le nombre et l'influence 'ont croissant, mais encore les ouvriers eux-mêmes. Si le ›on sens et l'esprit progressif parviennent à reprendre le lessus, les Anglo-Australiens verront leur situation se développer d'une manière graduelle, lente peut-être, mais naurelle et sûre. Au point de vue économique, nous obser'ons les faits que voici. Cinq États sur six suivent de›uis longtemps une politique protectionniste. Est-elle jusifiée? En aucune manière. En effet, la culture et l'industrie ocales sont encore beaucoup trop faibles, pour suffire aux ›esoins de la consommation. Les colonies doivent imporer non seulement des matières premières comme le coton, es métaux, le bois, mais encore des produits fabriqués: tis;us, articles en métal, machines, produits chimiques, vêtenents, ainsi que des denrées d'alimentation: thé, café, sucre, ;piritueux, tabac, etc. En échange, l'Australie n'exporte guère ıue des produits naturels, surtout de la laine et de l'or, puis les céréales, du beurre, de la viande, des peaux, du suif, des ninerais et des métaux bruts. Les avantages du milieu, la valeur propre de la race en font un pays à développement

mixte de la culture et de l'industrie, auquel une protection modérée pourrait être utile. Mais un tarif élevé, combiné avec des règlements très stricts[1]), ne peut que nuire à l'intérêt général en créant la cherté qui ralentit la consommation et par suite diminue le travail. Tout concourt de la sorte à former un cercle vicieux, dans lequel la vie nationale est, pour ainsi dire, comprimée, contrariée, et retardée dans son développement.

L'Angleterre était presque seule autrefois à alimenter le marché australien et à exporter les produits de ses troupeaux et de ses mines. Actuellement, elle est encore la première parmi les nations qui trafiquent avec les colonies australes, mais d'autres se sont fait une large place à côté d'elle. Les États-Unis, l'Allemagne, la Belgique, la France, y font des affaires sérieuses. Cependant, la métropole absorbe encore 50 millions sterling sur 92 millions, importations et exportations réunies[2]). Les autres colonies anglaises prennent en outre près de 4 millions sterling[3]).

Les six colonies australiennes ont formé en 1901 une confédération qui s'est fièrement intitulée *Commonwealth of Australia* (République d'Australie). Chaque colonie garde son autonomie locale, ses conseils élus, son comité exécutif. Mais les intérêts communs, comme les douanes, la défense[4]), la

[1]) Les droits d'entrée sont calculés sur la valeur des colis rendus à bord dans le port d'expédition et augmentée de dix pour cent. On exige même le paiement des taxes sur les provisions consommées par l'équipage des navires stationnés dans les eaux australiennes.

[2]) Sans admettre le libre-échange avec l'Angleterre, l'Australie lui accorde certaines faveurs.

[3]) La marine locale dépasse 2700 navires pour plus de 350.000 tonnes. Chemins de fer en 1904, 23.500 kilom.

[4]) L'Australie a 1500 hommes de troupes permanentes, des corps de milice et de volontaires, des sociétés militaires, en tout 60.000 fusils. En cas de besoin, tout homme valide de 20-40 ans devrait porter les armes. Une flotille de 21 bâtiments est stationnée en Australie aux frais de la colonie.

Le budget fédéral approche de 12 millions sterling (300 millions de francs), dont 9 millions, soit 225 millions de francs sont fournis par les douanes. La dette a rapidement grossi par l'effet des entreprises généralement peu profitables de l'Etat. En 1861, les Etats de-

propriété industrielle, etc., sont centralisés et gérés par une assemblée fédérale, sous le contrôle d'un commissaire impérial britannique. On voit que tous les groupes anglo-saxons de quelqu'importance montrent une tendance commune, vers le système fédératif. Ce n'est pas là une imitation servile du régime des États-Unis, mais bien un penchant naturel qui répond à la constitution de la race, à son esprit d'indépendance et d'autonomie des institutions locales. L'Angleterre n'est elle-même, au fond, qu'une fédération dont le lien est plus serré, surtout plus apparent, mais dont les diverses parties n'en conservent pas moins une vie particulière très intense. Dans les vastes territoires coloniaux, ce particularisme local s'accentue forcément par l'effet de la distance et des divisions naturelles.

V. — LA NOUVELLE-ZÉLANDE

A 2000 kilomètres de l'Australie, dans le sud-est, se trouve un archipel découvert, comme tant d'autres terres par les Hollandais, mais devenu lui aussi pays anglais. Cet archipel a conservé le nom de Nouvelle-Zélande; il se compose de deux grandes îles et d'un certain nombre de petites, mesurant ensemble 271.000 km. carrés. Cette contrée insulaire est une des plus belles et des plus favorisées qu'il y ait au monde. Elle a de hautes et pittoresques montagnes, couvertes de glaciers, semées de volcans éteints. De multiples rivières en descendent formant de puissantes chutes et des lacs étendus. Le sol est en général fertile; le climat de l'île du nord rappelle celui de l'Italie; dans l'île du sud il est plus froid, mais encore tempéré. Les côtes sont découpées, munies de bons ports, mais battues par une mer presque toujours houleuse sous l'action d'une brise forte et continue.

Les montagnes abruptes qui couvrent une grande par-

vaient ensemble 12 millions de livres sterling (300 millions de francs); au début de 1906 leur passif atteignait 243 millions sterling, soit 6 milliards 75 millions de francs. Une grande partie de cette énorme somme a été absorbée par des travaux publics.

tie de l'archipel sont garnies de magnifiques forêts et de vastes pâturages, qui en outre se déploient au loin sur les plateaux étagés entre les massifs principaux et les plaines maritimes. Aussi, l'élevage a été la première ressource de la colonisation et reste encore la branche principale de l'économie rurale néo-zélandaise. Le mouton surtout, exploité dans de grands *ranches*, a fait la fortune de la jeune colonie. Aujourd'hui, la production est beaucoup plus variée, car la culture a réalisé de remarquables progrès, afin de satisfaire aux besoins d'une population rapidement croissante. La colonisation n'a guère commencé qu'en 1840; au début elle trouva chez les indigènes Maoris, qui étaient au nombre de 60 à 80 mille, une résistance acharnée. Cependant, en 50 années, la population blanche arrivait à dépasser le chiffre de 630.000 individus, d'origine anglo-saxonne en grande majorité. Quinze ans plus tard, en 1905, les blancs étaient 950.000, et les Maoris, cantonnés dans le centre de l'île du nord, où ils vivent pauvrement d'un élevage médiocre, d'une culture sommaire, et surtout de pêche et de cueillette, se trouvaient réduits à 40.000 personnes. C'est une race tombée dans l'instabilité à peu près complète et destinée à disparaître sous l'action de la misère et du vice. La colonisation européenne n'a pas pris comme en Australie un caractère presqu'exclusivement urbain. Les villes dignes de ce nom sont peu nombreuses et faiblement peuplées. Wellington, la capitale officielle, située dans l'île du sud, n'a pas 60.000 habitants; Auckland, chef-lieu de l'île du nord, en compte moins de 50.000. C'est dire que la vie rurale a gardé dans cette colonie une importance de premier ordre. Aussi, la laine, les céréales, le lait et ses dérivés, les viandes, les peaux et les graisses constituent avec le lin, les bois et la gomme, la plus forte part de son commerce d'exportation. Ce fait est d'une importance considérable, car il assure à la colonisation une base extrêmement solide. En 1891, on évaluait à 38.000 environ le nombre des propriétés foncières occupées; en 1901, ce chiffre était porté à 64.000. Dans le même espace de temps, la superficie des terrains cultivés passait de 8 millions et 1/2 d'acres à 13 millions. On voit que le mouvement d'occupa-

tion et du défrichement des terres a été rapide, et il va en s'accélérant.

Le développement de la culture a eu pour résultat naturel, celui de l'industrie. La Nouvelle-Zélande est d'ailleurs favorisée à ce point de vue. En outre de ses produits agricoles, elle a du charbon, des minerais d'or, d'argent, de cuivre; son sous-sol n'est d'ailleurs pas complètement exploré; les industries les plus développées sont encore celles qui demandent leurs matières premières à l'agriculture: tanneries, brasseries, laiteries, scieries, préparation des viandes congelées et des conserves, etc. Ensuite viennent l'extraction de la houille et des métaux, enfin les nombreuses petites industries locales indispensables à une population active. Tous ces ateliers sont en pleine prospérité, bien qu'ils aient à payer à leur personnel des salaires très élevés en moyenne.

Ceci nous amène à dire quelques mots du socialisme néo-zélandais, fort analogue à celui des colonies australiennes. Ici encore le caractère de la colonisation a formé une démocratie ouvrière sans contre-poids, qui a profité de sa suprématie politique pour se protéger à la fois contre la concurrence de la main-d'œuvre et contre celle de la production étrangère. Des lois ont été édictées pour donner à l'État la propriété éminente du sol, pour imposer la limitation de la durée du travail quotidien, pour établir l'arbitrage obligatoire entre patrons et ouvriers, pour prescrire le repos hebdomadaire, pour repousser l'immigration des gens de couleur, etc. En outre, le ministère ouvrier présidé par Seddon, mort récemment, a mis à la charge de la colonie la construction de nombreuses lignes de chemins de fer[1]), et il a surélevé de 20 à 100 % les droits du tarif douanier pour les produits d'origine non-britannique[2]). Au fond, la plupart de ces mesures ont plus d'apparence que de réalité. Ainsi, le sol appartient légalement à l'État, mais

[1]) En 1904, le gouvernement colonial exploitait près de 4000 kilomètres de lignes, tandis que 200 kilomètres à peine appartenaient à des particuliers.

[2]) Seddon était un chaud partisan des projets de M. Chamberlain, dont nous avons parlé plus haut.

comme celui-ci accorde des concessions pour une durée de 999 ans, moyennant une redevance qui constitue en réalité un impôt foncier, les détenteurs actuels du sol ne se sentent guère menacés par ce régime. De même, les lois ouvrières n'ont empêché ni la croissance rapide de la population, ni celle de l'industrie. Aussi, les progrès réalisés par la culture et la fabrication tendent à la constitution d'une bourgeoisie éclairée et influente qui sera bientôt en mesure de prendre une large part dans la direction des affaires publiques. Cette classe supérieure, fondée en grande partie sur la vie rurale, fera certainement preuve d'une sage pondération, jointe à un libéralisme plus large et plus vrai que celui des partis politiques de la vieille Europe. Dégagée des vues étroites qui dominent le parti ouvrier, cette bourgeoisie, sortie d'une société où les préjugés ont moins d'empire que chez nous, saura écarter tout ce qu'il y a d'excessif dans la législation actuelle. Comme en Australie, mais d'une façon plus précise encore, des symptômes très nets se manifestent dans ce sens en Nouvelle-Zélande. Cela nous permet de croire que, contrairement à certaines opinions, l'avenir des colonies australes n'appartient nullement au socialisme. Il a pu s'y installer temporairement, à la faveur des circonstances, et dans des conditions qui ne ressemblent guère à ce que nous voyons en Europe, car le socialisme australien n'a jamais montré les tendances collectivistes et révolutionnaires du socialisme européen. Le parti ouvrier a agi aux antipodes en parti de gouvernement, et si son programme a été souvent dominé par le désir aveugle d'une jouissance immédiate, il ne s'est jamais égaré dans les conceptions théoriques et nuageuses qui prévalent chez nous. Mais, répétons-le, son règne paraît déjà près de finir, pour faire place à un régime moins exclusif, et par conséquent beaucoup plus favorable à la prospérité des colonies.

Nous savons déjà que cette prospérité est dès à présent remarquable. On peut la mesurer approximativement par l'extension rapide du commerce extérieur. En 1889, le trafic total de la Nouvelle-Zélande était estimé à près de 14 millions sterling, soit 350 millions de francs. En 1904, il attei-

gnait 28 millions sterling, ou 700 millions de francs. Les ports de la colonie sont visités par environ 700 navires d'une jauge de 1.200.000 tonnes, dont plus de 100.000 tonnes appartiennent à l'archipel. Nous savons déjà que celui-ci n'exporte guère, jusqu'à présent, que des produits naturels, et elle importe avant tout des produits fabriqués. C'est encore un pays à production naturelle prépondérante, auquel la protection excessive nuit plus qu'elle ne le sert. C'est pourquoi il admet, jusqu'à nouvel ordre, un quasi libre-échange avec l'Angleterre. Mais il est à prévoir que l'énergie de la population en fera sous peu un pays à développement mixte de la culture et de l'industrie, obligé de recourir à la protection pour compenser ses charges, et soutenir la concurrence des pays industriels, y compris la mère-patrie elle-même.

Nous retrouvons dans les colonies australes, et spécialement en Nouvelle-Zélande, la décentralisation en honneur chez les peuples anglo-saxons. Toutefois, la politique étatiste du parti ouvrier a coûté cher à cette colonie comme à ses voisines. Son budget des dépenses approche de 200 millions de francs, dont près de 50 millions pour le service de la Dette publique. Celle-ci dépasse en capital 1 milliard 250 millions de francs, chiffre énorme pour une population encore si restreinte. Il est vrai qu'il est compensé en grande partie par un actif réel, les chemins de fer, notamment.

Dans un chapitre précédent nous avons déjà montré la tendance économique de l'impérialisme britannique. Les faits montrent que les combinaisons imaginées par certains hommes d'État, dans l'intérêt bien entendu de la métropole, sont loin d'être en harmonie avec les conceptions et les besoins de toutes les colonies. Et comme celles-ci sont douées d'une haute aptitude à se diriger elles-mêmes, leur politique est rarement conforme à la doctrine qui tend à constituer une union douanière au profit de l'industrie anglaise. Mais la question économique n'est pas seule en jeu. Les différents groupes issus de la Grande-Bretagne sont dispersés aux quatre coins du globe et encore trop faibles pour se défendre seuls, le cas échéant, contre les attaques des colosses militaires

modernes. Les colonies ont donc un intérêt primordial, non seulement à conserver le lien de la nationalité britannique, mais encore à former avec la métropole une confédération étroitement serrée, dont tous les membres sont prêts à se soutenir mutuellement, sous l'égide de la marine formidable qui constitue la force militaire par excellence de l'Angleterre. L'utilité de cet accord a trouvé sa confirmation pratique dans les événements de l'Afrique du Sud, au cours desquels l'Angleterre a trouvé dans ses principales colonies un précieux appui, soit à titre de sources d'approvisionnement, soit même comme auxiliaires capables de fournir de notables contingents armés. Avec le temps, les membres épars de cet immense empire deviendront de plus en plus forts et de plus en plus riches. Chacun d'eux constituera un état puissant, ayant sa milice et sa marine. On se rendra compte alors de la valeur pratique de l'impérialisme anglais, dont les forces seront étendues sur le monde entier comme les mailles d'un filet d'acier. L'empire britannique aura d'ailleurs ses difficultés et ses crises, cela n'est pas douteux. Mais la souple expérience des hommes d'État, appuyée sur l'évidente urgence des intérêts réciproques, saura maintenir longtemps une combinaison si avantageuse pour toutes les parties qui y sont engagées.

* * *

Nous arrivons au terme de cette étude de l'Empire britannique, si longue pour le cadre que nous nous étions tracé, et pourtant si incomplète. Nous essaierons de résumer en quelques mots les conclusions très importantes qu'elle comporte.

Les traits essentiels de la formation particulariste nous ont apparu dans leur ensemble, dans leur groupement initial, sur les rives des fjords norvégiens. Mais l'étroitesse et la pauvreté de ce milieu si spécial ont toujours contenu le type dans un état de médiocrité, d'effacement, qui a longtemps dissimulé sa force sociale et sa puissance d'expansion. En Angleterre, au contraire, le particularisme a trouvé un

terrain propice à son épanouissement. Il en a profité pour perfectionner sa formation, en lui donnant, en outre de sa vigueur propre, une souplesse et une culture qui lui ont permis de s'adapter à tous les milieux et à toutes les circonstances. Cette faculté si précieuse, faite d'énergie, d'initiative et d'indépendance personnelle, est le résultat d'une éducation absolument spéciale aux races particularistes. Cette éducation est commencée dès le berceau. La mère l'imprime profondément dans le caractère durant la première enfance. Elle est ensuite continuée simultanément par la famille et par l'école. Cette éducation repose avant tout sur quatre principes qui peuvent se résumer ainsi: 1° penser et vouloir par soi-même; 2° agir avec suite et énergie; 3° accepter toujours la pleine responsabilité de ses actes; 4° réussir avant tout par son travail personnel. Telles sont les bases de l'éducation qui fait le particularisme anglo-saxon, c'est-à-dire le génie exceptionnel de la race. Nous croyons avoir suffisamment démontré ce fait capital, mis pleinement en lumière par la science sociale, et cela suffit pour prouver l'efficacité de son analyse ainsi que la haute utilité de sa méthode.

La formation particulariste, ébauchée en Norvège, développée surtout en Angleterre, a été sans contredit l'agent le plus actif, le plus efficace de la constitution et des progrès des sociétés modernes. L'Angleterre, qui l'a conservée et développée mieux que les autres pays, en a tiré tous les éléments essentiels d'une avance sociale et économique indéniable. Telle est la leçon capitale qui ressort avec une pleine évidence de nos observations. On aura beau entasser les raisonnements les plus subtils sur l'amas des préjugés de race ou de caste, on ne parviendra ni à contester d'une façon sérieuse la position inexpugnable de la race anglo-saxonne à la tête des nations, ni à assigner à sa primauté une cause plus certaine, plus précise que celle dont nous avons montré les effets. L'éducation, ce petit fait quotidien de la vie privée, incessamment répété au sein de chaque famille, a vraiment engendré la grandeur de l'Angleterre et la lui conserve à travers les événements contemporains. Ce phénomène social de premier ordre s'explique d'ailleurs très sim-

plement, très clairement, par la multiplicité infinie et la continuité inlassable de l'effort éducatif, qui se perpétue de génération en génération dans chaque groupe familial. Nous insistons avec force sur cette constatation, parce qu'elle est la clef du problème social le plus grandiose, le plus passionnant, le plus mal compris aussi que l'humanité ait jamais connu. Il était indispensable de bien la mettre en lumière.

La formation particulariste est aussi souple, aussi progressive, que la formation communautaire est raide et stagnante. Nous savons ce que la première est devenue après avoir quitté l'étroit rivage norvégien pour passer sur le continent et en Angleterre. Nous allons maintenant la suivre sur un nouveau terrain, beaucoup plus large et plus riche que les Iles Britanniques. Aussi, l'étude de la société nord-américaine n'est-elle pas d'un mince intérêt. Elle va nous fournir à son tour des points de comparaison et des leçons de choses dont l'importance ne saurait nous échapper après les multiples observations qui précèdent.

SECTION II

LES ÉTATS-UNIS

CHAPITRE PREMIER

LE PAYS ET LA RACE

L'Amérique du Nord : régions, sols et climats. — Richesses naturelles. — Situation générale. — L'émigration anglaise en Amérique, ses caractères. — Évolution du type dans ce milieu nouveau. — Prédominance prolongée de la culture. — La genèse de la variété américaine. — Ses caractères contemporains : l'éducation et l'instruction. — La vie pratique — Le type américain.

Il existe sur la terre des groupes humains plus nombreux que celui des États-Unis. Aucun ne s'est développé avec tant de rapidité et de puissance en un aussi court espace de temps. Aucun n'a reçu en si peu d'années, un afflux si énorme d'immigrants de toute origine, qui, cependant, n'ont point transformé la race, mais au contraire ont été pour la plupart assimilés, absorbés par elle. L'histoire des États-Unis est brève, puisqu'elle ne s'étend guère, période coloniale comprise, que sur deux siècles et demi. Mais cette courte période a suffi pour la constitution d'un grand peuple, placé aujourd'hui à la tête du mouvement général de l'humanité. Par quel moyen ce résultat a-t-il été obtenu? Est-il sorti de l'action politique, de l'initiative gouvernementale, de la guerre et de la conquête? Sans doute, ces éléments sociaux ont joué leur rôle dans ce drame extraordinaire, qui eut pour trame la genèse d'un peuple et pour dénouement l'occupation d'une région grande comme l'Europe. Toutefois, l'acteur principal, essentiel, celui qui a fait le succès de l'œuvre, c'est le Travail, poussé avec toute l'énergie, toute l'activité,

toute l'initiative et toute la liberté compatibles avec la nature humaine. Certes, le spectacle de cette poussée rapide est fait pour exciter l'admiration; il offre à notre attention quelque chose de plus: un enseignement d'une valeur incomparable, car il est basé sur des faits précis, connus, faciles à vérifier. Ces faits sont même si éclatants, que, pour les méconnaître, il faut être aveuglé par le préjugé, l'intérêt personnel ou la théorie à priori, ces ennemis-nés de l'observation méthodique et de la vérité scientifique. Nous allons essayer de montrer, précisément, en quoi et pourquoi la société nord-américaine a pris dans le monde une situation prééminente et si rapidement progressive. Le lecteur verra, par notre analyse, comment les États-Unis ont acquis cette supériorité incontestable, à la fois sociale et économique. Il comprendra la raison qui nous les fait placer, comme une vivante conclusion, à la fin de cet ouvrage. Il verra enfin ressortir en pleine lumière les traits généraux, les règles essentielles, certaines, vérifiées, qui constituent le type supérieur de l'humanité. Après cela, les rapprochements et les comparaisons deviendront aisés, pour qui sait voir les choses dans leur réalité, et juger les faits avec une entière liberté d'esprit.

I. — LES SOLS ET LES CLIMATS

La superficie des États-Unis mesure près de 8 millions de kilomètres carrés et plus de 9 1/2 millions, en y comprenant les vastes solitudes glacées de l'Alaska et les territoires coloniaux. Cette contrée si étendue offre de grandes différences de sol et de climat entre ses diverses parties. Tandis que le centre forme une steppe si uniforme que les premiers explorateurs l'appelaient « la Prairie », l'ouest est couvert des ramifications de la haute chaîne des Montagnes-Rocheuses, et l'est se soulève en collines parfois assez élevées. La région nord est soumise au climat continental, avec ses extrêmes. Le sud, qui confine à la région tropicale, a des parties tempérées et d'autres qui sont déjà chaudes. La côte pacifique constitue enfin une région à part sous la triple influence du soleil, des vents marins et de l'altitude, car la

chaîne dorsale du continent s'allonge à proximité du rivage. Dans la plus grande partie du pays les pluies sont assez abondantes, mais dans le sud-ouest, sur la frontière mexicaine, la sécheresse crée de véritables déserts que l'irrigation peut, en général, transformer en jardins. Ainsi, les productions les plus variées peuvent être demandées à ce vaste pays. Dans le nord, les champs de blé, de maïs, d'avoine, de racines, de plantes industrielles, alternent avec les prairies et les pâturages, où paissent d'énormes troupeaux de bœufs, de chevaux et de moutons; en outre de cela, l'ouest a la vigne et les fruits, au-dessous des vastes forêts de la montagne; le sud récolte avec une extrême abondance le coton, le tabac, le riz, le sorgho, la canne à sucre, les arachides et les bois. Voici, d'ailleurs, quelques chiffres empruntés à la statistique officielle. Sans représenter des valeurs certaines, ils donneront une idée approximative des choses.

	1850	1900.
Nombre total des exploitations rurales	1.449.000	5.737.000
Valeur de ces exploitations	3.970 mlns doll.	20.440 mlns doll.
Sucre de canne[1]) fabriqué en 1899 .	150 millions de kilos.	
Sucre de betterave » » » .	70 » » »	

Production des céréales .	1866.	1904.
Maïs	300 millions d'hect.	840 millions d'hect.
Blé	65 » »	190 » »
Avoine	90 » »	310 » »
Orge	4,5 » »	46 » »

	1850.	1903.
Production du coton . .	2.470.000 balles	10 050.000 balles
	1886.	1904
— du tabac	260 mlns kilos	320 mlns kilos
	1899.	
— des pommes de terre	75 mlns hectol.	120 mlns hectol.
	1850.	
Exportation du bois . .	23 millions fr.	345 millions fr.

[1]) Non compris la production des îles Hawaï, qui a dépassé 240 millions.

	1881.	1904.
Chevaux et mulets. . .	13 millions	19 millions
Vaches laitières . . .	12 »	18 »
Bœufs	21 »	44 »
Moutons.	44 »	45 »
Porcs	36 »	47 »
Production de la laine. .		140 millions kilos.
	1870.	1900.
Personnel agricole. . .	5.922.000	10.438 000

Ces chiffres sont considérables. Cependant, une partie seulement de l'immense territoire américain est actuellement mise en culture. Beaucoup de bonnes terres sont encore disponibles et le nombre des personnes vouées au travail agricole est relativement faible. C'est dire quel avenir est réservé à la production du sol américain. Cette production alimente déjà des industries colossales: minoteries, brasseries, distilleries, fabriques de conserves, tanneries, sucreries, fabriques de tabac, filatures, tissages, etc., dont le développement marche en parallèle avec celui de l'agriculture. Une exportation immense et sans cesse grandissante répand au dehors l'excédent de la récolte, grâce à la perfection et au bon marché des transports terrestres et maritimes.

Le sous-sol des États-Unis fournit à l'industrie des ressources également abondantes et précieuses. Les terrains carbonifères ont une surface plus grande que celle de la France entière. Ils donnent non seulement toutes les qualités de charbons, mais encore une grande quantité de pétrole. Quant aux métaux, leur variété et leur quantité laissent peu à désirer. Le fer, l'argent, l'or, le cuivre, le plomb, le zinc, le mercure, l'aluminium sont exploités sur une grande échelle et l'on trouve, en outre, l'arsenic, le brome, le fluor, le manganèse, le nickel et le platine. La chaux, le ciment, l'asphalte, le plâtre, les phosphates, les sels, les terres et pierres industrielles donnent lieu à de nombreuses et souvent importantes exploitations. Nous citerons seulement, à titre d'exemple, les célèbres mines de fer et de cuivre du lac Supérieur, et les dépôts argentifères disséminés dans la région

les montagnes. Nous reviendrons d'ailleurs, plus tard, sur es détails de la production minière. E. Reclus a dit à ce ujet: « Or, argent, mercure, cuivre, fer, plomb, zinc, huiles ninérales, pour chacun de ces trésors l'Union américaine ient l'un des premiers rangs dans le monde. On y rencontre .ussi le manganèse, le nickel, le cobalt. L'étain seulement :st rare ».

Ces rapides indications suffiront pour montrer que le :ontinent nord-américain était admirablement préparé à devenir un réservoir d'hommes. Mais nous savons déjà que la ·ichesse du milieu naturel ne suffit pas pour assurer le léveloppement d'une race. Le plus riche pays restera médio-:rement productif entre les mains d'une population mal ›rganisée. C'est ainsi que les tribus de peaux-rouges, qui ›nt les premières colonisé l'Amérique du Nord, n'ont guère ;u en tirer que des productions spontanées, laissant le pays à ›eu près vierge et désert. Au contraire, les Anglo-Saxons en ont mis rapidement en valeur une grande partie. Nous ;avons déjà quelles sont les aptitudes fondamentales de ce ype social. Mais il est indispensable de caractériser les :raits spéciaux qui distinguent la variété américaine. Elle ı attiré déjà l'attention de bien des observateurs [1]), dont nous résumerons les conclusions.

II. — LE MÉLANGE DES RACES

La population des États-Unis était évaluée, en 1790, à trois millions et demi d'habitants. Le *Census* de 1900 indique pour cette année le chiffre de 76 millions 1/2, et l'on peut estimer la population actuelle à 82 millions d'âmes. Il est probable qu'elle atteindra 90 millions d'individus en 1915. Cette population était autrefois rurale en grande majorité; aujourd'hui les villes l'emportent sur les campagnes. En 1790, on ne trouvait dans le pays que 6 villes de plus

[1]) Nous citerons seulement P. de Rousiers, *La Vie américaine*, Paris, Didot, 2 vol.; P. Bureau, *Le Homestead aux Etats-Unis*, Paris, 1 vol.

de 8.000 âmes, aucune n'en comptait plus de 100.000. En 1890, 443 villes au moins avaient plus de 8.000 habitants, et 20 plus de 100.000. En 1905, 45 villes avaient plus de 100.000 âmes.

Ce peuple a donc grandi avec une rapidité tout à la fois vertigineuse et continue[1]). Cette croissance n'est évidemment pas le résultat des seules causes ordinaires. Il a fallu pour la produire un élément plus actif, c'est l'immigration.

L'afflux des étrangers venant en Amérique, soit pour y chercher fortune, avec esprit de retour, soit surtout pour s'y établir à demeure, est allé lui-même en augmentant. En 1820, les États-Unis recevaient, en y comprenant les simples visiteurs, 8.400 étrangers. Dans la suite, les chiffres annuels ne cessèrent de grossir, jusqu'au maximum de 857.000 immigrants, atteint en 1903. Depuis, le nombre a baissé légèrement. De 1821 à 1904, il est arrivé dans le pays plus de 22 millions d'immigrants.

Cette immigration considérable ne vient pas d'un pays unique. Elle est composée d'éléments divers et de valeur inégale. Il convient de les démêler pour les apprécier séparément. La nation américaine se compose dans l'ensemble de deux couches sociales bien distinctes:

1° Les Anglo-Saxons, qui ont formé, sous l'influence du milieu une variété *yankee*, avec des caractères spéciaux bien tranchés. Chaque année renforce cette catégorie par l'afflux des Européens du nord: Anglais, Scandinaves, Allemands;

[1]) Population des États-Unis en:

1790..................	3.525.000 hab.
1820..................	9.690.000 —
1850..................	23.191.000 —
1870..................	38.558.000 —
1880..................	50.000.000 —
1900..................	76.300.000 —

Dans ce dernier chiffre on distinguait: blancs, 67 millions; nègres et métis, 8.800.000; Indiens, 270.000; Chinois, 119.000; Japonais, 86.000. Le nombre des étrangers non naturalisés dépassait 10 millions.

2° Les immigrants venus de l'Europe méridionale et orientale: Italiens, Hongrois, Slaves et enfin les Asiatiques.

Ces divers éléments sont de valeur bien différente. Le second groupe est formé par des individus d'origine communautaire, attachés à leur famille et à leur lieu natal, peu ambitieux. Beaucoup viennent chercher en Amérique l'occasion d'amasser, par des travaux simples et subordonnés, un petit pécule qui leur permettra de vivre chez eux, presque à ne rien faire, but suprême de leurs désirs. Dans ce dessein, ils travaillent au rabais, vivent de pommes de terre ou de riz et s'entassent en des bouges; puis, après quelques années de ce régime, ils reprennent le paquebot. L'ouvrier américain les déteste, parce qu'ils lui font concurrence et abaissent le taux des salaires; mais il hait surtout le Chinois, car celui-ci représente par excellence le type du genre. Le Coolie est à la fois si adroit, si laborieux et si sobre, qu'il peut vivre et épargner avec un salaire considéré comme dérisoire par l'Américain. Aussi l'invasion jaune produisait-elle dans la société américaine une véritable révolution. L'ouvrier blanc, réduit à la misère, ne pouvait plus songer à sortir de sa condition, à s'élever, ou même à vivre d'une façon respectable. Le petit propriétaire, l'artisan, étaient ruinés par la concurrence du gros capitaliste qui disposait, grâce aux *Celestials,* d'une main-d'œuvre abondante à vil prix. Par suite, les individus munis de fortunes acquises étaient seuls en état de profiter de la situation; ils augmentaient rapidement leurs capitaux et tendaient à former en peu d'années une aristocratie financière restreinte et toute-puissante, dominant de haut une masse misérable de prolétaires et de fermiers. C'eût été l'avortement de la société yankee, l'arrêt de son développement, sa corruption à brève échéance. On comprend dès lors la colère de la majorité des Américains contre Jack Chinaman, qui, à la façon d'un termite, minait le sol sous leurs pieds. Aussi ont-ils mis bon ordre à cela. Une loi interdit, en 1899, l'immigration chinoise, et imposa rétroactivement aux individus de race jaune, déjà domiciliés, un permis de séjour qui les soumettait à l'arbitraire admi-

nistratif [1]). Ces mesures sont violentes, le droit des gens théorique les condamne peut-être, mais la raison les approuve absolument, parce qu'une nation a toujours le droit de se défendre contre une invasion qui menace de la bouleverser. Son caractère pacifique ne suffit nullement pour désarmer le pays qui la subit.

Parmi les immigrants définitifs du second groupe, il faut distinguer avec soin les Irlandais, les Slaves et les gens du Sud. Ceux-ci sont encore des communautaires, désorganisés, et chassés de leur pays par la misère. Ils s'établissent surtout dans les villes manufacturières de l'Est, et peuplent les usines, les mines, où ils introduisent un élément de valeur secondaire, peu actif et souvent turbulent. Ils fournissent encore beaucoup d'instituteurs, d'avocats, de journalistes, de politiciens. Tous les voyageurs sont d'accord pour signaler la faiblesse de cette partie de la population, peu capable de s'organiser pour se défendre par elle-même contre les abus, la maladie, la misère, si bien que l'État doit, nécessairement, intervenir pour la protéger contre des patrons trop avides, souvent aussi pour la soigner et la nourrir. M. P. Deschanel, envoyé en mission aux États-Unis, écrivait à ce propos dans un journal, il y a quelques années: « Parmi les ouvriers des États-Unis dont le sort laisse le plus à désirer, il faut mettre au premier rang les ouvriers des mines, *masse cosmopolite composée surtout de Hongrois, de Polonais, d'Italiens,* qui remplacent peu à peu les Irlandais; souvent, il faut bien le dire, peu instruits, peu éclairés, sans organisation sérieuse, par suite, incapables de résister aux *coups* des coalitions, aux exactions et aux abus des compagnies et de leurs agents, et impuissants à améliorer leur sort. Le législateur a déjà essayé de remédier à quelques-uns de leurs maux (notamment par les lois contre le *truc-system*); mais certains scandales récents montrent qu'il reste encore

[1]) Dans le même esprit, d'une part, on cherche à enrayer l'immigration japonaise, et de l'autre on prend des mesures rigoureuses pour refouler les immigrants arrivant sans ressources ou maladifs, ou engagés en masse par des entrepreneurs, ainsi que les gens sans aveu ou d'une immoralité notoire.

beaucoup à faire pour défendre l'ouvrier et sa famille contre le péril d'une baisse artificielle et soudaine des salaires ».

Les Allemands du Nord et les Scandinaves apportent en général aux États-Unis une formation rurale ancienne et forte, et des mœurs particularistes qui les rapprochent beaucoup des Anglo-Saxons. Aussi sont-ils les plus propres à recruter la race dominante. Mais ils arrivent à l'état de petites gens, dénués de ressources. Pour débuter dans les fermes de l'Ouest, ils sont obligés d'emprunter à 8 ou 10 %, puis d'exploiter le sol à outrance pour se libérer. Quand ils réussissent, ils s'élèvent à la grande propriété, et leurs enfants sont de vrais Américains; mais eux gardent toujours l'empreinte de leur origine; ils n'acquièrent presque jamais l'audace entreprenante du Yankee. Ils sont néanmoins énergiques, travailleurs, stables, et se fondent d'autant plus vite dans la race locale, qu'ils réussissent mieux[1]). Quant à ceux qui échouent dans la culture, ils vont demander aux travaux de l'industrie les moyens nécessaires pour recommencer l'épreuve avec plus de succès, car la culture, métier de leur jeunesse, reste l'objet de leur prédilection, sauf exception, bien entendu.

III. — L'ANGLO-SAXON EN AMÉRIQUE

Nous arrivons maintenant aux Américains d'origine. La base de leur formation, c'est la forte éducation de la race anglo-saxonne, que nos lecteurs connaissent. Mais cette éducation a été modifiée et accentuée par le milieu nouveau où elle a dû se développer. Voici en raccourci les étapes de l'évolution qui a fait sortir le type américain de la souche anglo-saxonne.

Lorsque les Anglais se sont installés en Amérique, ils ont trouvé là une situation qui n'allait pas toute seule. Le pays leur offrait sans doute des terres fertiles à profusion. Mais il leur fallait organiser de toutes pièces, en pleine forêt,

[1]) Comp.: MOREAU, *les Etats-Unis*, 1888; P. de ROUSIERS, *la Vie américaine*, p. 135; P. BUREAU, Monographie du paysan norvégien, dans la *Science Sociale*. année 1903.

des établissements agricoles complets, et cela en présence des tribus indigènes qui voyaient des ennemis dans ces intrus. Loin d'arrêter les colons, ces difficultés graves entretinrent et développèrent chez eux l'énergie et l'initiative. Habitués à vivre en Europe sur des domaines isolés, et non pas groupés en agglomérations villageoises ou urbaines, ils n'hésitèrent pas à se répandre au loin, vers l'Ouest, pour fonder des établissements bien plus isolés encore que ceux de la mère patrie. « La tendance à l'expansion n'est pas nouvelle chez les Américains, remarque un auteur. Au moment de la guerre de l'Indépendance, la population, relativement bien peu nombreuse, couvrait déjà une superficie énorme » [1]. L'indépendance individuelle s'accentua ainsi chez eux en même temps que l'esprit d'entreprise.

Plus tard, lorsqu'il s'agit d'organiser la grande industrie en Amérique, ces deux tendances si énergiques de la race jouèrent un rôle capital. Par elles, les Américains se trouvèrent en mesure de développer précisément les qualités les plus propres à leur assurer le succès dans les âpres compétitions de la concurrence. Ils y apportèrent, en premier lieu, une initiative développée, soutenue par une énergie à toute épreuve, et poussée souvent jusqu'à l'esprit d'aventure. Ils se trouvèrent, en outre, jetés en avant avec une force extrême par leur essentiel désir de s'assurer l'indépendance personnelle, en s'élevant de leur propre action à la fortune par les affaires.

L'esprit d'initiative des Américains est bien démontré par les résultats qu'ils ont obtenus; du reste, il est devenu proverbial. Les vrais Américains sont bons à tout faire et prêts à tout entreprendre pour gagner, avec l'indépendance, de l'argent [2]. « Le Yankee, dit un voyageur, lance plusieurs

[1] Baron de Mandat-Grancey, ouvrage déjà cité. On trouvera des détails intéressants sur ce point dans le *Census* de 1880, dans les deux volumes relatifs à l'histoire des principales cités de l'Union. Voir aussi *John Hopkins' University Studies*, passim dans les premiers volumes.

[2] Il va sans dire que nous n'avons en vue ici que les gens et les affaires *honnêtes*. Les Américains sont des gens d'affaires par excel-

entreprises à la fois, les suit rarement jusqu'au bout et les abandonne au plus offrant, fussent-elles excellentes, aussitôt qu'elles l'ont suffisamment payé. Il en essaye souvent dix mauvaises avant d'en rencontrer une bonne, qui lui rapporte alors des bénéfices considérables... Nous surprenons beaucoup le Yankee auquel nous demandons dans quelles affaires il est. Il est dans les affaires, *business*, tout simplement; dans toutes et dans aucune[1]».

« Tous les métiers sont temporaires aux État-Unis, dit un autre observateur; on les considère comme une série d'échelons pour arriver à la fortune et on s'y accroche momentanément, jusqu'à ce qu'on puisse saisir l'échelon supérieur. A ce point de vue, la division du travail rend aux Américains un immense service: elle les met à même de trouver de l'emploi dans différentes branches, sans se soumettre à un long apprentissage... Ne demandez pas à un jeune Américain dans quelle carrière il va entrer, il ne vous comprendrait pas, car il n'y a pas là de carrière à proprement parler. C'est à peine si dans l'Est ou dans quelques grandes villes de l'Ouest, on trouve des jeunes gens se destinant à une profession déterminée d'avocat, de médecin, d'ingénieur; neuf fois sur dix, ils ont simplement l'intention générale de se lancer dans les affaires: *to start in business* »[2].

L'énergie des Américains est également passée en proverbe. Les voyageurs un peu soucieux de bien rendre la physionomie du pays abondent en observations de cet ordre, tant ils sont frappés par l'intensité du phénomène. Nous citerons seulement celui-ci, à titre d'exemple. En 1871, un incendie détruisit de fond en comble Chicago, bâtie en bois. Un courtier afficha, dès le lendemain, un écriteau portant cette inscription: « Le soussigné a tout perdu, excepté sa femme, ses enfants et son énergie. Son cabinet d'affaires est transféré sous le hangar en face. » Cinq ans plus tard,

lence, leur moralité moyenne n'en est pas moins égale à celle de n'importe quelle autre nation.

[1]) MOREAU, *les Etats-Unis*.

[2]) P. de ROUSIERS, pp. 88 et 414. Cf. Mandat-Grancey, *op. cit.*, p. 93.

tout était réparé, et ce Yankee pur sang avait remplacé par une bonne maison de pierre son chalet de bois [1]). Les choses se passent exactement de même à San Francisco, pour réparer les effets du désastre causé par un tremblement de terre, au printemps de 1906.

De là vient cette activité affairée que l'on observe partout en Amérique. Les Américains sont toujours pressés, parce qu'ils sont sans cesse en affaires. Cette hâte se ressent dans tout le détail de leur vie courante: moyens de locomotion et de communication, repas, hôtels, tout est organisé pour faire vite, car ici plus encore qu'en Angleterre, le temps, c'est de l'argent!

Le goût développé de l'indépendance individuelle chez les Américains n'est pas moins démontré par les faits. Chacun veut devenir son maître, en se plaçant à la tête d'une affaire bien à soi. Toute situation subordonnée est considérée, dès lors, comme un moyen transitoire d'arriver à la position enviée. M. de Rousiers l'indique avec beaucoup de précision: « Nulle part la situation de tenancier n'est considérée aux États-Unis autrement que comme une situation passagère; tout le monde aspire à l'indépendance et tout le monde en essaye. Quelques-uns retombent périodiquement dans une position subordonnée, mais la plupart réussissent une fois ou l'autre... Tandis que les longs engagements sont considérés chez nous comme un titre d'honneur, on rougirait là-bas de rester si longtemps au même degré de l'échelle sociale... » « Tout ouvrier, tout petit fermier veut devenir capitaliste, et rapidement, il tient à faire fortune lui aussi... » [2]). « L'ouvrier américain, dit encore M. de Rousiers, celui de Philadelphie, tout particulièrement, a l'idée de s'élever au-dessus de sa condition présente; tout autour de lui il voit des hommes sortis, comme lui, des rangs les plus humbles, arriver à une haute situation par leur énergie... L'ambition de s'élever le grandit intellectuellement, et le rend sérieux, capable de réflexion et de combinaisons. Les exem-

[1]) Baron de MANDAT-GRANCEY, *op. cit.*, p. 241.
[2]) M. LECLERC, *Choses d'Amérique*, Plon, 1891, p. 108.

ples qui l'entourent lui donnent confiance dans l'efficacité du travail ».

Cette tendance se traduit également dans tous les détails de l'existence journalière. Ainsi, le goût si vif des Américains, — comme aussi des Anglais, — pour le *home* isolé, personnel, leur éloignement pour notre système de maisons divisées en cases, à la façon d'une ruche, leur attitude parfaitement sans gêne lorsqu'ils sont hors de chez eux, la facilité avec laquelle ils s'installent en plein désert pour fonder une exploitation ou une affaire quelconque, tout cela résulte de leur formation. Il est remarquable, d'ailleurs, que l'Américain éprouve ce besoin d'indépendance à tel point, qu'il le suppose toujours *a priori* chez les autres, et qu'il est toujours prêt à aider autour de lui ceux qui veulent s'élever. Cela est sensible surtout dans les rapports entre patrons et ouvriers: « Les devoirs du patronage, tels que les Américains les comprennent, consistent surtout à améliorer les ouvriers *(to improve them)*, à les rendre capables » [1]). Les patrons sont constamment disposés à pousser leurs subordonnés, leurs ouvriers, leurs domestiques, à les aider à s'instruire, à se perfectionner dans leur profession, à se placer plus avantageusement. Beaucoup d'observateurs citent à ce sujet des exemples topiques. « Aux États-Unis, dit l'un d'eux, principalement dans l'Est industriel, on n'agit que pour se créer une situation, ou bien, si on est riche et bienfaisant, *pour aider les autres à s'en créer une*. Un homme qui aura gagné beaucoup d'argent consacrera volontiers une somme importante à une bibliothèque, à une église, à une université, à une association quelconque, parce qu'il estime que ces institutions peuvent améliorer l'homme, *improve a man*, comme on le dit couramment ici, parce qu'elles peuvent fournir un élément de succès dans l'ardente lutte pour la vie que tout le monde accepte. L'industriel cinquante fois millionnaire, qui a réussi dans cette lutte, pense, avec raison, que son devoir est de favoriser l'essor des jeunes gens entreprenants, énergiques et laborieux: de là, le caractère éminemment pratique que re-

[1]) P. de Rousiers p. 224.

vêtent aux États-Unis un grand nombre d'œuvres de bien public ». Tout le monde connaît l'exemple fameux de M. Carnegie, un des industriels les plus considérables de Pittsburg, qui a donné tant de millions pour des bibliothèques et des écoles, et il n'est pas seul à témoigner ainsi de sa sollicitude pour ses concitoyens; partout, en Amérique, on voit les gens riches créer des fondations de ce genre. La tendance si remarquable des patrons américains à cet égard ne se traduit pas seulement par ces dons magnifiques, mais nécessairement exceptionnels. Elle s'exerce surtout dans les actes quotidiens de la vie pratique, et c'est là qu'elle atteint le mieux son but. Dans les maisons de commerce, spécialement dans les magasins-bazars des villes neuves de l'Ouest: « On met aussi à profit le caractère indépendant et entreprenant des Américains, en confiant à chaque commis un département spécial dont il a la charge et la responsabilité. On l'associe même aux bénéfices, suivant certaines combinaisons qui laissent un libre jeu à ses aptitudes commerciales »[1]).

Ainsi, au sein de cette race si remarquable, chacun tend constamment à s'élever, par le travail, au-dessus de sa condition présente. La société est maintenue sans cesse dans une sorte de fermentation qui favorise le développement des capacités, l'expansion des énergies, l'application de tous les moyens individuels, et le progrès général de la race. On a constaté qu'à Worcester (Massachusets), en 1840, sur trente fabricants, vingt-huit avaient commencé leur carrière comme journaliers. En 1878, sur cent soixante-seize patrons, cent soixante et un avaient débuté de même[2]). Cela donne immédiatement la mesure de cette société, et fait toucher du doigt la source même de sa force.

Il est bon de remarquer, en outre, que, si l'Américain cherche à s'élever, ce n'est pas avec l'intention d'assurer, par le travail de sa jeunesse, un repos oisif à son âge mûr; il reste en pleine activité jusqu'au dernier moment. « L'Américain, dit M. de Rousiers, ne se repose jamais, à de rares

[1]) P. de Rousiers, p. 174.
[2]) C. Jeannet, *Les Etats-Unis*, 2 vols.

exceptions près, S'il désire la richesse, ce n'est pas pour jouir paisiblement dans sa vieillesse du labeur de ses jeunes années, mais pour tenter des entreprises plus considérables avec les gros capitaux qu'il aura amassés. L'argent pour lui n'est qu'un instrument de travail, un levier; ce n'est pas un but, mais un moyen». Dans ce pays, on ne rencontre guère le type du rentier nanti de valeurs de tout repos, dont il mange paisiblement le revenu. Là, tout capitaliste laisse ses fonds dans les affaires courantes, et en surveille de très près l'emploi [1]). Par suite, toutes les énergies, développées de bonne heure, restent tendues jusqu'à la fin, produisant sans cesse et longtemps. En d'autres termes, il y a très peu de *non-valeurs*. Et ce n'est pas là un fait de mince importance. Il maintient groupées et réunies, dans l'œuvre du travail, presque toutes les forces vives de la nation, et la presque totalité des capitaux qu'elle possède. « Le fait qu'un homme riche n'est pas, aux États-Unis, un oisif inutile mais un esprit entreprenant et actif, donne au crédit un ressort considérable, et aux entreprises une grande fécondité. Là où le rentier se contente de jouir, le capitaliste américain produit » [2]).

Un tel régime ne peut manquer de surprendre beaucoup de gens, habitués à voir chez nous les pères gagner péniblement une fortune que les enfants gaspillent dans l'oisiveté, bien souvent dès la première génération, au grand détriment de leur propre intérêt et de la prospérité générale. C'est qu'aux États-Unis les chefs de famille, formés par les influences que nous venons d'indiquer, ont grand soin d'inculquer de bonne heure à leurs rejetons cette idée essentielle que le travail est une institution à la fois honorable et nécessaire... Aucun métier, observe M. de Rousiers, n'est déshonorant, mais il est déshonorant de ne pas se suffire à soi-même... Aux États-Unis, dit un autre, la carrière commerciale paraît aux Yankees aussi honorable que n'importe

1) P. de Rousiers, p. 398; de Mandat-Grancey, p. 413.
2) P. de Rousiers, p. 101.

quelle autre[1]). Cette manière de voir influe considérablement sur le système général de l'éducation en Amérique.

IV. — L'ÉDUCATION

Aux États-Unis, l'éducation est organisée dans un sens conforme aux traditions et aux besoins du milieu. C'est encore là un fait mis en lumière par tous ceux qui ont visité et décrit l'Amérique. Dès le début, observe M. de Rousiers, l'éducation américaine s'attache à rendre les enfants débrouillards, à les accoutumer à une initiative toujours en éveil. La grande préoccupation du père yankee est de préparer ses fils à gagner leur vie de bonne heure, le plus tôt possible. « Il est une liberté qu'on enlève soigneusement au jeune Américain, c'est celle de ne rien faire. Si on développe en lui le sentiment de la responsabilité, c'est qu'il faut, en effet, le préparer à être complètement responsable de ses moyens d'existence dès que son âge le lui permettra. A seize ou dix-sept ans, à vingt ans au plus tard, ses camarades le montreront au doigt, s'il est encore obligé de recourir à la bourse paternelle pour subvenir à ses besoins. L'opinion publique est sévère sur ce point ». Les filles, elles-mêmes, sont soumises à l'empire de cette loi de fer, qui veut que chacun fasse sa propre situation, et le plus tôt possible. Elles doivent s'ingénier à trouver, sans l'appât de la dot, un mari qui leur crée une position à leur goût. De là cette chasse au mari, où les jeunes personnes américaines déploient de bonne heure

[1]) P. de COUBERTIN, *Bull. de la Soc. de géographie*, 1889-90, p. 305. Certaines personnes diront peut-être avec une nuance de dédain que cette nation d'hommes d'affaires ne vit que pour gagner de l'argent, que son idéal est médiocre et terre à terre. Ce serait là une grave erreur. L'Américain poursuit en général, consciemment ou non, le progrès de la race, par l'avancement personnel de chaque particulier soit au point de vue matériel, soit au point de vue intellectuel et moral. Cet idéal est moins pompeux que les brillantes manifestations artistiques ou littéraires, mais il est infiniment plus solide, et profite bien davantage à la masse de la population. Il suscite moins d'artistes, mais il forme un bien plus grand nombre d'hommes et répand une aisance beaucoup plus large.

ıne habileté extrême; de là aussi cette liberté dont elles ouissent, et qui répond à la fois au sentiment général d'inlépendance personnelle du milieu, et aux nécessités de leur ›réoccupation essentielle.

Ce système d'éducation a pour première conséquence le donner à la race une précocité remarquable. « Enfant ›récoce, dit E. Reclus, le jeune Américain entre dans la ›ataille de la vie avant son cousin du vieux continent, même ıvant son frère John Bull: il devient homme plus tôt». Cela nous est confirmé par de nombreuses indications fourıies par des témoins oculaires. D'après l'un d'eux: « Les ›nfants sont de bonne heure livrés à eux-mêmes. Les garçons, nême les fils de familles aisées, doivent généralement comnencer à gagner leur vie et à se suffire de 12 à 13 ans... ls ne sont guère soutenus par leurs parents, si riches qu'ils oient... Tel archimillionnaire de Chicago mettra son fils omme employé chez un pharmacien, parce qu'il a placé les capitaux dans l'affaire et qu'il trouve commode de faire urveiller ses intérêts à bon compte par son boy »[1]).

Le même auteur raconte qu'un grand industriel du Nord, enu dans le Cumberland pour y établir une entreprise, et appelé brusquement chez lui, avait laissé à l'hôtel ses deux ils, âgés l'un de 12 ans, l'autre de 11 ans. Pour occuper es deux jeunes gens, il eut l'idée d'affermer pour leur compte ıne sorte de boutique organisée dans l'hôtel même, pour a vente des journaux, des revues, des cigares. Les *boys* conluisaient leur affaire avec un sérieux parfait, en commerçants ›ratiques et avisés. Chacun les traitait, d'ailleurs, en homnes faits. Un autre voyageur, M. de Rousiers, écrit de son ôté: « Au sortir de Pittsburg, mon impression première le l'activité américaine se trouve donc fortifiée; j'ai été accompagné, dans une des visites dont je vous parle, par un eune homme avec lequel j'ai eu tout le temps de causer, ı l'aller et au retour, et qui me paraît un véritable type, ın excellent type d'Américain: il compte seize printemps, ›as davantage, *et voilà déjà plus d'un an qu'il est dans les affaires.*

1) M. Leclerc. p. 94.

La maturité de ses réflexions et la portée des questions qu'il me pose sur la société française me renversent. Je le compare à nos jeunes élèves de seconde ou de rhétorique et je me rappelle la parole, quelque peu surprenante pour des oreilles françaises, d'un moine célèbre, d'un moine français du dix-neuvième siècle: « Le collège abêtit l'humanité ». Cela paraît paradoxal et cela est vrai »[1]). On voit clairement par la variété de ces exemples, faciles à multiplier du reste, qu'il ne s'agit pas là d'exceptions, mais bien d'un fait général, constant, et très caractéristique. Cette précocité assure aux Yankees une avance bien précieuse sur les races qui ne la possèdent pas, qui n'ont pas le même talent pour former la jeunesse, qui parfois même se méfient de son ardeur. On l'a observé avec beaucoup de raison. « Une nation où un homme de trente ans peut donner toute sa mesure sans que les préjugés paralysent son courage, ou lui imposent une limite qu'il lui est défendu de dépasser, une telle nation a déjà, de ce fait, une avance marquée sur toutes celles où l'âge et l'expérience sont des brevets de capacité »[2]).

Cette précocité dans l'action, qui distingue la nation américaine, est aussi favorisée par cette circonstance notable, que ses jeunes hommes ne sont pas astreints à la lourde prestation du service militaire. C'est pour eux un avantage. Ils peuvent poursuivre sans trouble et sans perte de temps, depuis le début jusqu'à la fin, leur carrière d'hommes d'affaires. Ils ne traversent pas cette période d'attente qui, en Europe, paralyse tant de jeunes gens entre la seizième et la vingt et unième année. Ils ne risquent pas d'oublier leur instruction technique, durant deux ou trois ans d'un labeur militaire exclusif, absorbant. Ils la complètent, au contraire. Et l'on peut dire ainsi que les Américains gagnent du temps par les deux extrémités de la vie: par la jeunesse, prête plus tôt pour l'action; par l'âge mûr, qui voit se prolonger plus longtemps la période de production.

On ne doit donc pas s'étonner de voir, aux États-Unis,

[1] La *Science sociale*, 1890.

[2]) M. Leclerc, p. 88.

'instruction conduite surtout vers des fins essentiellement ›ratiques[1]). Les études désintéressées n'y sont pas négligées; les Universités nombreuses (dues à l'initiative privée, notons-e en passant), offrent aux esprits curieux un enseignement ittéraire et scientifique abondant, varié et souvent de pre-nier ordre. Mais la masse de la jeunesse n'est pas astreinte, omme chez nous, à un enseignement uniforme et purement héorique. La plupart des enfants reçoivent une instruction alculée pour les préparer à la vie active. Les écoles spé-iales techniques sont excessivement nombreuses. En 1888, our le commerce seulement, on trouvait dans l'Union 222 coles professionnelles (business colleges), avec 1220 profes-eurs et 57,000 élèves; en outre, 19.000 enfants ou jeunes ;ens suivaient les cours spéciaux annexés à des écoles ordi-aires. Ces chiffres ont certainement augmenté de beaucoup lepuis lors. En 1903, l'Union comptait 43 écoles industrielles, .vec 1600 professeurs, 18.000 élèves et un revenu de 32 mil-ions de francs. Beaucoup de techniciens se contentent, d'ail-eurs, d'un apprentissage pratique, qu'ils complètent soit par les études solitaires, soit en suivant les cours du soir, qui ont nombreux.

Il faut ajouter qu'un fait important vient prêter à l'édu-ation, sous ce point de vue, un appui décisif. Les enfants méricains ne sont jamais autorisés à compter d'avance sur ine fortune faite. Deux raisons agissent simultanément pour mener ce résultat. La première consiste en ce que le père 'estant, en général, toute sa vie dans les affaires, et spéculant ans se préoccuper beaucoup du sort ultérieur de ses enfants, ›eut, d'un jour à l'autre, perdre tout son bien par l'effet d'une ntreprise hasardée. « Le père yankee, dit M. Leclerc, ne ravaille pas, aux États-Unis, pour ses enfants... Il a travaillé

1) L'instruction primaire est partout obligatoire, gratuite et neutre n fait de religion, celle-ci étant d'ailleurs respectée. On a formé les districts scolaires administrés par des *boards* ou commissions, sous e contrôle d'inspecteurs spéciaux. De nombreuses écoles confession-ielles sont ouvertes à côté des écoles officielles, sans que personne onge à en prendre ombrage. On estime à 8 % le nombre des illé-rés, dont un tiers sont des noirs ou des étrangers.

pour augmenter sa propre puissance, pour rehausser son propre prestige. Le pays est immense, les occasions multiples et sans cesse renaissantes; que ses fils suivent son exemple; qu'ils fassent fortune à leur tour et pour leur compte » [1]).

La seconde raison provient de ce que, aux États-Unis, le père de famille conserve intacte la liberté de tester. S'il meurt intestat, sa succession est partagée également entre ses héritiers directs. Mais s'il lui plaît de prendre telle disposition qui prive l'un ou plusieurs d'entre eux de tout patrimoine, il peut le faire. Ses enfants ne sont donc jamais sûrs de rien, et tout, par suite, les pousse à travailler, à se préparer à tout risque une situation personnelle. Par là, on ne voit que rarement en Amérique de ces oisifs qui font sottement état de mépriser le travail, et qui, par leur insuffisance, leur oisiveté, leur corruption morale, leur affaiblissement physique, préparent l'avortement de la classe sociale à laquelle ils appartiennent, et deviennent une cause de décadence pour leur race. On peut dire que, dans l'ensemble, l'obligation du travail imposée à la jeunesse par les mœurs, préserve dans une grande mesure la classe aisée de la corruption, multiplie son action et soutient son influence.

V. — LE TYPE AMÉRICAIN

La conclusion de tout ce qui précède, c'est que la race américaine, dans son état actuel, est en définitive le résultat d'une sélection naturelle, opérée par l'influence du milieu. Jusqu'à ce jour, les éléments vigoureux ont été presque seuls conservés, les autres ont été en grande partie rejetés ou se retirent d'eux-mêmes. Grâce à cela, et malgré l'immigration exubérante dont nous avons indiqué tout à l'heure l'étendue, cette race est restée elle-même, absorbant et dominant toutes celles qui sont entrées dans son orbite. M. de Rousiers a dit à ce sujet, avec beaucoup d'à propos: « Si vous arrivez

[1]) *Choses d'Amérique*, p. 98. Cf. de ROUSIERS, *op. cit.*, p. 413

à New-York le lundi, avec l'idée d'y mener une existence agréable ou du moins cette vie vide et élégante qu'on est convenu d'appeler agréable, vous reprendrez, dès le samedi suivant, le transatlantique qui vous ramènera en France. Si vous êtes venu pour travailler, et si vous êtes formé au labeur, vous trouverez vite le moyen de vous occuper. Si vous avez eu l'imprudence d'arriver sans ressources et sans énergie, si vous êtes un de ces émigrants qui traversent l'Océan pour fuir leurs créanciers ou pour s'éloigner d'un pays où ils sont trop connus, vous mourrez à l'hôpital, ou dans quelque *lodging* sordide et ignoré. L'Amérique exerce donc sur les émigrants qui arrivent l'action d'un *trieur* sur un mélange de graines. Elle les sépare suivant leur qualité, éliminant les uns et gardant les autres. Elle fait plus encore et élimine aussi ceux de ses enfants qui, renonçant à la vie active et dure, veulent diriger leur existence du côté de l'agrément et du plaisir. Ceux-ci vont à Paris, où ils constituent même une assez nombreuse colonie » [1]).

D'autre part, il paraît bien que le milieu a pu surexciter aussi l'énergie individuelle, au point de constituer ce type du Yankee, si éminemment apte à soutenir la lutte quotidienne de l'existence. C'est qu'en mettant le pied sur le sol du Nouveau-Monde, la race anglo-saxonne apportait avec elle une aptitude essentielle développée au maximum: le goût et l'habitude de la vie rurale. Les premiers colons anglais ont prospéré en Amérique par la culture; les Yankees d'aujourd'hui trouvent, dans cette même branche du travail, un moyen supérieur et aisé d'acquérir une position indépendante. Cela est facile à démontrer. Constatons d'abord que les Américains ont gardé les aptitudes agricoles de la race: tous les observateurs sont d'accord sur ce point. Les Espagnols, en s'établissant dans l'Amérique du sud, commençaient et commencent encore à l'occasion, par fonder une ville; ils ne cultivent les campagnes que postérieurement. Au contraire, les Anglo-Saxons débutent en mettant la campagne en valeur, les villes n'apparaissent que plus tard. M. de

[1]) La *Science Sociale*, 1890.

Mandat-Grancey, qui n'avait pas la prétention d'écrire un ouvrage scientifique, a pourtant été frappé de ce fait caractéristique: « Chez les Anglo-Saxons, dit-il, les villes ne se fondent généralement que pour subvenir aux besoins commerciaux des campagnes déjà peuplées ». Du reste, même lorsque les Américains sont attirés par leurs affaires dans les villes, ils ne les considèrent point comme leur véritable lieu de résidence. Autant que possible, leurs bureaux ou leurs comptoirs seuls s'y trouvent; leur demeure, — une maison construite pour une seule famille, — est dans les faubourgs ou dans la pleine campagne. En outre, et de même que les Anglais, « quand les Américains veulent se donner une maison de plaisance, c'est ordinairement à la campagne qu'ils vont s'établir. Sauf exception, c'est dans son country-seat que le Yankee millionnaire aime à étaler son faste » [1].

Aussi, les Américains sont-ils toujours prêts à s'établir aux champs. Les entreprises agricoles les attirent autant et plus que toutes les autres, et lorsque des terres nouvelles sont ouvertes à la culture, ils sont les premiers à s'emparer du sol vierge pour le défricher, pour le transformer en terres de rapport. Deux avantages considérables leur permettent d'y réussir. En premier lieu, les terrains de bonne qualité sont encore abondants, au point d'être gratuits ou à peu près lorsque l'État les concède; on en trouve aussi à bas prix lorsqu'on préfère choisir, et rester par exemple à portée d'une voie ferrée. Le simple défrichement peut donner à ces terres une plus-value importante, surtout si les environs se peuplent vite. La culture en est aisée, car on n'emploie pas les engrais; les façons sont superficielles et données au moyen de machines ingénieuses, le bétail et les chevaux sont à bon marché. On produit en général des denrées d'usage courant, comme le blé, l'avoine, le maïs et l'orge, dont la vente est à peu près assurée. On conçoit dès lors comment la culture peut devenir sans grande difficulté une sorte de refuge pour ceux qui commencent avec de faibles capitaux, ou qui ont besoin de se relever après un échec. On n'y réussit pas

[1]) P. de Rousiers, p. 406. V. aussi p. 294.

toujours: « Comme en Europe, observe M. de Rousiers, il y a en Amérique des agriculteurs qui réussissent et d'autres qui échouent. La différence, c'est qu'ici les premiers arrivent plus vite à un résultat plus considérable, et que les seconds tombent de suite dans l'indigence complète. Une autre différence encore c'est que la chute est toujours réparable, si leur incapacité est elle-même réparable, si elle n'a pas un caractère constitutionnel. » Et en cas de réussite, on peut partir de là pour profiter des multiples occasions de spéculation et de profit que l'activité générale fait naître à chaque instant et partout. « Les terres disponibles abondent, les industries à créer sont sans nombre, tout homme décidé à mettre en œuvre ses bras et sa volonté en trouve facilement l'emploi. Avec de l'énergie et de la persévérance, avec un caractère fortement trempé, rien n'est impossible, l'audace est une sagesse [1]) ».

Certaines autres races sont également imprégnées de l'aptitude à la vie rurale. Mais quand leurs émigrants arrivent en Amérique, ils ne montrent pas l'audace un peu aventureuse du Yankee, parce qu'ils n'ont pas encore subi l'influence entraînante du milieu. Les coutumes prudentes, timorées même du paysan d'Europe les dominent toujours, à de rares exceptions près. Aussi l'Américain reste le maître de la situation, l'initiateur du mouvement, le principal metteur en scène de cette gigantesque représentation humaine. « D'une manière générale c'est l'Américain qui réussit le mieux à triompher dans la lutte quotidienne, c'est lui qui mène le mouvement, qui ouvre les territoires, qui fonde les villes, qui bâtit les chemins de fer, qui crée des manufactures, c'est lui qui pousse le pays en avant... L'Américain conduit la conquête de l'Ouest, il est pionnier; il construit les chemins de fer; il prépare les voies. L'Allemand du Nord et le Scandinave assurent la conquête; ils s'installent là ou l'Américain n'a souvent fait que passer, fondent des foyers stables et s'attachent irrévocablement à leur seconde patrie. Au bout de vingt ans, il n'y a plus que les Américains [2]). » Or nous savons maintenant ce que c'est

[1]) P. de ROUSIERS, p. 682.
[2]) *Id.*, p. p. 136, 403.

qu'un Américain et nous verrons bientôt ce qu'il vaut personnellement dans l'arène de la production.

Cette situation sociale persistera-t-elle? Nous essaierons de répondre plus tard à cette question. Pour le moment, bornons nous à constater que les États-Unis possèdent tous les éléments nécessaires pour assurer le développement de la culture et de la grande industrie: un sol fertile, des climats variés, le combustible, les matières premières végétales, animales, minérales; une race supérieurement organisée pour soutenir la lutte économique. Nous allons voir comment ces deux branches de la production ont pris leur essor, et comment l'industrie, après une longue période de difficultés, a dû recourir au moyen artificiel de la protection pour surmonter l'obstacle de la concurrence étrangère.

CHAPITRE II

L'AGRICULTURE

rganisation générale de l'agriculture — Le crédit et ses effets. — Le personnel ouvrier. — Les progrès de la production. - L'exportation des produits du sol. — Tendances économiques de l'agriculture.

I. — ABONDANCE DES TERRES LIBRES

Les terres cultivables des États-Unis de l'Amérique du Vord sont loin d'être occupées entièrement, et pourtant, plus lu tiers de la population adulte de l'Union est, à l'heure acuelle, engagé dans les entreprises agricoles. « La superficie les terrains cultivables est immense, dit É. Reclus, hors de oute proportion avec les nécessités de la culture... D'année n année, la plupart des agriculteurs américains demandent u sol des moissons successives jusqu'à ce que la terre soit puisée et qu'il faille la laisser en friche... Jusqu'à une époque écente, les terres de culture facile étaient trop étendues pour ue les agriculteurs américains eussent pu songer d'une maière sérieuse à l'endiguement des terrains bas et marais. » ujourd'hui encore, d'ailleurs, les travaux coûteux de ce genre e sont pratiqués que dans des circonstances exceptionnelles. l est trop aisé de se procurer des terres faciles à exploiter. our que l'on s'astreigne à des frais élevés d'appropriaion. Du reste, c'est dans les États méridionaux surtout que 'on rencontre des bas-fonds marécageux, dont on ne pourait tirer parti dans le Nord qu'après des travaux onéreux. Ir ici, grâce au climat, il est possible de cultiver les terres asses telles quelles; le riz, notamment, y croit dans d'excelentes conditions. D'autre part, le travail est presque impossible au blanc dans ces terrains où germe la fièvre. Mais les tats du Sud ont leur population noire, colonie africaine sorie de l'esclavage, et qui prospère aujourd'hui à l'ombre du

drapeau étoilé en dépit de l'inimitié méprisante du blanc. Les noirs sont, à la vérité, peu actifs, cependant ils rendent au pays un signalé service, en contribuant à le mettre en valeur dans toutes ses parties, et en produisant des denrées essentielles, comme le coton, le sucre et le riz.

La facilité avec laquelle on acquiert la terre, quelle que soit sa qualité, constitue une tentation permanente pour les individus qu'un motif quelconque pousse vers la culture. Le gouvernement, propriétaire légal de toutes les terres libres, possède d'immenses réserves[1]), dans lesquelles il attribue sur demande, et sous certaines conditions peu compliquées, un *Homestead,* c'est-à-dire, 64 hectares, dont le concessionnaire devient maître définitif après cinq ans, s'il en a défriché une partie en terrain boisé, ou au contraire, planté en bois une fraction de 4 hectares dans la Prairie. On peut aussi acquérir ces terres pour un prix minime sans conditions et en quantité illimitée.

A vrai dire, les terres dont l'État dispose sont, parfois, assez mal situées, car les plus avantageuses sont demandées tout d'abord[2]). Celui qui veut choisir à sa guise peut alors s'adresser, soit à un propriétaire privé disposé à céder, soit aux compagnies de chemins de fer, qui ont reçu à titre de subvention de longues bandes de terrain à droite et à gauche de leur voie. Le prix varie dès lors avec la situation, la composition et l'état du terrain[3]). Les occasions d'achat sont d'ailleurs fréquentes, grâce à l'esprit d'entreprise des Américains, qui les pousse à chercher plus à l'ouest les occasions de profits exceptionnels. Cette tendance se montre dans toute sa force quand une région réservée est ouverte à la colonisation, comme cela s'est fait, il y a quelques années, pour l'Oklahoma, un nouveau territoire du Far-West enlevé

1) A peu près 500 millions d'acres (215 millions d'hectares environ).

2) Les demandes de *Homesteads* sont cependant nombreuses chaque année, car, de 1900 à 1904, il a été distribué ainsi environ 53 millions d'acres, c'est-à-dire à peu près 5 millions d'hectares par an.

3) Pendant les mêmes années 1900-1904, il a été vendu par l'État et les compagnies de chemins de fer en moyenne 16 millions d'acres de terrains de culture par an.

aux Indiens. En pareil cas, on voit une foule de colons, qui attendaient impatiemment cette occasion, se précipiter comme une invasion pour choisir les meilleures places et s'y installer, peut-être pour les revendre bientôt à des exploitants plus stables. Mais ces pionniers ont accompli la tâche la plus pénible en surmontant la première difficulté, en commençant les défrichements, en mettant en vue, pour ainsi dire, les meilleures terres, en créant des centres. C'est ainsi que, même dans les nouveaux États du Sud, comme le Colorado et le Nouveau-Mexique, les obstacles opposés par la sécheresse ont été si rapidement écartés, que la valeur du sol a doublé et même quelquefois décuplé en quelques années. Ici, de puissantes compagnies sont intervenues pour entreprendre les travaux d'irrigation que de simples particuliers n'auraient pu accomplir. D'immenses champs de betteraves et de maïs, de vastes prairies, ont remplacé aujourd'hui de véritables déserts. En Floride, on tire également bon parti d'un sol sec et sablonneux, soit en l'irrigant, soit en le plantant d'arbres résineux. En Californie, de vastes régions, entièrement désertes, il y a vingt-cinq ans, sont aujourd'hui transformées en vignes et en vergers. Quant aux États du Centre, qui formaient autrefois le *Far West*, ils sont actuellement défrichés, ou occupés par de vastes *ranches* ou fermes d'élevage.

II. — ORGANISATION DE LA CULTURE

Sur ce sol vierge, naturellement fertile, recouvert de plusieurs décimètres d'un terreau de feuilles ou d'herbes décomposées, la culture s'organise d'une façon particulière. Le *farmer* (on appelle ainsi tous les cultivateurs faisant valoir eux-mêmes un domaine, même quand il leur appartient), ne donne généralement à la terre que des façons légères, au moyen d'instruments appropriés, comme une charrue déchaumeuse à deux ou trois socs, par exemple. Les semailles se font aussi presque toujours à la machine, aussi bien que la moisson et le battage des grains. La rareté de la main-d'œuvre commande cet usage courant des instruments les

plus variés. Aussi les Américains sont-ils passés maîtres dans l'art difficile de la construction du matériel agricole. Cette même cause pousse encore à la simplification extrême des systèmes de culture. Afin d'éviter les travaux compliqués et variés, on se borne à épuiser la fertilité naturelle du sol au moyen de récoltes successives d'un ou deux produits, ceux qui rendent le plus et se vendent le mieux: le blé et le maïs ou l'avoine dans l'ouest; le coton ou la canne à sucre dans le sud. Aussitôt la récolte faite, elle est expédiée à l'*elevator*, à l'entrepôt ou à l'usine les plus voisins, et tout est dit, jusqu'à la saison nouvelle. Telle est du moins, la règle générale. Elle comporte, bien entendu, des exceptions nombreuses. La culture de la vigne dans les États du Pacifique, de la betterave dans ceux du centre, des arbres fruitiers dans ceux du sud-est, du tabac dans ceux du sud, entraîne des différences qui modifient la situation dans une certaine mesure.

Le *farmer* américain représente donc, très souvent, un type bien particulier de cultivateur. En fait, c'est une sorte d'industriel spécialiste, fabricant avec l'aide de la terre, qu'il ne ménage guère, quelques produits déterminés, toujours les mêmes, et ne la considérant à aucun degré comme une nourricière aux productions variées, mais exigeante quant aux soins. Il ne connaît en règle, ni les façons pénibles et multiples, ni les fumures, ni les sarclages, ni les combinaisons culturales de nos paysans. Il n'exploite pas, comme eux, les petites ressources du verger, de la basse-cour, de la laiterie. Il ne demande point à son fonds les éléments principaux de la vie quotidienne: il achète tout, depuis les bottes qu'il chausse jusqu'à la boîte de bœuf conservé dont il dîne, en l'accompagnant de pommes de terre récoltées loin de chez lui. On s'explique ainsi pourquoi le *farmer* diffère si profondément des propriétaires d'Europe, et pourquoi il se détache si aisément de son domaine pour aller en créer un autre à des centaines de milles de là, ou bien encore pour lancer une affaire quelconque, industrielle ou commerciale.

La grande propriété ne pouvait guère manquer de s'organiser sur ces espaces immenses, fertiles, appelés à un avenir certain. Mais elle offre aussi, et pour des raisons ana-

logues, un aspect particulier. Tantôt, elle provient d'une pure spéculation. Un capitaliste — individu ou société — achète de vastes terrains qu'il lotit, coupe de chemins, parfois de voies ferrées, et met ensuite en vente avec la perspective de susciter un *boom* ou élan de spéculation qui fera décupler ou même centupler la valeur originelle de son domaine. C'est encore un placement à long terme fait par quelque individu très riche, qui compte transmettre par là à ses enfants des biens d'une valeur croissante. La plupart des États opposent des obstacles législatifs à cette spéculation, entreprise surtout par des capitalistes étrangers, anglais principalement. Enfin, quelques entrepreneurs ont organisé d'immenses exploitations, fermes géantes comprenant jusqu'à 25.000 ou 30.000 hectares (*bonanza farms*), dont l'exploitation exige beaucoup d'argent, venu aussi d'Angleterre dans bien des cas. Mais ce sont là de rares exceptions. Ce qui domine, c'est un type de propriété et de culture qui chez nous passerait pour moyen ou grand, car il s'étend sur des surfaces variant de 64 à 300 ou 400 hectares. Là bas, par l'effet du système de culture simple et extensif indiqué plus haut, et de l'emploi constant des machines, la situation est bien différente et les effets sont plutôt ceux de la petite culture prédominante. Du reste, l'extension de la grande propriété cultivée restera longtemps encore contenue par le défaut de main-d'œuvre, car quel que soit le degré où l'on pousse la variété, la perfection et l'usage des machines, encore faut-il des bras pour les diriger. Dans les *ranches* à bétail de la Prairie, là où les animaux utilisent directement les productions spontanées du sol, c'est avec peine et à grands frais que l'on recrute le personnel réduit, nécessaire pour les garder. La difficulté est plus grande encore pour une entreprise de culture.

Ajoutons, pour finir, que le jour où la terre américaine, occupée d'une mer à l'autre, épuisée par une culture ingrate, refusera de nouvelles moissons, les cultivateurs américains ne seront pas pris au dépourvu. Il en résultera sans doute, dans leur condition, un changement profond, une sorte de révolution qui fera d'eux des propriétaires et des paysans

à la manière européenne. Mais ils seront du moins fortement outillés et organisés; de plus, ils profiteront de l'expérience acquise péniblement sur nos terres fatiguées. Déjà, ils savent que des dépôts considérables de matières fertilisantes sont contenus dans leur sol. Tels sont les gisements de phosphates des Carolines et de la Floride. Puis l'industrie saura leur fournir par grandes quantités des produits artificiels, dont l'effet s'ajoutera aux procédés indiqués par une science agronomique portée haut et loin par les praticiens et les savants du vieux monde.

D'ailleurs, cette agriculture, aujourd'hui encore si favorisée, n'est pas sans rencontrer, elle aussi, de sérieuses difficultés, dont il faut dire au moins quelques mots pour bien faire saisir l'ensemble des choses.

III. — LES CAPITAUX ET LE PERSONNEL

En premier lieu, l'agriculture américaine manque en général de capitaux. Son personnel, composé principalement de colons venus de chez eux presque sans ressources, ou d'individus qui débutent ou même qui ont manqué leur affaire dans l'industrie, se trouve dépourvu en présence d'une terre qui doit être largement exploitée en surface. Il faut, pour cela, soit des bras, mais ils manquent, soit des machines et des chevaux, ce qui exige une assez grosse mise de fonds. L'Ouest manque d'argent à tel point, dit M. de Rousiers, que souvent les marchés se font en nature, par troc (*bargains*)[1]. Aussi l'usage du crédit est-il forcément très répandu. Mais qui fournit ce crédit, c'est-à-dire le capital nécessaire à la marche des entreprises agricoles? C'est l'Est industriel, dont les profits viennent pour une forte part se placer en prêts agricoles. Les banques des centres agricoles de l'Ouest, dit encore M. de Rousiers, qui distribuent le crédit aux cultivateurs du voisinage, sont tenues par des Américains et servent de

1) Cette situation tend à s'améliorer régulièrement par l'effet de l'accumulation des capitaux industriels, qui a fait des progrès immenses, ainsi que nous le verrons plus loin.

canaux aux capitaux de l'Est. Souvent aussi ces banquiers font eux-mêmes de la culture et possèdent des *farms* parfaitement outillées. Du reste, dans toutes les régions de culture la tête du mouvement est, en règle, occupée par des gens d'origine américaine: «Le plus grand propriétaire de l'Ouest, écrit le même auteur, vient neuf fois sur dix des États de l'Est; c'est un Yankee qui s'est fait, momentanément peut-être, agriculteur, mais qui occupe dans le nouveau territoire une place exceptionnelle. Au milieu des émigrants allemands ou scandinaves, c'est lui qui maintient la nationalité américaine et l'impose au groupe naissant.

Mais si le capitaliste de l'État de l'Est apporte son argent aux *farmers* de l'Ouest, ce n'est pas dans le seul but de leur être agréable. Il entend tirer de ses avances le plus gros intérêt qu'il lui sera possible de réaliser. Et, comme les risques sont nombreux, cet intérêt atteint souvent 8 ou 10 %. Le *farmer* qui se laisse entraîner soit à emprunter dans ces conditions une somme un peu grosse, soit à acheter à crédit — ce qui revient au même — chevaux, machines, bétail et semences, se charge donc d'un lourd fardeau. S'il manque de l'activité, de la vigueur, de l'intelligence nécessaires pour bien combiner son affaire, s'il dépasse la limite de ses capacités et laisse accumuler les arriérés, si de mauvaises récoltes, le contre-coup de la spéculation, la surproduction, diminuent ses profits, il est acculé infailliblement à la déconfiture. Là, comme partout, mais plus qu'ailleurs peut-être à cause des conditions spéciales du milieu, le crédit favorise les forts et précipite la ruine des faibles. «Les grandes facilités de crédit en usage dans les contrées de l'Ouest ruinent promptement les émigrants de rebut, tandis qu'elles font monter très vite ceux qui possèdent les qualités nécessaires pour réussir. L'accès facile de la propriété agit dans le même sens; autant il est fatal aux colons nés pour une situation dépendante; autant il favorise les autres[1].»

Les cultivateurs américains souffrent d'autant plus du manque d'argent, qu'ils sont pris dans l'engrenage d'une

1) P. de ROUSIERS, *op. cit.*, page 160.

spéculation immense et prodigieusement active qui tend sans cesse à rogner leurs profits pour ajouter aux siens. Les syndicats de chemins de fer, les compagnies propriétaires d'*elevators*, les courtiers, les *packers* de viandes, sont toujours à l'affût pour profiter des occasions, débarrasser à vil prix de sa récolte le *farmer* gêné, hausser les prix de transport et le loyer des magasins de céréales, multiplier les commissions, organiser des coups de bourse sur les cours, etc. Le cultivateur pressé de vendre se trouve entièrement à leur merci et passe à coup sûr sous leur joug, à son grand détriment, car il vend à perte et se ruine.

En outre, l'étendue des défrichements opérés depuis trente ans a amené une surproduction dont l'effet est accentué par la concurrence de certaines contrées de l'Orient de l'Europe, véritables greniers à blé, eux aussi. Enfin la politique protectionniste de plusieurs pays consommateurs de céréales américaines a comblé la mesure, et il est résulté de tout cela une variabilité des prix de vente ruineuse pour le *farmer* [1]. En une seule année, dans trois États seulement: le Maine, le Vermont, le New-Hampshire, 4.440 exploitations ont été délaissées par leurs exploitants, faute de pouvoir satisfaire leurs créanciers. Les crises agricoles sont donc un mal connu en Amérique; elles sont suscitées par des causes profondes et graves. Ces causes, nous venons de les énumérer: ce sont surtout l'abus du crédit, la spéculation et l'excès de la concurrence, et non pas la protection douanière comme on l'a dit à tort.

Cet état de choses peut amener des effets très fâcheux, s'il vient à s'accentuer sous la double influence de la concurrence et de la fermeture des marchés extérieurs.

D'abord, la décadence de la culture entraînerait forcément une baisse de l'immigration agricole, la plus saine et la plus propre à recruter la race. En second lieu, la ruine du *farmer* tendrait à modifier profondément la condition des

[1]) Entre 1880 et 1904, le prix du maïs a oscillé entre 21 et 60 cents le boisseau, celui du blé, entre 49 et 119 cents, celui de l'avoine, entre 18 et 42, celui de l'orge, entre 32 et 82.

individus en favorisant la formation de la grande propriété, et l'apparition d'une classe subordonnée de fermiers à bail et de métayers. Ce sont les premiers symptômes d'une situation nouvelle, moins originale, plus semblable à celle du monde rural européen, et qui représente l'avenir de la culture aux États-Unis.

Naturellement, les *farmers* essaient de se protéger contre ces forces qui tendent à ébranler leur position, et ils le font avec l'initiative et par les moyens propres à cette race énergique.

Les *farmers* fondèrent en 1867, dans le but très direct et très pratique de défendre leurs intérêts spéciaux, une association devenue promptement nombreuse et puissante. La *Grange* — tel était son titre, — s'efforça de pousser les fermiers à s'instruire des choses de leur métier, à s'entendre pour acheter et vendre en commun, afin d'éviter les griffes des usuriers et des syndicats de spéculateurs. Elle acheta des machines agricoles avec de fortes remises (jusqu'à 40 et 50 %), elle organisa des sociétés d'assurances, des banques de prêt, des moulins, des laiteries coopératives, etc. Les résultats qu'elle a obtenu sont immenses, pourtant elle n'a pu empêcher les crises, d'abord, parce qu'elle n'englobait pas la totalité des cultivateurs américains, ensuite, parce que certaines causes échappaient à son action : la concurrence européenne et les prohibitions douanières, par exemple.

Ses efforts n'ont pas réussi non plus à paralyser l'action contraire de la spéculation. En 1889, une autre association, affectant les allures d'une société secrète, s'est fondée spécialement pour combattre les abus des syndicats financiers. On l'appelait la *Farmers' Alliance*, et ses aspirations paraissaient très différentes de celles qui animaient sa devancière. Il semble que son esprit était beaucoup moins pratique, beaucoup plus porté à agir par l'intermédiaire des pouvoirs publics, par la politique. Son personnel dirigeant devait appartenir à une autre formation sociale; il comprenait probablement une majorité d'immigrés irlandais, sud-allemands, polonais, etc. Toujours est-il que la *Farmers' Alliance* semblait posséder une assez large influence. Cependant, dans ces dernières années,

elle n'a guère fait parler d'elle. Peut-être est-elle devenue un bon instrument d'agitation politique, mais la culture en tirera sans doute beaucoup moins de profit que des utiles créations de la *Grange.*

Les difficultés que nous venons de signaler sont, du reste, compensée dans une certaine mesure par le développement très rapide de la population industrielle, dont la consommation s'accroît d'année en année. Aussi, la production des denrées de toutes sortes a-t-elle pris dans ces derniers temps, des proportions formidables.

IV. — LA PRODUCTION AGRICOLE

On distingue, aux États-Unis, trois zones dont chacune a ses spécialités, qui constituent sa richesse principale. Dans le centre (Far West), croissent les céréales et l'herbe qui nourrit un bétail nombreux [1]. Dans l'Ouest (Californie), les plantations de vignes et de vergers s'étendent d'année en année. Dans le Sud, le coton, le riz, le tabac et le sucre sont les denrées essentielles. A côté de ces cultures, qui tiennent les plus grandes surfaces, un bon nombre de plantes sont aussi cultivées sur une large échelle. La pomme de terre, la betterave, les haricots, les pois, les arbres à fruits, le chanvre et le lin, la canne à sucre, les arachides, d'autres encore, figurent à côté du maïs, du blé, du cotonnier, de la vigne, selon les besoins et les climats.

Le maïs est la céréale américaine par excellence. En 1903, cette culture occupait, dit-on, plus de la moitié de la surface des terres à céréales dans les États-Unis. L'ancienne Prairie, dans les États du centre, est maintenant un vaste champ de maïs. Nous avons résumé, précédemment, dans un tableau qu'on trouvera p. 589 ci-dessus, les chiffres de la statistique officielle, en ce qui concerne le niveau des récoltes de céréales; ils sont probablement au-dessous de la réalité.

[1] Certaines parties de cette région sont infertiles, faute d'eau. Mais on vient de découvrir de puissantes nappes souterraines qui peuvent alimenter des puits artésiens très abondants.

La pomme de terre suffit amplement aux besoins de la consommation locale, il en est de même pour les légumes, bien que la culture maraîchère soit peu développée, excepté dans l'Est, pays où domine la population urbaine. Dans les États du Sud, les nègres cultivent la patate douce. Quant aux fruits, les États-Unis en produisent des quantités prodigieuses: poires, pêches, pommes, fraises, baies de toute espèce. En de nombreux districts du Sud et du Sud-Est, les champs de céréales ont été transformés en vergers. Sur les bords de la rivière Chester, notamment, on ne voit que des arbres fruitiers en forêts continues de 20 ou même 50 kilomètres carrés [1]).

Les Américains cultivent en grand, pour la production du sucre, la betterave dans le Nord [2]), le centre et le Sud-Ouest, le sorgho dans le centre (Kansas et États voisins), la canne dans le sud. Les Carolines, la Louisiane, l'Acadie et les autres États du Sud, fournissent plusieurs millions d'hectolitres de riz marchands, bien connus dans le commerce européen. Pour étendre cette culture, on a creusé plus de 500.000 kilomètres de canaux d'irrigation, dont le réseau s'étend tous les jours. Le tabac, récolté surtout dans le Kentucky, le Maryland, la Virginie, donne lieu à une production annuelle de plus de 300 millions de kilos et à une exportation de plus de 150 millions de kilogrammes [3]); cette culture est en plein progrès dans les États du Sud. Après la

[1]) On a compté, en 1890, plus de 4,500 pépinières occupant 50.000 personnes (*Census* de 1890). En 1894-1895, une gelée extraordinaire fit périr une grande partie des arbres fruitiers jusqu'en Floride, causant pour près de 300 millions de francs de dégâts, aussi les cultivateurs se sont-ils moins spécialisés depuis lors, remplaçant les vergers par le coton, le tabac, etc. Les États-Unis importent en outre une quantité énorme de fruits tropicaux.

[2]) La betterave est cultivée aujourd'hui dans une quinzaine d'États. Cette culture est appelée à jouer un rôle notable dans l'évolution du système américain, car elle exige des soins particuliers.

D'autre part, la production du sucre de betterave a passé, en quelques années, de moins de 40.000 tonnes à près de 200.000 tonnes.

[3]) Un trust s'est fondé récemment, au capital de 360 millions de francs, dans le but de centraliser l'exportation du tabac.

guerre civile, les planteurs de la Virginie, voyant les noirs cultiver avec succès l'arachide dans leurs jardinets, eurent l'idée de la produire en grand. Les résultats furent des plus heureux; les arachides américaines ont remplacé celles de l'Afrique sur les marchés du Nouveau-Monde.

Quant au coton, les premières balles furent expédiées en Europe vers 1784. Quelque temps après, on trouva des machines pour séparer les graines, et dès lors, la culture et l'exportation prirent en peu d'années une colossale extension. L'abolition de l'esclavage sembla d'abord menacer cette culture d'une destruction presque complète. Mais elle ne tarda pas à se relever et à se développer, au point de fournir annuellement près de 2 milliards de kilos de coton en laine, dont la moitié, à peu près, est exportée [1]).

La culture de la vigne fait chaque année d'énormes progrès. Commencés à la fin du siècle dernier avec des cépages d'origine européenne, les essais réussirent mal. Repris beaucoup plus tard avec des espèces locales, le succès a été complet cette fois. La production a pris une grande importance comme quantité, qualité et valeur. A elle seule, la Californie donne la moitié de la récolte; on pense que cet État renferme autant de terrains propres à cette culture que la France entière; déjà, plus de 100.000 hectares sont plantés et donnent une grande quantité de raisins frais et secs, ainsi que des vins, de qualité assez médiocre, d'ailleurs, d'une digestion difficile. En outre, la vigne prospère en Virginie, dans les Carolines, dans le Kentucky, le Tennessee, le Nouveau-Mexique, l'Arizona, l'Arkansas, etc. Son aire est immense. En 1904, les États-Unis ont exporté environ 48.000 hectolitres de vins, mais ce commerce se développe peu. La fabrication est encore trop imparfaite.

[1]) E. Reclus, *Géographie*. Cette quantité est aujourd'hui dépassée de beaucoup. La superficie cultivée en coton, qui n'atteignait pas 5 millions d'hectares, en 1890, était, en 1904, d'environ 16 millions d'hectares. La plus forte récolte a été réalisée en 1901; elle fut de 10.600.000 balles. Les récoltes ordinaires varient entre 10.300.000 et 10.400.000 balles. Les prix sont extrêmement variables; en 30 ans, de 1871-1900, on les a vus osciller entre 26 et 85 dollars la balle. La spéculation a encore exagéré ces variations dans les dernières années.

Le cheptel, d'autre part, est aussi fort considérable. On ne peut guère se fier aux recensements officiels, douteux pour les hommes, et encore plus sujets à caution quand ils s'appliquent aux animaux. Aussi les avons-nous donnés (p. 589 ci-dessus), à titre de simple indication hypothétique.

En 1865, on s'aperçut que le bœuf pouvait à la rigueur vivre toute l'année en plein air dans la Prairie, cette steppe immense qui s'étend de la région des grands lacs au golfe du Mexique, entre le Mississipi et les Montagnes-Rocheuses. De temps en temps, la sécheresse extrême en été, le froid excessif en hiver, en tuent un grand nombre, mais ces désastres ne sont en somme qu'accidentels. Aussi de grands *ranches* d'élevage et d'engraissement ont-ils été constitués dans les meilleures parties de la Prairie par de riches spéculateurs dont beaucoup sont Anglais et quelques-uns Français. Ces parcs, d'où sortent chaque année des millions d'animaux, ont pour débouché les *villes de viande*, dont Chicago est le type. Là, de vastes *packing houses* s'en emparent pour les transformer en conserves, ou pour expédier les meilleurs morceaux, dans des wagons et des bateaux-glacières, à destination de toutes les parties de l'Union et au-delà. On a réussi même à transporter avec profit le bétail sur pied jusqu'en Europe. L'Angleterre reçoit ainsi d'énormes quantités de viandes fraîches, salées, conservées, et un grand nombre d'animaux vivants provenant des États-Unis [1]).

L'élevage américain est tellement favorisé par la nature, qu'il ne craint aucune concurrence. Le mouton seul rencontre celle de son congénère australien, argentin ou africain, dont la production a fait tomber partout à vil taux le prix de la laine. Aussi assure-t-on que le nombre des têtes a décru malgré le droit élevé opposé par le tarif à l'introduction des laines étrangères (environ 60 c. par livre de 453 gr. de laine en suint). Mais la viande se vend relativement cher. Du

[1]) On trouvera d'intéressants détails sur les *ranches* dans: P. de Rousiers, *op. cit.*, pages 44, 61; B. de Mandat-Grancey, *Un ranch français dans le Dakotah.*

reste, cela n'a pas empêché les éleveurs de faire beaucoup pour perfectionner les espèces. Selon E. Reclus, « on a pris le plus grand soin d'améliorer la race, et les éleveurs obtiennent maintenant, d'un grand nombre de bêtes, des toisons doubles en poids et d'une finesse bien supérieure... Les États du Pacifique sont les principaux pays d'élève ».

En ce qui touche la production forestière, les États du sud possèdent à peu près les huit dixièmes des forêts de l'Union; les essences résineuses sont les plus répandues, et elles alimentent un commerce très important de bois, de résine et de térébenthine.

Cette agriculture gigantesque produit une quantité de denrées bien supérieure aux besoins de la consommation locale; elle travaille donc, dans une large mesure, pour l'exportation. Les céréales, pour près d'un milliard de francs, année commune; le coton, pour 1800 à 1900 millions; les animaux et la viande, pour plus d'un milliard; le tabac, pour 180 à 200 millions; les bois, pour 250 à 280 millions; tels sont les gros chiffres. L'ensemble doit arriver à près de cinq milliards de francs, et les États-Unis pourraient fournir bien davantage encore! En outre des facilités naturelles qui leur permettent de livrer à bon compte une masse si énorme de denrées naturelles, les fermiers américains sont encore poussés à produire par les facilités que leur offrent les entreprises de transports. Les chemins de fer, désireux d'augmenter le trafic de leurs lignes, abaissent leurs prix dans des proportions invraisemblables, afin de précipiter le mouvement des marchandises, des engrais, des machines, etc. On en voit qui créent ou outillent des ports, construisent des entrepôts et même établissent des services de navigation. Ces derniers agissent dans le même sens; la tonne de céréales dont le transport coûtait en 1895, de San-Francisco en Europe, 32 fr. 60, a été importée pour 15 fr. 50 en 1904.

La situation se résume donc ainsi au point de vue du *farmer:* placer au dehors la plus forte quantité possible de denrées naturelles; dans cette vue, obtenir partout l'admission en franchise des blés, des maïs; des viandes, lards et saindoux; des vins et eaux-de-vie, etc. D'autre part, acheter

bon compte les denrées et objets qu'il consomme en grande uantité, puisque, nous l'avons vu, le *farmer* ne demande resque rien à son domaine. Voilà les termes du problème conomique tel qu'il se pose pour le cultivateur américain. t naturellement, il le résout dans le sens qui lui paraît plus favorable à son intérêt immédiat: il est donc lire-échangiste par principe. La *Farmers' Alliance* ne manque mais d'inscrire parmi ses revendications politiques la suppression des droits de douane.

Cette vue des choses répond bien à la tendance obligée 'une population productrice de denrées naturelles, nous en vons montré précédemment les raisons. Si les États-Unis taient un pays purement agricole, les idées s'orienteraient 'elles-mêmes et sans opposition dans le sens indiqué par les œux des *farmers*. Mais il ne faut pas oublier que côte à ôte avec la culture vit une industrie dont l'ampleur est aussi ès considérable. Sa présence complique singulièrement la ondition économique de l'Union. Mesurons son importance ses besoins actuels avant de nous prononcer d'une façon éfinitive sur la solution qui paraît la meilleure pour tout le onde: *farmers* et fabricants.

CHAPITRE III

L'INDUSTRIE ET LE COMMERCE

Organisation actuelle de l'industrie. — Le personnel. — L'outillage général et spécial. — Les capitaux. — Les crises. — Les industries principales. — La marine. — Le commerce.

Nous avons indiqué, précédemment, combien le territoire des États-Unis est riche en matières premières de toute sorte. Nous avons constaté, également, à quel degré sont développées l'énergie, l'initiative et la tendance entreprenante de la race. Munie de cela, l'industrie ne pouvait manquer de naître et de prospérer avec une vigueur incomparable. Elle y a réussi, en effet, après avoir surmonté des obstacles qui auraient arrêté la plupart des autres peuples. Si ces obstacles n'ont pas suffi pour paralyser l'élan des Américains du Nord, ils ont au moins donné à leur organisation industrielle une tournure profondément originale, et à leur politique douanière, une orientation hardie, dont nous aurons à caractériser les conséquences.

I. — LE PERSONNEL OUVRIER ET PATRONAL

Le premier est le plus grave de ces obstacles, c'est encore la rareté et le prix élevé de la main-d'œuvre [1]). Non pas de la main-d'œuvre quelconque, car en définitive, les ouvriers ne manquent pas aux États-Unis, et certains d'entre eux sont assez mal payés. En effet, les simples manœuvres arrivent d'Europe en grand nombre [2]) et offrent leur travail

[1]) On consultera utilement sur ce point: E. LEVASSEUR, *L'Ouvrier américain*, Paris, 1898, 2 vol. P. de ROUSIERS, *La Vie américaine*, déjà cité.

[2]) Sans parler des Asiatiques, dont il sera question plus loin.

à un bas prix relatif. Mais ce qui est rare et cher c'est la main-d'œuvre expérimentée (*skilled labour*), c'est l'ouvrier de métier, le spécialiste.

Ce fait provient surtout de ce que l'abondance des terres libres et la fréquence des occasions de s'élever à une condition supérieure, sollicitent incessamment l'initiative des hommes de valeur; l'élite des ateliers en est sensiblement éclaircie, et il faut payer en conséquence les ouvriers capables. En 1890, un consul français constatait que, dans les villes de l'Est, des spécialistes arrivaient parfois à gagner jusqu'à 30 francs par jour, et des manœuvres jusqu'à 8 francs; certaines ouvrières obtenaient jusqu'à 10 fr. 50 par jour, et beaucoup recevaient 4 francs. Une quinzaine d'années se sont écoulées depuis l'époque où ces constatations ont été faites. Aujourd'hui, on estime que le bon ouvrier peut gagner, en moyenne, trois dollars (un peu plus de 15 francs). pour une journée de 9 heures, au moins dans les industries métallurgiques. Dans la filature et le tissage, le niveau est plus bas [1]).

L'activité extrême du milieu industriel, la rareté relative de la main-d'œuvre expérimentée, la formation particulariste des ouvriers d'origine anglo-saxonne, concourent ensemble à donner à l'ouvrier américain une physionomie spéciale. Il porte très loin le respect de soi-même, s'habille avec correction et vit avec respectabilité. Il ne se considère nullement comme faisant partie d'une classe inférieure, d'autant moins qu'il se tient toujours prêt à changer de position pour atteindre la plus haute, si son intelligence des affaires le lui permet. Du reste, les patrons sont presque toujours les premiers à encourager cette louable ambition et à aider ceux

[1]) Une Commission ouvrière anglaise, envoyée en 1900 pour étudier le travail aux États-Unis, disait dans son rapport:

« L'Américain travaille plus et plus vite que son confrère anglais. Il a moins de jours de congé et moins d'heures de repos. Il a, pour l'aider, plus de machines à son service qu'en Europe et il est mieux payé. Il est aussi plus indépendant, étant plus assuré de trouver de l'ouvrage. Par contre, il dépense plus pour son loyer, ses vêtements et son ménage que l'ouvrier anglais, et, à moins d'être d'une frugalité extrême, il ne peut pas économiser plus que lui ».

qui sont capables de s'élever. De là vient cette émulation sans égale au monde, que beaucoup d'observateurs ont constatée chez les ouvriers américains. Il faut ajouter qu'aux États-Unis, la femme mariée travaille rarement au dehors. Le plus souvent, elle se consacre exclusivement à son ménage et à ses enfants, chose d'une extrême importance, au point de vue de l'éducation de ceux-ci.

Des ouvriers aussi développés, soit par la vie de famille, soit par les occasions d'instruction et de perfectionnement, qui leur sont offertes par une foule d'institutions de toute espèce, ne pouvaient manquer de s'organiser pour se défendre mutuellement contre les risques de l'existence, ou pour soutenir leurs intérêts corporatifs. Nous savons déjà, du reste, que les gens de formation particulariste, ont une aptitude remarquable pour former spontanément des associations de bien public. Elles sont innombrables aux États-Unis, et en ce qui concerne les ouvriers, on compte des centaines de groupements, en général fédérés par régions, qui pratiquent sur une large échelle le système des secours mutuels. On estime le nombre de leurs membres à 5 ou 6 millions; chaque année, un congrès se réunit et discute les questions nouvelles. Le montant des assurances de toute espèce, contractées par ces sociétés, est évalué à 5 milliards de dollars au moins, c'est-à-dire à 25 milliards de francs. Dans ces dernières années, ces sociétés ont dirigé leurs efforts vers un but nouveau et d'un grand intérêt. Elles ont construit de vastes quartiers, presque des villes, entièrement composés de maisons confortables, séparées par des jardins et louées aux ouvriers à des prix modérés[1]. L'ensemble de ce mouvement mutualiste, conduit avec la vigueur anglo-saxonne, a donc donné ici, de plus grands résultats qu'ailleurs, dans le sens de l'amélioration des conditions matérielles de la vie ouvrière.

En ce qui touche l'organisation corporative, les ouvriers

[1]) Ce type de « cités-jardins » tend aussi à se répandre en Angleterre, soit par l'initiative des *building societies*, qui sont aussi des groupements mutualistes, soit par celle de patrons éclairés.

méricains ont réalisé un effort plus frappant encore peut-être que celui des travailleurs anglais. Ils ont débuté, eux aussi, par des associations qui prenaient volontiers des allures de sociétés secrètes, en se constituant d'après le type les loges maçonniques. C'est vers le milieu du siècle dernier, que ce mouvement commença, mais il ne tarda pas à abandonner les formes surannées et puériles empruntées à la franc-maçonnerie. Ce fut le cas, notamment, pour les « Fils le Vulcain », ou société des ouvriers de l'acier, fondée en 1854, et bientôt unie à d'autres du même genre : celles des fondeurs, des puddleurs, etc. L'extension rapide de l'industrie métallurgique donna bientôt à cette fédération une grande importance, si bien qu'en 1876, elle prit le titre d'*Association générale des ouvriers du fer et de l'acier*; depuis dix ans déjà, elle agissait au grand jour pour assurer à ses membres les salaires avantageux et un traitement équitable. Les mineurs forment un groupement fédératif analogue, qui a fait sentir sa puissance dans des luttes vraiment formidables, lesquelles n'ont d'ailleurs pas tourné toujours à son avantage, car il se trouvait en présence de syndicats patronaux extrêmement forts eux aussi.

Des sociétés du même genre ont été constituées par les ouvriers de la plupart des industries. Nous citerons, par exemple, l'association des typographes, qui jouit d'une grande influence. Toutefois, elles n'ont pas l'ampleur de celles qui ont sorties des colossales industries du charbon et du fer. Pour augmenter la force de leur action, elles ont constitué des fédérations mixtes, comprenant un grand nombre de métiers différents. La plus connue est celle des *Chevaliers du Travail*, qui joue depuis plus de trente ans un rôle très actif dans les relations entre le capital et la main-d'œuvre. Elle a gardé longtemps le caractère archaïque et les procédés arbitraires de la société secrète, et il semble bien que ce fait a nui finalement à sa prospérité, car elle tend à reculer devant un groupement nouveau fondé en 1881, sous le titre de *Fédération américaine du Travail*. Celle-ci compte actuellement plus de quinze cent mille membres; elle est dirigée par un congrès qui se réunit pour discuter les questions à l'ordre du jour.

Ces discussions portent uniquement sur des affaires professionnelles, car, sauf exception assez rare, les ouvriers américains n'ont pas encore subi la piqûre de la tarentule politique. Il est vrai, que l'immigration si énorme et si variée, reçue chaque année par les États-Unis, introduit dans la masse de la population ouvrière, des éléments tout préparés pour le socialisme, sous ses diverses formes, et, notamment, sous sa forme étatiste. Aussi, a-t-on vu, récemment, un juif allemand, Samuel Gomperz, tenter la création d'un *labour party*, c'est-à-dire d'un clan ouvrier organisé pour s'emparer des pouvoirs publics et les exploiter dans un intérêt de classe[1]. Dans les grandes villes, des groupes socialistes, recrutés presqu'exclusivement parmi les étrangers récemment installés ou réfugiés dans le pays, s'agitent depuis un certain temps déjà, mais sans beaucoup de succès. La conception socialiste est trop contraire à la formation de la race, pour qu'elle puisse pénétrer parmi les masses déjà soumises à l'éducation particulariste[2]. Or, ces masses ont la majorité et la conserveront, grâce à leur puissance d'assimiliation. Cela explique la très faible influence des politiciens socialistes et le nombre infime de sièges qu'ils occupent dans les parlements des États; ils n'en ont aucun dans les Chambres fédérales. C'est précisément par la concentration de leurs forces sur le terrain professionnel, que les unions ouvrières ont acquis l'autorité indéniable qui leur appartient. Cette autorité leur a permis d'imposer au patronat, parfois à l'État lui-même, des mesures considérées par les travailleurs comme favorables à leurs intérêts[3]. Leurs prétentions ont souvent été exagérées

1) Les journaux ont annoncé récemment que la Fédération des Mineurs de l'Ouest, réunie à Denver, avait projeté la convocation d'un congrès à Chicago, en vue de la formation d'un parti politique ouvrier et de la présentation d'un candidat de ce parti aux prochaines élections présidentielles. Il y a dans cette agitation beaucoup d'enflure vide.

2) Voir page 478 ci-dessus, les faits relatifs à l'Angleterre.

3) Citons comme exemple la législation sur le *Copyright* (propriété littéraire), qui oblige les auteurs étrangers à se faire réimprimer aux États-Unis, dans l'intérêt des *typos* américains, et la loi

ou maladroites; dans certains cas aussi elles ont abusé de leur puissance [1]). On peut regretter ces erreurs, il serait puéril de s'en étonner, car elles étaient inévitables, au cours d'une période de transition comme celle que nous traversons. Les ouvriers, qui étaient hier encore dispersés et faibles, se sont trouvés du jour au lendemain, pour ainsi dire, grâce à leur discipline volontaire et à leur énergie, en état de dicter des conditions à leurs employeurs. Comment n'auraient-ils pas ressenti l'ivresse d'un pareil succès, et dépassé le but? Ils ont subi, en effet, cet entraînement presque fatal. Mais, comme ils avaient en face d'eux des patrons qui les valaient, l'équilibre n'a pas tardé à se rétablir. En constatant que les situations étaient renversées, qu'ils se trouvaient à leur tour faibles et désarmés en présence des unions ouvrières, les industriels ont constitué de leur côté des unions corporatives dans le but de coordonner les moyens de résistance, et d'empêcher les capitulations individuelles et successives, obtenues précédemment par les ouvriers syndiqués. Les patrons américains ont, d'ailleurs, parfaitement compris qu'il ne pouvait plus être question d'une campagne de destruction contre les syndicats, mais bien de la recherche d'un équilibre stable et équitable entre le capital et la main-d'œuvre [2]). Dans ce but, ils ont fait de grands efforts pour supprimer les conflits en les rem-

ur la durée de la journée de travail. Cette dernière a d'ailleurs été déclarée inconstitutionnelle par la Cour d'appel de l'État de New-York, qui s'est exprimée en ces termes:

« L'individu a des droits absolus. La liberté ne s'applique pas seulement au droit d'être garanti contre toute détention, emprisonnement ou contrainte, mais elle s'étend encore au droit de chacun d'employer ses facultés de toute manière légale; chacun peut vivre et travailler où il lui plaît; toutes les lois donc qui affectent ou diminuent l'exercice de ce droit constituent un empiètement sur les droits fondamentaux des citoyens qui sont sous la protection de la Constitution ».

[1]) On prétend que, récemment encore, des crimes politiques odieux ont été commis à l'instigation de certaines unions de mineurs du Centre.

[2]) Voir W. F. WILLOUGHBY, *Les Associations patronales aux Etats-Unis*, dans les *Mémoires* du Musée social, No 9 de 1905. L'exemple des patrons américains a été imité récemment par leurs confrères d'Europe, ainsi que nous l'avons constaté.

plaçant par un système régulier et permanent d'arbitrage. Ils n'ont pas réussi, jusqu'à présent, à atteindre complètement ce but si désirable; toutefois, la coalition respective des forces a déjà produit, dans le régime du travail, un résultat analogue à celui des grands armements dans les relations internationales. Plus les partis sont forts, et plus ils hésitent à entrer en campagne, à cause des immenses sacrifices que la guerre leur imposerait. En outre, les patrons américains ont déjà l'habitude des arrangements collectifs avec la main-d'œuvre, et ils en obtiennent souvent d'excellents résultats. Dans ces conditions, on peut croire et espérer que l'évolution en cours fera de rapides progrès, amenant entre patrons et ouvriers, un *modus vivendi* favorable aux uns et aux autres. On ne saurait douter de la possibilité de cette solution, et les faits déjà acquis permettent de prévoir qu'elle se réalisera en premier lieu aux États-Unis. Ce ne sera pas un mince avantage pour l'industrie américaine, en face de la fabrication des autres pays, chargée presque partout des liens étouffant du socialisme d'État.

L'initiative des patrons ne s'est pas exercée seulement en vue de contrebalancer la force des unions ouvrières. Depuis bien des années, ils s'attachent avec une ingéniosité extrême, à perfectionner l'organisation du travail, soit au point de vue du régime personnel, soit à celui de la disposition et de la marche des ateliers. En ce qui touche le personnel, il est traité, aux États-Unis, d'une façon beaucoup plus libérale, plus généreuse, plus humaine, et en même temps plus habile, qu'en Europe, où cependant de sérieux progrès ont été réalisés depuis vingt ans. Les ateliers américains sont, en général, aérés et bien tenus. Les ouvriers ont, ordinairement, à leur disposition, un vestiaire, des lavabos, des réfectoires, parfois même des salles de lecture, de gymnastique et de bains, le tout parfaitement propre[1].

[1]) Nous avons déjà eu l'occasion de remarquer que les sociétés d'actionnaires, avec leur gestion impersonnelle et administrative, ne peuvent exercer le patronage que dans une mesure assez imparfaite. Aux États-Unis, les sociétés de ce genre font souvent de remarquables efforts pour obtenir de bons résultats à ce point de vue. C'est ainsi

Ces commodités ont pour effet de relever ou de maintenir la dignité et le moral de l'ouvrier manuel, éléments de prospérité de premier ordre, trop longtemps méconnus. En ce qui touche la rémunération du travail, tout effort dépassant les obligations ordinaires de l'ouvrier, est largement payé. Citons un exemple: dans une fonderie d'acier, chaque équipe devait procéder dans sa journée à un certain nombre de coulées; si elle parvenait à en faire une seule de plus dans le même espace de temps, son salaire était doublé, le patron partageant ainsi avec ses hommes le bénéfice important qui résultait pour lui d'une plus complète utilisation du temps. Dans le même sens, des combinaisons très ingénieuses ont été trouvées pour proportionner plus exactement le salaire aux résultats obtenus grâce à l'habileté ou au zèle de l'ouvrier. Il est essentiel de remarquer que ces améliorations ne profitent pas seulement aux individus d'élite; les simples manœuvres, adjoints aux équipes, en ont aussi leur part. C'est donc par l'effet d'une erreur que les socialistes combattent les procédés de ce genre, sous le prétexte qu'ils diminuent le nombre des bras employés. En réduisant les frais, ils développent la consommation et, par conséquent, le travail. C'est là un fait d'expérience bien connu partout, mais surtout aux États-Unis. Ajoutons que, dans ce pays, si le système des assurances est largement pratiqué, celui des retraites pour la vieillesse est beaucoup moins apprécié. Il est entendu que chacun travaille aussi longtemps que faire se peut, et l'on ne se retire de la vie active, que contraint et forcé. Les sociétés de secours mutuels servent à leurs membres, en cas de besoin, des secours viagers, mais ils ne sont dus que dans le cas d'invalidité absolue ou à l'âge de soixante-dix ans.

En ce qui touche la disposition et la marche des ateliers,

que certaines Compagnies de chemins de fer ont organisé ou largement subventionné des unions d'employés, qui s'occupent notamment de procurer aux agents appelés hors de leurs familles, comme les mécaniciens et les conducteurs, ou aux célibataires, les moyens de vivre avec économie, de se distraire honnêtement et de s'instruire. On pourrait citer beaucoup d'autres exemples.

les observateurs compétents s'accordent pour constater qu'elle est particulièrement rationnelle pour tout ce qui concerne l'aménagement, la manutention et l'outillage. On peut résumer l'économie industrielle des entrepreneurs américains, en quatre formules que voici:

1o L'ouvrier doit être payé largement pour un travail loyal et accéléré;

2o L'ouvrier doit travailler dans les meilleures conditions de commodité et d'hygiène.

3o L'ouvrier doit toujours être à même de faire valoir, auprès de ses chefs, une idée qu'il croît nouvelle ou une réclamation qu'il estime juste [1]).

4o La machine doit rendre son maximum d'effet, dans le plus court délai possible, ou même disparaître avant usure, afin de faire place à un engin plus perfectionné ou plus puissant [2]).

L'application continue de ces principes, combinée avec la richesse naturelle du pays et un régime économique approprié, a donné en peu d'années, des résultats immenses, dont nous mesurerons bientôt l'étendue.

Il est sorti encore de cet état de choses, une tendance très marquée, chez les fabricants américains, à développer le travail des machines, et dans la classe industrielle, en général, une merveilleuse aptitude en matière d'inventions mécaniques. Cette situation a amené la conséquence de restreindre, ou même de faire disparaître les petites entreprises, les ateliers d'artisan, dont les produits sont d'un prix élevé [3]). Le très grand atelier, fabriquant en masse et à

[1]) On pratique couramment, en Amérique, le système suivant: Chaque ouvrier est muni d'une fiche métallique portant un numéro d'ordre. Il suffit qu'il la jette dans une boîte disposée à cet effet, pour être appelé auprès du directeur, qui l'écoute. On évite, par là, toute paperasserie et toute complication hiérarchique.

[2]) On a vu une usine métallurgique remplacer un laminoir qui avait servi un an seulement, mais se trouvait déjà suranné; la dépense se chiffrait par plusieurs centaines de milliers de dollars. Une Compagnie de chemins de fer a remplacé, d'un seul coup, trente mille wagons en bois par des véhicules plus grands et construits en acier.

[3]) La multiplication des usines a en même temps restreint le travail à

la vapeur, est resté maître de la place. On réussit de la sorte à atteindre le bon marché, malgré la cherté de la main-d'œuvre, si bien que les articles américains affluent depuis quelques années sur les marchés d'Europe, en dépit de la distance et de la concurrence. Au début, on a reproché à ces articles des défauts de qualité ou de fini, qui étaient indéniables. Ces défauts n'ont pas toujours disparu; cependant les progrès de la fabrication américaine sont certains, aussi bien au point de vue de la qualité, qu'à celui de la forme ou même de l'élégance. Souvent aussi, ils présentent un caractère d'ingéniosité qu'on ne retrouve nulle part ailleurs. Les industriels des États-Unis, comme les Anglais, excellent d'ailleurs, avant tout, dans la production des articles courants, usinés en masse, d'après des types simples et presque fixes. Nous avons déjà relevé les avantages et les inconvénients de ce système. Il est favorable aux pays qui fabriquent l'article de luxe, et qui peuvent ainsi conserver une clientèle aux États-Unis, malgré l'élévation du tarif douanier.

II. — L'OUTILLAGE ET LES CAPITAUX

L'industrie américaine est aujourd'hui pourvue d'un outillage général et spécial de premier ordre, tant au point de vue de son extension qu'à celui de son efficacité. Les chemins de fer, commencés en 1831, mesuraient 18.000 kilomètres dès 1851; en 1880, le chiffre allait à 148.000 kilomètres, en 1890, à 270.000 kilomètres, en 1900, à 310.000 kilomètres; aujourd'hui, le réseau en exploitation doit atteindre 350.000 kilomètres environ. On estime à 900.000 kilomètres à peu près la longueur des lignes exploitées dans le monde entier; les États-Unis en ont donc à eux seuls plus du tiers. Notons en passant que cet immense effort a été accompli exclusivement par l'initiative privée.

Voici, en outre, un tableau qui montre le développement

domicile, avec tous les abus qu'il entraîne. Voir plus haut ce que nous disons sur ce point à propos de l'Allemagne.

du trafic entre les années 1882 et 1903. Ces chiffres donnent une idée assez nette des progrès gigantesques réalisés en vingt ans, par la production américaine. Il va sans dire que l'extension des chemins de fer a été l'un des facteurs essentiels de cette progression.

ANNÉES.	VOYAGEURS	MARCHANDISES (tonnes de 1015 kilos
1882	375 millions	360 millions
1890	520 —	691 —
1895	530 —	756 —
1900	585 —	1.071 —
1903	697 —	1.300 —

Les compagnies sont entièrement libres de leurs tracés, de leur administration et de leurs tarifs; le gouvernement ne les subventionne point (sinon par des concessions de terres libres adjacentes à la voie), aussi se font-elles fréquemment concurrence au profit du public. Il est vrai que bien souvent aussi, elles se syndiquent pour opposer au commerce des tarifs exagérés, qui modifient du jour au lendemain la condition économique d'une région entière. C'est le revers de la médaille; mais les Américains ont préféré longtemps le supporter plutôt que de renoncer à la liberté, qui jusqu'à présent ne leur a pas trop mal réussi [1]).

La navigation est fort active sur les eaux intérieures de l'Union, dont le système est très développé. Les lacs du Nord, le Mississipi et ses affluents, les fleuves courts, mais profonds de la côte orientale, quelques canaux d'une importance extrême, comme celui de l'Erié, qui porte à lui seul plus de 3 millions de tonnes (anglaises) par an, forment un ensemble bien précieux pour le mouvement des marchandises. D'ailleurs, les Américains n'attachent pas à la création d'un système de canaux, l'importance qu'on lui

[1]) On sait que le Président Roosevelt a pris l'initiative d'une campagne vigoureuse contre les abus des trusts, y compris ceux des chemins de fer. Nous y reviendrons. Déjà la loi a interdit aux compagnies la pratique des tarifs de faveur propres à favoriser une entreprise au détriment des autres.

donne encore dans les pays d'Europe. Ils ont compris tout de suite que, si la batellerie a ses avantages, elle présente aussi de graves inconvénients: frais de construction et d'en-
libéral dont ils jouissent en matière de chemins de fer, ils
causés par la sécheresse et la gelée. Aussi, grâce au régime libéral dont ils jouissent en matière de chemins de fer, ils ont préféré donner tous leurs soins au développement des transports rapides, et ils sont arrivés souvent à abaisser les tarifs par rails à peu près au niveau du fret par canal. Ce résultat est excellent, car il fournit au commerce un moyen de transport beaucoup plus avantageux, puisqu'il est plus prompt sans être plus coûteux. Les Américains n'en tirent pas moins un bon parti de leurs eaux intérieures. La navigation sur les lacs du nord, qui ne dépassait guère 3500 tonnes en 1820, s'est élevée successivement à 200.000 tonnes en 1850, à 605.000 en 1880, et à plus de 2 millions en 1904. Une véritable flotte de grands vapeurs sillonne incessamment ces mers intérieures. Quant à la navigation maritime, son activité est entretenue par une quantité de navires nationaux ou étrangers, dont le tonnage s'est élevé en 1905 à près de 31 millions de tonnes, non compris le cabotage; pendant cette même année, les ports avaient été visités par plus de 32.000 navires dont 12.900 portaient le pavillon des États-Unis. Ces chiffres n'approchent pas de ceux de l'Angleterre[1], mais ils indiquent un pays bien desservi, capable, par conséquent de fournir à cette quantité de navires un fret suffisant. Une preuve convaincante de la croissance rapide des intérêts maritimes des États-Unis, se trouve dans leur intervention décisive pour la construction du canal interocéanique de Panama, dont ils ont assumé la continuation. Ce grand ouvrage, qui sera achevé dans 8 ou 10 années, mettra New-York à la même distance des rivages de l'Extrême-Orient, que celle qui la sépare des ports européens; la même ville sera alors plus près de la côte occidentale de l'Amérique du sud que ses rivales de l'Europe, son avance variant de 2 à 3.000 milles.

[1]) Plus de 55 millions de tonnes en 1905.

Les routes de terre, les rues des villes elles-mêmes sont, au contraire, souvent délaissées ou négligées. Il y a pour cela deux raisons. La première, et la principale, vient de ce fait que les Américains emploient de préférence les moyens mécaniques de locomotion et de transport, plus rapides et plus économiques. De là cette extension extraordinaire des chemins de fer et des tramways qui frappe tous les voyageurs dès leur arrivée dans un port de l'Union. Cependant, il est certain que les routes et les rues jouent un grand rôle dans le mouvement des transports. Ce sont les affluents des voies ferrées et navigables; il y a donc intérêt à les entretenir en bon état. Mais les affaires publiques sont fréquemment, pour des motifs que nous apprécierons plus loin, laissées aux mains de gens bien plus pressés de s'enrichir que de veiller aux intérêts communs; de là cette négligence qui, dans certaines grandes villes, étonne le visiteur, au moins autant que le développement des lignes de rails. A ce propos, il est remarquable que le service des transmissions postales, desservi par une administration publique, est pourtant conduit d'une façon satisfaisante. C'est qu'ici un intérêt public immense étant en jeu, la négligence ou la corruption provoqueraient un *tolle* si général, que les abus ne pourraient subsister. En revanche, le télégraphe et le téléphone sont encore des affaires privées, laissées à la libre concurrence, ce qui ne les a point empêchées de prospérer d'une manière extraordinaire. La Western-Union Telegraph C[y], qui disposait à elle seule, en 1866, d'environ 60.000 kilomètres de lignes, en avait 320.000 kilomètres en 1904. Il existe d'autres sociétés non moins puissantes.

L'outillage privé est arrivé aujourd'hui à un degré de puissance et de perfection inimaginables. Profitant tout d'abord de ce qui était acquis en Europe, les Américains y ont ajouté une foule d'améliorations souvent fort ingénieuses, que l'Europe imite à son tour. Ce fait a frappé vivement M. P. Deschanel, en 1891, au cours de son voyage aux États-Unis. « Notons, dit-il, que, malgré l'élévation des salaires dans votre pays, le coût de la production n'est pas proportionnellement aussi élevé; quelquefois même, il est moindre (pour

les gros tissus de coton, par exemple). Vos compatriotes sont assez tentés d'attribuer ce phénomène à la force musculaire plus grande de l'ouvrier américain. Je crois, quant à moi, que si vos ouvriers produisent plus que les nôtres, c'est parce que votre outillage industriel est tout neuf, perfectionné, tandis que le nôtre est vieux. Aussi ai-je demandé que chacune de nos industries envoyât à l'exposition de Chicago, une mission composée d'ingénieurs, de patrons, de contremaîtres et d'ouvriers, chargés d'étudier les progrès accomplis depuis quinze ans dans votre outillage; car, si vous avez beaucoup à apprendre de nous dans les beaux-arts, les industries artistiques et le commerce de luxe, *nous avons beaucoup à apprendre de vous dans les arts mécaniques* ».

On trouve une preuve curieuse de l'activité de cet esprit de recherche dans le mouvement des brevets délivrés aux inventeurs par le *Patent office* de Washington. En 1840, pour environ 730 demandes, le bureau a délivré 473 brevets. En 1860, le nombre des demandes s'élève à 7,650, celui des brevets à près de 4.800. En 1890, pour 41.000 demandes, on délivre 26.300 brevets; en 1904, on enregistre plus de 52.000 demandes et on délivre 30.934 brevets. Ces chiffres ont, par eux-mêmes, une singulière éloquence; ils reflètent, en quelque sorte, la vigueur et l'élan que les Américains savent mettre dans leurs entreprises[1]).

Le mouvement progressif n'a pas été moins marqué en ce qui concerne les capitaux. Les Américains ont su employer ceux qui leur ont été prêtés par les étrangers, et ils les ont fait fructifier dans une proportion étonnante[2]).

[1]) On en trouve encore une preuve dans l'extension très rapide des applications de l'électricité jusque dans les plus petites localités. En 1904, 252 compagnies exploitaient 3.738 stations centrales de traction, qui vendaient en outre de la force pour 450 millions de francs. De plus, il existait 3.620 autres stations, dont 815 exploitées par des municipalités, fournissant pour 400 millions de francs d'éclairage. Ces stations utilisaient ensemble 440.000 chevaux hydrauliques, 1.400.000 chevaux vapeur, sans compter les moteurs auxiliaires, enfin, plus de 200.000 kilomètres de conducteurs. Depuis lors, ces chiffres ont augmenté sensiblement.

[2]) Les capitaux anglais, surtout, ont largement contribué à galva-

Les capitaux employés dans les affaires sont aujourd'hui énormes. En 1881, les banques dites nationales établies dans les différents États de l'Union avaient un capital de 2 milliards 300 millions de francs, et plus de 2000 bureaux ou succursales; en 1906, le nombre de ces derniers s'élevait à près de 6.200, avec un capital de 4 milliards 250 millions de francs. La *National Bank*, de New-York, avait reçu en dépôt en 1883 une somme totale de 1 milliard 350 millions de francs; en 1904, le montant des dépôts s'élevait à plus de 5 milliards de francs. Pour l'ensemble des banques nationales, le chiffre des dépôts a passé de près de 6 milliards de francs en 1883, à 22 milliards en 1904. En outre de cela, il faut tenir compte des capitaux réunis dans les banques privées. En 1880, on évaluait leurs dépôts à 925 millions de francs, et il y a lieu de croire qu'ils dépassaient 2 milliards en 1904. Les compensations en banque ont atteint, en 1904, la somme colossale de 510 milliards de francs, dont 300 milliards pour la seule ville de New-York. Enfin, les dépôts des caisses d'épargne, qui n'atteignaient pas 6 millions de francs en 1820, et 220 millions en 1850, montaient à plus de 17 milliards 500 millions en 1906. Dans ces conditions, le crédit est devenu abondant et à bon marché. Toutes les villes américaines ont des banques de prêts nombreuses et bien assises. Les avances se font à bon compte dans la région industrielle de l'Est, qui est en quelque sorte le réservoir commun du pays et la source la plus abondante. Dans les régions agricoles, le prix s'élève en proportion des risques et des frais; il dépasse rarement 8 %, ce qui n'est pas exagéré pour un peuple si actif et pour des entreprises en pays neuf.

Dans une société lancée sur une telle pente et animée d'un mouvement aussi rapide, les crises locales et générales ne sont pas rares, et cela est bien dans l'ordre naturel des choses. Les faillites, cependant, ne sont pas très fréquentes. En 1880, on en compte 6,658 avec un passif de 98 millions de dollars; en 1890, ce chiffre arrive à 10.900 avec un passif

niser l'industrie américaine, et ils se portent encore en abondance vers ce pays si richement pourvu.

e 190 millions de dollars; en 1904, on en compte 12,199 avec n passif de 144 millions de dollars. Ce sont là des accidents ont on ne s'émeut guère chez les Américains; on sait que ı spéculation, même régulière, ne va pas sans risques, et ı loi se garde d'entraver les affaires par une rigueur trop rande; elle est très favorable au débiteur. Du reste, les ıœurs se chargent de prévenir ce que la loi ne réprime pas, t c'est encore la meilleure des sauvegardes. « La grande ıajorité des hommes d'affaires ont, en effet, le vif désir de onder des maisons sérieuses qui puissent grandir avec le ays [1]. »

Les crises générales, dues à l'excès de la spéculation, à ı surproduction, ou encore à des faits imprévus, se pro- uisent aux États-Unis comme ailleurs, et avec la même égularité [2]), mais elles revêtent dans ce pays une intensité xtrême. On sait, depuis les travaux de C. Juglar et de I. Jacques Siegfried, que les grandes dépressions écono- ıiques sont régies par des lois précises. Le mouvement les affaires subit une sorte de balancement régulier entre es deux points: l'activité prospère et le marasme. Chaque ycle dure de 8 à 12 années, quand il n'est pas troublé par a survenance de faits accidentels, comme la guerre et les randes épidémies. A un certain moment, les stocks de mar- handises se trouvant appauvris, les demandes abondent, les rix s'élèvent, les commandes s'accumulent chez les fabri- ants, les spéculateurs interviennent pour exagérer le phé- ıomène en jouant sur chacune de ses variations. De tous ôtés, le travail s'accélère, les transactions se multiplient, es salaires montent, on réalise de beaux bénéfices. Mais, après uelques années, la production réussit à dépasser les besoins, es stocks s'accumulent, les prix fléchissent. Les spécula- eurs trop hardis, les négociants imprévoyants subissent de ourdes pertes, dont le contre-coup se fait sentir de proche en roche. Les affaires se resserrent, les capitaux se concentrent t le taux de l'intérêt s'abaisse. Il faut alors deux ou trois

1) *Rapports consulaires français.*
2) Nous citerons celles de 1873, de 1882, de 1893 et de 1903.

années de cette torpeur pour alléger de nouveau les différents marchés et permettre une reprise des affaires. On constate aisément la marche de ces phénomènes dans certaines statistiques, spécialement dans celles qui se rapportent au mouvement des faillites, à l'encaisse des banques, au taux de l'escompte. Ainsi, nous voyons que, avant 1882, le rapport entre le nombre des faillites et celui des établissements commerciaux, n'atteignait pas, aux États-Unis, 1 %; de 1882 à 1886, ce rapport s'élève sensiblement au-dessus de 1 %. Il s'abaisse ensuite pour remonter entre 1893 et 1898; après cette date, nouvelle chute jusqu'en 1903, année qui voit reparaître une augmentation. La constante périodicité des crises nous est encore révélée par les variations dans la balance annuelle de la chambre des compensations de New-York; de 1879 à 1881, le chiffre de cette balance croît régulièrement, et diminue, au contraire, de 1882 à 1884. Il remonte ensuite, pour subir une forte chute de 1893 à 1896; après cela, les chiffres remontent jusqu'au maximum de 77 milliards de dollars, en 1901, pour retomber à 59 milliards de dollars en 1904. Cet important phénomène économique est donc aujourd'hui bien connu et relativement facile à prévoir dans ses diverses phases, même aux États-Unis, patrie d'élection des grands spéculateurs et des combinaisons géantes [1]).

Après avoir ainsi montré la richesse du milieu, l'aptitude supérieure de la race, la puissance de l'outillage et l'abondance des capitaux, nous avons encore à mesurer la croissance de la production américaine, et à déterminer le niveau qu'elle atteint actuellement.

III. — LA PRODUCTION INDUSTRIELLE

La production industrielle des États-Unis s'est développée avec une foudroyante rapidité après 1880. Pendant

[1]) La crise de 1903 a été fort grave aux États-Unis, mais le pays s'en est relevé avec une aisance et une rapidité merveilleuses (Rapports consulaires, 1905).

longtemps, elle est restée localisée dans une région étroite, celle qui, occupée la première par l'immigration européenne, avait vu se fonder et grandir des cités qui sont encore les principales métropoles du pays. Il se trouvait, d'ailleurs, que les États du Nord-Est recélaient dans leur sous-sol d'immenses ressources minérales. Pendant ce temps, l'agriculture s'avançait peu à peu vers l'Ouest, et l'industrie marchait à sa suite, découvrant presque partout les aliments dont elle avait besoin[1]). C'est ainsi que l'industrie a maintenant envahi les États autrefois purement agricoles du Sud et de l'Ouest. On estime même, que le développement est, aujourd'hui, plus rapide dans le Sud que dans le Nord. Un grand nombre de manufactures se sont élevées depuis quinze ans, dans les États méridionaux, pour la filature et le tissage du coton, de la laine et de la soie, la fabrication du sucre, du tabac, des farines, des huiles, etc., etc. La filature du coton qui, en 1860, n'occupait, dans le Sud, que 295.000 broches, en faisait travailler 8.615.000 en 1904. Son activité est d'ailleurs bien près d'égaler celle des États du Nord. Pendant la campagne 1903-1904, le nord a consommé 2.627.000 balles de coton américain et le sud 1.920.000, soit en tout, 4 millions 547.000 balles, sur une récolte totale que l'on croit être un peu supérieure à 10 millions de balles[2]). Les États-Unis ont du reste l'ambition d'employer eux-mêmes la totalité de leur récolte de coton, et ils avancent rapidement vers ce but; déjà leurs tissus ont refoulé en grande partie l'importation étrangère.

Pour donner une idée plus précise de la marche rapide des États du Sud, nous citerons quelques faits caractéristiques. L'État de Floride, qui avait en 1880, une population de

[1]) La Louisiane, par exemple, possède une vaste région pétrolifère à peine entamée; le Texas et le Nouveau-Mexique ont du charbon, etc.

[2]) Voici quelques autres données extraites du *Census of Manufacturers in 1905*:

	1900			1905
Coton employé...........	800	mlns	tonnes	850
Tissus de coton............	4523	—	yards carrés	5070
Filés de coton............	1700	—	francs	2250

270.000 âmes, comptait 528.500 habitants en 1900; entre 1880 et 1900, la longueur des chemins de fer exploités dans cet État, a passé de 482 kilomètres à 5651; dans le même espace de temps, la valeur de la propriété foncière a progressé de 160 millions de francs environ, à 1.500 millions; en 1880, il existait dans cet État 12 banques avec un capital total de 1.250.000 francs, tandis qu'en 1900, on y trouvait 40 banques ayant un capital de 15 millions de francs et 55 millions de francs de dépôts. La Louisiane a marché du même pas; le *clearing house* de la Nouvelle Orléans, qui avait compensé en 1894, pour près de 2 milliards 250 millions de francs, a vu son chiffre d'affaires monter à plus de 4 milliards 700 millions de francs en 1903. Les États voisins ont progressé à peu près de même; de tous côtés, on a vu surgir les exploitations minières, les fonderies, les usines textiles, pendant que les chemins de fer allongeaient leurs lignes dans toutes les directions, créant des ports sur l'Atlantique et le Golfe du Mexique, afin de se mettre en rapport direct avec la navigation. Les États de l'Ouest ne sont, d'ailleurs, pas restés en arrière. Un seul fait témoignera de leur prodigieuse activité. Le *clearing house* de San-Francisco, qui avait opéré pour 3 milliards 500 millions de compensations en 1895, en a fait pour 5 milliards 150 millions en 1900, et pour 7 milliards 250 millions en 1904. La catastrophe de 1906 a porté un coup terrible à cette prospérité, mais elle l'a seulement retardée, et non pas détruite.

Il va sans dire que le Nord avance au moins aussi vite. C'est lui qui a fondé l'industrie américaine, faisant en quelques années des pas de géant [1]), créant des intérêts nouveaux, si différents de ceux du Sud agricole, qu'un terrible conflit résulta de cette opposition. Aujourd'hui, l'extention générale de l'industrie a totalement modifié cette situation en

[1]) Prenons un exemple. En 1860, Chicago avait 112.000 habitants, et les transactions commerciales montaient à 500 millions de francs environ; en 1889, la population était de 1.100.000 âmes faisant pour près de 6 milliards de francs d'affaires. Actuellement, cette ville compte plus de 1.900.000 habitants et le total de ses transactions a presque doublé (Rapports consulaires).

mélangeant les intérêts d'une manière inextricable. Cela est un élément notable de consolidation pour le lien fédératif et, en même temps, une cause de force pour les milieux industriels qui prennent, par l'effet de leur dissémination, un aspect plus général, plus national, pour ainsi dire.

Après ces indications d'ensemble, nous étudierons avec quelque détail, les branches les plus importantes de la production américaine.

La métallurgie est une des plus anciennes parmi les industries du pays, et la richesse de l'Amérique du Nord en minerais, explique suffisamment ce fait. Pourtant, elle n'a pris son allure actuelle que tardivement. Jusque vers 1844, les fonderies de fer ne travaillaient qu'au bois (les États-Unis ignoraient encore l'étendue de leurs richesses en combustibles minéraux), et leur production allait à peine à 300.000 tonnes. On employa d'abord l'anthracite, puis le coke, et, dès lors, la production fit des progrès rapides. En 1860, elle dépassait 900.000 tonnes[1]; en 1870, le chiffre s'élève à 1.840.000 tonnes; en 1889, à 7.731.000 tonnes, et en 1906, à près de 27 millions. On voit avec quelle vitesse la progression s'est accentuée. Autrefois, les États de l'Est, la Pensylvanie surtout, produisaient seuls du fer en quantité notable. Aujourd'hui, la production s'est généralisée. La fabrication de l'acier, organisée en 1880 dans 14 États, donnant ensemble 1.145.000 tonnes, s'étend, aujourd'hui, à une trentaine d'États fournissant près de 15 millions de tonnes.

A l'heure actuelle, les hauts-fourneaux, les forges, les laminoirs, les aciéries, les ateliers de construction mécanique, se comptent par centaines, et produisent en masse tous les articles en fer et en acier: charpentes, rails, machines et wagons, quincaillerie, etc. Aussi les Américains sont-ils à peu près maîtres chez eux du marché du fer. Ils exportent même leurs articles en quantités notables, on s'en aperçoit en France et ailleurs.

L'importation des rails, qui allait encore en 1881 à 300.000

[1]) Répétons encore que ces chiffres, compilés dans des publications spéciales, sont seulement approximatifs.

tonnes est tombée à rien; il en est de même pour l'acier brut.

Les autres métaux sont aussi produits dans une proportion importante:

	1891.	1906.
Or onces	1.620.000	4.700.000
Argent —	58.000.000	57.358.000
Cuivre tonnes	150.000	450.000
Plomb —	183.000	351.000
Zinc —	100.000	210.000

Les États-Unis fournissent, en outre, des quantités notables de mercure, d'aluminium, d'antimoine, de nickel et de platine. La valeur totale des métaux extraits, était évaluée, en 1906, à plus de 4 milliards 500 millions de francs, dont près de 2 milliards 500 millions pour le fer.

En ce qui concerne les combustibles minéraux, la production du charbon a doublé tous les dix ans, depuis 1860. En 1820, on a amené au jour 180.000 tonnes de houille; en 1850, l'extraction ne dépasse pas 4 ½ millions de tonnes; en 1880, elle approche de 65 millions, et en 1906, elle est allée au-delà de 380 millions. Les États-Unis exportent aujourd'hui de la houille jusqu'en Angleterre.

C'est en 1858, que l'on s'est rendu compte de l'importance des nappes de pétrole contenues dans le sous-sol de la région de l'Erié[1]). En 1859, on en tire environ 35.000 hectolitres d'huile; en 1906, la production a dépassé 213 millions d'hectolitres, dont une grande partie a été exportée.

Le gaz naturel qui accompagne l'huile minérale sert pour l'éclairage, les fonderies, les forges, les chaudières à vapeur; il a procuré une importante économie de houille depuis 1874, mais le rendement des puits baisse beaucoup, aussi bien que celui des nappes de pétrole. L'extraction et la raffinerie de l'huile de pétrole n'en constitue pas moins encore une industrie de premier ordre.

L'industrie cotonnière est une des plus anciennes du pays. En 1790, dit É. Reclus, fut établie la première filature de

[1]) TAUSSIG, *op. cit.*

coton. A l'heure actuelle cette industrie produit pour 2 milliards de francs, au moins, d'articles divers; elle paie pour plus de 500 millions de francs de salaires et exporte pour près de 150 millions de francs d'articles variés. Le nombre des broches de filature en activité était évalué, en 1904, à près de 23 millions; en 1885, ce nombre ne dépassait guère 13 millions.

L'industrie lainière date de 1840, environ; elle s'est établie à la faveur de la protection et a fait de rapides progrès, surtout pour la fabrication des sortes communes dont la matière première était fournie par les troupeaux du pays. L'amélioration des toisons indigènes a permis d'arriver à la production des qualités fines. Voici quelques chiffres empruntés aux recensements décennaux. Sans être très exacts, ils donnent cependant une idée de la marche générale de l'industrie:

	OUVRIERS.	CAPITAL.		PRODUCTION.	
1840......	21.000	15	millions dollars	20	millions dollars
1860......	41.000	31	—	73	—
1880......	161.000	159	—	238	—
1890......	221.000	314	—	270	—
1900......	240.000	350	—	297	—

« La fabrication des lainages, écrivait, en 1891, un consul, a reçu une vive impulsion depuis que le nouveau tarif a arrêté dans une grande mesure l'importation des articles communs. Toutes les fabriques anciennes ont travaillé sur ordres fermes; de nouvelles usines sont mises en construction par des capitalistes européens et anglais, dans l'intention de fabriquer des articles de qualité fine.» L'importation qui était considérable autrefois, car elle a atteint 300 millions de francs en 1890, a décliné peu à peu pour tomber au-dessous de 100 millions de francs.

L'industrie des soieries a pris aussi une large extension depuis 1850. A cette époque, on a recensé 67 établissements dont la production valait une dizaine de millions de francs; en 1906, il en existait environ 500, dont la production était estimée à 550 millions de francs à peu près. Un voyageur

français disait à ce propos, il y a quelques années: « On est obligé de reconnaître la naissance, aux États-Unis, de certaines industries qui leur étaient inconnues naguère, et qui, depuis quelques années, prennent une extension considérable. La fabrication des rubans, des velours et tissus de soie, entre autres, a pris une telle importance que l'on pressent le moment où les États-Unis cesseront d'être un débouché pour cette branche de notre commerce [1]. »

Les industries du chanvre, du lin et du jute paraissent en très bonne voie, surtout pour le tissage. La culture des deux premiers et l'importation du troisième augmentent constamment.

La fabrication du sucre de betterave a fait dans ces dernières années de grands progrès. En 1887, on ne trouvait, aux États-Unis qu'une seule sucrerie de ce type, produisant 400,000 livres anglaises de sucre. Dès 1888, la production s'éleva à 3,600,000 livres. On l'estimait à 163 millions de livres en 1899, dernière année recensée [2]. Il faut dire que le gouvernement fédéral a attribué une prime de 8 à 11 centimes par livre fabriquée, ce qui a motivé la création de nombreuses usines. Les États-Unis consomment d'ailleurs beaucoup plus de sucre qu'ils n'en produisent. L'importation vient surtout des îles Hawaï et de Cuba.

La savonnerie a exporté en 1881, 13 millions de livres de produits, et en 1890 le chiffre officiel monte à 26 millions, juste le double. En 1904, la douane a enregistré à la sortie 45 millions de livres, soit une nouvelle augmentation de 80 %. La tannerie et les industries annexes ont aussi plus que doublé leur exportation en quelques années (1895 = 15 millions de dollars; 1904 = 34 millions). Il va

1) MOREAU, *Les Etats-Unis*, 1888. Cette prévision ne s'est pas réalisée; l'importation de soieries se maintient depuis 25 ans aux environs de 150 millions de francs chaque année, chiffre de la douane, lequel est certainement trop faible.

2) La production du sucre de canne était estimée, pour la même année, à plus de 320 millions de livres.

sans dire que la consommation intérieure a augmenté en proportion.

La verrerie semble également très prospère, car, d'après les tableaux de la douane, l'importation du verre étranger va en diminuant d'une façon à peu près régulière, au moins depuis une dizaine d'années. Cependant, la consommation va sans cesse en augmentant.

Nous arrivons enfin à la construction maritime, dont le déclin a été rapide à une certaine époque. Il y a là un phénomène intéressant à expliquer.

Jusque vers 1860, la marine américaine a tenu dans le monde une place très importante. Ses navires étaient recherchés pour leur vitesse et le bon marché des frets. Elle semblait alors destinée à devenir assez vite la rivale heureuse de l'Angleterre. Mais depuis, les choses ont bien changé. En 1810, elle avait déjà 1,424,000 tonnes à voiles, et 4.500.000 en 1860; en 1891, elle n'a que 2,600,000 tonnes à voiles, auxquelles il faut ajouter 1,860,000 tonnes à vapeur (868.000 en 1860). En 1858, la part du pavillon national dans le mouvement des ports américains allait à 73 %; en 1890, cette proportion tombe à moins de 9 %. Le port de New-York a reçu, en 1891, plus de 5,500 navires pour 7 millions de tonnes; sur ce nombre 1,315 seulement, pour un million de tonnes, étaient américains. A San Francisco, pour 975 navires portant 1.312.000 tonnes, plus de la moitié, 565, étaient américains, mais ils ne portaient que la moitié du tonnage total: 666.000 tonnes sur 1.312.000. Cela prouve que les bateaux étrangers étaient plus grands en moyenne que les navires yankees.

Ce retard semble étrange au premier abord, car les États-Unis, avec leurs côtes développées, leurs ports nombreux, une population maritime importante, leur commerce énorme, l'esprit entreprenant de leurs capitalistes, paraissent bien armés pour la concurrence maritime. En réalité, des causes graves d'infériorité ont réussi à neutraliser tout cela. Voici comment.

Jusque vers 1860, la navigation à vapeur est restée re-

lativement faible, et la marine à voiles a conservé au contraire une importance capitale. Les qualités personnelles des Américains: l'audace, l'intelligence des affaires, l'initiative, l'esprit d'aventures même, assurèrent alors leur succès en leur permettant de se faire parmi toutes les marines du globe une place à part. Tocqueville, dans son livre, d'ailleurs si faux à beaucoup d'égards[1]), a fort bien démêlé les causes de cette supériorité: « L'Américain, dit-il, néglige les précautions et brave les dangers. Il part, tandis que la tempête gronde encore; la nuit comme le jour, il abandonne au vent toutes ses voiles, il répare en marchant son navire fatigué par l'orage, et lorsqu'il approche enfin du terme de sa course, il continue à voler vers le rivage... L'Américain fait souvent naufrage; mais il n'y a pas de navigateur qui traverse les mers aussi rapidement que lui. Faisant les mêmes choses qu'un autre en moins de temps, il peut les faire à moins de frais. »

C'est, en effet, par la vitesse supérieure et par le bas prix du fret que les Américains arrivaient alors au succès. Mais après 1860, la marine à vapeur prit le pas sur la marine à voiles. L'Angleterre, parfaitement outillée pour la construction de ces géants de fer ou d'acier dont la capacité et la vitesse vont sans cesse en croissant depuis trente ans, n'eut pas de peine à l'emporter sur les États-Unis, beaucoup moins avancés sous ce rapport. La vitesse et les frets à bas prix cessèrent d'être le monopole des marins yankees, les causes d'infériorité qui alourdissent leur situation entrèrent en jeu, et la concurrence extérieure se montra la plus forte. Or, il est bien remarquable que l'industrie des transports maritimes était précisément une de celles qui demeuraient sans protection. A l'intérieur, aucun droit, aucune surtaxe ne la soutenaient; à l'extérieur, elle restait forcément en état de libre compétition vis-à-vis des autres marines. Avant 1860, les conditions générales étant à peu près égales, d'ailleurs, les qualités propres de la race lui avaient assuré une supériorité évidente; après 1860, un état

[1]) A. DE TOCQUEVILLE. *La Démocratie en Amérique.*

de choses nouveau, comportant des inégalités naturelles, paralysa ses qualités et donna le pas aux concurrents du dehors, mieux armés.

Mais, depuis une quinzaine d'années, cette situation tend à se modifier rapidement. Le gouvernement s'est attaché à soutenir la construction au moyen de primes[1]). En outre, les progrès de l'industrie du fer et de l'acier, ceux de l'outillage et des capitaux, ont permis de contre-balancer les avantages des chantiers anglais ou autres. La construction se développe rapidement; en 1878, on a lancé aux États-Unis 806 bâtiments de mer pour 186.000 tonnes; en 1904, 934 bâtiments pour 320.000 tonnes ont été mis à l'eau. L'effectif de la marine marchande était en 1891 de 6.200 vapeurs pour 2 millions de tonnes, de 15.200 voiliers pour 2.180.000 tonnes; en 1904, on trouve près de 8.500 vapeurs jaugeant 3.600.000 tonnes, et 16.000 voiliers pour 2.700.000 tonnes. Le progrès est donc très sensible, et paraît destiné à s'accentuer régulièrement.

Pour terminer ce rapide exposé, nous citerons quelques chiffres empruntés aux derniers recensements fédéraux. Ils montrent avec quelle rapidité les États-Unis ont vu grandir le nombre de leurs usines, de leurs ouvriers et le chiffre de leur production. Il faut prendre ces nombres pour ce qu'ils sont, c'est-à-dire pour des données approximatives. Tels quels, ils donnent une impression assez claire des choses.

ANNÉES.	USINES.	CAPITAL engagé (francs)	OUVRIERS. employés.	SALAIRES PAYÉS. (francs)	PRODUCTION (francs)
1880..	254.000	12 milliards	2.735.000	4.700 millions	27 milliards
1900 .	512 000	49 —	5.306.000	12.500 —	65 —

Pendant ce même espace de temps, la population a passé de 50 millions d'âmes à 75 ½ millions. On peut affirmer hardiment, après cela, que le développement de ce peuple, déjà si prodigieux, ne peut manquer de s'accentuer encore en proportion de la force acquise et des immenses résultats

[1]) Surtout depuis la loi spéciale de 1904 sur la marine marchande.

déjà obtenus. Tout, d'ailleurs, est réuni pour favoriser l'essor presqu'indéfini de la grande nation américaine: les terres disponibles, les richesses minérales, la position géographique, l'énergie sociale, l'outillage et les capitaux. Un avenir grandiose s'ouvre donc devant elle au point de vue économique.

La colossale augmentation des capitaux et de l'activité industrielle ont développé dans la même proportion un phénomène qui n'est pas nouveau[1]), mais qui n'avait jamais acquis une ampleur comparable à celle d'aujourd'hui. Toujours, l'industrie a tendu vers une certaine concentration des moyens et des forces, en vue d'aboutir à ce but économique essentiel: le bon marché du produit. Les socialistes ont cru pouvoir tirer parti de ce fait en faveur de leur idéal, et ils ont même prétendu que la concentration économique conduisait logiquement et fatalement au collectivisme. Il est aisé de découvrir l'erreur sur laquelle ce raisonnement repose. Le groupement des entreprises constitue une association volontaire sous le régime des engagements libres, pour les entrepreneurs comme pour leurs employés. Le collectivisme, au contraire, est un système d'engagements forcés, liant absolument et définitivement tous les individus sous une direction despotique et bureaucratique. Il y a, entre ces deux régimes, une différence aussi profonde qu'entre le jour et la nuit.

Aux États-Unis, la concentration industrielle a pris, parfois, la forme d'immenses groupements, connus sous le nom de *trusts*, qui ont réussi, dans certains cas, à absorber presque complètement une branche de fabrication; tel est le cas pour le pétrole, les clous, etc. D'autres, sans aller aussi loin, s'emparent de la majorité des usines dans une spécialité; c'est ainsi que le gigantesque trust de l'acier, fondé en 1901, au capital de 5 ½ milliards de francs, chiffre dépassé depuis, n'a pu réussir à envelopper toutes les entreprises de

[1]) On pourrait citer des exemples célèbres de syndicats qui, dès le XVIII[me] siècle, et même auparavant, spéculaient sur la concentration des approvisionnements.

cette branche, selon son intention première. Il a groupé des mines de fer, de vastes charbonnages, plus de 80 hauts fourneaux, plus de 150 aciéries, des laminoirs, des tréfileries, des lignes de chemins de fer, une véritable flotte sur les lacs du Nord; le nombre de ses ouvriers a dépassé 150.000 et son budget annuel a monté à plus de 2 milliards. Le trust de l'anthracite, sans être aussi colossal, n'en est pas moins une affaire énorme; cela n'a pas empêché, d'ailleurs, ses 47.000 ouvriers de le tenir en échec en 1901 par une grève prolongée, qui causa plus de 500 millions de francs de perte.

On a prétendu que la formation des trusts était due à l'élévation du tarif douanier. Celui-ci ferait du territoire des États-Unis, selon cette opinion, un bassin fermé où la spéculation aurait beau jeu. Les faits montrent que c'est là une idée fausse, car les trusts se constituent aussi bien sur des articles peu ou point taxés, comme le charbon ou le pétrole, que sur des produits très protégés, comme les machines. En réalité, les trusts ne sont qu'un aspect de l'évolution économique sous sa forme la plus moderne, grandi démesurément par le génie de la spéculation. Celui-ci, par son intervention abusive et déréglée, fausse le caractère de l'opération; il cherche à remplacer le travail régulier par des transactions souvent fictives, destinées à drainer les capitaux en trompant le public, ou bien encore, il prétend faire la loi au consommateur en lui imposant des prix exagérés.

C'est contre de tels abus, devenus criants, que les pouvoirs publics ont cru devoir réagir. Dans un discours public, prononcé le 20 septembre 1902, le président Roosevelt, déclara la guerre aux trusts, mais en ayant bien soin de spécifier qu'il ne s'agissait nullement de combattre les associations, petites ou grandes, mais de les contrôler, afin de les empêcher de faire le mal. L'année suivante, une loi du 7 février obligea les trusts à communiquer au ministère du commerce leurs statuts, l'état exact de leurs ressources et de leurs opérations. Les associations de chemins de fer recevaient, en même temps, l'injonction de cesser la pratique des tarifs de faveur accordés à telle entreprise ou à telle région au détriment des autres. Un bureau spécial fut créé

pour exercer le contrôle prévu par la loi. Enfin, M. Roosevelt, qui ne recule pas devant les idées hardies, a préconisé la création d'un impôt progressif destiné à grever lourdement ou plutôt à supprimer les très grosses fortunes. On appelle cela prévenir la « surcapitalisation ». Aller jusque-là, ce serait évidemment dépasser le but, car on ne tarderait guère à abaisser de plus en plus le niveau du tarif fiscal, de manière à atteindre aussi les fortunes moyennes. Ce serait un grand pas fait sur le terrain du socialisme d'État, au détriment de la liberté et de l'initiative individuelle. Rien ne saurait être plus contraire à la tendance particulariste et au génie américain. Les trusts sont, en définitive, des outils à la fois puissants et dangereux, il faut savoir utiliser leurs forces et prévenir leurs inconvénients. Mais on doit prendre garde d'exagérer les précautions au risque d'atteindre la nation dans ses forces vives.

IV. — LE COMMERCE

Une production aussi active et aussi variée doit donner lieu à un commerce intérieur et extérieur proportionné. Celui des États-Unis a pris, au cours des vingt dernières années, de vastes proportions. En 1890, on évaluait à 700 millions de tonnes la circulation des marchandises sur les chemins de fer; en 1900, le chiffre dépassait déjà 1100 millions de tonnes: il a été de plus de 1300 millions de tonnes en 1904. En outre, nous avons déjà constaté l'activité de la navigation, tant sur les eaux intérieures que dans les ports maritimes. Nous connaissons aussi le chiffre énorme des transactions opérées dans les *clearing houses* ou chambres de compensation; il donne une idée précise, quoique incomplète, du rapide mouvement des affaires. Le peuple américain est à l'heure actuelle le marché dont le pouvoir absorbant est le plus considérable, non seulement parce qu'il est très nombreux, mais encore, parce qu'il est extrêmement actif, gagne beaucoup et absorbe en proportion. Cela explique pourquoi les États-Unis importent encore une si forte quantité de

produits étrangers, en dépit de la haute barrière de douanes dont ils sont entourés.

En ce qui touche spécialement le commerce extérieur, on peut dire qu'il est en pleine évolution. Autrefois, les États-Unis n'exportaient guère que des produits agricoles. Peu à peu, et surtout depuis vingt-cinq ans, la situation s'est modifiée entièrement. Voici du reste, quelques données statistiques qui le démontrent avec une approximation suffisante.

	PROPORTION DES EXPORTATIONS EN : 1800.	1850.	1875.	1904.
Agriculture	87,37 %	80,51 %	76,95 %	59,48 %
Produits fabriqués...	7,83 »	13,03 »	16,57 »	31,52 »
Minéraux...............	»	0,12 »	1,15 »	3,20 »

Tandis que les exportations évoluent ainsi, dans un sens favorable à l'industrie, le mouvement des importations paraît bien marcher dans un sens opposé, au moins proportionnellement, ce qui est du reste logique. Voici quelques données à ce sujet.

	EXPORTATION. des produits fabriqués.	IMPORTATION. des produits fabriqués.
1860	12.76 %	35.00 %
1875	16.57	26.48
1890	17.87	19.96
1904	31.52	17.17

En fait, la proportion donnée par la douane pour les importations, doit être trop faible, mais il n'en est pas moins certain que les choses sont bien orientées dans le sens que nous indiquons. Non seulement, le commerce américain trouve sur place un riche marché pour l'écoulement de la masse gigantesque des produits fabriqués par les usines du pays, mais encore, il s'ouvre d'année en année de nouveaux débouchés extérieurs. En d'autres termes, malgré certains obstacles graves, surtout le prix élevé de la main-d'œuvre, le fabricant américain commence à fournir ses articles à des prix modérés, ce qui permet au commerce de lutter avec succès sur les marchés du vieux monde. N'est-ce pas là un fait caractéristique? Et d'où provient-il? Des avantages naturels du

pays, et surtout de l'énergie supérieure de la race, qui a su diriger son effort et combiner sa politique économique de la façon la plus logique, la plus pratique.

L'ensemble du commerce extérieur des États-Unis est évalué par la douane aux chiffres suivants, que nous citons, comme toujours, à titre d'indication complémentaire, sans leur attribuer la signification d'une donnée exacte.

	IMPORTATION	EXPORTATION (en francs)	TOTAL
1800	525.000.000	350.000.000	875.000.000
1850	875.000.000	725.000.000	1.600.000.000
1880	3.350.000.000	4.200.000.000	7.550.000.000
1904	4.975.000.000	7.300.000.000	12.275.000.000

Ces chiffres ne disent pas l'exacte vérité, cela est hors de doute. Il est extrêmement vraisemblable, sinon certain, que celui de l'importation est beaucoup trop faible, et que celui de l'exportation est également au-dessous de la réalité. Toutefois, pris tels quels, ils donnent une impression générale suffisante des choses. Ils montrent que, dès à présent, les États-Unis sont devenus un des facteurs principaux du commerce du monde, et qu'ils sont en voie de prendre la première place. Dès à présent, leur influence sur le mouvement des affaires est décisive. Partout, on est attentif aux fluctuations du marché américain, dans tous les pays on redoute ses crises. Déjà les États-Unis sont les arbitres souverains pour la production et la distribution de certains articles essentiels, comme le pétrole et le coton; ils sont en train de prendre la direction, le contrôle, comme ils disent, de la production du fer. Quand il en sera de même pour les principaux articles fabriqués, toutes les nations du globe dépendront pratiquement de ce marché monstre, qui sera, dès lors, le régulateur de tous les autres. La puissante Angleterre elle-même tombera dans sa dépendance, car, si son peuple est mu par le ressort particulariste, il n'a point à sa disposition le vaste territoire, les foules immenses, les richesses minérales extraordinaires, dont profitent les États-Unis. L'empire britannique, fait artificiellement de pièces

et de morceaux dispersés et disparates, ne saurait prévaloir toujours contre la masse compacte de la grande république américaine.

Ces rapides notions sur le commerce nous amènent naturellement à la question du régime douanier. A ce point de vue encore, nous rencontrons ici une situation exceptionnelle, qui mérite d'être clairement précisée pour être bien comprise.

CHAPITRE IV

LA POLITIQUE DOUANIÈRE

Le Libre-Echange aux Etats-Unis. — Les origines de la protection. — Le conflit entre le Nord et le Sud. — La protection intense et ses effets. — La situation actuelle; ses avantages et ses inconvénients. — Le tarif rationnel. — Les traités de commerce et l'Union douanière des deux Amériques.

I. — LE LIBRE-ÉCHANGE AUX ÉTATS-UNIS

L'histoire de la politique douanière aux États-Unis rappelle d'une manière frappante ce qui s'est passé en Angleterre, avec cette seule différence qu'ici les périodes ont été plus courtes et l'évolution plus rapide.

Nous avons vu qu'en Amérique, les Anglo-Saxons, parvenus vers le milieu du dix-huitième siècle à évincer leurs concurrents, occupaient dès lors, bien qu'ils fussent peu nombreux, de vastes espaces dans la partie orientale du continent. Ils étaient, avant tout, des agriculteurs et des ruraux. Dans ces conditions, la fabrication restait médiocrement active. Chaque famille demandait à son domaine la plupart des éléments d'une vie simple et frugale; un bon nombre des objets et des outils indispensables étaient faits sur place par les membres de la famille. Pour le surplus, quelques artisans, groupés dans les bourgs ou petites villes de marché, y suffisaient. On tirait, en outre, de l'ancienne métropole, l'Angleterre, quelques articles spéciaux, comme le papier, le thé, les étoffes fines, la quincaillerie. On lui expédiait certains produits naturels indigènes, fournis surtout par les plantations du Sud, comme le sucre, le riz, le tabac. Ces produits s'échangeaient aussi de région à région, entre le Nord et le Sud américains.

Les villes étaient donc alors surtout des marchés ru-

raux, et non pas des centres industriels: à tel point que l'industrie en était souvent proscrite par les règlements locaux, parce qu'on l'accusait d'enlever des bras à la culture et de corrompre les mœurs en entassant les ouvriers dans les agglomérations urbaines. Tel était l'esprit d'honnêteté étroite des puritains, immigrés en Amérique pour pratiquer en liberté leur religion sévère et leurs mœurs rigides.

Dans ces conditions, avec un sol abondant et riche, des débouchés assurés, une existence peu luxueuse, les Américains se trouvaient fort bien de la liberté du commerce, qui leur fournissait à bas prix les fabrications indispensables, et facilitait le placement de leurs bois, de leur blé, de leur coton, de leur tabac, de leur riz, de leurs cuirs. Les États du Sud surtout prospéraient largement, avec leurs vastes plantations desservies par le travail esclave. Le Nord en tirait moins de profit, parce que ses productions étaient moins variées, moins riches et moins demandées. Pourtant, il eut sa part de bénéfices tant que le sol vierge fournit pour un faible travail et sans fumure de larges moissons. C'est ainsi que les Américains restèrent longtemps libre-échangistes, au point de se séparer, violemment et à tous risques, de la métropole, lorsque celle-ci prétendit leur imposer à son profit des monopoles et des restrictions douanières. Cette prétention allait directement à l'encontre de leurs intérêts les plus clairs: ils refusèrent de l'admettre et prirent les armes, pour la cause de la liberté commerciale. Les États-Unis étaient alors dans leur ensemble un pays à production naturelle prépondérante. Cela est confirmé par les chiffres que nous avons cités un peu plus haut (p. 655). Voici, dans le même sens, quelques indications empruntées à un auteur estimé[1]: ces chiffres représentent, en dollars, la moyenne approximative annuelle des exportations des États-Unis pendant la période 1802-1812:

			dollars
Produits naturels...	agricoles...	27.875.000	34.403.000
	forestiers..	4.404.000	
	maritimes..	2.124.000	
Produits industriels........... ..			2.096.000

[1]) Seybert, *Annales statistiques des Etats-Unis*, 1820.

Encore faut-il remarquer que l'on fait figurer au compte des produits industriels, des articles à demi élaborés, comme le cuir, véritable matière première pour l'industrie d'Europe. L'importation présente une disposition absolument contraire. Les articles manufacturés dominent; les produits naturels sont en quantité minime. On a calculé qu'à cette époque, les deux tiers au moins de la population étaient appliqués aux travaux agricoles; le troisième tiers se partageait entre le commerce, l'industrie et les professions libérales.

Cinquante ans plus tard, les États-Unis étaient de nouveau en armes, mais cette fois une moitié des États soutenait contre l'autre la cause de la protection. A quels motifs faut-il attribuer cette complète réaction? Les raisons en sont multiples.

II. — LES ORIGINES DE LA PROTECTION

Si, jusque vers 1810, les États-Unis ont eu intérêt à suivre une politique économique assez analogue à celle de la Turquie actuelle, cet intérêt ne tarda guère à changer. C'est que l'Amérique du Nord était tombée entre les mains d'une race dont la formation et les tendances sont diamétralement opposées à celles des races de l'Orient, et qui sait saisir les occasions de profit offertes à son activité. Le conflit gigantesque soulevé en Europe par les prétentions révolutionnaires ayant paralysé dans une grande mesure, surtout après 1803, les forces productrices du vieux continent, les Américains se trouvèrent, par là, protégés presque malgré eux par la suspension au moins partielle de la concurrence européenne. Ils s'empressèrent d'en profiter, et un certain nombre de manufactures s'élevèrent dans les principaux centres. Un peu plus tard, l'Angleterre, jalouse de la place prise dès ce moment par les Américains dans le commerce du monde, leur déclara la guerre, ce qui acheva de rompre les relations entre les deux continents, et fit surgir de nouvelles fabriques. Dès ce moment, les Américains du Nord se trouvèrent lancés dans une voie nouvelle: celle de la fabrication en grand atelier. Il leur fut relativement aisé de donner

à leurs manufactures un développement presque soudain, parce qu'ils pouvaient profiter d'emblée des principales inventions mécaniques si lentement et si péniblement réalisées en Angleterre. En outre, le sol des États-Unis offrait, avec une variété et une abondance extrêmes, tous les éléments matériels nécessaires pour alimenter la grande industrie. Ces éléments n'ont pas été tous utilisés dès le début, mais leur présence a singulièrement encouragé les premières entreprises, les a par la suite développées, et en a suscité de nouvelles. Nous avons exposé précédemment [1]), l'énorme richesse des États-Unis en matières premières, végétales, animales et minérales. Il faut avoir ces notions bien présentes à l'esprit pour saisir clairement les causes du revirement qui s'est produit dans les esprits, entraînant un changement complet dans la politique douanière du pays.

Ce changement ne s'est pas fait, du reste, à la manière d'une brusque révolution. Il a été opéré par étapes graduelles, sous la pression de besoins évidents, et non par l'influence d'idées théoriques, de raisonnements *a priori*, ou de combinaisons inspirées par l'ambition politique, ainsi que cela est arrivé en d'autres pays. Voici, en résumé, comment l'évolution s'est accomplie.

Lorsque l'Europe se rouvrit au commerce général, après 1814, l'exportation des produits naturels américains prit d'année en année une importance croissante. Les céréales, les bois, les viandes, les peaux provenant des États du Nord-Est, et surtout le coton, le riz, le tabac des États du Sud, étaient demandés de plus en plus dans les agglomérations industrielles du vieux monde. La culture, dans ces terres neuves, devint par là une spéculation avantageuse, beaucoup plus tentante pour les Américains, tels que nous les connaissons, que le travail de fabrique. Aussi les ouvriers étaient-ils fort rares, et la main-d'œuvre hors de prix. Dès lors, les frais de revient ne pouvaient manquer d'atteindre un niveau tel, que la lutte devenait impossible contre la concurrence des fabricants européens, organisés de longue main, mieux outil-

[1]) V. p. 589.

lés, mieux pourvus de capitaux, et disposant d'une main-d'œuvre à bon marché. Cette concurrence était d'ailleurs excessivement difficile à vaincre, voici pourquoi.

La consommation locale, aux États-Unis, ne demandait guère au commerce que des articles communs. En effet, la population des campagnes, composée surtout de *settlers*, de colons, de cultivateurs, avait besoin avant tout de vêtements et d'instruments de travail, d'ustensiles de ménage, de bois de construction, de produits courants: savon, bougies, articles alimentaires. Celle des villes, formée en majorité de gens d'affaires peu recherchés dans leurs goûts, préoccupés surtout d'agir vite, n'était pas beaucoup plus exigeante. Plus tard, lorsque le développement de l'industrie eut amené l'extension de la richesse, les habitudes de luxe s'étendirent, et avec elles la demande des articles d'ornement et de mode. Mais la formation spéciale de la race ne l'avait nullement préparée à la production des œuvres de goût. Dès lors, la fabrication devait s'attacher d'abord à fournir les objets répondant aux besoins de la vie de tous les jours; les produits de luxe ne trouvaient encore qu'un marché restreint.

Mais nous avons vu, précisément, que l'Angleterre avait pris l'avance à ce point de vue, dès le début du siècle, et qu'elle était organisée d'une façon formidable pour satisfaire à cette nature de besoins. Était-il possible aux Américains de se mettre, du jour au lendemain, en état de lutter à armes égales contre cette triomphante concurrence? Évidemment non, et cela pour diverses raisons: les Américains ne disposaient que de capitaux restreints, d'un personnel dirigeant et ouvrier très actif et très énergique sans doute, mais inexpérimenté, d'un matériel insuffisant, enfin la main-d'œuvre était chez eux sensiblement plus chère qu'en Europe. Dans ces conditions, il est bien évident qu'ils ne pouvaient entrer avec des chances de succès en compétition ouverte avec les Anglais. De même, leur défaut de préparation artistique, autant que le haut prix de la main d'œuvre, les mettait dans un état d'infériorité tout aussi marqué vis-à-vis de la France en ce qui concerne la fabrication des articles soignés. Il ne leur restait donc pour toute ressource qu'à

attendre, pour organiser la grande industrie, que leur continent fût occupé en entier par une population dense et qu'il offrît une condition économique à peu près analogue à celle de la vieille Europe. Cela eût demandé des siècles. Or, nous savons que ce ne sont pas là gens à attendre du temps la solution des difficultés. Il leur fallait alors trouver un moyen artificiel de compenser leur infériorité actuelle, afin d'agir sans délai. Ce moyen artificiel, c'est la protection douanière. Nous allons voir comment elle s'est formée et accentuée aux États-Unis, parallèlement aux progrès de l'industrie elle-même.

III. — LE CONFLIT ENTRE LE NORD ET LE SUD

La protection a été inaugurée aux États-Unis, sous le coup d'une crise grave. Le rétablissement de la paix après 1814 avait été le signal d'une soudaine et vive reprise des affaires. L'Angleterre qui avait accumulé pendant la guerre des stocks considérables, les écoula le plus vite possible, et les pays libre-échangistes en reçurent naturellement la plus forte part. Les États-Unis entre autres furent littéralement inondés d'articles anglais. L'industrie locale faillit tomber du coup, et la crise fut telle que le gouvernement dut intervenir et enrayer l'importation au moyen d'un tarif protecteur, remplaçant le tarif fiscal usité jusque-là. Les droits furent fixés à 20 et 25 %. L'industrie reprit de l'activité, et de nouveau, en 1828, les droits furent augmentés afin de soutenir ce mouvement[1]). C'est ainsi que le droit sur les fers atteignit jusqu'à 100 %, et les autres en proportion. De 1834 à 1842, sur la sollicitation des États du Sud, le tarif fut réduit dans une grande mesure. Le droit sur les fers, par exemple, fut ramené à l'ancien taux de 20 %. Mais il se produisit aussitôt une crise telle, que dès le mois de sep-

[1]) F. W. TAUSSIG, professeur à Harvard University: *The Tariff history of the United States.* Prof. BASTABLE, de l'Université de Dublin: *The Commerce of Nations,* London, 1892.

tembre 1842, un tarif très rigoureux était voté et mis en application.

Cependant, ce taux élevé des droits ne concordait pas avec tous les intérêts dans l'Union. Pour concilier les tendances opposées, le tarif fut de nouveau modifié en 1846. Le bill Walker institua plusieurs catégories: A, B, C, etc., dans lesquelles les diverses sortes de marchandises étaient rangées selon leur espèce. La cédule A (article de luxe), payait jusqu'à 100%, mais pour les produits communs, tels que: métaux et ouvrages en métaux, en cuir, en laine, en papier, en verre, en bois, le droit n'allait qu'à 30 % (cédule C); et même à 25 % pour les cotonnades. C'était donc là plutôt un tarif modéré, d'autant plus que, nous le savons, le taux effectif des droits acquittés est toujours inférieur au taux légal. Le tarif fut encore réduit en 1857 de 30 à 24 % pour la cédule C. A cette époque, la situation générale était prospère, le Trésor encaissait chaque année des excédents de recettes dont il ne savait que faire; il essaya de les diminuer en provoquant la réduction des perceptions douanières. Du même coup, il donnait satisfaction dans une certaine mesure aux réclamations d'une partie des États de l'Union. C'est qu'en effet, les circonstances avaient singulièrement accentué le dissentiment marqué dès 1820 entre le Nord et le Sud au sujet de la politique économique. Il est intéressant d'insister sur ce fait.

Nous venons de voir qu'en somme, et grâce à la protection, les États-Unis étaient parvenus à organiser chez eux, entre 1808 et 1850, une industrie déjà importante. Cette industrie était localisée presque exclusivement dans les États de l'Est, pour plusieurs raisons très simples. D'abord, cette région était la plus peuplée, la plus directement en rapports avec l'Europe. Les dépôts de charbon et de minerai de fer y étaient connus et exploités depuis longtemps. Les ports les plus importants, comme New-York et Boston, des canaux, des rivières, plus tard les premiers chemins de fer, y facilitaient le développement de la fabrication. Dans le Sud, au contraire, la nature du sol, du climat et des productions naturelles, portait plutôt à la pratique de la culture.

Celle-ci était d'ailleurs exercée au moyen du travail servile, ce qui n'est jamais ni nulle part une condition favorable au progrès. L'Ouest, pays de terres vierges, de défrichement, où la population était clairsemée et, en outre, retenue par une culture facile et fructueuse, ou même par la spéculation sur les terres nouvellement occupées, où de plus les voies de communication manquaient souvent, restait lui aussi surtout agricole. Cela explique comment, vers le milieu du siècle, les États-Unis offraient encore l'aspect d'une contrée essentiellement rurale, grande exportatrice de produits naturels, principalement de produits des fermes, et obligée d'importer encore une quantité considérable d'articles fabriqués que l'industrie locale ne pouvait fournir pour diverses raisons. Déjà deux grands intérêts se trouvaient donc en présence. Celui du Sud et de l'Ouest, agricoles et libre-échangistes, parce que le libre-échange leur donnait à meilleur compte les fabrications, et facilitait à l'occasion le placement de leurs denrées en Europe. L'intérêt du Nord-Est, industriel et protectionniste, parce que la concurrence du vieux monde lui semblait, et à bon droit, insoutenable. Le gouvernement s'efforçait de maintenir une sorte de balance entre ces deux formes antagonistes au moyen de son tarif. C'est ainsi qu'il taxait certaines matières premières d'origine agricole, comme la laine, au détriment de l'industrie, incapable dès lors de se procurer les sortes fines que le pays ne produisait pas, et de s'en tenir à la fabrication des qualités ordinaires. En revanche, les machines, les outils, les harnais dont l'agriculture avait un besoin constant, étaient chargés de droits au détriment des fermiers et des planteurs. De cette façon, le tarif servait à la fois les deux intérêts et leur nuisait aussi, à tous deux en même temps.

Sur ces entrefaites, les circonstances accentuèrent cette opposition au point de rendre un conflit inévitable. Voici comment.

IV. — LA PROTECTION INTENSE ET SES EFFETS

Pour que l'industrie soit incitée à s'étendre et à augmenter sa production, il lui faut nécessairement une clientèle. La fabrication ne pouvait guère aller chercher cette clientèle au dehors, puisque la concurrence étrangère la tenait en échec sur son propre marché. Au dedans, la population ne devint réellement importante comme nombre, et par suite comme production, que vers 1850. Elle atteignit à cette date, d'après les recensements décennaux, le chiffre de 23 millions d'âmes. Le flot de l'immigration commençait alors à déborder sur les terres vierges du centre, du *Far West*, et refoulait les Indiens bien au-delà du Mississipi. Parmi les États de l'Ouest, deux seulement, l'Ohio et l'Indiana, figurent au *Census* de 1800, le premier avec 45.000 âmes, le second avec 6.000: en 1850, l'Ohio comptait près de 2 millions d'habitants, et l'Indiana près d'un million. L'Illinois et le Michigan n'ont pas 200.000 âmes à eux deux en 1830: en 1850, le premier renferme 850.000 habitants, et le second 400.000. Le Wisconsin, recensé pour la première fois en 1840, avait plus de 300.000 habitants dix ans après. L'Iowa, qui est dans le même cas, accuse une population de 192.000 âmes en 1850. Le Minnesota enfin se présente avec 6.000 âmes à cette dernière date. Le Kansas et le Nebraska ne furent recensés qu'en 1860. Ainsi, à partir du milieu du siècle, une notable partie de l'Ouest se trouve mise en valeur; des centres importants, marchés indispensables de ces contrées de culture s'élèvent, et deviennent en quelques années de grandes cités[1]). Dans l'Est, les villes gagnent également avec une extrême rapidité; le Sud augmente lui aussi, quoique moins vite. L'industrie locale voyait ainsi le seul marché qui fût à sa disposition s'élargir d'année en année. Le Sud agricole et riche offrait une clientèle de premier ordre, et les cultivateurs de blé et de maïs de l'Ouest n'étaient pas non

1) Population de Chicago en 1830 70 habitants.
1850 29.000 habitants.
1855 60.000 habitants.

plus des clients à dédaigner, car leur condition n'était plus celle des Puritains des siècles précédents. Ceux-ci avaient fait de leurs domaines des fermes européennes, organisées pour fournir à l'exploitant les principaux éléments de son entretien. Le *farmer* ou le *ranchman* moderne, empressé à satisfaire aux besoins de l'exploitation, s'attache à produire soit du blé, soit de la viande, selon le cas, et rien autre chose. C'est un véritable industriel, fabriquant un article déterminé qu'il met en entier dans le commerce. Il achète ensuite tout ce dont il a lui-même besoin: aliments, vêtements, outils, machines. Il n'est pas rare de voir figurer sur la table d'un cultivateur du Dakota ou de l'Oklahoma du lait condensé fabriqué dans l'Est, du lard salé et du bœuf mis en boîte à Chicago. Il est donc obligé de recourir à la fabrication d'une façon constante, et représente pour l'industrie un client assidu.

Dans ces conditions, les Américains, avec la formation qui est la leur, ne pouvaient manquer de saisir les occasions de profit mises ainsi à leur portée, en développant et en multipliant leurs manufactures. Les gens de l'Est furent du reste énergiquement poussés dans cette direction par le fait même de l'extension de la population américaine. Cela s'explique de la façon suivante.

Au fur et à mesure que l'industrie, soutenue par le tarif, se développait à l'est des Alleghanys, la prospérité générale en était naturellement augmentée; l'esprit d'entreprise devenait plus ardent, les capitaux se multipliaient, les voies de pénétration vers l'Ouest se construisaient, et en définitive la colonisation, facilitée, encouragée, surexcitée même par la spéculation, courait pour ainsi dire à la conquête du Far West. Mais par une sorte de choc en retour, la prospérité agricole des nouveaux États amena la ruine des fermes de l'Est, et fit de l'industrie et du commerce les seuls métiers productifs accessibles aux habitants des États orientaux. La raison principale de ce phénomène est claire. Lorsque, par l'effet des circonstances indiquées tout à l'heure, une grande partie des territoires de l'Ouest eut été mise en plein état de production, ces terres neuves firent aux fermes

des vieux États de l'Est une concurrence insoutenable, car dans ses derniers une exploitation déjà ancienne avait épuisé la fertilité spontanée du sol. Il eût fallu, pour y continuer la culture, se livrer à des travaux plus compliqués et employer les engrais et les amendements. Mais, dans ces conditions nouvelles la lutte était impossible à soutenir contre les cultivateurs de l'Ouest, exonérés de pareil frais, et desservis maintenant par le chemin de fer qui transportait à bon compte leurs produits dans toutes les directions.

Peut-être eût-on songé alors, en deçà des Alleghanys, à se défendre contre les nouveaux États par une barrière fiscale, si la Constitution fédérale n'avait pris soin d'interdire par un amendement formel les douanes intérieures. Fallait-il donc abandonner la partie pour aller vers l'Ouest à la recherche de terres nouvelles? Beaucoup l'ont fait. Mais on ne saurait quitter en masse une vaste contrée, qui présente des avantages très considérables en dehors même de la culture. Voyant que chez eux la terre ne donnait plus de profit, les gens de l'Est délaissèrent leurs fermes, de sorte qu'aujourd'hui on n'y fait plus guère de culture, sauf du maraîchage, ni d'élévation, si ce n'est en vue de la production du lait pour l'alimentation des villes. « Aux environs mêmes de New-York, dit M. de Mandat-Grancey, la campagne paraît peu occupée; partout où la terre est excellente, elle est cultivée, mais nulle part nous ne voyons trace de cette lutte contre la nature, de cet âpre labeur, grâce auquel nos paysans ont transformé l'aspect primitif des lieux... Les Américains aiment mieux s'en aller à des centaines de lieues de chez eux, chercher des terres vierges, que de s'occuper de celles qui auraient besoin d'être un peu amendées[1]. » Quant à ceux que la culture ne tentait point, ils cherchèrent un moyen nouveau de vivre et de gagner de l'argent. Ce moyen, ils le trouvèrent dans l'industrie: « Dès que la culture a cessé d'être fructueuse dans l'Est, dit un autre observateur, les Américains ont cherché d'autres occasions de profit. Ceux qui voulaient continuer à travailler la terre sont

1) *En visite chez l'oncle Sam*, p. 153. Cf. P. de Rousiers, p. 292.

allés en prendre là où elle promettait d'être plus avantageuse, les autres se sont acheminés vers les manufactures[1]. » La voie leur était ouverte, ils s'y sont engagés avec résolution, et depuis, l'action des mêmes causes agissant avec une force croissante n'a fait qu'accentuer la situation dans le sens indiqué. Cette industrie rapidement grandissante, rencontrant devant elle les mêmes difficultés et la même concurrence, insista avec plus de force que jamais pour obtenir l'aggravation des droits de douane, c'est-à-dire, une protection plus efficace. Ainsi, les États de l'Est prenaient de plus en plus la situation d'un pays en voie de développement industriel intense.

L'antagonisme entre les États de l'Est et ceux du Sud et de l'Ouest alla en empirant d'année en année de 1820 à 1860. Ces derniers étaient encore trop faibles pour se mettre directement en travers du mouvement protectionniste. Mais il n'en était pas de même pour ceux du Sud. Vastes, peuplés et riches, ils voyaient avec colère s'accentuer, chez les gens de l'Est, deux tendances également dangereuses pour leurs intérêts: le protectionnisme, et l'opinion anti-esclavagiste. Ils prétendaient garder cette main-d'œuvre, médiocre sans doute, mais très difficile à remplacer, qui assurait la marche de leurs exploitations. Ils réclamaient de plus le libre-échange, politique normale des contrées à production naturelle prépondérante. Deux intérêts absolument opposés, tous deux considérables et puissamment soutenus, se trouvaient ainsi en présence. Un conflit était inévitable. Il éclata en 1861, lorsqu'un représentant de l'Est, M. Morrill, proposa de revenir au tarif élevé de 1846, en l'aggravant par la substitution de droits spécifiques aux droits *ad valorem* usités jusque là. Comme il s'agissait en définitive de l'avenir même des deux régions en cause, on comprend l'acharnement et l'énergie avec lesquelles chacune soutint ses vues et ses prétentions. L'Amérique du Nord vit éclater une des plus formidables guerres civiles que l'histoire ait enregistrées; quatre années de combats, des flots de sang répandus, des sommes

[2]) P. de Rousiers, p. 294.

énormes gaspillées, des contrées entières dévastées, tel fut le bilan de cette lutte regrettable. Enfin, le Nord l'emporta, le tarif Morrill, voté dès le départ des représentants du Sud, fut augmenté à plusieurs reprises pendant la durée même de la guerre. Les États-Unis se trouvèrent par là engagés à fond dans la politique de protection. Les droits, qui en 1861 n'atteignaient pas en moyenne 19 %, s'élevèrent successivement à 26 % (en moyenne) en 1862, à près de 29 % en 1863, puis à 32 % (1864), 38 1/2 % (1865), 42 % (1866), 44 1/2 % (1867), 46 1/2 % (1868). Depuis, et jusqu'en 1877, ils ont plutôt baissé, au point de tomber à 20 % en cette dernière année. Mais en somme, la combinaison des droits fut toujours inspirée par un esprit protectionniste intense. En 1888, la moyenne dépassait 47 %. Les bills Mac Kinley de 1890 ont aggravé cet état de choses et porté la moyenne à plus de 65 %.

Ces lois, qui ont fait tant de bruit dans le monde, se résument de la façon suivante. La première, le *Tariff bill*, taxe plus ou moins lourdement un ensemble de plus de quatre mille articles. Les objets de consommation courante notamment sont grevés d'un droit qui rend leur introduction à peu près impossible. Ainsi, les vêtements confectionnés de laine pour femmes et enfants paient: 1° quatre fois et demi le droit sur la laine fine en suint, car on suppose qu'il faut employer 4 livres 1/2 de laine pour obtenir une livre de tissu achevé; comme la laine paie 11 cents (plus de 60 centimes par livre), ce premier droit se chiffre par 49 cents 1/2 ou près de 3 francs par livre (de 453 grammes) de vêtements; 2° on ajoute à cela un second droit de 60 % *ad valorem*.

Cette première barrière ne paraissant pas suffisante, on l'a renforcée au moyen des dispositions d'une seconde loi dite *Bill administratif*, qui prescrit un certain nombre de mesures propres à prévenir la fraude, et surtout à entraver le mouvement des importations. Voici quelques exemples des obligations qu'il impose au commerce étranger. D'abord, les consuls américains établis dans le pays d'exportation peuvent exiger qu'un échantillon de chacun des genres compris

dans une expédition leur soit présenté. Il doit être, lorsque ce sont des étoffes, coupé et collé au dos d'une feuille spéciale portant le numéro de la pièce sur laquelle l'échantillon a été prélevé, le numéro de la caisse dans laquelle cette pièce est renfermée, et une infinité d'autres détails. La facture doit être établie en triple expédition, et visée par le consul. En outre, les exportateurs sont obligés d'annexer à leurs propres factures celles des fabricants. Si un industriel est lui-même exportateur, on exige la justification de ses prix de revient, quelquefois même de ses prix de façon et de ses bénéfices. Lorsqu'une de ces prescriptions draconiennes est négligée, l'exportateur s'expose à voir ses colis tout au moins refusés, souvent même confisqués par la douane américaine, et il est, en outre, à la moindre apparence de fraude, frappé d'amendes énormes.

On voit tout de suite combien il est aisé aux officiers de la douane de ralentir ou même d'arrêter le trafic d'importation par l'application rigoureuse de pareils règlements. Mais pour être plus certain encore de demeurer maître absolu du sort du commerce étranger, le gouvernement américain s'est fait attribuer le droit de juger arbitrairement toutes les contestations relatives à l'application des *bills*. Les arbitres chargés de prononcer en cas de litige entre le service et les importateurs sont aujourd'hui choisis exclusivement par la douane parmi ses propres fonctionnaires. En cas de condamnation suivie d'appel, l'affaire peut durer trois années en moyenne, par suite de la surcharge des rôles des Cours de justice et spécialement de la Cour fédérale. Cela ne répond guère aux besoins du commerce étranger et il est bien évident que l'on a voulu se ménager un moyen sûr de le paralyser, si on croit utile d'accentuer encore la protection.

Nous avons constaté que, à l'abri de cette haute barrière, l'industrie américaine a grandi dans des proportions formidables. Cependant, le tarif Mac Kinley doublé des exigences de la loi Dingley n'a point arrêté l'importation étrangère. En constatant l'importance actuelle de celle-ci, il est permis de penser que, sans le tarif, elle eût conservé la

première place sur le marché américain, empêché le développement de l'industrie, et modifié profondément l'évolution économique du pays. Il nous paraît donc certain que les États-Unis ont appliqué le régime douanier le mieux approprié à l'intérêt général de la nation. Nous devons maintenant examiner la question de savoir si cet intérêt est toujours le même, et si, au point où sont arrivés les États-Unis, la protection intense leur est encore favorable. En d'autres termes, le type économique de ce peuple est-il déjà changé au point d'appeler une modification correspondante dans la législation douanière?

V. — LA SITUATION ACTUELLE ; SES AVANTAGES ET SES INCONVÉNIENTS

Les États-Unis sont devenus protectionnistes par l'effet: de leur retard industriel; de l'insuffisance de leur outillage; de la rareté des capitaux; de l'abondance des terres disponibles qui, combinée avec l'attrait de la culture, amène la pénurie de la main-d'œuvre; de la puissance de la concurrence étrangère, anglaise surtout; de l'insuffisance de la clientèle.

Parmi toutes ces causes d'infériorité, appelant une compensation, certaines ont disparu. Mais la situation s'est-elle modifiée assez pour justifier un changement de politique? Non, car des influences très fortes agissent toujours dans un sens tel, que la concurrence extérieure en est favorisée. Ainsi les capitaux, quoique bien développés depuis trente ans, ne s'offrent pas encore en quantité proportionnée aux besoins. La disponibilité des terres et l'attrait de la vie rurale exercent toujours leur action sur la main-d'œuvre au point d'en faire doubler ou tripler le prix. La concurrence étrangère, loin de s'atténuer, s'est élargie en surface par l'effet du développement industriel de plusieurs pays très actifs, comme la Belgique, l'Allemagne, et elle s'est renforcée par le progrès constant des méthodes et de l'outillage. Enfin, si la clientèle intérieure est devenue considérable, les États-Unis n'ont pas encore à l'extérieur un marché suffisam-

ment large et bien établi pour leur assurer le placement d'une production proportionnée à leurs moyens d'action. De là une infériorité persistante, que certains avantages, comme la faiblesse des impôts, l'exemption du service militaire, l'énergie de la race, ne parviennent pas à balancer. La preuve en est dans ce fait que toute branche d'activité non couverte par le tarif ou autrement, comme la marine, par exemple, s'étiole sous la pression du dehors. Supprimer le tarif, ce serait en somme *protéger la fabrication étrangère contre l'industrie locale,* en laissant agir en faveur de la première les causes d'infériorité que rencontre la seconde.

Dès lors, on peut dire sans aucune exagération que le retour prématuré au système du libre-échange deviendrait dans ce pays, selon toute probabilité, la cause immédiate d'un cataclysme industriel sans précédent dans l'histoire économique des peuples, parce que l'industrie, spécialement l'industrie du Sud et de l'Ouest, serait incapable dans l'état actuel des choses de lutter contre la production européenne. Cela est plus vrai aujourd'hui que jamais, car la fermeture des principaux marchés du vieux continent oblige les fabricants anglais, allemands, français même, à chercher au loin de nouveaux débouchés, et à consentir des réductions de prix qui accentuent encore la différence des situations.

Il faut donc admettre que les États-Unis ont toujours besoin d'appliquer un tarif protecteur. Ce système économique a ses inconvénients, nous ne songeons pas à les dissimuler, au contraire, nous allons insister sur les principaux.

La protection économique est un procédé artificiel de compensation. Or, tout ce qui est artificiel révèle à l'usage des défauts plus ou moins graves; si les inconvénients d'un tel procédé l'emportent sur les avantages, il y faut renoncer. Toute la question est de savoir si, au contraire, les avantages ne l'emportent pas sur les inconvénients; il faut alors se résigner à endurer ceux-ci. Aux États-Unis, les défectuosités du système économique paraissent être les suivantes.

La protection amène dans certains cas un renchérissement des articles de consommation, par l'effet de la restriction des sources d'approvisionnement. Ainsi, d'après la

Bœrsen-Halle de Hambourg, le bill Mac Kinley a provoqué une hausse sensible des prix; 112 articles de vente courante dans les magasins de Boston se seraient vendus 20% plus cher qu'avant l'application du tarif[1]). Cet exemple n'est pas, d'ailleurs, très concluant. Les bills Mac Kinley ont établi non la protection, mais dans bien des cas la prohibition, ce qui n'est pas la même chose. Ensuite il n'est pas prouvé que le rétablissement de la liberté des échanges ait pour résultat certain de produire le bon marché, car dans ce cas la ruine certaine de l'industrie locale laisserait la consommation à la discrétion des entrepositaires de produits étrangers. En fait, il semble bien que si le prix total de la vie est en moyenne un peu plus élevé dans les grandes villes qu'en Europe, cela tient moins à la protection en elle-même qu'aux conditions générales du milieu. L'abondance qui résulte de l'activité des affaires, les hauts salaires, avilissent dans une mesure notable la valeur du signe monétaire, d'où la hausse des prix. Nous ressentons les effets du même phénomène dans nos villes d'Europe, quoique à un degré moindre.

Il ne faut pas exagérer d'ailleurs la cherté de la vie en Amérique. Le Bureau du travail de Washington a fait à ce sujet des enquêtes, et a dressé des moyennes relatives au prix de la vie dans divers pays. Le procédé est médiocre, car les moyennes sont des points de repère très incertains et très sujets à caution. Pourtant nous donnons ici, à titre d'indication, le résultat de recherches faites en calculant le revenu et la dépense de 3260 familles ouvrières, dont 526 anglaises, 244 belges, les autres américaines:

		REVENU.	DÉPENSES.	DIFFÉRENCE.
Belgique......	fr.	1950.60	1203.75	746.85
Angleterre....	—	2379.45	1619.59	749.95
Etats-Unis...	—	2674. »	1888.40	785.60

L'impression qui ressort de ce tableau est assez conforme à celle que M. P. Deschanel a rapportée de son

[1]) Les rapports consulaires ont aussi signalé une augmentation sensible des prix.

voyage aux États-Unis, fait il y a une quinzaine d'années. «L'ouvrier américain, dit-il, a une plus haute échelle de vie que l'ouvrier européen: son salaire journalier est supérieur au salaire de l'ouvrier européen de même catégorie; les denrées sont relativement bon marché; si le loyer est plus cher, le logement est meilleur.»

En somme, il est bien certain qu'à tout prendre, l'ensemble de la nation accroît d'année en année ses forces économiques, sa prospérité matérielle, sa puissance intérieure, son influence extérieure. La classe supérieure, incessamment recrutée par les éléments les plus actifs des autres couches sociales, se maintient et s'étend, encadrant au fur et à mesure le flot de l'immigration, et lui imprimant d'une manière certaine, indélébile, le cachet de la nationalité américaine. La classe ouvrière participe pleinement à ce mouvement progressif; mille occasions sont offertes aux ouvriers de gagner largement leur vie, de se préparer une chance de se tirer d'affaire et de s'élever à une situation indépendante. Ils en profitent du reste: on s'en aperçoit à l'accroissement des recettes des caisses d'épargne (*savings-banks*):

	POPULATION.	NOMBRE des déposants.	DÉPOTS (en millions de dollars)
1885.	55 millions	3.071.000	1.095
1890.	62 1/2 —	4.258.000	1.524
1904.	81 1/2 —	7.305.000	2.918

On voit que l'accroissement du nombre des déposants et du montant des dépôts a été beaucoup plus rapide que celui de la population.

Ces chiffres n'indiquent pas un pays placé dans une situation misérable. On pourrait répondre à cela que l'indication tirée des dépôts des caisses d'épargne est confuse et peu probante. Mais à côté de ces données numériques, on peut placer l'opinion de tous les observateurs qui ont visité les États-Unis. Ils sont unanimes à constater que le *standard of life*, autrement dit le niveau moyen du mode d'existence y est sensiblement plus élevé qu'ailleurs pour la plupart des catégories sociales.

Ainsi, en définitive, tout cela n'annonce en aucune

manière une nation accablée sous le poids de droits protecteurs donnant aux prix une exagération intolérable. Cet inconvénient de la protection, s'il existe, est en réalité bien peu sensible. Évidemment, tout n'est pas pour le mieux dans le meilleur des mondes, aux États-Unis pas plus qu'ailleurs. Le régime du travail n'est pas exempt de troubles, tant s'en faut. Les grèves sont fréquentes, les engagements souvent peu stables; certains patrons se montrent indifférents à l'égard de leurs ouvriers ou cherchent même à les exploiter. L'abus de la spéculation, les excès des syndicats ou trusts, causent de redoutables remous dans le courant des affaires. Mais cela se voit partout, même dans les pays radicalement libre-échangistes. La protection n'est donc pas l'auteur de tous ces maux comme on le dit quelquefois avec une légèreté évidente. Certains en font, par exemple, la cause principale de la formation des *trusts* qui sont des syndicats de production ou de vente. Nous nous sommes expliqué déjà sur la nature de ces associations, et nous avons montré qu'elles sortent avant tout du progrès des transports et de la multiplication des capitaux. On comprend dès lors comment les syndicats sont si nombreux à la fois en Angleterre, pays de libre-échange, et aux États-Unis, pays de protection. C'est que, dans chacun de ces deux pays, la circulation des produits et des capitaux se fait avec une extrême rapidité.

Les syndicats se sont multipliés partout dans ces dernières années. On les voit opérer en Angleterre sur le sel, le charbon, le fer, les filés de coton, le chanvre, la farine, le papier, les pierres précieuses, etc., etc. Aux États-Unis sur les céréales, le sucre, le charbon, le pétrole, l'huile de coton, le saindoux, la viande et les bestiaux, etc.; en Allemagne sur le fer, le charbon; en France sur le fer, le sucre, le cuivre, etc. Ils agissent de même en Belgique, où ils sont nombreux, en Autriche, voire même dans les États scandinaves et dans l'Inde, en un mot partout où les affaires ont quelque activité. Les uns bornent leur champ d'action à un seul marché, d'autres sont internationaux. Ils sont devenus, en dernière analyse, l'une des formes usuelles de la spéculation contemporaine. Mais on voit bien que la pro-

tection ne joue là qu'un rôle secondaire et restreint, surtout aux États-Unis, où l'immense étendue du marché atténue singulièrement ses effets à ce point de vue.

Voici encore un argument, très sérieux celui-là, contre l'emploi de la protection. Nous avons signalé au début de cet ouvrage, les erreurs et les fraudes nombreuses et graves auxquelles la douane est exposée. Ces erreurs et ces fraudes ont pour effet de rendre inégaux les effets de la protection. L'importateur assez heureux pour profiter d'une appréciation inférieure à la valeur réelle de son produit, ou assez habile pour la provoquer, est favorisé au détriment de son concurrent moins heureux ou plus scrupuleux. Il l'est aussi, chose plus grave, au détriment du producteur indigène, qui n'est plus couvert dans la mesure prévue par le législateur. C'est ainsi que dans la réalité des choses le taux des droits inscrits au tarif n'est presque jamais le taux exact d'application; celui-ci est généralement inférieur, parfois de beaucoup. Les adversaires quand même de la protection font valoir tout cela, non sans raison. Ils ajoutent que la pratique de la fraude et de la contrebande est un élément de démoralisation publique; souvent même on exagère ce dernier argument, dont l'effet sentimental est assuré.

Tout cela est fâcheux, à tel point que certains auteurs, admettant d'ailleurs le principe de la protection, ont proposé de remplacer le système douanier par une action directe de l'État sur la fabrication. Au lieu de la protéger en bloc contre la concurrence par un obstacle opposé à l'entrée des produits étrangers, l'État serait ainsi amené à fournir à chaque fabricant un subside pris dans le Trésor public, et calculé de façon à mettre son prix de revient à peu près au niveau de celui du producteur étranger. C'est le système des primes, employé depuis longtemps dans tous les pays, mais dans une mesure restreinte. Généralisé, il obligerait le gouvernement à contrôler, pour éviter, ou plutôt pour restreindre les erreurs et les abus à son détriment, tous ou presque tous les ateliers du pays.

Enoncer un pareil système, c'est le condamner, car il serait évidemment la préparation directe d'une réglemen-

tation étouffante, et l'acheminement vers une sorte de communisme mortel pour le pays assez imprudent, assez faible pour entrer dans une telle voie. Le système des primes peut être commode à employer pour compléter un régime de protection douanière au moyen de mesures partielles, une sorte de « bouche-trou ». Mais il est impraticable à titre de mesure générale, parce que, tout en déplaçant seulement les difficultés sans les faire disparaître ni même les atténuer, il apporterait dans la condition d'ensemble du pays un formidable élément de trouble social en exagérant le rôle de l'État, déjà si accentué dans beaucoup de pays.

Quant aux vices propres des tarifs douaniers, s'il est impossible de les éviter d'une façon complète, on peut du moins les réduire par divers moyens. La bonne organisation du service et du contrôle, la combinaison appropriée des taxes, leur bonne proportion, peuvent décourager ou prévenir la fraude et diminuer les erreurs dans une mesure appréciable. Après cela, il reste une marge encore assez grande pour la défectuosité et l'injustice, mais on la retrouve dans toutes les choses humaines, et l'on ne peut espérer faire mieux ici qu'en d'autres organismes publics également fort importants, et tous plus ou moins imparfaits. Il faut dire, du reste, qu'aux États-Unis cette marge est assez ample, par suite de l'étendue des frontières et des vices de l'organisation politique et administrative; mais aussi l'aptitude personnelle supérieure des Américains compense bien des choses, atténue bien des inégalités qui chez nous apparaîtraient dans toute leur ampleur.

On fait encore au tarif américain un reproche qui, au premier abord, paraît avoir une portée considérable. Il est, dit-on, en opposition avec les intérêts agricoles du pays. Les agriculteurs préféreraient le libre-échange, dans l'espoir d'obtenir les articles fabriqués à meilleur compte, et de trouver par réciprocité un plus large marché pour leurs produits. Mais dans la réalité des choses, il paraît bien que la protection ne sert pas directement ceux des États de l'Union qui sont surtout agricoles, elle ne leur nuit pas de façon sensible

têm̃e lorsqu'elle est intense, pourvu cependant qu'elle n'arrive as jusqu'à la prohibition. La concurrence intérieure préient la hausse des prix; à l'étranger, on ne peut supprimer ı demande du coton, du tabac, du riz, ni même, dans certains ays, celle du blé et de la viande. Ceux qui repoussent ces ernières denrées le font eux-mêmes dans un but de protecon, et ne sont nullement disposés à transiger aux dépens de ›ur agriculture. Dans ces conditions, les États agricoles gagneıient peu à la suppression du tarif, et la ruine de l'industrie ui en serait la suite inévitable leur porterait au contraire n coup pénible, en appauvrissant la source principale de ›ur crédit, et leur marché le plus proche. C'est donc encore ı un grief d'une faible portée, qui ne suffit nullement pour alancer les intérêts immenses que soutient la protection.

Le maintien et le développement de ces intérêts constuent justement l'avantage essentiel du régime protecteur, ›lui qui justifie hautement sa conservation aux États-Unis. ans ce procédé économique, ce pays n'aurait guère de grande ıdustrie. En l'abandonnant trop tôt, il la verrait décliner te. Or, un pays n'est vraiment grand et puissant à tous s points de vue que quand il possède une fabrication active, ırce que seule cette branche de travail peut fournir, en ›gle générale, des produits abondants, et multiplier les capiux dans une proportion large. Elle doit cette capacité à s facultés de concentration et de production considérable, interrompue, facultés que l'agriculture ne possède pas. Il t donc impossible de concevoir les États-Unis sans grande dustrie, et, encore une fois, la grande industrie n'y peut vre qu'à l'abri de la protection.

Il nous reste à déterminer maintenant la mesure utile que ›it garder la protection dans ce pays.

VI. — LE TARIF RATIONNEL

Le tarif des États-Unis a passé déjà par toutes les phases ›ssibles. Fiscal avant 1816, généralement modéré avant 1861, utôt rigoureux ensuite, très élevé aujourd'hui, on doit se ›mander lequel de ces degrés est préférable. La protection

tation étouffante, et l'acheminement vers une sorte de communisme mortel pour le pays assez imprudent, assez faible pour entrer dans une telle voie. Le système des primes peut être commode à employer pour compléter un régime de protection douanière au moyen de mesures partielles, une sorte de « bouche-trou ». Mais il est impraticable à titre de mesure générale, parce que, tout en déplaçant seulement les difficultés sans les faire disparaître ni même les atténuer, il apporterait dans la condition d'ensemble du pays un formidable élément de trouble social en exagérant le rôle de l'État, déjà si accentué dans beaucoup de pays.

Quant aux vices propres des tarifs douaniers, s'il est impossible de les éviter d'une façon complète, on peut du moins les réduire par divers moyens. La bonne organisation du service et du contrôle, la combinaison appropriée des taxes, leur bonne proportion, peuvent décourager ou prévenir la fraude et diminuer les erreurs dans une mesure appréciable. Après cela, il reste une marge encore assez grande pour la défectuosité et l'injustice, mais on la retrouve dans toutes les choses humaines, et l'on ne peut espérer faire mieux ici qu'en d'autres organismes publics également fort importants, et tous plus ou moins imparfaits. Il faut dire, du reste, qu'aux États-Unis cette marge est assez ample, par suite de l'étendue des frontières et des vices de l'organisation politique et administrative; mais aussi l'aptitude personnelle supérieure des Américains compense bien des choses, atténue bien des inégalités qui chez nous apparaîtraient dans toute leur ampleur.

On fait encore au tarif américain un reproche qui, au premier abord, paraît avoir une portée considérable. Il est, dit-on, en opposition avec les intérêts agricoles du pays. Les agriculteurs préféreraient le libre-échange, dans l'espoir d'obtenir les articles fabriqués à meilleur compte, et de trouver par réciprocité un plus large marché pour leurs produits. Mais dans la réalité des choses, il paraît bien que la protection ne sert pas directement ceux des États de l'Union qui sont surtout agricoles, elle ne leur nuit pas de façon sensible

même lorsqu'elle est intense, pourvu cependant qu'elle n'arrive pas jusqu'à la prohibition. La concurrence intérieure prévient la hausse des prix; à l'étranger, on ne peut supprimer la demande du coton, du tabac, du riz, ni même, dans certains pays, celle du blé et de la viande. Ceux qui repoussent ces dernières denrées le font eux-mêmes dans un but de protection, et ne sont nullement disposés à transiger aux dépens de leur agriculture. Dans ces conditions, les États agricoles gagneraient peu à la suppression du tarif, et la ruine de l'industrie qui en serait la suite inévitable leur porterait au contraire un coup pénible, en appauvrissant la source principale de leur crédit, et leur marché le plus proche. C'est donc encore là un grief d'une faible portée, qui ne suffit nullement pour balancer les intérêts immenses que soutient la protection.

Le maintien et le développement de ces intérêts constituent justement l'avantage essentiel du régime protecteur, celui qui justifie hautement sa conservation aux États-Unis. Sans ce procédé économique, ce pays n'aurait guère de grande industrie. En l'abandonnant trop tôt, il la verrait décliner vite. Or, un pays n'est vraiment grand et puissant à tous les points de vue que quand il possède une fabrication active, parce que seule cette branche de travail peut fournir, en règle générale, des produits abondants, et multiplier les capitaux dans une proportion large. Elle doit cette capacité à ses facultés de concentration et de production considérable, ininterrompue, facultés que l'agriculture ne possède pas. Il est donc impossible de concevoir les États-Unis sans grande industrie, et, encore une fois, la grande industrie n'y peut vivre qu'à l'abri de la protection.

Il nous reste à déterminer maintenant la mesure utile que doit garder la protection dans ce pays.

VI. — LE TARIF RATIONNEL

Le tarif des États-Unis a passé déjà par toutes les phases possibles. Fiscal avant 1816, généralement modéré avant 1861, plutôt rigoureux ensuite, très élevé aujourd'hui, on doit se demander lequel de ces degrés est préférable. La protection

modérée, réduite encore dans une mesure inconnue par l'erreur et la fraude, ne suffirait certainement pas pour tenir en échec une concurrence organisée comme celle de l'Europe, spécialement de l'Angleterre, de la Belgique et de l'Allemagne pour les articles communs, de la France pour les objets de luxe. La meilleure preuve de cela réside en ce fait qu'à l'heure actuelle et malgré des droits exagérés, ces pays conservent aux États-Unis des débouchés importants. Que serait-ce avec des taxes médiocres?

Une protection énergique, assurée par un tarif élevé, est donc indispensable pour maintenir l'industrie dans la position acquise, et pour lui permettre de continuer son mouvement d'expansion. Le pays peut du reste supporter sans gêne bien sensible un tel tarif, grâce à l'étendue du marché, à la multiplicité des entreprises, à l'activité de la concurrence intérieure, qui préviennent la hausse exagérée des prix, tandis que les aptitudes propres de la race s'opposent à l'invasion de la routine, à la stagnation des méthodes, à l'affaiblissement de l'outillage.

Les Américains comprennent bien les choses ainsi. Le parti républicain qui avait voté en 1890 les bills Mac Kinley, fut battu aux élections de 1891 par le parti démocrate, précisément sur cette question du tarif. Cela veut-il dire que la Chambre nouvelle s'est empressée de renverser la barrière douanière pour revenir au libre-échange? Point du tout. Elle se borna à nommer une commission chargée d'étudier un remaniement dans le sens d'une protection énergique, mais non pas prohibitive. En fait, on aboutit au vote du bill Dingley dont nous connaissons la tendance. Depuis lors, le système douanier est demeuré inflexible, le Congrès repoussant toutes les propositions qui tendent à une réduction des droits, tandis que le Sénat refuse de ratifier les traités de commerce susceptibles d'entamer le régime économique actuel. C'est que les Américains se laissent difficilement séduire par les théories et les formules. Le mot «Liberté» n'a pas le don de les hypnotiser, car ils savent fort bien que la liberté ne va point sans l'égalité en matière économique. Aussi, tant que leur situation restera inégale,

on les verra persister dans une politique nettement protectionniste. Leurs vues changeront sûrement, au contraire, le jour où, par l'effet d'une évolution actuellement en cours, leur fabrication aura acquis une puissance qui leur permettra de paraître avec avantage sur tous les marchés du monde. A ce moment, les Américains seront, comme les Anglais à l'heure actuelle, les champions déterminés du libre-échange, pour eux d'abord et surtout pour les autres.

Mais si une protection intense est utile aux États-Unis, si la condition actuelle de ce peuple lui permet de la supporter, il n'en est pas de même de la prohibition, excès toujours mauvais d'un procédé que son caractère artificiel rend dangereux quand on en abuse. A ce point de vue, le tarif de 1890 n'est pas à l'abri de la critique. Cette tarification est manifestement surchargée pour beaucoup d'articles qu'il est inutile de protéger. On a calculé que la moitié des produits spécifiés au tarif ne donnent ensemble que 15 % du produit total perçu, tout en occasionnant des frais élevés. Il est donc possible d'alléger le tableau des droits en supprimant tous les objets sans importance notable, la marche du service en serait facilitée. D'ailleurs, l'exagération du tarif est un encouragement irrésistible à la fraude, et celle-ci est singulièrement facilitée par l'étendue des frontières et par la corruption des douaniers, suite de l'organisation défectueuse de la vie publique aux États-Unis[1]).

Enfin l'excès de la protection présente un autre danger. Elle permet de supporter un développement correspondant des profits chez les entrepreneurs; dès lors les ouvriers prétendent obtenir leur part de cet excédent artificiel par la hausse des salaires[2]). De là des grèves, des colères et des haines réciproques, qui pourraient bien compenser une par-

1) On peut lire à ce sujet des anecdotes caractéristiques dans: Baron de Mandat-Grancey, *op. cit.* p. 32. V. Aussi Henry George: *Libre-Echange ou protection,* p. 40. Les rapports officiels du service des douanes donnent chaque année des exemples nouveaux de l'ingéniosité des fraudeurs.

2) P. de Rousiers, *op. cit.*, p. 368.

tie des avantages obtenus par quelques-uns au détriment de l'intérêt général.

VII. — LES TRAITÉS DE COMMERCE ET L'UNION DOUANIÈRE DES DEUX AMÉRIQUES

Si les États-Unis s'efforcent de fermer leurs frontières aux articles fabriqués à l'étranger, les marchés extérieurs leur sont en revanche d'un accès assez difficile, au moins dans la plupart des cas. Cela résulte non seulement des effets de la concurrence, mais encore du régime de protection établi presque partout. La situation de la grande république nord-américaine tend à devenir, à cet égard, de plus en plus difficile, parce qu'elle a ajouté à sa grande production agricole une fabrication qui commence, elle aussi, nous l'avons constaté, à devenir exubérante. Sa population de près de 90 millions d'âmes consomme sans doute une grande quantité de denrées et de produits, mais elle n'a jamais réussi à absorber la totalité des récoltes de son sol, et le rendement de ses usines dépasse déjà ses besoins. Les États-Unis ont donc toujours eu un intérêt de premier ordre à se faire ouvrir les pays étrangers et cet intérêt devient chaque jour plus urgent. Quand ce pays sera rempli par une population dense, atteignant peut-être 500 millions d'habitants et travaillant pour ainsi dire à plein collier, sa production agricole ne dépassera peut-être plus ses besoins, mais sa fabrication prendra une ampleur que l'histoire économique n'a jamais connue jusqu'ici. Il faudra bien alors trouver des débouchés et au besoin les ouvrir par la force, comme cela a été fait déjà à plus d'une reprise par d'autres États. L'avenir tient ainsi en réserve des complications internationales d'une belle envergure.

A l'heure actuelle, les clients des États-Unis se divisent en deux catégories. La première comprend les pays industriels et surpeuplés, qui ont généralement besoin d'importer un complément de denrées alimentaires, et en outre, des matières premières, spécialement du coton. L'Angleterre, la France, la Belgique, l'Allemagne, la Suisse, sont surtout dans ce cas. Il y a

quelques années, les États-Unis trouvaient sur ces marchés un accès facile; la concurrence était faible, la protection nulle ou modérée. Aujourd'hui, les choses ont changé. La compétition de la Russie, des pays danubiens, de l'Amérique du sud, de l'Australie, est devenue très vive. Certains pays, où la production agricole rivalise avec la fabrication, ont voulu protéger leurs cultivateurs en relevant leurs tarifs. C'est ce que la France et l'Allemagne ont fait. Quant à l'industrie, qui commence à braver la concurrence européenne jusque sur ses propres marchés, elle rencontre des barrières plus élevées encore. Ainsi, de ce côté, la rivalité économique entre l'ancien et le nouveau continent s'affirme dès à présent d'une façon très nette.

La seconde catégorie comprend les pays à production naturelle prépondérante. Les *farmers* et les *ranchmen* des États-Unis n'y trouvent qu'un débouché restreint, exceptionnel, puisque la production locale est elle-même exubérante. Mais ici, les fabricants américains peuvent entrer en lutte ouverte avec ceux du vieux monde, et dès maintenant leurs articles tiennent une place assez importante dans la consommation de ces pays peu industriels. Toutefois, la lutte est pour eux rude et difficile, car si leurs prix commencent à rivaliser avec ceux d'Europe, ils n'ont encore ni les positions acquises, ni l'organisation commerciale, ni même l'expérience de leurs concurrents.

Cet exposé va nous expliquer tout un côté très intéressant de la politique économique des États-Unis. En effet, on comprend maintenant pourquoi les Américains font tant d'efforts pour faire accepter en Europe leurs salaisons, leur bétail et leur blé. Un tarif rigoureux, comme celui de 1890, pourrait les servir à ce point de vue en leur permettant de réaliser des concessions réciproques par le moyen d'un traité de commerce. Mais le gouvernement de Washington n'est pas disposé, nous le savons, à faire de son côté des concessions. Aussi ses négociations commerciales sont difficiles et laborieuses, surtout avec les États de la première catégorie, c'est-à-dire avec les pays industriels. En fait, les États-Unis ne leur accordent guère qu'une sorte de tolérance administra-

tive, ayant pour effet l'adoucissement des règlements douaniers. En échange, ils prétendent obtenir des réductions de tarifs que, naturellement, on ne leur concède pas volontiers. Pour forcer la main aux nations récalcitrantes, le Congrès a voté une loi spéciale, le bill Edmunds de 1890, qualifié aussi du nom caractéristique de *bill de représailles*, lequel autorise le Président de l'Union à suspendre, par une simple mesure administrative, l'importation des produits originaires des pays qui repoussent eux-mêmes les denrées américaines. Cette politique a donné des résultats appréciables. En effet, l'Allemagne, le Danemark, l'Italie, qui, entre autres, avaient prohibé sous divers prétextes les salaisons d'Amérique, les ont admises de nouveau en 1891. Les négociations ne cessent guère dans ce sens en Europe. En ce qui concerne la France, notre tarif de 1892 est à peu près prohibitif pour les denrées américaines, tandis que le tarif Mac Kinley n'atteint pas très fortement notre exportation aux États-Unis, d'articles fabriqués. Nous n'y envoyons guère que des produits de luxe, d'un prix élevé, pour lesquels l'aggravation des droits est proportionnellement moins sensible que pour les marchandises de faible valeur. «Nos articles, écrivait un consul, ont l'immense avantage de convenir à une classe de personnes qui peuvent acquitter les droits. S'ils étaient communs, ordinaires, à bas prix, sans nul doute la taxe les écarterait, et c'est ce qui doit arriver aux industries rivales de la nôtre, qui ne visent qu'à produire à très bon marché. Le moindre droit constitue pour ces articles une barrière difficile à franchir, tandis qu'il ne se traduit pour notre production que par une faible surcharge. Notre situation est par là rendue très forte vis-à-vis des Américains, pourtant il serait imprudent d'en abuser.

Les autres pays, au contraire, spécialement l'Allemagne, ont une situation beaucoup plus difficile, à cause du caractère de leur exportation, alimentée surtout par des produits communs. Cela explique les pourparlers longs et épineux et les fréquentes menaces de rupture dont les journaux se sont fait l'écho en 1906 et 1907. En dépit des circonstances politiques très favorables, l'Allemagne n'a pu obtenir des États-Unis

que de minimes concessions, et rien ne montre mieux l'attachement des Américains au système qui, malgré ses défauts et ses imperfections, a été et est encore pour eux, au moins pour quelque temps, un indispensable abri.

D'autre part, les Américains font aussi de grands efforts pour ménager une place à leurs fabrications dans les pays agricoles. Mais ici, ils rencontrent leurs concurrents à visage découvert. Naguère ils étaient presque toujours battus. Cette situation commence à se modifier d'une manière sensible. Déjà les États-Unis exportent en quantité notable leurs produits fabriqués dans les pays les moins industriels, comme les pays du Sud-Amérique, la Russie, l'Espagne, les pays des Balkans, la Turquie, la Chine, l'Australie et l'Afrique du sud. Néanmoins, bien que ces débouchés s'élargissent chaque année, ils sont encore relativement médiocres, et il est très difficile de les développer aussi vite que la production américaine. Les États-Unis ont été ainsi amenés à combiner un projet ingénieux pour étendre au dehors, en quelque sorte, les limites de leur zone de protection. Cela ne pouvait pas se faire évidemment dans toutes les directions, aussi ont-ils limité leurs vues au continent américain. Un congrès dit «des deux Amériques» fut réuni à Washington en 1890, dans le but de constituer une Union douanière groupant tous les États du Nouveau-Monde, et les entourant d'une barrière douanière propre à écarter les produits manufacturés d'Europe. De la sorte, la place fût devenue libre devant les articles d'origine yankee. Remarquons en passant que cette affaire est une démonstration claire de l'impuissance persistante des Américains à refouler la concurrence européenne, et une preuve de la justesse des conclusions de ce travail.

Le projet du cabinet de Washington n'a pas réussi parce qu'il était trop directement opposé, dans sa généralité, aux intérêts véritables des pays sud-américains tels que nous les avons reconnus[1]). Mais les Américains sont arrivés par

[1]) V. tome I, p. 519 et s. Les conférences panaméricaines subséquentes de Mexico et de Rio de Janeiro n'ont pas repris ce sujet délicat, mais elles ont cependant préparé le terrain, en élaborant

des arrangements séparés à obtenir, pour leur industrie, certains privilèges dans plusieurs États au sud du Rio-Grande, en échange de quelques faveurs accordées à des denrées que les États-Unis ne produisent point, comme le café et les fruits tropicaux. Cette tactique n'a pas réussi partout, mais en dépit d'échecs répétés, les États-Unis reprennent toujours leur tâche en sous-œuvre, sans se lasser, tant le succès leur tient à cœur.

Malgré tout, les États-Unis ne perdent donc pas l'espoir de se réserver un jour l'ensemble du marché des deux Amériques. Si l'union rêvée en 1890 ne s'est pas réalisée, il n'en est pas moins certain que l'influence économique du nord gagne de jour en jour dans les pays du sud. En 1890, on estimait à 125 millions de dollars l'exportation des produits des États-Unis dans les autres pays américains. En 1904, le chiffre approchait de 300 millions de dollars, et il est sûrement très inférieur à la réalité. Du reste, une telle race établie dans un pareil milieu ne compte guère avec les difficultés. Elle attend tout de l'avenir et elle a raison. Cependant, ce ne sont pas les combinaisons artificielles comme celles de Washington qui lui ouvriront à coup sûr l'accès des marchés étrangers, même ceux de l'Amérique du Sud. En fait, les États-Unis ne pourront devenir un grand pays exportateur que le jour où, déjà maîtres de leur marché intérieur et complètement occupés par une population dense, ils paieront la main-d'œuvre moins cher et pourront produire en bonne qualité à de meilleurs prix. Leur concurrence alors deviendra excessivement redoutable pour la vieille Europe.

En résumé, il est évident que les États-Unis représentent un type économique particulier, original, et unique au monde par l'ensemble des conditions diverses qu'il réunit: ressources variées du milieu, situation géographique, apti-

toute une série de traités sur les matières les plus diverses. A noter aussi le voyage triomphal de M. E. Root, ministre des Affaires étrangères des États-Unis, dans les capitales des principales républiques du Sud.

tudes supérieures de la race. Seul aussi, il peut pratiquer avec succès une politique commerciale caractérisée par une protection intense, calculée dans le but de soutenir la grande industrie, élément indispensable de richesse et de puissance pour les peuples en état de manier ce dangereux mécanisme, sans être accablés sous son poids et désagrégés par ses trépidations.

CHAPITRE V

LA VIE PUBLIQUE

L'autonomie locale et ses effets. — Les grandes villes; la corruption politique dans les affaires municipales. — Le fédéralisme. — Le régime républicain aux Etats-Unis. — L'immigration étrangère et son influence. — L'expansion extérieure; l'impérialisme américain; la politique coloniale.— Conclusions : lumières et ombres de la vie d'un grand peuple; comment faut-il prévoir l'avenir des Etats-Unis?

Nous avons constaté que la vie sociale et économique se développe aux États-Unis avec une activité vraiment exceptionnelle. Le mouvement de cette société est en quelque sorte torrentiel, tant au point de vue de l'occupation et de la mise en valeur des terres, qu'à celui de l'exploitation des richesses minières et du progrès de la fabrication. Pour exécuter en bon ordre une pareille marche en avant, il fallait un peuple à la fois pondéré, énergique, audacieux et travailleur. Nous savons que l'éducation familiale est nettement orientée dans ce sens, et après toutes nos observations antérieures, nous n'avons pas lieu d'être surpris du résultat obtenu. Nous allons retrouver dans la vie publique une manifestation claire et efficace des qualités propres que la race tire de son éducation. Toutefois, nous aurons à constater dans le système politique des États-Unis des défectuosités graves, qui jurent d'une façon tranchée avec l'ensemble des caractères de la vie américaine. L'explication de ce contraste inattendu n'est pas sans intérêt; nous essaierons de la découvrir. Mais ce que nous cherchons surtout à mettre en lumière, c'est le caractère politique fondamental de cette nation dont l'avenir offre à la fois tant de promesses et de chances de complications.

I. — L'AUTONOMIE LOCALE

Le droit public des Etats-Unis est sorti tout armé des institutions anglaises, importées dans les colonies de la côte orientale, et étendue par la suite au reste du pays par l'influence décidément prépondérante des Anglo-Saxons. Le sud lui-même, bien qu'il ait conservé des traces notables des coutumes et de la législation introduites autrefois par les Français et les Espagnols, a subi depuis la forte influence du droit anglais. Celui-ci a d'ailleurs été rajeuni, élargi, pour répondre aux besoins spéciaux d'une situation nouvelle. Mais il est resté intact dans son principe essentiel, le respect absolu de la liberté individuelle et de l'autonomie locale. Non seulement l'individu est fortement protégé pour sa personne et dans sa propriété contre toute mesure arbitraire de l'autorité publique, mais encore on peut former sans obstacles des associations quelconques, à la seule condition d'observer les lois existantes, et d'opérer le dépôt de ses statuts auprès d'un tribunal, qui en vérifie la légalité. Il va sans dire que cette liberté serait une chose peu utile, nuisible même, si les Américains ne savaient pas s'en servir, ou n'en faisaient qu'un mauvais usage. Mais grâce aux solides traditions issues de leur éducation, ils manient la liberté avec une force et une dextérité qui leur permettent de faire de grandes choses, surtout dans ce qui les touche le plus directement, c'est-à-dire dans la gestion de leurs affaires privées, ainsi que nous l'avons vu, et dans celle de leurs affaires locales. Or, constatons-le définitivement, c'est cette aptitude au gouvernement des multiples intérêts de la vie courante, et leur administration effective par les intéressés eux-mêmes, qui font la vraie liberté politique. La plus ingénieuse, la plus libérale des constitutions ne sera qu'une vaine formule, si elle ne repose sur la base d'une liberté locale réellement comprise et appliquée par la population.

La liberté d'association, secondée par l'initiative individuelle, se traduit aux États-Unis par une floraison extraordinaire des groupements de toute nature. Nous avons parlé

déjà de ceux qui ont un caractère économique ou mutualiste. Les sociétés qui s'appliquent à l'éducation de l'enfance, à l'assistance, à l'entretien du culte, sont innombrables et obtiennent des résultats généralement considérables, parfois grandioses. Citons seulement quelques faits particulièrement frappants. Ainsi, les sociétés pour la protection de l'enfance ont réussi à obtenir la création de tribunaux spéciaux chargés de s'occuper des jeunes délinquants moralement abandonnés que l'on place sous tutelle[1]) de manière à leur éviter une condamnation et surtout la prison; ce système a été largement imité depuis. En matière d'assistance, au lieu de tendre à la mettre exclusivement dans la main de l'État, à en faire une machine administrative raide et compliquée, on s'efforce de répartir logiquement la tâche entre les associations privées, la commune et l'État, de manière à prévenir autant que possible les conflits et les doubles emplois. Les nombreuses associations organisées dans tout le pays pour secourir les indigents se sont attachées à coordonner leurs efforts afin de s'aider et de s'éclairer mutuellement. Elles sont fédérées par régions, puis par États et organisent chaque année une conférence nationale où sont débattues, éclaircies les questions soulevées par la pratique. Ce système a donné les plus heureux résultats en vulgarisant les meilleurs solutions, en coordinant les efforts, en créant un lien logique et permanent entre les diverses associations.

Un des traits les plus frappants de la puissance et de l'activité des associations privées en Amérique, c'est l'organisation qu'elles ont su donner aux différents cultes. Dans les anciennes colonies, fondées en majorité par des piétistes, la religion était étroitement liée à l'État. Mais après la révolution, l'idée de la liberté prévalut, non sans opposition du reste, dans la Constitution fédérale de 1791. Les États conservaient la faculté de subventionner les Églises, et quelques-uns en profitèrent jusque vers 1840. A cette époque encore,

[1]) Cette tutelle est confiée à des sociétés qui placent les enfants dans un bon milieu, puis contrôlent leur conduite ultérieure, enfin leur délivrent un certificat, quand leur relèvement paraît obtenu.

certains cultes, le catholicisme notamment, n'étaient que tolérés dans quelques États. Une agitation organisée en faveur de la liberté religieuse amena de la part de quelques sectes fanatiques des protestations poussées jusqu'à la violence. Ces faits parurent alors si anormaux, qu'ils amenèrent par contre-coup la généralisation du système de liberté. Aujourd'hui les églises sont pleinement indépendantes, en face d'autorités laïques plutôt sympathiques, mais totalement neutres. Les divers cultes sont organisés par des associations cultuelles. Certaines d'entre elles subsistent même sous le régime du *trust*, c'est-à-dire que leurs biens sont administrés en fidéicommis par un comité restreint, qui a seul une existence légale. Ailleurs, au contraire, on trouve de fortes corporations formant des paroisses et groupées en diocèses; tel est le cas pour l'Église catholique romaine, qui a pris dans ces conditions une vitalité et une force d'expansion très remarquables.

L'esprit d'association en vue de l'action publique agit encore dans d'autres directions très variées. Grâce à lui, l'alcoolisme a été combattu avec une grande énergie. Dans beaucoup d'États, les sociétés de tempérance ont réussi à faire voter des lois destinées à prévenir l'ivrognerie, soit par l'établissement du monopole de l'alcool, soit par la suppression ou la restriction des cabarets par les autorités communales, soit par l'imposition aux débitants de boissons d'un droit de licence très élevé et toujours révocable. Ces procédés ont donné d'excellents résultats, d'autant plus que les sociétés prennent soin de contrôler l'exécution des lois et d'en exiger strictement l'application. Nous pourrions citer beaucoup d'autres exemples de l'activité des associations américaines d'intérêt public. Mais nous devons nous borner et dire maintenant quelques mots des institutions communales.

Si l'association libre agit avec la vigueur que nous venons d'indiquer, on peut en déduire que les administrations locales sont également actives et efficaces. Il en est ainsi en effet dans les communes rurales et dans la plupart des petites villes, où le fonctionnement de l'organisme municipal est assez simple. Les autorités élues font largement appel au

concours bénévole des citoyens, qui forment des comités pour la gestion des principales affaires, sous le contrôle et l'approbation du conseil communal. Le pouvoir central n'a d'ailleurs qu'une très faible action sur ces petites unités, tant qu'elles observent les lois en vigueur; leur autonomie va même si loin, qu'il est parfois difficile de les plier à l'observation stricte des lois des États et de la Fédération. Témoin le conflit célèbre qui s'est élevé entre les autorités fédérales et la ville de San-Francisco à propos de l'admission des enfants japonais dans les écoles publiques. Il est certain que dans une société moins fortement organisée, une liberté aussi complète ne tarderait pas à tourner à l'anarchie. Mais ici, comme dans tous les pays vraiment libres, l'autonomie communale constitue le fondement inébranlable de l'organisme politique tout entier.

La situation que nous venons de résumer présente toutefois aux États-Unis un défaut grave, qui du reste ne se manifeste guère que dans les grandes villes. Dans ces dernières. les affaires municipales deviennent compliquées et absorbantes pour ceux qui ont charge de les diriger. Aussi, dans une société très active, où les occasions de s'occuper fructueusement ne sont pas rares, on se soucie assez peu de consacrer son temps à des charges communales généralement gratuites. Il en résulte que ces charges sont briguées aux élections par des hommes qui font métier de la politique. et s'efforcent de battre monnaie avec leurs fonctions. Dès lors, les finances locales sont dilapidées et les services municipaux laissés en souffrance, la corruption la plus éhontée s'introduit dans la gestion des intérêts urbains. Tous les observateurs signalent le mauvais état des rues, de l'éclairage, des parcs et promenades dans la plupart des grandes villes. Le pénible écho des scandales causés à New-York par les exploits des politiciens de Tammany Hall a retenti dans le monde entier. De temps à autre, les citoyens honnêtes. las d'être exploités et bernés par une bande sans scrupules, font un effort électoral et chassent les parasites. Puis ils retournent à leurs affaires, et bientôt les politiciens trouvent le moyen de rentrer dans la place pour recommencer

à prélever sur le contribuable une dîme à leur profit. C'est là une sorte de tribut consenti par la classe aisée pour se débarrasser du souci des affaires publiques. Nous reviendrons bientôt sur les inconvénients de cette manière de faire.

L'autonomie aussi complète que possible des communes laisse peu d'importance, et par conséquent d'attributions aux autorités administratives du comté. Aussi leur vie est-elle très effacée. Elle se borne à la solution de quelques affaires relatives à la viabilité, à l'hygiène, à l'assistance, à la police et à la justice. On ne les voit pas s'ingérer à chaque instant dans les affaires municipales pour y imposer leur volonté, retarder les solutions, surveiller et travailler l'opinion.

II. — LES ÉTATS ET LE FÉDÉRALISME

A l'époque où les colonies furent poussées à la révolte par les erreurs du gouvernement métropolitain, elles étaient au nombre de treize et formaient autant d'unités administratives tout-à-fait distinctes. C'est que les colonies d'Amérique avaient pris naissance sous la forme de petits établissements très éloignés les uns des autres et s'étaient développées d'une façon complètement indépendante. Chaque groupement ayant déjà sa vie propre, son organisation particulière, ses traditions établies, et par dessus tout ce goût et ce sentiment de l'indépendance qui sortent directement de l'éducation particulariste, ne se sentait nullement disposé à se fondre avec d'autres, encore moins à se subordonner. Chaque colonie agit donc pour son propre compte, et se constitua en État indépendant. Dans la suite, lorsque d'autres colonies furent annexées, comme la Louisiane, elles conservèrent également leur autonomie. Il en fut de même pour les territoires successivement occupés et délimités dans les régions de l'Ouest. Ces États sont aujourd'hui au nombre de quarante-cinq, plus le district fédéral formé autour de la capitale et six Territoires encore faiblement peuplés. Ces États sont très inégaux par l'étendue comme par la population. Le Texas compte 699.000 kilomètres carrés et 7 millions d'âmes; New-York n'a que 130.000 kilomètres, avec plus de 7 millions d'habitants; le

Massachusetts groupe près de 3 millions d'âmes sur 22.000 kilomètres carrés. Malgré cela, tous ont des droits égaux et la même autonomie. Le lien fédératif, créé dès le début sous l'empire de la nécessité, a enlevé aux États l'usage direct d'une fraction de leur souveraineté pour le confier aux autorités centrales de l'Union. Mais cette concession indispensable a été réduite au strict nécessaire. Les États n'ont accordé au pouvoir fédéral que les attributions dont l'exercice leur était impossible, parce qu'il s'agissait d'intérêts évidemment communs à tous. C'est le cas, par exemple, pour les affaires extérieures, les douanes, l'armée et la marine, les postes; après cela la compétence fédérale est relativement peu de chose. On peut dire que dans l'Union, les États occupent le premier rang; la Fédération ne vient qu'en seconde ligne, à titre de complément, de lien nécessaire sans doute, accepté et même imposé au besoin, mais sous la condition de laisser à chaque État une part de souveraineté aussi large que possible. Pourvu qu'il observe les principes et les règles posés dans la Constitution fédérale, ainsi que les lois votées par le Congrès en vertu de cet acte, chaque État agit librement dans une très grande mesure. Aussi, comme l'a dit M. Moireau: « Un citoyen peut n'avoir jamais à se rappeler qu'il y a un gouvernement fédéral, si ce n'est quand il vote pour élire les électeurs présidentiels, ou les membres du Congrès, et quand il s'agit de poste ou de douane. C'est sous les lois de l'État que sa naissance est enregistrée, qu'il reçoit l'enseignement public, qu'il hérite, se marie, divorce, paye ses taxes directes, obtient une licence pour l'exercice d'une profession, plaide en justice, est déclaré en faillite, ou pendu pour meurtre. C'est l'État qui entretient la police, les routes, s'occupe de l'assistance publique, contrôle les écoles, etc. ».

Les Constitutions particulières des États, faites ou refondues depuis la promulgation de la Constitution fédérale de 1787, sont toutes calquées plus ou moins exactement sur ce modèle. Toutefois, il ne faudrait pas croire que l'esprit dans lequel on les applique soit exactement le même partout. Dans les États du Sud, où la formation française et espagnole a

subsisté dans une grande mesure, et où le type anglo-saxon a été fortement dévié par la pratique de l'esclavage noir, l'esprit de liberté est sensiblement moins prédominant que dans le Nord et dans l'Est. On y voit se développer des tendances centralisatrices. Ainsi, la Louisiane a racheté une grande partie de ses chemins de fer, soit à peu près 6.000 kilomètres de lignes qu'elle fait exploiter par une *State Railway Commmission*. On pourrait citer un certain nombre de faits de cette nature.

Le caractère souverain des États a déterminé le mode de recrutement du Sénat fédéral. Chacun nomme deux sénateurs, quelles que soient son étendue et sa population. Cette assemblée est donc à la fois un comité de plénipotentiaires, et une chambre législative. A titre de comité, il est gardien de la Constitution et peut juger ceux qui la violent; il examine les traités internationaux et contrôle le choix des hauts fonctionnaires, qui appartient au Président de l'Union. Comme chambre, il vote les lois qui lui sont envoyées par la seconde Chambre, ou présentées par ses propres membres. Une seule prérogative lui est refusée: l'initiative en matière de finances.

La Chambre des Représentants est élue au suffrage universel et direct; elle compte seulement 386 membres, c'est-à-dire beaucoup moins que la Chambre française, bien que la population soit double. Chaque législature ne dure que deux ans sur lesquels la Chambre ne siège guère plus de douze mois. Tout projet doit être examiné par une Commission, qui peut le modifier ou l'abandonner. En fait, l'immense majorité des *bills* n'arrivent même pas jusqu'à la discussion. Celle-ci est en général courte, car les discours ne sont pas de mode, et comme les ministres ne dépendent pas du parlement, on ne peut les interpeller, ce qui procure encore une grande économie de bavardage. Somme toute, on s'aperçoit vite que, dans cette organisation politique, chaque détail est calculé pour modérer l'action législative du parlement fédéral, déjà maintenue à l'étroit par le vaste champ de l'autonomie des États. Malgré cela, et grâce à la prospérité générale du pays, le pouvoir central dispose d'un énorme

budget, qui s'est élevé en 1906 à près de 3 milliards 800 millions de francs, dont un milliard 200 millions pour l'armée et la marine [1]). Les douanes fournissent à elles seules près de 1.400 millions de francs, les spiritueux et le tabac plus de 1250 millions. En réalité, une grande partie de cet argent est prodiguée sous forme de pensions peu justifiées et de dépenses inutiles. Mais comme on ne veut ni abaisser le tarif douanier, qui est une arme économique, ni réduire la taxe sur les liqueurs, considérée comme un moyen d'hygiène publique, la nation se soucie peu de ce gaspillage. La dette fédérale atteint à peu prés 4 milliards de francs; les États doivent de leur côté de 2 à 3 milliards.

Le pouvoir exécutif est exercé par un Président nommé pour quatre ans par une sorte de Convention nationale élue dans ce but et comptant le même nombre de membres que le Congrès [2]). Complètement séparé du parlement, avec lequel il ne communique que par des messages, il échappe à son action directe, mais il est placé sous le contrôle du Sénat, qui peut l'entraver indirectement en refusant de ratifier ses nominations de fonctionnaires ou les traités qu'il a négociés, ou même le mettre en jugement par la voie de l'*impeachment*. En fait, ses pouvoirs sont considérables, car il a la haute main sur toute l'administration fédérale. En outre, lorsqu'il sait garder l'opinion publique de son côté, il exerce une influence prépondérante sur l'orientation de la politique fédérale.

Tel est le sens général du fédéralisme américain. Il se caractérise par la prédominance absolue du principe de l'autonomie, dans la commune d'abord, dans l'État particulier

[1]) L'armée permanente, qui se recrute par engagements volontaires, ne dépasse guère 70.000 hommes. Les milices organisées par les États comptent sur le papier environ 112.000 hommes. La flotte de combat comprend 115 bâtiments avec 1630 canons et 28.000 hommes. Une trentaine de bâtiments sont en construction, car l'Union tend à accroître rapidement sa flotte.

ensemble, bien que, en réalité, elles ne se réunissent jamais en un

[2]) Ce mot désigne officiellement les deux Chambres considérées seul corps.

ensuite. Et comme l'individu jouit lui-même dans ces unités restreintes d'une liberté et d'une initiative très étendues, nous arrivons à cette conclusion logique et naturelle que les libres institutions politiques des États-Unis reposent avant tout sur la liberté, sur l'autonomie du particulier. Donc, ce ne sont pas le fédéralisme ou le parlementarisme qui créent ou maintiennent la liberté; celle-ci n'existe vraiment et ne demeure que là où le particulier peut et sait agir sans autre limite que celle d'une législation raisonnable, et sans autre contrôle que celui d'une justice à laquelle l'arbitraire est interdit[1]).

On voit par ce qui précède que le régime républicain des États-Unis ressemble par bien des côtés à l'organisme monarchique de la Grande-Bretagne. D'ailleurs, nous avons trouvé déjà tous les traits essentiels de ce système dans le petit royaume de Norvège. Rien ne saurait établir d'une manière plus démonstrative, que la valeur propre d'un mécanisme gouvernemental ne réside ni dans son étiquette, ni dans les principes dont on le décore, ni même dans la forme de ses organes centraux. Encore une fois, tout son mérite lui vient du degré d'aptitude des citoyens à pratiquer la liberté personnelle, à gérer directement les affaires locales, à restreindre au minimum la fonction de l'État. C'est ce que les Anglais ont appelé, avec l'énergique concision de leur langage, le *self-government*, c'est-à-dire le gouvernement par les citoyens eux-mêmes. A défaut de cette action incessante,

[1]) Aux États-Unis, les juges sont en général élus. C'est dire que la politique exerce parfois sur eux sa mauvaise influence. En outre certains États ont une nombreuse population noire dont le niveau moral est encore assez bas. Cela explique la persistance des exécutions sommaires faites de temps en temps par une foule irritée. Ce procédé n'est pas sans amener de graves abus, mais, manié par les Américains, il a prévenu bien des crimes. Un consul anglais disait à ce propos en 1887: « La menace permanente de la loi de Lynch, est une bonne chose là où abondent les malfaiteurs, de même, quand on est persuadé qu'un bon nombre de braves et honnêtes citoyens sont tout prêts, en cas d'émeute, à prendre les armes pour maintenir l'ordre, cela agit puissamment pour empêcher le pillage en grand dont les anarchistes des villes guettent sans cesse l'occasion ». Cette opinion nous paraît très justifiée.

généralisée, efficace, de tous les hommes d'autorité et d'expérience sur la surface entière du pays, c'est le pouvoir central qui doit y pourvoir, au moyen d'une armée d'agents investis d'une influence énorme, dont l'exercice ne va jamais sans arbitraire et sans abus. Nous en avons rencontré de nombreux exemples au cours de ce travail, et nous devons être maintenant persuadés que la centralisation bureaucratique constitue une forme politique inférieure, répondant à un état social faible. Aller dans cette direction, ce n'est certainement pas marcher vers le progrès.

Il va sans dire que la situation politique des États-Unis ne présente pas que des avantages. Son inconvénient le plus grave ne réside pas dans la complication résultant de la diversité des lois particulières des États. Il est plutôt dans la multiplication des politiciens de métier. Nous connaissons déjà la cause de ce vice chronique. Les Américains préfèrent le subir, plutôt que de consacrer à la vie publique un temps que les affaires lucratives absorbent en entier. Tout au contraire, les hommes peu propres au travail intense, à l'entreprise hardie et chanceuse, à l'effort personnel honnête, indépendant, se jettent volontiers dans la politique. «Le politicien de métier, dit M. de Rousiers, est un *raté* de la vie privée, c'est le rebut de la culture, de l'industrie ou du commerce, l'homme incapable ou peu désireux de vivre de son travail, n'ayant pas pu ou pas voulu se créer une affaire à lui; son affaire, son *business* sera la politique. Il en fera comme d'autres font de l'épicerie ou de l'élevage, pour vivre. Un autre observateur, M. P. Deschanel, a résumé ainsi cette situation particulière: « Assurément, la politique n'est pas chez vous, comme en Europe, une question de vie ou de mort pour la patrie; elle ne touche pas aux intérêts essentiels de chacun; vous n'avez pas de voisins, pas d'armée permanente ni de service obligatoire, *et votre système de décentralisation vous assure la liberté communale, individuelle, la plus large*; il s'ensuit que les classes aisées et éclairées, celles qui ont le plus de lumières et de loisirs, ont pu jusqu'ici, sans grand inconvénient, laisser tomber l'administration des affaires publiques aux mains d'hommes qui en font trop souvent un

métier et un gagne-pain comme un autre. Mais cette abdication dédaigneuse des citoyens les plus considérables produit certains effets extrêmement fâcheux, qui iront grandissant avec le développement même des services publics.

«Pour m'en tenir à des phénomènes très simples, facilement perceptibles à l'œil d'un étranger qui débarque en Amérique, est-il rien de plus surprenant, pour un Parisien, que la manière dont on balaye et dont on éclaire — ou plutôt dont on ne balaye pas et dont on n'éclaire pas — une ville aussi riche, aussi opulente que New-York? Ce n'est certes pas l'argent qui manque! Et pourtant tout le monde tolère cet état de choses, *parce qu'on a bien assez de ses affaires privées sans se mêler de celles-là*, — à peu près comme ces grands seigneurs d'autrefois qui, plutôt que d'administrer eux-mêmes leurs biens, se laissaient gruger par leurs intendants.

«Mais ne pensez-vous pas qu'un jour viendra où la mauvaise gestion des affaires publiques finira par atteindre les intérêts eux-mêmes? Ce jour-là, qui peut-être, d'ailleurs, est encore lointain, il y aura une révolte de ces intérêts; et nous savons de quels coups de balai sont capables les Américains, même les plus pacifiques, quand une fois ils s'y mettent! Il est vrai que certains vices de votre politique sont en quelque sorte dans le sang — comme l'exagération inouïe du budget des pensions, par exemple; et, à ces vices-là, il est difficile d'apercevoir un remède, puisque aucun de vos deux grands partis ne pourrait essayer de les guérir sans se blesser lui-même.» Nous avons constaté du reste, que le gaspillage signalé par M. Deschanel est soldé aujourd'hui par les recettes des douanes dont le but est économique plutôt que fiscal. Le jour où les citoyens devront tirer directement de leurs bourses l'argent nécessaire pour assouvir les politiciens, ils sauront certainement réagir et brider les appétits de ceux-ci.

III. — L'IMMIGRATION ÉTRANGÈRE ET L'EXPANSION EXTÉRIEURE

Les États-Unis reçoivent chaque année une immigration immense. Voici à cet égard quelques chiffres significatifs:

1870	immigrants	387.000
1880	—	457.000
1900	—	857.000
1905	—	1.100.000

Aucun pays au monde ne reçoit spontanément une pareille masse d'immigrants; aucun d'eux ne pourrait d'ailleurs la supporter. Les États-Unis eux-mêmes se sont inquiétés d'un mouvement qui leur ramenait année par année des foules hétérogènes, mélangées de barbares, de miséreux et d'infirmes. Nous avons vu déjà comment ils ont mis obstacle à l'entrée des manouvriers chinois; actuellement ils s'efforcent également d'enrayer celle des coolies japonais. Depuis 1894, ils refoulent en outre les individus sans ressources ou sans aveu, au nombre de dix à douze mille par an [1]). Quels sont les éléments qui demeurent dans le pays, formant une colonie étrangère supérieure à 8 millions d'âmes?

Au premier rang nous voyons figurer les Slaves et les Hongrois, venus en 1905 au nombre de plus de 480.000. Nous connaissons la valeur de cet élément très communautaire, difficilement assimilable, accoutumé à un niveau médiocre du mode d'existence, facilement séduit par les promesses des politiciens et les déclamations des réformateurs socialistes. Il en est à peu près de même pour la plupart des Italiens, dont il est arrivé près de 273.000 en 1905, ainsi que pour les Espagnols, les Roumains et les Grecs, ensemble 28.000. Ajoutons encore 24.000 Asiatiques, dont 15.000 Japonais. Cela fait un total, pour une seule année, de plus de

[1]) La loi interdit l'immigration d'individus engagés par contrat. Mais des agences privées, en vue de répondre à la demande de main-d'œuvre, éludent cette prescription et se livrent à un racolage actif dans les pays surpeuplés du Midi et de l'Orient de l'Europe.

805.000 personnes, dont l'éducation première devrait être complètement renouvelée; mais cela ne peut se faire qu'en l'espace de plusieurs générations, dont l'ensemble forme une masse de quelques millions d'individus peu actifs et peu développés.

L'Allemagne a fourni de son côté 40,000 immigrants, la Suisse 4.500, la France 10.000, la Belgique et la Hollande, 10.000, les pays scandinaves 193.000, l'Angleterre enfin 137.000, soit au total près de 394.000 âmes. Ces derniers éléments sont loin d'être tous excellents; on trouve parmi eux un bon nombre de communautaires et de désorganisés. Toutefois, la plupart sont tout prêts à entrer de plein pied dans la vie américaine ou au moins à se transformer rapidement. Pour qu'une telle inondation ethnique ait pu s'écouler sur les États-Unis sans submerger la nationalité primitive, il a fallu que celle-ci deployât une admirable force de résistance et d'assimilation en face des éléments européens, et en même temps qu'elle comprît avec clairvoyance et fermeté ses véritables intérêts vis-à-vis des Asiatiques, lesquels commençaient à arriver en trop grand nombre pour que l'on pût conserver l'espoir de les absorber. Ce sont eux qui, au contraire, auraient conquis le pays, et abaissé la population blanche à leur niveau. Ainsi s'explique ce fameux «péril jaune» dont les Américains ont vraiment ressenti l'épouvante, et qu'ils ont écarté d'une main si ferme. Si l'émigration des Slaves conserve son intensité actuelle, nous ne serions point surpris de voir les États-Unis chercher et trouver un moyen de l'enrayer également, car elle menace de devenir à son tour un danger social, cela d'autant plus que souvent les immigrants de même origine se concentrent dans une seule région, formant des groupes compacts qui conservent indéfiniment leur organisation, leurs mœurs et même leur langue. Il ne serait pas sans inconvénient de laisser se former ainsi dans l'Union des centres occupés par une population stagnante ou désorganisée, en proie à la misère et aux agitations politiques. C'est déjà dans les familles d'immigrés irlandais ou slaves que se recrute surtout la foule des gens qui s'écartent volontiers des métiers utiles, pour envahir les professions libérales, le journalisme et surtout la politique.

Le peuple américain n'a pas encore rempli son immense territoire, et cependant il déborde déjà au dehors. Cela prouve une fois de plus qu'un grand peuple ne peut concentrer son attention au dedans de ses frontières, fussent-elles immenses. Mais cela n'est pas exact au même degré pour toutes les nations. Celles dont l'activité est médiocre n'ont guère à l'extérieur qu'un intérêt: se défendre contre des attaques possibles. En dehors de cela, leurs entreprises sont inspirées avant tout par des combinaisons artificielles. Au contraire, les peuples qui produisent largement éprouvent le besoin impérieux d'abord de s'assurer des débouchés puis de se garantir à eux-mêmes la liberté des routes maritimes. Les États-Unis en sont arrivés à ce point, et de ce besoin nouveau est sorti ce qu'on a appelé «l'impérialisme américain». Nous l'avons déjà rencontré dans l'Amérique du Sud[1], sur laquelle il voudrait étendre son influence économique avec sa protection. Il agit avec plus d'énergie encore dans les Antilles, dont il désire faire une chaîne de sentinelles yankees couvrant le canal de Panama. Les États-Unis possèdent déjà Porto-Rico, contrôlent Cuba et Saint-Domingue, surveillent Haïti; on a vu leurs marins faire la police à la Jamaïque, privée de troupes anglaises et désorganisée par un tremblement de terre. Dans le Pacifique, ils ont absorbé les îles Hawaï, dont ils ont su faire un pays florissant. Ils tiennent les îles Philippines à mi-chemin entre leurs côtes et celles de la Chine. Enfin, on a parlé d'une union douanière de l'Amérique du Nord qui serait le prélude de l'entrée du Canada dans la Fédération.

Les Américains ont montré, dans l'administration de leur première colonie, les qualités qui dérivent de leur formation. A Porto-Rico comme aux Philippines, ils ont trouvé

[1]) Tome I, p. 577. On aura une idée des immenses progrès réalisés par le panaméricanisme en quelques années, en consultant le programme de la Conférence tenue à Rio de Janeiro en juillet 1906. Il portait sur: l'arbitrage entre peuples américains; la doctrine dite de Drago qui élargit celle de Monroë; la création de chemins de fer, de banques, de lignes maritimes subventionnées; l'élaboration de règlements de port uniformes; le droit international privé, etc.

presque tout à faire, et en peu d'années ils ont amélioré de beaucoup la situation en créant des routes, des chemins de fer, des ports, une police. Mais la gestion de ces domaines éloignés n'est pas sans danger. La politique influe sur le choix des administrateurs; la corruption et le péculat en sont la conséquence. Il en résultera certainement des scandales, des crises, des insurrections qui auront dans la métropole des contre-coups fâcheux.

Les États-Unis ne bornent pas leur action aux pays et aux mers qui les avoisinent. Ils ont leur large place dans toutes les grandes affaires internationales du monde, car leurs intérêts sont aujourd'hui répandus partout, et ils savent aussi les faire respecter en tous lieux avec la plus grande fermeté. Bien souvent même ils font prévaloir leurs vues, non par la finesse de leur diplomatie, ou la menace de la force, mais plutôt par la solidité de leur position économique et la tranquille ténacité de leur politique.

IV. — CONCLUSION

Nous pouvons apercevoir maintenant dans son ensemble l'édifice colossal élevé dans l'Amérique du Nord par les Anglo-Saxons au cours d'un siècle. Le peuple qu'il abrite est actuellement, dans le monde, le mieux pourvu en matières premières, le mieux outillé, le plus actif; il sera bientôt le plus riche. Aussi a-t-il réuni depuis quinze ans les éléments d'une prospérité inouïe, qui va sans cesse en croissant. Il joue dès à présent dans les relations mutuelles des peuples un rôle très important qui ne tardera pas à devenir capital, par le double effet de la puissance économique et de la force navale. Les États-Unis semblent ainsi en voie de devenir avant peu l'arbitre suprême des grandes questions internationales, car toujours leurs intérêts directs y sont engagés, et par conséquent ils n'admettront plus qu'on les résolve sans leur concours. Au contraire, ils tendent à se réserver le contrôle exclusif des affaires américaines, en se faisant l'intermédiaire obligé entre les États de leur immense continent et tous les autres.

Cette situation serait infiniment dangereuse pour le repos et la sécurité des nations, si une influence aussi extraordinaire avait pu échoir à un peuple façonné par une formation différente. Supposons les Américains du Nord dominés par l'esprit d'une bureaucratie plus ou moins autocratique; elle les entraînerait infailliblement vers la politique d'aventures. En d'autres termes, ils tendraient à devenir la Grande Nation militaire de l'époque. Il est inutile d'insister sur les périls qui en résulteraient pour la paix générale. Mais par bonheur, il n'en est point ainsi. Les États-Unis ont grandi avant tout par le travail, et si le nombre de leurs habitants, leur besoin d'expansion commerciale, leur position acquise, les obligent à se créer un organisme militaire respectable, le travail n'en reste pas moins la base solide et l'instrument principal de leur grandeur. Ce fait essentiel est la garantie certaine de l'orientation pacifique de leur politique. A moins qu'ils ne subissent une transformation sociale radicale, les Américains n'emploieront jamais la guerre dans le but de faire aboutir des combinaisons artificielles et purement ambitieuses. Cela pourrait en effet les troubler profondément dans leurs affaires, qui pour eux passent avant tout. Quand ils tirent l'épée, c'est à bon escient et pour des motifs d'ordre pratique et d'utilité immédiate. Leurs grandes conceptions panaméricaines elles-mêmes ne constituent nullement un danger de guerre. C'est en effet de l'action lente, mais sûre, des intérêts privés appuyés par une diplomatie patiente et persévérante que les États-Unis attendent le succès de leurs vues. Il est très évident qu'ils n'ont nullement l'intention de conquérir brutalement les territoires du Sud, mais plutôt de les assimiler ou tout au moins de se les attacher, par l'infiltration graduelle de leurs hommes d'affaires, de leurs capitaux, de leur influence bienveillante et protectrice. Mais il ne faudrait pas qu'un autre État non-américain vint se mettre en travers de leur route. Les États-Unis, si peu militaires, sauraient improviser en peu de temps les forces nécessaires pour écarter l'intrus.

La situation de la grande république américaine nous apparaît donc sous le jour le plus favorable; elle est à

l'heure actuelle éminemment prospère et lumineuse. Mais elle a aussi ses misères et ses ombres qu'il ne faut pas dissimuler. Cette société si remarquable, si florissante, est sortie de la famille particulariste, qui doit demeurer sa molécule constitutive. Sinon elle ne tardera pas à se désorganiser, à péricliter et à déchoir. Or, la famille américaine est sérieusement menacée par deux dangers graves. D'abord, la multiplication des grandes cités, où la vie est coûteuse, difficile, étroite, pousse à la restriction graduelle de la natalité[1]). Si le nombre des enfants diminue dans les familles particularistes, ce sont autant de recrues enlevées à l'éducation spéciale qui produit cette formation. Le déficit est comblé par des immigrants d'un autre type, et il peut en résulter un affaiblissement sensible de la race.

La famille est en outre atteinte, aux États-Unis, et cela d'une manière déjà assez marquée par la multiplicité croissante des divorces[2]). Le cataclysme familial qui résulte de

[1]) Il est fort difficile d'obtenir des renseignements sur la marche de la natalité dans un pays aussi décentralisé que les États-Unis. Un rapport officiel nous apprend que dans le Massachusetts la natalité s'est abaissée de 28 à 25 $^0/_{00}$ de 1851 à 1905. Certains États ont perdu davantage, d'autres moins.

[2]) Il est nécessaire de mesurer exactement l'étendue de cette plaie, afin de bien montrer sa gravité. Il est impossible de fournir des données absolument complètes, par suite de la défectuosité de la statistique démographique aux États-Unis. Voici les renseignements que nous avons pu nous procurer; ils suffisent pour témoigner de l'étendue du mal.

D'un rapport présenté en 1889 par le Commissaire du Travail, et portant sur les années 1867 à 1886, nous extrayons les chiffres suivants:

Entre 1870 et 1880, la population des États-Unis a augmenté de 30 %, et le nombre des divorces de 79 %. Dans certains États, la progression a été colossale. Ainsi, dans la Californie, pendant que la population s'accroissait de 54 %, les divorces augmentaient de 129 %; dans le Missouri, les chiffres respectifs étaient de 26 % et 89 %; dans la Louisiane, 30 % et 263 %, etc.; dans l'État de New-York, cependant, la progression était parallèle. La plupart des ménages dissous avaient des enfants, 2 en moyenne.

Depuis la publication de ce rapport, la situation n'a fait que s'aggraver, comme le prouvent les chiffres suivants:

la rupture du mariage retentit toujours d'une manière profonde et douloureuse dans la vie morale des enfants, et bien souvent dans leur éducation. Le divorce, quand il se produit trop fréquemment, devient ainsi un élément actif de désorganisation sociale.

La prospérité économique, qui développe souvent l'extrême richesse, est encore un ferment dangereux dont les Américains souffrent déjà, mais qui, dans l'avenir, étendra encore ses effets. Aujourd'hui, la plupart des enrichis conservent jusqu'à la fin leurs habitudes de labeur. Chaque matin, sans souci de leurs millions, ils rentrent dans la bagarre et meurent, pour ainsi dire, au seuil de leur cabinet d'affaires. Mais on voit déjà se former une classe d'oisifs, préoccupés uniquement de luxe et de plaisir, facilement accessibles à la corruption. Leur exemple entraîne des gens de fortune moyenne, qui à leur tour étendent le mauvais exemple autour d'eux. Les femmes surtout se laissent aller aux tentations du luxe et dépensent au-delà de leurs moyens. Certains scandales récents ont montré que les grandes villes des États-Unis ont déjà, par le fait de cette tendance, leurs hontes et leurs tares. Il est à craindre qu'elles ne soient accrues dans la suite par le mouvement rapide des fortunes et de la spéculation.

Les États-Unis portent encore au flanc deux plaies vives, dont la cicatrisation n'est pas près de se faire. La première est une suite de l'esclavage noir, qui a introduit aux États-Unis une population de couleur demeurée inférieure et presque barbare, parce que, tenue à l'écart, elle est restée mé-

NOMBRE DE :	1870.	1880.	1890.	1900.
Gens mariés . .	14.562.000	18.930.000	22.330.000	27.770.000
Divorcés . .	21.924	30.000.000	121.000	198.900
Proportion % .	0,15	0,20	0,50	0,70

Entre 1870 et 1900 la population a doublé, passant de 38 millions à 76 millions; pendant le même espace de temps, le nombre des divorces a presque décuplé. Ce sont les gens de couleur, c'est-à-dire les plus désorganisés, qui détiennent le *record* de divorces, et cela n'a rien qui puisse nous étonner.

prisée et avilie, privée d'éducation transformatrice. Elle constitue en fait un de ces groupes inférieurs dont nous parlions tout à l'heure, offrant une proie facile à l'immoralité, au vice, à l'esprit de révolte, aux manipulations de la politique. On a fait de louables efforts pour tirer de sa barbarie cette masse de dix millions d'individus, mais ni la religion, ni l'école n'y ont réussi, parce qu'elles agissent d'une manière trop générale, trop extérieure, trop impersonnelle pour ainsi dire. Si le Scandinave, l'Allemand, le Suisse, s'américanisent plus ou moins vite, c'est qu'ils sont adoptés sur un pied d'égalité par une société qui les entraîne. Le nègre, lui, reste en marge de la société et n'en subit l'influence que d'une manière indirecte. Cet ostracisme repose sur un préjugé bien difficile à vaincre; tant qu'il subsistera, les gens de couleur formeront dans la nation une plèbe dégradée et dangereuse. Le Président Roosevelt avait bien compris les choses ainsi lorsqu'il honorait publiquement Booker Washington, ce noir de cœur et de talent qui a fait beaucoup pour le relèvement intellectuel de sa race. Mais ce noble exemple ne suffira pas pour effacer des répugnances malheureusement justifiées, au moins en partie, par l'état d'abjection ou d'infériorité de la plupart des nègres. Ainsi se perpétue la funeste conséquence d'une erreur sociale ancienne.

Nous avons parlé de deux plaies vives. La seconde, c'est la politique, qui commence à faire pulluler des parasites sur ce corps si vigoureux. Jusqu'à présent, les politiciens ont été contenus tant bien que mal. Mais, si les causes d'affaiblissement que nous venons de signaler continuent d'agir, un jour pourra venir où le politicien restera maître de la situation. Les libertés publiques seront alors en grand péril, et avec elles la tranquillité et la prospérité du pays.

Nous avons tenu à montrer dans cette rapide étude toutes les données principales de la vie américaine. Nous avons pu voir ainsi que l'avenir de ce grand pays constitue un problème grandiose et d'un intérêt passionnant. Comment se résoudra-t-il: en bien, ou en mal; par le progrès ou par le déclin? Certains éléments peuvent prêter au doute, car ils

sont au plus haut degré perturbateurs de l'ordre social. Mais le type américain a montré jusqu'à ce jour tant de force, de souplesse, d'aptitude au progrès, de puissance d'assimilation, que nous voyons dans son passé une rassurante garantie pour l'avenir. Selon nous, le peuple des États-Unis est destiné, non seulement à emplir son immense bassin d'une race capable de porter la personnalité humaine au degré le plus éminent de liberté et de capacité, mais encore à fournir aux nations attardées ou désorganisées des vieux continents, des moniteurs sociaux, dont la fonction sera de les reconstituer, en réalisant l'unité sociale du monde par le triomphe du particularisme. Nous allons rassembler maintenant, comme dans une sorte de tableau synoptique, tous les traits essentiels de cette formation sociale, en insistant sur les moyens pratiques de la conserver et de la développer. Ce tableau formera en même temps la conclusion générale de notre travail.

CONCLUSIONS GÉNÉRALES

LES CONDITIONS NORMALES DU PROGRÈS SOCIAL

CHAPITRE PREMIER

LE PROGRÈS SOCIAL DANS LA VIE PRIVÉE

endance générale du particularisme. — Influence du lieu, du travail et de la propriété sur les sociétés compliquées; la vie ouvrière; son régime normal; particularisme ou socialisme. — Le rôle social de la propriété privée. — La famille particulariste, son organisation et son fonctionnement. — Importance du rôle éducatif de la femme. — L'éducation et ses auxiliaires.

Nos études, à la fois si étendues dans l'ensemble et si rèves dans le détail, nous ont conduit dans toutes les parties e notre petit globe, domaine étroit d'une humanité ambieuse, qui cependant est encore bien loin de l'emplir et d'en rer tout le parti possible. Ce que nous avons observé méthoiquement doit nous permettre de formuler un jugement d'ensemble et des conclusions générales sur la condition actuelle e l'espèce, et sur ses chances d'avenir.

Lorsque nous jetons un regard en arrière, trois choses apitales nous frappent avant toute autre. Ce sont:

1o L'énorme infériorité numérique de la formation partiulariste, qui fait un contraste bien frappant avec sa supéiorité sociale et économique.

2o La réaction très marquée que tente actuellement l'esprit ommunautaire, parmi les populations plus ou moins désoranisées de l'Occident européen, sous la forme inférieure et rtificielle du socialisme politicien.

3° La nécessité de combattre cette réaction en formulant scientifiquement et en vulgarisant les conditions pratiques, expérimentales, du progrès social, et la méthode la plus efficace pour orienter progressivement, sûrement l'humanité vers cette direction.

Nos conclusions sur la formation particulariste vont nous permettre de bien fixer les idées sur ces trois points essentiels, et si nous y parvenons, une lumière intense se dégagera forcément, utilement, de nos études, qui ne sont guère, du reste, que le résumé consciencieux d'une longue série de travaux antérieurs, dus à tant d'hommes de savoir et de bonne foi. [1])

I. — TENDANCE GÉNÉRALE DU PARTICULARISME

Il est assurément difficile d'évaluer au juste le nombre des gens qui portent d'une manière profonde l'empreinte de la formation particulariste. Mais nous ne pensons pas que le chiffre total des individus de ce type dépasse 50 millions pour l'Europe, 75 à 80 millions pour l'Amérique, 15 à 20 millions pour les autres parties du monde. Bien que cette fraction de l'humanité soit très expansive, d'abord parce que sa natalité moyenne est très forte, ensuite parce qu'elle essaime continuellement dans toutes les directions, elle ne représente encore qu'une petite minorité de la race humaine: un huitième environ. Est-il besoin de rappeler que, cependant, cette minorité, est aujourd'hui la portion la plus avancée, la plus active de la race humaine, celle qui travaille et produit le plus. Les progrès réalisés par elle dans l'ordre matériel, aussi bien que dans l'ordre moral, ont assuré aux peuples menés par le particularisme, un état général de bien-être, de sécurité, de liberté, que l'histoire n'avait jamais connu. Nous savons bien que, dans certains milieux, on a actuellement la prétention de nier le progrès accompli et de prétendre au contraire

[1]) Avant de lire ce qui va suivre, et pour bien saisir l'ensemble des choses, on fera bien de revoir nos *Conclusions sur la Première Partie,* qui terminent le tome I de cet ouvrage.

qu'il sortira d'une réaction communautaire. Mais nous devons remarquer d'abord que ces protestations souvent exagérées, justifiées parfois, se sont élevées principalement parmi des nations d'Europe en partie désorganisées et soumises par là même au régime bureaucratique. Ensuite, il nous paraît évident que, malgré des défectuosités certaines, l'amélioration du sort des races occidentales est manifeste et considérable; on ne peut la contester que par ignorance, parti pris ou mauvaise foi. Le fait est prouvé surtout par deux circonstances bien établies: l'augmentation de la consommation individuelle dans toutes les catégories sociales, spécialement parmi les moins fortunées; la diminution régulière de la mortalité prématurée. Il est hors de doute que, si les petites gens achètent davantage et vivent plus longtemps, c'est qu'ils jouissent d'un bien-être, d'une sécurité, d'une facilité d'existence qu'on ne connaissait pas autrefois.

Au point de vue moral, le progrès est également indiscutable. Toutefois, il est moins décisif, surtout dans les pays mixtes, parce que l'extension colossale de la vie urbaine a développé parmi les populations des éléments de corruption, de désordre, de dégradation, qui agissent, d'une façon malheureusement trop efficace, pour contrebalancer les améliorations acquises. Cependant, si le particularisme n'a pu réussir à surmonter complètement les causes de démoralisation multipliées par les effets mêmes de sa dévorante activité, c'est lui qui, du moins, sait combattre le mal avec la plus grande énergie. Nous n'en voulons pour preuve que les mesures prises dans les pays scandinaves contre l'ivrognerie, et en Amérique contre la criminalité enfantine, par exemple. On peut faire encore beaucoup dans cette direction, et obtenir de grands résultats par un travail d'éducation populaire, qui constitue le vrai devoir social de la classe aisée. Quant au mouvement intellectuel de l'Occident, son ampleur n'a pas même besoin d'être affirmée, mais on peut dire qu'il a pris chez les particularistes son caractère le plus général, le plus pratique, le plus utilitaire.

Dans le régime de la vie publique, l'avance acquise par l'Occident particulariste est nettement accusée. Plus cette

formation domine, plus les libertés civiles et politiques sont larges, et mieux elles sont garanties. Dans les pays communautaires, nous avons rencontré sans doute une autonomie familiale et communale, souvent fort accentuée. Mais cet avantage se trouve singulièrement réduit soit par l'étroite dépendance du particulier vis-à-vis de la famille, soit par le despotisme aveugle du gouvernement central. Chez les désorganisés, le particulier est bien débarrassé de la tutelle patriarcale, mais alors elle est remplacée par une ingérence administrative exagérée. Chez les particularistes seuls l'autonomie du particulier est complétée à la fois par une liberté locale étendue, et par une organisation politique qui maintient le pouvoir central à peu près dans son rôle naturel.

Nous pouvons donc dire d'une façon générale que le particularisme a constitué au sein de l'humanité une élite, qui lui a fait réaliser ses progrès les plus considérables, et qui la conduit toujours, non sans difficultés ni sans heurts, vers une destinée meilleure. Cette destinée se caractérisera probablement par les avantages que voici: une activité plus générale, mieux réglée, plus productive; une élévation très sensible de la classe ouvrière et une atténuation correspondante de la distinction et de la division entre les classes; une aisance encore plus développée et plus répandue; une moralité plus haute, basée sur une éducation plus forte, avec l'aide d'une culture intellectuelle à la fois plus rationnelle et plus simple; enfin, une liberté civile et politique réelle. Plus on va vers l'Orient, plus cet idéal social semble hypothétique et lointain. Quand on marche vers l'Occident, on le voit au contraire poindre d'abord, puis se développer peu à peu jusqu'à un degré déjà éminent, mais susceptible de se perfectionner encore. C'est donc bien cette direction qu'il convient de suivre et cette formation qu'il faut répandre. Telle est l'idée capitale que nous verrons s'affirmer avec toute la précision possible en formulant, dans leur ordre méthodique, les conclusions qui se dégagent des observations contenues dans ce second volume.

II. — LES INFLUENCES DU LIEU ET DU TRAVAIL ET DE LA PROPRIÉTÉ SUR LES SOCIÉTÉS COMPLIQUÉES

1° *Le lieu.*

Dans les conclusions placées à la fin de la première partie de cet ouvrage, nous avons constaté l'influence extrême du lieu sur la famille communautaire. Elle n'échappe que rarement à cette action décisive et tyrannique. Les races dominées ou dirigées par le particularisme savent, au contraire, réduire au minimum le despotisme exercé par le lieu. A force de travail et d'ingéniosité, elles arrivent bien souvent à le réduire presqu'exclusivement au rôle nécessaire, mais passif, d'un simple support, sur lequel l'homme organise sa vie avec une indépendance à peu près complète. Ainsi, on voit la grande industrie entasser des populations très denses sur un sol qui ne produit rien, en sorte que, pour les nourrir, on va chercher aux antipodes le blé et la viande. De même, un très petit pays comme la Hollande a pu devenir le centre et l'entrepôt d'un commerce immense, supérieur de beaucoup à celui de grands Etats communautaires, infiniment plus vastes et plus peuplés. De même encore, dans des régions au climat déjà peu favorable, comme la Belgique et les Pays-Bas, on a réussi à produire des primeurs et des fruits précoces, qui devancent les productions du midi de l'Europe.

Cette aptitude à dominer le milieu au lieu de se laisser dominer par lui, est déjà pour l'homme un avantage de premier ordre, car il lui permet soit de faire vivre des familles plus nombreuses sur le même espace, soit de leur assurer des moyens d'existence plus étendus et plus réguliers. Toutefois, cette précieuse faculté n'est pas sans limite. Toujours le lieu conserve sur le travail, et par conséquent sur les destinées humaines, une emprise que l'on ne saurait ni méconnaître, ni négliger. Ainsi, les peuples d'occident ont diminué par la pratique de l'industrie et du commerce la domination du lieu, mais ils ont réussi dans cette entreprise grâce aux

richesses minérales du sous-sol, ou bien à leur position géographique favorable. En Suisse, on a pu développer une fabrication importante, souvent parce que l'on disposait d'une force motrice à bon marché, due aux réserves glacées de la montagne. Il faut donc toujours tenir compte du lieu en poursuivant l'étude d'un phénomène social, car sans cela on négligerait des répercussions qui ont leur rôle dans la direction et la marche des faits. C'est ainsi que la grande usine urbaine n'amène pas les mêmes conséquences que la grande usine rurale, et que la condition générale de l'industrie varie selon qu'elle travaille dans une région entièrement occupée, comme l'Angleterre, ou bien dans une contrée où les terres disponibles abondent, comme les Etats-Unis.

2° *Le travail.*

Si les sociétés occidentales sont infiniment plus compliquées que celles de l'Orient, c'est le travail qui en est la cause première et essentielle. Sa complexité commande et entraîne celle de la société, en exigeant la formation et le maintien d'une longue série d'organismes, qui s'enchaînent, se commandent et se complètent les uns les autres. Nous avons eu soin de marquer, chemin faisant, les étapes de cette transformation qui a poussé en avant, d'une manière à la fois si brusque et si forte les peuples particularistes. Ceux-ci ont entraîné à leur suite des groupes mixtes, ou même en grande partie désorganisés, mais placés par le voisinage sous l'influence directe des races les plus avancées et les plus actives. Il en est résulté des effets très variés, très différents, qui, par leur mélange, ont pris pour ainsi dire un aspect chaotique. Mais la méthode de la science sociale permet de débrouiller l'écheveau des faits, d'en discerner les éléments et de les classer.

L'influence progressiste des particularistes s'est fait sentir avant tout dans le travail agricole. Ce sont eux qui, les premiers, en ont fait une entreprise compliquée, employant des procédés raisonnés et combinés pour tirer de la terre son

maximum de production[1]). Ce sont eux aussi qui ont montré la plus grande aptitude pour la colonisation agricole, rapide, des terres vierges dans les régions tempérées. Cette aptitude remarquable paraît être une conséquence directe et logique de l'éducation chez ce type social, auquel elle inculque, avec l'habitude de l'action personnelle et l'esprit d'entreprise, un goût prononcé pour la vie rurale. C'est là, d'ailleurs, un détail de formation de haute importance, car la culture a pour effets d'attacher fortement la race au sol, de favoriser son expansion territoriale, tout en lui donnant une grande stabilité, de constituer une population rurale saine, calme et forte, qui est un utile contrepoids aux masses plus mouvantes, plus mélangées, plus agitées des villes. En outre, la production agricole, indispensable pour l'alimentation des foules ouvrières et aussi pour l'approvisionnement des usines, représente encore un élément économique de premier ordre, bien que dans certains pays la fabrication ait pris la première place. Il est donc certain que, nulle part, une nation ne doit se désintéresser de la culture, sinon elle verra son organisation sociale s'affaiblir et son rôle diminuer.[2])

Lorsque la grande industrie mécanique a pris son essor en Angleterre, elle y a causé un trouble social accentué. La chose était inévitable, car l'application des nouveaux moyens de production, survenant en peu d'années d'une façon presque foudroyante, constituait la révolution économique la plus profonde que l'humanité ait jamais connue. Au point de vue technique, il a fallu des études immenses, une somme extraordinaire d'efforts, d'ingéniosité, de capitaux, pour organiser le travail sur de nouveaux plans répondant à la puissance toujours croissante de l'outillage de fabrication et de transport. Cependant, malgré une prodigieuse dépense d'initiative et d'intelligence, on n'est pas parvenu encore à régler d'une façon pleinement satisfaisante l'organisation industrielle et le mouvement économique, de manière à éviter à peu près

[1]) V. plus haut, p. 449, ce que nous disons de la culture anglaise.
[2]) V. tome I, pp. 304 et 384, les observations relatives aux États balkaniques et spécialement à la Grèce.

complètement les erreurs, les accidents et les crises. Il ne faut donc pas s'étonner si, au point de vue social, la période qui s'étend entre la fin du XVIIIe siècle et le commencement du XXe, a été marquée par tant d'incertitudes, de tâtonnements, de luttes, de souffrances et de difficultés. En Angleterre, la classe industrielle fut au début profondément troublée. Elle connut alors d'affreuses misères, de sourdes révoltes, des crimes et des violences de toute sorte. Mais bientôt, l'esprit pratique et avisé de la race, fruit de sa formation, parvint à prendre le dessus. Par un effort d'initiative non moins extraordinaire que tout le reste, l'élite ouvrière de la Grande-Bretagne réussit à la fois à rompre les entraves légales qui l'enserraient, à former des associations assez puissantes pour traiter d'égal à égal avec le patronat, et à améliorer d'une façon générale la condition morale et matérielle de sa classe. Cet exemple a été pleinement suivi dans les autres pays anglo-saxons où, sans avoir atteint le stade le plus parfait que l'on puisse prévoir, la situation de l'ouvrier est cependant supérieure en moyenne à ce qui se voit ailleurs.

Au fur et à mesure que l'on s'éloigne des pays où le particularisme domine, on voit les effets de cette évolution s'affaiblir de plus en plus. Dans les pays mixtes, l'organisation et la politique des *Trade-Unions* ont été copiées d'une façon plus ou moins fidèle. Mais les syndicats français, allemands ou belges n'ont su réaliser jusqu'à ce jour ni la puissance d'organisation, ni la tendance positive, pratique, utilitaire, ni les résultats d'ensemble, dont peuvent se glorifier leurs aînés britanniques ou américains. L'influence des communautaires ou des désorganisés s'exerce constamment pour introduire dans les syndicats ouvriers des germes de division, des théories fausses et des aspirations rétrogrades ou violentes. C'est ainsi que le socialisme, à peine toléré et tenu en suspicion dans les pays anglo-saxons, a eu tant de succès au contraire parmi les masses populaires du continent européen. Or, le socialisme n'est pas autre chose qu'une forme modernisée du régime communautaire, forme inférieure du reste, puisqu'elle prétend remplacer l'organisme naturel et simple de la famille patriarcale, à peu près disparue en

Occident, par le régime artificiel, compliqué de la communauté d'Etat. Du reste, et la chose est bien caractéristique, presque tous les apôtres du socialisme ont été ou sont des communautaires d'origine ou d'éducation [1]). Ils sortent principalement des carrières libérales, du professorat ou des fonctions publiques, professions qui conduisent aisément ceux qui les exercent à considérer les autres hommes comme incapables de se conduire eux-mêmes, ce qui justifie aux yeux des théoriciens leurs propres prétentions à se faire les tuteurs de leurs contemporains. C'est pour ce motif encore que les socialistes sont avant tout des politiciens, qui prétendent refondre le monde à leur guise par la vertu de la loi et de l'autorité gouvernementale. En réalité, chaque société évolue par elle-même, au besoin contre la bureaucratie et les lois. [2])

Les socialistes attaquent en fait le particularisme dans deux de ses manifestations essentielles: le patronat et le salariat. Le patron est un particulier indépendant qui dirige comme il l'entend une entreprise plus ou moins importante.

[1]) Citons quelques exemples. En France, nous observons ceci: Babœuf était un petit fonctionnaire; V. Considérant, né dans le Jura, fut officier du génie; Fourrier était aussi du Jura; Blanqui, né dans le Midi, était journaliste; Cabet, originaire de Dijon, fut avocat; la grande majorité des chefs actuels du socialisme français sont des méridionaux, et pour la plupart des intellectuels. En Allemagne, Lassalle et Marx étaient des Israélites, sortis d'un type très communautaire; Bebel, fils d'un sous-officier prussien, fut élevé dans une caserne, Engels, Feuerbach, Liebknecht, étaient des intellectuels. En Angleterre, les chartistes étaient dirigés pâr des Irlandais et des Ecossais; beaucoup de manifestations socialistes récentes ont d'ailleurs été organisées par des réfugiés étrangers. Aux États-Unis, Henry George était un petit fonctionnaire; les quelques socialistes actuels sont presque tous étrangers.

[2]) Dans tous les pays où existe l'inspection du travail, les rapports des inspecteurs constatent régulièrement l'impuissance des lois dites sociales, lorsqu'elles sont en contradiction avec le mouvement naturel de la société. On les viole, on les tourne, on les oublie; parfois cependant, on persiste à les appliquer, ce qui produit des répercussions dangereuses. V. notamment ci-dessus, p. 329. Les services publics sont souvent les premiers à les négliger; tels les chemins de fer de l'État prussien, qui imposaient à leurs chauffeurs des journées de 11 à 14 heures, chose légalement interdite.

Quand il réussit, la récompense est directe, immédiate et personnelle; quand il échoue, les effets de sa chute sont limités. Par cette combinaison, les efforts et les risques sont divisés: les premiers, soutenus par l'intérêt particulier, sont conduits avec une activité et une souplesse qui répondent bien aux nécessités d'un travail compliqué; les seconds sont atténués par leur division même. Il y a là un double avantage dont l'évidence est indéniable.

Quant au salariat, c'est l'échange d'un effort individuel contre des moyens d'existence, et spécialement contre une prestation en argent, procédé commode pour représenter ces moyens. L'ouvrier qui reçoit un salaire en argent reste libre, si cela lui est possible, d'en épargner une partie et de faire de ses économies un instrument d'élévation. En outre, il est libre également de changer de patron ou de réclamer, soit seul, soit après entente avec ses camarades [1]), une amélioration dans le régime ou la quotité du salaire. En un mot, par le salaire, l'ouvrier garde sa liberté avec ses inconvénients, mais aussi avec ses avantages. Autrement, il tombe dans un véritable servage.

Que proposent les socialistes pour remplacer le patronat et le salariat? Leurs solutions sont à la fois très variées et très vagues. M. Jaurès nous en a donné un échantillon assez caractéristique dans un discours prononcé en juin 1906. Il disait alors: « Ce n'est plus l'Etat d'aujourd'hui, bureaucratique, mais l'Etat démocratique, assisté directement par le peuple tout entier, qui saisira l'administration; il sera aidé, dans cette grande et difficile tâche, par ces groupements professionnels, qui se constituent maintenant dans toutes les catégories du travail humain. »

[1]) Cette entente conduit à ce qu'on appelle improprement le « contrat collectif de travail. » En réalité, il ne s'agit pas ici d'un contrat dans le sens juridique du mot, mais plutôt d'un accord concerté entre patrons et ouvriers pour la réglementation générale des conditions du travail. Citons comme exemple les conventions célèbres établies entre diverses compagnies minières et leurs ouvriers. La véritable sanction de ces arrangements se trouve dans les avantages réciproques qu'ils procurent aux deux parties quand ils sont respectés.

Que signifie cette formule entortillée et obscure? Que l'Etat deviendra le seul et universel patron, lequel, ajoutent les socialistes, supprimera le salariat en soldant le prix du travail avec des produits. M. Jaurès a bien soin d'ajouter qu'un tel système ne pourrait être appliqué que par l'Etat socialiste. C'est que, en effet, l'expérience de l'Etat-patron est faite depuis longtemps déjà, et elle a donné des résultats tels, que l'infériorité du régime étatiste est dès à présent bien démontrée. Nous en avons fourni des preuves éclatantes. Quant à la prétention affichée par les socialistes de réorganiser l'Etat sur un type nouveau et supérieur, ce n'est là qu'une allégation sans fondement sérieux, contre laquelle l'expérience s'inscrit en faux. La vérité est que tout gouvernement invoque volontiers une raison d'Etat contre laquelle rien ne saurait prévaloir, car elle découle de la nature des choses. L'Etat est une communauté et le gouvernement qui la dirige doit exiger de tous ses agents une obéissance absolue, sinon c'est l'anarchie. Donc, avec l'Etat socialiste, chef et patron unique, il n'y aurait plus ni concurrence, ni salariat, mais aussi on n'aurait plus ni liberté, ni profits, ni épargne, ni élévation pour les capables. Ce serait avant tout le régime du nivellement et de la stagnation pour tous ceux qui n'auraient pas le talent de se glisser dans l'administration, c'est-à-dire dans la classe dirigeante artificielle que feraient naître l'arbitraire et la faveur. Du reste, un tel régime ne saurait durer dans une société qui a connu la liberté, même si cette société est désorganisée. Il ne tarderait pas à tomber sous les coups de la révolution. Là est le vrai danger; en favorisant le socialisme et en admettant ses expériences, on prépare non pas son triomphe définitif, qui est impossible, mais le désordre et l'émeute.

Tout bien considéré, il apparaît que l'amélioration graduelle du sort des familles ouvrières ne sortira ni du socialisme, qui est une doctrine de réaction sociale, ni de l'intervention exagérée de l'Etat, qui devient promptement plus gênante qu'utile. Le progrès sortira en premier lieu de l'avancement de la fabrication elle-même. En effet, le grand atelier et le machinisme ont déjà fait beaucoup pour la classe

ouvrière, nous l'avons montré plus d'une fois [1]), en indiquant cependant qu'il ne faut pas aller trop vite dans cette voie, sous peine de précipiter la désorganisation sociale des familles communautaires, quand il s'agit de gens appartenant à cette formation. La grande industrie, éclairée par la science, s'attache à améliorer la condition, le bien-être, la capacité, la respectabilité de son personnel, au moins autant que la puissance et la perfection de son outillage. De son côté, l'ouvrier doit faire effort pour se mettre au niveau des besoins et de la tendance de la production moderne. Sauf exception, il n'a plus avantage à devenir un spécialiste étroitement enfermé dans son métier, mais plutôt à acquérir des qualités et des connaissances qui le mettent à même de s'adapter aisément à des métiers divers. Il diminue par là les difficultés de placement et les chances de chômage; il se met en meilleure posture pour profiter de toutes les occasions de gain et d'avancement que les circonstances mettent à sa portée. En d'autres termes, l'ouvrier moderne devrait être pour ainsi dire bon à tout et prêt à entreprendre n'importe quelle besogne, pourvu qu'elle lui procure un salaire avantageux et honorable. C'est ce que Henri de Tourville a parfaitement exprimé en ces termes: « Ce que le travail requiert aujourd'hui de l'ouvrier, c'est beaucoup moins l'aptitude spéciale à un métier, que les aptitudes fondamentales de l'homme.... L'ouvrier doit pouvoir à chaque instant changer son fusil d'épaule, car l'industrie est changeante et le machinisme rend peu utile la préparation spéciale. Une préparation virile vaut mieux. » Il disait encore, avec non moins de précision: « La question ouvrière, la question d'un habituel état de bien-être pour ceux dont le travail manuel

[1]) Il est bien établi que les contraventions aux lois sur le travail (durée, repos, hygiène), sont bien plus nombreuses dans la petite industrie et chez les artisans que dans les grandes usines.

Du reste, nous savons que l'Angleterre et les États-Unis appliquent les méthodes les plus compliquées du travail; c'est là aussi que l'on rencontre la classe ouvrière la plus élevée, ayant la situation la plus avantageuse. Ces deux termes ne sont donc pas contradictoires, mais plutôt harmoniques.

constitue toute la ressource, n'est résolue vraiment que dans la mesure où l'ouvrier modifie sa formation personnelle parallèlement à la transformation de l'industrie. » Voilà bien la loi révélée par l'observation attentive des faits. Les théoriciens socialistes, partant au contraire des constructions artificielles de leur esprit, voudraient arrêter l'industrie et la maintenir au niveau actuel de la classe ouvrière. C'est la négation même du progrès social et économique.

En résumé, pour ce qui touche la vie ouvrière, nous apercevons clairement les indications que voici:

Le vieil apprentissage tend à disparaître, avec ses avantages de formation technique, parce que le travail mécanique pousse à la déspécialisation de l'ouvrier. Cependant, comme il est indispensable d'avoir une élite d'ouvriers instruits, il convient de remplacer l'apprentissage par un enseignement professionnel bien organisé, subdivisé en plusieurs degrés et répondant aux divisions principales de l'industrie.

Le moteur tend à égaliser la condition des ouvriers au point de permettre à la femme, et parfois même à l'enfant, de rendre les mêmes services que l'homme. Il en résulte que les salaires montrent une tendance à se niveler par augmentation. En outre, le moteur fait durer l'ouvrier plus longtemps, en économisant ses forces.

La grande industrie penche nettement vers une organisation concertée en vue de régulariser autant que possible la production et les prix. Il en résultera une réduction naturelle des chômages et des fluctuations dans le prix de la main-d'œuvre.

Un travail plus régulier et de plus hauts salaires ne peuvent manquer d'activer la consommation, et par conséquent la production, ce qui contribuera encore à réduire les occasions de chômage. L'association libre peut faire le reste en garantissant l'ouvrier contre la misère complète.

L'esprit d'épargne est un puissant auxiliaire pour l'éducation, la moralisation et l'élévation de l'ouvrier. Il est certain que des institutions communautaires, telles que les caisses de secours et de retraite administrées par l'Etat, affaibliront cet esprit dans une mesure considérable. Elles contribueront par

là à maintenir la classe ouvrière dans une médiocrité stagnante, ce qui, du reste, est l'effet ordinaire de la communauté.

L'auxiliaire le plus actif de la vie ouvrière, à côté de l'action personnelle, est l'association libre, conduite dans un intérêt pratique bien déterminé.

Le patronat a pour devoir et pour intérêt en même temps, d'organiser et de régler le travail en tenant le plus grand compte du bien-être matériel, ainsi que du perfectionnement moral et intellectuel de l'ouvrier. Cette préoccupation doit se traduire par: le confort et l'hygiène des ateliers, la continuité du travail, la durée raisonnable de la journée, un salaire équitable, des moyens d'instruction, d'éducation et d'hygiène mis à la portée du personnel. Le patron qui agit dans cet esprit ne doit ni aller trop vite dans ses réformes, ni se laisser décourager ou arrêter par l'indifférence ou l'ingratitude.

Le travail en grand atelier, qui a galvanisé le monde contemporain sous la poussée des particularistes, a trouvé un de ses auxiliaires les plus puissants dans les *Transports*. Nous savons le rôle immense que cette branche du travail a joué dans l'histoire sociale de l'humanité [1]). Ce rôle a grandi encore avec la traction mécanique. Les transports ont déjà unifié dans une mesure étonnante le marché des produits de toute espèce, et ils sont loin d'avoir atteint le maximum de leur efficacité. De même, ils ont mêlé les peuples au point de nécessiter une évolution profonde dans leurs rapports juridiques. Les transports se manifestent ainsi comme un instrument d'unification économique et sociale dont l'action grandit sans cesse.

La puissance et le bon marché des transports ont donné à la concurrence universelle une activité extraordinaire. Les races fortement organisées, ou occupant des territoires favorisés par la nature, ou disposant d'une main-d'œuvre abondante et à bas prix, ont pu développer une supériorité de production, qui menace dans leur existence même les diverses

[1]) V. notamment tome Ier, p. 65 et s.

branches du travail dans les pays moins bien doués. Il en résulte les conséquences que voici:

Chaque peuple ayant le plus grand intérêt à maintenir son activité économique et même à la développer, doit s'organiser pour soutenir la concurrence extérieure, soit sur son propre marché, soit sur les marchés d'exportation.

Dans ce but, et lorsque cela est rendu nécessaire par des causes d'infériorité bien constatées, chaque peuple est fondé à compenser cette infériorité par des mesures artificielles, telles que les tarifs douaniers, destinées à rendre plus difficile la pénétration du marché intérieur par les produits étrangers. [1])

Mais l'action de l'Etat ne doit être qu'un point d'appui propre à faciliter l'action personnelle des producteurs pour développer leurs moyens de production.

3° *La propriété*

a). Biens fonciers.— Nous avons étudié, dans notre tome premier, le régime et les effets de la propriété en communauté, soit de famille, soit de tribu, soit de commune. Nous avons observé comment, chez les désorganisés, la propriété perd une grande partie de ses influences bienfaisantes. Tantôt elle tourne au très grand domaine, dirigé par des intendants ou des fermiers généraux. Ceux-ci ne tiennent aucun compte, le plus souvent, des intérêts de la population ouvrière et l'exploitent par le petit fermage ou le métayage. Tantôt elle s'émiette en parcelles infinitésimales, par l'effet périodique du partage égal.

Dans les pays étudiés au cours du livre premier de ce second volume, la communauté et ses conséquences apparaissent encore çà et là. Mais déjà la situation se modifie. La communauté se réduit, se condense pour ainsi dire sous la forme déjà supérieure de la famille quasi-patriarcale. C'est là un type intermédiaire entre les deux grandes formations

[1]) V. tome Ier, p. 16 et s., notre exposé général du problème économique.

sociales qui se partagent l'humanité; il conserve encore certains traits communautaires qui constituent pour lui un élément de faiblesse, mais déjà on voit apparaître une esquisse du particularisme, assez nette pour tromper un observateur comme Le Play.

Les races mixtes, influencées par le particularisme, connaissent en outre les divers régimes de propriété foncière particulière: grande, moyenne, petite et fragmentaire. Chez les populations désorganisées, les domaines de toute nature sont soumis, en ce qui touche leur exploitation, à des causes d'infériorité manifeste: absentéisme ou insuffisance du propriétaire, défaut et méfiance des capitaux, médiocrité du fermage, morcellement périodique. Toutefois, les abus sont moindres que dans les pays méridionaux et orientaux. Aussi la population ouvrière est-elle en général plus aisée et plus progressive.

Lorsque le particularisme domine, on observe les traits suivants qui caractérisent nettement le type social et lui confèrent un avantage certain:

1o Le goût et l'habitude de la vie rurale sont très répandus.

2o La présence du propriétaire sur son domaine est la règle, l'absentéisme constituant une exception.

3o Les aptitudes et les capitaux se portent volontiers vers la terre.

4o On s'efforce par tous les moyens, légaux et coutumiers, de conserver le domaine intact pendant une longue suite de générations.

5o La classe rurale ainsi constituée est aisément accessible au progrès des méthodes.

6o Elle fournit par ses rejetons des fermiers et des émigrants capables.

L'ensemble de nos études peut se résumer dans la formule suivante: L'appropriation particulière du sol et sa répartition en domaines d'étendue variée, occupés et exploités par les propriétaires ou sous leur direction immédiate, constitue le seul mode d'occupation du sol à la fois durable et fructueux.

Pour les mêmes raisons fondamentales, il y a un grand

intérêt social et économique à ce que l'ouvrier ou l'employé soit propriétaire d'une demeure située hors de la ville et entourée d'un jardin ou même d'un champ.

b). BIENS MOBILIERS. — Les biens mobiliers: outils, instruments, animaux domestiques, mobilier, capitaux, forment aujourd'hui une branche extrêmement importante de la propriété dans les pays particularistes. Elle est tout à fait secondaire, au contraire, chez la plupart des communautaires, qui réduisent au minimum l'outillage, le mobilier et les capitaux. Cela revient à dire que la proportion des biens mobiliers appartenant à un peuple est en raison directe de son activité; or, nous savons que celle-ci dépend de la formation sociale plus que de tout autre élément. Il n'est donc pas surprenant que les pays particularistes soient les plus riches, c'est-à-dire ceux chez lesquels les produits de consommation et en même temps les moyens d'achat s'accumulent avec la plus grande abondance.

Ceci nous amène à formuler une observation de la plus haute importance. Dans un milieu où le travail, l'épargne et aussi la spéculation accumulent les biens mobiliers, on voit se multiplier les fortunes privées. Plus la race est active, plus sont nombreuses les grosses fortunes. Les conséquences de ce fait sont différentes pour les populations mixtes et pour celles où le particularisme domine. Chez les premières, la fortune tend à réduire l'activité du travail, à répandre, avec l'oisiveté, la corruption et la désorganisation. Chez les secondes, ces influences délétères se produisent aussi, mais dans une proportion beaucoup moindre. On se rend mieux compte ici de ce fait capital, que la fortune accumulée n'est pas normalement destinée à entretenir les membres de la famille dans l'oisiveté, mais bien à leur faciliter l'action sociale, les grandes entreprises et les œuvres d'utilité générale. Le riche a une fonction sociale et une responsabilité bien déterminées. Lorsqu'il les méconnaît, il nuit non seulement à lui-même, mais encore aux siens, et par contre-coup à son voisinage, dans un rayon parfois très étendu.

III. — LA FAMILLE ET L'ÉDUCATION

Parmi les groupes particularistes, la famille se distingue par deux caractères essentiels: 1° elle est constituée par un simple ménage; 2° l'éducation des jeunes est combinée pour les préparer à une vie indépendante. Résumons nos observations sur ces deux points.

1° *La famille dans la formation particulariste.*

La famille communautaire garde autant que possible tous ses membres au foyer; la famille particulariste montre une tendance non moins accusée à se réduire au simple ménage, chaque enfant formant, le moment venu, un établissement séparé. Cette règle souffre, bien entendu, des exceptions, mais elle est assez générale pour caractériser la formation. D'ailleurs, lorsque le groupe familial est complexe, comprenant par exemple les parents, le ménage de l'héritier qu'ils se sont associé, des oncles, tantes, frères ou sœurs de celui-ci, ainsi que ses enfants, le régime de ce groupement est bien différent de celui de la famille patriarcale. La propriété n'est point commune; l'autorité du chef de famille n'est pas absolue; chaque membre adulte du groupe demeure libre et personnellement responsable de ses actes; le lien qui maintient la famille dans cet état d'union résulte d'une discipline purement volontaire, non pas d'une obligation imposée par la loi ou la coutume. Ce sont là des divergences capitales qui placent les membres de la famille dans une situation très éloignée de celle du communautaire. Le fait va se préciser par l'énumération que voici:

a). Le père de famille. — Chez les communautaires, la coutume le fait maître absolu. Son rôle consiste à vouloir, à penser, à prévoir indéfiniment pour tous les membres de son groupe. Son autorité dépend avant tout, chez les particularistes, de sa valeur morale. Élevé lui-même dans une atmosphère d'initiative et d'action, il la maintient autour de lui, au profit des siens. Sa tâche consiste à préparer ses

enfants pour une existence indépendante. Cela est à la fois plus simple comme régime, le groupe étant plus restreint, et plus sûr comme résultat, les initiatives étant multiples, ainsi que les efforts et les responsabilités.

b). La femme. — Les observations réunies dans cet ouvrage nous permettent de conclure ici, d'une façon très affirmative, sur la condition qu'elle doit avoir dans une société fortement organisée et progressive. Rappelons d'abord les constatations faites chemin faisant.

Chez les communautaires, la femme est laissée, en règle générale, dans une condition très inférieure. Dans les familles ouvrières, elle est astreinte aux plus durs travaux; chez les gens aisés, sa vie n'est pas laborieuse, mais plutôt vide et ennuyée. Dans tous les cas, elle n'a ni éducation, ni autorité, ni initiative. Bien souvent elle n'est qu'une esclave achetée à prix d'argent. Elle demeure confinée à la fois dans le gynécée et dans la tradition la plus étroite. Elle n'a que peu d'action sur ses enfants, et quand elle tente de les influencer, c'est principalement pour les retenir dans le crépuscule intellectuel où elle vit elle-même. C'est en un mot un être subordonné, qui dépend à la fois de la communauté, comme membre de la famille, et de l'homme, comme individualité secondaire.

Parfois cependant, les circonstances portent la femme au premier rang, dans certains groupes communautaires. Cela se produit quand la nature du travail oblige l'homme à vivre souvent et longtemps hors de la famille. Dans ce cas, la femme devient chef de maison. Elle dirige le travail intérieur; il lui faut pour cela une autorité et une initiative développées. Cette nécessité la conduit à l'indépendance, à la dignité, à la culture intellectuelle, à l'influence sociale. Son action sur les enfants se développe et elle prend une part importante à leur éducation. Pourtant, le poids de la tradition subsiste et limite la portée de cette éducation.[1]

Chez les désorganisés, où la famille est tombée dans l'instabilité, il faut distinguer deux types: le sauvage et le civilisé.

[1] V. notamment, t. I, p. 68.

Chez le premier, les caractères que nous venons de relever parmi les communautaires sont portés à l'extrême. La femme n'est vraiment plus qu'un instrument, employé sans ménagement ni pitié, une esclave privée de toute autonomie personnelle, de toute influence éducatrice. Chez les civilisés, dont la vie se complique et se raffine, la condition de la femme est naturellement meilleure. Elle est même préférable de beaucoup à celle de la femme encadrée dans la communauté. Cependant, il ne faut pas trop se fier aux apparences. Bien souvent, même chez les désorganisés de l'Occident, la femme subit encore la fatalité de la formation ancienne. Dans bien des cas, elle est chargée de travaux qui dépassent les forces de son sexe. Dans les classes supérieures, on trouve assez rarement, sous le vernis des formes mondaines, le sentiment profond de considération et de respect que mérite la femme, tant pour la délicatesse de sa constitution physique que pour l'importance de sa fonction sociale. L'homme est trop disposé à la traiter à l'orientale, c'est-à-dire en moyen de distraction ou de plaisir. Au point de vue légal, sa condition reste inférieure, subordonnée. Elle ne reçoit le plus souvent qu'une éducation artificielle, faite de conventions factices, de culture incomplète, de sentiments superficiels. Dans ces conditions, la femme sera volontiers une ménagère attentive, en quelque sorte recluse dans un horizon borné, une mère aimante et dévouée jusqu'au sacrifice, mais dont l'affection est déprimante et le dévouement parfois gênant.

C'est dans les pays particularistes que la femme jouit, sans conteste, de la condition la plus normale et la plus digne. Ses droits sont plus étendus, mieux assurés; sa personnalité est plus accentuée et mieux protégée; elle jouit d'un respect plus réel et plus efficace [1]). En revanche, sa responsabilité est plus grande et son rôle éducateur plus marqué. Moins dépendante, mieux préparée à l'action personnelle, elle dé-

[1]) Même chez l'ouvrier américain, la femme a une grande autorité au foyer. Du haut en bas de la société, le mari semble un peu l'hôte de sa femme, qui parfois même est assez exigeante. P. DE ROUSSIERS, *La Vie américaine.*)

ploie une initiative prononcée, aussi bien dans la recherche d'un mari, que dans celle de tout autre établissement à défaut du mariage. Nous pourrions citer à l'appui bien des témoignages, mais le fait est assez généralement connu pour que nous nous dispensions d'insister. En somme, la femme particulariste a fortement contribué au triomphe de sa race, soit au titre de la large part qu'elle prend à l'expansion et à la multiplication de la race, soit par son influence sur l'éducation première des jeunes. Nous verrons tout à l'heure l'importance extrême de ce dernier point.

c). Les enfants. — Généralement nombreux, ils peuvent montrer une initiative, une volonté propre, que l'on cherche à développer avec l'âge, tout en comprimant chez eux les travers, les défauts et les vices. On veut surtout que le jeune homme soit mûr de bonne heure pour entrer tôt dans la période laborieuse et productive de son existence. Le communautaire ne compte guère avec la vie; il lui semble que rien ne presse et qu'il a du temps de reste. Le particulariste, au contraire, se rend compte de la brièveté de sa carrière active; il la commence le plus tôt possible et la prolonge tant que ses forces le lui permettent. Souvent, l'un des enfants, désigné ordinairement par le père, est associé à celui-ci pour la conduite et la conservation du domaine, de l'industrie ou du commerce qui fait vivre la famille. Les autres enfants, s'ils ne peuvent ou ne veulent rester employés ou associés dans l'affaire, vont chercher fortune au dehors, avec l'appui de la famille, quand cela est possible. Cette faculté puissante d'expansion a fait donner à ce type, on s'en souvient, le nom significatif de *famille-souche*. Ajoutons ici une observation d'importance capitale, qui découle également de la pratique sociale des particularistes. Nous avons constaté déjà que dans le régime de la grande industrie mécanique, l'ouvrier est conduit à se déspécialiser, afin d'élargir le champ où il peut trouver l'emploi de ses bras. Il convient de généraliser le fait et de dire qu'à l'heure actuelle, si un jeune homme est amené à préparer une carrière déterminée, il ne doit pas s'y attacher d'une manière exclusive, mais se tenir prêt à en

prendre une autre à tout moment, si cela lui paraît avantageux. Cette manière de faire semble moins régulière, plus chanceuse, plus difficile. Elle exige en effet plus de volonté, d'énergie, de souplesse d'esprit et de travail. Mais, en échange, elle permet de connaître et de saisir un bien plus grand nombre d'occasions de profits et de succès. [1])

d). AUTRES MEMBRES DE LA FAMILLE. — Le groupe familial particulariste retient ou recueille assez souvent au foyer des oncles, tantes, frères et sœurs, soit qu'ils se rendent utiles à titre d'associés ou collaborateurs, soit parce que la vie ne leur a pas été clémente. Nous avons constaté déjà qu'ils conservent leur autonomie individuelle, n'étant pas comme dans la famille patriarcale retenus sous une autorité despotique. Ajoutons que l'activité ordinaire des familles de ce type leur permet généralement de fournir une occupation ou un secours honorable aux parents placés dans l'une ou l'autre de ces deux situations. Il résulte de ce fait une simplification importante dans les questions relatives à l'entretien des pauvres, des infirmes et des vieillards.

e). DOMESTIQUES. — Les familles particularistes ne trouvent que peu de domestiques appartenant à la même formation. Celle-ci pousse en effet les individus à s'élever par le travail à une condition supérieure à celle de serviteur. Quand ils se font domestiques, c'est par mesure transitoire, ou bien parce qu'un défaut quelconque les empêche de faire mieux. Ils montrent alors dans le service les qualités qui résultent

[1]) Citons un exemple curieux. Un ouvrier relieur belge végétait à Bruxelles, bien qu'il fût habile et intelligent. Sur un conseil, il partit pour les États-Unis et entra dans un atelier de reliure de New York, avec un bon salaire. Peu après, il trouvait un emploi plus sûr et mieux payé dans une administration privée, mais il n'y resta pas longtemps. Apprenant qu'on cherchait un chef de service pour un bureau téléphonique, il se fit initier sommairement par un ami à ce genre de travail, se présenta, fut pris à l'essai, puis accepté définitivement. En moins de deux ans, il était arrivé ainsi à une belle situation par la volonté, l'audace, l'intelligence et le travail. Il est vrai que cela se passait chez un peuple particulariste, qui n'a ni le préjugé des diplômes, ni la centralisation bureaucratique.

de leur éducation, mais ils exigent un haut salaire et un traitement favorable. Ainsi, la plupart des domestiques sont des communautaires et des désorganisés trouvés sur place ou immigrés. L'aisance du milieu provoque du reste l'immigration de beaucoup de bons serviteurs, qui, conduits selon les procédés particularistes, en subissent plus ou moins l'influence éducatrice. Toutefois, les familles modestes, obligées de compter avec les dépenses, doivent se contenter du rebut de cette classe si mélangée; aussi les difficultés ne leur sont-elles pas épargnées, et cela d'autant moins que l'on est accoutumé davantage à compter sur l'initiative et la responsabilité de chacun. L'inconvénient est du reste atténué par ce fait que le particulariste ne redoutant guère l'action personnelle, sait au besoin se servir soi-même; cela lui facilite singulièrement, notons-le en passant, l'établissement en pays neuf.

En résumé, la stabilité et la force de la famille qui, chez les patriarcaux, résultent avant tout du groupement et de la communauté, sont ici le fruit de la formation particulière de chaque individu, de sa valeur personnelle. Il s'ensuit d'abord que chaque membre de la famille se trouve préparé à vivre isolément et à réussir par son seul effort. Cependant, le groupe, si réduit qu'il soit, acquiert par le fait de son système d'éducation, une stabilité et une force suffisantes pour recueillir et aider ceux de ses membres qui échouent dans la vie, lorsque le cas se présente. Ainsi, la famille particulariste, quoique réduite au minimum, remplit sa fonction sociale d'une manière tout aussi complète que l'autre type, et de plus elle a l'avantage de préparer en grand nombre des personnalités vigoureuses, aptes à se disperser dans toutes les directions et à s'établir en tous lieux, dans une position indépendante. On doit saisir immédiatement la supériorité de ce procédé sur celui de l'essaimage périodique en groupe, ou de l'émigration faible et misérable, observés chez les communautaires.

Le *mode d'existence* est naturellement influencé par le régime familial. Chez ceux des particularistes qui sont maintenus par la pauvreté du lieu dans une situation modeste,

cette action se manifeste principalement dans l'habitation, qui est presque toujours isolée et plutôt petite, dans les récréations, moins variées et moins nombreuses, dans le goût plus vif pour la culture intellectuelle, dans un sentiment religieux plus raisonné et moins formaliste. Parmi les peuples de la même formation qui ont pu se développer largement, tous ces caractères subsistent, mais on rencontre en outre un grand souci du confort et de l'hygiène.

Nous avons eu l'occasion de constater que, plus on avance dans l'étude des sociétés particularistes, plus on voit s'accentuer l'efficacité de l'action privée dans la lutte contre les diverses perturbations de la vie sociale: misère, démoralisation, maladie. C'est ainsi qu'aux Etats-Unis les associations libres exercent dans ce domaine une action profonde et étendue. Rappelons aussi que ce pays est celui des initiatives patronales les plus hardies et les plus profitables finalement, pour l'employeur comme pour l'employé.

2° *L'éducation et ses auxiliaires.*

Nous avons parlé déjà, à diverses reprises, de l'importance capitale du rôle que joue l'éducation des jeunes dans la formation sociale des groupes humains. On peut dire en toute vérité que la question sociale n'est au fond qu'une question d'éducation. Celle-ci conserve à la race son organisation propre, son caractère, sa tendance, sa valeur relative dans l'ensemble des sociétés. On ne saurait trop insister sur un élément de cette importance, ni montrer d'une façon trop précise, trop minutieuse, comment elle doit être organisée et conduite pour donner les meilleurs résultats pour l'avancement moral et la prospérité matérielle des familles, par conséquent de toute la race, dont elles sont les molécules constitutives.

Dans ce but, nous résumerons ici toutes nos observations en ce qui touche l'éducation dans la famille, à l'école ou au collège, ou par contact entre les diverses catégories sociales. Mais d'abord, écartons une erreur trop souvent commise, et qui entraîne les plus funestes conséquences.

Beaucoup de gens s'imaginent que l'élément essentiel de l'éducation, c'est l'instruction, et spécialement l'instruction livresque. Dans le langage courant, en France et ailleurs encore, dire d'un jeune homme qu'il a reçu une belle éducation, équivaut à déclarer qu'il est très instruit. « Donner à quelqu'un de l'éducation » est une expression usitée pour indiquer qu'on le fait instruire. Or, rien n'est plus faux que cette assimilation de deux choses très différentes, qui ne sont pas nécessairement réunies. Une personne peut être fort instruite, tout en ne possédant qu'une éducation imparfaite. Une autre munie d'une instruction élémentaire, pourra posséder au contraire une éducation solide, rationelle, qui lui donnera sur la première, pour la conduite de la vie, une supériorité écrasante. Il suffit de jeter les yeux autour de soi pour une observation rapide, et les exemples les plus probants se présenteront aussitôt. On peut condenser clairement cette constatation essentielle dans la formule que voici :

L'instruction est une formation de l'esprit ou de la main, donnée dans un but de développement intellectuel ou professionnel.

L'éducation est une formation du caractère, donnée dans le but de constituer la personnalité sociale de l'enfant.

La comparaison de ces deux termes indique d'une façon frappante la différence des choses et des buts. L'instruction fait des producteurs, des professionnels plus ou moins éclairés et habiles, l'éducation fait des hommes appartenant à un certain type social. L'instruction est un outil, l'éducation est une force directrice. Avec une instruction brillante et une éducation médiocre, un individu a les plus grandes chances pour échouer dans la vie. Avec une forte éducation et une petite instruction, le même homme pourra s'élever aux plus hautes situations offertes par le monde actuel. Il faut donc distinguer entre ces deux éléments qui, sans doute, s'harmonisent et se complètent quand on les associe, mais n'agissent pas de la même manière. Et bien que l'instruction soit certainement une chose de haute utilité, ce n'est pas à elle pour-

tant qu'il faut donner la première place. L'éducation doit passer d'abord, parce qu'elle fournit la base, le fonds solide, le terrain social pour ainsi parler, qui recevra et fera fructifier toutes les graines qu'on y jettera. Bien préparé, il donnera aux plantes utiles leur plein développement. Négligé ou insuffisamment travaillé, il laissera l'ivraie étouffer le bon grain. Cela est évident et reconnu en théorie. Mais dans la pratique, les préjugés, l'indifférence, la légèreté, l'égoïsme s'unissent souvent pour fausser les idées. Il en résulte les plus flagrantes erreurs dans l'éducation de la jeunesse chez beaucoup de peuples, et ces erreurs ont naturellement un retentissement profond sur l'état social de ces peuples.

a). L'ÉDUCATION FAMILIALE. — Lorsque l'éducation peut être donnée dans la famille, par des parents capables de la bien diriger, le meilleur résultat est plus sûrement et plus complètement atteint que par tout autre procédé. Cela tient à ce que, en pareil cas, l'action éducatrice est à la fois individuelle, constante, régulière et pratique. L'enfant est alors dressé, non seulement par le précepte et le conseil, ou par l'autorité, mais surtout par l'enseignement quotidien de la chose vécue, de l'exemple précis, de la pratique répétée, qui font pour le caractère l'habitude indéracinable, le penchant invincible, la seconde et définitive nature. Mais il faut pour cela, bien entendu, que les parents aient reçu eux-mêmes une bonne formation. Elevés dans la communauté, ils dresseront des communautaires; issus de désorganisés, ils n'imprimeront à l'éducation de leurs enfants, très généralement, qu'une direction molle, incertaine, insuffisante; élevés dans une famille particulariste, ils en transmettront le type, à de rares exceptions près.

Cette remarque prend une grande importance, si l'on songe que, presque toujours, l'enfant passe au moins les huit ou dix premières années de sa vie dans la famille. Il en reçoit donc l'empreinte au moment où son caractère, encore très malléable, est le plus apte à l'accepter et à la garder. Cela revient à dire que, même lorsque l'enfant séjourne durant une longue période de sa jeunesse au collège, il est cependant redevable à l'action familiale de son éducation première, qui souvent est décisive. Sans doute, le collège peut l'atténuer,

la détruire même en partie [1]), mais il ne réussira que bien rarement à l'effacer d'une manière complète. Cela explique la persistance indéfinie de certaines traditions, de certaines idées et de certains préjugés, chez des populations désorganisées depuis longtemps, et qui semblent aujourd'hui bien éloignées de la communauté.

b). L'action éducatrice de la femme. — Partant de ces constatations, nous aboutissons à une conclusion qui, certes, n'est pas nouvelle; mais elle se trouve confirmée et éclairée d'une lumière intense par l'observation scientifique des faits. La voici: *La première enfance est profondément influencée par l'éducation familiale; or, à qui revient surtout la direction de l'éducation pendant cette période? A la mère lorsqu'elle remplit effectivement toute sa fonction et fait tout son devoir.*

Si l'action maternelle sur l'éducation est considérable, on rencontre malheureusement bien des cas où elle est exercée d'une manière insuffisante ou même tout à fait mauvaise.

L'inaptitude éducatrice de beaucoup de femmes, dans tous les rangs, fait qu'un grand nombre de jeunes âmes sont livrées à elles-mêmes ou ne subissent que des influences irrégulières, contradictoires, trop faibles pour discipliner l'esprit, former le caractère, combattre les mauvais penchants et développer la volonté avec la force morale. Plus tard, la discipline étouffante d'un collège, imitant le couvent ou la caserne, diminue encore la personnalité, tout en accentuant l'habitude de la dissimulation. Quant à l'enseignement moral ou religieux de l'école, il ne réussit que par exception à redresser le ressort faussé par cette éducation à la fois insuffisante et sans unité. La preuve en est que bien des hommes, qui se croient religieux et pratiquent assez scrupuleusement les règles extérieures de leur culte, n'en commettent pas moins des actes peu conciliables avec les inspirations d'une conscience droite. Ils savent parfaitement qu'ils agissent mal, mais leur caractère ne leur permet pas de résister à la force brutale de leur pen-

[1]) C'est pour ce motif que les familles communautaires d'Orient redoutent, non sans raison, d'envoyer leurs enfants dans les écoles organisées à l'européenne.

chant. Presque toujours, les gens de cette catégorie ont eu une mère faible, ou subi longtemps l'internement scolaire.

Chez les peuples à formation particulariste, la femme est dressée d'une façon toute autre, nous l'avons déjà constaté. Son éducation se rapproche bien davantage de celle de l'homme, comme condition générale. Cela est si vrai, que dans les pays les plus avancés, spécialement aux Etats-Unis, un courant très fort porte à organiser d'une manière de plus en plus générale l'école mixte, où filles et garçons reçoivent la même instruction. Il en est ainsi également pour l'éducation familiale. On cherche à donner aux deux sexes le même esprit, dominé par l'idée d'autonomie individuelle, et le même caractère guidé par une tendance commune à l'énergie et à l'initiative. Il en résulte que la femme est apte autant que l'homme à profiter d'une condition légale aussi libre et complète que possible, et en outre qu'elle peut agir, en moyenne, dans une mesure très efficace, sur l'éducation première de ses enfants. Ainsi se forme, dès la première enfance, et cela d'une manière étendue, un type social caractéristique, qui dans la suite se développe normalement sous l'influence sans cesse agissante du milieu ambiant.

Le rôle social de la femme est donc, selon nous, prépondérant, car, en outre de ses fonctions propres dans l'organisation économique, elle prépare incessamment l'avenir par l'éducation première des enfants. Nous irons même jusqu'à dire qu'une nation est ce que ses femmes la font, car elles ont la haute main sur le point de départ et le premier pas de chaque génération. Le lecteur comprendra maintenant pourquoi nous attachons une telle importance à l'action personnelle de la femme dans la marche des sociétés particularistes.

Si la femme occupe, ou plutôt doit occuper dans la société une place si importante, sa propre éducation devient une affaire de premier ordre. Il faut donc l'envisager avec la sollicitude la plus minutieuse et la plus éclairée. Pour bien comprendre les nécessités de cette éducation, et pour en discerner la direction logique, il suffit de déterminer exactement les éléments de la fonction sociale de la femme. Tout ce que nous avons précédemment observé à ce sujet nous

conduit à cette formule: la femme doit être éduquée assez fortement et instruite assez largement, pour remplir avec succès son double rôle de collaboratrice et d'éducatrice dans le mariage, ou pour se créer une position indépendante et utile quand elle reste dans le célibat.

c). Le Devoir social. — Chez les particularistes, on constate un effort permanent de la classe la plus éclairée, dans le but d'améliorer la condition des familles ouvrières, en exerçant sur celle-ci une action éducatrice. On peut résumer la portée de cette tendance de la manière que voici:

La femme éclairée et personnellement bien préparée à sa fonction sociale, peut donner à ses loisirs une utilisation de la plus haute portée, en coopérant à la préservation morale et à l'éducation pratique des filles et des femmes de la classe ouvrière.

En travaillant à la sauvegarde, à l'éducation et à la préparation professionnelle des enfants du peuple, les hommes de bonne volonté accomplissent une œuvre sociale de premier ordre. Si on pouvait enlever au ruisseau des grandes villes, pour les élever à la campagne, les enfants abandonnés à eux-mêmes par des parents trop occupés, indifférents ou vicieux, on résoudrait par là une grande partie des difficultés de l'époque actuelle.

Il est établi par des faits innombrables que les classes aisées sont responsables, dans la plus large mesure, de l'état des classes pauvres. Cet état résulte en effet pour beaucoup de la manière en laquelle les premières exercent le devoir social, sous sa forme individuelle, à l'égard des secondes. En aucun cas, l'action de l'Etat ne peut tenir lieu ici de l'action du particulier sur l'éducation populaire.

d). L'Instruction. — L'éducation familiale peut trouver un appui infiniment précieux dans l'*instruction* et dans la *religion*. La première doit être simple et pratique à la fois, de façon à permettre à la plupart des jeunes gens d'entrer aussitôt que possible dans une carrière active. Tel est le trait caractéristique de l'instruction scolaire chez les

particularistes[1]). Les désorganisés, au contraire, par l'effet de leur tendance à confondre l'éducation et l'instruction, s'efforcent de compliquer celle-ci pour gaver en quelque sorte l'enfant de connaissances étendues et variées qu'il digère mal tout en y consacrant beaucoup d'années[2]). Celles-ci sont trop souvent passées dans un collège urbain, où les enfants, entassés par centaines, sont soumis à une discipline monastique ou militaire, c'est-à-dire inspirée par un esprit de communauté tout à fait contraire aux besoins de la vie moderne.

Sur ce point, nos observations antérieures nous conduisent aux conclusions que voici:

L'enseignement primaire doit être limité à un petit nombre de matières indispensables, mais travaillées avec soin. Il convient de le compléter par des cours de perfectionnement facilement accessibles aux jeunes employés ou ouvriers.

L'enseignement secondaire sera également simplifié et approfondi à la fois. Ceux qui ont besoin d'une instruction plus étendue, la demanderont à l'enseignement supérieur ou technique, les autres pourront entrer plus tôt dans la vie active.

L'enseignement à tous les degrés doit être aussi souple et varié dans ses formes et ses programmes que la vie pratique dans ses manifestations.

Les collèges devraient être établis à la campagne, et subdivisés de manière à former des groupes restreints, placés chacun sous la direction d'un maître, afin de se rapprocher autant que possible de la vie familiale.

e). La Religion. — Considérée comme une source d'enseignement moral, indépendamment de sa portée dogmatique, elle apporte à l'éducation le concours d'une philosophie pratique et bienfaisante. Le dogme y ajoute la haute sanction qui ré-

1) N'est-ce pas un fait frappant, que l'Angleterre et les États-Unis, pays des méthodes industrielles les plus compliquées, sont aussi ceux où l'instruction est la plus simplifiée?

2) Voir E. Demolins, *L'éducation nouvelle*, 1 vol., Paris, Firmin Didot.

sulte de sa conception des lois divines. Nous avons eu l'occasion de montrer, d'abord quelle est logiquement la position des Eglises dans la société [1]), et ensuite comment la religion est entendue chez les particularistes. Pour eux, c'est avant tout une affaire privée, que chacun mène librement comme toutes ses autres affaires. Parmi les désorganisés, la religion est surtout une affaire d'Etat, que l'on subordonne, comme tant d'autres à l'administration de la vie publique. Dans le premier cas, son action est forte et efficace comme l'éducation à laquelle elle se rattache. Dans le second cas, cette action reste superficielle et flottante, parce qu'elle subit tous les contrecoups, toutes les réactions de la politique. Voici une formule propre à condenser les faits et les idées rencontrés chemin faisant.

Les intérêts religieux se rattachent étroitement à la vie privée, et doivent être gérés librement par la famille, avec l'aide d'associations spéciales, et sous la direction d'un clergé indépendant, en ce qui touche sa fonction, de toute autorité civile ou politique.

On voit que toujours le même principe apparaît dans chacune des manifestations de l'activité sociale chez les peuples de formation particulariste: tout est subordonné à l'autonomie du particulier, à sa volonté, à son initiative; tout tend à le rendre maître de son sort, à lui laisser la libre conduite de sa vie privée. Cette conception splendide donne à l'individu, à la famille, à la société la faculté précieuse d'aspirer sans cesse au progrès social, à la prospérité économique, et de les promouvoir par une évolution graduelle, mais continue et efficace.

1) T. Ier, p. 415 et s.

CHAPITRE II

LE PROGRÈS SOCIAL DANS LA VIE PUBLIQUE

Le particulier contre l'Etat-communauté. — La liberté politique, sa forme naturelle et sa véritable base. — L'administration locale. — La gestion des intérêts généraux: la bureaucratie; le parlementarisme; le contrôle. de l'opinion. — L'action extérieure et l'expansion de la race. — L'influence étrangère. — Le rang et l'avenir des races particularistes. — La loi fondamentale du progrès social et du développement économique.

En comparant les études contenues dans le premier volume de cet ouvrage avec celles qui figurent dans le second, on constate aisément que dans tous les pays où l'esprit communautaire domine, la vie publique occupe une place considérable. La vie privée est sous la dépendance étroite de la vie publique, en ce sens que, le pouvoir central étant despotique, peut toujours intervenir arbitrairement dans les affaires des particuliers. Chez les désorganisés, la situation est pire encore, car l'instabilité des familles leur enlève toute autonomie et laisse le particulier à la discrétion d'un gouvernement que rien ne contrôle. Chez les particularistes, au contraire, on voit la vie privée prendre la première place, grâce à la valeur propre et à l'activité des particuliers. La vie publique est étroitement renfermée dans son rôle, assez important d'ailleurs par lui-même, pour qu'on ne le surcharge pas d'attributions qui sont logiquement dans la compétence de l'action privée. C'est là un point capital sur lequel il est nécessaire d'insister.

I. — LE PARTICULIER CONTRE L'ÉTAT-COMMUNAUTÉ

Un sociologue et philosophe anglais, Herbert Spencer, a publié il y a quelque trente ans un vigoureux pamphlet,

intitulé *The Man* versus *the State*[1]). Ce petit ouvrage, inspiré par un esprit particulariste profond et pratique, plus encore que par la conception méthodique des choses, énonçait une vérité sociale de premier ordre. Le présent ouvrage la confirme, nous semble-t-il, de la manière la plus claire, la plus indubitable. Résumons les faits pour mieux les préciser.

La formation communautaire a longtemps dominé l'espèce humaine, sans aucune exception notable. Au cours de la série des siècles qui forment cette première période, l'espèce a réalisé des progrès importants dans l'ordre moral comme dans l'ordre matériel. Mais d'abord, ils ont été extrêmement lents. Ensuite, ils n'ont jamais dépassé un certain niveau. Chose bien remarquable, d'ailleurs, les peuples de l'antiquité qui ont porté l'esprit humain le plus haut et le plus loin sont ceux qui, sans réussir à briser complètement le vieux moule, ont pu cependant l'élargir au point d'échapper dans une certaine mesure à son étreinte. Les Grecs, libérés ainsi partiellement par le commerce, ont développé leurs facultés dans le sens indiqué par l'influence intellectuelle du négoce et de la richesse qu'il crée. D'une façon générale, les sciences techniques les ont faiblement intéressés, parce qu'elles reposent sur l'expérimentation et l'observation. Or, le commerce, fait de spéculation, de flair, de finesse, de combinaisons formées très souvent à priori, par supposition ou prévision, ne dresse que médiocrement les esprits à l'observation méthodique. Il est plutôt favorable à la prédominance du raisonnement hypothétique et de la fantaisie, parce que le hasard est souvent pour lui un élément prédominant. Aussi les anciens Grecs n'ont atteint un haut degré de perfection, en dehors de leur métier principal, que dans la philosophie, qui est l'art de raisonner sur des mots ou sur des hypothèses, dans l'éloquence, qui trop souvent n'est que le talent de parler bien pour ne rien dire, dans les beaux-arts, qui sont avant tout une imitation géniale, c'est-à-dire exceptionnelle de la nature. Leur politique ne fut jamais autre chose qu'une organisation plus ou moins adroite, et toujours troublée, de

[1]) Ce titre peut se traduire ainsi: *Le particulier contre l'Etat.*

la tyrannie collective ou personnelle; c'est ce que, sur la foi des auteurs hellènes, on a appelé pompeusement la liberté grecque. Jamais abus de mots ne fut plus évident [1]).

Les Romains, au contraire, ont failli sortir de la communauté par la culture. Mais ils ont finalement dévié vers la communauté d'État et le militarisme à outrance. Aussi, bien que leur action ait été plus étendue et plus forte que celle des Grecs, elle ne fut pas beaucoup plus profonde. Les populations nombreuses soumises par les armes romaines ont été perfectionnées, policées, pliées à la culture, c'est un fait. Mais elles ont conservé leur type fondamental, et le passage des hordes barbares a suffi pour les replonger, en général, dans la médiocrité et la stagnation. Le relèvement et la libération leur ont été apportés par les invasions particularistes, survenues plusieurs siècles après le début de notre ère. Et c'est aussi des peuples formés par ces invasions que sont sorties presque toutes les découvertes modernes. En quinze siècles, le type social nouveau a fait infiniment plus que l'antiquité au cours de quinze mille années ou davantage. On ne saurait voir dans ce fait un pur hasard. Après tout ce que nous avons exposé précédemment, le doute n'est pas possible sur ce point, que le particularisme a imprimé à l'humanité un élan que la communauté n'avait jamais su lui donner. Les vieilles sociétés patriarcales ont commencé bien des choses, elles n'ont presque rien développé, sinon des conceptions purement métaphysiques ou artistiques d'un intérêt élevé, mais limité. Chez elles, le particulier est resté écrasé sous le poids de la communauté; jamais, il n'a pu cultiver ses facultés jusqu'au plein épanouissement. Toujours il a été sous le joug d'une contrainte, d'une coutume ou d'un préjugé, qui l'ont retenu dans la médiocrité, ne lui laissant une issue que vers les conceptions intellectuelles, dont il a abusé.

Voilà bien le nœud de la question sociale, le centre vivant, le cœur palpitant de la condition humaine. L'an-

[1]) Voir G. d'AZAMBUJA. *La Grèce ancienne*. Paris, Firmin Didot, 1906, 1 vol.

tiquité était organisée toute entière pour faire du particulier le serviteur soumis, perpétuel de la communauté. Le particularisme a renversé les rôles. Il a rendu le particulier maître de la situation; après avoir réduit la communauté au strict minimum, il l'a mise au service du particulier. Et cette noble liberté a fait l'homme contemporain, l'homme occidental, bien entendu, qui, malgré ses défectuosités, vaut pourtant mieux en moyenne que l'homme de l'antiquité; surtout, il vit dans un état meilleur, plus libre, plus heureux, et plus perfectible.

D'où vient cette vertu si efficace du particularisme, qui en a fait une force capable de transformer le monde? Cette vertu résulte de deux faits naturels d'une parfaite simplicité. D'abord, lorsque l'initiative est développée chez les particuliers, elle agit partout simultanément et de mille manières, accomplissant des prodiges par l'infinie division du travail. Ensuite, chaque effort est dirigé vers un but précis, qu'il atteint par la voie la plus courte et le moyen le plus direct, le plus simple. Dans la communauté, au contraire, tout est indirect, compliqué, prolongé. Les deux méthodes sont diamétralement opposées. La première pousse les peuples en avant, la seconde les retient sur place et les paralyse.

Nous disons que le particularisme pousse les peuples en avant; que faut-il entendre par là? En quoi consiste réellement le progrès? La question paraît singulière au premier abord, et même dénuée d'intérêt. Il semble que le progrès est une chose bien définie, bien connue, bien comprise par tout le monde. En réalité, c'est là une expression vague et sur laquelle il faut s'entendre.

Le progrès peut se manifester dans toute une série de branches différentes de l'activité humaine, spécialement dans les arts, les sciences, la technique industrielle, la prospérité économique. Mais, d'une manière générale, pour qu'il soit à la fois profond et durable, le progrès humain doit être basé sur le perfectionnement moral et social de l'espèce. En effet, dans une société relâchée, ou organisée d'après un type stagnant, le travail est délaissé ou peu actif, la nation souffre de troubles fréquents. Le progrès ne peut donc être

ni rapide. ni durable. Or, nos études nous ont permis de constater que parmi les sociétés occidentales, plusieurs paraissent se trouver actuellement dans une véritable crise de réaction sociale. La désorganisation de la vie privée ayant amené la prépondérance de la vie publique, beaucoup d'esprits en sont arrivés à prendre l'apparence pour la réalité, l'effet pour la cause et à croire que réellement la politique est le moteur essentiel de la vie nationale. Cette erreur a produit les conséquences graves que nous avons relevées notamment en parlant de l'Allemagne et de la France. Ces conséquences se font sentir à la fois dans la vie privée, en menaçant l'organisation du travail, de la propriété, de la famille, et dans la vie publique en aggravant sans cesse la centralisation, ses dépenses, sa fiscalité. Ce mouvement de réaction, dirigé contre l'autonomie et l'initiative du particulier, tend à détruire la base sociale naturelle et nécessaire du progrès. N'est-il pas évident, en effet, que la compression de l'action privée, son remplacement par celle d'une bureaucratie compliquée, indifférente, d'une compétence douteuse, enfin l'excès des exigences fiscales auxquelles se joint toujours la corruption politique, ne peuvent manquer de jeter le trouble et la désorganisation dans toutes les branches de l'activité nationale, en y comprenant la vie publique, elle-même. Dans ces conditions, que devient le progrès général de la nation? Il est gêné, enrayé de toutes façons, au point de s'arrêter presque complètement. La plupart des difficultés du temps présent n'ont pas d'autre origine, il suffit d'observer et de réfléchir pour s'en rendre compte, pour comprendre que dans la majorité des pays de formation mixte, la communauté d'État empiète d'une manière désastreuse sur la liberté, les droits et l'initiative du particulier. Nous sommes ainsi amené à résumer notre point de vue en disant que les seules sociétés vraiment progressives sont celles où le particulier sait maintenir sa position contre toutes les tentatives d'empiètement de l'Etat, dont la fonction doit être strictement limitée à la gestion des intérêts généraux, c'est-à-dire de ceux qui échappent totalement à la compétence de l'action privée.

II. — L'ORGANISATION DES LIBERTÉS PUBLIQUES

En étudiant les pays désorganisés ou mixtes, nous avons pu constater à maintes reprises l'étrange confusion des attributions et des pouvoirs, qui se manifestent dans leur vie publique. Non seulement le particulier est mal protégé contre l'ingérence fréquente et arbitraire de l'administration dans les affaires privées, mais encore les diverses autorités empiètent les unes sur les autres, de telle sorte qu'il devient extrêmement difficile de délimiter les attributions et surtout les responsabilités. Du reste, le souci constant des administrations officielles, est d'échapper, le cas échéant, aux conséquences mauvaises de leurs actes, en se retranchant successivement derrière une série d'ordres échelonnés, qui finissent par aboutir à la responsabilité vague et insuffisante d'un ministre ou d'un comité. Encore ceux-ci sont-ils couverts le plus souvent soit par l'appui d'un clan politique tout puissant, soit par un appel sans réplique à la souveraine et despotique raison d'État. Plus l'application de ce système est stricte, et plus on s'éloigne de la liberté.

Chez les particularistes, le régime de la vie publique repose sur des principes absolument opposés, que nous résumerons dans les formules suivantes.

1o. — *L'administration locale*

La liberté politique ne résulte jamais exclusivement de combinaisons artificielles établies par la loi, et basées avant tout sur des droits individuels[1]. Il faut en même temps une répartition naturelle et logique de l'autorité publique entre les diverses corporations ou circonscriptions locales ou régionales et le pouvoir central.

[1]) Par exemple: le droit de veto attribué autrefois aux magnats polonais; le suffrage censitaire, plural, ou universel; le vote proportionnel, etc. Ces institutions ne sont rien, si elles ne se combinent pas avec une autonomie communale et provinciale étendue.

On trouve un grand avantage à confier à des corporations ou commissions de citoyens l'exécution, ou tout au moins le contrôle, de certains services publics (travaux communaux, écoles, bienfaisance, etc.)

La commune, le district et la province doivent être chargés de pourvoir dans la plus large mesure à la gestion des affaires communes, sous le simple contrôle des citoyens, pour ce qui concerne l'intérêt local, et sous celui de l'État pour la sauvegarde des intérêts généraux [1]).

Plus la gestion communale est libre, simple et souple, plus elle est efficace [2]).

La province autonome est un organe précieux pour la bonne gestion des intérêts régionaux. Elle simplifie les attributions de l'Etat et diminue ses responsabilités.

L'ensemble des institutions locales lorsqu'elles sont suffisamment autonomes, constitue la base naturelle et stable des libertés publiques. Ces institutions opposent en effet un obstacle permanent à l'extension de la bureaucratie, aux abus et à l'arbitraire du pouvoir personnel [3]).

La nécessité de réduire au minimum les attributions du pouvoir central en les limitant strictement à la gestion des intérêts généraux, a conduit les nations libres jusqu'à l'autonomie provinciale complète, tempérée par la fédération. Celle-ci n'est nullement une cause de faiblesse, quand elle résulte de la pratique vraie de la liberté.

[1]) En France, la commune est une mineure placée sous la tutelle étroite de l'administration. En fait, l'électeur délègue à un conseil municipal, dont les mains sont liées d'avance, toute son autorité et toute son activité de citoyen, après quoi il demeure inactif et impuissant. Cp. L. PAUL-DUBOIS, *Essai sur les Finances communales*. Paris, 1 vol.

[2]) Voir plus haut, pp. 413 et 532, ce que nous disons de la commune norvégienne et de la paroisse anglaise.

[3]) Elles ne sont pas toujours, cependant, à l'abri des maux que fait naître la politique. Voir plus haut, p. 692, l'exemple fourni par les cités américaines.

2°. — *La gestion des intérêts généraux*

L'expérience des nations désorganisées ou mixtes montre qu'un pouvoir central chargé d'attributions trop étendues, muni d'une législation touffue, pourvu d'un personnel nombreux, marche fatalement vers le désordre administratif, la corruption politique, l'excès des dépenses improductives. On peut dire encore que les cours des souverains et la bureaucratie, sont en règle générale, une école permanente d'intrigue, de favoritisme, d'arbitraire, d'abaissement moral, et par conséquent, des agents actifs de désorganisation sociale.

Chez les particularistes, le gouvernement central et ses organes sont réduits au minimum nécessaire pour assurer la gestion des intérêts généraux. La législation est simple et rarement codifiée. Le pouvoir judiciaire est constitué gardien de la liberté personnelle, des droits privés et des libertés publiques.

Le système représentatif est toujours en harmonie avec le régime général de la vie publique. Dans un pays désorganisé et centralisé, les Chambres restent dans la dépendance du pouvoir central. Chez un peuple muni de l'autonomie locale, le gouvernement n'a qu'un mince intérêt à dominer un parlement dont les attributions sont restreintes.

Les particularistes sont seuls aptes à former de véritables partis politiques, inspirés avant tout par le souci des intérêts publics [1]).

Le régime parlementaire, basé en principe sur l'équilibre des partis politiques, met le gouvernement à la discrétion des Chambres. Il ne peut fonctionner normalement que dans un pays très décentralisé et très libre. Ailleurs, il favorise les politiciens de métier et produit l'insécurité, le favoritisme, la corruption et le gaspillage. Ce n'est donc pas ce régime qui crée la liberté politique; il peut fonctionner sans celle-ci, et la liberté peut exister sans lui [2]).

[1]) Voir t. Ier, p. 590, la note.

[2]) Citons comme exemples la Suisse et surtout les États-Unis, où la liberté résulte des institutions locales, sans parlementarisme, c'est-à-dire sans que le pouvoir exécutif soit à la discrétion d'un vote parlementaire.

Le moyen de contrôle le plus efficace de la gestion des affaires publiques, se trouve dans la responsabilité légale des agents vis-à-vis des particuliers, et dans l'aptitude sociale de ceux-ci à faire respecter leur personnalité, leurs droits et leurs intérêts légitimes.

Il y a un grand intérêt national à n'imposer aux citoyens que les contraintes et les impositions strictement indispensables, afin d'entraver le moins possible l'initiative et l'action des particuliers.

La désorganisation sociale entraîne, avec la centralisation bureaucratique, une aggravation continue de la fiscalité. L'excès de la fiscalité est à la fois un symptôme d'affaiblissement social et une cause très active de décadence.

L'indépendance, la grandeur et la prospérité de la nation dépendent d'une manière directe, immédiate de la formation sociale des particuliers, de leur aptitude au travail, de leur habitude de la liberté, et non pas de la forme ou de l'action propre du gouvernement, lesquelles ne sont que des faits accessoires et contingents.

3°. — *Les relations avec l'étranger*

Les relations des peuples particularistes avec l'étranger sont ordinairement basées sur les principes que voici :

L'émigration des particularistes est en règle individuelle et organisée, c'est-à-dire que l'émigrant est en général appuyé soit par sa propre famille, qui est en état de l'aider, soit sur un émigrant antérieur qui l'appelle à lui. Dans tous les cas, il est fortement soutenu par sa formation sociale, d'une part, et de l'autre, au besoin, par son gouvernement.

L'émigrant particulariste recherche de préférence les territoires vacants, où il peut en toute liberté constituer un domaine rural, selon l'aptitude très générale qui provient de son éducation.

De cette aptitude à l'établissement agricole en territoire vacant résulte l'extrême puissance d'expansion des races particularistes.

Les peuples particularistes reçoivent généralement une

orte immigration étrangère, attirée par leur prospérité indus-rielle ainsi que par l'ordre et la sécurité qui découlent de ɜur organisation privée et publique.

Ils n'appellent et n'admettent pas au hasard les émigrants e toute origine et de toute formation, mais repoussent ceux ont le mode d'existence est par trop inférieur.

Les nations particularistes supportent le plus facilement ɜ voisinage et la concurrence des races étrangères. Elles ratiquent peu les annexions militaires, ce qui ne les empê-he pas de s'étendre largement, soit par colonisation, soit ar infiltration.

Les races particularistes jouent actuellement dans le ɪonde un rôle économique et politique prépondérant. Leur ituation pourra être compromise dans une certaine mesure ar diverses causes : le développement de la richesse et la émoralisation des classes les plus aisées ; l'affaiblissement e la famille par la vie urbaine, le divorce, la réduction de la atalité et la déviation de l'éducation ; enfin, par les empiè-ɜments des pouvoirs publics. Mais si elles savent se défendre ontre ces périls, et cela surtout par l'action privée, appuyée ɹr l'observation précise des faits, l'avenir de ces races est ssuré. Elles sont destinées à assumer, de plus en plus, dans outes les parties du globe, la direction du travail, et par ırcroît celle des affaires publiques. Car une loi sociale ɪéluctable veut que celui qui mène le travail soit partout t toujours le vrai maître de la situation, quelles que soient ɜs apparences extérieures.

III. — LA LOI FONDAMENTALE DU PROGRÈS SOCIAL ET DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Les observations accumulées dans ces deux volumes per-ɪettent-t-elles de formuler, d'une manière précise et certaine, ı loi fondamentale du progrès social, et en même temps la ɔndition essentielle du développement économique? Nous croyons. Non pas d'ailleurs que nos études nous aient ɔnduit à découvrir une formule nouvelle, propre à révo-ıtionner artificiellement l'humanité. Nous avons déjà remar-

qué bien des fois que cette idée de révolution sociale brusque est une pure utopie, contraire à la nature des choses, démentie par toutes les constatations de l'expérience, par toutes les manifestations de la vie de la nature [1]). Les principes que nous allons formuler sont bien et anciennement connus; tous les esprits éclairés par l'expérience, guidés par la raison et le sens moral, les reconnaîtront comme des règles de vie d'une valeur indiscutable, bien qu'ils soient loin d'être partout compris et suivis. Mais nos études ont au moins ce mérite et cette utilité, de mettre en pleine lumière la base scientifique de ces principes supérieurs, leur enchaînement logique, la nécessité de les combiner, de les pratiquer ensemble, enfin, la puissance et la profondeur de leur action. Cette démonstration si instructive suffit pour justifier amplement un travail comme le nôtre, et pour en montrer la valeur éducatrice [2]).

La loi fondamentale que nous cherchons ici peut, selon nous, se formuler de la façon suivante:

Le progrès social et le développement économique ne peuvent se produire d'une manière régulière et continue, que dans une société basée sur les principes suivants: large autonomie du particulier, stabilité de la famille, pratique assidue des travaux variés, étroite limitation des pouvoirs de l'autorité publique centrale.

Telle est la formule commune et permanente des sociétés les plus stables, les plus viriles, les plus prospères, de l'hu-

[1]) Henri de Tourville a dit avec sa précision habituelle: « Il ne s'agit pas de faire le monde présent à sa guise, mais de savoir comment il se fait. »

[2]) Certains lecteurs seront peut-être tentés d'établir une sorte de confusion entre les principes généraux de la morale et nos conclusions. Il ne faudrait pas s'y tromper. La morale a une portée considérable comme élément éducatif, mais elle ne comporte pas la même étendue, le même champ d'observation que la recherche méthodique des répercussions sociales. D'ailleurs, si les principes de la loi morale concordent exactement avec ceux qui forment la base des lois sociales, ce n'est pas là le résultat d'un pur hasard, mais bien d'une harmonie mutuelle que Le Play a aperçue tout d'abord et fait ressortir dans ses monographies et dans ses autres ouvrages.

manité actuelle. Peu de mots nous suffiront à présent pour rappeler les raisons pratiques de son succès, du ressort extraordinaire que son application donne aux peuples qui en font leur loi sociale et l'observent avec une fidélité intelligente, avec une fière conscience de la dignité humaine et du devoir social.

L'autonomie du particulier permet à chacun d'employer aussi librement que faire se peut son initiative, son intelligence et ses forces. Tous les individus d'élite sont par là mis à même de développer leurs qualités, de déployer leur énergie, de progresser pour leur compte personnel. De ce multiple mouvement résulte une force incommensurable qui entraîne la nation entière vers une condition toujours plus prospère.

Lorsque cette autonomie féconde diminue, l'activité individuelle et nationale se réduit, et avec elle l'aisance générale; les inégalités sociales s'accentuent; enfin les causes de trouble et de conflit se multiplient.

La stabilité de la famille, c'est-à-dire le maintien prolongé dans le même lieu et dans le même métier d'une souche qui donne de nombreux rejetons, est une précieuse garantie pour la consolidation de la propriété et la prospérité du travail pour la force de l'éducation et la pratique de la loi morale, enfin pour l'expansion de la race. La vie rurale, combinée avec le travail, favorise la vie familiale simple, saine et régulière. Il convient donc de la préférer et de faire de la ville, autant que possible, un centre d'affaires, non de résidence. Il convient également de ne point assurer aux enfants une opulence toute faite, qui les prédispose à l'oisiveté.

La pratique assidue et générale du travail a pour effet d'écarter les causes de démoralisation et de désorganisation qui résultent de l'oisiveté, surtout quand elles se combinent avec la vie urbaine. C'est le travail qui produit la richesse, c'est-à-dire les articles de consommation, et en même temps les salaires et les profits, qui permettent d'acquérir ces articles. Une nation très active, qui compte peu d'oisifs, chez laquelle les particuliers font une carrière précoce et prolongée, connaît sûrement la prospérité, et se met à l'abri des

grandes perturbations économiques, famines, misères et chômages étendus, émeutes et révolutions. Cela ne veut pas dire qu'une telle nation réussit à écarter d'une manière complète toute manifestation du vice, du dénuement, du désordre social ou politique. La chose est d'autant plus impossible que tous les peuples, même les plus particularistes, sont mélangés d'éléments inférieurs incapables de se garantir par eux-mêmes des conséquences de leur propre faiblesse ou des risques de l'existence. Mais ces manifestations, tout en restant encore regrettables et douloureuses, sont cependant infiniment moins graves que dans les pays sans activité. En outre, il faut que le travail soit varié c'est-à-dire qu'il doit s'appliquer simultanément aux trois branches de la production: culture, fabrication, commerce. En se spécialisant trop étroitement dans l'une de ces branches, un peuple se prive de ressources précieuses, et il est paralysé dans son développement, ou bien il se met trop complètement à la merci de la production étrangère. Ainsi, une nation purement agricole ne tarde pas à être encombrée par une population qui ne trouve plus à vivre sur un sol trop étroit[1]. Un pays où l'industrie et le commerce l'emportent de beaucoup sur la culture, se trouve lié par ce fait à la situation des contrées agricoles extérieures; il doit rester maître de la mer, sinon ses sources d'approvisionnement pourraient être interceptées. L'Angleterre est dans ce cas. Un pays à production variée présente plus de chances d'équilibre, plus de ressources, de sécurité et c'est là que réside pour le moment la supériorité des États-Unis.

Enfin, *les pouvoirs de l'autorité centrale* doivent être étroitement mesurés et jalousement circonscrits. Sinon, l'autonomie du particulier ne tarde pas à être entamée, puis absorbée. La bureaucratie s'étend, et joue le rôle d'un frein gigantesque opposé au mouvement de la race. En même temps, la fiscalité se développe, étreint toutes les manifestations du travail, alourdit la production, décourage les initiatives, et finalement ruine la nation. En d'autres termes, la centralisation adminis-

[1]) Voir t. Ier, p. 210 et s., le chapitre consacré à la Chine.

trative est un retour à la communauté, sous sa forme la plus artificielle, la plus lourde, la plus onéreuse, la plus étouffante. Cela ressort si évidemment de la suite de nos études, qu'il serait inutile d'y insister.

De même, après toutes les observations réunies dans le présent volume, nous nous croyons pleinement autorisé à formuler comme évidente la conclusion que voici:

Le particularisme est la formation sociale qui s'adapte le mieux et le plus complètement aux exigences de la loi fondamentale du progrès.

Ainsi, toute personne désireuse de s'élever au type d'humanité actuellement le plus apte au progrès par l'action, doit s'efforcer d'évoluer vers le particularisme, en réformant, par un effort de volonté, et à la lumière de l'observation scientifique, sa formation première dans la mesure qui convient. En outre, cette formation doit être soigneusement transmise aux enfants, par l'éducation familiale. Nous aboutissons donc finalement à cette constatation d'une importance capitale, sur laquelle nous appelons de la manière la plus pressante l'attention et la réflexion des lecteurs:

C'est uniquement par une méthode d'éducation et d'instruction à la fois simple, pratique et propre à développer au maximum l'esprit d'initiative, d'indépendance et d'activité précoce chez les enfants, garçons et filles, que l'on peut trancher les difficultés de l'époque actuelle et assurer l'avenir.

* * *

Enfin parvenu au terme d'une entreprise dont l'étendue et les difficultés nous ont plus d'une fois jeté dans le trouble et l'hésitation, nous cherchons. à embrasser d'un coup d'œil l'immense série des faits que nous avons réunis. Le monde entier s'est déroulé devant nous, avec les ressources naturelles qu'il offre au travail humain; au moyen de la méthode scientifique due à Frédéric Le Play et à Henri

de Tourville, nous avons groupé dans leur ordre logique les observations faites par un grand nombre de témoins sur la vie sociale de tous les peuples. Cet examen minutieux nous a révélé chez toutes les nations, mais principalement chez celles qui sont tombées dans la désorganisation et l'instabilité, ou qui sont demeurées dans le moule étroit de la communauté, bien des causes de faiblesse, de désordre et de souffrance. Certaines races, élevées par des circonstances providentielles à une formation supérieure, ont pourtant, elles aussi, des défauts et des tares dont le développement pourrait mettre leur avenir en péril. Le vaste tableau de la vie humaine, si variée, si ondoyante en apparence, mais d'une ordonnance si simple et si naturelle en réalité, nous montre ainsi, pour quelques parties lumineuses, des ombres vastes et profondes. Nous avons même pu constater que ces ombres montraient une tendance à élargir leur domaine, en couvrant des régions dont les habitants souffrent d'une désorganisation ou d'une décadence croissante. Cependant, nous ne songeons nullement à tomber dans le découragement et le pessimisme. En effet, si les antiques communautés de l'Orient tendent à se disloquer, à tomber à l'état de poussière humaine mouvante et agitée par le vent de la révolution, si les groupes désorganisés de l'Occident se laissent absorber par les pouvoirs publics, en renforçant d'une manière absurde le système rétrograde de la communauté d'État, le domaine du particularisme s'étend d'année en année, accroissant à la fois son territoire et le nombre de ses adeptes. En outre, la science capable de discerner les causes et les effets, d'enseigner les méthodes sociales consacrées par l'expérience, a été trouvée et se répand, elle aussi, de jour en jour. Elle contribuera puissamment à éclairer, en les confirmant, les pratiques traditionnelles des peuples particularistes. Elle les vulgarisera parmi l'élite des autres nations, et contribuera de la sorte à la reconstitution sociale, faite de proche en proche et de haut en bas, des peuples les moins désorganisés et les plus avancés de l'Europe. Le domaine du particularisme refluera alors vers l'Orient, tout en continuant

sa marche conquérante vers l'Occident. Rappelons-nous que, d'une part, les trois quarts de l'humanité sont engagés dans les formes sociales les plus stagnantes ou les plus instables. D'autre part, la moitié peut-être des terres habitables du globe sont encore vacantes, ou à peu près. Moins de cent cinquante millions de particularistes vivent et agissent en face de onze cent millions de communautaires, qui somnolent, et de désorganisés qui s'agitent. Or, quatre milliards d'individus pourraient vivre à l'aise sur les terres où l'on ne trouve guère que treize cent millions d'êtres humains, dont la plupart végètent dans une quasi indigence. Ce ne sont donc ni le terrain, ni les matériaux qui manquent. Le tout est de se mettre à l'œuvre, de travailler avec intelligence, avec courage, avec suite, d'agir sur soi-même et sur les autres pour répandre l'idée juste et la saine pratique, surtout de chercher et de bien discerner l'effort utile à tenter, puis de marcher vers le but sans redouter ni la difficulté, ni l'isolement, ni la peine. C'est ainsi que, par l'action particulière de chacun, se font à la longue les grandes choses et les grands peuples.

APPENDICE

QUELQUES FAITS RÉCENTS

A notre époque, les événements vont vite et l'évolution sociale s'accélère au point de prendre souvent l'aspect d'un courant révolutionnaire. Aussi, pendant les quelques mois nécessaires pour achever l'impression de ces deux volumes, des faits d'une grande importance et d'une haute portée se sont produits en des pays divers. Grâce à la précision de la méthode employée pour la composition de ce travail, nous avions pu prévoir la plupart de ces faits. Il n'est pas sans intérêt de résumer ici ces observations complémentaires, qui prouvent à l'évidence la force de pénétration de notre méthode et son aptitude à éclairer les prévisions de tout observateur consciencieux, tant pour la gestion des affaires privées, que pour la conduite de la vie publique.

En Perse

Dans notre tome Ier (p. 157 et s.), nous avons caractérisé ainsi la situation actuelle de la Perse: une population agricole et commerçante, de formation communautaire, dominée et exploitée par une classe aristocratique et militaire issue des tribus pastorales du désert. Une vie urbaine assez active a formé au sein de cette population une bourgeoisie commerciale, dont les idées se sont ouvertes soit par le contact des négociants européens immigrés, soit par des voyages dans les pays d'occident. A côté d'elle, un groupe fort nombreux de prêtres ayant quelque instruction, peut également saisir dans une certaine mesure les idées apportées du dehors.

A la fin de 1906, ces deux classes coalisées ont organisé une insurrection contre le gouvernement absolu et avide

des shahs d'origine turque, qui s'entouraient de fonctionnaires étrangers, afin de reconstituer d'une manière plus complète et plus stricte un régime fiscal déjà fort avide. Pris au dépourvu, le souverain dut accepter une constitution basée sur le système représentatif. Une assemblée législative fut élue. Or nous savons que l'éducation communautaire donne spontanément naissance à l'esprit de clan. Aussi, la Chambre persane s'est-elle divisée immédiatement en groupes acharnés à des luttes stériles, qui la paralysent, troublent et déconcertent le pays, dérangent la vie privée et bouleversent la vie publique.

Les choses ne pouvaient aller autrement, parce que les communautaires ne s'accommoderont jamais des institutions imaginées pour l'usage des particularistes. Il leur faut non pas des assemblées électives ouvertes surtout aux ambitieux et aux exaltés, mais des conseils locaux formés par les chefs de famille les plus réputés, pour administrer les affaires communales. Ces conseils pourraient nommer des délégués constitutant un comité central, chargé du contrôle de l'administration publique et constituant en même temps un Conseil d'État pour l'examen préalable des lois et des règlements. Avec un bon régime de la justice, cette organisation suffirait pour améliorer de beaucoup le fonctionnement de la vie publique parmi les nations de ce type social, en corrigeant d'une façon sérieuse l'arbitraire excessif du gouvernement et de ses fonctionnaires.

Mais l'ignorance des lois sociales et la manie de l'imitation maintiendront probablement la Perse dans la voie fausse où elle s'est engagée, laquelle ne peut conduire la nation persane qu'à la désorganisation sociale, au désordre intérieur et à l'intervention étrangère.

En Chine

Nous avons esquissé dans notre tome Ier (p. 224 et s.) le rôle probable des Japonais dans l'empire chinois, et montré qu'il produirait des effets tendant simultanément à la désorganisation de la race, à la centralisation administrative

et au militarisme. Les journaux signalent déjà des symptômes caractéristiques de cette évolution. Les entreprises industrielles et commerciales des Japonais se multiplient. En même temps, les agitations et les révoltes, si fréquentes dans cet immense empire, semblent s'aggraver sous la double influence de la misère et des exactions d'une administration pourrie. De jeunes mandarins, formés dans les universités japonaises, et déjà nombreux, supportent impatiemment les règles et les usages de la vieille et patriarcale dynastie mandchoue. Leur indiscipline a récemment éclaté au grand jour. Elle ne tardera guère à provoquer des coups d'États, des complots, des insurrections. Cela permettra aux Japonais d'intervenir de plus en plus dans les affaires chinoises, où ils se heurteront à des influences rivales. En d'autres termes, on perçoit les premiers frémissements de la crise qui, vraisemblablement, disloquera définitivement ce grand corps, maintenu si longtemps par la force d'inertie de sa constitution sociale. Il est à craindre que les convulsions qui en seront la conséquence ne se fassent sentir jusqu'aux extrémités du vieux monde.

Au Japon

Ce pays a été entraîné par les circonstances dans la voie des grandes dépenses et des gros emprunts, non seulement pour satisfaire aux besoins de sa politique extérieure, mais encore pour réaliser à l'intérieur de vastes entreprises, le rachat des chemins de fer notamment. Nous avons signalé déjà (tome Ier, p. 247 et s.), les risques de cette situation. Voici quelques indications complémentaires qui précisent nos observations à cet égard.

Le budget des dépenses pour l'année 1900-1901 se divisait ainsi : dépenses ordinaires (en francs) : 380 millions ; extraordinaires : 260 millions, total : 640 millions. Les recettes ordinaires s'élevaient à près de 480 millions. Le budget pour 1906-07 est établi sur les chiffres suivants : dép. ord. : 900 millions ; dép. extraord. 350 millions ; liquidation des frais de guerre : 5 milliards, dont 530 millions demandés à l'impôt.

le reste à l'emprunt. En quelques années les charges du contribuable ont quadruplé. La dette publique a passé de 90 millions de francs environ à 4 milliards 650 millions, exigeant une annuité de 375 millions environ.

Une marche aussi rapide dans la voie de la fiscalité et de l'emprunt constitue un sérieux danger, que les tendances étatistes aggraveront d'année en année. Il faut s'attendre à voir la décomposition sociale faire de rapides progrès parmi la masse de la population. Sous l'action déprimante de la politique et d'un régime bureaucratique très coûteux, l'esprit d'indiscipline et de révolte, déjà constaté au moment de la signature du traité de Portsmouth, ne peut guère manquer de se répandre. Le Japon connaîtra alors les agitations, l'insécurité et les incertitudes qui assaillent actuellement un certain nombre de nations, notamment en Occident.

Nous avons indiqué (tome Ier, p. 252.) que l'occupation définitive de la Corée et de la Mandchourie par les Japonais était chose très probable. Tous les renseignements parvenus jusqu'à ce jour montrent que, dans ces deux contrées, le Japon agit en maître absolu, en dépit des timides protestations de la Chine et des insurrections partielles fomentées par des fonctionnaires et des commerçants coréens dépossédés.

En Russie

En terminant le chapitre consacré à la Russie (tome Ier, p. 303), nous avons prévu l'insuccès et la dispersion de la seconde Douma. Nous avons dit aussi que, dans l'état actuel de ce pays, le parlementarisme ne convient en aucune manière parce qu'il est trop favorable à l'agitation politique la plus stérile[1]). Un cabinet responsable devant le souverain

[1]) Au début de juin 1907, *Le Temps*, journal très favorable à l'évolution parlementaire russe, écrivait: « Tous les journaux (russes) modérés commentent sur le ton le plus pessimiste la séance du 30 mai. Ils signalent l'incohérence, l'indiscipline, l'incapacité dont cette séance

seul, un Conseil d'État pour l'élaboration des projets de loi, un Conseil législatif délégué par les assemblées locales pour discuter et voter ces projets et approuver le budget, un Sénat en partie nommé par le Tsar, en partie élu par le Conseil législatif et les conseils provinciaux, ayant des attributions législatives et le haut contrôle administratif, une Cour suprême de justice absolument indépendante, tels sont, croyons-nous, les organes propres à réorganiser, d'après les mœurs et dans la mesure du possible, la vie publique de l'Empire. Il faudrait en outre donner aux diverses fractions nationales une large autonomie, avec des institutions prudemment calculées en se basant sur l'état social de la nation. Les diètes locales devraient être représentées dans le sein du Sénat impérial. Avec cela, on arriverait peut-être à obtenir un peu d'ordre et de tranquillité pour poursuivre l'évolution dans la vie privée qui est, répétons-le bien, la grande réforme à réaliser, la seule qui puisse assurer au peuple russe la paix et la prospérité intérieures, et par surcroît l'influence extérieure.

Au Montenegro

En parlant de cette petite principauté et de la constitution qui lui fut octroyée par son souverain en 1905 (tome Ier, p. 312), nous avons prévu que l'esprit de clan ne tarderait pas à troubler la situation politique et à rendre le gouvernement difficile. En effet, en juillet 1907 la lutte des partis est devenue tellement vive dans la Skouptchina ou chambre des députés, que le prince a dû ordonner la dissolution de cette assemblée. Introduire les compétitions électorales et l'agitation politique dans un pays communautaire ou désorganisé, c'est le condamner aux expériences les plus

a témoigné. Ils croient visiblement à sa fin prochaine et examinent à mots couverts le problème de la formation d'une troisième Assemblée, en agitant la question des changements à apporter à la loi électorale. »

pénibles et les plus coûteuses. L'histoire contemporaine le prouve avec une évidence absolue.

En Roumanie

Nous avons signalé dans notre tome Ier (p. 328), la condition défectueuse du régime de la propriété foncière en Roumanie, l'interposition entre le propriétaire et l'exploitant d'une classe d'intermédiaires avides et peu scrupuleux, enfin, la misère du paysan et de l'ouvrier rural. Nous indiquions dès lors qu'une sourde agitation préparait une liquidation violente, dangereuse pour la grande propriété.

Au même moment, les intendants ou fermiers généraux formaient une ligue, qui a reçu dans la presse le nom de «trust des fermiers», dans le but de rançonner à la fois les propriétaires en faisant baisser la rente du sol, et les sous-locataires, en réclamant d'eux des fermages plus élevés. Les exigences de ces parasites ont été telles qu'elles ont suscité au début de 1907 une vaste insurrection, véritable jacquerie, qu'il a fallu étouffer dans le sang. L'ordre a été ainsi rétabli, mais la question agraire demeure posée et ne pourra être résolue que par la disparition graduelle des *latifundia* et du régime de la sous-location. Encore faut-il remarquer que le système du partage successoral amènera assez vite l'excès contraire, c'est-à-dire le morcellement exagéré des propriétés rurales, fait qui a aussi pour conséquence l'appauvrissement du cultivateur. Il faudrait, pour prévenir cette autre cause de misère, constituer de nombreux domaines petits ou moyens, soustraits à l'action du partage égal. Mais une telle réforme est bien difficile à réaliser chez une race en pleine désorganisation sociale.

On ne doit pas oublier d'ailleurs que, si les circonstances ont amené en Roumanie la constitution abusive de *latifundia*, d'une étendue exagérée, il n'en est pas moins certain que la plus grande partie de cette région se prête naturellement à la constitution de la grande propriété. Tel est le cas notamment pour les plaines basses, pour les forêts et les pâturages de montagne. Mais ce n'est pas la grande propriété

qui cause le mal dont souffre la classe rurale en Roumanie: ce mal vient surtout de l'absentéisme, de l'indifférence, des besoins d'argent des propriétaires, ainsi que de l'âpreté de leurs intendants. Le gouvernement prépare en ce moment une quantité de projets de loi relatifs au crédit rural, à l'organisation de l'enseignement agricole, à des distributions de terres, à des subventions diverses. On peut prédire à coup sûr que ces textes n'apporteront guère que des déceptions, parce qu'ils tendent à remplacer par des combinaisons artificielles et hâtives une évolution naturelle, qui devrait résulter d'un changement profond dans les mœurs de la classe supérieure.

En Autriche-Hongrie

Dans la partie finale du chapitre que nous avons consacré à cet Empire (tome Ier, p. 380), nous avons prévu notamment deux choses. En premier lieu, nous avons dit que l'introduction du suffrage universel augmenterait l'état de trouble du pays, en faisant pénétrer la politique jusque dans les profondeurs de la nation, donnant ainsi un nouvel aliment aux passions nationales et des facilités de propagande au socialisme. Les élections faites sous le nouveau régime nous ont donné raison. Les partis nationaux, spécialement le parti tchèque, ont acquis une telle influence, qu'il a fallu leur concéder une large place dans le ministère cisleithan. Un groupe socialiste très important s'est constitué, mais il est subdivisé en sous-groupes nombreux. Somme toute, la situation politique n'est guère modifiée; les causes de trouble se sont un peu déplacées, voilà tout.

En second lieu, nous avons montré que les tendances rivales des Allemands et des Magyars, qui voudraient les uns et les autres, unifier, centraliser l'Empire à leur profit, sont opposées à la marche naturelle des faits, lesquels poussent au contraire le pays vers le fédéralisme. Notre opinion est corroborée par deux circonstances significatives: en Cisleithanie, la réforme électorale n'a modifié, nous venons de le constater, ni la position ni les aspirations des Tchèques

qui veulent être toujours plus autonomes. On peut, du reste, en dire autant des Slaves de Dalmatie et des Italiens du Trentin, sans parler des autres groupes. En Transleithanie, la coalition inattendue formée à la fin de 1906 entre les Hongrois et les Serbo-Croates, n'a pas résisté longtemps aux ferments de division qui résulte de l'organisation sociale de ces peuples. Les prétentions dominatrices et les exigences administratives des Magyars n'ont pas tardé à reprendre toute leur activité. Aussi, dès le mois de juin 1907 une crise violente a éclaté à propos d'une loi sur les chemins de fer. Les députés croates ont abandonné le parlement de Pest, et l'ancien royaume slave a repris toutes ses aspirations vers l'unité et l'autonomie.

Encore une fois, répétons-le, les peuples de formation communautaire savent bien soumettre et exploiter leurs voisins, mais ils ignorent la façon de les développer et de les assimiler. C'est pour cela que les différents groupes de l'Empire danubien demeurent indéfiniment dans un état de division morale complète; il aboutira tôt ou tard soit à l'autonomie des groupes nationaux et au fédéralisme, soit à la rupture totale du lien politique imposé qu'ils subissent avec impatience.

En Portugal

En parlant de la formation du peuple portugais (tome Ier, p. 509), nous avons observé que la prépondérance du commerce, depuis la fin du XVme siècle jusqu'au milieu du XVIIme, avait favorisé le développement de l'esprit de clan, et poussé la classe aisée à déserter les occupations agricoles et industrielles. Le déclin du commerce l'amena dans la suite à vivre dans l'oisiveté ou à rechercher les emplois publics.

Il est résulté de ces circonstances une désorganisation profonde de la vie politique (v. aussi p. 515). Les conséquences de cette situation sont devenues si graves et si périlleuses, que le roi Carlos a essayé de réagir. Aidé par quelques hommes résolus, il a suspendu le fonctionnement de la Cons-

titution. Celle-ci a été copiée servilement et aveuglément, comme tant d'autres, sur le système anglais, qui ne répond aucunement à la condition sociale de la nation. Aussi n'a-t-elle eu pour effet que de faciliter les intrigues des clans politiques et les abus administratifs. Le cabinet Franco, appelé au pouvoir au printemps 1907, prétend corriger ces abus, mettre fin au gaspillage, ramener l'ordre, la méthode et l'économie dans la gestion des deniers publics. Il est possible qu'il y parvienne à force de patiente énergie, si les anciens clans coalisés ne réussissent pas à le renverser par la violence. Mais son succès sera éphémère, si l'on restaure le régime parlementaire, très favorable à la politique de clan et à la corruption, dans un pays où l'éducation sociale n'est pas organisée de manière à préparer les jeunes gens aux métiers indépendants.

La constitution politique du Portugal est, d'une part, trop favorable aux intérêts égoïstes et aux préjugés de la classe aisée à laquelle l'accès de la Chambre haute est exclusivement réservé. Mais, d'autre part, elle attribue à la classe moyenne la direction principale du gouvernement, grâce à un régime électoral censitaire, fait pour favoriser la bourgeoisie et les intellectuels, qui disposent de la Chambre basse et par elle du ministère. Ce régime mû par l'esprit de clan, ne pouvait manquer de donner les plus fâcheux résultats, parce que, sous les apparences du libéralisme constitutionnel, il permettait au clan le plus ardent, le plus habile, ou le mieux soutenu, de monopoliser le pouvoir à son profit. Il faudrait supprimer la responsabilité ministérielle, ouvrir la Chambre des Pairs aux délégués des assemblées locales, organiser un contrôle administratif et financier sérieux, développer peu à peu l'activité des autorités municipales ou provinciales, surtout encourager par des moyens bien étudiés le progrès normal du travail agricole et indutriel. Si une telle évolution pouvait s'accomplir, on verrait moins de gens se disputer les fonctions parasites, tandis que le nombre des citoyens capables de diriger et de contrôler la vie publique, s'accroîtrait rapidement. Mais ce n'est pas là l'œuvre d'un jour, ni d'un ministère ni d'un souverain, fût-il le plus

éclairé et le mieux intentionné des chefs d'État. Pour mener à bien une pareille tâche, il faut l'action éclairée, raisonnée, permanente et prolongée d'un grand nombre d'hommes de bonne volonté. Les Portugais, qui ne manquent en moyenne, ni d'intelligence ni de bon sens, sauront-ils distinguer et comprendre cette vérité essentielle? Voilà le problème de l'avenir. Ici, comme partout, la solution dépend avant tout des intéressés eux-mêmes.

En Suisse

Nous avons constaté (tome II, p. 38 et s.), la tendance centralisatrice du parti radical, qui prédomine depuis longtemps dans la vie publique fédérale. Une curieuse manifestation de cette tendance s'est produite récemment.

Il y a quelques années, un député qui jouissait dès lors d'une notoriété légitime, et qui est entré depuis au Conseil fédéral, avait pris l'initiative de deux projets de loi proposant l'établissement d'un régime d'assurances ouvrières, basé, comme en Allemagne, sur le principe de l'obligation. Ces projets, étudiés avec le soin le plus consciencieux furent adoptés par les conseils législatifs, mais repoussés à une forte majorité par le referendum populaire.

Cet échec surprit fort les partisans de l'assurance obligatoire. Guidés par des idées théoriques et une philanthropie plus généreuse que raisonnée, ils s'attendaient au contraire, à voir leurs combinaisons accueillies avec enthousiasme par les ouvriers. L'indifférence de ceux-ci fut mise sur le compte de l'ignorance et l'on se remit à l'œuvre sur nouveaux frais. Après plusieurs années de recueillement et de propagande, d'autres projets ont été soumis aux Chambres par un message du Conseil fédéral. Remarquons tout d'abord que ce dernier document constate nettement ce fait, que l'assurance obligatoire a été voulue surtout par les politiciens et les intellectuels, c'est-à-dire par ceux qui n'ont dans la question qu'un intérêt purement théorique, tandis qu'elle a été repoussée par les véritables intéressés, c'est-à-dire par les

patrons et les ouvriers[1]. Cependant, l'un des projets récents, relatif à l'assurance accidents, repose encore sur la base de l'obligation. L'autre, au contraire, relatif à l'assurance-maladie, resterait d'application facultative. C'est que le risque de maladie est couvert déjà par un grand nombre de sociétés de secours mutuel, qui se défendent énergiquement contre l'absorption par l'État; en outre, tout ouvrier peut se considérer comme étant sans cesse exposé à la maladie. Le fait est donc en quelque sorte général, tandis que l'accident reste chose d'exception, d'une prévision moins généralisée, aussi la prévoyance privée s'attache-t-elle rarement à couvrir les conséquences des accidents même par l'intermédiaire des compagnies d'assurances. On a pensé que, pour ce motif, l'opinion serait moins rebelle à l'idée de l'obligation en matière d'accidents. Si les électeurs se laissent tenter par certains avantages très réels de la combinaison, ils auront aussi à en subir les inconvénients, et verront notamment naître et prospérer un nouvel organisme administratif, dont le poids ne tardera guère à se faire lourdement sentir; l'exemple de l'Allemagne est là pour montrer ce que peut être l'avenir[2]. Il est profondément regrettable que l'initiative privée ne se montre pas assez active pour organiser à elle seule un système suffisant d'assurances. C'est ce que l'on aurait dû faire aussitôt après l'échec des projets Forrer.

En France

Nous avons signalé (tome II, p. 219) les effets très marqués de la culture prédominante de la vigne. A l'époque où

[1]) Le Conseil fédéral suisse compte sept membres, dont six avocats et un médecin. N'est-ce pas là un témoignage curieux de la prédominance excessive de l'élément intellectuel dans la politique, fait qui n'est pas spécial à la Suisse. Sans vouloir incriminer en rien d'honorables hommes d'État, il est permis de regretter que la direction des affaires publiques soit concentrée aux mains d'une certaine catégorie de citoyens dont la culture est tournée essentiellement vers les conceptions théoriques. Cela n'est pas sans influence sur le mouvement centralisateur et fiscal constaté au cours de ce travail.

[2]) V. ci-desssus, p. 155 et s.

nous écrivions ces lignes, on ne parlait guère encore de la crise viticole du midi, devenue depuis lors si aiguë. Les faits abondamment révélés par la presse confirment d'une manière frappante notre bref exposé de l'agriculture méridionale. Le vigneron du midi, d'abord imprévoyant et porté à grossir sa récolte par des moyens variés et parfois trop habiles, n'a pas su économiser pendant les années d'abondance. Ruiné par une surproduction insensée, il s'est laissé mener par des agitateurs de hasard, cabaretiers et politiciens, demandant à l'État de le tirer de l'impasse où il s'était jeté lui-même. Et comme le gouvernement, fort embarrassé, se heurtait à l'impossibilité de résoudre en quinze jours des difficultés accumulées au cours d'une série d'années, les viticulteurs prétendirent le punir de son impuissance en abandonnant les services municipaux, c'est-à-dire en s'imposant à eux-mêmes une gêne sensible et des pertes importantes! Tout fut dans cette affaire imprudence, légèreté, inconséquence, faiblesse sociale. Certes, l'appauvrissement des départements viticoles est chose regrettable. Mais il faut reconnaître qu'il est en grande partie l'œuvre des viticulteurs eux-mêmes; ils ont spéculé sur la vigne, ce qui est hasardeux, et la spéculation a mal tourné, cas très fréquent avec cette façon de traiter les affaires. Il s'agit maintenant de revenir en arrière, en variant les cultures, quand cela est possible, en délaissant les procédés artificiels de vinification, en poursuivant la fraude. Ce ne sont ni la loi, ni l'administration, qui feront tout cela, mais bien la raison et l'initiative individuelle. Il s'agit de remettre en jeu ces deux puissants ressorts privés. Le pourra-t-on? Voilà le vrai problème de l'avenir[1]).

[1]) Au dernier moment, nous apprenons la constitution de comités ayant pour but l'étude pratique des moyens de combattre la crise, par l'extension des débouchés, l'organisation du crédit, la constitution de comptoirs d'achat et de vente, la surveillance et la poursuite de la fraude. C'est par une telle initiative qu'il eût fallu commencer, au lieu de répandre partout la suspicion sur les vins français.

En Belgique

Nous avons fait allusion au régime des chemins de fer de l'État (tome II, p. 359 et 374), dont la situation n'est pas à l'abri de toute critique. Un rapport présenté à la Chambre des Représentants, par M. Hubert, relativement au budget de 1907, constate que les dépenses d'exploitation du réseau de l'État, augmente sensiblement plus vite que les recettes. En outre, le coefficient d'exploitation, qui va en baissant ailleurs, augmente au contraire pour les chemins belges. Ceux-ci comptent 14.508 agents par 1000 km. exploités, tandis qu'en France, on n'en trouve que 7.551. Ces constatations, que l'on pourrait faire certainement ailleurs, sont la condamnation formelle de l'exploitation par l'État. Elles justifient une fois de plus nos observations relatives à la funeste influence de la bureaucratie, lorsqu'elle sort du cercle de ses attributions naturelles.

FIN DU TOME SECOND ET DERNIER


UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 03052 6902

